This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

SKIPWORTH
BEQUEST

~~Ref. F. 25~~

~~295 G. 9~~

14 D. 19

CONFINED TO
THE LIBRARY

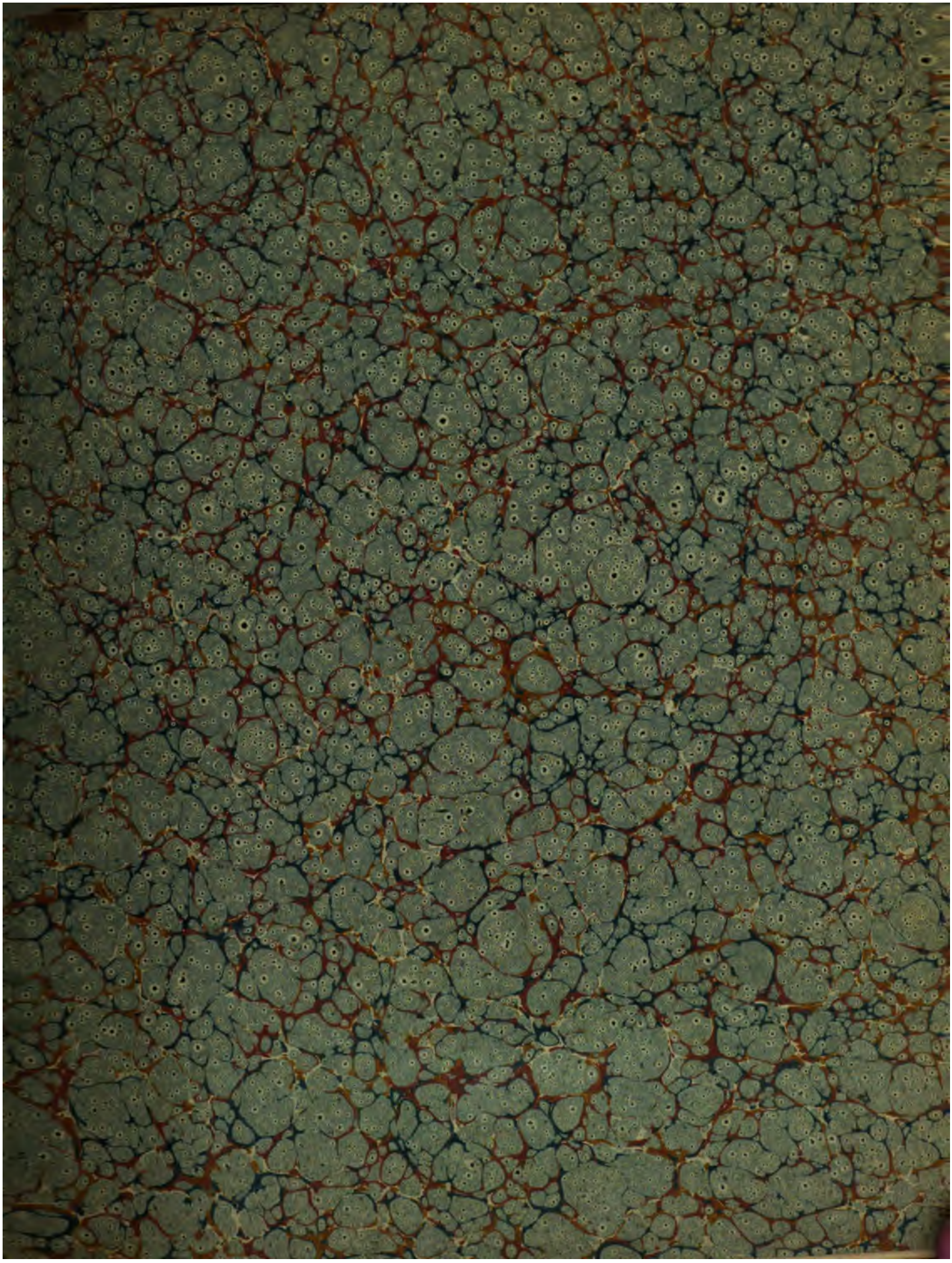

BIBLIOTHÈQUE
FRANÇOISE
DE
DU VERDIER,
TOME TROISIÈME.

LES BIBLIOTHÉQUES FRANÇOISES DE LA CROIX DU MAINE ET DE DU VERDIER

SIEUR DE VAUPRIVAS;

NOUVELLE ÉDITION,

DÉDIÉE AU ROI,

Revue, corrigée & augmentée d'un Discours sur le Progrès des Lettres en France, & des Remarques Hiſtoriques, Critiques & Littéraires de M. de la Monnoye & de M. le Préſident Bouhier, de l'Académie Françoiſe; de M. Falconet, de l'Académie des Belles-Lettres.

Par M. Rigoley de Juvigny, Conſeiller Honoraire au Parlement de Metz.

TOME CINQUIÈME

A PARIS,

Chez { Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean de Beauvais.
Michel Lambert, Imprimeur, rue de la Harpe, près S. Côme.

M. DCC. LXXIII.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
31 JUL 1965
OF OXFORD
LIBRARY

BIBLIOTHÉQUE FRANÇOISE D'ANTOINE DU VERDIER.

M A C.

MACE, ou autrement MATHIAS FORTIN, Licencié ès Loix, natif de Lorris en Gaſtinois, & Lieutenant en la Prevôté Royale de Chaſtillon ſur Yndre, a écrit Traité ſur la matière des relevemens, ſelon les Ordonnances, Droit & Coutumes de France, contenant la manière comment ès Chancelleries de France ſont les lettres de relief chacun jour expédiées; & eſt diviſé en trois parties: en la première eſt traité du Mineur, & en combien de manières il peut être déceu & reſtitué: en quel temps on peut pourſuivre la caſſation des contrats: en la ſeconde de la reſtitution des Majeurs: & en la troiſième, ſont examinés en communauté quelques articles concernant la reſtitution des Mineurs & Majeurs par indivis; imprimé à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1550. Briève Inſtruction pour apprendre le ſtyle & manière de procéder ès Cours de Parlement & autres

inférieures en toute inſtance & matières, tant Civiles que Criminelles, ſuivant les Ordonnances, Jugemens & Arrêts d'icelles Cours; imprimée à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1560.

MACLOU DE LA HAYE, Picard, Valet de Chambre du Roi Henri II, a écrit quelques Poëſies; aſſavoir Chant de paix; Chant d'Amour; cinq Blaſons des cinq contentemens en Amour; Sonnets d'Amour; vingt Vœux des vingt beautés de s'amie; Epigrammes & Stances; imprimées à Paris, *in*-8°. par Eſtienne Groulleau, 1553 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 69 & 70.

MADELAINE NEPVEU, Dame des Roches la Mere *. Les Œuvres des Dames des Roches de Poitiers, Mere & fille, imprimées à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier, 1579. Celles de la Mere, nommée Madelaine Neveu, ſont Epîtres aux Dames, en proſe; Epître à ſa Fille: Odes, en nombre neuf; Sonnets trente-ſix; Epitaphe de ſon Mari; Epitaphe de Monſieur le Comte de Briſſac; Epitaphe du feu ſieur Baron d'Angueruaques. Les ſecondes Œuvres des Dames des Roches, imprimées à Poitiers, *in*-4°. par Nicolas Courtois, 1583, dont celles de la Mere y contenues, ſont Odes, Sonnets & autres vers; & les Ecrits qui s'y voient de la Fille, Epître à ſa Mere; les Vers dorés de Pythagoras; les Enigmes dudit Auteur; Quatrains; Cantique de l'heureuſe Vierge, mere de Dieu; ſecond Cantique; Epître à ſa Mere ſur ſa Bergerie; Bergerie; Epitaphes; Chanſons; deux Dialogues en proſe, le premier de Placide & Severe, le ſecond d'Iris & Paſithée; les Fleurs; Réponſes; Sonnets; la Puce.

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, aux Art. Magdelaine Neveu, Tom. II, pag. 71 & ſuiv. & Catherine des Roches, Tom. I, pag. 101.

MALASSIS (Le ſieur de) de Mante, a traduit de Latin en François *, les cinq Livres de Sevrin Boece, intitulés de la conſolation de Philoſophie; imprimés à Paris, *in*-8°. par Jean

Borel, 1578. Il a traduit auſſi les cinq Livres de Ciceron *De finibus bonorum & malorum*, qu'il n'a encore fait imprimer.

[1] Il s'appeloit CHARLES LE BER, Sieur DE MALASSIS, petit Village près de Mante, & fit depuis imprimer ſa verſion des ſix Livres de Politique, ou Doctrine Civile de Juſte-Lipſe, *in*-8° chez Marin de Villepoux, à la Rochelle, 1590. (M. DE LA MONNOYE).

METRE VI. du premier Livre.

[Celuy au ſein des ſillons,
Qui, pareſſeux, ſon bled cache,
Quand ſes plus ardens rayons,
Phébus ſur le Cancre laſche,
Qu'il n'eſpère ſe charger
Des fruits que Cérès retranche,
Mais qu'il ébranle la branche
Du cheſne, s'il veut manger.
Lorſque le froid Aquilon
Tond des bois la chevelure,
Et que le dos du Sillon
Eſt endurcy de froidure,
D'odorer ne penſe pas,
L'œillet fleury, ni la Roſe,
Ou quelque autre fleur encloſe,
Car la ſaiſon n'en eſt pas.

Ne penſe, par ton labeur,
Que la grappe au ſcep meuriſſe;
Au printemps gay de verdeur
C'eſt aſſez qu'elle fleuriſſe;
Car Bacchus peint les raiſins
Tant ſeulement en Automne;
L'autre ſaiſon n'eſt pas bonne
Pour preſſurer les bons vins.
Dieu a le temps ordonné
Aux eſpèces pour produire,
Et de bornes terminé
L'effet qu'on ne peut détruire.
Si de l'ordonné chemin
Les choſes vont ſéparées,
Ou qu'elles ſoient égarées,
Bonne n'eſt jamais la fin.

METRE VIII. du ſecond Livre.

Ce qui fait l'ordre tenir
A l'année variable,
Et pareille revenir,
Avec un changement ſtable,
Et ſans le dépoſſéder,
Les ſaiſons s'entrecéder.
Et les pères élémens,
Qui ont qualité contraire
En leurs accords différens,
Ferme treve enſemble faire,
Que Phébus le jour conduit,
Et ſa ſœur règne la nuit,
Que la mer, en ſon gyron,
Tient priſonnières ſes ondes,
Et jamais ne les voit-on
Errer par-tout vagabondes;

Que ce que le Ciel contient,
Sous une loy ſe maintient.
Ceſt amour qui a ſoucy
De bien régir toute choſe,
Au Ciel il commande auſſi,
Et de la terre il diſpoſe,
Et dedans la mer il peut
Commander ainſi qu'il veut.
Et, s'il ceſſoit d'ordonner,
Et de tempérer le monde,
On verroit ſe ruiner
Bientoſt la machine ronde,
Qu'un lien tient en accord,
Que dénoueroit le diſcord.
C'eſt luy ſeul qui entretient
Tous les vertueux enſemble,

Et qui les peuples contient,
Les unit & les aſſemble,
Et, ſous le joug d'amitié,
A l'un, à l'autre lié.
C'eſt lui qui, d'un ſaint lien,
D'un feu pudic accompagne,
Sous les fermes loix d'Hymen,
L'homme à l'épouſe compagne,
Qui maintient & nous fait voir
Les amis en leur devoir.
Si l'amour veut gouverner
Vos eſprits, race mortelle,
Comme il fait d'accord mener
Au Ciel ſa danſe éternelle,
Qui ſe tourne également,
Vous vivrez heureuſement.

PROSE IV du troiſiéme Livre.

[Mais les dignités, me direz-vous, font reſpecter & rendent dignes d'honneur & révérence ceux qui les obtiennent. Les Magiſtrats ont-ils bien tant de force, qu'ils puiſſent loger les vertus en l'eſprit de ceux-là qui les exercent? Et en chaſſer le vice? Véritablement leur coutume n'eſt pas telle, & ne ſavent pas bannir la malice, mais plutôt la manifeſter, & de là vient que bien ſouvent nous ſommes marris & indignés de voir les Magiſtrats être tenus & exercés par les méchans: & pour cette occaſion Catulus voyant aſſis entre les Sénateurs un Nonius, ne ſe put tenir de le taxer, & le dédaignant par une Epigramme, le fit connoître tel que ſi en lui ſe fuſſent aſſemblés tous les vices du monde, l'appelant le contrefait & l'écrouellé. Voyez donc quel déshonneur & quel blâme apportent les dignités aux méchans, & pour certain leur méchanceté ſeroit moins connue, ſi leurs états ne les manifeſtoient & faiſoient connoître à un chacun. Mais vous pourriez-vous ranger, encore que vous y fuſſiez contraint par beaucoup de dangers, à être compagnon de Decoratus, exerçant tous deux enſemble un même Magiſtrat, le connoiſſant homme vicieux & bouffon très-dangereux; & de vrai il n'eſt pas poſſible que nous puiſſions juger ceux-là dignes d'honneur pour raiſon de leurs Magiſtrats & offices, leſquels nous connoiſſons du tout indignes d'iceux. Si vous voyez aucun doué de ſapience, pourrez-vous le juger indigne de ſapience? Ou d'être révéré & reſpecté pour raiſon d'icelle? Non certes, car la vertu a une certaine, propre & particulière dignité, dont elle remplit & fait capables ceux auxquels elle eſt jointe: & pour ce que les honneurs populaires ne peuvent faire cela, il eſt manifeſte qu'ils n'ont d'eux-mêmes aucune beauté, ne dignité. En quoi il faut aviſer davantage, que ſi aucun eſt d'autant plus vil & abject qu'il eſt blâmé de pluſieurs, ne pouvant les dignités faire reſpecter les méchans, elles font qu'ils ſont plus blâmés & calomniés, les découvrant & faiſant connoître à un chacun. Mais il s'en ſavent bien venger, car ils rendent bien le ſemblable aux Magiſtrats, les ſouillant & diffamant de l'ordure de leurs méchancetés. Mais afin que vous connoiſſiez cette vraie révérence, ne pouvoir advenir par le moyen de ces dignités, notez ceci: ſi aucun qui auroit été pluſieurs fois Conſul, alloit de fortune en pays étranger, & par les Nations barbares, penſez-vous que tel honneur le pût à l'endroit de ceux-là faire vénérable? Et toutesfois l'on ne peut douter que ſi les dignités avoient

d'elles-mêmes tant de pouvoir, qu'en quelque lieu que ce fût, ils ne s'éloigneroient jamais de tel office, comme le feu, en quelque lieu que l'on le mette, eſt toujours chaud; mais d'autant que non leur propre vertu, mais une fauſſe perſuaſion des hommes leur attribue cela, elles s'évanouiſſent ſoudain qu'elles ſont parvenues à ceux-là qui ne les eſtiment ni tiennent pour dignités. Il eſt vrai, me direz-vous, que cela arrive entre les Nations étranges, mais encore entre celles-là où elles ſont nées, elles ne durent pas toujours. C'étoit anciennement une grande autorité que d'être Maire du Palais, ce n'eſt à cette heure qu'un nom preſque de rien, l'ordre de Sénateur, une grande charge: ſi quelqu'un, le temps paſſé, eût pris le ſoin des vivres du peuple, par une chere année, on le tenoit pour un grand perſonnage: y a-t-il à préſent Office plus abject? Car, comme nous avons dit ci-devant, cela qui n'a, de ſoi ni de ſa nature, aucune dignité ou honneur qui lui ſoit propre, ains ſeulement par opinion de ceux qui en uſent, tantôt reçoit ſplendeur, & puis tout ſoudain la perd. Donques ſi les Magiſtrats ne peuvent faire reſpecter les hommes, ſi, par la corruption des méchans qui les exercent, ils enlaidiſſent, ſi par ſucceſſion de temps, ils délaiſſent d'être honorables, ſi par l'opinion des perſonnes ils aviliſſent; quelle grande beauté y a-t-il que l'on puiſſe deſirer s'ils n'en ont aucune d'eux-mêmes, & s'ils n'en peuvent apporter à ceux qui les poſſédent?

METRE III. du quatriéme Livre.

Les légers vaiſſaux
D'Ulyſſe le Sage,
Errans ſur les eaux,
Après grand voyage,
Par un long orage
Ont été pouſſés,
Le long du rivage,
Rompus & froiſſés.
Celle qu'on diſoit
Avoir pris naiſſance
Du Soleil, faiſoit
Là ſa demeurance,
Qui eut la ſcience
De ſi bien charmer,
Qu'elle avoit puiſſance
Les corps transformer;
Et point n'ignoroit
Des herbes l'uſage,
Qu'elle preſſuroit
En certain breuvage,
Changeant le viſage
Des nouveaux venus,
En forme ſauvage,
Etant inconnus.
L'un d'eux tout ſoudain
D'un bouc prend la forme;
L'autre en Africain
Lion ſe transforme;
L'autre ſe difforme
De la peau d'un loup;
L'autre, tigre énorme
Devient tout à coup.
Mais l'Arcadien
Print pitié d'Ulyſſe,
L'oſtant du lien
Et venin de Circe,
Qui ſe coule & gliſſe
Dans ces gens domptés.
Par le maléfice
Des jus enchantés.
En pourceaux changés,
De gland ſe repaiſſent,

Touſiours enfangés,
Cérès méconnoiſſent,
Tant la forme laiſſent
De leurs premiers corps,
Que plus n'apparoiſſent
Hommes au dehors.
Mais parmy le cueur,
Au-dedans ancrée,
Eſt quelque vigueur,
Encor reſſerrée,
Et eſt demeurée
Franche du poiſon,
L'âme remparée
D'humaine raiſon.
O que tel ſçavoir
A peu d'efficace,
De qui le pouvoir
Les corps ſeuls efface!
L'eſprit en ſa place
Immué ſe plaint
Du mal que luy braſſe
Le corps en ce point.
Las! les vices ont
Bien plus de puiſſance,
Qui au corps ne font
Seulement offenſe;
Mais telle nuyſance
Font de leur venin,
Qu'ils oſtent l'uſance
De raiſon en fin.

En la quatriéme Proſe du quatriéme Livre.

Les hommes vicieux retiennent la forme du corps humain; ils ſe muent & changent néanmoins en bêtes, quant à la qualité de l'ame, &c. Si la méchanceté rend les hommes miſérables, il faut conclure que tant plus le méchant vit, plus il eſt miſérable. Or, ſi nous avons vraiment conclu des misères & infortunes, que tant plus le mal dure long-temps, & plus il eſt grand: il faut croire que la misère eſt infinie, qui eſt éternelle, &c. Celui qui trouve une concluſion mal-aiſée à accorder, il faut, ou qu'il montre que l'une des propoſitions, devant dite, ſoit fauſſe, ou qu'il prouve que la conjonction des propoſitions n'a point aſſez d'efficace ni de force, pour aſſez néceſſairement conclure. Car les choſes devant dites, confeſſées & avouées, il n'y a point d'occaſion d'impugner & débatre la concluſion qui en réſulte, &c. Mais, je vous prie, dites-moi une choſe, après la diſſolution de l'ame & du corps, y a-t-il quelques peines & tourmens réſervés aux ames? Oui vraiment (dit Philoſophie) & quelques-unes ſont cruellement affligées, pour les punir, & les autres ſont plus doucement traitées, pour les purger; mais mon intention n'eſt pas de diſputer à cette heure de ces choſes-là, &c. Celui qui fait injure, ſemble plus miſérable, que celui à qui elle elle eſt faite, & l'injure à qui qu'elle ſoit faite, n'eſt pas la misère de celui qui la reçoit, mais de qui la fait, &c.]

MAMBRIANO [1] ROSEO. Le Parangon de vertu, pour l'Inſtitution de tous Princes, Potentats & Seigneurs Chrétiens, contenant en ſommaire les Hiſtoires Hébraïques, Grecques, Latines, antiques & modernes faiſant à ce propos; pris de

l'Italien de Membrin de la Roſe, & mis en François; imprimé à Paris, *in*-8°. par Eſtienne Groulleau, 1549.

[a] Du Verdier devoit écrire MAMBRINO, & peut-être l'avoit-il écrit, comme le mot MAMBRIN, dont il ſe ſert, le fait préſumer. Cet Auteur étoit de Fabriano, dans la Marche d'Ancone *. (M. DE LA MONNOYE).

* Il fut un des Continuateurs de *L'Hiſtoire du Monde* écrite en Italien par *Tarcagnota*, dont la meilleure Edition eſt celle de 1598, à Veniſe, chez les Juntes, en 5 vol. *in*-4°. Les trois premiers volumes ſont de *Tarcagnota*, le quatrième de *Mambrino Roſeo*, depuis l'an 1518, juſqu'à l'an 1559, & le cinquième de *Barth. Dionigi da Fano*, depuis 1559, juſqu'en 1582.

MAMMES GISSÉ, de Langres, a fait Tariffe & concordance des poids de vingt-deux Provinces, les plus pratiqués au temps préſent, par les Marchands François, Allemands & pluſieurs autres; avec les comptes & rencontres qui enſeignent à combien revient toute qualité de chacune marchandiſe, ſoit en poids ou en nombre; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Charles Peſnot, 1571.

MANAULD ENGALFRED, Médecin d'Arles, a écrit le Manuel Calendrier, par lequel eſt facile ſavoir le lieu & cours du Soleil & de la Lune; enſemble les Fêtes fixes ou mobiles, en l'Egliſe Romaine célébrées; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1548 *.

* Ce nom eſt l'Anagramme de ces trois mots, ANDRÉ UGEL, Flamand.

MANUEL PALEOLOGUE [1]. Cent Préceptes Royaux de l'Empereur Manuel Paléologue, à Jean Paléologue, ſon fils & Succeſſeur en l'Empire Grec; avec une Deſcription du Printemps: & Propos que tint Tamerlan, à Bajazet, après l'avoir vaincu; repréſentés par le même Empereur: le tout traduit en François; imprimé à Paris, *in*-16. par Gilles Beys, 1582.

[1] Cet Empereur, après avoir tenu l'Empire trente-cinq ans, le remit, en 1419, à Jean Paléologue, ſon fils; &, s'étant fait Religieux, mourut l'an 1425. Son Ouvrage fut, en 1578, imprimé à Bâle, *in*-8°. en Grec, avec la Traduction Latine de Jean Leunclaw, à côté. Le titre de ce Livre eſt: *Imp. Caſ. Manuelis Paleologi Præcepta Educationis Regiæ, ad Joannem filium.* (M. DE LA MONNOYE).

Au Précepte 74.

[Être retenu, eſt autant beau, comme c'eſt un grand mal, d'être inconſidéré. Car pluſieurs ſe ſont endommagés eux-mêmes, non tant par leur fainéantiſe, que par inconſidération, prenant le mal pour le bien. C'eſt ce que l'on dit que les vices ſont attachés aux vertus: & s'y trouve je ne ſais quelle reſſemblance, des uns aux autres. Auſſi n'eſt-il pas autrement difficile d'être trompé, à qui n'y eſt attentif. Vous en trouverez pluſieurs pleins de vaine gloire, leſquels, au lieu de la vertu, ont embraſſé le vice qui lui reſſembloit. J'ai vu une extrême avarice, être nommée ménagerie: & la colère, être tenue pour magnanimité & une infinité d'autres ſemblables. C'eſt pourquoi il faut uſer d'une grande vigilance, pour nous exempter d'une telle impoſture. Car comme il n'y a rien plus profitable aux jeunes, que de s'employer ſérieuſement à l'étude des bonnes choſes: auſſi au contraire n'y a-t-il rien qui nuiſe davantage que l'incurioſité. Et quant à celui qui eſt adonné au ſommeil, qui ſe plaît à coucher mollement, & vivre en oiſiveté, il perdra facilement, & en beaucoup de façons, comme je penſe, ce qui lui aura été acquis, poſſible par le travail de ſon pere, ou qui lui ſera échu caſuellement, d'une part: & n'amaſſera rien du du tout, de ce d'où il n'a encore été jouiſſant, d'autre.]

MARC (SAINT) Évangéliſte *. Le Saint Évangile de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, ſelon ſaint Marc, *au nouveau Teſtament.*

* S. Marc, Fondateur de l'Egliſe d'Alexandrie, Diſciple & interprète de S. Pierre, ſelon S. Jérôme, écrivit ſon Evangile, en Grec, l'an de l'Ère Chrétienne 43. Voilà l'opinion la plus commune. D'autres penſent qu'il écrivit en Latin. On n'en doute pas à Veniſe, où l'on croit poſſéder le Manuſcrit Original de S. Marc. Voyez ce qui en eſt dit dans la *Deſcription Hiſtor. & Crit. de l'Italie* de M. l'Abbé Richard, Tom. II, pag. 273, Edit. de 1769. Il eſt cependant plus probable qu'il a écrit en Grec. Cette langue étoit ſi familière à Rome, que les femmes mêmes le parloient, ou au moins l'entendoient. S. Marc raconte à-peu-près les mêmes choſes que S. Matthieu, & S. Auguſtin l'appelle *Matthæi Abbreviator.* Il établit l'Egliſe d'Alexandrie, & lui donna d'abord un grand éclat, par la régularité de ſes exemples & l'exacte diſcipline qu'il y fit obſerver. Les Ménologes Grecs & les Martyrologes Latins s'accordent à dire qu'il fut arrêté à l'Autel, où il offroit le ſaint Sacrifice, & qu'il fut martyriſé.

MARC ANTONIN *. Inſtitution de la vie humaine, dreſſée par Marc Antonin, Philoſophe, Empereur Romain, ou douze Livres de ſa vie, traduits de Latin, par Pardoux du Prat, qui a mis

mis de belles Annotations en marge; imprimée à Lyon, *in*-8°. par la Veuve Gabriel Cotier, 1570.

* Cet excellent Prince naquit l'an 121 de Jeſus-Chriſt, & mourut à Sirmich, en Pannonie, en faiſant la guerre aux Marcomans, l'an 180, âgé de cinquante-neuf ans, dont il en avoit régné dix-neuf. Ses *douze Livres de Réflexions* ſont, de tous les Ecrits de l'Antiquité profane, ceux qui approchent le plus de la pureté de la Morale de l'Evangile. Les Penſées Morales qu'il nous a laiſſées, ne ſont pas reconnoiſſables dans le François de Pardoux du Prat; il les faut lire dans la Traduction de M. & de Madame Dacier, où elles ſont beaucoup plus agréables pour le ſtyle, que dans l'Original. M. Joly, Avocat au Parlement, en a donné une nouvelle Traduction, en 1742, *Paris*, & il a diſpoſé les Réflexions de Marc-Aurèle, ſelon l'ordre des matières. Il vient d'en annoncer une Edition nouvelle.

MARC ANTOINE DU MURET, Juriſconſulte, natif de Lymoges, maintenant Prêtre, Citoyen de Rome, & lequel y eſt (j'oſe dire) une lumière de notre ſiécle en éloquence, a fait de doctes Commentaires ſur le premier Livre des Amours de Pierre de Ronſard; imprimés à Paris, *in*-4°. & *in*-16. par pluſieurs fois, chez Gabriel Buon. Il a écrit auſſi Chanſons ſpirituelles, en nombre dix neuf, que Claude Goudimel a miſes en muſique, à quatre parties; imprimées à Paris, par Nicolas du Chemin, 1555. Oraiſon ou Harangue pour Antoine & Jeanne, Roi & Roine de Navarre, Duc & Ducheſſe de Vendôme, au Pape Pie IV; imprimée à Lyon, par Michel Jove, 1561. Oraiſon prononcée en Latin, devant le Pape Grégoire XIII, touchant la punition des Chefs des Hérétiques rebelles, miſe en François par le même Muret; & imprimée à Lyon, par Benoiſt Rigaud, 1573. Oraiſon pour Henri III du nom, Roi de France & de Pologne, prononcée en Latin, pardevant notre Saint Pere le Pape, & par lui-même miſe en François; imprimée à Paris, *in*-4°. par Federic Morel, 1576. *M. Anton. Mureti Hymnorum ſacrorum Liber. Ejuſdem alia quædam Poëmatia. Romæ apud Georg. Ferrarium, 1581. Ejus Latina ſcripta vide apud Geſn.* [1].

[1] Les mots Latins par où du Verdier finit cet Article, lorſqu'il dit, *Vide apud Geſnerum*, ne doivent pas être pris à la lettre, mais entendus, comme s'il y avoit, *Vide apud Geſneri Continuatores*, parce que Geſner, dont la Biblio-

TAYLOR INST. OXFORD

thèque fut imprimée en 1545, n'y a fait, ni pu faire aucune mention de Muret, dont alors il n'avoit encore rien paru. —Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot MARC-ANTOINE DU MURET, Tom. II, pag. 74 & ſuiv. (M. DE LA MONNOYE).

MARC ANTOINE PREBONNEAUX, Lymoſin, a écrit Traité ſur la Réfutation des abus, mis en avant par Roch le Baillif, ſurnommé la Riviere, ſur l'Art ſigné & Phyſionomie Herbaire, par lequel eſt montré combien eſt grande l'erreur qu'il introduit en la connoiſſance des plantes & de leurs facultés; imprimé à Paris, *in*-8°. par Gilles Gourbin, 1579.

MARC ANT. ZIMARA [r]. Les Problêmes de Marc Ant. Zimara.

[r] Il étoit de San-Pietro, *in Galatina*, dans la terre d'Otrante, Profeſſeur en Philoſophie à Naples, grand Péripatéticien, contemporain de Niphus, mais enchériſſant de beaucoup ſur lui dans la barbarie du ſtyle. (M. DE LA MONNOYE).

MARC CLAUDE DE BUTET, Savoiſien, a écrit deux Livres de ſes vers; le premier contenant vingt-cinq Odes, & le ſecond trente-une Odes; avec ſon Amalthée, Œuvre de cent vingt-huit Sonnets, imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel Fezandat, 1560. L'Amalthée augmentée de beaucoup de Sonnets, & imprimée à Lyon. Il promet le troiſiéme Livre de ſes vers, où il loue la vertu des plus illuſtres perſonnes de ſon pays. Il a auſſi prêt à mettre en lumière, Job, Œuvre Héroïque & grave *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 78 & 79.

En l'Ode quinziéme, du premier Livre, imitée d'Horace.

[Tous les maux, toute la misère,
Du Pactol tout l'or fluctueux,
En la fortune moins proſpère,
Ne ſont puiſſans aſſez, pour faire
Abaiſſer un cœur vertueux.
Non des citoyens la menace
Irez comme un torrent émeu,
Ny d'un cruel Tyran la face,
Fiſt-il rougir & mettre en place
Le Taureau d'airain ſur un feu.
Deuſt le ciel, dès la haute cime,
Son grand bâtiment ruiner,

Si bien remparé il s'anime,
Qu'un tant épouvantable abyſme
Le frapperoit, ſans l'étonner.
En tous dangers, contre la chance
De fortune, il peut ſe fermer,
Comme un rocher, que le vent tence,
Quand ſur luy, d'un grand hurt, s'élance
La vague, rage de la mer.

En l'Ode XX.

Tantoſt le renouveau plaiſant
Un eſté couppe-bled nous donne,
Et ſoudain que l'eſté cuiſant
A fait place au vineux Automne,
L'Hyver recourt : ainſi l'heure nous meine,
De jour en jour, à notre mort certaine.

En la ſixiéme Ode du ſecond Livre.

Ce que ton ſort te donne,
Te faſſe tout content ;
Si fortune n'eſt bonne,
Ne te vas tourmentant ;
Ne crains la dernière heure,
Qui nous traîne au trépas :
Combien que le corps meure,
La vertu ne meurt pas.

En l'Ode II.

La nature à tous donne une commune loy ;
Un pouvre crocheteur & un ſuperbe Roi,
Naiſſans, n'apportent rien ; &, quand ils s'en iront,
Rien ils n'emporteront.

Tous nous faudra franchir un paſſage ſemblable,
Tous nous faudra paſſer l'onde non repaſſable,
Voir Syſiphe & Tantal, & la punition
De l'orgueil d'Ixion.

Tandis que les trois Sœurs tireront notre vie,
Loin de l'ambition, loin de la pâle envie,
Vivons nets de péché, &c.

En l'Ode quatorziéme.

L'or fait qu'ores l'avare mère
Vend ſa fille aux ſales Amours ;
L'or fait que l'enfant, de ſon père
Cherche la mort, avant ſes jours ;
L'or fait dans une riche bouche
Entrer le venin trahiſſant ;
L'or fait étrangler dans ſa couche,
Sans cauſe juſte, l'innocent ;
Par or s'achetent les offices,
Pour détruire un pauvre ſouffrant ;
Et ſe vendent les bénéfices,
Comme meubles, au plus offrant.
Par or les honneurs on achete ;
Sans or tu n'auras jamais bien ;
Sans or, en ta juſte querelle,
Ton Advocat ne dira rien.

Bref, mon Lambert, l'or tout maiſtriſe, *Chacun veut l'or, chacun le priſe,*
Maintenant l'or eſt adoré; *Voicy un vray ſiècle doré.*

En l'Amalthée Sonnet.

Du ſuprême puiſſant la prudence éternelle,
A l'image de ſoy, enſouffla la raiſon
Dans ce terreſtre corps, bâti pour ſa maiſon,
Pour eſtre reconnue en l'œuvre univerſelle.
Mais ce traiſtre mutin, à ſon Roi infidelle,
Touſiours nous va cherchant la mort, & la poiſon,
S'efforçant captiver en ſon orde priſon
Par folles voluptés, la belle ame immortelle.
Hé Dieu! Hé Dieu! qu'en ſoy lhomme a de grands diſcors!
L'eſprit, genre divin, tâche à dompter ce corps,
Qui rompant le dur frein, en vains plaiſirs veut vivre;
Il croupit tout en terre, & l'autre eſt deſireux
S'en retourner au Ciel. O eſprit généreux,
Heureux, ſur tous heureux, qui conſtant te peut ſuivre!]

MARC PAUL VENITIEN [1]. La Deſcription Géographique des Provinces & Villes plus fameuſes de l'Inde Orientale, Mœurs, Loix, & Coutumes des Habitans d'icelles; mêmement de ce qui eſt ſous la domination du grand Cham, Empereur des Tartares: écrite en Latin par Marc Paulo, Gentilhomme Vénitien, & traduite en François par F. G. L. imprimée à Paris, *in*-4°. par Eſtienne Groulleau, 1556.

[1] Il écrivit en Italien, vers la fin du treizième ſiècle, la relation de ſes voyages, laquelle, d'Italien, ayant été miſe en Latin, a depuis été traduite de Latin en François *. (M. DE LA MONNOYE).

* Marco Paolo, fils de Nicolo Paolo, noble Vénitien, vivoit vers l'an 1272. Il voyagea dans la Sirie, la Perſe & les Indes, & publia un Livre *de Regionibus Orientalibus*, imprimé avec les Voyages de Jean Mandeville. Voyez ſur ſes Voyages, & ceux de Nicolas ſon père, les *Mém. de l'Académie des Inſcriptions*, Tom. XVII, pag. 130.

MARC [1] Tulles CICERON *. *Voyez* Laurens de Premierfait; David Miffant, Antoine Macaut, Eſtienne Dolet, Eſtienne le Blanc, Jean Colin, Robert du Souchey, Loys Meigret, Blaiſe de Vigenere, Guy le Fevre.

[1] Le Catalogue ſouvent allégué des Livres de Madame la Princeſſe,

rapporte, pag. 13, une ancienne verſion manuſcrite, par Jean de Frenver, des *Livres de l'Amitié, de la Vieilleſſe & des Offices.* Du Verdier, qui n'a point connu ce Traducteur, indique ici ceux qu'il a connus. La Traduction la plus ample, qui, dans le ſiècle dernier, ait été faite des Ouvrages de Cicéron, eſt celle de du Ryer. Il en a paru d'autres depuis ce temps, plus ou moins étendues, de MM. *d'Ablancourt, Patru, Giry, Caſſagnes, Saint-Réal, du Bois, Regnier des Marais, Montgault, Morabin, Maſſon, d'Olivet, le Préſident Bouhier*, &c. auxquelles le public éclairé a bien ſu rendre le témoignage de l'eſtime qui leur eſt dûe. Cicéron eſt mort 43 ans avant la venue de Jeſus-Chriſt. (M. DE LA MONNOYE).

* Nous ne nous arrêterons pas à parler ici des circonſtances de la vie & de la mort de ce célèbre Orateur, ſi connu par ſes Ouvrages, & par tout ce que l'on a écrit à ſon ſujet; nous nous contenterons de rapporter ce que dit S. Jérôme, en deux mots, ſur l'idée que l'on doit ſe faire du mérite de Cicéron : *Demoſthenes Ciceroni præripuit ne primus eſſet, Cicero Demoſthenì ne ſolus.* Les détracteurs de Cicéron ſont moins connus. Nous en allons dire quelque choſe. L'Orateur Calvus, ſon contemporain, le regardoit comme un Harangueur avantageux & ſans force. Aſinius Pollion, autre Orateur de quelque mérite, fit tout ce qu'il put pour obſcurcir la gloire de Cicéron par ſes critiques amères. Aſinius Gallus, fils de Pollion, donnoit hautement la préférence à ſon père ſur l'Orateur Romain. Sénèque le Philoſophe, dont le ſtyle étoit ſi oppoſé à l'élégance noble & majeſtueuſe de Cicéron, regardoit ſa manière comme lâche, embarraſſée, traînante & monotone, finiſſant toujours par les mêmes nombres. L'Empereur Adrien, qui ſe piquoit d'être Orateur & Poëte, préféroit Caton à Cicéron; ſans doute qu'il avoit des raiſons perſonnelles, pour porter un pareil jugement. On peut juger de ſon goût par les efforts qu'il fit, pour faire ſubſtituer dans les Ecoles, à la lecture d'Homère, celle d'un certain *Antimaque*, Poëte Grec, contemporain de Platon, ſi obſcur dans ſes compoſitions, que ſes auditeurs l'abandonnoient, dès qu'il commençoit à parler. Les plus célèbres Ecrivains doivent ſe conſoler des critiques, ſouvent injuſtes, que l'on fait de leurs Ouvrages, en voyant que Cicéron lui-même eut pour détracteurs, des Auteurs qui ne manquoient pas de mérite, mais que la jalouſie ſeule portoit à le déprimer autant qu'ils le pouvoient. C'eſt ainſi que de nos jours les détracteurs des Boſſuet, des Corneille, des Boileau, des Jean-Baptiſte Rouſſeau, cherchent à anéantir la gloire de ces grands hommes.

MARC VALERE MARTIAL *. Epigrammes imitées de Martial par Marot, par Jean de la Geſſe, & autres Poëtes François [1].

* *MARCUS VALERIUS MARTIALIS* naquit à Bilbilis, ancienne Ville d'Eſpagne, dont on voit aujourd'hui les ruines auprès de Calatayud, en Arragon. Il étoit de l'Ordre des Chevaliers. Il vint à Rome à l'âge de vingt-un

ans, plût par ſes talens aux Empereurs Tite & Domitien, qui l'élevèrent aux honneurs civils, à la Préture ; ſe voyant négligé ſous Trajan, il ſe retira en Eſpagne, où il mourut âgé d'environ ſoixante-deux ans, l'an de Jeſus-Chriſt 112, ou à peu près. — Pline le jeune portoit de lui ce jugement : *Fuit ingenioſus, acutus, acer, & qui plurimùm in ſcribendo & ſalis haberet & fellis, neque candoris minùs.* Epiſt. 21, Lib. III ad Elſevir. Perſonne n'a mieux jugé que lui-même de ſes Ouvrages, lorſqu'il a dit : *Sunt bona, ſunt quædam mediocria, ſunt mala plura.*

[1] L'Abbé de Marolles a donné en proſe une verſion fort inſipide des Epigrammes de Martial. Coſtar en a paraphraſé quelques-unes, auſſi en proſe, avec plus de ſuccès. En mon particulier, j'en ai choiſi quelque 200, que j'ai miſes en vers *, ne prenant que la penſée du Poëte, ſans m'attacher à la lettre. (M. DE LA MONNOYE).

* Elles ont été imprimées dans l'Edition des Œuvres de M. de la Monnoye, de 1770, *in*-4°. 2 vol. & *in*-8°. 3 vol. à la Haye, ou plutôt à Paris.

MARC VITRUVE POLLION [1]. Architecture. Voy. JEAN GARDET.

[1] Cet habile Architecte vivoit du temps de l'Empereur Auguſte. L'Abrégé, que Jean Gardet, aidé de Dominique Bertin, fit, en 1567, de Vitruve, peut avoir ſervi d'exemple à Claude Perrault, de faire un Abrégé des dix Livres du même Auteur, après en avoir donné la Traduction entière, imprimée, pour la première fois, en 1673 ; &, pour la ſeconde, en 1684. Deſpréaux, qui n'aimoit pas les Perraults, a voulu, dans ſa dixième Réflexion ſur Longin, rabaiſſer le mérite de cette Traduction, qu'un plus redoutable adverſaire, Adrien Auzout, homme très-habile en Architecture, mort au mois de Juin, à Rome, 1691, menaçoit d'une forte critique, qui n'a pourtant point paru. (M. DE LA MONNOYE)

MARCEL DONAT [1]. Traité de la Vertu de la Racine nouvelle de Mechioacan, &c. Voyez PIERRE TOLET.

[1] C'eſt un Médecin de Mantoue, qui, en 1569, y fit imprimer, *in*-4°. un Traité *de Radice purgante, quam Mechiocan vocant*, traduit, l'an 1572, par Pierre Tolet, dont nous avons parlé dans les notes ſur La Croix du Maine, au mot PIERRE TOLET, Tom. II, pag. 330. Je dirai ici ſeulement, touchant cette plante, qu'elle naît dans la Galice-Neuve, Province de l'Amérique Septentrionale, & qu'elle n'a été appelée *Mechoacan*, que parce que les peuples de la Province de ce nom en ayant reconnu la vertu, en ont uſé les premiers. —Voy. les notes ſur la Préface de Du Verdier, Tom. III, p. xxxvij. (M. DE LA MONNOYE).

MARCELLUS PALINGENIUS [1]. Recueil de pluſieurs

Diſcours tirés du Zodiaque de la vie *; de Marcellus Palingenius, Médecin du Duc de Ferrare, & traduits en vers François par Scévole de ſainte Marthe.

[1] J'ai remarqué ſur Baillet, pag. 343 du 4e volume, Art. 1259, que le titre de l'Ouvrage de Palingène devoit être ainſi ponctué, *Marcelli Palingenii Stellati, Poëtæ doctiſſimi, Zodiacus vitæ*, où le nom de *Stellatus* ne lui eſt pas donné par rapport aux Etoiles du Zodiaque, comme l'a cru Baillet, mais parce qu'il étoit né à la Stellada, dans le voiſinage de Ferrare. On reconnoît par les derniers vers de ſon neuvième Livre, qu'il travailloit, en 1530, à ſon Poëme. Les médiſances qu'il y répandit contre les Moines, les Prêtres, & les Papes mêmes, furent cauſe qu'on déterra ſon cadavre, & qu'on le brûla. Poſtel, dans ſon Livre *de Rationibus Spiritûs Sancti*, au lieu de *Palingenius*, écrit toujours *Palingeneſius*. Comme ce Livre de Poſtel eſt rare, & que le jugement qu'il y porte de Palingène, Chap. 4 du Liv. I de l'Ouvrage, eſt curieux, je le rapporterai ici tout au long: *De Palingeneſio certè pudet dicere, quum alioquì ſit omni humanarum rerum cognitione inſtructiſſimus; verum unà Lucretium, Chriſtum & Lutherum videtur velle confundere & probare. Ait mundum non eſſe hominis causâ factum, eſſeque in errore qui id dicat. Imò eſt in maximo qui contra id aſſerat.* On peut encore, touchant Palingène, voir *Delrio*, 2. *Diſquiſ. Mag. Quæſt.* 2. Mais, une choſe à ne pas omettre, c'eſt qu'on a depuis peu découvert que *Marcello Palingenio* n'étoit que l'Anagramme de *Pier-Angelo Mançoli*, véritable nom de l'Auteur du *Zodiaque de la vie humaine.* (M. DE LA MONNOYE).

* C'eſt à M. *Facciolati*, ſavant de Padoue, qu'on eſt redevable de la découverte du vrai nom de Palingène. Il en fit part à M. Heumann, dans une lettre qu'il lui écrivit, en 1725. (Voy. Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 54.) Scévole de Sainte-Marthe avoit traduit, ou imité pluſieurs morceaux du Poëme de Palingène; & ces Eſſais parurent dans les Œuvres de Sainte-Marthe, publiées, en 1571, *in*-8°. Ils empêchèrent *Jean Avril* de continuer de traduire ce Poëme, & même d'en publier les deux premiers Livres, qu'il avoit déjà traduits. (Voy. *LA CROIX DU MAINE*, Tom I, pag. 445, à l'Article de JEAN AVRIL, & la note de M. de la Monnoye). M. de Rivière, Conſeiller au Parlement de Rennes, fut plus hardi, & publia à Paris, en 1619, *in*-8°. en vers François, le *Zodiaque de la vie humaine*, plutôt imité que traduit, & ſes vers ne ſont guère ſupportables aujourd'hui, malgré les grands éloges qu'on leur donna, quand ils parurent. Enfin M. de la Monnerie en publia une Traduction en proſe, à la Haye, en 1732, *in*-8°. & une nouvelle, *revue, corrigée, augmentée de Notes Hiſtoriques, Critiques, Politiques, Morales, & ſur autres grandes Sciences, in*-12. 2 vol. Cette Traduction eſt mauvaiſe. Au reſte, les Notes Alchimiques, dont M. de la Monnerie a enrichi ſa verſion, peuvent rendre

ſon Ouvrage intéreſſant pour les perſonnes qui s'occupent de l'Alchimie, & qui y trouvent des attraits.

MARCHEBRUSC, Gentilhomme de Poitou, vint habiter en Provence avec ſa mere, qui étoit la plus brave courtiſanne qui fut de longtemps en Provence, iſſue de la maiſon des Chabbots, noble & très-ancienne race de Poitiers, étoit ſavante & la plus fameuſe Poëte en langue Provençale, & ès autres vulgaires, autant qu'on eût pu deſirer : tenoit Cour d'Amour ouverte, en Avignon, où ſe trouvoient tous les Poëtes, Gentilshommes & Gentilsfemmes du pays, pour ouir les définitions des queſtions, & tenſons d'Amours qui y étoient propoſées & envoyées par les Seigneurs & Dames de toutes les marches & contrées de l'environ. Celui des Poëtes de ce temps, qui pouvoit recouvrer un Chant ou un Sonnet qu'elle eut fait, s'eſtimoit trop heureux: elle eut ce ſeul fils, nommé Marchebruſc, non moins bon Poëte que la mere, fut facile & doux en ſa poëſie : a fait un Traité intitulé *De la Natura d'Amour*, auquel il décrit parfaitement tous les abus d'amour, toutes ſes forces, ſes changemens, ſes effets incertains, toutes ſes imperfections, & tous les biens, & les maux qui en procédent. Le Monge des Iſles d'Or, tient que c'eſt la mere qui a fait & compoſé ce Traité : & que ce Poëte en a fait un autre intitulé *Las Taulas d'Amour*. La mere & le fils chantoient & fleuriſſoient en Avignon, du temps que Clément VI du nom, Pape, y préſidoit, qui fut preſque du même temps que Jehanne première du nom, fille d'un fils du Roi Robert, Roine de Naples, & Comteſſe de Provence, fit étrangler ſon mari Andréas, frere de Loys, Roi d'Hongrie, en l'an 1346. Aucuns ont écrit que les Sonnets que Pétrarque fit contre Rome, étoient faits contre la mere de ce Marchebruſc, qu'il a nommée *Roma, l'avara Babylonia, Malvagia, Nido di tradimento, fontana di dolore*, & pluſieurs autres paroles fort aigres. Le Monge de Montmajour l'a nommée *La Palharda d'Amor.*

MARGUERITE, très-illuſtre Roine de Navarre, ſœur du très-

très-Chrétien Roi, François I de ce nom, Ducheſſe d'Alençon, épouſe en ſeconde nôce de très-illuſtre Henri d'Albret, Roi de Navarre; au reſte Princeſſe qui a été ſouverainement parfaite en poëſie, docte en philoſophie, conſommée en l'Écriture ſainte, juſques à en rendre les plus ſavans émerveillés; a écrit, en ſa langue, autant doctement (ſelon que portoit le temps auquel elle vivoit) que les Grecs ou les Latins ont fait en la leur: de manière que tout homme de ſavoir & bon jugement, qui lira ſes Œuvres ſans ſavoir qui les a faites, ne les jugera être de la compoſition d'une femme, mais bien plutôt de quelque très-grave & très-profond Docteur. Car comme elle paſſoit toutes celles de ſon ſexe en vivacité d'eſprit, & avoit, en un corps féminin, un cœur héroïque & viril; ainſi employoit-elle le temps aux Arts, dignes de l'occupation des plus excellens hommes de ſon temps. Ses Œuvres poëtiques ont été ramaſſées & miſes enſemble après ſon décès, à la diligence de Simon Sylvius, dit de la Haye, ſon Valet-de-chambre, qui les a fait imprimer, en un volume, *in*-8°. à Lyon, par Jean de Tournes, 1547, ſous le titre ſuivant: Marguerites de la Marguerite des Princeſſes, très-illuſtre Roine de Navarre.

Ce qui y eſt contenu:

Le Miroir de l'Ame péchereſſe: Diſcord de l'eſprit & de la chair: Oraiſon de l'Ame fidèle à ſon Seigneur Dieu: autre Oraiſon à notre Seigneur Jeſus-Chriſt: Comédie de la Nativité de Jeſus-Chriſt, en laquelle ſont entreparleurs Joſeph, Marie, trois Hôtes, cinq Anges, Dieu, Sophron, Elpiſon, Nephale, Bergers; Philetine, Criſtilla, Dorothée, Bergeres, Sathan: Comédie de l'Adoration des trois Rois, à Jeſus-Chriſt; où ſont introduits, qui entreparlent, Dieu, Philoſophie, Tribulation, Intelligence Divine, Balthaſar, Melchior, Gaſpar, Inſpiration, les Serviteurs des Rois, Hérode, le Hérault d'Hérode, deux Docteurs: Marie, trois Anges, Dieu. Comédie des Innocens: Comédie du déſert: le Triomphe de l'Agneau: Complainte

pour un priſonnier : Chanſons ſpirituelles : la Fable des Satyres & Nymphes de Diane : 4 Epîtres au Roi ſon frère : Epîtres au Roi de Navarre : les 4 Dames & les 4 Gentilshommes : Comédie où ſont introduits deux filles, deux mariées, la vieille, le vieillard, & les quatre hommes : Farce de Trop, Prou, Peu, Moins : la Coche : l'Umbre : la Mort & Réſurrection d'Amour : Réponſe à la Chanſon *Je vous ſupplie entendez-moi* : Eclogue compoſée par très-Chrétienne Princeſſe Marguerite de France, Roine de Navarre, imprimée hors le volume de ſes Marguerites, à Pau, *in*-4°. par Jean de Vingles, 1552 ; les Bergers y introduits ſont nommés, Securus, premier Berger, Amariſſime Bergere, Agapi, ſecond Berger ; Paracleſis. Elle a écrit auſſi en proſe un Livre de Contes ou Nouvelles, auquel, ſe jouant ſur les actes de la vie humaine, elle a laiſſé ſi belles Inſtructions, qu'il n'y a celui qui n'y trouve matiere d'érudition : & ſi a (ſelon tout bon jugement) paſſé Boccace, ès beaux Diſcours qu'elle a faits ſur chacun de ces Contes : ainſi que dit Claude Gruget, qui l'a remis en ſon vrai ordre, & l'a fait imprimer à la ſeconde édition, ſous titre tel : l'Heptameron, ou Hiſtoire des Amans fortunés, des Nouvelles de très-illuſtre Princeſſe Marguerite, Roine de Navarre ; imprimé à Paris, *in*-4°. par Gilles Robinot, 1576 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot MARGUERITE DE VALOIS, Tom. II, pag. 84 & ſuiv.

En l'Oraiſon de l'Ame fidele, qui contient plus de 1500 vers.

[*Seigneur, duquel le ſiège ſont les Cieux ;*
Le marchepied, la terre & ces bas lieux,
Qui en tes bras enclos le firmament,
Qui es touſiours nouveau, antique & vieux,
Rien n'eſt caché au regard de tes yeux ;
Au fond du roc tu vois le diamant,
Au fond d'Enfer ton juſte jugement,
Au fond du Ciel ta majeſté reluire,
Au fond du cœur le couvert penſement,
Qui eſt celui qui te voudrait inſtruire ?
Plus qu'un éclair ton œil eſt importable,
Plus qu'un tonnerre eſt ta voix effroyable,

Plus qu'un grand vent ton eſprit nous étonne,
Plus que foudre eſt ton coup inévitable,
Plus que mort eſt ton ire épouvantable,
Plus que nul feu ton courroux peine donne:
Tu penſes, veux & fais, & ſi ordonnes
Ce qu'il te plaît; tuer, reſſuſciter,
Eſt en ta main, dont l'œuvre eſt toujours bonne;
Qui eſt le ſot qui penſe y réſiſter?
Plus qu'un Soleil, ton regard eſt luiſant;
Plus qu'un beau jour ton viſage eſt plaiſant,
Plus que roſée au cœur ton eſprit doux, &c.

Et un peu plus bas:

Seigneur, Cuider a voulu entreprendre
De ta hauteur ſens & puiſſance entendre,
Et deviſer de tes graces & biens;
Mais il auroit beſoin premier d'apprendre
Que c'eſt de lui, & dedans ſoi deſcendre;
Lors trouveroit que s'il eſt, il eſt Rien.
Rien que peut-il? moindre eſt que fange & fien;
Mais ſi ce Rien au vrai ſe cognoiſſoit,
Rien, & toi Tout, &c.

En l'Heptameron.

Punition, plus rigoureuſe que la mort, d'un mari envers ſa femme adultère.

Nouvelle XXXII.

Le Roi Charles VIII de ce nom envoya en Allemagne un Gentilhomme, nommé Bernage, Seigneur de Cyvré, près d'Amboiſe, lequel, pour faire bonne diligence, & avancer ſon chemin, n'épargnoit jour, ne nuit; enſorte qu'un ſoir bien tard, arriva au Château d'un Gentilhomme, où il demanda logis, ce qu'à grande peine peut avoir. Toutefois, quand le Gentilhomme entendit qu'il étoit ſerviteur d'un tel Roi, s'en alla au-devant de lui, & le pria de ne ſe mal contenter de la rudeſſe de ſes gens; car, à cauſe de quelques parens de ſa femme, qui lui vouloient mal, il étoit contraint tenir ſa maiſon ainſi fermée au ſoir. Ledit Bernage lui dit l'occaſion de ſa légation, en quoi le Gentilhomme s'offroit de faire tout ſervice, à lui poſſible, au Roi, ſon maître, & le mena dedans ſa maiſon, où il le logea & feſtoya honorablement. Et, étant heure de ſouper, le Gentilhomme le mena en une ſalle tendue de belle tapiſſerie; &, ainſi que la viande fut apportée ſur la table, vit ſortir de derrière la tapiſſerie une femme, la plus belle qu'il étoit poſſible de re-

garder ; mais elle avoit la tête toute tondue, le demeurant du corps habillé de noir, à l'Allemande. Après que le Gentilhomme eut lavé avec ledit Bernage, l'on apporta de l'eau à cette Dame, qui lava, & s'en alla ſeoir au bout de la table, ſans parler à nul, ni nul à elle. Le Seigneur de Bernage la regarda bien fort, & lui ſembla l'une des plus belles Dames qu'il eût jamais vue, ſinon qu'elle avoit le viſage bien pâle, & la contenance fort triſte. Après qu'elle eut un peu mangé, demanda à boire, ce que lui apporta un ſerviteur de céans, dedans un émerveillable vaiſſeau, car c'étoit la tête d'un mort, de laquelle les pertuis étoient bouchés d'argent, & ainſi but deux ou trois fois la Damoiſelle. Après qu'elle eut ſoupé & lavé les mains, fit une révérence au Seigneur de la maiſon, & s'en retourna derrière la tapiſſerie, ſans parler à perſonne. Bernage fut tant ébahi de voir choſe ſi étrange, qu'il en devint tout triſte & penſif. Le Gentilhomme, qui s'en apperçut, lui dit : Je vois bien que vous vous étonnez de ce qu'avez vu en cette table ; mais, vu l'honnêteté que j'ai trouvée en vous, je ne vous veux celer que c'eſt, afin que vous ne penſiez qu'il y ait en moi telle cruauté, ſans grande occaſion. Cette Dame, que vous voyez, eſt ma femme, laquelle j'ai plus aimée que jamais homme ne pourroit aimer la ſienne, tant que, pour l'épouſer, j'ai oublié toute crainte, enſorte que je l'amenai ici, malgré ſes parens. Elle auſſi me montroit tant de ſignes d'amour, que j'euſſe haſardé dix mille vies, pour la mettre céans à ſon aiſe & au mien, où nous avons vécu long-temps en tel repos & contentement, que je me tenois le plus heureux Gentilhomme de la Chrétienté. Mais, en un voyage que je fis, où mon honneur me contraignoit aller, elle oublia tant le ſien, ſa conſcience, & l'amour qu'elle avoit en moi, qu'elle fut amoureuſe d'un jeune Gentilhomme que j'avois nourri céans, dont, à mon retour, je m'en cuidai appercevoir. Si eſt-ce que l'amour, que lui portois, etoit ſi grande, que je ne me pouvois défier d'elle, juſqu'à ce que l'expérience m'ouvrît les yeux, & viſſe ce que je craignois plus que la mort. Parquoi l'amour que je lui portois fut convertie en fureur & déſeſpoir ; de ſorte que je la guettai de ſi près, qu'un jour, feignant aller dehors, je me cachai en la chambre où maintenant elle demeure, en laquelle, bientôt après mon partement, ſe retira, & y fit venir ce jeune Gentilhomme, lequel je vis entrer avec la privauté, qui n'appartient qu'à moi avoir à elle. Mais, quand je vis qu'il vouloit monter ſur le lit auprès d'elle, je ſailli dehors, & le pris entre ſes bras, où je le tuai. Et, pource que le crime de ma femme me ſembla ſi grand, que telle mort n'étoit ſuffiſante pour la punir, je lui ordonnai une peine, que je penſe qu'elle a plus déſagréable que la mort : c'eſt de l'enfermer en la chambre où elle ſe retiroit pour prendre ſes plus grands délices, & en la compagnie de celui qu'elle aimoit trop mieux que moi, auquel lieu je lui ai mis dedans une armoire tous les os de ſon ami, pendus, comme une choſe précieuſe, en un cabinet ; &, afin qu'elle n'en oublie la mémoire, en buvant & mangeant, lui fais ſervir à table tout devant moi, en lieu de coupe, la tête de ce méchant, à ce qu'elle voie

vivant, celui qu'elle fait ſon mortel ennemi par ſa faute, & mort, pour l'amour d'elle, celui duquel elle avoit préféré l'amitié à la mienne ; & ainſi elle voit à dîner & ſouper les deux choſes qui plus lui doivent déplaire, l'ennemi vivant, & l'ami mort, & tout par ſon péché. Au demeurant, je la traite comme moi, ſinon qu'elle va tondue ; car l'ornement des cheveux n'appartient à l'adultère, ne le voile à l'impudique, parquoi s'en va rafée, montrant qu'elle a perdu l'honneur, la chaſteté & pudicité. S'il vous plaît prendre la peine de la voir, je vous y menerai. Ce que fit volontiers Bernage, & deſcendirent en bas, & trouvèrent qu'elle étoit en une très-belle chambre, aſſiſe toute ſeule devant un feu. Le Gentilhomme tira un rideau qui etoit devant une grande armoire, où il vit pendus tous les os d'un homme mort. Bernage avoit grande envie de parler à la Dame ; mais, de peur du mari, il n'oſa. Ce Gentilhomme, qui s'en apperçut, lui dit : S'il vous plaît lui dire quelque choſe, vous verrez quelle phraſe & parole elle a. Bernage lui dit à l'heure, Madame, ſi votre patience eſt égale au tourment, je vous eſtime la plus heureuſe femme du monde. La Dame, ayant la larme à l'œil, avec une grace tant humble, qu'il n'étoit poſſible de plus, lui dit : Monſieur, je confeſſe ma faute être ſi grande, que tous les maux que le Seigneur de céans (lequel je ne ſuis digne de nommer mari) me ſauroit faire, ne me ſont rien, au prix du regret que j'ai de l'avoir offenſé ; &, en diſant cela, ſe print fort à plorer. Le Gentilhomme tira Bernage par le bras, & l'emmena. Le lendemain au matin s'en partit, pour aller faire la charge que le Roi lui avoit donnée. Toutefois, diſant adieu au Gentilhomme, ne ſe put tenir de lui dire : Monſieur, l'amour que je vous porte, & l'honneur & privauté que vous m'avez faite en votre maiſon, me contraignent vous dire qu'il me ſemble (vu la grande repentance de votre pauvre femme) que vous lui devez uſer de miſéricorde, & auſſi que vous êtes jeune, & n'avez nuls enfans, & ſeroit grand dommage de perdre une telle maiſon que la vôtre, & que ceux, qui ne vous aiment peut-être point, en fuſſent héritiers. Le Gentilhomme, qui avoit délibéré de ne parler jamais à ſa femme, penſa longuement au propos que lui tint le Seigneur de Bernage, & enfin connut qu'il lui diſoit vérité, & lui promit que, ſi elle perſévéroit en cette humilité, il en auroit quelquefois pitié. Ainſi s'en alla Bernage faire ſa charge. Et, quand il fut retourné devers le Roi, ſon maître, lui fit tout au long le conte, que le Prince trouva tel comme il diſoit ; &, entr'autres choſes, ayant parlé de la beauté de la Dame, envoya ſon Peintre, nommé Jean de Paris, pour lui rapporter au vif cette Dame, ce qu'il fit, après le conſentement de ſon mari, lequel, après longue pénitence, pour le deſir qu'il avoit d'avoir enfans, & par la pitié qu'il eut de ſa femme, qui, en ſi grande humilité, recevoit cette pénitence, la reprit avec ſoi, & en eut depuis beaucoup de beaux enfans. Mes Dames, ſi toutes celles à qui pareil cas, comme à elle, eſt advenu, buvoient en tels vaiſſeaux, j'aurois grand peur que beaucoup de coupes dorées fuſſent converties en têtes de morts. Dieu nous en veuille garder ; car, ſi ſa bonté ne nous retient, il

n'y a aucune d'entre vous qui ne puiſſe faire pis ; mais, ayant confiance en lui, il gardera celles qui confeſſent ne ſe pouvoir par elles-mêmes garder. Et celles, qui ſe confient en leurs forces & vertus, ſont en grand danger d'être tentées, juſqu'à confeſſer leur infirmité, & vous aſſure qu'il s'en ſont vues pluſieurs que l'orgueil a fait trebucher en tel cas, dont l'humilité ſauvoit celles que l'on eſtimoit les moins vertueuſes. Et dit le vieil proverbe que ce que Dieu garde, eſt bien gardé. Je trouve, dit Parlamente, cette punition autant raiſonnable, qu'il eſt poſſible ; car, tout ainſi que l'offenſe eſt pire que la mort, auſſi eſt la punition pire que la mort. Je ne ſuis pas de votre opinion, dit Emarſuitte, car j'aimerois mieux voir toute ma vie les os de tous mes ſerviteurs en mon cabinet, que de mourir pour eux, vu qu'il n'y a méfait, ne crime qui ne ſe puiſſe amender ; mais, après la mort, n'y a point d'amendement. Comment ſauriez-vous amender la honte, dit Longarine ? car vous ſavez que, quelque choſe que puiſſe faire une femme, après un tel méfait, ne ſauroit réparer ſon honneur. Je vous prie, dit Emarſuitte, dites-moi ſi la Madelaine n'a pas plus d'honneur maintenant entre les hommes, que ſa ſœur, qui étoit Vierge ? Je vous confeſſe, dit Longarine, qu'elle eſt louée entre nous de la grande amour qu'elle a portée à Jeſus-Chriſt, & de ſa grande pénitence ; mais ſi lui demeure-t-il le nom de pécheresſe. Je ne me ſoucie, dit Emarſuitte, quel nom les hommes me donnent ; mais, que Dieu me pardonne, & mon mari auſſi, il n'y a rien pourquoi je vouſiſſe mourir. Si cette Damoiſelle aimoit ſon mari, comme elle devoit (dit Dagoucin) je m'ébahis qu'elle ne mouroit de deuil, en regardant les os de celui, à qui, par ſon péché, elle avoit donné la mort. Comment, Dagoucin, dit Simontault, êtes-vous encore à ſavoir que les femmes n'ont amour, ni regret ? Oui, dit-il, car jamais je n'ai oſé tenter leur amour, de peur d'en trouver moins que je deſire. Vous vivez donc de foi & d'eſpérance, dit Nomerfide ? comme le pluvier du vent, vous êtes bien aiſé à nourrir. Je me contente, dit-il, de l'amour que je ſens en moi, & de l'eſpoir qu'il y a au cœur des Dames ; mais, ſi je le ſavois, comme j'eſpére, j'aurois ſi extrême contentement, que je ne le pourrois porter ſans mourir. Gardez-vous bien, dit Guebron, de la peſte, car de cette maladie-là je vous aſſure, &c. Mais je voudrois ſavoir à qui Mademoiſelle Oiſille donnera ſa voix. Je la donne, dit-elle, à Simontault, lequel, je ſais bien, n'épargnera perſonne. Autant vaut, dit-il, que vous mettiez auſſus que je ſuis un peu médiſant. Si ne lairrai-je à vous montrer que ceux, que l'on diſoit médiſans, ont dit vérité. Je crois, mes Dames, que vous n'êtes ſi ſottes de croire en toutes les nouvelles que l'on vous vient conter, quelque apparence qu'elles puiſſent avoir de ſainteté, ſi la preuve n'y eſt ſi grande, qu'elle ne puiſſe être remiſe en doute. Auſſi, ſous eſpèce de miracle, y a bien ſouvent des abus.]

MARGUERITE DE CAMBIS, Veuve du Seigneur & Baron d'Aygremont en Languedoc, a traduit d'Italien, Epître

du Seigneur Jean George Tryſſin, de la vie que doit tenir une Dame veuve; imprimée à Lyon, *in*-16. par Guillaume Roville, 1554. Epître Conſolatoire de l'exil, envoyée par Jean Boccace, au Seigneur Pino de Roſſi; imprimée à Lyon, *in*-16. par Guillaume Roville, 1556.

MARIE DE CLEVES [1]. L'Oraiſon & Remontrance de haute & puiſſante Dame Marie de Cleves, ſœur de très-haut & puiſſant Seigneur le Duc de Cleves & de Gueldres, faite au Roi d'Angleterre & à ſon Conſeil, traduite en François; imprimée à la Rivour, *in*-4°. par Nicole Paris, Imprimeur de Meſſire Jean de Luxembourg.

[1] Elle étoit fille de Clèves, Duc de Nevers, mort l'an 1561, & femme de Henri de Bourbon, premier du nom, Prince de Condé, mort l'an 1588. Elle mourut l'an 1586 *. (M. DE LA MONNOYE).

* M. de la Monnoye ſe trompe ſur quelques dates. François de Clèves, père de Marie, mourut le 15 Février 1562. Marie de Clèves, ſa fille, mariée au Prince de Condé, au mois de Juillet 1572, mourut en couches à Paris, le 30 Octobre 1574. Le Prince de Condé ſe remaria, le 16 Mars 1586, à Charlotte-Catherine de la Tremoille.

MARIE DE FRANCE, fut une Trouverre, laquelle ne portoit ce ſurnom, pource qu'elle fût du ſang des Rois; mais pource qu'elle étoit native de France, ainſi qu'elle dit:

Au finement de cet écrit,
Me nommerai par remembrance,
Marie ai nom, ſi ſuis de France.

Elle mit en vers François les Fables d'Eſope, moraliſées, qu'elle dit avoir tranſlatées d'Anglois en François.

Por l'amour au Comte Guillaume,
Le plus vaillant de ce Royaume.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. II, pag. 89.

MARIE DE ROMIEU, ſœur de Jaques de Romieu, ci-devant nommé. Les premiéres Œuvres poëtiques de Marie de Romieu de Vivarez, eſquelles ſe voit un Diſcours, que l'excellence de la

femme ſurpaſſe celle de l'homme * : ce qui lui ſera accordé ; imprimées à Paris, *in*-12. par Lucas Breyer, 1581.

* Marie de Romieu, Demoiſelle d'une famille noble du Vivarès, voulut prouver, dans ſon *Brief Diſcours*, en vers, *que l'excellence de la femme ſurpaſſe celle de l'homme*, ce qu'elle prouve, 1°. par la modeſtie, la candeur, la bonne foi, la douceur, qu'elle prétend être le partage des femmes ; 2°. par les faits d'armes, dans leſquels elles ont ſurpaſſé les Héros les plus célèbres ; 3°. par les exemples tirés de l'Hiſtoire Sacrée & Profane. Elle adreſſe ce petit Poëme à ſon frère, JACQUES DE ROMIEU, en réponſe à une Satire contre les femmes, qu'il avoit envoyée de Paris dans le Vivarès. Il le fit imprimer, & y joignit quelques autres pièces de ſa façon. Il annonçoit encore d'autres Poëſies de ſa ſœur, qui n'ont point vu le jour. —Voy. LA CROIX DU MAINE, à l'Article de MARIE DE ROMIEU, Tom. II, pag. 89, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbe Goujet, Tom. XIII, pag. 272.

MARIE DE STUART. La Harangue de très-illuſtre Princeſſe Marie de Stuart, Roine d'Eſcoſſe, Douairiere de France, par elle faite, & prononcée en l'Aſſemblée des États de ſon Royaume, tenus au mois de Mai 1563 ; imprimée à Reims, par Jean de Foigny. Méditation faite par la Roine d'Eſcoſſe, Douairiere de France, recueillie d'un Livre des Conſolations Divines, compoſé en Latin par l'Evêque de Roſſe, & miſe en rime Françoiſe ; imprimée à Paris, avec ledit Livre des Conſolations, *in*-8°. par Pierre l'Huillier, 1374 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 90.

MARIN BARLET *. Voyez aux Harangues Militaires de Belleforeſt & auſſi l'Hiſtoire de Caſtriot, dit Scanderbeg, traduite de ſon Latin.

* Il étoit de Scutari (*Scodrenſis*). Il compoſa en Latin l'Hiſtoire du Siége de cette Ville, imprimée, en 1504, à Veniſe, *in*-4°. & à Baſle, en 1556. Il écrivit auſſi, en la même langue, la *Vie de Scanderberg*, qui parut à Strasbourg, en 1537, *in-fol.* & à Francfort, en 1578. On prétend qu'il y en a eu une Édition plus ancienne, publiée à Rome, *in-fol.* ſans date. (Voy. *Biblioth. Cur.* de M. Clément, Tom. II, pag. 435.) Quelques Ecrivains l'ont confondu avec un autre Auteur, *Marin Becichemus*, qui étoit auſſi de *Scutari*, & qui fut Profeſſeur d'Eloquence à Breſſe, vers le ſeizième ſiècle. (Voyez CLÉMENT, *ibid.* & *Fabric. Biblioth. infim. Latinit.* Tom. I & V). La *Vie de Scanderberg*

Scanderberg, par Barlet, a été plusieurs fois traduite en François. — Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à l'Article JACQUES LAVARDIN, Tom. I, pag. 420 & 421.

MARIN LE FEVRE a traduit du Latin de Philippes Besanson, Docteur en Médecine, Traité en forme de Dialogue, des merveilleux Effets de deux admirables fontaines, en la forest d'Ardenne, & le moyen d'en user, en plusieurs maladies; imprimé à Paris, *in*-8°. par Pierre Cavellat, 1577.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. II, pag. 91.

MARIUS EQUICOLA [1]. Voyez MICHEL ROTÉ, GABRIEL CHAPUIS.

[1] Il s'est appelé, en Italien, *Mario Equicola d'Alveto*, parce qu'il étoit d'Alveto, ou Alvito, Bourg de l'Abruzze, pays qu'il croyoit faussement être celui des peuples nommés anciennement *Æquicoli*. Léandre Albert s'est par-là trompé, le faisant naître dans la Campagne de Rome, où il n'y a nul Bourg d'*Alveto*. Le Bandel parle souvent de *Mario* avec éloge, le nommant *Précepteur & Secrétaire de Madame la Marquise de Mantoue, Isabelle d'Est, Epouse de François de Gonzague, second du nom.* Jule Scaliger lui adressa, en 1517, une Elégie, contenue dans la partie de ses Poësies, intitulée *Lacryma*. Voy dans le Toppi (*Biblioth. Napolit.*) le Catalogue des Œuvres d'Equicola, parmi lesquelles n'est point rapportée l'Apologie Latine qu'il a faite de la Nation Françoise. Son Ouvrage le plus connu est celui *di Natura d'Amore*, que, dans l'Epître Dédicatoire à la Marquise de Gonzague, il dit avoir premièrement écrit en Latin. Equicola n'est pas mort avant 1524, puisque la treizième Lettre du Liv. VIII de celles de Celio Calcagnini lui est adressée, en date du 10 Janvier 1524. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XLI. (M. DE LA MONNOYE).

MARSILE FICIN, Philosophe, Médecin & Théologien trés-excellent *. De la triple Vie, &c. Voyez JEAN BEAU-FILS, GUY LE FEVRE. De la Religion Chrétienne, &c. chapitres trente-huit, traduits par Guy le Fevre. Commentaire sur le banquet de Platon, traduit par Symon Sylvius.

* Cet Auteur, Médecin, Prêtre & Chanoine de Florence, naquit dans cette Ville, le 19 Octobre 1433. Ce fut un grand Platonicien, qui, au jugement de Casaubon, a mieux entendu Platon, que n'a fait Jean de Serres, mais il l'a traduit dans un style désagréable. C'est sans doute pourquoi Marc Musurus, ami de Marsile Ficin, qu'il avoit consulté sur la Traduction,

au lieu de lui répondre ; versa sur la première page un cornet plein d'encre. Ce procédé engagea, dit-on, Marsile à recommencer son Ouvrage, & à le faire imprimer tel que nous l'avons. Il est, dit-on, plus exact pour le sens, mais moins élégant que de Serres. Marsile Ficin, en qualité de Médecin, avoit tant d'attention pour sa santé, qu'il changeoit de calottes plusieurs fois par heure ; mais ni ces précautions, ni la confiance qu'il avoit à l'Astrologie Judiciaire, ne poussèrent pas bien loin sa carrière. Il mourut à sa maison de campagne de Carregio, en 1499, âgé de soixante-six ans. —Voy. les Mém. de Niceron, Tom. V.

Au trente-cinquième chapitre du Livre de la Religion Chrétienne.

[Plusieurs choses confirment la doctrine de Christ, premièrement les prédictions des Sybilles & des Prophètes, puis après la sainteté & les miracles de Christ & des Chrétiens, & par-dessus encore cette merveilleuse profondeur & majesté, excédante toute commune façon de dire laquelle est reconnue en leur style, combien qu'aucuns au précédent fussent pescheurs rudes & grossiers, comme S. Pierre, S. Jaques, & S. Jean. Et, afin que je me taise de S. Paul, lequel, combien qu'avant sa conversion, il fût homme très-docte, toutefois depuis, en ses Epîtres, il s'élève de beaucoup par-dessus l'homme. Qu'est-il rien plus magnifique & auguste que les Epîtres de S. Pierre? Quoi plus vénérable que l'Epître de S. Jaques & de S. Jude? Que dirons-nous de l'Apocalypse de S. Jean, lequel Livre nous rapporte & représente la face du Ciel, & contient autant de Sacremens & Mystères, que de paroles. Qu'est-ce que de ses Epîtres, auxquelles, sans aucuns mots fardés, on goûte une douceur nectarée, & un sens tout divin? Quant à son Evangile, il semble avoir été écrit des mains de Dieu, non pas d'un homme. Et Amélie Platonique le lisant, jura, par Jupiter, que cet homme barbare, c'est-à-dire, Juif, avoit briévement compris tout ce que Platon & Héraclite avoient disputé de la raison divine, du principe & disposition des choses. Simplician récite qu'il a oui dire à un Platonique, que le commencement & préface de l'Evangile d'icelui devoit par-tout être écrit aux frontispices des Temples, en lettres dorées. En somme telle a été la vie de tous, quelle a été leur parole. Car, tout ainsi qu'en conversation, ils ont été très-débonnaires, aux dangers & aux labeurs très-forts & très-constans, aussi ont-ils été en parler humbles, & ensemble très-hauts. Telles alliances & conjonctions sont estimées des Philosophes surpasser la nature. Ainsi donc Christ, leur maître, ainsi qu'il avoit promis, a rendu ces pescheurs rustiques, pescheurs excellens des hommes. Et, ce qui est admirable, après qu'il fut monté au Ciel, de rudes & grossiers qu'ils étoient, par une soudaine inspiration venant du Ciel, il les enseigna d'une telle merveille, que soudain, devant tout le peuple, ils étoient faconds & savans en toutes langues & toutes doctrines. Ce qui est évidemment démontré ; parce qu'eux-mêmes ont enseigné plusieurs hommes doctes, & plusieurs excellens en sapience, ont librement soumis le col dessous leur joug

Hiérothée, Denis Aréopagite, & Juſtin, Platoniques (deſquels les écrits ſont remplis de toute ſapience) ont ſoutenu la croix de Chriſt enſemble avec les Apôtres. Davantage Pantene Stoïque, Quadrat, Agrippe, Ariſtide; Luc & Marc, Philoſophes; Tenas & Apollo, très-doctes en la loi Judaïque. Que dirai-je du ſage Ignace, diſciple de Chriſt, & Evêque d'Antioche, lequel, comme il étoit lié & détenu, & qu'on le menoit à Rome, pour être dévoré des bêtes, écrivit ſur le chemin pluſieurs Epîtres du Martyre & de la Doctrine Chrétienne, adreſſées aux Ephéſiens, aux Magnéſiens, aux Thraces, Smyrnéens, Philadelphiens, à Polycarpe, & aux Romains? Et, en l'Epître aux Romains, il dit: Depuis Syrie juſqu'à Rome je combats, pour être dévoré des bêtes. Cependant étant lié jour & nuit, je bataille avec dix Léopards, c'eſt-à-dire, avec dix Gendarmes, qui me gardent, auxquels, d'autant plus que je fais de bien, ils en ſont pires. Or leur iniquité me ſert de doctrine & d'érudition; mais pourtant je ne ſuis pas juſtifié à ma volonté, que je puiſſe jouir des bêtes qui me ſont préparées, leſquelles je prie qu'elles ſoient promptes & ſoudaines à ma mort, & que je les puiſſe allécher à me manger, de peur que j'ai qu'elles n'oſent toucher mon corps, ainſi que des autres Martyrs; que ſi elles ne veulent venir, je leur ferai force, afin que je ſois dévoré. Pardonnez-moi, mes enfans; je ſais ce qui m'eſt profitable. Je commence maintenant d'être diſciple. Jà n'avienne que je deſire aucune choſe de ce qu'on voit, ni de ce qu'on ne voit point, afin que je trouve Jeſus-Chriſt. Le feu, la croix, les bêtes, le briſement des os, la diviſion des membres, la moulure & le broyement de tout le corps, tous les tourmens inventés par l'art du Diable, viennent fondre ſur moi, pourvu que je jouiſſe de Jeſus-Chriſt. Voilà qu'il dit. Et comme il étoit jà condamné d'être jeté, & qu'il oyoit jà les Lions rugiſſans, d'une ardeur qu'il avoit de ſouffrir, il dit: Je ſerai moulu par les dents des Lions, afin que je devienne un pain net & monde. Polycarpe, auſſi Evêque de Smyrne, compagnon de S. Jean l'Evangéliſte, grand Docteur d'Aſie, étant prié par le Juge de dénier Jeſus, répondit qu'il ne pourroit renier celui auquel il avoit jà heureuſement ſervi par huitante & ſix ans. Parainſi étant tout embraſé de l'amour de Jeſus-Chriſt, il endura fort aiſément les flammes du feu, & la mort. Voilà que les Smyrnéens écrivirent de lui aux Egliſes de Pont. Et Juſtin le Platonique, auditeur des Apôtres, au Livre que, pour la défenſe de notre religion, il préſenta aux Juges Romains, après qu'il a fait le dénombrement de pluſieurs excellens Martyrs, prophétiſe qu'il ſeroit auſſi conſumé par martyre, par les embûches d'un certain Creſcent, Cynique, ou plutôt méchant, diſant ainſi: Et moi auſſi j'eſpére que je ſouffrirai embûches de quelqu'un de ceux auxquels pour la vérité, je réſiſte. J'eſpére, dis-je, que je ſerai frappé d'un bâton, ou d'une maſſue, voire; & ne fuſt-ce que de Creſcent, non amateur de ſageſſe, mais de vaine pompe. Ce qui advint ainſi, & Juſtin l'endura autant magnanimement, comme il l'avoit prévu manifeſtement. Même S. Jean l'Evangéliſte avoit prévu & prédit en la fin de ſon Evangile, qu'encore qu'il endurât des

tourmens extrêmes, il ne pourroit être mis à mort. Il avoit auſſi très-évidemment prédit en l'Apocalypſe, entre les autres calamités des Chrétiens, celle qui advint ſous l'Empereur Valérian, de laquelle Denis, Evêque d'Alexandrie, Martyr de ce temps-là, a dit : Il a été révélé à S. Jean de dire, & il lui a été donné une bouche parlante choſes grandes & blaſphêmes, & lui a été donnée puiſſance par l'eſpace de quarante-deux mois, & l'un & l'autre eſt accompli en Valérian. Voilà que dit S. Denis. Mais il convenoit, avant les autres Martyrs, de faire mention de Simon, couſin germain de Jeſus-Chriſt, lequel, après longs tourmens, ſouffrit auſſi volontiers la croix, étant jà parvenu à l'âge de cent-vingt ans. Mais voici une grande troupe d'hommes excellens en toute doctrine, qui ſe préſentent devant moi ; à ſavoir, Timothée, Tite, Clément Romain, Barnabé, Jean le Preſtre, Ariſtion, Soſthene, Sylvain, Soſipatre, Demophile, Dorothée, Philemon, Andronique, Urbain, Lucie, Jaſon, Tertius, Creſcent, Linus, Cletus, Paul Sergie, Proconſul de Cypre ; Sylas, Demas ; Egéſipe, Juif ; Criſpe, Epaphras, Marcie, Ariſtarque, Epaphrodite, Tychique, Oneſime, Evodie, Papias, Hermas, Juſtus Gaius, & Mellite, Philoſophe d'Aſie, qui compoſa un Livre pour Chriſt, préſenté à Marc Antonin le véritable, & pluſieurs autres hommes très-ſages, diſciples des Apôtres, leſquels regardoient en aſſurance la croix l'un de l'autre, & incontinent chacun ſans crainte, attendoit la ſienne, & la ſoutenoit invaincu. Pluſieurs autres ſages ont imité ceux-ci, comme Théophile, Denis, Penitée de Crete, Tacian, Philippe, Muſian ; Modeſte, Philoſophe ; Bardaſenes, Syrien, Dialecticien & Mathématicien ; Apollinaire, Philoſophe : ces deux derniers préſentèrent des Livres pour notre religion ; Victor, Irenée, Rhodon, Clément Alexandrin, Milciade très-docte, qui pour la religion Chrétienne préſenta un Livre à Marc Antonin Commode ; Apollonie, Philoſophe, Sénateur de la Ville de Rome & Martyr de Chriſt, qui compoſa un Livre très-excellent, préſenté à Commode Sévère, pour lui rendre raiſon de ſa foi. Apollonie, Abel, Cerapion, Bachile, Polycrate, Heraclite, Maxime, Candide, Appion, Sextus, Aravian, Narciſſe, Judas, Tertullian une fontaine de doctrine, qui floriſſoit ſous Sévère, Empereur, & qui s'écria ainſi contre les Juges : Nous diſons, & le diſons publiquement, & combien que nous ſoyons déchirés & enſanglantés par vos tourmens, ſi ne laiſſons-nous de crier à haute voix : Nous adorons Dieu par Jeſus-Chriſt. Eſtimez, tant que vous voudrez, que c'eſt un homme, tant y a que Dieu veut en lui & par lui être connu & adoré. Nous rendons graces à vos ſentences & arrêts ; quand nous ſommes condamnés de vous, nous ſommes abſous de Dieu. Ammonie Alexandrin, noble Platonique ; Léonide le Sage, père d'Origène ; Origène lui-même, homme entre tous admirable en doctrine & en vie, lequel Porphyre préfère pour ſa doctrine à tous les plus ſavans de ſon ſiècle, lequel en huit volumes a confuté les diſputes de Celſe, Epicurien, à l'encontre des Chrétiens, & autant écrit de Livres de la Philoſophie Chrétienne, qu'à peine un homme en un fort long âge les

pourroit lire. Icelui (comme récite Eusèbe) ſouffrit pour la gloire de Chriſt des tourmens ſouvent répétés & inconnus à tous les ſiècles. De lui furent diſciples très-illuſtres, Plutarque, Héraclide, Héros, & les deux Serenes, qui pour Chriſt reçurent la couronne de martyre. Puis Triphon & Ambroiſe, diſciples d'Origène; Minuce, Gaius, Berille, Hippolite, Alexandre, Jules, African Gemin, Théodore, Corneille; Cyprian d'Afrique, Martyr, & très-excellent en ſapience & en éloquence; Ponce, diſciple de Cyprian, Denys, Novatian, Marion, Archelas, Anatolie, Alexandrin, Philoſophe ſignalé; Victorin, Pamphile, Martyr très-ſuffiſant, & ſon diſciple Eusèbe de Céſarée, ſemblable au maître; Phierie, Lucian, Phileas, Arnobe, Lactance, Rethnique; Méthodie, inſigne Philoſophe, lequel en un excellent volume a confuté les diſputations & argumens de Porphire contre nous; Juvence, Euſtache, Marcel, le grand Athanaſe, Antonin, Baſile, Théodore, Eusèbe, Emisène, Triphile, Lucifer, l'autre Eusèbe, Sardus, Acace, Serapion, le grand Hilaire, Victorin, Titus, Damaſe, Apollinaire, Grégoire Bétique, Pacian, Phébadie, Didyme Alexandrin, homme divin, & Ambroiſe Alexandrin ſon auditeur; Optat Millevitain d'Afrique, Achilie, Cyrille, Cuzonis, Epiphane, Ephrem Syrien, le grand Baſile & Grégoire ſon frère; Grégoire Nazianzène, ſurnommé le Théologien. Ceſtui répond ſubtilement & copieuſement aux invectives de Julian l'Empereur à l'encontre des Chrétiens; Diodore, Ambroiſe, le grand Evagre, Philoſophe; Maxime, Jean Chryſoſtome, Gelaſe, Théotime Dexter, Amphiloche, Sophronie, & autres hommes preſque innombrables, excellens en doctrine, leſquels en partie devant Julian, Empereur, & en partie lui règnant entre les glaives & le feu de plume, de langue, de vie & de mort, ont défendu la gloire de Chriſt, dont ils ont été appelés Martyrs, comme témoins de la gloire Chrétienne. S. Hiéroſme met au nombre de ces premiers Chrétiens Joſephe, Sénèque & Philon. Et même ſeptante & deux héréſies d'hommes ſubtils, introduites incontinent après le commencement de cette religion, ſourgeonnantes en partie par l'orgueil des hommes, & en partie par l'aſtuce des Démons. Or maintenant, ſi je voulois ennombrer les Hiéroſmes, Ambroiſes, Auguſtins, Grégoires, & autres perſonnages innombrables, très-excellens en doctrine, Grecs, Barbares & Latins, leſquels, depuis Julien l'Apoſtat, écrivant ſubtilement & ornément, ont travaillé fort long-temps pour la gloire de Chriſt, la computation d'Arithmétique me défaudroit. Pour le moins la loi Chrétienne eſt d'autant plus excellente que les autres, comme il y a eu toujours de plus en plus pluſieurs doctes, éloquents & ſaints perſonnages qui l'ont enſuivie, & plus que de ceux qui ont reçu les autres. Si des Dialecticiens, des Orateurs, ou des Poëtes, avoient jeté les premiers fondemens de cette religion, nous aurions ſuſpicion que la populace eût été déceue par la fineſſe des hommes. Si tous les doctes l'avoient toujours rejetée, à l'aventure nous jugerions qu'on la devroit contemner. Si les Princes, ou du commencement, ou peu après, avoient du tout porté faveur à cette loi, nous penſerions (comme nous eſtimons d'aucunes religions)

que les plus foibles auroient été contraints par les plus forts, & que depuis les ſucceſſeurs (comme il advient) auroient ſucé cette loi enſemble avec le lait de leur mère. Donc la divine providence a voulu que la ſimple vérité de ſa religion ait pris ſa première origine d'hommes rudes & ſimples, & que les plus doctes & les plus fins aient été pris par les plus ſimples & groſſiers. Il a permis davantage que ſa religion ait été impugnée, par plus de trois cens ans, par les plus puiſſans de toutes les nations, afin que le nombre fût plus grand des témoins doctes & non reprochables, & que l'autorité du fait fût plus vraie, plus certaine & plus ferme; car en la proſpérité il eſt bien aiſé de garder ſa foi, mais malaiſé en l'adverſité. Et, pour laiſſer là nos Hiſtoires, Corneille Tacite témoigne que les Chrétiens ont été tourmentés de tourmens recherchés & non communs. Mais il a blâmé les Chrétiens, pour flatter (comme je crois) ceux de ſon ſiècle, lequel même eſt démontré par Tertulian avoir menti en ſon Hiſtoire, parce qu'il a dit que les Juifs adoroient la tête d'un âne, & parce qu'il a écrit en la même Hiſtoire que Pompée ayant regardé les plus ſecrets myſtères des Juifs, n'y trouva aucun ſimulachre. Donques par un ſeul menſonge apprenez les autres. Il y a davantage (comme témoigne Irénée) que non pour autre cauſe ſourdit lors ſuſpicion des nôtres, comme s'ils euſſent été hommes irreligieux & impurs, que pour la vie du tout inceſtueuſe & éxécrable d'aucuns Hérétiques, & principalement des Gnoſtiques. Mais l'infamiene dura pas long-temps, depuis que la vérité commença de ſe découvrir. Lucian, Auteur Gentil & Payen, ſe moquant d'un certain Pélerin Stoïque, & (comme lui-même le décrit) Chrétien illégitime, comme d'un vanteur & homme de piaffe, dit: en outre ceſtui-ci apprit l'admirable Sapience des Chrétiens de leurs Prêtres & Docteurs, leſquels adorant ce grand homme attaché en croix en Paleſtine, mépriſent toutes autres religions. Or, ſont-ils liés & unis entre eux d'une fraternelle charité? Ils eſpérent qu'ils ſeront éternels, & les miſérables étant menés de cette eſpérance, contemnent cette vie & les biens d'icelle, & par chacun jour ſe ſoumettent de leur bon gré à la mort violente. Voilà que dit Lucian, lequel eſt démenti par Aule-Gelle, familier du Pélérin, & témoigne qu'il a écrit ce menſonge en haine d'icelui Pélerin; car il montre que ce Pélerin étoit un homme grave & conſtant, & qu'il étoit vrai Philoſophe. Pline ſecond, en l'Epître écrite à Trajan, ſe complaint que les tourbes des Chrétiens étoient miſes à mort, encore qu'ils ne fiſſent rien contre la loi des Romains, ſinon qu'ils chantoient des Hymnes avant le jour à Chriſt, un certain Dieu. Mais, quant à conférer leur doctrine, ils défendent les homicides, larcins, adultères, brigandages & tels autres ſemblables forfaits. Et Trajan lui écrivit qu'il ne falloit point rechercher les Chrétiens; mais, s'ils étoient préſentés, qu'il les falloit punir. La ſentence duquel Tertulian confutoit en cette ſorte: O ſentence confuſe par néceſſité! Il dénie qu'il les faille rechercher comme innocens, & commande de les punir comme coupables; il pardonne & uſe de cruauté, il diſſimule & punit. Pourquoi te trompes-tu par ta propre cenſure? Si tu

condamnes, pourquoi auſſi n'en fais-tu faire enquête? Si tu n'en fais faire enquête, pourquoi auſſi n'abſous-tu? Il confute auſſi très-ſubtilement un bruit vain, qui s'étoit élevé à l'encontre des Chrétiens & de leurs mœurs, & montre qu'on a procédé à l'encontre d'iceux, non pour aucun crime, mais ſeulement pour le nom de la ſecte. Et Serene Granic (comme nous avons dit ailleurs) s'eſt en pareil complaint en l'Epître envoyée à Adrian. Dont Adrian écrivit à Minuce Fundan, Proconſul d'Aſie, qu'il ne permît pas que les Chrétiens, hommes innocens, fuſſent troublés, ni qu'on concédât à leurs calomniateurs l'occaſion de les piller. Notre Eusèbe a récité tout au long l'Epître d'Adrian. Mellite, Evêque de Sarde, écrivit un Livre pour notre religion à l'Empereur Antonin le véritable, auquel il récite l'Edit d'Antonin à ceux d'Aſie, les reprenant de ce qu'ils troublent le ſervice divin du Dieu immortel, que les Chrétiens adorent, perſécutant les Chrétiens juſqu'à la mort. Il ajoute au même Edit que pluſieurs Juges des Provinces en avoient jadis écrit à ſon père, & pluſieurs encore lui en avoient écrit tout de nouveau, en ſomme qu'il ordonnoit ce que ſon père même avoit ordonné. C'eſt à ſavoir qu'il veut & entend qu'aucun ne perſécute les Chrétiens, pour ce ſeul reſpect qu'ils ſont Chrétiens, ſi d'aventure ils ne ſont convaincus d'avoir entrepris quelque choſe à l'encontre de l'Etat Romain. J'eſtime qu'Antonin craignoit Jéſus-Chriſt, pour ce que ſon frère Aurelle a écrit, que, comme ſon armée fut en danger de mourir de ſoif entre les Allemands, par les prières d'aucuns ſoldats Chrétiens, il impétra tout ſoudain de Dieu, contre l'eſpoir de tous, des pluies en grande abondance, par leſquelles fut étanchée la ſoif des ſiens, & par l'impétuoſité des foudres, les ennemis mis en fuite. Et pour le miracle d'un fait tant ſignalé, ayant changé le nom de cette légion, il la nomma la Foudroyante. Voilà qu'Apollinaire & Tertulian ont écrit. Tertulian ajoute qu'il y a des Epîtres de Marc, Empereur, par leſquelles cette Hiſtoire eſt plus ouvertement ſignifiée. Eusèbe ajoute que ce miracle a même été rapporté par les Hiſtoriens des Gentils, mais qu'ils ont oublié à dire que cela avoit été fait par les prières des Chrétiens. Donc la calamité des Chrétiens avenoit ou du populace ignorant, ou des Princes ſans religion, deſquels Néron fut le Prince. Suétone écrit que les Chrétiens furent affligés par Néron, pour ce tant ſeulement qu'ils introduiſoient une religion nouvelle, &, comme lui-même dit, maléfique, c'eſt-à-dire, Magicienne; car pluſieurs, voyant les miracles, attribuoient aux Démons ce qui étoit de Dieu. Mais la vérité & bonté infinie déclara ſa vérité par les menſonges de ſes propres ennemis, & convertit en biens les maux des hommes. Elle permet auſſi juſqu'à la fin du monde que l'Egliſe de ſes Saints ſoit agitée des Hérétiques, ou de ſes ennemis. Dieu ne contraint point les hommes à ſalut, que dès le commencement il a créés libres, mais par continuelles inſpirations il y alléche chacun. Que ſi quelques-uns s'approchent de lui, il les endurcit aux labeurs, il les exerce par adverſités; & tout ainſi que l'or eſt éprouvé au feu, ainſi il éprouve l'ame par la difficulté, laquelle, ſi elle perſévére juſqu'à la fin, comme l'or dans le feu, ainſi finablement elle reſplendira heureuſement de divine lumière.

Au chapitre trente-ſeptième où il montre la cauſe de l'erreur des Juifs, des Mahumetans & Gentils.

On demande donc qui eſt la cauſe qui retient encore pluſieurs Juifs en leur infidélité ? Nous répondons que c'eſt la divine profondeur des Myſtères Prophétiques & Chrétiens, laquelle, pour être divine, ne peut être pénétrée par humaine intelligence. C'eſt auſſi le naturel des Juifs mercenaires & miſérables du tout groſſier & obſtiné, & l'avarice tant de garder ce qu'ils ont, que d'acquérir par une uſure inſatiable l'amour naturel des leurs, & la haine enracinée qu'ils portent aux Chrétiens. Et qui eſt-ce qui depuis S. Grégoire a tiré pluſieurs Barbares en Héréſie ? la très-difficile interprétation des Lettres ſaintes & divines ; la race des Barbares par trop ignorante ; la main violente de Muhamed, Roi des Arabes, & les loix de ſept Rois qui, de ſa famille, lui ont ſuccédé par ordre. A quoi on peut ajouter une trop libre licence. Mais qu'eſt-ce qui jadis a détourné les Gentils de la vraie religion des Hébreux ? Certainement ce ont été les commandemens des Princes ambitieux ; le ſiècle peu docte, la licence effrénée, & la fallace des malins Démons ont augmenté l'erreur, puis après les blandices & flatteries des Poëtes. Or, la façon du pays, & la longue coutume retient facilement tous hommes en erreur ; mais la coutume & l'uſance ne peut détenir en erreur les Chrétiens légitimes, qui dès le commencement ont reçu une religion éloignée de toute erreur. Or, n'eſt-il pas de beſoin que, par une longue diſpute, je conferme ce que Chriſt & ſes diſciples ont propoſé à croire, à eſpérer & à faire. Car telles choſes ont aſſez de vérité & d'autorité, parce que nous avons jà prouvé qu'elles procédent de la vérité divine. Nous amenerons donc une très-grande raiſon des inſtitutions & promeſſes Chrétiennes, quand nous dirons, à la mode des Pythagoriens, Il l'a dit. Et aurons ſouvenance qu'il ne nous faut pas troubler, ſi nous en ſommes moins capables ; car j'eſtime que c'eſt un très-grand ſigne de leur divinité ; car ſi notre entendement les comprend du tout, elles ſont moindres que l'entendement ; que ſi elles ſont telles, elles ne peuvent être divines ; car, ſi elles ſont divines, elles excédent toute capacité d'humaine penſée. La foi (comme veut Ariſtote) eſt le fondement de ſcience. Par la ſeule foi, comme prouvent les Platoniques, nous avons accès à Dieu. J'ai cru, dit David, & pour cela j'ai parlé. Nous donc croyant & nous approchant de la fontaine de vérité & bonté, nous y puiſerons une vie très-ſage & bienheureuſe.]

MARTIAL (Saint) [1]. Les Epîtres de ſaint Martial, Contemporain * des Apôtres, l'une aux Burdegalois & l'autre aux Thouloufans, tranſlatées de Latin en langue vulgaire Gallicane ; imprimées à Paris, *in*-16. ſans date ni nom d'Imprimeur.

[1] Grégoire de Tours, Liv. I de ſon *Hiſtoire*, fait foi que S. Martial ne vint en Limoſin que ſous l'Empire de Décius, par conſéquent tout au plutôt

plutôt l'an de Jeſus-Chriſt 250. Il y a long-temps qu'on ne doute plus de la ſuppoſition des deux Epîtres ici mentionnées ; & l'on n'a pas beſoin pour cela de renvoyer à la Diſſertation traduite du François de Jean de Cordes, Chanoine de Limoges, en Latin, par François Boſquet, Evêque de Montpellier, qui l'a inſérée dans la ſeconde Partie de ſon *Hiſtoire Eccléſiaſtique de France, in-4°. 1636.* (M. DE LA MONNOYE).

* Il y a deux opinions ſur le temps où a vécu ce ſaint Evêque. La première place ſa miſſion dans les Gaules vers le milieu du troiſième ſiècle. C'eſt celle de Grégoire de Tours, & il n'y en a pas eu d'autre juſqu'au neuvième ſiècle. Enſuite on tenta d'établir qu'il étoit contemporain des Apôtres, & cette opinion prévalut juſques vers le milieu du dix-ſeptième ſiècle, où elle a été totalement abandonnée. Ce fut peut-être à deſſein de la confirmer qu'on s'aviſa de ſuppoſer *les deux Lettres Latines* qu'on lui attribue, dont l'une eſt adreſſée *aux Bordelois*, & l'autre *aux Toulouzains*. Joſſe Badius les publia le premier à Paris, en 1521. On prétendit qu'elles avoient été trouvées dans la Sacriſtie de l'Egliſe de S. Pierre de Limoges, enfermées dans un vaſe de pierre, caché en terre. Jacques de Borde, Miniſtre de l'Egliſe Calviniſte à Bordeaux, les traduiſit en François, & les publia, en Latin, avec ſa Traduction, à Bordeaux, en 1573 ; mais en même temps il en fit connoître la ſuppoſition, & ſon ſentiment fut adopté par les Catholiques. Cela n'a pas empêché le S. Poillevé, Avocat de Limoges, de mettre ces deux Lettres en vers François. Elles ont été imprimées auſſi à Limoges, en 1594. (Voyez *Fabric. Biblioth. Infimæ Latinit.* Tom. V, pag. 105, & l'*Hiſt. Litt. de Franc.* par les Bénédictins, Tom. I, pag. 407 & ſuiv.

MARTIAL LE MASURIER *, Docteur Régent en la Faculté de Théologie, Chanoine & Pénitencier de Paris, a écrit Inſtruction & Doctrine très-utile pour bien & ſalutairement ſe confeſſer & prier Dieu pour ſes péchés, extrait des ſaintes Ecritures ; imprimée à Paris, *in-8°.* par Guillaume Guillard & Thomas Belot, 1565. *Eſt au catalogue des Livres cenſurés.*

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au mot MARTIAL MASURIER, Tom. II, pag. 95.

MARTIAL DE PARIS dit d'AUVERGNE, a écrit en rime, les Vigiles de la mort du Roi Charles VII, à neuf Leçons, contenant la Chronique des faits advenus durant la vie dudit Roi ; imprimées à Paris, *in-fol.* par Guillaume Euſtace, ſans date. Les Arrêts d'Amours (en nombre cinquante) ſur leſquels

Benoiſt le Court a fait un Commentaire en Latin. Il vivoit en l'an 1490*.

*Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot MARTIAL D'AUVERGNE, Tom. II, pag. 92 & 93.

MARTIN DU BELLAY, Seigneur de Langey, a écrit les Mémoires contenant en dix Livres, le vrai Diſcours de pluſieurs choſes advenues au Royaume de France, depuis l'an 1513 juſques au trépas du Roi François I, & dont les cinq, ſix & ſept Livres ſont de Meſſire Guillaume du Bellay, ſon frère, qui avoit écrit des Ogdoades, de la perte deſquelles ne reſte rien que leſdits trois Livres & quelques fragmens inſérés & épars en ſes mémoires; imprimés à Paris, *in-fol.* par Pierre l'Huillier, 1571, & préſentés au Roi par Meſſire René du Bellay, Chevalier de l'Ordre de Sa Majeſté, Baron de la Lande, héritier d'icelui Meſſire Martin du Bellay *.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 96 & ſuiv.

MARTIN BUCER. Expoſition ſur l'Evangile S. Matthieu, recueillie & priſe des Commentaires de Maitre Martin Bucer, augmentée de pluſieurs Sentences, Exhortations, & déclarations d'aucuns paſſages difficiles, colligées tant des Auteurs anciens que modernes; avec annotations en marge & table; imprimée 1544. *Cenſurée.* Deux Livres du Royaume de Jeſus-Chriſt, utiles à tous ceux qui ſont commis au Gouvernement de Républiques ou Communauté; écrits premièrement en Latin par Martin Bucer & traduits en François; imprimés *in*-8°. l'an 1558. *Cenſurés.* *

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 98 & 99.

MARTIN FLEURY, Dieppois, a tranſlaté de Latin, un Opuſcule d'Eraſme de Roterodam, intitulé les Sylenes d'Alcibiades[1], qui eſt un proverbe anciennementuſité des Grecs, duquel

on ſe pourra aider à propos, lorſque ſous vanité & folie apparente de prime face, une choſe ſe manifeſtera excellente : ainſi que la grandeur de l'eſprit de l'homme eſt ſouvent couverte & diſſimulée par extérieure apparence. Et étoient Sylenes, petites images taillées & façonnées de telle ſorte qu'on les pouvoit tourner & fléchir en diverſes figures, tellement que ces choſes fermées montroient la figure d'une trompette, cornet ou autre ridicule forme; mais à l'ouverture y apparoiſſoit choſe divine & miraculeuſe. La première cauſe & argument de tailler telles ſtatues, eſt procédée de Sylenus, jadis pédagogue de Bacchus, en ſon temps plaiſant Satyre, & raillard des ſecrets & hautes puiſſances poëtiques. Et Alcibiades (au Dialogue de Platon, intitulé le Banquet) voulant extoller ſon Maître Socrates, le fait ſemblable aux Sylenes, en ce qu'il ſembloit bien autre au ſubtil ſpéculateur, que ne promettoit la face: car, à le voir à ſon port & maintien, il étoit de vile réputation, ayant face ruſtique, le regard d'un taureau, le nez pointu & plein de morve, ruſtique en vêtemens, ſimple en devis, toujours parlant de charretiers, foullons & manouvriers, parce que de telles gens il formoit ſes Iſagogies, inductions & argumens. Bref ce maintien ridicule en Socrates, montroit le viſage d'un ſot: & entre tant de Philoſophes, ſeul il diſoit qu'il ſavoit une choſe ſeule, c'étoit qu'il ne ſavoit rien. Mais ſi on eût découvert & déployé cetui tant ridicule Sylene, là dedans ſe fût trouvée une Divinité plutôt qu'un homme; aſſavoir grand courage, eſprit parfaitement philoſophique, mépriſant tout ce pourquoi les humains courent tant, navigent, travaillent, plaident, bataillent; Dominateur victorieux ſur toutes injures, envers & contre lequel fortune n'avoit aucune puiſſance: ayant même mépriſé la mort que l'on voit crainte d'un chacun, lorſqu'il a bu la ciguë en tel viſage qu'il ſouloit boire le vin. Qui plus eſt, en mourant de la poiſon, il plaiſantoit avec un ſien ami, nommé Phédo, lui diſant, en farcerie, qu'il s'acquitât de ſon vœu, en ſacrifiant un Coq au Dieu Eſculape, comme s'il eût voulu dire, qu'en vertu de la médecine

qu'il avoit priſe, il ſentoit jà le bénéfice de ſanté, puiſque ſon ame ſortoit hors du corps, dont procédent & pullulent toutes les maladies de l'ame. Et attendu que lors il y avoit infinité de gens qui ſe diſoient ſages, à bonne cauſe, cetui réputé ſeul fol, a été déclaré ſage par l'oracle d'Apollon. Et plus ſage a été jugé cil qui ſe diſoit rien ſavoir, que les autres préſumant tout connoître: & plus ſavant entre tous autres, par la confeſſion de ſon ignorance. Ceci ſoit dit & ſuffiſe pour la Déclaration dudit proverbe & argument de cet Opuſcule, lequel a été imprimé à Paris, *in*-16. par Jaques Bertin, 1544.

[1] Le nom de SILÈNE, que, dans le *Banquet de Platon*, Alcibiade donne à Socrate, Rabelais ſe le donne dans le Prologue de ſon *Gargantua*, pour inſinuer que les imaginations groteſques, répandues dans ſon Ouvrage, ne laiſſent pas de contenir une Morale utile. (M. DE LA MONNOYE).

MARTIN FORBISHER *. La Navigation du Capitaine Martin Forbisher, Anglois, ez Regions d'Æeſt & Nord Weſt, en l'année 1577; contenant les mœurs & façon de vivre des peuples & habitans d'icelles, avec le pourtrait de leurs habits & armes, & autres choſes mémorables du tout inconnues par deçà; imprimée *in*-8°. par Antoine Chuppin, 1578.

* Son nom s'écrit FROBISER. C'eſt ainſi qu'il ſignoit ſes Lettres, dont pluſieurs ſont conſervés dans la Bibliothèque Harléiene à Londres. Il eſt le premier Anglois, qui ait tenté de trouver un paſſage, pour aller en Chine, par le Nord-Oueſt. Il étoit né en Angleterre, dans la Province d'Yorck. Il fut employé par la Reine Eliſabeth dans quantité de voyages & d'expéditions. Cette Reine l'ayant envoyé en Bretagne au ſecours de Henri IV, en 1594, il reçut, le 7 Novembre, une bleſſure dont il mourut. Ce fut lui qui, en 1577, découvrit dans l'Océan Septentrional, le Détroit qui eſt entre la côte Méridionale du vieux Groënland, & une Iſle marquée, ſans nom, ſur les Cartes, vers le 66e degré de latitude.

MARTIN LE FRANC, Secrétaire du Pape Felix V, & de Nicolas V, a écrit en rime, un Livre intitulé le Champion des Dames, imprimé à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1530. Plus en proſe, l'Eſtrif de Fortune & de Vertu, en forme de Dialogue, où ſont entremêlées quelques rimes, & y eſt démontré le pauvre

état de fortune, contre l'opinion commune ; imprimé à Paris, *in*-4°. par Michel le Noir, 1519. Cet Auteur vivoit en l'an 1447 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot MARTIN FRANC, Tom. II, pag. 99 & ſuiv.

MARTIN FUMÉE, ſieur de Marly le Chaſtel, a écrit en cinq Livres, l'Hiſtoire générale des Indes Occidentales & terres Neuves, qui juſques à préſent ont été découvertes ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel Sonnius, 1578 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 101 & 102.

MARTIN FUSTEL, Ecrivain & Arithméticien, à Paris, a écrit Sentences mémorables, par ordre alphabétique, en proſe, contenant préceptes & enſeignemens utiles pour l'inſtruction de la jeuneſſe ; avec pluſieurs régles générales, diverſement expliquées touchant la vraie ſupputation & forme de compter au bref ; imprimées à Paris, *in*-4°. par Guillaume Chaudiere, 1577.

MARTIN GREGOIRE a extrait un Épitome des trois premiers Livres de Galien, de la compoſition des médicamens en général ; avec un petit Traité des poids & meſures, après lequel ſuit la manière de préparer le breuvage de la racine du bois, nommé l'Eſquine, ſa nature, vertu, & faculté : le tout imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, ſous le titre des Opuſcules de divers Auteurs Médecins, en l'an 1552.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. II, pag. 103.

MARTIN LUTHER, Chef de la ſecte appelée de ſon nom Luthérienne. Déclaration entière des fondemens de la Doctrine Chrétienne, ſur l'Epître de ſaint Paul aux Galatiens : en laquelle eſt contenue une Expoſition de la juſtification qui eſt par la foi en Jeſus-Chriſt ; Auteur Martin Luther ; traduite en François, imprimée *in*-8°. par Jean Bonnefoy, 1560. *Cenſurée.* Antitheſe

de la vraie & fauſſe Egliſe, extraite d'un Livre envoyé au Duc de Brunſwic, par Martin Luther, imprimée *in*-16. ſans nom de lieu & d'Imprimeur, & ſans date. Le Miroir de Conſolation, pour ceux qui ſont travaillés & chargés, &c. par Martin Luther. *De même Cenſuré.* Commentaire ſur l'Epître de ſaint Paul aux Galathes, par Martin Luther; traduit en François; imprimé à Genève, *in*-4°. par Jean Creſpin, 1562. L'Alcoran [1] des Cordeliers, tant en Latin qu'en François *; recueilli par le Docteur M. Luther, du Livre des Conformités de ſaint François; imprimé à Milan, l'an 1510. & traduit en François; imprimé à Genève, *in*-8°. par Conrad Badius, 1556,

[1] Il mourut à Iſlèbe, lieu de ſa naiſſance, dans la haute Saxe, le 18 Février 1546, âgé de ſoixante-trois ans. Ce n'eſt pas lui qui a mis au jour l'*Alcoran des Cordeliers*, ce fut ſeulement par ſon conſeil qu'Eraſme Alber prit ſoin d'extraire du Livre des *Conformités de S. François* divers paſſages, qu'il traduiſit en Allemand. Cette Traduction parut ſous le titre d'*Alcoran*, l'an 1513, ſans nom d'Auteur, ni d'Imprimeur. La fauſſeté de la date étoit viſible, en ce que Luther, Auteur de la Préface, imprimée au-devant du Livre, ne ſe déclara ouvertement contre l'Egliſe Romaine, que ſept ou huit ans après (c'eſt-à-dire, en 1520, après qu'il eut été excommunié publiquement). En 1556, comme le marque ici du Verdier, Conrad Badius publia, *in*-8°. à Genève, ſuivant le texte Latin des *Conformités*, les paſſages qu'Eraſme Alber avoit publiés en Allemand, & y en ajouta pluſieurs autres, tirés du même Original, mettant à côté du Latin une verſion Françoiſe de ſa façon, Edition depuis renouvelée dans la même Ville, en 1560 & 1578. (M. DE LA MONNOYE).

* La première Edition de l'*Alcoran des Cordeliers*, en Allemand, avec une Préface de Martin Luther, parut d'abord ſans nom de lieu & ſans date, & fut réimprimée en 1542, *in*-4°. Ces deux premières Editions ſont extrêmement rares. La première Edition Latine eſt auſſi fort rare. Elle fut publiée en 1543, *in* 8°. & ne contient qu'un ſeul livre. Elle eſt du même Eraſme Alberus, qui avoit donné les Extraits Allemands; mais ce n'eſt pas une Traduction de ces Extraits, c'eſt un Extrait nouveau du Livre même des *Conformités*. Alberus a traduit en Latin ſa Préface, & celle de Luther, qui ſont à la tête des Editions Allemandes que je viens de citer. Conrad Badius traduiſit depuis en François cet Ouvrage, & y joignit un ſecond Livre, compoſé de paſſages du Livre des *Conformités*, qu'Alberus avoit négligés dans ſes Extraits. Badius publia ſa Traduction, ſuivie du texte Latin, à Genève, en 1560, *in*-8°. Ce Livre fut condamné par Arrêt du Parlement de Paris, le 30 Juin 1565. Cela n'empêcha pas qu'il ne fût réimprimé à Genève, en 1578, *in*-8°. Je ne parle point des Editions

postérieures. Celle d'Amsterdam, 1734, en 2 vol. *in*-12. avec les figures de Bernard Picard, est une des plus estimées. Ce que je viens de dire servira à rectifier quelques mépriſes, qui ſe trouvent, au ſujet du Livre dont eſt queſtion, ſoit dans du Verdier, ſoit dans les notes de M. de la Monnoye.

MARTIN MATHÉE, Médecin, a traduit les ſix Livres de Pedacion [1] Dioſcoride d'Anazarbe, de la matière médicinale, où à chacun chapitre ſont ajoutées certaines annotations fort doctes, recueillies des plus excellens Médecins anciens & modernes; imprimés à Lyon, *in*-4°. par Thibault Payen, 1559.

[1] *Pedacion*, pour *Pedacius*, comme j'aurois pu auparavant le remarquer, au mot ANTOINE DU PINET, Tom. III, pag. 133, eſt ridicule. De ſavans Critiques ne doutent pas même qu'on ne doive avec Photius, n°. 178, & conformément à de très-anciens Manuſcrits, lire *Pedanius*. Nous n'avons pas de bonnes verſions Françoiſes de *Dioſcoride*, celle-ci, & celle d'Antoine du Pinet, poſtérieure de ſept ans, n'ayant été faites que ſur des Latines, auxquelles ces deux Traducteurs, dont le ſtyle d'ailleurs eſt ſuranné, n'ont pas manqué d'ajouter de leur chef beaucoup de fautes. (M. DE LA MONNOYE).

M. MATHÉE, Prieur en l'Abbaye de Monſtier-neuf près Poitiers (je ne ſais ſi c'eſt le même que le ſuſnommé, d'autant qu'il ne met point ſon nom propre au long, & auſſi pour la diverſité de profeſſion) a traduit de Grec, l'Hiſtoire de Théodorit, Evêque de Cyropolis, compriſe en cinq Livres, en laquelle ſont contenues les choſes dignes de mémoire, advenues en la primitive Egliſe, tant du règne de l'Empereur Conſtantin le Grand, comme de ſes Succeſſeurs; imprimée à Paris, *in*-16. par Hiérome de Marnef, 1569.

[1] Il y a grande apparence que cet Auteur eſt le même que le précédent. En 1559, il traduiſit *Dioſcoride*, & il a pu fort bien, s'étant fait Moine, traduire l'*Hiſtoire de Théodoret* dix ans après. Du Verdier plus bas, au mot THÉODORIT, a oublié de mettre ce M. MATTHÉE au nombre des Interprètes François de cet Ecrivain Grec. (M. DE LA MONNOYE).

MARTIN D'ORCHESINO [1], dit l'Inventeur des menus plaiſirs honnêtes, a compoſé en rime, le Triomphe de très-haute & puiſſante Dame Vérolle, Roine du puy d'Amours; imprimé à Lyon, *in*-8°. par François Juſte, 1539.

[1] Ce nom a tout l'air d'être ſuppoſé. (M. DE LA MONNOYE).

MARTIN DE PERER, Béarnois, a traduit de Latin en François, la Sphere de Jean de Sacro Boſco, avec la Préface contenant argumens évidens, par leſquels eſt prouvée l'utilité d'Aſtrologie, & qu'icelle ne doit être mépriſée de l'homme Chrétien; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Loys, 1546. Il y a une autre Traduction du même Livre, faite par Guillaume des Bordes, Bourdelois; imprimée à Paris, *in*-8°. par Hiérome de Marnef, 1570.

MARTIN DU PIN [1] a traduit du Latin de François Barbare *, Vénitien, un Opuſcule de l'État & Gouvernement de mariage, imprimé à Paris, *in*-16. par Charles l'Angelier, 1560: plus du Grec de ſaint Juſtin, Philoſophe & Martyr, Exhortation aux Gentils, imprimée à Paris, *in*-16. par Claude Fremy, 1548.

[1] Ce François Barbare, en Italien *Franceſco Barbaro*, noble Vénitien, & en Latin *Franciſcus Barbarus*, fut père de *Zacharie*, & grand-père du fameux *Hermolaüs Barbarus*, premier Commentateur de Pline. Il eut auſſi un frère nommé *Zacharie*, père d'un autre *Hermolaüs*, qui fut Evêque de Vérone. (Il ſubſiſtoit encore à Veniſe, en 1762, onze branches de cette illuſtre famille des *Barbaro*). Claude Joly, premièrement Avocat au Parlement de Paris, & depuis Chanoine de Notre-Dame, donna, en 1667, avec des notes, une bonne Traduction Françoiſe du Livre *de Re Uxoriâ*. (M. DE LA MONNOYE).

* Le Livre de l'*Etat & Gouvernement de Mariage*, traduit par Martin du Pin, eſt celui que *Franceſco Barbaro* avoit écrit en Latin, ſous le titre *de Re Uxoriâ*, publié, en 1513, *in*-4°. Cette première Edition eſt fort rare. On peut voir ce qui en eſt dit dans les *Miſcell. Lipſ. nova*, Tom. VI, pag. 338. André Tiraqueau fit réimprimer cet Ouvrage à Paris, ſur un Manuſcrit de 1428, trouvé dans la maiſon de Guarin de Véronne. On peut voir le Catalogue des autres Editions, dans la *Biblioth. Curieuſe* de Clément, Tom. II, pag. 410 & ſuiv. La dernière eſt d'Amſterdam, 1639, *in*-12. Outre la Traduction Françoiſe de du Pin, & celle que Claude Joly, premièrement Avocat au Parlement, & depuis Chanoine de Notre-Dame de Paris, donna, en 1667, avec des notes, il y en a une en Italien, publiée en 1548, & une en Anglois, imprimée en 1677. Ceux qui ſeront curieux de réſoudre les doutes que Bayle a accumulés dans l'Article de *Franceſco Barbaro*, ſur la Généalogie de ce Savant, en trouveront la ſolution dans le XXVIIe Tome du *Giornale de' Lett. d'Italia*, pag. 129 & ſuiv.

MARTIN RAVAULT, de Sens, a écrit le Caton des Princes

Princes & Gouverneurs, comprenant l'État & Gouvernement d'une République, imprimé à Paris, *in*-4°. par Denys Janot, 1536.

MARTIN SEGUIER, Conſervateur des Priviléges Apoſtoliques de l'Univerſité de Paris, a écrit Traité de la grandeur, puiſſance, bonté & ſapience de Dieu; rédigé en paraphraſe ſur trois Pſeaumes de David: plus une Expoſition de quelques Hymnes de l'Egliſe, en pareil nombre de vers & ſyllabes que le Latin; imprimé à Paris, par Nicolas Cheſneau, 1575. Les Soupirs du bon Paſteur, qui ſont lieux recueillis de la Bible & rapportés aux misères du temps. *Rime.* imprimés à Paris, *in*-8°. par Jean Dallier, 1570. Prières du Roi, recueillies de la Bible & miſes en rime Françoiſe; imprimées à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1577. Paraphraſe ſur trente Pſeaumes du Roi & Prophète David, en proſe; imprimée à Paris, *in*-16. par Jean de Heuqueville, 1579. Epître envoyée à un Gentilhomme François, étant en Allemagne; imprimée à Paris, *in*-8°. & à Lyon *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1570.

MATHEOLUS [1]. Sous ce nom ſuppoſé, un qui fut Bigame a compoſé un Livre en rime, contre les femmes *, dont le titre eſt tel,

Le Bigame Matheolus
Qui nous montre, ſans varier,
Les biens & auſſi les vertus
Qui viennent pour ſoy marier;
Et à tous faicts conſidérer,
Il dit que l'homme n'eſt pas ſage,
S'il ſe tourne remarier,
Quand pris a été au paſſage.

imprimé à Lyon, *in*-4°. par Olivier Arnoullet, ſans date. Un autre Auteur a fait & compoſé un autre Livre en rime, tout au contraire de cetui-ci, & intitulé le Rebours de Matheolus, commençant ainſi,

Des femmes ſommes tous venus,
Autant les gros que les menus,

Parquoi celui qui en dit blâme,
Doit être réputé infame.

imprimé de même, *in*-4°. à Lyon.

[a] MATHÉOLUS eſt cité dans la 37e des *Cent Nouvelles Nouvelles*. Névizan, Liv. I de ſa *Sylva Nuptialis*, n°. 162, cite auſſi le Bigame Mathéolus; & Liv. IV, n°. 97, il renvoie au Chap. 9 du *Purgatoire des mauvais maris*, où eſt décrite fort au long la peine à laquelle eſt condamné le Bigame Mathéolus, pour avoir fait la Satire de la Bigamie contre les femmes. C'eſt cette Satire qu'on trouve manuſcrite ſur velin, *in*-4°. dans la Bibliothèque de M. le Préſident Bouhier, ſous le titre : *Lamentations de Mariage & de Bigamie, tranſlatées en rime Françoiſe, du Latin de Maître Mahieu.* On ſait qu'en Picard, *Mahieu* veut dire *Mathieu*, en Latin *Matthæus*, d'où a été formé le diminutif *Matheolus*. Voyez plus bas, à la fin de la lettre P, le PURGATOIRE DES MAUVAIS MARIS. (M. DE LA MONNOYE).

* Le Manuſcrit de la Satire de *Matheolus*, appartenant à M. le Préſident Bouhier, eſt à-peu-près du temps de Charles V, Roi de France. On y lit que cette Satire a été *tranſlatée par Jean le Fevre de Thémanne, du Latin de Maiſtre Mahieu, qui le lui avoit envoyé à cet effet.* On ne ſait pas mieux qui eſt le *Jean le Fevre de Thémanne* que le *Maiſtre Mahieu.* Dans la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, on fait honneur de cette Traduction prétendue à Jean le Févre, Dijonnois, mort en 1565; mais cela ne peut être, puiſque cet Ouvrage eſt cité dans le *Champion des Dames* de Martin le Franc, qui vivoit au milieu du quinzième ſiècle, & dans d'autres pièces auſſi anciennes; ainſi on ne ſait rien au juſte, ni ſur le prétendu Latin de *Matheolus*, qui peut fort bien n'avoir jamais exiſté, ni ſur l'Auteur de la Traduction en rime, qui probablement eſt l'Original même de la Satire, où le *Matheolus* commence ſa plainte par ces mots : *Triſtis es, anima mea*, qu'il paraphraſe en forme de prière, à la ſuite de laquelle il accumule plaintes ſur plaintes contre le mariage, & dit des femmes tout le mal qu'on a pu imaginer, pour les deshonorer & les humilier. — Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 129 & ſuiv.

MATHIAS FLACCIE ILLYRIEN a écrit un Livre en Latin, depuis tourné en François & intitulé Contre la Principauté de l'Evêque Romain, montrant par pluſieurs paſſages de l'Ecriture & des Conciles, que nul Evêque ne doit avoir autorité ni principauté ſur les autres Evêques; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Claude Ravot, 1564. *Calvinique.*

[1] Du Verdier, qui donne à l'Ouvrage de Flaccius la note de *Calvinique*, devoit uſer du mot général *Cenſuré*, Flaccius ayant été moins Calviniſte

que Luthérien. Il naquit le 3 Mars 1520, à Albona, dans l'Iſtrie, partie anciennement de l'Illyrie, d'où il s'appela *Illyricus*, ce qui a fait croire à Melchior Adam, & à ſes Copiſtes, qu'il étoit Eſclavon, parce que les Modernes ont donné à l'*Illyrie* le nom d'*Eſclavonie*. Il mourut à Francfort, ſur le Mein, le 11 Mars 1575, âgé de cinquante-cinq ans. On a prétendu que *Francowitz* étoit ſon vrai nom; il ne l'a pourtant jamais pris. Quelques-uns, mais mal, ont écrit *Trancowitz*. (Il a eu la plus grande part à la compoſition des *Centuries de Magdebourg*, & il eſt l'Auteur du fameux Livre, intitulé *La Catalogue des témoins de la vérité*.) Bayle, après Melchior Adam, & d'autres, ont parlé du peu de ſcrupule que ſe faiſoit Flaccius de voler des Manuſcrits aux Moines, qui, ne le connoiſſant pas, l'admettoient dans leurs Bibliothèques; mais il n'a point ajouté ce qu'on a dit du même Flaccius, qu'il arrachoit, ou coupoit ſans façon les feuillets, où il trouvoit quelque choſe de ſingulier, dont il prévoyoit qu'il auroit beſoin dans ſes compoſitions, ce qui, ſi l'on en croit Struvius, a fait paſſer en proverbe, parmi les Allemands, le *Cultellus Flaccianus*. J'ai lu dans la vie manuſcrite de Claude Saumaiſe, qu'accuſé d'en avoir uſé quelquefois de la ſorte, il le nioit fortement, & traitoit cette action de barbare. Joachimus Fortius Ringelbergius conſeille aux ſtudieux, s'ils ont fait quelques remarques ſur leurs Livres, & qu'ils ſoient obligés de faire voyage, d'emporter avec eux les feuillets où ſeront ces remarques, & de vendre enſuite les volumes; qu'à ſon égard, il n'en faiſoit pas de difficulté. On le peut voir, pag. 71 de ſes Opuſcules, de l'Edition de Bâle, *in*-8°. 1541. — Voyez ſur ILLYRICUS les Mémoires de Niceron, Tom. XXIV, ſous le nom de FLACCIUS ILLYRICUS. (M. DE LA MONNOYE).

MATHIAS PALMIER [1]. La Vie Civile, &c. traduite par Claude des Roſiers.

[1] Il y a MATHIAS & MATHIEU PALMIER (*PALMIERI*, en Italien) *. *Mathias*, qui étoit de Piſe, a continué juſqu'à 1481 la *Chronique* de Mathieu Palmier, de Florence, qui finiſſoit à 1449. Quelques-uns croient qu'il a auſſi traduit de Grec en Latin, l'*Hiſtoire des Septante*, par Ariſtée, quoique d'autres aſſurent que cette verſion a été imprimée à Rome, en 1471; & à Nuremberg, en 1475, ſous le nom de *Mathias Palmier*, de Vicence, d'où il s'enſuivroit qu'il y auroit eu trois *Palmiers*, contemporains, nés en trois lieux différens: un *Mathieu*, & deux *Mathias*, en quoi il pourroit bien y avoir erreur. Il y en a du moins ici, de la part de du Verdier, en ce que, par mégarde, il nomme *Mathias*, celui que, au mot CLAUDE DES ROSIERS, il a mieux nommé *Mathieu*; car c'eſt *Mathieu Palmier*, de Florence, qui a véritablement écrit les 4 Livres *della Vita Civile*. — Voyez ſur les PALMIERI les Mémoires de Niceron, Tom. XI & XX. (M. DE LA MONNOYE).

* M. de la Monnoye a fort bien remarqué qu'il falloit corriger MATHIEU PALMIERI. Cet Ecrivain étoit d'une famille conſidérable de Florence. Quel-

ques-uns l'ont cru de baſſe origine, & Apothicaire de profeſſion, parce qu'il étoit aggrégé au corps des Apothicaires, ſelon la Loi de Florence, qui exige cette aggrégation, pour pouvoir être admis aux charges. Il y a un uſage à peu près pareil à Londres, & il en eſt né quelquefois des mépriſes ſemblables; mais il n'étoit pas permis au Florentin Jean-Baptiſte Gilli de s'y méprendre, comme il a fait, au ſujet de Mathieu Palmieri. Son Livre, *de la Vie Civile*, compoſé en Italien, fut imprimé à Florence, en 1529, *in*-8°. & la Traduction Françoiſe de Claude de Roſieres fut publiée à Paris, en 1557.

MATHIEU (SAINT) *. L'Evangile de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, ſelon ſaint Mathieu.

* S. Mathieu écrivit ſon *Evangile*, environ ſix ans après la mort de Jeſus-Chriſt, en Hébreu commun, ou plutôt en Syriaque, que l'on parloit alors à Jéruſalem. La tradition atteſtée par S. Cyprien, S. Irénée & S. Jérôme conſtate qu'il l'écrivit par ordre des Apôtres, à la prière des Juifs convertis à la religion de Jeſus-Chriſt, qui vouloient établir parfaitement la vérité lumineuſe de l'Evangile ſur l'ombre de la loi. On a dit que S. Barthelemi ayant porté aux Indes l'Evangile de S. Mathieu, tel qu'il l'avoit écrit à Jéruſalem, en Hébreu, ou Syriaque, Pantenus l'en avoit rapporté, environ 140 ans après, à Alexandrie, d'où il avoit enſuite paſſé à la Bibliothèque de Céſarée, en Paleſtine, où il étoit encore du temps de S. Jérôme, ſans qu'on eût pris ſoin de faire des copies de ce précieux Original. Mais ce récit ne paroît guère croyable; c'eſt une fable que Munſter imagina, pour rendre authentique le texte Hébreu, qu'il fit imprimer dans le ſeizième ſiècle, & qu'il prétendoit tiré de ce premier Manuſcrit Original. Celui que S. Jérôme a vu de ſon temps étoit ce qu'on appeloit alors l'*Evangile des Nazaréens*, conſervé en Syriaque dans la Bibliothèque de Céſarée, & ailleurs, copié ſur l'Original de S. Mathieu, mais gâté en pluſieurs endroits par l'Héréſiarque Ebion. On ne ſait pas en quel temps S. Mathieu eſt mort, ni de quelle manière. On croit que ce fut dans le pays des Parthes.

MATHIEU D'ANTOINE, Docteur en Droit, a écrit Réponſe aux Rêveries & Héréſies de Guillaume Poſtel Coſmopolite; imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1562. *Calviniſte.*

MATHIEU MARIE BAYARD [1], Comte de Scandiane *. Roland l'Amoureux. Voyez JAQUES VINCENT.

[1] C'eſt BOYARD qu'il faut dire. On ſait que le *Berni*, peu content du ſtyle de *Boïardo*, voulut en retoucher d'un bout à l'autre l'*Orlando inamorato*. Une

mort prématurée ne lui permit pas de s'en acquitter, comme il en auroit été capable. L'Ouvrage, quoiqu'imparfait, n'a pas laiſſé d'être imprimé juſqu'à trois fois, une à Milan, & deux à Veniſe. L'Arétin, dont les vers les plus travaillés ne valent pas les ébauches du Berni, a parlé du Poëme de celui-ci en plus d'un endroit avec beaucoup de mépris. Il faut ſur-tout lire les deux Lettres à *Franceſco Calvo*, qu'il auroit dû nommer *Andrea*. Pour ce qui eſt du *Boïardo*, c'étoit un génie fécond, à qui l'on ne peut nier que la gloire de l'invention ne ſoit dûe. Il s'eſt exercé dans plus d'une langue, & dans plus d'un genre. (M. DE LA MONNOYE).

* C'eſt le célèbre *Boïardo*, Comte de *Scandiano*, dont nous avons des Eglogues Latines & des Sonnets fort eſtimés. Il mourut en 1494. Il a eu la gloire, par ſon Poëme d'*Orlando Inamorato*, d'avoir fourni des idées au divin Auteur de l'*Orlando furioſo*. Le Poëme de l'*Orlando Inamorato* fut imprimé à Veniſe, en 1500, *in-fol.* & ce n'eſt pas la première Edition. (Voyez *Giornale de' Lett. d'Ital.* Tom. XIII, pag. 289). Il a été depuis fréquemment imprimé. Il eſt diviſé en ſix Livres; mais il n'y a que les trois premiers qui ſoient du *Boïardo*; les trois derniers ſont de *Nicolo de gli Agoſtini*. *Louis Domenichi* entreprit de réformer la Poëſie de *Boïardo*, & publia le Poëme d'*Orlando Inamorato*, avec des corrections, à Veniſe, en 1553. François Berni l'avoit reformé, ou, comme il le dit lui-même, *refait en entier*, & publié dès l'an 1541. Mais, ſi nous en croyons *Creſcimbeni* (*Iſtor. della volgar Poëſia*, Tom. II, p. 327) ſes efforts ne furent pas heureux. Cependant c'eſt la refonte de Berni qu'on a ſuivie dans les Editions de ce Poëme, faites à Florence, en 1725, *in-4°.* & à Veniſe, en 1740, *in-12.* 2 vol. Jacques Vincent traduiſit cet Ouvrage en François. Le premier Livre de cette Traduction parut en 1549; le ſecond & le troiſième en 1550. Les trois derniers, qu'il avoit promis, n'ont point été publiés. François de Roſſet, n'étant pas content de la verſion de Jacques Vincent, en fit une autre, qui fut publiée à Paris, en 1619, *in-8°.* mais il y réuſſit ſi mal, que ſa Traduction ne fut point réimprimée, & eſt devenue fort rare, ſort commun aux mauvais Ouvrages. On lit avec plaiſir la Traduction, ou plutôt l'imitation de ce même Poëme, par LE SAGE, publiée à Paris, en 1717, en 2 vol. *in-12.*

MATHIEU DE LANDA, Docteur en Théologie, Carme du Convent de Rouen, & Principal de France audit Ordre, a écrit le Miroir du corps humain, où eſt décrit ſes misères & calamités; auſſi ſon excellence & dignité: enſemble de ſa conduite en terre, de ſa ſépulture, & des cérémonies Eccléſiaſtiques faites ſur le mort; avec le Doctrinal de mort; imprimé à Rouen, *in-8°.* par Robert & Jean de Gor, 1563. & depuis à Paris, *in-16.* par Léon Cavellat, 1584. Il a traduit du Latin

de Jaques Faber Stapulenſis [1], les Comtemplations du ſimple Dévot, leſquelles traitent d'Amour divin, de vraie patience, de la mort, de la Vierge Marie; imprimées à Paris, *in*-8°. par Vivant Gautherot, 1538.

[1] Les *Contemplations du ſimple dévot*, traduites par le Carme de Landa, ne ſont pas de Jacques le Févre d'Etaples; elles ſont de Raimond Jordan, Chanoine-Régulier de S. Auguſtin, qui les compoſa ſur la fin du quatorzième ſiècle, & les intitula *Contemplationes Idiotæ*. Conrad Geſner, & ſes Continuateurs, ont cru, de même que le Carme de Landa, qu'elles étoient de Jacques le Févre, apparemment ſur ce que celui-ci, qui n'en a été que l'Editeur, a mis, au-devant du Livre, une Préface où il s'eſt nommé. (M. DE LA MONNOYE).

MATHIEU DE LAUNOY, premièrement Prêtre, puis Miniſtre de la prétendue Religion réformée, & à préſent retourné au giron de l'Egliſe Chrétienne & Catholique, a écrit avec Henry Pennotier, la Déclaration & Réfutation des fauſſes ſuppoſitions & perverſes applications d'aucunes ſentences des ſaintes Ecritures, deſquelles les Miniſtres ſe ſont ſervis, en ce dernier temps, à diviſer la Chrétienté: diſpoſée en trois Livres & enrichie de ſolides Argumens tirés de la Doctrine de Calvin, contre lui-même; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean du Courroy & Guillaume de la Noüe, 1579. Replique Chrétienne, en forme de Commentaire, ſur la Réponſe tirée du dehors de la moüelle des ſaintes Ecritures & de toutes bonnes Doctrines; & faite par les Miniſtres Calviniques, à la déclaration & réfutation de leurs fauſſes ſuppoſitions; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume de la Noüe, 1579. Réponſe Chrétienne à vingt-quatre articles pleins de blaſphêmes & abſurdités, dreſſés par Pierre Pineau dit Deſaigues, Prédicant Zuuin Calvinian, contre l'article de la ſurnaturelle & miraculeuſe tranſubſtantiation du pain & du vin au corps glorieux de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, en la ſainte Euchariſtie: où ſont amplement remarquées les Héréſies anciennes, contre la perſonne de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, & autres, auxquelles s'enveloppent & ſymboliſent les Zuuin-Calviniens Hérétiques de ce temps; imprimée à Paris,

in-8°. par Guillaume Chaudiere, 1581. Diſcours Chrétien, contenant une Remontrance charitable aux pauvres, du ſoin & diligence qu'ils doivent employer à bien inſtruire, ou faire inſtruire & endoctriner leurs enfans : enſemble du fruit que l'on recueille de tel Labeur, & des maux qui adviennent du contraire; où il eſt parlé des ſciences principales, eſquelles ils doivent être enſeignés, chacun ſelon ſon ſexe, ſon état & vacation; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean du Carroy, 1578 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot MATHIEU DE LAUNOY, Tom. II, pag. 106 & 107.

MATHIEU VAUCHER dit FRANCHE-CONTÉ, Héraut d'armes de la Majeſté Impériale, a traduit de l'Eſpagnol, Commentaire de l'illuſtre Seigneur Dom Loys d'Avila & Cuniga, grand Commandeur d'Alcantara de la guerre d'Allemagne, faite par Charles V, Empereur [1]; imprimé en Anvers, *in*-8°. par Nicolas Torcy *, 1550.

[1] Gilles Boyleau de Buillon fit paroître ſa Traduction du même Ouvrage, l'année ſuivante, comme le marque du Verdier. La Croix du Maine a oublié l'année de l'Edition. (M. DE LA MONNOYE).

* Les *Memoires de la Guerre d'Allemagne*, par Louis d'Avila, furent compoſés en Eſpagnol, & parurent, pour la première fois, en 1546, *in*-8°. On les réimprima à Anvers, en 1550, & la même année ils y furent auſſi publiés, traduits en Latin par Guillaume Malinæus. Ces Mémoires avoient été traduits en Italien par l'Auteur même, & imprimés à Veniſe en 1549. Il eſt ſingulier que Lenglet ne cite que l'Edition Italienne & Latine, & ne parle pas de l'Edition Eſpagnole, qui eſt l'Ouvrage Original. (*Méthod. pour étudier l'Hiſtoire*, Tom. XI, pag. 229 de la nouv. Edit.)

MATHIEU DE VAUZELLES *, Docteur ès Droits & Avocat du Roi au Parlement de Dombes & Sénéchauſſée de Lyon, a écrit Traité des Péages, diviſé en ſix parties : la première, de l'Origine des Péages : la deuxième, à qui appartient de créer Péages : la troiſième, de la poſſeſſion immémoriale des Péages : la quatrième, des abus qui s'y commettent : la cinquiéme, des privilégiés : la ſixième, en quel temps ſe doit péage;

imprimé à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1550. Conſeil en faveur des pauvres de l'Hôtel-Dieu de la ville de Lyon, fait par M. Mathieu de Vauzelles, Avocat du Roi, contenant ſept queſtions.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, au mot MATHIEU DE VAUZELLES, Tom. II, pag. 108.

MATHURIN CORDIER a écrit Epîtres Chrétiennes, imprimées à Lyon, *in*-16. par Loys Tachet, 1557. Sentences extraites de la ſainte Ecriture, pour l'inſtruction des enfans, imprimées Latines-Françoiſes, par Thibaut Payen, 1551. Cantiques ſpirituels, en nombre vingt-ſix, imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean Cariot, 1560. Le Miroir de la jeuneſſe pour la former à bonnes mœurs & civilité de vie, imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Bonfons. Il a interprété, & fait la conſtruction en François, des Diſtiques Latins qu'on attribue à Caton; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Thibault Payen, par plus de cent fois, & depuis par autres, d'autant que c'eſt un Livre que les enfans manient à l'école communément. Ses Œuvres Latines ſont dénombrées en la Bibliothèque de Conrad Geſner. Les Colloques de Mathurin Cordier, traduits de Latin. Voyez GABRIEL CHAPUIS *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 108.

MATHURIN HERET * a traduit de Grec, la vraie & brève Hiſtoire de la guerre de Troye, anciennement écrite en Grec, par Darès Phrygius; enſemble une Harangue de Menelaüs, pour la répétition d'Hélène: le tout traduit en langue Françoiſe: plus quelques Dixains & Epitaphes d'Hector & Achilles; imprimée à Paris, *in*-16. par Sébaſtien Nivelle, 1553. Les Problêmes d'Alexandre Aphrodiſé, excellent & ancien Philoſophe, traduits de Grec; avec Annotations des lieux plus notables & difficiles, & ſoixante autres Problêmes de même matière; impr. à Paris, *in*-8°. par Martin le Jeune, 1555. Le Banquet de Platon, traitant

tant de l'Amour & de Beauté, mis en François par le même Mathurin Heret; avec Argumens ſur chacune Oraiſon, ſommairement déduits, & les plus notables & meilleures Sentences, recueillies de toutes les Œuvres dudit Platon; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Guillard, 1556.

*Voy. La Croix du Maine, au mot Mathurin Heret, Tom. II, pag. 109.

MATHURIN MAURICE, Saintongeois, a écrit la Revenche & contrediſpute de Frère Anſelme Turmeda, contre les bêtes, imprimée à Paris, *in*-16. par Nicolas Chreſtien, 1554. Plus, de l'Origine de vraie Nobleſſe & nourriture d'icelle, pour les enfans généreux, imprimée à Paris, *in*-16. par Nicolas Chreſtien*, 1551.

* Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II, pag. 109.

MATHURIN DE REDOUER, Licencié ès Loix, a tranſlaté de Latin en François, le nouveau Monde & navigations faites par Améric Veſpuce, Florentin, ès Pays & Iſles nouvellement trouvés, auparavant à nous inconnus, tant en l'Ethiopie, Arabie, Calicuth, qu'autres Régions étranges; imprimé à Paris, *in*-4°. ſans nom d'Imprimeur, & ſans date *.

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 109 & 110.

MAURICE * PONCET, Religieux de l'Ordre S. Benoiſt, Docteur en Théologie, en l'Univerſité de Paris, a écrit trois Livres de l'Oraiſon Eccléſiaſtique, en forme de Contemplation; avec ample Explication de l'Oraiſon Dominicale, pour apprendre à bien prier Dieu; imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel Sonnius, 1568. Remontrance à la Nobleſſe de France, de l'utilité & repos que le Roi apporte à ſon peuple; & de l'inſtruction qu'il doit avoir pour le bien gouverner; imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel Sonnius, 1572. Oraiſon funèbre, prononcée le dernier Août 1574, en l'Egliſe de Brecy-le-Buiſſon, aux funérailles de Meſſire Euſtace de Conflans, Vicomte d'Aulchy,

Capitaine des Gardes du Roi ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel Sonnius, 1574. Diſcours de l'avis donné au Révérend Père en Dieu, Meſſire Pierre de Gondy, Evêque de Paris, ſur la propoſition qu'il fit aux Théologiens, touchant la traduction de la ſainte Bible, en langage vulgaire ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Pierre Cavellat, 1578. Méditations familières ſur l'Hiſtoire de l'Incarnation du fils de Dieu, décrite par ſaint Luc, en l'Evangile, *Miſſus eſt Angelus Gabriel à Deo*, *&c.* avec ample explication de ce texte ; imprimées à Reims, *in*-8°. par J. de Foigny, 1574. Inſtruction pour aimer Dieu, extraite de la ſainte Ecriture, & ſpécialement des Cantiques de Salomon, & de la Doctrine des Auteurs ſacrés & profanes, contenant dix-ſept chapitres ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Sébaſtien Molin, 1584.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot MAURICE PONCET, Tom. II, pag. 111.

MAURICE SCEVE, Lyonnois, quand vivoit, petit homme en ſtature, mais du tout, grand en ſavoir, & excellent Poëte de ſon temps, a écrit Eclogue intitulée Arion, ſur le trépas de François Dauphin de France, qui mourut à Tournon, imprimée à Lyon, par François Juſte, 1536. Le Blaſon du Front, du ſourcil, de la gorge, imprimé avec les Blaſons Anatomiques du corps féminin, compoſés par pluſieurs Poëtes François ; imprimé à Lyon, par François Juſte, 1537. La Sauſſaye, Eclogue de la vie ſolitaire ; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1547. Delie, objet de plus haute vertu, contenant quatre cent cinquante-huit Dixains, ſur la matière d'Amour, d'entre leſquels ſont cinquante figures & emblêmes ; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Antoine Conſtantin, 1554. & depuis à Paris, *in*-16. par Nicolas du Chemin, 1564. Microcoſme, Livres trois, en vers Héroïques, commençant ainſi :

Dieu, qui trine en un fus, triple es, & trois ſeras,
Et comme tes Elus nous éterniſeras,
De ton divin eſprit enflamme mon courage,
Pour décrire ton homme & louer ton ouvrage,

Ouvrage vrayement chef-d'œuvre de ta main,
A ton image fait & divin & humain.
Premier en ſon Rien clos ſe celoit en ſon Tout,
Commencement de ſoy, ſans principe & ſans bout,
Inconnu fors à ſoy, connoiſſant toute choſe,
Comme toute de ſoy, par ſoy, en ſoy encloſe, &c.

Il a traduit auſſi quelques Pſalmes du Royal Prophète David, imprimés avec ceux que Jean Poictevin a mis en François.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot MAURICE SCEVE, Tom. II, pag. 112 & 113.

En la Delie, LXXXIX. Dixain.

[*Amour perdit les traits qu'il me tira,*
Et de douleur ſe print fort à complaindre;
Vénus en eut pitié, & ſoupira,
Tant que par pleurs ſon brandon fit éteindre,
Dont aigrement furent contraints de plaindre;
Car l'Archer fut ſans traict, Cypris ſans flamme.
Ne pleure plus, Vénus; mais bien enflamme
Ta torche en moy, mon cœur l'allumera;
Et toy, Enfant, ceſſe: va vers ma Dame,
Qui de ſes yeux tes flèches refera.

CIII.

Si très-las fut d'environner le Monde
Le Dieu volant, qu'en mer il s'abyſma;
Mais retournant à chef de temps ſur l'onde,
Sa trouſſe print & en fuſte l'arma:
De ſes deux traits diligemment rama,
De l'arc fit l'arbre, & ſon bandeau tendit
Aux vents pour voile, & en port deſcendit
Très-joyeux d'être arrivé ſeurement.
Ainſi Amour, à nous perdu, rendit
Vexation, qui donne entendement.]

MELCHIOR DE FLAVIN, Prédicateur & Pénitencier du Pape, Cordelier & Gardien au Convent des Frères Mineurs, à Tholoſe, a écrit Remontrance de la vraie Religion, au Roi Charles IX, imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1562. Plus, de l'État des Ames après le trépas, & comment elles vivent étant ſéparées du corps: & des purgatoires qu'elles

ſouffrent en ce monde & en l'autre, après icelle ſéparation; imprimé à Tholoſe, *in*-4°. par Jaques Colomiez, 1563. Plus, de la préparation à la mort, en trois Traités; le premier, du mépris de la mort, laquelle tout fidèle doit deſirer; le ſecond, des Aſſauts & tentations qui viennent à l'heure de la mort, & manière d'y réſiſter; le troiſième, de la manière de bien uſer de la Paſſion de notre Seigneur au trépas de la mort; imprimé à Tholoſe, *in*-4°. par Arnauld & Jaques Colomiez, 1570. *De regno Dei, de quo Chriſtus loquutus eſt per dies quadraginta, Liber, per fratrem Melchiorem Flavium, Minoritam Theologum; impreſſ. Pariſiis, in*-8°. *apud Petrum l'Huillier, 1566. Catholica Cantici Graduum per Demegorias, ſeu Sectiones, à Fratre Melchiore Flavio Enarratio; Lutetiæ, apud Ægidium Gourbinum, 1568.*

* Voy. La Croix du Maine, au mot Melchior de Flavin, Tom. II pag. 114.

MELLIN DE SAINT GELAIS, Poëte aſſez connu de nativité & nom par la France, avoit déjà donné ſuffiſant témoignage de ſon ſavoir, en quelques petits fragmens, ſemés parmi les autres Auteurs, qui auſſi ont été fort bien reçus & approuvés. Mais quiconque lira attentivement ſes Œuvres poëtiques, imprimées depuis ſa mort, toutes en un volume, *in*-8°. à Lyon, par Antoine de Harſy, 1574 : où ſont contenus pluſieurs Opuſcules, Elégies, Epîtres, Rondeaux, Sonnets, Quatrains, Chanſons, Epitaphes & Epigrammes; il trouvera le tout bien trouſſé & fait d'une grande dextérité d'eſprit, reſſentant entièrement cette forme de compoſer, ancienne & remplie de toute naïveté & gaillardiſe. Plus, Genievre, Imitation de l'Arioſte, imprimée à Paris, avec autres Imitations du même Poëte Italien, faites par Loys d'Orléans & autres, *in*-8°. chez Lucas Breyer, 1572. Ledit Saint Gelais a auſſi compoſé Sophoniſba, Tragédie très-excellente, tant pour l'argument, que pour le langage & graves ſentences, dont elle eſt ornée. Les Chœurs ſeulement ſont en vers, & tout le reſte en proſe;

imprimée à Paris, en caractères François, *in*-8° par Richard Breton, 1560 *. Je mettrai ici quelques-uns de ſes vers, en témoignage de ſa douceur.

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Mellin de Saint Gelays, Tom. II, pag. 114 & ſuiv.

Du Rouſſeau & de la Rouſſe.

Un jour, en s'ébattant,
Dieu créa le rouſſeau;
Puis dit, en le tentant,
Garçon, que tu es beau!
Le rouſſeau ſans ſéjour
Dit, beau comme le jour.
Dieu prit mal ce langage,
Et dit, vois-tu, rouſſeau,
Tu prends gloire au pelage
D'une vache, ou d'un veau;
Le pied auras ſuant,
Et le reſte puant.

Le rouſſeau bien fâché,
S'en vint à la rouſſelle,
Et lui trouva caché
Un bouc ſous ſon aiſſelle,
Puis la ſienne ſentant,
En trouva tout autant.
Onques puis roux, ne rouſſe,
N'eurent accord parfaict;
L'un touſiours ſe courrouce,
Et trouve l'autre infaict.
Ailleurs on n'en veut point,
Les voilà bien en point.

Quatrain.

Quel bien parler ou compter ſon affaire
Vous ſçauroit mieux découvrir mon martyre,
Que le travail de ne le pouvoir dire,
Et le penſer qui contraint de ſe taire?

Autre.

Dis-moi, ami, que vaut-il mieux avoir,
Beaucoup de biens, ou beaucoup de ſçavoir?
Je n'en ſais rien; mais les ſçavans je voi
Faire la cour à ceux qui ont de quoi.

Sixain ſur un petit Luth.

Pour un Luth bien petit je ſuis;
Mais ſi le cœur vaincre je puis
De la maiſtreſſe de mon maiſtre,
Auſſi grand je penſerai eſtre,
Entre tant de luths que nous ſommes,
Qu'un Alexandre entre les hommes.

Huitain du feu de la ſaint Jean.

O ſotte gent, qui ſe va travailler
A voir un feu de bois accoutumé,

Venez à moi, pour vous émerveiller
De voir un cœur de tel feu allumé,
Que plus il bruſle, & moins eſt conſumé;
Et ſi ce cas difficile vous ſemble,
Allez voir celle où il s'eſt enflammé,
Vous le croirez & brûlerez enſemble.

Autre Huitain.

Soupirs ardens, parcelles de mon ame,
Qui, de mon deuil, ſeuls la cauſe entendez,
Si vous voyez ma fin plaire à Madame,
Volez au Ciel, & là haut m'attendez;
Mais ſi ſon œil (comme vous prétendez)
De quelque eſpoir nous daigne ſecourir,
Tournez à moi, & l'eſprit me rendez,
Je n'aurai plus volonté de mourir.

AUTRE.

Chatelus donne à déjeûner
A dix pour moins d'un carolus,
Et Jaquelot donne à dîner
A dix pour moins que Chatelus:
Après ces repas diſſolus,
On eſt trois jours gay & falot.
Qui me perdra, cher Chatelus,
Ne me cherche chez Jaquelot.

Autre.

Un Maiſtre ès-Arts, mal chauſſé & veſtu,
Chez un payſan demandoit à repaiſtre,
Diſant qu'on doit honorer la vertu,
Et les ſept arts dont il fut paſſé maiſtre.
Comment ſept arts, répond l'homme champeſtre,
Je n'en ſais nul hors mis mon labourage;
Mais je ſuis ſaoul, quand il me plaiſt de l'eſtre,
Et ſi nourris ma femme & mon ménage.

DIXAIN.

Un Charlatan diſoit en plein marché,
Qu'il montreroit le Diable à tout le monde,
Si n'y eut nul, tant fût-il empêché,
Qui ne courût, pour voir l'eſprit immonde.

Lors une bourſe aſſez large & profonde
Il leur déploye, & leur dit : Gens de bien,
Ouvrez vos yeux, voyez, y a-t-il rien?
Non, dit quelqu'un des plus près regardans :
Et c'eſt, dit-il, le Diable, oyez-vous bien,
Ouvrir ſa bourſe, & ne voir rien dedans.

ENIGME,
En façon de Prophétie.

S'il eſt permis de croire fermement,
Que par les corps, qui ſont au firmament, Jeu de la paulme.
Humain eſprit de ſoy puiſſe advenir
A prononcer des choſes à venir,
Ou ſi l'on peut, par fureur fatidique,
Sans art, ni ſort, avoir ſens Prophétique,
Tant que l'on juge, en aſſeuré diſcours,
Des ans lointains la deſtinée & cours,
Je fais ſavoir à qui le veut entendre,
Que cet hiver prochain, ſans plus attendre,
Voire plutôt, en ce lieu où nous ſommes, Les faiſeurs
Il ſortira une manière d'hommes, de parties.
Las du repos, & fâchés du ſéjour,
Qui franchement iront, & de plein jour,
Suborner gens de toutes qualités
A différends & partialités;
Et ſi voulez les croire & écouter,
Quoy qu'il en doive advenir & couſter,
Ils feront mettre en debats apparens
Amis entre eux, & les proches parens : Les joueurs.
Le fils hardi ne craindra l'impropère
De ſe bander contre ſon propre père;
Même les grands, des nobles lieux ſaillis,
De leurs ſujets ſe verront aſſaillis,
Et le devoir d'honneur & révérence
Perdre pour lors tout ordre & différence;
Car ils diront que chacun à ſon tour Le changement
Doit aller haut, & puis faire retour; de lieu.
Et ſur ce point aura tant du meſlées,
Tant de diſcours, venues & allées,
Que nulle hiſtoire, où ſont les grands merveilles,
Ne fait récit d'émotions pareilles;
Lors ſe verra maint homme de valeur,
Par l'éguillon de jeuneſſe & chaleur,

De croire trop ce fervent appétit,
Mourir en fleur, & vivre bien petit;
Et ne pourra nul laiſſer cet ouvrage,
S'il y a mis une fois le courage,
Qu'il n'ait empli par noiſes & débats
Le ciel de bruit, & la terre de pas.
Alors n'auront, non moindre autorité
Hommes ſans foy, que gens de vérité; Les arbitres.
Car tous ſuivront la créance & l'étude
De l'ignorante & ſotte multitude,
Dont le plus lourd ſera reçu pour juge. Le naquet.
O dommageable & pénible déluge!
Déluge, dy-je, & à bonne raiſon,
Car ce travail ne perdra ſa ſaiſon,
Ny n'en ſera délivrée la terre,
Juſques à tant qu'il ne ſorte à grande erre
Soudaines eaux, dont les plus attrempés, Les ſueurs.
En combattant, ſeront pris & trempés,
Et à bon droit, car leur cœur adonné
A ce diſcord n'aura point pardonné,
Même au troupeau des innocentes bêtes,
Que de leurs nerfs & boyaux deshonnêtes Les raquetes.
Il ne ſe fait, non aux Dieux ſacrifice,
Mais aux mortels ordinaire ſervice.
Or' maintenant je vous laiſſe à penſer
Comment le tout ſe pourra diſpenſer,
Et quel repos, en noiſe ſi profonde,
Aura le corps de la machine ronde. L'eſteuf.
Les plus heureux qui plus d'elle tiendront,
Moins de la perdre & gâter s'abſtiendront,
Et tâcheront, en plus d'une manière,
A l'aſſervir & rendre priſonnière,
En tel endroit que la poure deffaite, Les foſſes
N'aura recours qu'à celuy qui l'a faicte, des jeux.
Et pour le pis de ſon triſte accident
Le clair Soleil, ains qu'être en Occident,
Lairra eſpandre obſcurité ſur elle,
Plus que d'éclipſe, ou de nuit naturelle,
Dont, pour un temps, perdra la liberté,
Et du haut ciel la faveur & clarté,
Ou, pour le moins, ſera ſeule & déſerte;
Mais elle, avant cette ruine & perte,
Aura long-temps montré ſenſiblement
Un violent & ſi grand tremblement,

Que lors Ethna ne fut tant agitée,
Quand ſur un fils de Titan fut jetée,
Et plus ſoudain ne doit être eſtimé
Le mouvement que fit Inarimé,
Quand Typhœus ſi fort ſe dépita,
Que dans la mer les monts précipita.
Ainſi ſera en peu d'heures rangée
A triſte état, & ſi ſouvent changée,
Que même ceux qui tenue l'auront,
Aux ſurvenans occuper la lairront.
Lors ſera près le temps bon & propice
De mettre fin à ce long exercice,
Car les grands eaux dont oyez deviſer
Feront chacun la retraite adviſer; La ſueur.
Et toutefois, avant leur partement,
On pourra voir en l'air apertement Le feu qu'on
L'âpre chaleur d'une grand' flamme épriſe, fait pour ſe
Pour mettre à fin leurs eaux & entrepriſe.] rafraichir.

MÉNANDER *. Voyez les Sentences de Menander, ancien Poëte Comique Grec, qui a écrit cent & cinq Fables ou Comédies, ainſi que dit Apollodore : leſquelles Sentences ont été traduites en François, par Geofroy Linocier, & ſont imprimées à Paris, *in*16. par Michel Julian, 1580.

* Menandre, ſuivant un Fragment d'Apollodore, célèbre Grammairien d'Athènes, rapporté par Aulugelle, *Liv. XVII, Ch. 4*, étoit fils de Diopèthe, de la race des Cephiſiens, & mourut âgé de cinquante-deux ans (environ deux cens quatre-vingt-dix ans avant l'Ère Chrétienne). Il eſt dit, dans ce même paſſage, qu'il avoit compoſé 105 Comédies; d'autres diſent 108, ou 109. Il n'y eut que huit de ces pièces qui remportèrent le prix, mais qui lui firent une telle réputation, qu'il fut nommé *le Prince de la nouvelle Comédie.* Philémon, Ecrivain fort inférieur, lui fut ſouvent préféré, ce qui étonnoit ſi fort Ménandre, qu'il demandoit un jour à ce rival, s'il n'avoit pas honte de l'emporter ſur lui : *Quaſo, Philemon, bonâ veniâ, dic mihi, cùm me vincis, non erubeſcis?* Sur quoi M. l'Abbé du Bos (*Réflex. ſur la Poëſie & la Peinture*, Tom. II, pag. 437, Edit. de 1755) remarque avec raiſon, « qu'il n'en faut » pas conclure que les Comédies de Menandre aient été jugées mauvaiſes, » mais bien que d'autres plurent davantage ». Si nous avions les pièces victorieuſes, peut-être démêlerions-nous ce qui put éblouir le Spectateur; peut-être même trouverions-nous que le Spectateur auroit bien jugé. Il ne nous reſte que des fragmens des Comédies de Ménandre, recueillis par M. le Clerc.

MERCURE TRIMEGISTE. Voyez FRANÇOIS MONSIEUR DE FOIX, GABRIEL DU PREAU.

* On prononce & l'on écrit TRISMÉGISTE. Mercure, ou Hermès Triſmégiſte, vivoit, dit-on, près de vingt ſiècles avant l'Ère Chrétienne. On prétend qu'il fut Prêtre & Roi; dautres diſent que ce fut un Philoſophe Egyptien, Conſeiller d'Iſis, femme d'Oſiris. On lui attribue quantité d'inventions. Eusèbe (*Præparat. Evang.* Liv. II, Chap. 1) dit que ce Mercure, ou Hermès Triſmégiſte, fut le même qu'Oſiris, auquel on donna le nom de *Mercure*, à cauſe de la ſagacité de ſon eſprit à inventer tout ce qui pouvoit contribuer à l'aiſance de la vie. Il eut en particulier le nom d'*Hermès*, à cauſe qu'il fut le premier Maître d'Eloquence, parmi les hommes. Les deux Dialogues, intitulés *Pymander* & *Aſclepius*, qu'on lui attribue, ſont d'un Auteur Chrétien, qui vivoit, au plutôt, dans le ſecond ſiècle de l'Egliſe. Les Savans croient cependant qu'on y trouve de précieux reſtes de la plus ancienne Philoſophie des Egyptiens. On peut voir, dans la *Bibliothèque Grecque* de Fabricius, des détails très-ſavans & très-étendus ſur HERMÈS, & ſur les Ecrits publiés ſous le nom d'HERMÈS, Tom. I, pag. 7 & ſuiv.

MEURY RIFFLANT [1] a traduit de Grec, le Miroir des Mélancoliques, décrit en la trentième Section des Problêmes d'Ariſtote, concernant ce qui appartient à Prudence, Entendement & Sapience. Il y eſt diſputé pourquoi les mélancoliques ſont ingénieux : puis eſt montré l'Analogie du vin & de la mélancolie; enſemble les divers effets d'iceux, & les terribles paſſions de l'Ame; avec une autre queſtion figurant le certain pourtrait Phyſical de la nature des chaudes & froides régions, & des habitans; imprimé à Paris, par Nicolas de Burges, 1543.

[1] MEURY eſt une corruption de MAURICE; mais le prétendu *Meury Rifflant*, Auteur, & le prétendu *Nicolas de Burges*, Imprimeur, ont tout l'air de noms ſuppoſés. La Caille, pag. 118 de ſon Livre, n'a tiré ſon *Nicolas de Burges* que de cet endroit de Du Verdier. La Croix du Maine, au mot NICOLAS LÉONIQUE, a changé *de Burges* en *de Bruges*, & c'eſt ainſi que le nomme auſſi la Caille, à la Table de ſon Livre. (M. DE LA MONNOYE).

MICHEL D'AMBOISE, Seigneur de Chevillon, dit l'Eſclave fortuné, a compoſé en rime, les Contr'Epîtres d'Ovide, par ledit d'Amboiſe inventées, contenant les Réponſes d'Ulyſſes à Penelopé, de Démophoon à Phyllis, d'Achilles à Briſeis,

d'Hyppolite à Phedre ; de Paris à Œnone ; de Jaons à Hypſiphile ; d'Ænée à Didon ; d'Oreſtes à Hermione ; d'Hercules à Deïanira ; de Theſeus à Ariadne, de Macaire à Canace ; de Jaſon à Médée ; de Proteſilaüs à Laodamie ; de Linus à Hypermeſtra ; de Phaon à Sappho ; imprimées à Paris, *in*-8°. par Denys Janot, 1541. La Babylon, autrement la confuſion de l'Eſclave fortuné, où ſont contenues pluſieurs Lettres, Rondeaux & Epîtres amoureuſes ; imprimée à Lyon, *in*-16. par Olivier Arnoullet, 1535. Les Epîtres Vénériennes, Fantaiſies, Complaintes, Epitaphes, trente-quatre Rondeaux, & trois Ballades ; imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean Longis, 1556. Le Blaſon de la Dent, imprimé avec les Blaſons Anatomiques du corps féminin, faits par divers Auteurs, à Lyon, par François Juſte, 1537. Il a écrit en proſe, le Guidon des gens de guerre, imprimé à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1543. Ses Traductions en rime, les Bucoliques de Baptiſte Mantuan, contenant dix Eglogues, imprimées à Paris, *in*-4°. par Denys Janot, 1530. Le dixième Livre des Métamorphoſes d'Ovide, avec l'Elégie de la Complainte du Noyer, imprimé à Paris, par les frères Angeliers, ſans date. Quatre Satyres de Juvénal ; à ſavoir les huit, dix, onze & treize, imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean Longis, 1543. Le Ris de Démocrite & le Pleur d'Héraclite, Philoſophes, ſur les folies & misères de ce monde ; traduit de l'Italien d'Antonio Phileremo Fregoſo, & interprété en rime Françoiſe par ledit Michel d'Amboiſe, & imprimé à Paris, *in*-8°. par Arnould l'Angelier, 1547. & à Rouen *in*-16. par Robert & Jean du Gort, 1550 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot MICHEL D'AMBOISE, Tom. II, pag. 117 & 118.

MICHEL BERLAND, Avocat au grand Conſeil du Roi, Conſeiller en la Sénéchauſſée de Bourbonnois, Siége Préſidial établi à Moulins, a écrit Sommaire des Loix, Statuts, Ordonnances & Edits faits par les Rois de France, réduit par Alphabet depuis le règne de ſaint Loys, juſques au règne du Roi Henri II

de ce nom ; avec Arrêts notables, ſelon la matière du texte de l'Ordonnance ; imprimé à Paris, *in-fol.* par Charles l'Angelier, 1548. & depuis revu & remis en meilleur ordre par l'Auteur & réimprimé *in*-8°. par Claude Micard, 1567.

MICHEL BOUCHER, de Bois commun, a écrit Oraiſon aux François, ſur la mort du magnanime Prince Jean de Bourbon, Comte d'Anghien ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Caveillier, 1557.

MICHEL DE CASTELNAU a traduit du Latin de Pierre de la Ramée, Traité des Façons & Coutumes des anciens Gaulois ; imprimé à Paris, *in*-8°. par André Wechel, 1559 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 120 & 121.

MICHEL COIGNET, natif d'Anvers, a écrit Déclaration ſur le fait des changes ; enſemble un petit Diſcours de bien & duement diſconter, avec la ſolution ſur diverſes opinions y propoſées ; plus la ſolution des queſtions mathématiques par la ſupputation de Sinus, illuſtrées & amplifiées par les démonſtrations Géométriques, néceſſaires à icelles ; imprimée avec l'Arithmétique de Valentin Mennher, en Anvers, 1573. *in*-8°. Inſtruction des points plus excellens & néceſſaires, touchant l'Art de naviger ; enſemble un moyen facile & très-sûr pour naviger Eſt & Oeſt, lequel juſques à préſent a été inconnu à tous pilotes ; imprimée en Anvers, *in*-4°. par Jaques Heinrick, 1581.

* Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II, p. 121 & 122.

M. M. COIGNET [1], Chevalier, Conſeiller du Roi, je ne ſais ſi c'eſt le même que le devant nommé, d'autant que ſon nom propre n'eſt déſigné que par ces deux lettres M. M. a écrit Inſtruction aux Princes, pour garder la Foi promiſe ; contenant un Sommaire de la Philoſophie Chrétienne & morale, & devoir d'un homme de bien ; imprimée à Paris, *in*-4°. par Jaques du Puys, 1584.

[1] Ce n'eſt pas le même que le précédent. (M. de la Monnoye).

MICHEL LE CONTE, Avocat Parisien, a composé en vieille rimaille, le Mariage de procès & de la femme, imprimé à Paris, par Denys du Pré, 1579. L'Art & méthode à tourner noms en Latins & François, le nom du très-Chrétien Roi de France & de Pologne Henri III; ensemble les noms de la Roine mère, de Loyse de Lorraine, Roine de France, & autres noms tournés à aucuns Prélats, Seigneurs & autres gens de nom & de réputation; avec la Déclaration & exposition d'iceux en rime; imprimé à Paris, par Denys du Pré, 1570.

MICHEL COP a écrit Commentaire sur le Livre de l'Ecclésiastique, autrement dit le Prêcheur, imprimé à Genève, *in*-8°. [1].

[1] Comment du Verdier n'a-t-il pas mis ici *Calvinique*, puisque ce Commentaire est d'un Calvinique? Il fut imprimé à Genève, *in*-8°. 1563, non pas sur l'*Ecclésiastique*, Livre que les Calvinistes ne reconnoissent point pour Canonique, mais sur l'*Ecclésiaste*, mot qui véritablement signifie *Prédicateur*, Ἐκκλησιαστὴς, *Concionator*. (M. DE LA MONNOYE).

MICHEL COYSSARD, Jesuite, a traduit de l'Italien de R. Pere Gaspart Loart, les Méditations de la passion de notre Seigneur Jesus-Christ, avec l'Art de méditer; imprimées à Paris, *in*-16. par Thomas Brumen, 1578. Remèdes souverains contre les sept péchés mortels, contre le blasphême & le jeu; tirés des Exercices de la vie Chrétienne, de Gaspar Loart, Théologien de la Compagnie de Jesus; imprimés à Paris, *in*-16. par Thomas Brumen, 1577. Instructions & Avertissemens pour méditer les quinze Mystères du Rosaire de la très-sainte Vierge Marie, traduites dudit Loart, par ledit Michel Coyssard; imprimées par ledit Brumen, 1579. Pratique spirituelle de la Princesse de Parme.

MICHEL FERRIER, de Cahors, a mis en musique, les Psalmes de David, traduits par Clément Marot, imprimés à Paris, par Nicolas du Chemin.

*Voy. *LA CROIX DU MAINE*, au même Article, Tom. II, pag. 122.

MICHEL FOURQUE ou PHOQUE, Prêtre & Vicaire perpétuel de ſaint Martin de Tours, a mis en vers François Héroïques, la Vie, Faits, Paſſion, Mort, Réſurrection & Aſcenſion de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, ſelon les quatre Evangéliſtes; imprimés à Paris, *in* 8°. par Jean Bien-né, 1574. Il a traduit auſſi en rime Françoiſe, les Opuſcules ſuivans: De la Prière divine, Auteur ſaint Jehan Chryſoſtome: de la Paſſion de Jeſus par Lactance Firmian; avec une Complainte de Jeſus, aux pécheurs périſſant par leurs propres fautes, miſe à la fin; imprimée à Tours, *in*-8°. par Mathieu Chercele, 1550.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 122 & 123.

MICHEL DE L'HOSPITAL, Chancelier de France, ſous le feu Roi de bonne mémoire Charles IX, a prononcé Harangue contenant la Remontrance faite devant la Majeſté du Roi très-Chrétien Charles IX, tenant ſes grands États en ſa ville d'Orléans, miſe depuis par écrit & imprimée à Bloys, par Julian Angelier, 1561. Diſcours au Roi François II, contenant une Inſtruction pour bien & heureuſement régner, écrit premièrement en vers Latins par Meſſire Michel de l'Hoſpital, lors premier Préſident des Comptes, & depuis mis en vers François par Joachim du Bellay, *In Franciſci, illuſtriſſ. Franciæ Delphini, & Mariæ, ſereniſſ. Scotorum Reginæ, nuptias Ampliſſ. viri Michael. Hoſpitalii Carmen. Ejuſdem de Caleti & Guynæ oppidorum expugnatione Carmen, De Theavilla capta Aliud. De Meti urbe capta & ab hoſtium ingenti obſidione liberata Aliud Carmen. Ad illuſtriſſ. Franciſ. Lotharingum ducem Guyſianum Epiſtola. Ad Carolum Cardinalem Lotharenum de Pace Carmen. Ad Margaritam, Regis ſororem, Epiſtola; hæc omnia excuſa Pariſiis, in*-4°. *apud Federicum Morellum, 1560. Ejuſdem Hoſpitalii ad Margaritam Valeſiam, Henrici II Regis ſororem, Carmen. Aliud Carmen quo execratur lites. Ejuſdem ad Janum Cardinal. Bellayum Elegia; quæ omnia, nondùm typis mandata, penes me habeo* *.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à cet Art. Tom. II, p. 123 & ſuiv.

MICHEL MAROT, fils de Clément Marot, a écrit quelques Rimes qui ſe voyent au Livre des Contredits du ſieur du Pavillon, aux Ecrits de Michel Noſtradamus, imprimées à Paris, *in*-8°. par Charles l'Angelier, 1560 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 126 & 127.

MICHEL DE MENEHOU, Maître des Enfans de Chœur de l'Egliſe ſaint Maur des Foſſez, a écrit une nouvelle Inſtruction des préceptes ou fondemens de muſique, tant pleine que figurée; imprimée à Paris, par Nicolas du Chemin, 1571.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. II, pag. 127.

MICHEL MENOT, de l'Ordre de ſaint François, a écrit des Sermons pour les jours & Dimanches du Carême, par lui prêchés à Paris, parmi leſquels il entremêle pluſieurs propos en langage François; imprimés à Paris, *in*-8°. par Claude Chevalon, 1526 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 127 & ſuiv.

MICHEL DE MONTAIGNE. Les Eſſais de Meſſire Michel Seigneur de Montaigne, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre. Livre premier & ſecond, imprimés à Bourdeaux, *in*-8°. par Simon Millanges, 1580. Il a traduit auſſi de Latin en François, le Livre des Créatures; Auteur Raymond Sebon, contenant trois cent trente chapitres; imprimé à Paris, *in*-8°. chez Gilles Gourbin, 1581. J'ai vu une autre Traduction dudit Livre en fort vieil langage *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 129 & ſuiv.

Au Chapitre dixième. Des Livres.

[Je ne fais point de doute qu'il ne m'advienne ſouvent de parler de choſes qui ſont ailleurs plus richement traitées chez les maîtres du métier, & plus véritablement. C'eſt ici purement l'eſſai de mes facultés naturelles, & nullement des acquiſes; & qui me ſurprendra d'ignorance, il ne fera rien contre

moi ; car à peine répondrois-je à autrui de mes diſcours, qui ne m'en réponds point à moi-même, ni n'en ſuis ſatisfait. Qui ſera en cherche de ſcience, ſi la cherche où elle ſe loge. Il n'eſt rien de quoi je faſſe moins de profeſſion. Ce ſont ici mes fantaiſies, par leſquelles je ne tâche point à donner à connoître les choſes, mais moi. Elles me ſeront à l'adventure connues un jour, ou l'ont autrefois été, ſelon que la fortune m'a pu porter ſur les lieux où elles étoient éclaircies. Mais j'ai une mémoire qui n'a point de quoi conſerver trois jours la munition que je lui aurai donnée en garde. Ainſi je ne pleuvy nulle certitude, ſi ce n'eſt de faire connoître ce que je penſe, & juſqu'à quel point monte, pour cette heure, la connoiſſance que j'ai de ce dequoi je traite. Qu'on ne s'attende point aux choſes de quoi je parle, mais à ma façon d'en parler, & à la créance que j'en ai. Ce que je dérobe d'autrui, ce n'eſt point pour le faire mien ; je ne prétends ici nulle part, que celle de raiſonner & de juger ; le demeurant, ce n'eſt pas de mon rôle. Je n'y demande rien, ſinon qu'on voie ſi j'ai ſu choiſir ce qui joignoit juſtement à mon propos. Et ce que je cache par fois le nom de l'Auteur, à eſcient, ès choſes que j'emprunte, c'eſt pour tenir en bride la légéreté de ceux qui s'entremettent de juger de tout ce qui ſe préſente ; & n'ayant pas le nez capable de goûter les choſes par elles-mêmes, s'arrêtent au nom de l'ouvrier, & à ſon crédit. Je veux qu'ils s'échaudent à condamner Cicéron ou Ariſtote, en moi. De ceci ſuis-je tenu de répondre, ſi je m'empêche moi-même, s'il y a de la vanité & vice en mes diſcours, que je ne ſente point, ou que je ſois capable de ſentir, en me le repréſentant ; car il échappe ſouvent des fautes à nos yeux ; mais la maladie du jugement conſiſte à ne les pouvoir appercevoir, lorſqu'on les offre à ſa vue. La ſcience & la vérité peuvent loger chez nous ſans jugement, & le jugement y peut auſſi être ſans elles. Voire la reconnoiſſance de l'ignorance eſt un des plus beaux & plus sûrs témoignages de jugement que je trouve. Je n'ai point d'autre ſergent de bande à ranger mes pièces, que la fortune. A même que mes rêveries ſe préſentent, je les entaſſe : tantôt elles ſe preſſent en foule, tantôt elles ſe traînent à la file. Je veux qu'on voie mon pas naturel & ordinaire, ainſi détraqué qu'il eſt. Je me laiſſe aller comme je me trouve ; auſſi ne ſont-ce pas ici articles de foi, qu'il ne ſoit pas permis d'ignorer & d'en parler caſuellement & témérairement. Je ſouhaiterois bien avoir plus parfaite intelligence des choſes, mais je ne la veux pas acheter ſi cher qu'elle coûte. Mon deſſein eſt de paſſer doucement, non laborieuſement, ce qui me reſte de vie. Il n'eſt rien pourquoi je me veuille rompre la tête, non pas pour la ſcience même, de quelque grand prix qu'elle ſoit. Je ne cherche aux Livres qu'à m'y donner du plaiſir, par un honnête amuſement ; ou, ſi j'étudie, je n'y cherche que la ſcience, qui traite de la connoiſſance de moi-même, & qui m'inſtruiſe à bien mourir & à bien vivre. Les difficultés, ſi j'en rencontre en liſant, je n'en ronge pas mes ongles ; je les laiſſe là, après leur avoir fait une charge ou deux. Si ce Livre me fâche, j'en prends un autre, & ne m'y adonne qu'aux heures où l'ennui de rien

faire

faire commence à me ſaiſir. Je ne méprends guère aux nouveaux, pour ce que les anciens me ſemblent plus tendus & plus roides; ni aux Grecs, parce que mon jugement ne ſe ſatisfait pas d'une moyenne intelligence. Entre les Livres ſimplement plaiſans, je trouve des modernes le Décameron de Boccace, Rabelais, & les Baiſers de Jean ſecond, s'il les faut loger ſous ce titre, & des ſiècles un peu au-deſſus du nôtre, l'Hiſtoire Æthiopique, dignes qu'on s'y amuſe. Quant aux Amadis, & telle ſorte d'Ecrits, ils n'ont pas eu le crédit d'arrêter ſeulement mon enfance. Je dirai encore ceci, ou hardiment, ou témérairement, que cette vieille ame poiſante ne ſe laiſſe plus chatouiller, non-ſeulement à l'Arioſte, mais encore au bon Ovide : ſa facilité & ſes inventions, qui m'ont ravi autrefois, à peine m'entretiennent-elles à cette heure. Je dis librement mon avis de toutes choſes, voire, & de celles qui ſurpaſſent à l'adventure ma ſuffiſance, & que je ne tiens nullement être de ma juriſdiction. Ce que j'en opine, ce n'eſt pas auſſi pour établir la grandeur & meſure des choſes, mais pour faire connoître la meſure & force de ma vue. Quand je me trouve dégoûté de l'Axioche de Platon, comme d'un ouvrage ſans nerfs & ſans force, eu égard à un tel Auteur, mon jugement ne s'en croit pas. Il n'eſt pas ſi vain de s'oppoſer à l'autorité de tant d'autres meilleurs jugemens, ni ne ſe donne témérairement la loi de les pouvoir accuſer; il s'en prend à ſoi-même, & ſe condamne, ou de s'arrêter à l'écorce, ne pouvant pénétrer juſqu'au fond, ou de regarder la choſe par quelque faux luſtre; il ſe contente de ſe garantir ſeulement du trouble & du déréglement. Quant à ſa foibleſſe, il la reconnoît volontiers. Il penſe donner juſte interprétation aux apparences que ſon appréhenſion lui préſente, mais elles ſont imbécilles & imparfaites. La plupart des Fables d'Eſope ont pluſieurs ſens & intelligences; ceux qui les mythologiſent, en choiſiſſent quelque viſage, qui quadre bien à la Fable; mais c'eſt le premier viſage & ſuperficiel. Il y en a d'autres plus vifs, plus eſſentiels & internes, auxquels ils n'ont ſu pénétrer. Voilà comme j'en fais. Mais, pour ſuivre ma route, il m'a toujours ſemblé qu'en la Poëſie, Virgile, Lucrece, Catulle & Horace tiennent de bien loin le premier rang. Et notamment Virgile, en ſes Géorgiques, que j'eſtime le plus plein & parfait ouvrage de la Poëſie, à la comparaiſon duquel on peut reconnoître aiſément, qu'il y a des endroits en l'Énéide, auxquels l'Auteur eût donné encore quelque tour de peigne, s'il en eût eu le loiſir. J'aime auſſi Lucain, & le pratique volontiers, non tant pour ſon ſtyle (car il ſe laiſſe trop aller à cette affectation de pointes & ſubtilités de ſon temps) mais pour ſa valeur propre, & vérité de ſes opinions & jugemens. Quant au bon Térence, la mignardiſe & les graces du langage Latin, je le trouve admirable à repréſenter au vif les mouvemens de l'ame & condition de nos mœurs. Je ne le puis lire ſi ſouvent, que je n'y trouve quelque beauté & grace nouvelle. Ceux des temps voiſins à Virgile ſe plaignent de quoi aucuns lui comparoient Lucrece. Je ſuis d'opinion que c'eſt, à la vérité, une comparaiſon inégale; mais j'ai bien à faire à me raſſurer en cette créance, quand je me

trouve attaché à quelque beau lieu de ceux de Lucrece. S'ils ſe piquoient de cette comparaiſon, que diroient-ils de la bétiſe & ſtupidité barbareſque de ceux qui lui comparent à cette heure Arioſte ? & qu'en diroit Arioſte lui-même ? J'eſtime que les anciens auroient encore plus à ſe plaindre de ceux qui comparoient Plaute à Térence, que de la comparaiſon de Lucrece à Virgile. Pour l'eſtimation de Térence, il m'eſt ſouvent tombé en fantaiſie, comme, en notre temps, ceux qui ſe mêlent de faire des Comédies (comme les Italiens qui y ſont aſſez heureux) emploient trois ou quatre argumens de celles de Térence, ou de Plaute, pour en faire une des leurs. Ils entaſſent en une ſeule Comédie, cinq ou ſix contes de Boccace. Ce qui les fait ainſi ſe charger de matière, c'eſt la défiance qu'ils ont de ſe pouvoir ſoutenir de leurs propres graces, il faut qu'ils trouvent un corps où s'appuyer ; & n'ayant pas du leur aſſez de quoi nous arrêter, ils veulent que le conte nous amuſe. Il en va de mon Auteur tout au contraire. Les perfections & beautés de ſa façon de dire nous font perdre le goût de ſon ſujet ; ſa gentilleſſe & ſa mignardiſe nous arrêtent par-tout ; il eſt par-tout ſi plaiſant,

. . . Liquidas puroque ſimillimus amni,

& nous remplit tant l'ame de ſes graces, que nous fuyons la fin de ſon Hiſtoire. Cette même conſidération me tire plus avant. Je vois que les bons & anciens Poëtes ont évité l'affectation & la recherche, non-ſeulement des fantaſtiques élévations Eſpagnoles & Pétrarchiques, mais des pointes mêmes plus douces & plus retenues, qui ſont l'ornement de tous les ouvrages poëtiques des ſiècles ſuivans. Si n'y a-t-il homme au monde qui les trouve à dire en ces anciens, & qui n'admire plus, ſans comparaiſon, l'égale poliſſure, & cette perpétuelle douceur & beauté floriſſante des Epigrammes de Catulle, que tous les éguillons de quoi Martial éguiſe la queue des ſiens. C'eſt cette même raiſon que je diſois tantôt, comme dit Martial même de ſoi, *Minùs illi ingenio laborandum fuit, in cujus locum materia ſucceſſerat.* Ces premiers-là, ſans s'émouvoir & ſans ſe piquer, ſe font aſſez ſentir. Ils ont de quoi rire par-tout ; il ne faut pas qu'ils ſe chatouillent ; ceux-ci ont beſoin de ſecours étranger. A meſure qu'ils ont moins d'eſprit, il leur faut plus de corps. Tout ainſi qu'en la danſe & en nos bals, j'ai remarqué que ces hommes de vile condition, qui en tiennent école, pour ne pouvoir repréſenter le port & la décence de notre nobleſſe, en récompenſe de cette grace, qu'ils ne peuvent imiter, cherchent à ſe recommander par des ſauts périlleux & autres mouvemens étranges & batelereſques. Et comme j'ai vu auſſi les baladins excellens, jouant leurs rôles vétus à leur ordinaire, & d'une contenance commune, nous donner tout le plaiſir qui ſe peut tirer de gens de leur métier ; les aprentifs, & qui ne ſont de ſi haute leçon, il faut qu'ils s'enfarinent le viſage ; il leur faut trouver des vêtemens ridicules, des mouvemens & des grimaces, pour nous aprêter à rire. Cette mienne conception ſe reconnoît mieux qu'en tout autre lieu, en la comparaiſon de l'Énéide & du Furieus. Celui-là on le voit

aller à tire-d'aile, d'un vol haut & ferme, ſuivant toujours ſa pointe; cetuy-cy voleter & ſauteler de conte en conte, comme de branche en branche, ne ſe fiant à ſes ailes, que pour une bien courte traverſe, & prendre pied à chaque bout de champ, de peur que l'haleine & la force lui faillent:

Excurſusque breves tentat. . . .

Voilà donc, quant à cette ſorte de ſujets, les Auteurs qui me plaiſent le plus. Quant à mon autre leçon, qui mêle un peu plus de fruit au plaiſir, par où j'apprends à ranger mes humeurs & mes conditions; les livres qui m'y ſervent plus ordinairement, c'eſt Plutarque, depuis qu'il eſt François, & Sénèque. Ils ont tous deux cette notable commodité pour mon humeur, que la ſcience que j'y cherche, elle y eſt traitée à pièces découſues, qui ne demandent pas l'obligation d'un long travail, de quoi je ſuis incapable, comme ſont les Opuſcules de Plutarque, & les Epîtres de Sénèque, qui eſt la plus belle partie de ſes Ecrits, & la plus profitable. Il ne faut pas grande entrepriſe pour m'y mettre, & les quitte où il me plaît; car elles n'ont point de ſuite des unes aux autres. Ces Auteurs ont beaucoup de ſimilitudes d'opinions, comme auſſi leur fortune les fit naître environ même ſiècle, tous deux Précepteurs de deux Empereurs Romains, tous deux venus de pays étranger, tous deux riches & puiſſans. Leurs créances ſont des meilleures de toute la Philoſophie, & traitées d'une ſimple façon & pertinente. Plutarque eſt plus uniforme & conſtant; Sénèque plus ondoyant & divers. Cetui-ci ſe peine, ſe roidit & ſe tend, pour armer la vertu contre la foibleſſe, la crainte & les vicieux appétits; l'autre ſemble n'eſtimer pas tant leur effort, & dédaigner d'en hâter ſon pas & ſe mettre ſur ſa targue. Plutarque a les opinions Platoniques, douces & accommodables à la ſociété civile; l'autre les a Stoïques & Epicuriennes, plus éloignées de l'uſage commun, mais plus commodes & plus fermes. Il paroît en Sénèque qu'il prête un peu à la tyrannie des Empereurs de ſon temps; car je tiens pour certain, que c'eſt d'un jugement forcé qu'il condamne la cauſe de ces généreux meurtriers de Céſar. Plutarque eſt libre par-tout. Sénèque eſt plein de pointes & ſaillies; Plutarque de choſes; celui-là vous échauffe plus & vous émeut; cetui-ci vous contente davantage, & vous paye mieux. Quant à Cicéro, les Ouvrages qui me peuvent ſervir chez lui à mon deſſein, ce ſont ceux qui traitent de nos mœurs & règles de notre vie. Mais, à confeſſer hardiment la vérité (car, puiſqu'on a franchi les barrières de l'impudence, il n'y a plus de bride) ſa façon d'écrire me ſemble lâche & ennuyeuſe, & toute autre pareille façon; car ſes préfaces, digreſſions, définitions, partitions, étymologies conſument la plupart de ſon ouvrage. Ce qu'il y a de vif & de mouelle, eſt étouffé par la longueur de ſes apprêts. Si j'ai employé une heure à le lire, qui eſt beaucoup pour moi, & que je ramentevoye ce que j'en ai tiré de ſuc & de ſubſtance, la plupart du temps je n'y trouve que du vent; car il n'eſt pas encore venu aux argumens qui ſervent à ſon propos, & aux raiſons qui touchent proprement le nœud, que je cher-

che. Pour moi, qui ne demande qu'à devenir plus ſage, non plus ſavant, ces ordonnances Logiciennes & Ariſtotéliques, ne ſont pas à propos. Je veux qu'on vienne ſoudain au point. J'entends aſſez que c'eſt que mort & volupté, qu'on ne s'amuſe pas à les anatomiſer. Je cherche des raiſons bonnes & fermes d'arrivée, qui m'inſtruiſent à en ſoutenir l'effort. Ni les ſubtilités Grammairiennes, ni l'ingénieuſe contexture de paroles & d'argumentations n'y ſervent. Je veux des diſcours, qui donnent la première charge dans le plus fort du doute; les ſiens languiſſent autour du pot. Ils ſont bons pour l'Ecole, pour le Barreau, & pour le Sermon, où nous avons loiſir de ſommeiller, ou ſommes encore, un quart d'heure après, aſſez à temps, pour rencontrer le fil du propos. Il eſt beſoin de parler ainſi aux juges qu'on veut gagner à tort & à droit, aux enfans & au vulgaire. Je ne veux pas qu'on emploie le temps à me rendre attentif, & qu'on me crie cinquante fois : Or oyez, à la mode de nos Hérauts. Les Romains diſoient en leur religion, *Hoc age*, ce que nous diſons, *ſurſum corda*, à la nôtre : ce ſont autant de paroles perdues pour moi. J'y viens tout préparé dès le logis, il ne me faut point d'alléchement, ni de ſauce; je mange bien la viande toute crue; &, au lieu de m'éguiſer l'appétit par ces préparatoires & avant-jeux, on me le laſſe & affadit. Les deux premiers, & Pline, & leurs ſemblables, ils n'ont point de *hoc age* : ils veulent avoir affaire à gens qui s'en ſoient avertis eux-mêmes; ou, s'ils en ont, c'eſt un *hoc age* ſubſtantiel, & qui a ſon corps à part. Je vois auſſi volontiers ſes Epîtres, & notamment celles *ad Atticum*, non-ſeulement parce qu'elles contiennent une très-ample inſtruction de l'hiſtoire & affaires de ſon temps, mais beaucoup plus pour y découvrir ſes humeurs privées; car j'ai une ſingulière curioſité, comme j'ai dit ailleurs, de connoître l'ame & les internes jugemens de mes Auteurs. Il faut bien juger leur ſuffiſance, mais non pas leurs mœurs, ni leurs opinions naïves, par cette montre de leurs écrits, qu'ils étalent au thêâtre du monde. J'ai mille fois regretté que nous ayons perdu le Livre que Brutus avoit écrit de la vertu; car il fait beau apprendre la théorique, de ceux qui ſavent bien la pratique. Mais, d'autant que c'eſt autre choſe le preſche, que le preſcheur, j'aime bien autant voir Brutus chez Plutarque, que chez lui-même. Je choiſirois plutôt de ſavoir au vrai des devis que Brutus tenoit, en ſa tente, à quelqu'un de ſes privés amis, la veille d'une bataille, que les propos qu'il tint le lendemain à ſon armée; & ce qu'il faiſoit en ſon cabinet & en ſa chambre, que ce qu'il faiſoit emmy la place & au Sénat. Quant à Cicéro, je ſuis du jugement commun, que, hors la ſcience, il n'y avoit pas beaucoup d'excellence en lui; il étoit bon citoyen, d'une nature débonnaire, comme ſont volontiers les hommes gras & goſſeurs comme il étoit; mais, de lâcheté & de vanité, il en avoit, ſans mentir, beaucoup. Et ſi ne ſais comment l'excuſer d'avoir eſtimé ſa Poëſie digne d'être miſe en lumière. Ce n'eſt pas grande imperfection que de mal faire des vers; mais c'eſt à lui faute de jugement de n'avoir pas ſenti combien ils étoient indignes de la gloire de ſon nom. Quant à ſon éloquence, elle eſt du

tout hors de comparaiſon, je crois que jamais homme ne l'égalera. Si eſt-ce qu'il n'a pas en cela franchi ſi net ſon avantage, comme Virgile a fait en la Poëſie ; car, bientôt après lui, il s'en eſt trouvé qui l'ont penſé égaler & ſurmonter, quoique ce fût à bien fauſſes enſeignes. Mais à Virgile, nul encore depuis lui, n'a oſé ſe comparer. Et à ce propos, j'en veux ajouter ici une hiſtoire. Le jeune Cicéro, qui n'a reſſemblé ſon père que de nom, commandant en Aſie, il ſe trouva un jour en ſa table pluſieurs Etrangers, &, entr'autres, Cæſtius, aſſis au bas bout, comme on ſe met ſouvent aux tables ouvertes des grands. Cicéro s'informa qui il étoit à l'un de ſes gens, qui lui dit ſon nom. Mais comme celui qui ſongeoit ailleurs, & qui oublioit ce qu'on lui répondoit, il le lui redemanda encore depuis deux ou trois fois : le ſerviteur, pour n'être plus en peine de lui redire ſi ſouvent la même choſe, & pour le lui faire connoître par quelque circonſtance : c'eſt, dit-il, ce Cæſtius, de qui on vous a dit, qu'il ne fait grand état de l'éloquence de votre père au prix de la ſienne. Cicéro s'étant ſoudain piqué de cela, commanda qu'on empoignât ce pauvre Cæſtius, & le fit très-bien fouetter en ſa préſence. Voilà un mal courtois hôte. Entre ceux-mêmes, qui ont eſtimé, toutes choſes contées, cette ſienne éloquence incomparable, il y en a eu qui n'ont pas laiſſé d'y remarquer des fautes. Comme ce grand Brutus, ſon ami, il diſoit que c'étoit une éloquence caſſée & effrénée *Fractam & elumbem.* Les Orateurs voiſins de ſon ſiècle reprenoient auſſi en lui, ce curieux ſoin de certaine longue cadence, au bout de ſes clauſes, & remarquoient ces mots *eſſe videatur,* qu'il y emploie ſi ſouvent. Pour moi, j'aime mieux une cadence qui tombe plus court, coupée en iambes. Si mêle-t-il par fois bien rudement ſes nombres, mais bien rarement. J'en ai remarqué ce lieu à mes oreilles *Ego verò me minùs diu ſenem eſſe mallem, quàm eſſe ſenem, antequàm eſſem.* Les Hiſtoriens ſont le vrai gibier de mon étude ; car ils ſont plaiſans & aiſés ; & quant & quant la conſidération des natures & conditions de divers hommes, les coutumes des nations différentes, c'eſt le vrai ſujet de la ſcience morale. Or ceux qui écrivent les vies, d'autant qu'ils s'amuſent plus aux conſeils qu'aux événemens ; plus à ce qui part du dedans, qu'à ce qui arrive au dehors, ceux-là me ſont plus propres. Voilà pourquoi, en toutes ſortes, c'eſt mon homme que Plutarque. Je recherche bien curieuſement, non-ſeulement les opinions & les raiſons diverſes des Philoſophes anciens ſur le ſujet de mon entrepriſe & de toutes ſectes, mais auſſi leurs mœurs, leurs fortunes & leur vie. Je ſuis bien marri que nous n'ayons une douzaine de Laertius, ou qu'il ne ſe ſoit plus étendu. En ce genre d'étude des Hiſtoires, il faut feuilleter ſans diſtinction, toutes ſortes d'Auteurs, & vieils & nouveaux, & barragouins & François, pour y apprendre les choſes de quoi diverſement ils traitent. Mais Céſar ſeul me ſemble mériter qu'on l'étudie, non pour la ſcience de l'Hiſtoire ſeulement, mais pour lui-même, tant il y a de perfection & d'excellence par-deſſus tous les autres, quoique Saluſte ſoit du nombre. Certes je lis cet Auteur, avec un peu plus de révérence & de reſpect, qu'on ne lit les

humains ouvrages ; tantôt le conſidérant lui-même par ſes actions, & le miracle de ſa grandeur ; tantôt par la pureté & inimitable poliſſure de ſon langage, qui a ſurpaſſé non-ſeulement tous les Hiſtoriens, comme dit Cicéro, mais, à mon avis, Cicéro même, & toute la parlerie qui fut onques, avec tant de ſincérité en ſes jugemens, parlant de ſes ennemis mêmes, & tant de vérité, que, ſauf les fauſſes couleurs, de quoi il veut couvrir ſa mauvaiſe cauſe & l'ordure de ſa peſtilente ambition, je penſe, qu'en cela, ſeul on y puiſſe trouver à redire qu'il a été trop épargnant à parler de ſoi. Car tant de grandes choſes ne peuvent pas avoir été exécutées par lui, qu'il n'y ſoit allé beaucoup plus du ſien, qu'il n'y en met. J'aime les Hiſtoriens, ou fort ſimples, ou excellens, les ſimples, qui n'ont point de quoi y mêler rien du leur, & qui n'y apportent que le ſoin & la diligence de ramaſſer tout ce qui vient à leur notice, & d'enregiſtrer en bonne foi toutes choſes ſans choix & ſans triage, nous laiſſant le jugement tout entier, pour la connoiſſance de la vérité. Tel eſt, entr'autres, pour exemple le bon Froiſſard, qui a marché en ſon entrepriſe d'une ſi franche naïveté, qu'ayant fait une faute, il ne craint nullement de la reconnoître & corriger en l'endroit où il en a été averti, & qui nous repréſente la diverſité même des bruits qui couroient, & les différens rapports qu'on lui faiſoit. C'eſt la matière de l'Hiſtoire nuë & informe : chacun en peut faire ſon profit, autant qu'il a d'entendement. Les bien excellens ont la ſuffiſance de choiſir ce qui eſt digne d'être ſu, ſavent trier, de deux rapports, celui qui eſt plus vraiſemblable ; de la condition des Princes, & de leurs humeurs, ils en devinent les conſeils, & leur attribuent les paroles de même. Ils ont raiſon de prendre l'autorité de régler notre créance à la leur ; mais certes cela n'appartient à guère de gens. Ceux d'entre deux (qui eſt la plus commune façon) ceux-là nous gâtent tout ; ils veulent nous mâcher les morceaux ; ils ſe donnent loi de juger, & par conſéquent d'incliner l'Hiſtoire à leur fantaiſie ; car, depuis que le jugement prend d'un côté, on ne ſe peut garder de contourner & de tordre la narration même à ce biais. Ils entreprennent de choiſir les choſes dignes d'être ſues, & nous cachent ſouvent telle parole, telle action privée, qui nous inſtruiroit autant que le reſte, omettent, pour choſes incroyables, celles qu'ils n'entendent pas ; & à l'aventure encore telle choſe, pour ne la ſavoir dire en bon Latin, ou François. Qu'ils étalent hardiment leur éloquence & leurs dignités ; qu'ils jugent à leur poſte, mais qu'ils nous laiſſent auſſi de quoi juger après eux ; & qu'ils n'altèrent, ni diſpenſent, par leurs racourcimens & par leur choix, rien ſur le corps de la matière, ains qu'ils nous la renvoient pure & entière en toutes ſes dimentions. Ceux-là ſont auſſi bien plus recommandables Hiſtoriens, qui connoiſſent les choſes de quoi ils écrivent, ou pour avoir été de la partie à les faire, ou privés, avec ceux qui les ont conduites ; car, le plus ſouvent, on trie pour cette charge, & notamment en ces ſiècles ici, des perſonnes d'entre le vulgaire, pour cette ſeule conſidération de ſavoir bien parler, comme ſi nous cherchions d'y apprendre la Grammaire ; & eux ont raiſon, n'ayant

été gagés que pour cela, & n'ayant mis en vente que le babil, de ne ſe ſoucier auſſi principalement que de cette partie. Ainſi, à force de beaux mots, ils nous vont pâtiſſant une belle contexture des bruits, qu'ils ramaſſent ès Carrefours des Villes. Voilà pourquoi les ſeules certaines Hiſtoires ſont celles qui ont été écrites, par ceux-mêmes qui commandoient aux affaires, ou qui étoient participans à les conduire, comme ſont quaſi toutes les Grecques & Romaines; car pluſieurs témoins oculaires ayant écrit de même ſujet (comme il avenoit en ce temps-là, que la grandeur de la fortune étoit toujours accompagnée du ſavoir) s'il y a de la faute, elle doit être merveilleuſement légère ſur un accident fort douteux; s'ils n'écrivoient de ce qu'ils avoient vu, ils avoient au moins cela, que l'expérience au maniement de pareilles affaires, leur rendoit le jugement plus ſain. Car, que peut-on eſpérer d'un Médecin écrivant de la guerre, ou d'un Ecolier traitant les deſſeins des Princes? Si nous voulons remarquer la religion que les Romains avoient en cela, il n'en faut que cet exemple. Aſinius Pollio trouvoit ès Hiſtoires même de Céſar, quelque méconte, en quoi il étoit tombé, pour n'avoir pu avoir les yeux en tous les endroits de ſon armée, & en avoir cru les particuliers, qui lui rapportoient ſouvent des choſes non aſſez vérifiées, ou bien pour n'avoir été aſſez curieuſement averti par ſes Lieutenans, des choſes qu'ils avoient conduites en ſon abſence. On peut voir, par cet exemple, ſi cette recherche de la vérité eſt délicate, qu'on ne ſe puiſſe pas fier d'un combat à la ſcience de celui qui y a commandé; ni aux ſoldats de ce qui s'eſt paſſé près d'eux, ſi, à la mode d'une information judiciaire, on ne confronte les témoins, & reçoit les objets ſur la preuve des pontilles de chaque accident. Vraiment la connoiſſance que nous avons de nos affaires eſt bien plus lâche. Mais ceci a été ſuffiſamment traité par Bodin, & ſelon ma conception. Pour ſubvenir un peu à la trahiſon de ma mémoire, & à ſon défaut ſi extrême, qu'il m'eſt advenu plus d'une fois de reprendre en main des livres comme nouveaux du tout, & à moi inconnus, que j'avois lus curieuſement quelques années auparavant, & barbouillé de mes notes: j'ai pris en coutume depuis quelque temps, d'ajouter au bout de chaque livre (je dis de ceux deſquels je ne me veux ſervir qu'une fois) le temps auquel j'ai achevé de les lire, & le jugement que j'en ai retiré en gros: afin que cela me repréſente au moins l'air & l'idée générale que j'avois conçu de l'auteur, en le liſant. Je veux ici tranſcrire aucunes de ſes annotations. Voici ce que je mis il y a environ dix ans en mon Guichardin, car quelque langue que parlent mes livres, je leur parle en la mienne. Il eſt Hiſtoriographe diligent, & duquel à mon avis autant exactement que de nul autre peut-on apprendre la vérité des affaires de ſon temps. Auſſi en la plus part en a-t-il été acteur lui-même, & en rang honorable. Il n'y a nulle apparence que par haine, faveur, ou vanité il ait déguiſé les choſes, dequoi font foi les libres jugemens qu'il donne des grands, & notamment de ceux par leſquels il avoit été avancé & employé aux charges, comme du Pape Clément VII. Quant à la partie dequoi il ſemble ſe vouloir

prévaloir le plus, qui ſont ſes digreſſions & diſcours, il y en a de bons & enrichis de beaux traits, mais il s'y eſt trop plu. Car pour ne vouloir rien laiſſer à dire, ayant un ſujet ſi plein & ample & à peu près infini, il en devient lâche & ennuyeux & ſentant un peu au caquet ſcolaſtique. J'ai auſſi remarqué ceci, que de tant d'ames & effets qu'il juge, de tant de mouvemens & conſeils, il n'en rapporte jamais un ſeul à la vertu, religion, & conſcience, comme ſi ces parties-là étoient du tout éteintes au monde: & de toutes les actions, pour belles par apparence qu'elles-mêmes ſoient d'elles, il en rejette la cauſe à quelque occaſion vicieuſe, ou à quelque profit. Il eſt impoſſible d'imaginer que parmi cet infini nombre d'actions, de quoi il juge, il n'y en ait eu quelqu'une produite par la voie de la raiſon: nulle corruption ne peut avoir ſaiſi les hommes ſi univerſellement, que quelcun n'échappe de la contagion. Cela me fait craindre, qu'il y ait un peu du vice de ſon goût, & que cela ſoit avenu de ce qu'il ait eſtimé d'autrui ſelon ſoi. En mon Philippe de Comines il y a ceci; Vous y trouverez le langage doux & agréable, d'une naïve ſimplicité, la narration pure, & en laquelle la bonne foi de l'Auteur reluit évidemment exempte de vanité, parlant de ſoi, & d'affectation & d'envie parlant d'autrui, ſes diſcours & enhortemens accompagnés plus de bon zèle & de vérité, que d'aucune exquiſe ſuffiſance, & tout par tout de l'autorité & gravité repréſentant ſon homme de bon lieu, & élevé aux grandes affaires. Sur les Mémoires de Monſieur du Bellay. C'eſt toujours plaiſir de voir les choſes écrites par ceux qui ont eſſayé, comme il les faut conduire. Mais il ne ſe peut nier qu'il ne ſe découvre évidemment, en ces deux Seigneurs ici, un grand déchet de la franchiſe & liberté d'écrire, qui reluit es anciens de leur ſorte, comme au Sire de Jouinvile, domeſtique de Saint Loys, Eginard, chancelier de Charlemagne, & de plus fraiche mémoire en Philippe de Comines. C'eſt ici plutôt un plaidé pour le Roi François contre l'Empereur Charles V, qu'une hiſtoire. Je ne veux pas croire qu'ils ayent rien changé, quant au gros du fait, mais de contourner le jugement des événemens, ſouvent contre raiſon, à notre avantage, & d'omettre tout ce qu'il y a de chatouilleux en la vie de leur maître, ils en font métier: témoins les recollemens de Meſſieurs de Montmorency & de Biron, qui y ſont oubliés, voire le ſeul nom de Madame d'Eſtampes, ne s'y trouve point. On peut couvrir les actions ſecretes, mais de taire ce que tout le monde ſait, & choſes qui ont tiré des effets publiques & de telle conſéquence, c'eſt un défaut inexcuſable. Somme pour avoir l'entière connoiſſance du Roi François & des choſes avenues de ſon temps, qu'on s'adreſſe ailleurs, ſi on m'en croit. Ce qu'on peut faire ici de profit, c'eſt par la déduction particulière des batailles & exploits de guerre, où ces Gentilhommes ſe ſont trouvés, quelques paroles & actions privées d'aucuns Princes de leur temps, & les pratiques & négociations conduites par le Seigneur de Langeay, où il y a tout plein de choſes dignes d'être ſues, & des diſcours non vulgaires.]

MICHEL NOSTRADAMUS *, Médecin & Aſtrologue, de

de Salon de Craux en Provence, a écrit des Almanachs & Prognoſtications, chacune année depuis 1550, juſques à 1567, étant décédé le deuxiéme jour de Juillet 1566 : leſquels Almanachs ont été imprimés à Lyon, avec les Préſages, par Jean Brotot & Ant. Volant, & par Benoit Odo, comme auſſi à Paris. Plus, dix Centuries de Prophéties, par Quatrains, qui n'ont ſens, rime, ne langage qui vaille ; imprimées à Lyon, par Benoiſt Rigaud, 1568. Opuſcule de pluſieurs exquiſes Receptes, diviſé en deux parties ; dont la premiére montre la manière de faire divers fardemens & ſenteurs pour la face ; & le ſecond, à faire confitures de diverſes ſortes, tant en miel, que ſucre & vin cuit, imprimé à Lyon, *in* 16. par Benoiſt Rigaud, 1572. Le Remède très-utile contre la peſte & toutes fiévres peſtilentielles ; avec la maniére d'en guérir. Auſſi la ſinguliére Recepte de l'œuf dont uſoit l'Empereur Maximilian premier du nom ; imprimée à Paris, *in*-8°. par G. Nyverd, 1561. Paraphraſe de Galien, ſur l'Exhortation de Menodote aux études des bons Arts, mêmement en Médecine, traduite de Latin, par ledit Noſtradamus ; imprimée à Lyon, *in* - 8°. par Ambroiſe du Roſne, 1558.

* Nous ajouterons ici à ce que nous avons déjà dit ſur MICHEL NOSTRE-DAME, dans la Bibliothèque de La Croix du Maine, Tom. II, pag. 135, un paſſage de M. l'Abbé le Beuf (*Hiſtoire de la priſe de la Ville d'Auxerre*, p. 178) au ſujet de NOSTRADAMUS. « Hubert Languet, célèbre Bourguignon, » contemporain de Noſtradamus, dit, dans la 109e Lettre de ſon troiſième vo» lume, écrite en 1565, que dès ce temps-là les Imprimeurs en compoſoient » (des Centuries) ſous ſon nom. Ces fraudes continuoient en 1605 & 1610. » *Mercure Franç.* Tom. I, pag. 437. Mais, ce qui eſt plus remarquable, eſt » que M. Petit, Intendant des Fortifications, a avoué dans une diſſertation, » imprimée à Paris, en 1666, chez Jean Cuſſon, que lui-même a compoſé » pluſieurs de ces Quatrains, & qu'il a eu le plaiſir d'entendre citer, comme » imprimés dès l'an 1568, des Quatrains qui n'étoient pas encore faits en » 1650. Voyez *le Recueil des Journaux des Savans de l'An.* 1666 ». Le *Journal des Savans* (22 Mars 1666) ne dit rien de ce que cite M. l'Abbé le Beuf. Quant à l'Ouvrage de M. Petit, d'après lequel eſt la citation, voici ce qu'on y lit, pag. 145, où l'on verra que l'Auteur ne dit pas qu'il eût fait lui-même des Quatrains, & qu'on les citoit comme de 1568, quoiqu'ils ne fuſſent pas

encore composés en 1650. *Quand je vois des personnes admirer quelquefois la rencontre de certains Quatrains de Nostradamus, avec quelques événemens singuliers (je parle de ses véritables Quatrains, & non pas d'une infinité qu'on suppose selon les occurrences) je m'étonne de leur admiration. S'ils avoient bien considéré que ce fou a fait entrer dans ses méchans vers, sans rime & sans raison, tous les noms des pays, des villes, des maisons & des grandes familles qui sont en Europe, & principalement en France, & qu'il en a fait des galimathias qui ne signifient rien, & qui signifient ce que l'on veut, quand quelque chose est arrivée, qui a de l'affinité avec ses termes obscurs & barbares; ils ne s'étonneroient pas comme ils font, & ne diroient pas que la chose y est entièrement prédite. J'en ai confronté plusieurs fois, & des plus célèbres qu'on rapportoit, que je n'ai pas trouvés conformes aux vieux imprimés; & si falloit-il encore les bien tirer par les cheveux, comme on dit, pour les appliquer au sujet proposé.* Ainsi, d'après ce passage, on voit que M. l'Abbé le Beuf s'est trompé, & fait dire à M. Petit ce qu'il ne dit pas.

MICHEL PARPILLON, de Seyssel, Docteur en Médecine, a composé en rime Françoise, Paraphrase sur les distiques moraux de Caton, autrement appelés mots dorés : imprimée à Lyon, *in*-16. par Jaques Moderne, 1546.

MICHEL ROTE, Clerc d'Office de très-illustre Princesse Renée de France, Duchesse de Ferrare & de Chartres, Comtesse de Gisors & Dame de Montargis, a traduit de Latin en François, Apologie de Marius Equicola, Gentilhomme Italien, à l'encontre des médisans de la nation Françoise; imprimée à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1550.

*Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II, pag. 136.

MICHEL VERIN. Voyez Claude Odde, Tom. III, p. 356.

MICHEL D'USSEAU, jadis, Garde Juré de l'Apothicairerie de Paris, a traduit de Latin en François, & commenté l'Enchiridion, ou Manuel des Myropoles; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1561.

MILLES DE NORRY *, Chartrain, a écrit Arithmétique contenant la Réduction tant de toutes espèces de monnoies, servant à faire tous payemens & recettes, que

des autres braſſes, cannes, palmes, poids, & autres meſures d'un pays à l'autre : la forme de l'achapt, vente, & diſtribution de toute ſorte de marchandiſe, tant en gros qu'en détail; avec la manière univerſelle des remiſes, traites & retours des changes; enſemble leurs différences de monnoies de France, Flandres, Angleterre, Eſpagne, Italie, Allemagne, que pays du Levant: le tout par une pratique briève & facile, imprimée à Paris, *in*-4°. par Gilles Gourbin, 1574. Les quatre premiers Livres de l'Univers, auxquels eſt traité, en vers, du nombre, ordre & mouvement des cieux. La deſcription tant Poëtique qu'Aſtronomique, des quarante-huit images céleſtes. Les ſept Planettes, leurs propriétés, grandeurs & influences; imprimés à Paris, *in*-4°. par Gilles Beys, 1583. Il avoit compoſé en ſa jeuneſſe quelques Tragédies & Hiſtoires, qui ont depuis couru parmi les enfans ſans ſoucy, qui les ont récitées publiquement ſur l'échafaut; principalement les trois journées d'Hélie le Prophète; les deux d'Amon & Thamar, & autres non imprimées. Le pourtrait de cet Auteur eſt à la ſeconde page de la première feuille de ſon Arithmétique, comme auſſi à l'entrée de ſon Univers, ſous lequel pourtrait il a mis le Sonnet qui s'enſuit, qu'il adreſſe à ſes enfans.

Enfans, après avoir la marâtre Nature,
Coupé le fil des ans à mon cours limité,
Si par ſort, ou émus de bonne volonté,
Vous contemplez un jour cette mienne figure,
Voyant la bouche cloſe, & des yeux l'ouverture,
Le front tout découvert, & le poil remonté,
Jugez & ſoutenez qu'en tout j'ai réſiſté,
Au trop parler, peu voir, honte & fortune dure.
Que cela vous incite à parler ſobrement.
Voyez beaucoup, le voir meurit le jugement;
Souffrez plutôt la mort, qu'au front une infamie;
Réſiſtez à fortune; & qu'elle n'ait pouvoir
De vous faire paſſer rien outre le devoir:
Voilà le ſeul tombeau auquel je porte envie.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot MILES DE NORRY, Tom. II, pag. 139.

ou les Iſles d'Yeres, deſcendu de l'ancienne & noble famille de Cybo de Gennes ; s'étant réſolu en ſes premiers ans, de ſuivre la vie Monacale, pour continuer ſes études, conduit par ſon bon eſprit, parvint au Monaſtère de ſaint Honoré, en l'Iſle de Lerins, dans la plaige de Cyagne : y ayant été connu, tant pour la nobleſſe de ſon ſang, que par ſa bonne renommée, que dès ſa jeuneſſe il avoit acquiſe ; non-ſeulement fut reçu, mais grandement prié d'être du nombre des Religieux de ce Monaſtère, auquel ſuivant ſes études parvint facond en la Poëſie, Rhétorique, Théplogie & autres arts libéraux : par quoi fut prié des Religieux, prendre la charge de la Librairie de leur Monaſtère, renommée la plus belle de toute l'Europe, pour avoir été enrichie & douée par les Comtes de Provence, & Rois de Naples & de Sicile, & autres grands Perſonnages, Amateurs des Sciences, des plus belles & rares Œuvres & des plus exquiſes, en toutes langues & facultés qu'on eût pu deſirer, qui étoient mal réduites & ſans nul ordre, pour raiſon des guerres, eſquelles ledit Monaſtère avoit été ſujet, qui avoient eu cours par le paſſé en Provence, entre les Princes des Baux, & Charles de Duras & Raymond de Turenne, prétendant droit en la Comté de Provence, & entre les Comtes & vrais poſſeſſeurs d'icelle. Le Monge donc ayant pris la charge qui lui avoit été donnée, fit ſi bien, par ſes journées, qu'en brief temps, par le moyen de ſon beau jugement, conforme à ſon eſpérance, il mit en ordre la Librairie, ſéparant les Livres, ſelon la faculté des ſciences, non ſans grande peine : pour autant, que ſelon le Catalogue d'iceux, qu'un ſavant Religieux du Monaſtère, nommé Hermantere, avoit fait par le paſſé par commandement d'Ildefons, Roi d'Arragon, deuxiéme du nom, Comte de Provence, pluſieurs beaux Livres en avoient été ôtés, & au lieu d'iceux, mis d'autres de peu de valeur, & de nulle doctrine. Ce Monge vacant au catalogue & à la viſite des Livres, entre autres, en trouva un auquel étoient écrites toutes les nobles & illuſtres familles, tant de Proyence, que d'Arragon, Italie & France, où étoient déduites

leurs alliances, avec leurs armoiries; enſemble toutes les Œuvres des Poëtes Provençaux, en rime Provençale, recueillies par ledit Hermantere, par le commandement dudit Roi d'Arragon, que lui-même tranſcrivit en belle lettre, deſquelles il envoya copie à Loys II du nom, pere de René, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence, de laquelle pluſieurs Gentilshommes du pays, firent faire des copies, comme étant Œuvres rares & plaiſantes: aucuns deſquels Gentilshommes, même ceux qui étoient Amateurs de la poëſie Provençale, les firent tranſcrire en belle lettre de forme, & illuminer d'Or & d'azur, ſur parchemin, les autres ſur du papier: les Vies des Poëtes étoient écrites en caractères rouges, & les Poëmes, en lettre noire, en langue Provençale, de pluſieurs ſortes & façons de rime: quoi faiſant, il eut grande peine d'entendre la langue Provençale, pour autant (dit-il) que leurs Poëmes étoient de diverſes phraſes: car les uns avoient écrit en leur pure langue Provençale, & des autres qui n'étoient ſi bien verſés en icelle, qui étoient d'autre nation, comme Eſpagnole, Italienne ou Gaſconne & Françoiſe, les Poëmes étoient entremêlés de pluſieurs mots de leurs idiomats, qui les rendoient ſi obſcurs & difficiles, qu'à grande peine en pouvoit-il tirer le ſens. Finalement il les reſtaura tous en leur entier, & eut tant de grace en ſon entendement, qu'il fut le premier cauſe, que ces Poëtes, qui avoient été ſi long-temps mis en oubli, furent révoqués en lumière. Quant à la vie de ce Monge, il fut bon Religieux, ſingulier & parfait en toutes ſciences & langues, écrivoit divinement bien de toute façon de lettres: quant à la peinture & illuminure, il étoit ſouverain & exquis; il obſervoit ceci de long-temps, qu'au printemps & à l'automne ſe retiroit pour quelques jours, accompagné d'un ſien ami Religieux, amateur de la vertu, en ſon petit hermitage aux Iſles d'Yeres (ou audit Monaſtère, avoit de long-temps une petite Egliſe dépendante d'icelui, qu'eſt la cauſe qu'il fut ſurnommé des Iſles d'Or) pour ouir le doux & plaiſant murmure des petits ruiſſeaux & fontaines, le chant des oiſeaux, contem-

plant la diverſité de leurs plumages, & les petits animaux tous différens de ceux de deçà la mer, les contrefaiſant au naturel, & en fit un beau Recueil, qu'on trouva, après ſa mort, parmi ſes Livres, auquel il avoit dépeint de beaux paſſages, tout le quartier de la plaige de la mer deſdites Iſles d'Yeres, & des Villages qui y ſont aſſis; toutes ſortes des herbes & plantes les plus exquiſes, les fleurs & les fruits d'icelles, & des arbres qui y croiſſent naturellement; les bêtes & autres animaux de toutes eſpèces; la perſpective des montagnes, des prairies, & de tous ces champs délicieux, arroſés de belles & claires fontaines, des poiſſons de la mer, des vaiſſeaux qui la traverſent à pleines voiles: le tout tant bien rapporté & contrefait au vif, qu'on eût jugé que c'étoit la même choſe. Pour montrer l'excellence de ſon eſprit, fit un Recueil des Victoires des Rois d'Arragon, Comtes de Provence; enſemble fit une Heure de Notre Dame, écrite de ſa main, enrichie de toutes les plus rares diverſités qu'il avoit trouvées en ſon recueil, en or, azur & autres belles couleurs, & fort bien & proprement reliée; en fit un préſent à Yoland d'Arragon, mere du Roi René, qui les eſtima beaucoup, & lui montra qu'elle les avoit trés-agréables, parce que les peintures & illuminures d'icelles correſpondoient au texte de la lettre. Et ce fut un moyen & commencement que le Roi Loys II du nom, Roi de Naples, & Comte de Provence, & ladite Roine Yoland, avoient toujours au près de leurs perſonnes ce Monge, tant ſage, beau, & prudent il étoit: toutes ces choſes & pluſieurs autres ſe trouvent ès fragmens de Dom Hilaire des Martins, l'un des Religieux du Monaſtère ſaint Victor de Marſeille. Il a écrit auſſi, que le Monge étoit homme de ſainte vie, de bon exemple & continuelle méditation, qu'il a écrit un Livre auquel il prédit que de cette maiſon de Cybo ſortiroient pluſieurs grands & illuſtres perſonnages, qui gouverneroient & adminiſtreroient l'Egliſe Catholique, & ſeroient auprès des Rois & Princes, & grands Seigneurs. Il dit auſſi qu'avant qu'il fût reçu audit Monaſtère, il portoit avec lui quelques Œuvres en

rime

rime Provençale, traitant de l'Amour, qu'il avoit dédiées à Elis des Baulx, Dame des Baulx, & Comteſſe d'Avelin, qui eſt une des anciennes familles & nobles de Provence. Décéda audit Monaſtère en l'année 1408, duquel temps la Roine Yoland accoucha du Roi René *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 75.

LE MORE DU VERGIER (c'eſt un nom ſuppoſé) Recteur extraordinaire de l'Univerſité de Mateflon, a traduit du Latin de Maître Jean de la Dagueniere (c'eſt un autre nom ſuppoſé) Docteur en Médecine, & Mathématicien ordinaire des Landes d'Aſniere, le Monſtre d'abus, qui eſt un Livre contre Michel Noſtradamus; imprimé à Paris, *in*-8°. par Barbe Regnaut, 1558 [1].

[1] Tous ces noms ſont ſuppoſés, ſans en excepter celui de *Barbe-Regnault*, qu'à ſon ordinaire cependant La Caille a extrait d'ici, pour groſſir ſon Catalogue. (M. DE LA MONNOYE).

LA MOTTE ROULLANT (Le Seigneur de) Lyonnois, a écrit les Facécieux Devis des cent & ſix Nouvelles nouvelles, imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean Réal, 1550 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 143 & 144.

MUSÆUS [1]. L'Hiſtoire de Léander & Héro, écrite en Greç par Muſæus *, ancien Poëte, & traduite en rime Françoiſe par Clément Marot.

[1] Il ne nous reſte rien de l'Ancien MUSÉE, Poëte Grec des temps Héroïques, & que l'on croit antérieur de beaucoup à Héſiode & à Homère. Jules Céſar Scaliger, qui lui a attribué le Poëme Grec de *Léandre & Héro*, s'eſt trompé; il eſt d'un Auteur Anonyme, que l'on croit avoir vécu dans le quatrième ſiècle. (M. DE LA MONNOYE).

* On peut voir dans Fabricius (*Biblioth. Grecq.* Tom. I, pag. 102 & ſuiv.) les titres de divers Ouvrages de cet ancien Ecrivain, qui tous ont péri. On trouvera, au même endroit, ce que les Savans ont penſé du Poëme de *Léandre & Héro*, & de ſon Auteur. Nous avons de Paul Scarron, mort le 14 Octobre 1660, une Ode burleſque, imprimée ſous le titre de *Léandre & Héro*,

parmi ſes Œuvres poſthumes, à Paris, *in*-12. 1668. Il y a nombre d'endroits très-plaiſans, entr'autres, celui-ci :

Trois fois envain elle ſouffla
Pour rendre vie à ſa chandelle ;
Mais Héro n'étoit plus pucelle :
Il le faut être pour cela.

MUSICIENS. Pour la recommandation de la Muſique & de ſes Profeſſeurs, je tranſcrirai ici une partie de la Préface au Roi Henri II, que Pierre de Ronſard a miſe au devant du mêlange de Chanſons, tant des vieux Auteurs que modernes ; imprimées à Paris, par Adrian le Roy. [Tout ainſi que par la Pierre de Touche, on éprouve l'or s'il eſt bon ou mauvais ; ainſi les anciens éprouvoient par la muſique les eſprits de ceux qui ſont généreux, magnanimes, & non forvoyant de leur première eſſence, & de ceux qui ſont engourdis, pareſſeux & abâtardis en ce corps mortel, ne ſe ſouvenant de la céleſte harmonie du ciel, non plus qu'aux Compagnons d'Ulyſſe, d'avoir été hommes, après que Circe les eut transformés en pourceaux. Car celui lequel oyant un doux accord d'inſtrumens, ou la douceur de la voix naturelle, ne s'en réjouit point, ne s'en émeut point, & de tête en pieds n'en treſſaut point, comme doucement ravi, & ſi ne ſait comment dérobé hors de ſoi, c'eſt ſigne qu'il a l'ame tortue, vicieuſe & dépravée, & duquel il ſe faut donner garde, comme de celui qui n'eſt point heureuſement né. Comment pourroit-on accorder avec un homme, qui, de ſon naturel, hait les accords ? Celui n'eſt digne de voir la douce lumière du Soleil, qui ne fait honneur à la muſique, comme petite partie de celle, qui ſi harmonieuſement (comme dit Platon) agite tout ce grand Univers. Au contraire celui qui lui porte honneur, eſt ordinairement homme de bien ; il a l'ame ſaine & gaillarde, & de ſon naturel aime les choſes hautes, la philoſophie, le maniement des affaires politiques, le travail des guerres, & bref tous offices honorables ; il fait toujours paroître les étincelles de ſa vertu. Or de déclarer ici que c'eſt que muſique, ſi elle eſt plus gou-

vernée de fureur que d'art, de ſes concens, de ſes tons, modulations, voix, intervalles, ſons, ſyſtemates & commutations: de ſa diviſion en Enarmonique, laquelle, pour ſa difficulté, ne fut jamais parfaitement en uſage: en Chromatique, laquelle, pour ſa laſciveté, fut par les anciens bannie des Républiques: en Diatonique, laquelle comme la plus approchante de la mélodie de ce grand Univers, fut de tous approuvée. De parler de la Phrygienne, Dorienne, Lydienne, & comme quelques peuples de Grece, animés d'harmonie, alloient courageuſement à la guerre, & comme Agamemnon allant à Troyes, laiſſa à ſa maiſon, tout exprès, je ne ſais quel Muſicien Dorien, lequel par la vertu du pied Anapeſte, modéroit les effrenées paſſions amoureuſes de ſa femme Clytemneſtre, de l'amour de laquelle Aegiſte enflammé, ne put jamais avoir jouiſſance, que premièrement il n'eût fait mourir méchamment le Muſicien. De vouloir encore déduire comment toutes choſes ſont compoſées d'accords, de meſures & de proportions, tant au ciel, en la mer, qu'en la terre; de vouloir diſcourir davantage, comme les plus ſignalés perſonnages des ſiécles paſſés ſe ſont curieuſement ſentis épris des ardeurs de la muſique, tant Monarques, Princes, Philoſophes & Capitaines de renom; je n'aurois jamais fait, d'autant que la muſique a toujours été le ſigne & la marque de ceux qui ſe ſont montrés vertueux, & véritablement nés pour ne ſentir rien du vulgaire. Je réciterai ſeulement que les plus magnanimes Rois faiſoient anciennement nourrir leurs enfans en la maiſon des Muſiciens; comme Peleus, qui envoya ſon fils Achille, & Aeſon ſon fils Jaſon, dedans l'Antre vénérable du Centaure Chyron, pour être inſtruits tant aux armes, qu'en la médecine & en l'art de muſique. J'ajouterai aux divines fureurs de muſique, celles de poëſie & de peinture, deſquelles accompagnant la muſique, comme je mets en cette Bibliothèque les Poëtes, auſſi n'y veux-je oublier les Muſiciens qui ont orné la France de leurs compoſitions, entre leſquels ſe ſont élevés, depuis ſix ou ſept-vingt ans, Joſquin des Prez, Hennuyer de nation & ſes diſ-

ciples Mouton, Vaillard, Richaffort & autres. Et ſi jà on y en trouve quelques-uns déſignés, par nom & ſurnom, ſelon l'ordre de l'Alphabet, & que tous n'y ayent été mis, pour n'avoir ſu leurs noms propres; tous les autres qui ſont venus à ma connoiſſance ſeront inſérés, en cet endroit, par leurs ſurnoms ſeulement. *Abran; Alaire; Arcadelt; d'Auxerre; du Bard; Baſtard; de Beaulieu; Belin; Benedictus; Bertrand; le Blanc; Boivin; Bonard; Boni; Bonvoiſin; des Bordes; Bourgeois; Bourguignon; Briaut; Brion; le Brun; de Buſſi; Canis; Cadeac; Capella; Caſtro; Cavillon; Certon; Chevalier; Claudin; Clemens-non-papa; Clereau; Colin; Severin Cornet; Coſteley; Courtois; de Courville; Crequillon; Cyron; Dambert; Drouyn; Ebran; Entraigues; Fabrice; de la Font; Foreſtier; Formentin; Freſneau; Gardanne; Garnier; le Gendre; Gentian; Gervaiſe; Godard; Gombert; Gorlier; Goſſe; Goudeaul; Goudimel; la Grotte; Grouzy; Guillaud; Guyon; Hawille; Heriſſant; l'Heritier; Hesdin; Heurteur; l'Huillier; Jacotin; James; Jaquet; Petit Jean; Jennequin; Joſſelme; Joſquin; Leſchenet; Leſtoquart; Lupi; Maillard* l'oncle & le neveu; *Maille; Maletty; Manchincourt; Marcade; Marchant; Marchandi; de Marle; Martin; Meigret; Millot; Mittantier; Mithou; la Mœulle; le Moine; de Monte; Morel; Mornable; Morpain; Moulu; Mouton; du Muys; Nicolas; Olivier; Orlando; Pagnier; Paſſereau; Peletier; Penet, Phinot; Pliſſon; Poilhot; de Porta; Puy; le Rat; Regnard; Regnes; Renvoiſi; Richaffort; Rogier; Romain; Roquelay; Rore; Rovince; Rouſſel; la Rue; Sandrin; Sanſerre; Santerre; Simon; Sohier; Strige; Tiſſier; du Tertre; Toſteau; Vaſſal; Verdelot; de Villa; Willa; Willard; Wauquel; Wildre; Wlfran:* Tous leſquels Muſiciens ſusnommés, ont mis pluſieurs Epigrammes, & Chanſons Françoiſes, en muſique, imprimées tant à Paris qu'à Lyon, par Pierre Attaignant, Nicolas du Chemin, Adrian le Roy, Jaques Moderne, Jean de Tournes & autres.

M. BRETAIGNE, Lieutenant Général en la Chancellerie, & Vierg de la ville & cité d'Autun, a prononcé, puis mis par

écrit, la Harangue du tiers État de France, à la Majeſté du Roi, en l'aſſemblée des États tenus à S. Germain en Laye, le 27 d'Août 1561 ; imprimée à Paris audit an.

M. DE LA FAYE a écrit Traité & Remontrance contre l'yvrognerie & excès au boire, imprimé à la Rochelle, *in*-8°. par Pierre Haultin, 1580. Préface ſur le Traité des ſcandales qu'a écrit Maître Jean Calvin.

M. DE LA SERRE *. Combien que celui qui traite quelque ſcience, peut blâmer l'impiété des méchans avec acerbité de paroles, & l'erreur de ceux qui ont failli, avec telle modeſtie qui eſt requiſe aux hommes de Lettres, ſi eſt-ce que c'eſt choſe de mauvais & pernicieux exemple, de blâmer l'honneur des Gens doctes, ſous ombre de quelque faute, & les charger de paroles contumélieuſes, à la forme des Pédantes, pour loyer & ſalaire de leur travail. En quoi la République a notable intérêt, & beaucoup plus ſi on vient attenter à l'honneur par libelles diffamatoires ; comme a fait un ſurnommé de la Serre. Peu auparavant, deux calomniateurs qui ne ceſſoient d'abboyer publiquement contre les ſix Livres de la République de Jean Bodin, avoient été pardevant le Roi, pour la faire défendre. Le Roi leur fit dire par le Seigneur d'Oron, Anagnoſte (ou Lecteur) Royal, qui avoit lu la République de Bodin, que s'ils avoient quelque choſe à dire contre lui, ils le couchaſſent par écrit, pour en faire jugement. Au lieu de ce faire, après cetui-ci qui ſe fait appeler le ſieur de la Serre, fit imprimer un petit Livre, qu'il dédia au Roi, intitulé Remontrance au Roi, ſur les pernicieux Diſcours contenus au Livre de la République de Bodin ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1579. Le Roi l'ayant lu, & connoiſſant les calomnies ſi groſſières, qu'on y voit le jour au travers ; il manda au Lieutenant civil, que la Serre fût mis en priſon, & ſigna le décret de ſa main, avec défenſes à l'Imprimeur, ſur la vie, d'expoſer en vente ce Livret, auquel Bodin n'a voulu répondre ; comme auſſi jamais homme

de ſain jugement n'en a fait ni miſe ni recepte, ſinon pour un libelle plein d'extrême ignorance & médiſance, ſans rime ni raiſon quelconque. *Herpin en ſon Apologie pour la République de Bodin, contre Ogier Ferrier.*

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot MICHEL DE LA SERRE, Tom. II, pag. 136 & 137.

M. DE SILA. Le Chemin de vertu, enſeigné par Iſocrates, Orateur & Philoſophe, au Seigneur, Demonique ſon ami; mis en rime par M. de Sila, ſelon la Traduction qu'en a faite de Grec en proſe Françoiſe, Loys le Roy; imprimé à Toloſe, *in*-16. par Guyon Boudeville, 1555.

M. F. CH. Petit Formulaire d'Oraiſons, avec une Paraphraſe & Sommaire de l'Oraiſon Dominicale; les ſept Pſalmes Pénitentiaux & cinquante-deux Oraiſons de l'Égliſe, ſelon l'ordre des cinquante-deux Dimanches: plus quelques autres Prières & Inſtructions fort néceſſaires à tous Chrétiens, par M. F. CH. imprimé à Paris, *in*-16. par Jean de Heuqueville, 1576.

M. R. B. a écrit en rime, la Source des Guerres & le moyen pour acquérir la paix, où il eſt dit:

Si le Seigneur ne baſtit la maiſon,
Certainement tous ceux qui l'édifient,
Ceux qui la font & qui la fortifient,
Perdent le temps, & travaillent envain;
Auſſi s'il n'a de la cité le ſoin,
Et s'il n'en eſt défenſe & ſauvegarde,
Celui-là perd ſa peine, qui la garde.
Les grands aſſauts & les fortes alarmes,
L'infini nombre & troupe de gendarmes,
Ne ſauvent pas de dangereux deſroys
Les Empereurs, les Princes & les Rois.
Celui pour vrai ſe trompe, qui cuide eſtre
Par ſa vertu & par ſa force adextre;
Mais l'œil de Dieu, dit David, eſt ſur ceux
Qui de l'aimer ne ſont point pareſſeux,
Et ont eſpoir en ſa miſéricorde, &c.

LIVRES D'AUTEURS INCERTAINS.

Le Roman de MABRIAN [1].

[1] Patru, dans ſes Remarques ſur celles de Vaugelas, n°. 35, cite la Chronique de Mabryan, où il eſt dit que *nul ne fut ſi hardi de prendre la vaillance d'un pariſis*, pour dire *la valeur*. Ce Roman, traduit de langage plus ancien, fut imprimé l'an 1525, à Paris, *in-fol.* (M. DE LA MONNOYE).

La grande Dance MACABRE des hommes & femmes, où eſt démontré tous humains de tous états être du branſle de la mort; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Olivier Arnoullet, ſans date, & à Paris, *in*-16. par Eſtienne Groulleau *.

* Voy. au mot LA GRAND DANCE, Tom. III, pag. 470, & la note qui en donne l'explication.

La MACARONÉE [1] de S. D. T. imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jaques Faure, 1550.

[1] La Verſification Macaronique, originaire d'Italie, a été ainſi appelée du mot *Maccaroni*, ſorte de pâte trempée dans le bouillon du pot où la viande a bouilli, parce que, comme ces *Maccaroni*, ou *Macaroni*, ſont un mets fort groſſier, ces vers Macaroniques ſont de même une eſpèce fort groſſière de Poëſie. L'Italien *Macaroni* vient naturellement de μακαρία, βρῶμα, dit Héſychius, ἐκ ζωμοῦ καὶ ἀλφίτων, *Cibus ex jure & farinâ*. Teofilo Folengio, nommé communément *Merlin Cocaie*, grand Artiſan de ce genre de vers, a été l'introducteur du mot. La facilité apparente de cette compoſition a fait naître à une infinité de gens l'envie de s'y exercer. Ce S. D. T. a été du nombre. Je devine par un paſſage de Naudé, pag. 277 de ſon *Maſcurat*, que ces trois lettres S. D. T. rétablies dans leur ordre régulier S. T. D. déſignent *Etienne Tabourot, de Dijon*; en Latin, *Stephanus Taborotius, Divionenſis*; mais il faut prendre garde que l'Edition, qui doit être de 1588, eſt fauſſement datée de 1550, temps auquel Tabourot n'avoit que trois ans. (M. DE LA MONNOYE).

Le Roman de Philippes de MADIAN, autrement dit, le Chevalier à l'Eſpervier blanc.

LA MAGNIFICENCE de la ſuperbe & triomphante Entrée de la noble & antique Cité de Lyon, faite au très-Chrétien Roi de France Henri II de ce nom, & à la Roine Catherine, ſon épouſe, le 23 de Septembre 1548; avec les figures & pourtraits de l'Obéliſque, Pyramide, Arcs Triomphaux, Galeres, Bucen-

taures, Perſpectives, Trophées, Portaux, Statues & autres; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Guillaume Roville, 1549.

* Cet Ouvrage a été réimprimé dans le *Cérémonial François* de Godefroy, Tom. I, pag. 823 & ſuiv.

DES MAISONS & États des plus illuſtres de la Chrétienté; Livre premier; imprimé à Paris, *in*-4°. par Jean Longis, 1549.

Les Regrets & Peines des MALADVISÉS, compoſés par d'Andouille; imprimés à Lyon, *in*-16. par Olivier Arnoullet.

Narration de ce qui s'eſt traité avec ceux de MALINES, tant par écrit que verbalement, de la part de l'Archiduc Mathias, Gouverneur Général du Pays-bas; enſemble de ceux de la ville d'Anvers; imprimée par Chriſtophle Plantin, 1560.

LE MANDEMENT de Jeſus-Chriſt à tous Fideles Chrétiens. *Cenſuré.*

LE MANTEAU mal taillé, Conte très-plaiſant; imprimé à Lyon, par François Didier.

LE MANUEL des Dames, qui parle de l'Ame dévote; imprimé à Paris, *in*-4°. par Michel le Noir, ſans date.

LE MANUEL des Curés & Vicaires de l'Égliſe Romaine; avec certain Commentaire; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Claude Ravot, 1564. *Calvinique* *.

* Ce titre a été donné par une alluſion Comique au *Manipulus Curatorum.*

MANUEL de Prières dévotes, recueillies de divers Opuſcules, & imprimées par le commandement de la Roine de Navarre; imprimé à Bourdeaux, *in*-12. par Simon Millanges, 1584.

LA MAPPE-MONDE décrite en rime, imprimée par Jean Treperel, ſans date *.

* L'Auteur eſt GAULTIER, de Mets. Voy. DU CANGE, *Indice des Auteurs*, au-devant du Gloſſaire Latin, pag. CXCII.

Hiſtoire

Hiſtoire de la MAPPE-MONDE, Papiſtique, en laquelle eſt déclaré tout ce qui eſt contenu & pourtrait en la grande Table ou Carte de la Mappe-monde; compoſée pa rM. Frangidelphe; imprimée en la ville de Lucellouvelle, *in*-4°. (il entend Genéve) par Brifaud Chaſſe-diables, 1567. *Calvinique.*

Traité ſingulier dévot & ſalutaire, intitulé la MARCHANDISE ſpirituelle, diſtingué en ſept Régions ſpirituelles, ſelon les ſept jours de la ſemaine; imprimé à Lyon, par Olivier Arnoullet.

Le Livre des MARCHANDS. *Cenſuré.*

La Règle des MARCHANDS & autres États, touchant les Ventes & Achapts des marchandiſes, conventions, obligations, prêts, rentes, uſures, intérêts & autres trafiques qu'on peut avoir l'un avec l'autre; où ſont traitées pluſieurs belles queſtions extraites de la Somme des Confeſſeurs, & compilées par un dévot Religieux de la cité de Toulouſe; imprimée à Paris, *in*-16. par Jean André, 1550.

La Vie de ſainte MARGUERITE, Vierge & Martyre, fille de Théodoſien, à quarante-quatre Perſonnages; imprimée à Paris, *in*-8°. par Alain Lotrian.

Les MARGUERITES du nouveau Teſtament, contenant Commandemens, Enſeignemens & Police; imprimées à Lyon, *in*-16. par Jean Didier, 1547.

Traité de la Diſſolution du MARIAGE, par l'impuiſſance & froideur de l'homme ou de la femme: Auteur un Conſeiller du Parlement de Paris; imprimé par Mamert Patiſſon, *in*-8°. 1581 [1].

[1] Antoine Hotman, Avocat du Roi pendant la Ligue, & frère du célèbre Juriſconſulte François Hotman, ne voulant pas d'abord être connu pour Auteur de ce Traité, fit mettre au titre que c'étoit l'Ouvrage d'un Conſeiller au Parlement de Paris. Ce Traité, diviſé en deux Parties, a été depuis im-

primé parmi les Opuſcules des Hotmans, où il ſe trouve ſous le nom d'*Antoine*; & c'eſt des ſix ou ſept derniers feuillets de la première Partie qu'a été copié l'Extrait que donne ici du Verdier *. (M. DE LA MONNOYE).

*M. le Préſident Bouhier en a donné, en 1735, une Diſſertation fort curieuſe; où il garde l'*incognitò*, & qu'il ſuppoſe avoir été imprimée à Luxembourg, *in*-8°. chez Vande-Kragt.

Sur la fin dudit Traité.

[Reſte à conſidérer, en troiſième lieu, comme l'on doit procéder à l'inquiſition de la valeur d'un homme, d'autant que l'on doit craindre qu'il n'y ait de la colluſion, & *ne in fraudem confiteantur partes. cap. fi. de frigid. & malef.* Et, comme il a été dit ci-deſſus, il faut commencer à la viſitation de l'homme; car, ſi l'on rapporte que les deux témoins de ſa valeur lui aient été ôtés, le procès eſt tout inſtruit, & ne reſte qu'à donner la ſentence pour diſſoudre le mariage. Mais il faut prendre garde à deux choſes: la première eſt de Hoſtienſis, à ſavoir qu'il n'y ait que des hommes experts, & non pas des femmes. Auſſi ne s'eſt-il jamais lu qu'à la viſitation d'un homme, aient été admiſes les femmes, qui eſt une des premières fautes qu'un perſonnage de dignité, de notre temps, a faite, ſouffrant d'être viſité par des obſtetrices, que nous appelons vulgairement Sages-femmes. D'autant qu'encore qu'à cette première viſitation, étant jugé par les Médecins & Chirurgiens entier, bien diſpoſé & bien accompli de tous ſes membres, hormis d'un témoin qui n'apparoiſſoit point, & par la privation duquel, en tous cas, ils diſoient qu'il ne laiſſeroit pas d'être puiſſant; toutefois le rapport des Sages-femmes imprima une mauvaiſe opinion de lui par-tout, à cauſe qu'elles voulurent faire les expertes en telle matière, en laquelle elles ne pouvoient être inſtruites, & diſcoururent ſur la longueur, groſſeur, rondeur, & telles autres impertinentes circonſtances de la verge, juſqu'à ce que l'une s'avança de parler *de capacitate foraminis, & de præputio*, encore que les Médecins & Chirurgiens n'y euſſent eu aucun égard, ſachant combien cette partie change de formes, ſelon les occurrentes occaſions: *Crede mihi, non eſt mentula quod digitus.* La ſeconde conſidération, qui doit être en la viſitation de l'homme, eſt de ſupplier le Juge d'inſtruire les Médecins & Chirurgiens de ce dont ils ont à faire rapport, ſoutenant qu'ils ne doivent outrepaſſer les conſidérations que les Saints Canons ont requis; à ſavoir, de rapporter, ſi, en lui, ils connoiſſent y avoir inciſion & privation de ce qui eſt néceſſaire pour rendre un homme puiſſant: puis, s'ils connoiſſent qu'il n'y ait eu aucune inciſion, ni autre privation deſdites parties, ils peuvent, par quelque moyen que leur art leur peut apprendre, voir ſi la verge peut avoir quelque force, & que de fait elle ſe dreſſe, ſoit que les témoins apparoiſſent, ſoit qu'ils ſoient cachés, pour en faire leur rapport, à celle fin que le Juge puiſſe juger, ou la puiſſance; ou bien, au cas qu'il y ait préſomption d'impuiſſance, puiſſe, après les trois ans de continuelle

habitation, faire plus ample inquiſition, par la viſitation de la femme, ainſi que nous dirons tantôt. Mais, pendant ce différend, afin qu'il n'y ait de force & ſévitie contre la femme, elle doit être ſequeſtrée. *cap. Cùm locum de ſponſalib.* voire même miſe, par proviſion, en un monaſtère, ſi elle déclare avoir fait vœu de s'y rendre, en ſe ſéparant. *cap. Cauſam de probat.* Et ne doit être avec le mari, puiſqu'il n'appert pas qu'il ait pris poſſeſſion d'elle. *cap. Ex parte de reſtitut. ſpol.* Car les Chapitres *Ex tranſmiſſa. Litteras.* &, *Ex conqueſtione eodem titul.* qui veulent que *pendente quæſtione ſuper ſtatu matrimonii, reſtituatur mulier marito*, s'entendent *ſi cognita fuerit. cap. Cauſam quæ de rapt. Panor. cap. Cauſam. de probat.* Doncques la femme, étant ainſi ſéparée, peut, par la viſitation de ſon mari, faire diligence de prouver ſon impuiſſance, ſinon elle lui doit être rendue, pour être trois ans avec lui, ſi ce n'eſt qu'elle y ait déjà été; car, les trois ans écoulés, elle eſt recevable à dire que, par la preuve de ſa virginité, il y a preuve ſuffiſante de l'impuiſſance de ſon mari; & eſt ce que l'on a nommé *juſtum judicium*, n'étant raiſonnable ce qu'aucuns maris ont voulu ſoutenir, qu'ils doivent être crus, puiſque la règle de Juſtice eſt, que perſonne ne doit être juge en ſa cauſe. Ainſi ſe doit entendre le Canon du Concile de Compiégne, *In veritate viri conſiſtat; quia vir caput eſt mulieris. can. Si quis acceperit. 33. quæſt. 1.* Et en la nouvelle conſtitution de Juſtinian XXII: *Ille verò quia pro veritate eſt vir, non oſtendat.* ὁ δὲ, ὅτι τῆς ἀληθείας ἕνεκεν ἀνὴρ ὁ δείκνυσι, c'eſt-à-dire, qu'il faut que l'homme premièrement faſſe paroître que pour vrai il eſt homme, auparavant que l'on reçoive la femme à ſes preuves contraires. Voire même dit le Pape Honorius III, *cap. Cauſam de probat. Sequeſtratâ muliere, recepturi ſunt judices non ſolùm probationes viri, quas inducere voluerit contra mulieres illas, quæ ad inveſtiganda ſigna virginitatis ex parte puellæ fuerint introductæ, verùm etiam probationes alias hoc negotium contingentes, quas pars utralibet duxerit producendas.* Comme quand le mari veut prouver avoir connu autres femmes, qui eſt un argument de puiſſance approuvé. *cap. ſi. de frigid & malef.* & telles autres preuves, doivent ſervir à l'homme auparavant celles que l'on peut tirer de la viſitation de la femme, d'autant qu'elle eſt bien fort incertaine & ſujette à illuſions. Toutefois, à l'extrémité, la femme eſt reçue à ſe faire viſiter, pour ſe prouver vierge. Anciennement on n'admettoit à telle viſitation que les Matrones; aujourd'hui l'on y admet des Médecins & Chirurgiens, parce que les obſtetrices d'aujourd'hui ne ſont pas inſtruites en l'Anatomie, comme elles étoient anciennement. Et de fait, nous liſons qu'elles devoient bien apprendre leur art, ou autrement qu'elles ſeroient puniſſables de leur ignorance. *l. Item ſi obſtetrix. Ad leg. Aquil.* Et la pudeur, qui eſt naturellement aux femmes, a été cauſe de faire telle inſtruction à certaines femmes, dont on récite une loi d'Athènes, parce que, ſans cette permiſſion d'y avoir des Médecines, les femmes ſe laiſſoient mourir, quand il leur advenoit quelque maladie ès parties honteuſes. Et à Rome, elles avoient autorité, taxe & ſalaire de leurs vacations. *l. 1. de extraordin.*

en cette queſtion, *in cap. Fraternitatis. de frigid. & maleſ.* & certainement la ſeule inſpection de l'homme y doit ſuffire ; mais lui, ni autres qui aient été long-temps après lui, ne ſe ſont aviſés de ce congrès. Il y eut (ce dit Lucian) un Philoſophe, qui, voyant tous ſes compagnons, empêchés pour juger ſi Bagoas étoit homme, ou non, & s'il devoit être reçu au nombre des Philoſophes, mit en avant cette forme de congrès, pour ſavoir ſi ſur le champ il pouvoit faire preuve de l'état de ſa perſonne. Mais ce moyen fut trouvé ſi ord & ſale, & ſi indigne de l'honnêteté publique, qu'il fut rejeté. Et eſt depuis peu de temps que ce moyen a été pratiqué, dont le commencement peut avoir été par l'offre de quelque impudent & deshonté, lequel, accuſé d'impuiſſance par ſa femme, s'eſt vanté de faire preuve de ſa valeur, en préſence de gens à ce connoiſſant. Et ſi les Juges peuvent par aventure avoir admis cette épreuve, tant par ſurpriſe, & pour n'y avoir bien penſé, qu'auſſi parce que quelques ſages, du commencement, ne trouvèrent pas mauvaiſe cette pratique, eſtimant par cette honte & vergogne détourner les femmes de la trop grande & fréquente plainte qu'elles faiſoient de leurs maris ; car la loi quelquefois permet un mal, afin de remédier à un plus grand, ainſi que nous voyons en l'hiſtoire que récite Aule Gelle, *lib. 15, chap. 10*, de quelques filles Miléſiennes, leſquelles, par frénéſie, ſe faiſoient volontairement mourir. Et ne pût-on jamais détourner le cours de cette maladie, qui s'augmentoit bien fort, ſinon par une honte que l'on leur fit, ayant les hommes ordonné que celles qui s'étoient ainſi fait mourir, fuſſent toutes nues portées par-tout, & repréſentées au peuple ; car le reſte des filles furent touchées de ſi près au cœur, par la honte de tant deshonnêtes funérailles, qu'elles reprirent leur eſprit, & ne tombèrent plus en telle maladie. Auſſi penſoit-on, par aventure, qu'un ſi deshonnête congrès pourroit modérer la plainte des femmes, leſquelles au contraire (comme le ſiècle eſt malheureux) ſe ſont par ce moyen fortifiées, & dès le commencement de leur procès requièrent elles-mêmes le congrès, ſachant toutes que ce leur eſt moyen indubitable de gagner leur procès ; car, quelque aſſurance que tout homme ſe puiſſe promettre (s'il n'eſt auſſi brutal & impudent qu'un chien) confeſſera s'il veut à par ſoi, & ſans paſſion, bien conſidérer qu'il n'eſt en ſa puiſſance de ſe faire paroître capable du mariage, en préſence de la juſtice que l'on révère, à la vue des Médecins, Chirurgiens & Matrones que l'on craint, & avec une femme que l'on tient pour ſon ennemie, vu que telles actions d'elles-mêmes requièrent une aſſurance, un ſecret & une amitié, dont je pourrois amener des autorités, & principalement des Poëtes, ſi ce n'étoit qu'elles ſont entremêlées de choſes ridicules & honteuſes, deſquelles nous avons beſoin de nous paſſer, tant parce que la nature nous en apprend aſſez, qu'auſſi parce que cette affaire doit être ſérieuſement traitée, & plutôt avec une compaſſion, que non pas avec une riſée, pour le moins par ceux qui veulent reconnoître que le mariage eſt un Sacrement, qui n'a ſon fondement ſeulement ſur les loix de nature, mais a d'autres particularités recommandables, & qui le

rendent tel & ſi ſaint, qu'il ne doit être facilement diſſous, quelque choſe qu'aient voulu mettre en avant ceux qui n'ont qu'une routine de l'officialité, ou qui ſe ſont tant adonnés à la Philoſophie naturelle, & ont fait ſi grand état du Droit civil des Romains, qu'ils ont négligé les règles de la Chrétienté. Et certainement ſi ces bons Docteurs Eccléſiaſtiques ont abhorré la ſimple viſitation d'une femme, à plus forte raiſon nous devons déteſter ce congrès, vu que mêmement, s'il ſe faut ranger à la raiſon naturelle, un tel acte requiert un eſprit plus poſé & aſſuré qu'il ne peut être lors. *Tantùm abeſt inceſti cupido* (ce dit Minucius Fœlix) *ut nonnullis rubori ſit etiam pudica conjunctio.* La raiſon eſt fort bien exprimée par Ariſtote, en ſes Problêmes, ſect. 4, chap. 28; mais encore miéux par S. Auguſtin, au XIVe Livre de la Cité de Dieu, chap. 23, quand il dit que telle action ne dépend ni de notre eſprit, ni de notre corps; de ſorte que les parties qui ſont deſtinées à telle action, n'obéiſſent à notre volonté, comme les autres membres. Et, pour cette occaſion, nous en avons honte, parce que telles parties *non voluntate, ſed libidine commoventur.* Car l'homme, gouvernant ſes pieds, ſes bras, & telles autres parties à ſa volonté, rendra toujours raiſon de ce qui dépend de lui, & de ce qu'il fait; mais il faut qu'en cette ſeule action honteuſe, il confeſſe totalement ſon infirmité, rangeant & ſon eſprit & ſon corps à une paſſion qui lui eſt inconnue. Et néanmoins nous voyons aujourd'hui que l'on veut contraindre un homme d'obéir à des Médecins, Chirurgiens & Matrones, en une action qui eſt hors de la puiſſance & de l'eſprit & du corps. Encore ne veulent telles ſortes de gens ſe contenter de l'érection, mais ils s'avancent auſſi de vouloir connoître & faire rapport de la qualité de la ſemence: & ſi veulent qu'en leur préſence, après une infinité de cérémonies que les Juges obſervent, &, ſans prendre garde aux reproches & calomnies d'une femme qu'il hait & abhorre, il faſſe preuve de ſa valeur lors; & comme dit encore S. Auguſtin, *ubi ad hujuſmodi opus venitur, ſecreta quæruntur, arbitri removentur, filiorum quoque ipſorum, ſi jam inde aliqui nati ſunt, præſentia devitatur. Lib. 2 de gratiâ Chriſti, & peccato origin. cap. 37.* Si l'on a doncques ôté les preuves qui ſe faiſoient anciennement *per crucem, & ſeptimâ manu, per conjuratores*, nous eſpérons que celle-ci, comme étant contraire à la loi de nature, & contre l'honnêteté publique, ſera rejetée, & que les procès qui ſe préſenteront déſormais en telles matières, ſe trouveront devoir être jugés ſelon l'ordonnance de l'Egliſe, ſans y ajouter, ni ſans altérer l'interprétation des Canons & des Décrétales, pour leſquelles nous avons été contraints d'aller plus avant rechercher ce qu'en ont dit les Docteurs Eccléſiaſtiques, que ce que ceux qui ont dreſſé nos livres de Droit Canon ne nous y en avoient aſſemblé; car nous avons des matières communes avec les Théologiens, & deſquelles nous pouvons avec eux concurremment diſputer. Et, comme dit Cicéron, au ſecond Livre des Loix, & ailleurs, il y a des différends qui appartiennent indifféremment aux Pontifes & aux Magiſtrats, comme la police de l'Egliſe, en ce qu'il eſt beſoin de régler les choſes tem-

porelles, les mariages, les funérailles, les teſtamens, & telles autres choſes; *quæ non tantùm Legibus vindicantur, ſed etiam Pontificibus curæ ſunt. l. 8. De religioſ. l. 3 §. Divus tamen. de ſepulchr. viol. l. Hæreditas. in fi. de pet. hæred. l. Inteſtato. §. Et divus Pius. de ſuis & legit. hæred. &c.*]

La Vie des trois MARIES.

La Chronique MARTINIENNE avec les Additions; aſſavoir de Meſſire Verneron, Chanoine de Liege & du Chroniqueur Caſtel; imprimée à Paris, *in-fol.* par Antoine Verard *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à l'Article de JEAN DE MONTREUL, Tom. I, pag. 555 & 556. Nous ajouterons ſeulement ici qu'il y eut une Traduction Françoiſe de cette *Chronique* dès 1416, ainſi qu'on le voit par l'inventaire des Livres de Jean, Duc de Berry, qui eſt à la tête de l'*Hiſtoire de Charles VI*, par le Laboureur. La Collection des *Chroniques Martiniennes*, publiée par Antoine Verard, eſt rare, & à ce titre, eſt recherchée des Curieux.

Le MARTYR amoureux, contenant les diverſes Paſſions & angoiſſes qu'un Amant reçut pour ſa Dame; le tout en Ballades, Rondeaux, Epîtres, Dixains, Huitains & autres eſpèces de rime; imprimé à Paris, *in*-16. par Alain Lotrian, 1544.

LE MARTYROLOGE des Saints, &c. imprimé à Paris, ſans date.

Le Livre des MARTYRS, imprimé à Genève, *in-fol.* par Jean Creſpin. *Cenſuré* [1].

[1] Jean Creſpin, ſavant homme, natif d'Arras, s'étant retiré à Genève pour cauſe de Religion, y établit une Imprimerie, & y imprima non-ſeulement divers Livres de la compoſition d'autrui, mais encore pluſieurs de la ſienne propre, entr'autres, celui des *Martyrs*, dont il eſt ici parlé. Ce fut en Latin premièrement qu'il le compoſa. Le titre de l'Edition Françoiſe qui en parut, *in-fol.* l'an 1570, deux ans avant ſa mort, porte que la Traduction en avoit été faite ſur le Latin de Jean Creſpin. Ce Livre eſt extrêmement loué dans le *Scaligerana ſecunda*, au mot MARTYRS. Théodore Tronchin, pag. 10 de l'*Oraiſon Funèbre de Simon Goulart*, dit : *Hiſtoriæ Martyrum Primordia debentur eximio viro Joanni Criſpino : noſtro Goulartio debemus Colophonem.* Voyez le P. LE LONG, n°. 1760 & 1761 de ſa *Biblioth. Hiſt. de Fr.* anc. Edit. & La Croix du Maine, au mot JEAN CRESPIN, Tom. I, p. 483. (M. DE LA MONNOYE).

Le

Le MASUER en François [1], ſelon la coutume du bas & haut pays d'Auvergne, & la manière comme on aſſit rente audit pays coutumier; & auſſi les Ordonnances Royaux, faites par les Préſidens & Conſeillers tenant les grandes Cours de Parlement, en la ville de Montferrand, en l'an 1454; imprimé à Paris, *in*-4°. ſans date.

[1] Cette verſion de Maſuer, rapportée ici par du Verdier, & datée de 1454, me paroît poſtérieure, tout au moins de vingt-quatre ans, à Maſuer. Un homme, qui nous a donné en François, par ordre Alphabétique, les *Vies des Juriſconſultes anciens & modernes*, imprimées l'an 1721, à Paris, *in*-4°. fait vivre Maſuer vers l'an 1560, & cite du Moulin, qui, dans ſon *Conſeil* 53, n°. 13, l'appelle *antiquus & doctus Practicus*. Maſuer n'a guères vécu au-delà de 1430. Pâquier, Chap. 39 du IXe Liv. de ſes *Recherches*, le qualifie *Avocat en la Sénéchauſſée du Bourbonnois*. Maſuer peut en avoir fait la fonction, quoiqu'il n'en parle nulle part dans ſon Livre. L'unique endroit où il ſe fait un peu connoître, c'eſt à la page 235 des Editions de Paris, 1548 & 1555, *in*-8°. où, au ſujet d'une queſtion qu'il traite, il rapporte l'opinion de ſon oncle, autrefois Docteur-Régent à Orléans, & depuis Evêque d'Arras. Voici le paſſage, très-mal-à-propos ſupprimé par le Traducteur Fontanon : *Et idem tenet quondam Dominus & Patruus meus, Dominus Petrus Maſuerii, utriuſque Juris Profeſſor, & Epiſcopus Attrebatenſis, in queſtione quam deputavit* (il faut lire *diſputavit*) *publicè Aurelianis actu Regens*. On ſait que le ſtyle de ce temps-là étoit d'appeler *Dominus meus*, le Docteur qu'on avoit eu pour Régent. On ſait auſſi que l'oncle de Maſuer, après avoir enſeigné le Droit pendant pluſieurs années en l'Univerſité d'Orléans, fut Archidiacre de Cambrai, & l'an 1378 Evêque d'Arras, où il mourut en 1391, d'où il eſt à préſumer que c'eſt vers 1373, ou 1375, que ſon neveu Maſuer, âgé d'environ dix-huit ou vingt ans, étoit ſon Ecolier, en ſorte qu'en 1400, il pouvoit fort bien, ayant alors quarante-cinq ans, avoir compoſé ſa *Pratique*, & depuis, ayant encore vécu trente ans, être mort l'an 1430, en ſa ſoixante-quinzième année. Je ne vois donc pas ſur quoi ſe peuvent fonder ceux qui, avec *Moréri*, font vivre Maſuer l'an 1560, ſi ce n'eſt peut-être ſur deux citations qu'ils y ont trouvées : l'une, pag 57 d'*Hippolyte de Marſigli*; l'autre, pag. 84 de *Nicolas Boyer*, citations poſtérieures d'un ſiècle, & viſiblement inſérées après coup, dans le texte, par une main étrangère. (M. DE LA MONNOYE).

MAUGIS D'AYGREMONT [1]. *Roman.*

[1] Ce Roman, que le Manuſcrit de M. le Préſident Bouhier donne au Roi Adenez, a été depuis, comme preſque tous les autres, mis en en proſe, & pluſieurs fois imprimé. (M. DE LA MONNOYE).

D'un ſeul MÉDIATEUR & Avocat entre Dieu & les hommes, notre Seigneur Jeſus-Chriſt; imprimé à Genève.

Les anciens & renommés Auteurs de la MÉDECINE, & Chirurgie; aſſavoir Hippocrates, des ulcères, des fiſtules, des plaies de la tête; avec les Commentaires de Guy Vide, ſur chacun Livre. Le même Hippocrates, des fractures des articles: de l'Officine du Chirurgien; avec le Commentaire de Galien. Galien, des Bandes, Oribaſe, des Laqs, des machines & engins: le tout traduit fidèlement du Grec & du Latin, par un Docteur en médecine, & illuſtré de figures, par leſquelles la choſe eſt au vif repréſentée; avec une Table des matières principales, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Guillaume Roville, 1555.

La MÉDECINE de l'Ame. *Cenſurée.*

MELIADUS de Léonois [1]. *Roman.*

[1] On voit au premier Prologue que ç'a été Maître Ruſticien de Piſe, qui, par ordre d'Edouard IV, Roi d'Angleterre, mit de Latin en François ce Roman, depuis remis en François moins ancien, dans ſes Editions Gothiques qui en ont paru, *in-fol.* & *in*-4°. — Voy. LA CROIX DU MAINE, au mot GIRARDINS D'AMIENS, Tom. I, p. 292, & DU VERDIER, Tom. IV, p. 55. (M. DE LA MONNOYE).

MELUSINE [1]. *Roman.*

[1] La plus ancienne Edition du Roman de *Méluſine* eſt *in-fol.* à Lyon, en lettre Gothique, chez Mathieu Huſz, qui imprimoit dès 1480. L'Auteur du Roman y eſt nommé JEAN D'ARRAS. — Voy. LA CROIX DU MAINE, à ce mot, Tom. I, pag. 441. (M. DE LA MONNOYE).

La MER des Hiſtoires avec le Martyrologe des Saints, imprimée à Lyon, *in-fol.* par Claude d'Aouſt, alias de Troye, ſans date [1].

[1] Cette *Mer des Hiſtoires* eſt différente de celle qui fut imprimée ſous le titre de *Mer & Chronique des Hiſtoires de France*, en 4 vol. *in*-4°. Paris, 1518, & qu'André du Cheſne dit être la même choſe que la *Chronique*, vulgairement appelée *de S. Denis*, commencée par Jean Chartier, Moine de cette Abbaye, & continuée par d'autres, depuis Charles VII, juſqu'au décès de Louis XII. Pierre le Rouge, Imprimeur à Paris, en avoit donné la première Edition, en 2 vol. *in-fol.* 1488. (M. DE LA MONNOYE).

MERLIN l'Enchanteur [1]. Roman : premier & ſecond volume *.

[1] Les trois Parties ſe trouvent imprimées en un volume *in*-4°. à Paris, chez Antoine Vérard, 1498, Gothique. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce Roman eſt de Robert Bourron, ſuivant M. du Cange, en l'Indice qui eſt au-devant de ſon Gloſſaire Latin, pag. CXCII.

Les Prophèties [1] de MERLIN *.

[1] Ces *Prophéties* ſont compriſes dans le volume précédent. Geoffroi de Monmouth, en Latin *Galfredus Monumetenſis*, vers le milieu du douzième ſiècle, les ayant traduites, Alain de l'Iſle en donna quelques années après, en ſept Livres, une ample explication, imprimée l'an 1608, *in*-8°. à Francfort. Merlin, tout Magicien, & tout fils du Diable qu'on l'a cru, a non-ſeulement paſſé pour Prophète, il a de plus trouvé un bon Carme, qui l'a, de ſa grace, mis au rang des Saints. C'eſt le fameux Mantuan, à la fin du premier Livre de ſon *Tolentinum*, titre du Poëme, qu'en trois Livres, il a fait à l'honneur de S. Nicolas de Tolentin. Le paſſage eſt d'autant plus curieux, que l'Ouvrage ayant été imprimé ſéparément, *in*-4°. l'an 1509, à Milan, n'eſt pas dans le corps des autres Œuvres de l'Auteur :

. . . . Vita venerabilis olim
Vir fuit, & vates venturi præſcius ævi
Mirlinius, Laris infando de ſemine cretus.
Hic fatus infami coïtu, pietate refulſit
Eximiâ, Superûm factus poſt funera conſors. (M. DE LA MONNOYE).

* C'eſt Ambroiſe Merlin, Ecrivain Anglois du cinquième ſiècle, dont on raconte des choſes ſurprenantes, comme d'avoir, par la force de ſes enchantemens, tranſporté d'Irlande, en Angleterre, les grands rochers que l'on voit auprès de Salisburi. Sa prétendue origine eſt bien décrite dans les vers du Mantuan. Les *Prophéties* de Merlin ont été traduites du François en Italien par Zorzi, & imprimées à Veniſe, en 1516, *in*-4°. Cette Edition eſt fort rare; en voici le titre : *La Vita di Merlino e le ſue Profetie. Tratta è queſta opera del libro autentico del magnifico Meſſer Pietro Delfino, fu del magnifico Meſſer Zorzi tranſlato da lingua Franceſe in lingua Italica, ſcritto nel ann. del ſignor 1379.... Stampata in Venetia del 1516, à di XX Zenaro.*

Le Livre MERVEILLEUX, contenant pluſieurs Prophèties, &c. *

* C'eſt le *Liber Mirabilis*, dont il a été parlé dans La Croix du Maine, au mot MARTIN GUÉRIN, Tom. II, pag. 103.

Les MERVEILLES du monde, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Olivier Arnoullet, 1534.

Déclaration de la MESSE, la forme d'icelle, la cauſe & le moyen pourquoi & comment on la doit maintenir. *Cenſuré.*

La MÉTAMORPHOSE d'Ovide, illuſtrée de cent ſoixante-dix-huit figures ou tableaux, & d'autant de huitains François, au deſſous d'icelles ; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes.

MILLES ET AMIS, Hiſtoire ou Roman *.

* Ce Roman a été imprimé à Paris, chez Antoine Vérard, petit *in-fol.* Gothique, avec des vignettes, ſans marque d'année. — Voyez la note ſur le mot JOURDAN DE BLAVES, Tom. IV, pag. 565, à la fin de la lettre I.

Les MIRACLES de notre Dame, imprimés à Lyon, *in*-4°. par Olivier Arnoullet & depuis par François Arnoullet, 1583.

Le MIROIR d'Or de l'Ame péchereſſe, &c. imprimé à Paris, *in*-8°. ſans nom & date *.

* Petit Ouvrage de Marguerite de Valois, ſœur de François I. Il en a été parlé ci-deſſus, pag. 17, & dans les notes ſur le mot MARGUERITE DE VALOIS, dans La Croix du Maine, Tom. II, pag. 84 & ſuiv.

Le MIROIR des Courtiſans.

Le MIROIR des Écoliers & auſſi de toute la Jeuneſſe par Quatrains ; imprimé à Paris, *in*8°. par Léon Cavellat, 1578.

L'ardent MIROIR de Grace, compoſé en rime, par le Riche en pauvreté ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Gilles Couteau.

Le MIROIR du monde, réduit premièrement en rime Brabançonne, par P. Heins, & tourné en proſe Françoiſe, auquel ſe repréſente au vif, tant par figures que caractères, la vraie ſituation, nature & propriété de la terre univerſelle ; imprimé en Anvers, *in*-4°. par Chriſtophle Plantin, 1579.

Le MIROIR de Pénitence, très-dévot & ſalutaire, très-utile & profitable à toutes perſonnes, & ſpécialement à gens de Religion, deſirant de leurs mœurs faire converſion, & tendre

à perfection ; fait & composé nouvellement, en l'an 1512, par celui, qui, autrefois, a compilé en François, le Livre de la femme forte, & le Dialogue de consolation entre l'ame & la raison : & est Religieux de la réformation de l'Ordre de Fontevrault, lequel a cueilli ledit Miroir, des Fleurs & sentences des saints Docteurs, pour dévotes Religieuses Sanctimoniales de la Magdalaine les Aurelians, incluses & réformées dudit Ordre; imprimé à Paris, *in*-8°. par Simon Vostre.

Le MIROIR de l'humaine Rédemption, contenant plusieurs belles matières de l'ancien Testament, comme choses mystiques, figures & prophéties conformes & appropriées aux saints & sacrés Mystères des vertueux faits de Jesus-Christ, quant à notre Rédemption ; imprimé à Paris, *in-fol.* par Philippes le Noir, 1531.

Le Livre de MODUS & la Roine RATIO, lequel fait mention comment on doit deviser de toutes manières de chasses; imprimé à Chambery, *in-fol.* par Antoine Neyret, 1486 *; depuis corrigé, mis en meilleur langage & réimprimé *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1560, sous le titre suivant : Le Roi MODUS du déduit de la chasse, venerie & faulconnerie ; auquel Livre l'Auteur ne s'étant voulu nommer, s'est contenté de feindre un Roi nommé Modus, qui instruit ses apprentifs, en l'art de la chasse des bêtes & oiseaux; imprimé à Paris, *in*-4°. 1503, & depuis corrigé au langage, & réimprimé *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1560.

* L'Edition du *Livre de* MODUS *& la Royne* RATIO, de 1486, est extrêmement rare. Il y en a une Edition de Paris, de 1526, *in*-4°. Gothique, avec quelque différence dans le titre. C'est le même Ouvrage que cite Du Verdier, sous le titre du *Roy Modus*, imprimé en 1503 & 1560. Le Livre entier est divisé en cinq Parties, qui traitent de diverses espèces de chasse. Ce sont des Dialogues où le Roi *Modus* explique à ses disciples l'Art de la Vénerie. La Roine *Ratio* débite, en quelques endroits, des Moralités Allégoriques, exprimées souvent d'une manière peu décente. L'Edition de 1526 est ornée de figures en bois, dont plusieurs sont assez bisarres. Il y en a une au commencement, qui représente un homme assis & lisant, ayant sur ses épaules

une femme nue, les cuiſſes écartées. C'eſt ſans doute le Roi *Modus* & la Roine *Ratio*, dont l'attitude n'eſt pas plus décente dans la gravure, que ſon langage, dans l'Ouvrage même.

Le nouveau MONDE [1] *avec l'eſtrif*
Du pourveu & de l'électif,
De l'ordinaire & du nommé;
C'eſt un livre bien renommé,
Enſuivant la forme authentique,
Ordonné par la Pragmatique, &c.

Ledit Livre *, dont le titre eſt en rime & tel que deſſus, eſt fait par perſonnages, qui ſont Bénéfice grand, Bénéfice petit, Pragmatique, Election, Nomination, l'Ambitieux, Legat, Quelcun, Vouloir extraordinaire, Pere ſaint, Proviſion Apoſtolique, Collation ordinaire, Univerſité, le Hérault, Omnes, Sot diſſolu, Abus, Sot trompeur, Sotte folle, Sot glorieux, Sot ignorant, Sot corrompu; imprimé à Paris, *in*-4°. par Guillaume Euſtace, ſans date.

[1] L'Edition *in*-8°. que j'ai vue, porte que la pièce fut jouée, en 1508, le 11 Juin, à Paris, Place S. Etienne, ſous la tente de l'Univerſité. Voy. le *Nouveau Menagiana*, pag. 100 du Tom. I. (M. DE LA MONNOYE).

* De tous les Ecrits qui ont été faits ſous le règne de Louis XI, contre l'abrogation de la Pragmatique-Sanction, celui-ci eſt le plus vif. Mais le Dialogue en eſt ſans ordre & ſans liaiſon; on y déclame plutôt qu'on n'y raiſonne, & le Pape, qui eſt un des Interlocuteurs, ne s'exprime jamais qu'en mauvais Italien. Le langage François en eſt très-peu intelligible; il a été imprimé à la fin du quinzième ſiècle, ou dans le commencement du ſeizième, & il y a apparence qu'il ne fut repréſenté, en public, que ſous le règne de Louis XII. Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 419, & l'Hiſt. du Théât. Franç. Tom. III.

MONOLOGUE de Meſſire Jean Tantoſt, qui récite une diſpute qu'il a eue contre une Dame Lyonnoiſe; imprimé 1562. *Calvinique.*

MONOLOGUE de Providence divine, parlant à la France. *Rime.* imprimé à Reims, 1561. *Calvinique.*

MORALITÉS de diverſes ſortes, imprimées à Paris & à Lyon, par pluſieurs.

Hiſtoire, ou plutôt Roman de MORGANT le Géant, lequel, avec ſes freres, pourſuivoit ſouvent les Chrétiens; mais finablement furent deux de ſes freres occis par le Comte Roland, & le tiers fut Chrétien, qui aida depuis à augmenter moult la ſainte Foi Catholique; imprimée à Paris & à Lyon, *in*-4°. par Jean Lambany *.

*Voy. ſur le *Morgante* du *Pulci* une ample Remarque à l'Article 1241e de Baillet, pag. 217 du Tom. LIe.

Le MOYEN de parvenir à la connoiſſance de Dieu, & conſéquemment à ſalut. *Cenſuré.*

La MUSE Chrétienne, ou Recueil des Poëſies Chrétiennes, tirées des principaux Poëtes François; imprimée à Paris, *in*-12. par Gervais Malot, 1582.

La MUSIQUE pratique, &c. imprimée à Lyon, *in-fol.* par Jaques Moderne.

Le Livre de la MUTATION de fortune, écrit en vieil langage. *Roman.*

Le MYSTERE de la Conception & Nativité de la glorieuſe Vierge Marie; avecque le mariage d'icelle: la Nativité, Paſſion, Réſurrection & Aſcenſion de notre Seigneur Jeſus-Chriſt; joué à Paris, l'an de grace 1507; imprimé *in-fol.* par Geofroy de Marnef, 1508.

Le MYSTERE [1] de la vengeance de la mort de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, & deſtruction de Jeruſalem, faite par l'Empereur Veſpaſien & Titus, ſon fils: le tout par perſonnages *; imprimé à Paris, *in-fol.* par Jean Petit.

[1] C'eſt une Tragédie du goût de celle de *la Paſſion*, dont elle eſt comme une ſuite; auſſi eſt-ce de-là qu'après la journée de Marignan, François I, écrivant à Louiſe de Savoye, ſa mère, touchant la victoire qu'il venoit de remporter ſur les Suiſſes, prit occaſion de mettre, dit-on, dans ſa lettre, ces paroles, ou d'autres à-peu-près ſemblables: *Ils ont éprouvé*, parlant des Suiſſes, *que s'ils jouèrent bien la Paſſion il y a deux ans, nous avons cette année-ci bien ſu jouer la vengeance*, donnant à entendre par-là que ſi, en 1513, les Suiſſes, à Novare, avoient battu les François, ceux-ci, en 1515,

avoient bien eu leur revanche à Marignan. *La Vendetta di Chriſto*, dont fait mention le Salviati, dans ſes *Avvertimenti*, & que les Académiciens de la Cruſca citent dans leur Dictionnaire, eſt un Ouvrage plus ancien, fait en proſe, vers le milieu du quatorzième ſiècle. Il y a de plus un Poëme beaucoup plus ancien, intitulé *la Vengeance d'Alexandre*, Ouvrage mentionné, Tom. IV, p. 479, au mot JEAN LI NIVÈLOIS. (M. DE LA MONNOYE).

*Le *Myſtère de la Vengeance* étoit en quatre journées. Il fut joué à Metz, l'an 1437, le 17 Septembre, ſelon la *Chronique de Metz*, « au propre Parc » où la Paſſion avoit été faite. Et fut fait très-jentiment la Cité de Jeruſalem » & le Port de Jaffé dedans ledit Parc, & fut Jean Mathieu le Plaidous » *Veſpaſien*, & le Curé de S. Victour, qui avoit été Dieu de la Paſſion, *Titus* ». Ce Myſtère a été imprimé en 1491, *in-fol.* avec une Epître Dédicatoire à Charles VIII. Il fut réimprimé en 1530, *in*-4°. & dédié à François I. (Voy. *Hiſt. du Théâtre François*, Tom. II, pag. 352, note A.

Le MYSTERE du vieil Teſtament par perſonnages, joué à Paris & imprimé là même, par Jean Petit.

MYSTERE, là où France ſe repréſente, en forme d'un perſonnage, au Roi Charles VII, pour le glorifier ès graces que Dieu a faites pour lui, & qu'il a reçues à ſa cauſe, durant ſon règne; & parlent enſemble en forme de Dialogue: puis ſes Barons parlent l'un après l'autre, chacun en deux couplets; à ſavoir, le ſieur de Barbaran, le ſieur d'Eſtouteville, le Maréchal de Bouſſac, le ſieur de Gaucourt, Poton de Xaintrailles, la Hire, Amadoc de Vignoles, Jean de Breſzé, l'Amiral de Coëtivi, Meſſire Robert de Floques, le Comte d'Aumale, le Comte de Bokan, le Comte Douglas, le ſieur de Gamaches, le Baron de Coulonges, Artus de Bretagne, Connétable de France, le ſieur d'Orval, le Comte du Maine, Meſſire Pierre de Breſzé, le Comte de Dunois, le Comte de Foix, le ſieur du Buevil, le ſieur de Loehac, Joachim Roault. Écrit en main.

Il ne ſeroit jamais fait, ſi je voulois inſérer ici tous les écrits qui ont été publiés ſous le titre MYSTERES, tant le nombre en eſt grand. C'étoient des Hiſtoires & Jeux qu'on ſouloit repréſenter & réciter publiquement ſur échafaut, parquoi ces trois ou quatre, que j'ai mis ci-devant, ſuffiront.

NICANDER

NIC.

NICANDER *. Les Œuvres de Nicandre, Médecin & Poëte Grec; assavoir les Thériaques & les Alexipharmaques, auxquels deux Livres est discouru des Bêtes venimeuses, thériaques, poisons & contrepoisons, traduites en vers François, par Jaques Grevin; imprimées en Anvers, *in*-8°. par Christophle Plantin, 1567. Le même Auteur composa plusieurs autres Livres, mêmement les Géorgiques ou l'Agriculture, dont fait mention Ciceron, en son Livre de l'Orateur. Les Eteriomenes [1], les Extraits de médecine; les Prognostiques d'Hippocrates, lesquels il mit en vers Héroïques. Trois Livres de tous Oracles, & encore maints autres, qui ne sont parvenus jusques à nous, & ont été perdus.

* Nicandre, Grammairien, Poëte & Médecin Grec, natif de Claros, demeura long-temps en Etolie, où il se fit une réputation brillante par ses Ecrits. Il vécut, environ cent quarante ans, avant l'Ère Chrétienne. Cicéron dit à son sujet (*de Oratore*) *Nicander, homo ab agro remotissimus: de Agriculturâ tamen scripsit, tanta vis est eloquentiæ.* Ce que l'on connoît de ses Ouvrages est rapporté assez exactement dans cet Article. Il n'en reste plus que ses deux Poëmes, intitulés *Theriaca* & *Alexipharmaca.*

[1] Le mot *Eterioménes*, ou plutôt *Heterioumènes*, doit être rendu ici par *Métamorphosés*, Ἑτεριούμενοι, & non pas *fréquentant les Courtisanes*, Ἑταιριούμενοι, comme on lisoit autrefois. (M. DE LA MONNOYE).

NICEPHORE [1] Calliste. Histoire Ecclésiastique, &c. Voy. JEAN GILLOT.

[1] Il vivoit encore en 1350. Son *Histoire* contient, en 18 Livres, les choses arrivées dans l'Eglise, depuis la naissance de Jesus-Christ, jusqu'à la mort de Phocas, en 610. Il a, au commencement de son Ouvrage, donné le Sommaire de ces dix-huit Livres, avec beaucoup de netteté. Les Sommaires ajoutés des cinq autres Livres, dont le dernier auroit fini à Léon le Philosophe, mort en 911, paroissent là hors d'œuvre, & ont tout l'air d'une addition étrangère, l'Auteur ayant d'abord déclaré qu'il divisoit son *Histoire* en dix-huit Livres, & non pas en vingt-trois. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLAS BACQUENOIS a traduit du Latin de Jean Fere, Docteur en Théologie, Précations & forme de prier Dieu; imprimées à Reims, *in*-16. par ledit Bacquenois, 1551*.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Nicole Bacquenois, Tom. II, pag. 187.

NICOLAS BARRÉ a écrit quelques Diſcours ſur la Navigation du Chevalier de Villegaignon, vers l'Amérique; imprimés à Paris, *in*-8°. par Martin le Jeune, 1558.

* Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II, pag. 145.

NICOLAS DE BAUFREMONT, Seigneur & Baron de Seneſcey, grand Prevôt de France, a traduit du Latin de ſaint Salvian, Evêque de Marſeille, en François, du vrai Jugement & Providence divine, à ſaint Salonie, Evêque de Vienne, Livres huit; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Guillaume Roville, 1575*.

* Voy. au mot Claude de Bauffremont, Tom. III, pag. 325.

NICOLAS BERGERON, Avocat au Parlement de Paris, a fait une Table Chronologique imprimée en une feuille & placart, à Paris, chez Guillaume Auvray, 1580. J'en ai vu une autre preſque ſemblable, intitulée Sommaire des Temps, imprimée long-temps auparavant, à Lyon, par Jean de Tournes. Le Valois Royal, qui eſt un extrait de l'Hiſtoire Valéſienne, touchant l'illuſtration du pays & de la royale maiſon de Valois; imprimé à Paris, par Gilles Beys, 1583. Le Procès verbal de l'exécution teſtamentaire de feu Pierre Ramus, touchant la lecture & profeſſion des Mathématiques, inſtituée par lui; imprimé par Jean Richer, 1576. Arrêts notables, ajoutés à ceux qui ont été recueillis par Jean Papon; imprimés par Rob. le Maigner, *in*-8°. Le Valois Royal, extrait des Mémoires de maître Nicolas Bergeron; imprimé à Paris, *in*-8°. par Gilles Beys, 1583.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Nicolas Bergeron, Tom. II, pag. 146 & ſuiv.

NICOLAS BOUCHERAT *. Remontrance faite au Roi le 18 Juin 1578, en la ville de Rouen, par Frere Nicolas Boucherat, Abbé de Citeaux, pour & au nom des États de Bourgogne; enſemble la Réponſe de Sa Majeſté; imprimée audit an.

* Il étoit de Pont-ſur-ſeine, en Champagne. Il étoit né en 1515, puiſque, ſelon ſon Epitaphe, il mourut à ſoixante-onze ans, le 21 Mars 1586. Il avoit été élu Abbé de Cîteaux, le 13 Décembre 1571. Il fut Procureur-Général de ſon Ordre. Il aſſiſta au Concile de Trente, & fut chargé de négociations importantes, ſoit pour ſon Ordre, auprès des Papes Pie V & Gregoire XIII; ſoit pour la Province de Bourgogne, auprès des Rois Charles IX & Henri III. Il ſe trouva aux Etats de Blois, en 1577; & l'année ſuivante il prononça devant Henri III, à Rouen, un Diſcours, au nom du Clergé de Bourgogne, dans lequel il expoſe les malheurs de cette Province. C'eſt de ce Diſcours dont parle ici du Verdier. Boucherat obtint du Roi cette même année, *pour lui & ſes ſucceſſeurs Abbés de Cîteaux*, le titre de *Premier Conſeiller né du Parlement de Bourgogne*. Il s'étoit démis de ſon Abbaye deux ans avant ſa mort. Il eut un neveu, qui ſe nommoit auſſi *Nicolas*, & qui fut auſſi Abbé de Cîteaux, depuis l'an 1604 juſqu'en 1625.

NICOLAS DE BRIS *, Docteur en Théologie, a écrit Inſtitution à porter les adverſités du monde patiemment, avec paix d'eſprit, joie & liberté intérieure; imprimée à Paris, *in*-4°. par Jean Loys, 1542. Bref éguillon à aimer l'état de Religion Chrétienne. Utilité d'icelle déduite de ſa ſource; avec déclaration de l'Evangile, *Si quis vult poſt me venire, &c.* imprimé à Paris, *in*-8°. par Vivant Gaultherot, 1544.

* Il fut un des quatre Théologiens que Charles IX envoya au Concile de Trente. On trouvera ſon éloge dans l'*Hiſtoire du Collége de Navarre*, par Launoy, pag. 702.

Au Livre de l'Inſtitution à porter les adverſités, il dit, après Saint Auguſtin.

[Comme, en l'aire des champs, la paille eſt froiſſée, & le grain ſéparé de la paille; ainſi Tribulation, laquelle prend ſon nom de l'inſtrument à piler, & à eſcouer le bled, appelé *Tribula*, ſépare les bons Fidèles des autres, & diſtingue les bons Chrétiens des mauvais. Par la ſimilitude duquel inſtrument, l'âpre, peſante & poignante adverſité mondaine eſt appelée tribulation, par laquelle le bon Chrétien non-ſeulement eſt foulé, ou opprimé, mais auſſi purgé & ſéparé de la paille, vilité & ordure mondaine, comme le grain du feurre, ou paille; mais le chétif eſt pilé, froiſſé, broyé ſeulement comme le feurre,

où paille. O Seigneur Dieu, fais qu'en cette batterie, foulerie, ou ſecouement mondain, nous ſoyons froment, & que de nous battus, foulés, exercés & peſtris, ſoit dit ce que diſoit S. Ignace, Martyr: Je ſuis le froment de Dieu, je ſuis moulu & peſtri, afin que je ſois fait à Dieu pain pur, &c.]

NICOLAS ou LAONIC CHALCONDILE [1]. L'Hiſtoire de la Décadence * de l'Empire Grec, & établiſſement de celui des Turcs, compriſe en dix Livres, par Nicolas Chalcondile, Athénien; de la Traduction de Blaiſe Vigenere; imprimée à Paris, *in*-4°. par Nicolas Cheſneau, 1577. Cet Auteur étoit Athénien, lequel travailloit à cette Hiſtoire environ l'an 1462. Ayant été nourri, par ſon père (homme des plus nobles & anciennes maiſons de toute la contrée d'Attique, d'affaires & d'autorité) aux bonnes Lettres, ſelon la portée de ce ſiécle là, qui n'y fut pas gueres heureux: & commence ſon Hiſtoire, où Gregoras, qui a continué celle de Choniates, acheve la ſienne, à ſavoir au jeune Andronic Paléologue, ſous lequel les Turcs eurent premièrement quelque nom, vers l'an mille trois cens. Depuis lequel temps les affaires des Grecs s'en allèrent toujours de mal en pis à vau de route, juſques à leur finale ruine par Mechmet, fils d'Amurath, qui prit Conſtantinople & Trebizonde, & acheva de dompter le Péloponneſe, la dernière pièce qu'empiétèrent les Turcs en la Grèce, l'origine deſquels, enſemble leurs premiers avancemens & progrès fort ténebreux & incertains de ſoi, cet Auteur-ci a mieux éclairci que nul autre, ayant au ſurplus compris en ſon Œuvre, le temps & eſpace de quelques cent ſoixante ans, qui viennent à ſe terminer ſur le mi-règne d'icelui Mechmet, ne touchant toutefois les affaires des uns & des autres, que du bout du doigt, ſommairement & en paſſant pays.

[1] Quoique, par inverſion, *Nicolas* ſoit le même nom que *Laonic*, on ne doit pourtant pas plus dire *Nicolas Chalcondyle*, qu'on diroit le *Père Philothée Raynaud*, au lieu du *Père Théophile Raynaud*. Chalcondyle a conduit ſon Hiſtoire juſqu'à 1463, dix ans après la priſe de Conſtantinople. Voſſius, ſans autorité, l'a ſuppoſé encore en vie l'an 1490, & au-delà. Le nom entier eſt *Chalcocondyle*, Χαλκοκονδύλης, par contraction *Chalcondyle*. (M. DE LA MONNOYE).

* Son *Hiſtoire des Turcs* eſt diviſée en dix Livres, depuis Othoman, qui

régna vers 1300, juſqu'à Mahomet II, en 1463. La Traduction Latine de cette Hiſtoire, fut imprimée plus de cinquante ans avant l'Original Grec; car on la publia, pour la première fois, traduite en Latin par Clauſer, à Baſle, en 1556, *in-fol.* & le Grec ne parut qu'en 1615, *in-fol.* d'après trois Manuſcrits de la Bibliothèque Palatine, conjointement avec Nicephore Gregoras & Georges le Logothete, par les ſoins de Baltazar Baumbach, Profeſſeur des langues Grecque & Hébraïque, à Heidelberg, avec la verſion de Clauſer. La même verſion fut conſervée, dans l'Edition de 1650, au Louvre, où ce Livre fut imprimé, comme faiſant partie des Auteurs de l'*Hiſtoire Bizantine.* Le texte Grec fut corrigé ſur des Manuſcrits, que ni le Traducteur Latin, ni le premier Editeur du texte original n'avoit connus; mais on ne toucha point à celle de Clauſer. La Traduction Françoiſe, par Vigenère, a été réimprimée bien des fois.

NICOLAS CALLET, Avocat de Gueret, en la Marche, a écrit Commentaires ſur les Loix municipales, ou coutumes du Pays & Comté de la Marche; imprimés à Paris, *in*-4°. par Pierre l'Huillier, 1573.

NICOLAS CHAPERON, Prêtre, a traduit d'Italien en François, cinq Opuſcules très-ſalutaires. Le premier, que celui qui ſert Dieu eſt le plus ſage du monde. Le ſecond, de la Dignité & excellence du Chrétien. Le troiſiéme, que c'eſt de Jeſus-Chriſt, & pourquoi il eſt venu au monde. Le quatrième, du Mariage ſpirituel, entre Jeſus-Chriſt & l'Ame Chrétienne. Le cinquiéme, que l'homme n'a point de plus grand ennemi que ſoi-même; imprimés à Reims, *in*-8°. par Nicolas Bacquenois, 1558.

NICOLAS CHESNEAU, Rhetelois, Doyen & Chanoine de ſaint Symphorien, à Reims, a écrit le Manuel de la recherche ou antiquité de la Foi & Doctrine Catholique, recueillie de la bouche commune & conforme du peuple Chrétien; contient ſeize chapitres, & eſt imprimé à Reims, *in*-8°, par Jean de Foigny, 1578. La forme & manière de bien prier Dieu: qui eſt l'œuvre principale du bon Chrétien; écrite premièrement en Latin, par ſaint Auguſtin, en ſon Epître 101. à Probe, veuve, & traduite en Francois par Nicolas Cheſneau; imprimée à Reims, *in*-8°. par Jean de Foigny, 1574. Catéchiſme ou brieve Inſtruction à Piété Chrétienne, ſelon la Doctrine Catholique, contenant

l'expoſition du *Credo*, du *Pater*, de l'*Ave Maria*, des dix Commandemens, des ſept Sacremens; faite Françoiſe du Latin de R. Pere Michel, Evêque de Merſburg; imprimé à Paris, *in*-8°. par Claude Fremy, 1563. Paracleſes ou Conſolations des eſprits affligés, Livres 3, traduits du Latin d'Antoine Emert; imprimés à Paris, *in*-16. par Claude Fremy, 1568. Avis & Remontrance du Révérendiſſime Cardinal Hoſius, Evêque de Varme, en Pologne, touchant la cenſure que les Miniſtres de Zurich & Hildeberg, ont donnée ſur la doctrine n'agueres ſemée en Pologne contre la Trinité : où eſt montré qu'une Héréſie attire l'autre, & que la fin de toutes n'eſt qu'un pur Athéiſme; imprimé à Reims, *in*-8°. par Jean de Foigny, 1573. Expoſition & familière Réſolution des points & principaux paſſages, tant du vieil que du nouveau Teſtament, deſquels les Hérétiques modernes abuſent contre la Foi Catholique & l'Evangile; traduite des écrits Latins de René Benoiſt, en François, par ledit Cheſneau; imprimée à Paris, *in*-8°. Cinq Livres de la Meſſe Evangélique, & de la Vérité du corps & ſang de notre Seigneur Jeſus-Chriſt au ſaint Sacrement de l'Euchariſtie; traduits du Latin de Laurens Surius, Chartreux; imprimés à Paris, *in*-8°. par Claude Fremy, 1562 : leſdits cinq Livres avoient été premièrement écrits en Allemand, par un nommé Fabri d'Hailbrun, & mis en Latin par ledit Surius. Hiſtoire de l'Egliſe Métropolitaine de Reims, Auteur Floard, &c. imprimée à Paris, *in*-4°. par Nicolas Cheſneau, Libraire, 1581.

* Voy. La Croix du Maine, au mot Nicolas Chesneau, Tom. II, p. 150.

NICOLAS LE CLERC, Théologien, a traduit du Latin de ſaint Hypolite, Evêque & Martyr, vrai Diſcours du règne de l'Antechriſt, de la conſommation du monde, des misères & calamités qui adviendront aux derniers temps : & du ſecond avènement de notre Seigneur Jeſus-Chriſt; imprimé à Paris, *in*-8°. par Robert Coulombel, 1579 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 150.

NICOLAS DE COQUILLER, Evêque de Verieuſe [1], a fait un Recueil de pluſieurs Chants Royaux & Ballades, & Jeux préſentés à Madame Anne de Graville *: le premier Chant Royal commence ainſi :

Chant Royal d'un déſert ſacré,
Que Dieu pour luy a conſacré,
Et préſervé du vice immonde,
Qui règne au déſert de ce monde.

Baptiſte Sainct de Dieu, héraut diſert,
Ta forte voix peut par-tout annoncer
Que le haut Verbe, en un ſacré déſert,
Se fait humain, ſans aux Cieux renoncer,
Pour paix & grace en terre prononcer,
Et gens qui ſont de bonté volontaire;
Car le fort vent de ce lieu ſolitaire
Vient évertir la dure manſion
D'âpre diſcord & de fureur bellique,
Pour exalter au ſaint mont de Syon
Le ſainct déſert, plein de Manne Angélique.

Non imprimés.

[1] Cet Evêché de *Vérieuſe* eſt inconnu. Je crois qu'il faut lire *Véneuſe*, en Latin *Venuſia*, en Italien *Venoſa*, Ville Epiſcopale du Royaume de Naples, en la Baſilicate. Charles VIII s'étant rendu maître de ce Royaume, en 1495, put aiſément accorder cet Evêché à l'Amiral de Graville, qui le lui demanda pour Nicolas Coquiller, apparemment ſon Aumônier. (M. DE LA MONNOYE).

* Anne de Graville, à laquelle il dédia ſon Livre, étoit probablement la fille de l'Amiral de Graville, qui fut mariée à Pierre de Balſac, Seigneur d'Entragues. Elle cultivoit les Lettres, & mit en vers, par ordre de la Reine Claude, femme de François I, les *Amours d'Arcite & de Palémon*; Roman écrit en proſe & en vieux langage, tiré de la *Théſeïde de Boccace*. L'Ouvrage d'Anne de Graville eſt à la Bibliothèque du Roi, & n'a point été imprimé.

NICOLAS DE CUSA. La Conjecture [1] des derniers temps*, &c. Voyez FRANÇOIS BOHYER.

[1] Ce Traité, que le Cardinal de Cuſa écrivit en 1452, eſt une rêverie, dont Rabelais, Chap. 14 du Liv. II, & Bayle, Chap. 117 du Tom. I de ſa *Réponſe aux queſtions d'un Provincial*, ont eu raiſon de ſe moquer. (M. DE LA MONNOYE).

* On eſt étonné qu'un auſſi bon eſprit, ſe ſoit laiſſé aller à des imaginations

auſſi chimériques. Où avoit-il pris que la défaite de l'Antechriſt devoit arriver dans le dix-huitième ſiècle, & que la gloire de l'Egliſe ſeroit dans toute ſa ſplendeur, avant 1734 ? Ce Cardinal naquit en 1401, à Cuſa, Village du Diocèſe de Trèves, ſur la Moſelle, dont il conſerva le nom. Il étoit fils d'un pauvre Batelier; & ce fut un Seigneur voiſin, qui, lui ayant trouvé des diſpoſitions pour les ſciences, l'envoya étudier à Deventer. Il fit des progrès étonnans, fut reçu Docteur en Droit Canon à Padoue, à l'âge de vingt-deux ans, entra peu après chez les Chanoines Réguliers de Tartemberg, devint Curé de S. Florentin, à Coblentz, enſuite Archidiacre de Liége; il aſſiſta, en cette qualité, au Concile de Bâle; le Pape Eugène IV l'envoya Légat à Conſtantinople, en Allemagne & en France. Nicolas V le fit Cardinal, en 1448, & lui donna l'Evêché de Brixen, dans le Tirol, après diverſes légations. Il mourut en 1454, âgé de cinquante-trois ans. Le P. Gaſpard Hartzeim, Jéſuite, a écrit la vie de ce Cardinal, en Latin, imprimée à Trèves, en 1730. Ses Ouvrages ont été imprimés à Bâle, 1565, en 3 vol. *in-fol.* On y trouve beaucoup d'érudition, mais trop de ſubtilités Métaphyſiques. Le plus important eſt celui qui a pour titre *La Concordance Catholique*, où il prouve la ſupériorité des Conciles ſur les Papes.

NICOLAS DAVY, Abbé de ſaint Crépin-le-grand de Soiſſons, & grand Archidiacre de ladite Egliſe, a traduit du Latin de Révérend Pere-Frere Loys de Grenade, l'Arbre de Vie, ou Traité de l'Amour divin, imprimé à Paris, *in*-16. par Guillaume Chaudiere, 1575. Plus, de l'Eſpagnol du Révérend & très-digne Prélat Dom Antoine de Guevare, Evêque de Mondognet, l'Oratoire des Religieux, & l'exercice des vertueux, imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1578. Le Pſalterion de l'Ame dévote, au doux ſon duquel elle peut exercer & maintenir ſes penſées en contemplations profondes & divines, traduit d'Italien par Nicolas Davy; contient vingt-cinq chapitres, & eſt imprimé avec le Tréſor de Dévotion, à Paris, *in*-16. par Guillaume Chaudiere, 1578. Diſcours de la différence des Eſprits, recueilli des Œuvres de R. Pere Dom Seraphin de Fermo, Chanoine Régulier & Prédicateur; traduit d'Italien, par ledit Davy, imprimé à Reims, *in*-8°. par Jean de Foigny, 1581. Il avoit premièrement écrit Traité de la manière de ſemer & faire pépinières de ſauvageaux, enter toutes ſortes d'arbres & faire vergers; imprimé à Paris, *in*-8°. par Charles l'Angelier, 1560.

NICOLAS

NICOLAS DENISOT, du Mans, excellent Peintre & Poëte, autrement dit, par un beau & gaillard Anagrammatiſme, CONTE D'ALSINOIS, a élégamment écrit Cantiques du premier avénement de Jeſus-Chriſt, (en nombre treize) imprimés à Paris, *in*-8°. par la Veuve Maurice de la Porte, 1553. Il a mis auſſi en cent Quatrains François, les cent Diſtiques Latins des trois ſœurs Anne, Marguerite, Jeanne de Seymour, illuſtres & ſavantes Princeſſes Angloiſes, ſur le trépas de l'incomparable Marguerite Roine de Navarre, ſœur du grand Roi François; imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel Fezandat, 1551. Le ſieur de Montaigne, en ſes Eſſais, dit que Nicolas Deniſot a changé toute la contexture des lettres de ſon nom, pour en bâtir le Comté d'Alſinois, qu'il a étrenné de la gloire de ſa Poëſie & Peinture. Remy Belleau, l'un des bons Poëtes de la France, admirant & le pinceau & la plume de cet ingénieux Peintre & Poëte, a donné néanmoins plus grande louange à ſes vers ſpirituels & divins, qu'à ſes tableaux (quoique & les uns & les autres fuſſent très-que bien faits) par un Sonnet qu'il lui a adreſſé, qui dit,

Ce double trait, dont l'un induſtrieux
Ravit notre œil, l'autre doux, notre oreille,
De ta main docte annonce la merveille,
Et de tes vers l'accent laborieux;
Mais ton eſprit, ſainctement curieux
A deſſeigner la beauté non-pareille
De cette nuit, plus que le jour vermeille,
Sur ton pinceau reſte victorieux.
Car tes tableaux mourront, & la mémoire
Des plus ſaints doigts emperlera la gloire
De notre temps, à l'antique égalé:
Et ton ſujet, plus divin & plus ſtable
Que n'eſt l'Amour, le créon, ou la table,
Rompra les coups du vieil faucheur ailé.

Mais, laiſſant & le témoignage de la ſuffiſance du Comte d'Alſinois & celui que donnent de lui Jodelle, du Bellay, Muret & autres divins eſprits, faiſons voir de quel haut ſon, il a entonné &

pourſuivi ſes Cantiques, & en tranſcrivons ici deux, par leſquels nous ſoyons édifiés, & la louange de Dieu célébrée.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot NICOLAS DENISOT, Tom. II, pag. 151 & ſuiv.

AUX CANTIQUES. Cantique ſeptième.

[*Icy je ne baſty pas,*
D'une main induſtrieuſe,
A la ligne & au compas,
Une maiſon ſomptueuſe:
Icy je ne veil chanter
L'orgueil de quelque édifice,
Ny l'Ouvrage retenter
D'un ancien frontiſpice.
Autre que moy, mieux appris,
En cette magnificence,
Chante l'honneur & le prix,
Et la ſuperbe excellence
D'un Palais audacieux,
Qui lève ſi haut la tête,
Qu'il la cache dans les Cieux,
Pour voiſiner la tempête.
Et de ſon heureuſe main
Faſſe quelque forme antique,
Ou quelque antique deſſeing
Corinthien, ou Dorique.
Rome a bien eu des ſonneurs,
Qui ont chanté les louanges
Des Princes & grands Seigneurs,
Juſques aux terres eſtranges.
Et, ſi a bien eu cet hèur,
D'avoir le marbre & le cuivre,
Pour luy redoubler l'honneur
Qui l'a fait doublement vivre;
Entre les tréſorts ouverts
De cette machine ronde,
N'avez-vous en l'univers
Les ſept miracles du monde?
La Grèce n'a pas laiſſé
Tomber ſes Cariatides,
Ny l'Egypte rabaiſſé
L'orgueil de ſes Pyramides.
Le ſépulchre Carien
Vit encor' en la mémoire;
L'Amphithéâtre ancien
Jamais ne taira ſa gloire.
Mille & mille bâtimens,
Mille & mille pilliers ores,
Et mille compartimens
Se voyent pourtraicts encores.
Tous les Palais ſomptueux,
La mémoire de nos Princes,
Malgré l'âge injurieux,
Se voyent en leurs provinces.
Et pourtant qu'en pauvre lieu,
Notre Dieu ait voulu naître;
Notre père & notre Dieu,
Notre bon Seigneur & maître,
Faut-il taire ſa grandeur,
Faut-il taire ſa clémence,
Faut-il taire le bonheur,
Le bonheur de ſa naiſſance?
Faut-il taire l'ornement
D'une loge mi-couverte
A toute l'horreur du vent,
Et à la froidure ouverte?
O ſaincte & ſaincte maiſon!
O maiſon dignement ſaincte!
O bien-heureuſe ſaiſon,
Qui as vu la Vierge enceinte!
Icy je vueil maçonner
De ce bâtiment l'exemple,
Et de mes vers façonner
Le projet de ce beau temple.
Çà la règle & le compas,
Çà le papier & la plume,
Muſe, avant qu'on mette bas
Le feu qui nos cœurs allume,

Venez faire ce projet,
Avant qu'on laiſſe les armes;
Laiſſez là ce vain objet,
Qui ne cauſe que des larmes.
C'eſt l'orgueilleux bâtiment,
Jà jà ruiné par terre,
Qui n'eut jamais fondement
Ni de brique, ni de pierre.
Quatre fourches en quarré,
L'une ſur l'autre penchantes,
Sous un plancher bigarré,
De tous côtés chancelantes,
Etoient les quatre pilliers
De ce tant heureux repaire,
Où les Anges à milliers
Ont vu la Vierge être mère.
Sur ces fourches tout en long
Quatre perches à l'antique
Déſignoient le double front
D'un double & double portique.
Tout le plancher de roſeaux,
Et de paille ramaſſée,
De torchis & de tuilleaux,
D'herbe ſeche entrelacée,
Etoit tout entièrement
Lambriſſé en telle ſorte,
Qu'on eût dit facilement
Le tout n'être qu'une porte.
Les poſtres & ſoliveaux
Etoient petites perchettes,
Plus pour nicher les oiſeaux,
Que pour ſervir de logettes.
L'entour étoit façonné
D'une claye mi-rompue,
Où le vent avoit donné
Tant, qu'il l'avoit corrompue.
Sur le deſſus my-paſſoit,
L'herbe penchant de froidure,
Qui ſes cheveux hériſſoit,
Teints encore de verdure.
Quatre gaulles de travers,
Déjà ſeches de vieilleſſe,
Ouvertes de mille vers,
Bout ſus bout faiſoient l'adreſſe,
Pour élever tout autour
Une bien mince cloſture,
Qui eût remparé l'entour
De cette pauvre ouverture.
Mais tout étoit découvert:
Le vent, la pluye, & la greſle
Trouvoient toujours l'huis ouvert,
Pour s'y fourrer peſle-melle.
Le froid, l'humide & le chaud,
L'éclair, l'horreur, le tonnerre:
Bref, ce qui tombe d'enhaut
Sur les ſillons de la terre,
Pouvoient tomber en ce lieu,
En ce lieu ſans couverture,
Qui a vu l'enfant de Dieu
Naître d'une créature.
Mais Dieu, qui demeure ès Cieux,
Et qui gouverne & qui guide
Tous les flambeaux radieux
De la ceinture du vuide,
Tempéra le firmament
Si bien, qu'il n'y eut Planette,
Etoile, ni Elément,
Qui ne chérît la logette.
Qui ne croit que le Soleil
Mi-tirant ces traits encore
Dedans ſon pourpre vermeil
De ſa face qu'il redore,
(Encor qu'il fût rabaiſſé
De l'hyver qui hériſſonne)
N'égalât le chaud paſſé
Du beau printemps qu'il ordonne?
L'humeur, guide de la nuit,
L'ombre, le froid, le ſilence,
N'étoient lors en plein minuit
En leur première ordonnance.
Tout careſſoit cet enfant,
Le Ciel, la Mer, & la Terre,
Qui de l'Enfer nous défend,
Et à la mort fait la guerre.
Afin que rien n'offensât
La chair encor tendrelette,
Et le froid ne tranſperçât
La petite bandelette.

Mais, Seigneur, qui eût oſé,
Qui eût voulu entreprendre
Sur toy qui as diſpoſé
Ce que toy ſeul peux comprendre?
Voilà le beau corps d'hôtel,
Et la maiſon ſomptueuſe,
Où le grand Dieu immortel
Eſt né de la Vierge heureuſe.
Tu te pourrois bien vanter
Eſtre la maiſon première,
Qui vois la Vierge enfanter
De ce monde la lumière.
Lumière qui nous conduit,
Lumière qui tout efface,
Lumière qui nous réduit
Au droit ſentier de ſa grace.
Voyez donc l'Enfantelet,
Grand Seigneur de tout le monde,
Qui ſuce & ſuce le lait
D'une pucelle féconde.
Qui doit un jour de ſa croix
Faire une telle ouverture,
Qui, malgré tous les abbois
De l'infernale cloſture,
Briſera tous les efforts
De cette bande orgueilleuſe,
Pour nos pères tirer hors
D'une force merveilleuſe.
Voilà donc l'enfant qui doit
Purger notre maléfice,
Qui devant Dieu nous rendoit
Exempts de ſon bénéfice.
Donc, Seigneur, briſe l'effort
Du péché qui nous ſurmonte,
Par ta naiſſance & ta mort,
Par ta mort, qui la mort dompte.

CANTIQUE XI.

Voicy la première entrée
Du fils de Dieu tout parfait,
Qui dans la Vierge ſacrée
Homme, ainſi que nous, s'eſt fait,
En chair, en ſang & en maſſe,
Divine & humaine race,
Divin en humanité,
Humain en divinité,
Impaſſible, immortel,
Et paſſible & mortel:
O combien de ſaints Prophètes,
Remplis de divin ſçavoir,
Divins & ſaints interprètes,
Ont deſiré de ſçavoir
Et de voir cette naiſſance,
Cette divine puiſſance,
Ouyr ce que nous oyons,
Et voir ce que nous voyons,
Ces trois en Jéſus-Chriſt,
Dieu, la chair & l'eſprit!
O ineffable nature!
Avoir été tant épris,
Que même en ſa créature
Créateur a forme pris,
Forme & maſſe de chair vile,
Un corps humain & ſervile,
Servant pour nous affranchir,
Pauvre pour nous enrichir,
Portant en ſon tourment
Notre ſoulagement.
Eſaye en fut l'oracle,
Répondant que le haut Dieu
A fait un nouveau miracle
Du haut Ciel en ce bas lieu:
Velà, dit-il, le vrai ſigne,
Des ſignes le plus inſigne,
La Vierge concevera
Un fils, & l'enfantera,
Admirable en ſes faits,
Le parfait des parfaits.
Ores chacun ſe peut dire
Affranchi, rien ne tenant
D'Adam de Nature & d'Ire,
Mais de Dieu, car maintenant
Le monde ſe renouvelle,
Nous avons race nouvelle,
Dieu vient habiter en nous,
Dieu vient pour nous ſauver tous;

Arrière, antique loy,
Grace eſt par-deſſus toy.
En ténèbres & en peines
Nous fûmes tous aveuglés,
Et en mil' vanités vaines
Trop vainement dérèglés :
Or Dieu, par ſon fils unique,
Son Salomon pacifique,
Son Oinct, ſon Chriſt bien-aimé,
Le ſecond des trois nommé,
Nous vient enluminer,
Et Satan ruiner.
L'énorme péché du monde
Eſt mis hors par ce ſaint fruit
De cette Vierge féconde,
Satan même eſt détruit
Avec ſa caute ſequelle,
Malheur ſur lui & ſur elle ;
Je voy qu'il eſt mis dehors,
Je voy que tous ſes efforts,
Et ſa loy de rigueur
N'auront plus de vigueur.
C'eſt le Sauveur, c'eſt le Maiſtre
De toute l'humaine gent ;
C'eſt Joſué, qui doit être
Capitaine diligent,
Pour nous remettre en franchiſe
Dedans la terre promiſe ;
C'eſt celuy qui oyt les ſons
De mes petites chanſons,
Que je fais, ſous l'eſpoir
De l'ouyr & le voir]

NICOLAS DURAND, autrement dit LE CHEVALIER DE VILLEGAIGNON, de Sens, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jean de Jeruſalem, a mis en écrit Réponſe aux Remontrances faites à la Roine mère du Roi, imprimée à Paris, *in*-4°. par André Wechel, 1561. Les Propoſitions contentieuſes entre le Chevalier de Villegaignon & Jean Calvin, contenant la vérité de la ſainte Euchariſtie, imprimées à Paris, *in*-4°. par André Wechel, 1562. Réponſe par le Chevalier de Villegaignon, ſur la Réſolution des Sacremens de Jean Calvin, Miniſtre de Genève, imprimée par ledit Wechel, le même an. Réponſe aux Libelles & Injures publiées contre lui, au Lecteur Catholique ; imprimée à Paris, & depuis à Lyon, 1561. *Caroli V. Imperatoris Expeditio in Africam ad Argieram : per Nicolaum Villagagnonem, Equitem Rhodium, Gallum. Argentorati excudit Rihelius, in*-8°. *anno 1542. De bello Melitenſi & ejus eventu Francis impoſito, ad Carolum Cæſarem Commentarius ; Pariſiis in*-4°. *apud Rob. Stephanum, 1553. De cœnæ controverſiæ Philip. Melanchthon. judicio. in*-4°. *Pariſiis, apud Andream Wechelum, 1561. Liber ad Articulos Calvinianos Venetiis, in*-8°. *1565. De conſecratione myſtici Sacramenti, & duplici Chriſti oblatione adverſus Vannium, Lutherologiæ Profeſ-*

ſorem : de judaici paſchatis implemento adversùs Calvinologos : de poculo ſanguinis Chriſti & introitu in Sancta Sanctorum adversùs Bezam ; Lutetiæ, 1569. Ses adverſaires de Religion contraire ont écrit des Libelles diffamatoires contre lui, comme la ſuffiſance de maître Colas Durand. Item, Épouſſette de ſes Armoiries & autres *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot NICOLAS DURAND, Tom-II, pag. 156 & 157.

NICOLAS EDOARD, Champenois, a traduit du Latin du Chevalier de Villegaignon, le Diſcours de la Guerre de Malthe, contenant la perte de Tripoli & autres Fortereſſes, fauſſement impoſée aux François ; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Temporal, 1553. Hiſtoire de Maſcon *, traduite du Latin de Philibert Bugnon, par ledit Edoard, & imprimée par lui-même, *in*-8°. à Lyon, 1560. La Faculté & pouvoir donnés par notre ſaint Père le Pape Jules, au Révérendiſſime Cardinal Verallo, Légat en France, contenant ſoixante-quatre articles ; avec les Limitations de la Cour de Parlement ſur icelles Facultés, traduites de Latin en François par le même Nicolas Edoard ; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Macé Bonhomme, 1552.

* L'*Hiſtoire de Macon*, traduite par Edoard, eſt de *François Fuſtaillier*, & non de *Philibert Bugnion*, qui n'en fut que l'Editeur, comme nous l'avons déjà remarqué dans La Croix du Maine, à l'Article de PHILIBERT BUGNION, Tom. II, pag. 225 & 226. François Fuſtaillier étoit un célèbre Avocat de Macon, qui vivoit encore en 1542. Son *Hiſtoire de Macon* eſt écrite en Latin, & porte pour titre : *Chronica Urbis Matiſſana. Philip. Bugnonius concinnavit.* Ce ſont ces derniers mots qui ont fait croire à la plupart des Bibliographes que Bugnion en étoit l'Auteur ; mais on a trouvé dans des Mémoires manuſcrits de M. Théſut, cités dans la *Biblioth. des Ecrivains de Bourgogne*, que le véritable Auteur de l'*Hiſtoire de Macon* étoit *Fuſtaillier*. Il faut pourtant convenir que Bugnion y fit des changemens conſidérables, Fuſtaillier étant mort avant qu'il eût mis la dernière main à cet Ouvrage. La Chronique de Fuſtaillier ne s'étend que juſqu'en 1255. Il la compoſa à Bourg en Breſſe, en 1520. Elle fut publiée en Latin, en 1559, *in*-8°. à Lyon, par Bugnion. Ce Livre eſt extrêmement rare. Voyez *Antiquites de Macon*, par S. Jullien, & ſur-tout la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, Tom. I, pag. 231, à l'Art. FUSTAILLIER.

NICOLAS ELLAIN, Pariſien, a écrit quelques Poëſies, aſſavoir Sonnets, imprimées à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1561. Plus, Diſcours Panégyrique à Révérend Pere Meſſire Pierre de Gondy, Evêque de Paris, ſur ſon Entrée en la ville de Paris, du Jeudi neuvième jour de Mars 1570, imprimé par Denys du Pré, *in*-4°. audit an.

*Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 157.

Aux Sonnets.

[*Quelques-uns, mon Barrier, eſtiment malheureux*
L'homme qui eſt cocu, penſant qu'en cette vie,
On ne ſceuſt pourpenſer plus grande ignominie,
Choſe plus miſérable, ou mal plus douloureux;
Mais je croy, quant à moy, qu'un mal plus langoureux
Règne aujourd'huy dedans l'humaine fantaiſie;
C'eſt ce fâcheux tourment, qu'on nomme jalouſie,
Mal, plus que cocuage, à craindre & dangereux.
Ces deux maux, mon Barrier, qu'on nous peint tant horribles,
Et qu'on dit tant fâcheux, ne ſont incompatibles,
Ains tourmentent ſoudain tous deux un même eſprit.
Je dy cela partant qu'un jaloux (ce me ſemble)
Eſt bien ſouvent jaloux & cocu tout enſemble,
Témoin ce jaloux-là que l'on nous a dépeint.

Au Diſcours Panégyrique.

. . . *Ainſi qu'on voit la nuit*
Venir après le jour, ainſi que l'ombre ſuit
Le corps, & que du feu vient toujours la fumée;
Ainſi communément l'envie envenimée
Vient après la vertu. Thémiſtoele diſoit,
Etant adoleſcent, que bien il cognoiſſoit
N'avoir encore fait rien digne de mémoire,
D'autant que nul n'avoit envie ſur ſa gloire.
Or, tout ainſi qu'un feu, d'autant qu'il eſt plus grand,
D'autant qu'il croiſt, d'autant moins de fumée il rend;
Comme on voit le Soleil plus petite ombre faire,
Quand il eſt au plus haut de tout ſon hémiſphère;
Ainſi, quand votre gloire aura finalement
Atteint le dernier point de ſon accroiſſement,
Qu'elle ſera parfaite & du tout confirmée,
Vos envieux iront (comme on dit) en fumée.].

NICOLAS DE L'EUZE dit DE FRAXINIS, Licencié en Théologie, Viſitateur des Livres en l'Univerſité de Louvain, a écrit la Pérégrination ſpirituelle vers la terre Sainte & Cité de Jeruſalem; imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel Sonnius, 1576. Il a tranſlaté auſſi de Latin en François, les Heures de notre Dame, réformées, corrigées, & par le commandement de Pie Pape V du nom, publiées; avec pluſieurs Hymnes, Oraiſons, & Contemplations dévotes, Heures de la Croix, du S. Eſprit, des Trépaſſés & les ſept Pſalmes; imprimées à Douay, *in*-8°. par Jean Bogard, 1577.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. II, pag. 168.

NICOLAS LE FEVRE de la Boderie, frere de Guy le Fevre, ci-devant mentionné, a traduit du Latin de ce Phénix des Doctes, & ornement des Princes de ſon âge, Jean Picus, Comte de la Mirandole & de Concorde, l'Heptaple; où en ſept façons & autant de Livres, eſt expoſée l'Hiſtoire des ſept jours de la création du monde, adreſſé au grand Laurens de Medicis; imprimé à Paris, *in-fol.* par Jean Macé, 1578 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 157 & 158.

NICOLAS * FILLEUL de Rouen, a écrit les Théâtres de Gaillon, dédiés à la Roine mere du Roi; où ſont les Jeux repréſentés à Gaillon, devant le Roi Charles IX; aſſavoir les Nayades ou Naiſſance du Roi, Eclogue première; Entreparleurs Myrtine, Galatée, Charlot. Eclogue deux, où entreparlent Mopſe, Damis. Tethys, Eclogue trois, repréſentée près les ſtatues de Francus, des Cæſars & des Rois de France: Entreparleurs Tethys, Pelée. Eclogue quatre, intitulée Francine, où entreparlent Francine, Thyrſis, Tytire, l'ombre de Daphnis. La Lucrece, Tragédie, où ſont introduits: Sexte Tarquin, le Chœur des Femmes Romaines, Lucrece, la Nourrice, Collatin, Brutus. Plus, les Ombres en cinq Actes, où ſont introduits le Satyre, Thyrſis, berger, le Chœur des Ombres amoureuſes; Meliſſe,

Meliſſe, Bergere; Clyon, Nayade; Myrtine; Cupidon; imprimées à Rouen, *in*-4°. par George l'Oyſelet, 1566. Les Eclogues furent repréſentées en l'Iſle heureuſe, le 26 Septembre, & la Lucrece & les Ombres, au Château, le 29, enſuivant, 1566. La Tragédie d'Achille, récitée publiquement au Collége de Harcourt, à Paris, l'an 1563; imprimée *in*-4°. par Thomas Richard. La Couronne de Henri le victorieux, Roi de Pologne; imprimée à Paris, *in*-4°. par Gabriel Buon, 1573.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot NICOLAS FILEUL, Tom. II, pag. 158 & 159.

En l'Eclogue deuxième.

[Je ne voudrois, Damis (jaçoit que, de malheur,
Du Ciel depuis un peu nous ſentions la fureur)
De ces prés émaillés changer la couleur vive
Au ſable qui jaunit du Pactole la rive;
Et toy, gaillard troupeau, que touſiours j'ay mené,
Troupeau creſpé de blanc, mignardement lainé
De plus fine toyſon que celle que deſpeuille
Le vieil Paſteur de Ser deſſous la verte feuille;
Je ne te quitteray, & voulût-on changer
Contre toy la toyſon qui, au bord étranger
Du Phaſe, fit ramer les demy-Dieux de Grèce.
Or ayme qui voudra que le peuple luy preſſe
Au matin les talons, &, pour un peu d'honneur,
Du vulgaire mutin mendie la faveur,
Laquelle à ſon beſoin il trouve autant muable
Que le flot qui ſautelle au bord contre le ſable,
Ou que par mille morts il amaſſe un butin,
Où le flambeau du jour allume le matin.
Quant à moy, j'ayme mieux, vuide de ſoin, conduire
Mes moutons au paſtis, & mes amours écrire
Deſſus ces jeunes troncs, avec eux ils croîtront,
Et, digne d'être aymé, ces bois me connoîtront.
D'avarice tout pur, & tout pur de pareſſe,
Du repos aſſuré je feray ma richeſſe,
Et ſous mon petit toit, près le feu à requoy,
Je ſeray mon Sénat, & je ſeray ma loy,
Bien qu'eſtimé je ſois une perſonne vile,
Pour n'être pas connu de ces grands de la ville, &c.

En la Lucrece :

Celuy qui, conſtant, embraſſe
La juſtice & la vertu,
Par la mutine menace
Du peuple il n'eſt combattu,
Ny même par la colère
D'un tyran à tort ſévère ;
Car ſi Jupiter iré,
Voulant l'univers diſſoudre,
Décochoit d'un coup ſa foudre,
Il meurt des Cieux aſſuré.
Ainſi la vertu maiſtreſſe
Mit Hercule au rang des Dieux, &c.
Heureux celuy qui s'aſſeure
Aux Dieux ſoigneux de notre heur!
On reçoit d'eux à uſure
Ce qu'on dreſſe à leur honneur.

En un autre endroit de la même Tragédie.

Ces grands chiens écumeux dans les flots de Sicile
Ne courent point ſi tôt autour les flancs de Scyle ;
Prothée ne pourroit ſi vîte ſe changer,
Qu'on voit tôt l'heur plus grand au malheur s'échanger ;
Car encontre l'eſpoir la fortune s'irrite,
Muable comme un vent après ſa longue ſuite,
Repouſſant aux rochers le Nocher loin du port,
Qui, gay, jetoit déjà ſon ancre ſus le bord.

En un autre lieu.

On ne doit tant craindre la flame,
De laquelle Jupin ireux
Le front d'un grand rocher entame,
Ebranlant la voûte des Cieux ;
Non pas le desbort qui ſaccage
De ſes côtés le pâturage,
Lorſque, ſans eſpoir, le paſteur,
N'aguere d'un troupeau le maiſtre,
Attaché au coupeau d'un Haiſtre,
Raconte aux ondes ſon malheur.
Même celuy qui importune,
Avec les coups d'un aviron,
Le plus doux ſommeil de Neptune,
Qui dort de Thétys au gyron,
Ne craint tant la meurtrière trope,
Qui deſſus les ondes galope,
Quand Æole la veut laſcher,
Qu'on craint cette flèche acérée,
Que l'enfançon de Cythérée
Vient dans les poitrines ficher.

Au cinquiéme Acte des Ombres.

Encor contre l'amour quelque ſecours on trouve,
Ains je croy que celuy tout ſeul vainqueur l'éprouve,
Qui ſe trahit ſoy-meſme, & qui baille la main,
De ſon gré, dans les lacs de ce Dieu inhumain.
Meſme le vain plaiſir, au vice favorable,
Se le fait croire Dieu & grand & indomptable,
Afin que ſe forgeant ce Dieu plus violent,
Sous la grandeur d'un Dieu on péche librement,
Luy donnant ſus les Dieux cet avantage & gloire,
Combien qu'il ſoit petit d'avoir touſiours victoire.

L'amour n'eſt point un Dieu, il naiſt d'oiſiveté,
Ainſi qu'au bord fertile, aux premiers jours d'Eté,
Croiſſent les grands roſeaux, dont Pan s'attend de faire
Un pipeau bien percé, pour à ſa Nymphe plaire;
Mais qui à ſes penſers promptement donne lieu,
Le dit fils de Vénus, & ſi l'appelle Dieu.
Celuy qui va, dévot, cueillir, au jour de fête,
Les fleurs, pour couronner de ſes bons Dieux la tête,
Et qui, dès le matin, mène aux champs ſes troupeaux,
Juſqu'à tant que Phébus débride ſes chevaux,
Celuy oſte à l'amour l'arc, la trouſſe & les flèches,
Celuy rend ſans pouvoir l'Amour & ſes flammèches.

En un autre endroit.

Qui ne veut s'agrandir, & ne veut faire voir
Sa force, il eſt indigne & d'heur & de pouvoir.
Ce n'eſt rien de pouvoir, ce n'eſt rien de l'Empire,
Que d'autant qu'on le craint, que d'autant qu'on l'admire.

Un peu après.

Mais quiconque aux vaincus de la victoire quite,
De la main des vaincus le laurier il mérite.

NICOLAS FLAMEL vivoit en l'an 1393 & 1407, comme appert encore à Paris à Saint Innocent, ès monumens de deux arches oppoſites, le cimetière entr'elles, qu'il fit alors faire: en l'une deſquelles ſont, outre autres choſes, érigées les Effigies de deux ſerpens ou dragons, & d'un Lyon, ſuivant la Deſcription d'iceux, en un ſien petit Traité d'Alchimie, qu'il a fait en rime, intitulé Sommaire Philoſophique, &c. commençant ainſi:

Qui veut avoir la cognoiſſance
Des métaux, & vraye ſcience
Comment il les faut tranſmuer, &c.

Et lequel a été imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Guillard, 1561, ſous tel titre, trois anciens Traités en rime Françoiſe, de la transformation métallique; eſquels eſt ajouté à la fin la défenſe d'icelui art, & des honnêtes perſonnages qui y vacquent, contre les efforts que J. Girard met à les outrager *.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 159 & ſuiv.

NICOLAS DES GALLARDS dit DE SAULE, a traduit de Latin, Défenſe de la Divine Eſſence de Jeſus-Chriſt, fils de Dieu, contre les nouveaux Arriens; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain, 1566. *Calvinique.* La Forme de Police Eccléſiaſtique, inſtituée à Londres, en l'Egliſe des François, par N. des Gallards, Miniſtre en icelle; imprimée l'an 1561 *.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 161 & 162.

NICOLAS GODIN, Docteur Médecin en la ville d'Arras, a traduit de Latin en François, la Chirurgie-pratique de Jean de Vigo, Docteur en Médecine, diviſée en deux parties, dont la première eſt nommée la copieuſe, contenant neuf Livres particuliers, & la ſeconde dite compendieuſe, contenant cinq Livres; avec les Aphoriſmes & Canons de Chirurgie; imprimée à Lyon, *in*-8°. l'an 1537. La Chirurgie Militaire, &c. écrite en Latin par ledit Nicolas Godin, & traduite en François par Jaques Blondel *.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 161 & 162.

NICOLAS DE GONNESSE, Maître ès Arts & en Théologie, a tranſlaté en François les trois derniers Livres de Valère le grand, auxquels il a fait des Gloſes, du commandement de très-excellent Prince le Duc de Berry & d'Auvergne, Comte de Poitou, & à la requête de Jaquemin Couraux, ſon Tréſorier; imprimés avec les ſept premiers Livres dudit Valere, de la tranſlation de Maître Simon Heſdin; à Lyon, *in-fol.* par Matthieu Huſz, 1485 [1].

[1] Si des neuf Livres de Valère Maxime, Nicolas de Goneſſe a traduit les trois derniers, comment Simon de Heſdin peut-il avoir traduit les ſept premiers, comme du Verdier le dit, tant ici, qu'au mot SIMON DE HESDIN? Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à l'Art. de NICOLAS DE GONESSE, Tom. II, pag. 162 & 163. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLAS DE LA GROTTE. Airs & Chanſons trois, quatre, cinq, ſix parties par Nicolas de la Grotte, Organiſte

ordinaire de la Chambre du Roi; à Paris, par Jean Cavellat, 1583. Chanſons de Pierre de Ronſard, Bayf, des Portes, Sillac, & autres; miſes en muſique à quatre parties, par Nicolas de la Grotte; imprimées par Adrian le Roi, 1570.

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Nicolas de la Grotte, Tom. II, pag. 163 & 164.

NICOLAS DE GROUCHY * a traduit de langage Portugais en François, l'Hiſtoire des Indes de Portugal, contenant comment l'Inde a été découverte par le commandement du Roi Emanuel, & la guerre que les Capitaines Portugalois ont menée pour la conquête d'icelle; écrite par Fernand Lopez de Caſtanneda; imprimée à Paris, *in*-4°. par Michel Vaſcoſan, 1553, & en Anvers, *in*-8°. par Jean Steelſius, 1554. *Nicolai Gruchii, Rothomagenſis, de Comitiis Romanorum Libri tres; impreſſi, Venitiis, in*-8° *apud Franciſcum Bindonum, 1558. Ejuſdem ad poſteriorem Caroli Sigonii de binis Magiſtratuum Romanorum Comitiis, & de lege curiatâ diſputationem Refutatio; Pariſiis, in*-8°. *apud Jac. du Pays, 1567. Quædam ex Ariſtotele tranſtulit & emendavit.*

* Nicolas de Grouchy, plus connu des Savans ſous ſon nom Latin *Gruchius*, étoit de Rouen, d'une famille noble. Il ſe rendit fort recommandable par ſon érudition Grecque & Latine. Il profeſſa la Philoſophie à Paris, à Bordeaux, à Conimbre, où Jean, Roi de Portugal, l'avoit attiré. Il eſt le premier, ſelon le témoignage de M. de Thou (*Hiſt.* Lib. LIV) qui dicta en Grec des Commentaires ſur Ariſtote. Il écrivit, ſur l'explication de ce Philoſophe, des diſputes contre Joachim Perionius & contre Sigonius, ſur les Antiquités Romaines. Son Traité, *de Comitiis Romanorum*, eſt très-eſtimé. Du Verdier ne cite point la première Edition de cet Ouvrage, qui eſt très-belle & aſſez rare. Elle fut faite chez Vaſcoſan, en 1555, *in-fol.* Les Rochellois avoient engagé Gruchius à venir enſeigner dans leur Collège; mais il mourut, en arrivant à la Rochelle, au commencement de Janvier 1572, d'une fièvre dont il avoit été attaqué en chemin.

NICOLAS DE HERBERAY, Seigneur des Eſſars, Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie du Roi, & Lieutenant en icelle ès pays & gouvernement de Picardie, de Monſieur de Briſſac, Grand-Maître & Capitaine-Général d'icelle, a traduit d'Eſpa-

gnol en beau langage François, les premier, ſecond, troiſième, quatrième, cinquième, ſixième, ſeptième & huitième Livres d'Amadis de Gaule, le plus excellent de tous les Romans; imprimés à Paris, *in-fol.* & *in*-8°. par Jean Longis, & Vincent Sertenas, 1543; en Anvers, *in*-8°. par Guillaume Sylvius, 1574. & à Lyon, *in*-16. par François Didier. Les ſept Livres de Flavius Joſephus, de la Guerre & captivité des Juifs, traduits en François, par le Seigneur des Eſſars; imprimés à Paris, *in-fol.* par Eſtienne Groulleau, 1557. L'Horloge des Princes; avec le très-renommé Livre de Marc Aurele, recueilli par Dom Antoine de Guevare, Evêque de Guadix, traduit de Caſtillan, par le même ſieur des Eſſars; imprimé à Paris, *in-fol.* & depuis *in*-8°. par Eſtienne Groulleau, 1561. Arnalte & Lucenda, Hiſtoire de l'Amant mal traité de s'amie; traduite d'Eſpagnol, par le même; imprimée à Lyon, *in*-16. par Euſtace Barricat, 1550. Hiſtoire du très-vaillant & redouté Dom Flores de Grece, ſurnommé le Chevalier des Cygnes, ſecond fils d'Eſplandian, Empereur de Conſtantinople; traduite de même; imprimée à Paris, *in-fol.* par Jean Longis, 1552. Il a écrit Traité ſi on peut appeler ou laiſſer à celui qui n'eſt point; imprimé à Lyon, par Benoiſt Rigaud. Un Auteur François parle du ſieur des Eſſars comme s'enſuit [1]. Nicolas de Herberay (dit-il) jeta ès mains du peuple, quelques Diſcours d'Amour, leſquels furent reçus avec ſi bon viſage, que lors il fut eſtimé de chacun comme une règle du beau parler. Et néanmoins il n'avoit pas (ainſi que je crois) beaucoup rongé le laurier, ne long-temps ſué ſous le harnois & travail des Lettres humaines & bonnes Diſciplines. Son parler me ſembloit un peu affecté: me ſembloient auſſi quelques liaiſons douces & gracieuſes, & quelques autres rudes, disjointes & mal plaiſantes: qui me faiſoit ſoupçonner que le jugement de Lettres & le ſavoir défailloit en l'homme. Avecque ce, il prenoit plaiſir à offrir au peuple mots nouveaux & étranges, deſquels le ſon m'étoit plus ennuyeux & plus déplaiſant à mes oreilles, que n'eût été le ſon d'une cloche caſſée.

Auſſi le peuple n'en a pas fait cas, & a laiſſé enſevelir tels mots en oubli, avec le corps de Herberay qui les avoit offerts & préſentés. Autre avis ne puis-je donner de tous iceux Diſcours: car je ne me ſuis pas amuſé à les lire, deſirant employer le temps & mon entendement en choſes meilleures & de plus grande conſéquence. Mais en paſſant j'ai déclaré ce que j'en connoiſſois, comme de l'ongle on juge le Lyon, &c.

[1] L'Auteur, dont, ſans le nommer, les paroles ſont alléguées tout au long, à la fin de cet Article, n'eſt autre qu'ABEL MATHIEU, feuillets 13 & 14 de ſon *Devis de la langue Françoiſe*, Ouvrage rapporté en ſon lieu. Voy. PASQUIER, Lettre VIII du Liv. I, Lettre IV du Liv. III. Voy. auſſi LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot NICOLAS DE HERBERAY, Tom. II, pag. 165 & 166. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLAS HOVEL, Apothicaire à Paris, a écrit Traité de la Thériaque & Mithridat, contenant pluſieurs Queſtions générales & particulières; avec un entier examen des ſimples médicamens qui y entrent; diviſé en deux Livres; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean de Bordeaux, 1573. Traité de la Peſte, auquel eſt diſcouru de l'origine, cauſe, ſignes, préſervation & curation d'icelle; avec les vertus & facultés de l'Electuaire de l'Ouf, duquel jadis ſouloit uſer ce grand Empereur Maximilian; imprimé à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1573 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 166 & 167.

NICOLAS JACOB, Auſtraſien, a traduit d'Allemand en François, Diéte Impériale, ou Ordonnances & Réſolution de l'Empereur & des États du ſaint Empire, délibérée & arrêtée en la dernière journée tenue à Spire, en l'an 1570. Plus la forme de capitulation, ancien droit des Reyttres, Ordonnances & Diſcipline militaire, renouvelée; les Articles établis pour l'Infanterie, par la ſacrée Majeſté de l'Empereur & par leſdits États; imprimée à Paris, *in*-8°. par André Wechel, 1571.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, au même Article, Tom. II, p. 167 & 168.

NICOLAS DE LIVRE, Seigneur de Hunerolles, a traduit

de l'Italien de Lucio Maggio, Gentilhomme Bolognois, Diſcours du tremblement de terre, en forme de Dialogue; imprimé à Paris, *in*-8°. par Denys du Val, 1575 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à l'Art. de Nicolas Livre, Tom. II, pag. 168 & 169.

NICOLAS DE LYRA *. La Tranſlation en François de la Poſtille de Nicolas de Lyra, Docteur en Théologie, de l'Ordre des Freres Mineurs, ſur le Livre des Pſalmes, imprimée en deux volumes *in-fol.* à Paris, par Pierre le Rouge, 1515.

* Ce ſavant Auteur du quatorzième ſiècle naquit à Lyre, Bourg de Normandie, au Diocèſe d'Evreux, de parens Juifs. Il ſe fit Chrétien, & entra chez les Cordeliers de Verneüil, en 1291. Il étoit dès-lors habile dans la ſcience des Rabbins, ce qui eſt cauſe que le petit Commentaire qu'il a donné ſur toute la Bible eſt fort bon. C'eſt l'Ouvrage que du Verdier indique ici. Il compoſa un Traité ſur la différence de la Vulgate avec l'Hébreu, qui eſt devenu fort rare, & qui eſt bien fait. Tous ces Ouvrages l'ont fait mettre au nombre des Rabbins par Skuckford, Tom. III de ſon *Hiſtoire du Monde*, ainſi qu'il eſt obſervé dans le *Journal de Trévoux*, Janvier, 1755. Il fut élevé aux premières charges de ſon Ordre, & jouit d'une ſi grande conſidération, que la Reine Jeanne de Bourgogne, femme du Roi Philippe le Long, le nomma un de ſes exécuteurs teſtamentaires, en 1325. Il mourut le 23 Octobre 1340, âgé, à ce que l'on dit, de cent vingt ans. Il eſt enterré aux Grands Cordeliers, à Paris.

NICOLAS MACCHIAVEL*. L'Art de la Guerre[1], traduit par Jean Charrier. Hiſtoire Florentine, traduite par le Seigneur de Brinon. Les Diſcours ſur la première Décade de Tite-Live, traduits par Jean Maugin. Le Prince, traduit par Gaſpar d'Auvergne & encore par Guillaume Cappel.

* Peu d'Auteurs ſont auſſi connus que le fameux Nicolas Machiavel, né à Florence, d'une famille noble, & qui mourut, ſelon les uns, en 1528; ſelon d'autres, en 1530, d'un remède qu'il avoit pris par précaution. Ses connoiſſances profondes en politique, qui d'abord lui donnèrent une grande conſidération dans ſa patrie, le firent ſoupçonner enſuite de mauvaiſe foi & de duplicité. Il fut de plus ſoupçonné d'avoir eu part à différentes conjurations; on ne chercha pas à l'en convaincre, mais on l'abandonna; & en quelque ſorte accablé de mépris dans les dernières années de ſa vie, il s'en vengea, en ſe ſervant des armes du ridicule, pour attaquer le gouvernement & l'adminiſtration

niſtration des affaires publiques : petite ſatisfaction, malheureuſement imitée de nos jours, & qui devint plus criminelle encore, s'il eſt vrai qu'il attaqua la Religion avec les mêmes armes, comme on l'en accuſe. Etrange délire du faux ſavoir, de l'orgueil & de la corruption de l'eſprit & du cœur!

[1] Le Bandel, dans ſa Dédicace de ſa 40e Nouvelle de la première Partie, ſe moque plaiſamment de Machiavel, qui, ayant un jour entrepris de ranger quelques Compagnies d'infanterie en bataille, ſuivant qu'il l'a enſeigné dans ſes Livres de l'*Art de la Guerre*, ne put jamais en venir à bout. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLAS DE MAILLY, Picard, a écrit la Perfection d'honorable viduité maintenue par les Veuves de l'ancien & nouveau Teſtament; imprimée à Rouen, *in*-8°. par Claude le Roy, 1548. La divine connoiſſance, compilée tant du vieil que du nouveau Teſtament; enſemble les Cantiques divins de l'ame regrettant, joint l'expoſition de l'Oraiſon Dominicale; imprimée à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, en l'an 1541. La Perfection de la vie unanime, imprimée à Rouen, *in*-16. par Nicolas de Burges, 1544.

NICOLAS MARCHANT a écrit claire Probation de la Foi & Doctrine Chrétienne, pour confirmation & aſſurance des Catholiques, & amendement des pauvres ſéduits; imprimée à Paris, *in*-16. par Guillaume Julian, 1562.

NICOLAS MARTIN*, Muſicien de S. Jean de Morienne, a compoſé Chants ſur la Nativité de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, tant en vulgaire François que langage Savoiſien, dit Patoys; imprimés avec la muſique, à Lyon, *in*-8°. par Macé Bonhomme, 1566.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. II, pag. 169.

NICOLAS MAUROY a compoſé en rime Françoiſe, le piteux Parlement de la Croix, entre Jeſus-Chriſt & notre Dame, en forme de Dialogue; imprimé à Provins, *in*-8°. ſans date.

NICOLAS MELLIER*, Avocat en la Sénéchauſſée & Siége Préſidial de Lyon, a écrit Sommaire Explication de l'Édit du

Roi, par lequel il ordonne que dorénavant les meres ne ſuccéderont à leurs enfans, ès biens provenus du côté paternel; mais ſeulement ès meubles & conquêts provenus d'ailleurs; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Pierre Rouſſin, 1573.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au mot NICOLAS MELLIER, Tom. II, pag. 169.

NICOLAS DU MESNIL a écrit Traité de l'Art d'enter, planter & cultiver Jardins; imprimé à Paris, *in*-8°. par Charles l'Angelier, 1560.

NICOLAS DE MOFFAN. Le Meurtre inhumain commis par Soltan Solyman, grand Seigneur des Turcs, en la perſonne de ſon fils aîné Muſtapha; traduit du Latin de Nicolas de Moffan, par J. V. avec deux Epîtres liminaires, fort utiles à l'intelligence de l'Hiſtoire; imprimé à Paris, *in*-8°. par Olivier de Harſy, 1556.

NICOLAS MONARD. De l'Huile du Liquidambar & de ſes vertus, extrait & traduit des Livres que Nicolas Monard a écrits en Eſpagnol, touchant les ſimples, médicamens apportés des Indes Occidentales, dites le nouveau Monde; imprimé à Lyon.

NICOLAS DU MONT, Angevin, a traduit de Latin, l'Abrégé des vies & mœurs des Empereurs Romains; recueilli des Livres tant de Sextus Aurelius Victor, que de pluſieurs autres Auteurs; imprimé Latin-François, à Paris, par Claude Micard, 1577. avec les Hiſtoires de Juſtin, traduites par de Seyſſel.

NICOLAS DE MONTREUX *, Gentilhomme du Mans, a mis en François, le ſeizième Livre d'Amadis de Gaule, traitant les Proueſſes & Amours de Spheramond & Amadis d'Aſtre; imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Parent, 1577.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 171 & 172.

NICOLAS MORIN, de Blois, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Docteur Théologien & Inquiſiteur de la Foi, a écrit en Latin, un Traité contre certain Livre fait & publié en vulgaire François, par les Hérétiques dits les pauvres de Lyon, autrement Vauldois, où il met le texte François des Maximes y contenues, qu'il réfute l'une après l'autre, en tout ledit Traité, duquel le titre eſt tel: *Tractatus Catholicæ eruditionis ad teſtimonium & legem recurrens, confutanſque libellum pernicioſum velamine eleemoſinæ pauperibus Lugduni impenſæ propalatum; impreſſ. Lugduni, in-8°. apud Gulielmum Boulle.* Cette héréſie prit commencement au règne du Roi Loys le jeune, VII du nom, en l'an de ſalut 1160, & en furent les Sectaires appelés vulgairement les pauvres de Lyon & Lyonniſtes; les autres les nommoient Vauldois, à cauſe d'un Pierre Valdo qui étoit l'un des apparens & plus riches de la ville, Auteur d'icelle ſuperſtition, lequel fit mettre en langage François certain Recueil des ſaintes Lettres, & d'aucunes opinions des ſaints Peres, que lui-même expoſoit à ſa fantaiſie. Ils n'avoient point d'héritages, pour les poſſéder en propriété, ni demeurance aucune arrêtée, ains alloient çà & là, menant des femmes de leur même ſecte, & diſoit-on, qu'ils couchoient avec elles. Ne voulant tenir ne poſſéder fonds & héritages quelconques, quittoient leurs biens: mais quand ils avoient beſoin de vêtemens, de vivre & autres choſes, ils entroient ès boutiques des Marchands, voire dans les magaſins & au plus profond des maiſons, où ils prenoient tout ce qui leur venoit à gré, ſans qu'on y pût remédier, à cauſe du trop grand nombre qu'ils étoient. Ils durèrent ſoixante ans & plus.

NICOLAS DE NANCEL, Noyonnois, Médecin à Tours, a écrit Diſcours de la peſte, diviſé en trois Livres, adreſſé à Meſſieurs de Tours; où ſont traitées pluſieurs choſes contre l'opinion commune & tradition ordinaire, tant au premier Livre touchant la définition, différences, cauſes, ſignes, prognoſtic de la peſte; comme au ſecond, de la précaution, & au

troiſième, de la curation d'icelle; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1581 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 172 & 173.

NICOLAS DE NICOLAI *, Dauphinois, Seigneur d'Arfeuille, Géographe & Valet de Chambre du Roi Henri II du nom, a écrit quatre Livres de ſes Navigations & Pérégrinations Orientales; avec les figures au naturel tant d'hommes que de femmes, ſelon la diverſité des nations, & de leur port, maintien, & habits; imprimés à Lyon, *in-fol.* par Guillaume Roville, 1567. L'Art de naviguer, diviſé en huit Livres, contenant toutes les règles, ſecrets & enſeignemens néceſſaires à la bonne navigation; traduit du Caſtillan de P. de Medine, Eſpagnol, en François par ledit Nicolaï; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Guill. Roville, 1576. Lettre du ſieur Nicolas Nicolaï au ſieur du Puys, Vice-Baillif, de Vienne, contenant le Diſcours de la guerre faite par le Roi Henri II du nom, pour le recouvrement du pays de Boulognois, en l'an 1549; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Guillaume Roville, 1550. La Navigation du Roi d'Eſcoſſe Jaques V du nom, au tour de ſon Royaume, & Iſles Hebrides & Orchades, ſous la conduite d'Alexandre Lyndſay, excellent Pilote Eſcoſſois; recueillie & rédigée en forme de deſcription Hydrographique, & repréſentée en carte marine, & routier ou pilotage, pour la connoiſſance particulière de ce qui eſt néceſſaire & conſidérable à ladite navigation, par Nicolas d'Arfeuille ſieur dudit lieu & de Bel-air, Dauphinois; imprimée à Paris, *in*-4°. par Gilles Beys, 1583.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Nicolas de Nicolai, Tom. II, pag. 174 & ſuiv.

NICOLAS PANIS, Docteur en médecine, natif de Carentan, au Diocèſe de Coutance en Normandie, & habitant à Lyon ſur le Rhoſne, a tranſlaté de Latin en vieil langage François, la Pratique en Chirurgie de Maître Guidon de Cauliac; imprimée à Lyon, *in-fol.* par Barthelemy Buyer, 1478.

NICOLAS PAVILLON *, Pariſien, a mis en vers François, les Sentences de Théognis, Poëte Grec, imprimées à Paris, *in*-8°. par Guillaume Julian, 1578.

* Ce NICOLAS PAVILLON, né à Paris, d'une famille originaire de Tours, célèbre Avocat au Parlement, Ayeul de Nicolas Pavillon, Evêque d'Alet; fut très-habile dans les langues Grecque & Latine; il fut même aſſez bon Poëte pour ſon temps. Dans l'Epître Dédicatoire de la *Traduction de Theognis* à Pierre Girard, de Moulins en Bourbonnois, il parle de deux autres Traductions plus conſidérables, qu'il avoit entrepriſes, celle du Géographe Denis d'Alexandrie, & celle des Commentaires d'Euſtathe ſur Homère, mais qui n'ont pas paru. Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IV, pag. 305. Voy. auſſi *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 176 & 177.

NICOLAS PITHOU *, ſieur de Champ-Gobert, a écrit Inſtitution du mariage Chrétien; Livres deux, diviſés par chapitres; imprimée à Lyon, *in*-8°. à la Salemandre, 1565.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 177.

NICOLAS [1] PSAULME *, Evêque & Comte de Verdun, a écrit le vrai & naïf Pourtrait de l'Egliſe Catholique, avec l'explication d'icelui; imprimé à Reims, *in*-8°. par Jean de Foigny, 1574.

[1] Claude Robert l'appelle NICOLAS PSALME; mais ſon vrai nom étoit PSAULME. Il mourut le 10 Août 1575. Comme il fut Secrétaire du Concile de Trente, & nommé pour en rédiger les actes, il en fit une Collection, publiée l'an 1725 à Eſtival, en Lorraine, dans le premier volume que l'Abbé d'Eſtival, Charles-Louis Hugo, y a fait imprimer, ſous le titre de *Sacræ Antiquitatis Monumenta Hiſtorica, Dogmatica, Diplomatica*, *in*-4°. La cotte 904 des Manuſcrits *in*-4°. de M. Baluze rapporte, outre cette Collection, un autre Ouvrage du même Auteur, ſous le titre de *Nicolai Pſalmei, Epiſcopi Virdunenſis, Adverſaria Sacra.* (M. DE LA MONNOYE).

* Nicolas Pſaulme étoit fils de Pierre Pſaulme, Laboureur du Village de Chaumont, au Bailliage de Bar. François Pſeaume, ſon oncle, qui étoit Abbé Commandataire du Monaſtère de S. Paul, à Verdun, le fit étudier, & lui réſigna ſon Abbaye, en 1538. Nicolas Pſaulme la tint quelque temps en commande, puis prit l'habit de Prémontré, & fut élu Général de l'Ordre; mais il ne put faire confirmer ſon élection par le Pape, durant ſon ſéjour à Rome, où il avoit été envoyé, pour ſolliciter la Canoniſation de S. Norbert.

Il fit connoiſſance avec Guillaume Poſtel, & nous avons pluſieurs Lettres que celui-ci lui écrivit. En revenant de Rome, il paſſa par Trente, & aſſiſta à une Seſſion du Concile, qui s'y tenoit pour lors. Il fut fait Evêque de Verdun, en 1548. Il ſe rendit au Concile de Trente, en 1551, & y retourna, en 1562. Il écrivit un Journal des Délibérations de ce Concile, depuis le 16 Novembre juſqu'à la clôture des Séances. Ce Journal, qui étoit conſervé manuſcrit dans la Bibliothèque de S. Vanne de Verdun, fut publié, en 1725, par le P. Hugo, Abbé d'Eſtival, dans le premier volume de l'Ouvrage intitulé *Sacræ Antiquitatis Monumenta.* Ce Journal eſt précédé de ce que le même Evêque avoit écrit touchant les Séances du même Concile, en 1551 & 1552. Ce fut dans ce Concile que, tandis qu'il parloit avec force contre les Commandes, un Italien (l'Evêque d'Orviette) avoit voulu le railler, en lui diſant : *Ita Gallus nimiùm cantat*, il répliqua, dit-on, avec vivacité : *Utinam iſto Gallicinio ad reſipiſcentiam & fletum revocetur Petrus !* Mais on n'eſt pas bien d'accord ni ſur le fait, ni ſur les circonſtances ; car Pallavicin (*Hiſt. Concil. Trident.* Lib. XXI, Cap. 8) dit que ce fut Pierre Danès, Evêque de Lavaur, qui prit la parole, & fit cette réponſe. Nicolas Pſaulme fut choiſi pour Secrétaire de la Congrégation chargée de rédiger les Canons concernant l'inſtitution & la réſidence des Evêques. Il fut auſſi un des Commiſſaires nommés par le Concile, pour dreſſer divers projets de réforme. Il mourut le 9 Août 1575. Celui de ſes Ouvrages, dont parle ici du Verdier, ne fut pas le ſeul qu'il publia ; il avoit fait imprimer, en 1554, une *Expoſition de la Meſſe* ; &, en 1563, un Livre intitulé : *Préſervatif contre les changemens de Religion.* Voy. *Hiſtoire de Verdun*, publiée en 1745, pag. 431 & ſuiv. & la Vie Latine de cet Evêque, par le P. Hugo, à la tête des *Sacræ Antiquitatis Monumenta.*

NICOLAS RAPIN, Poitevin, a écrit en vers, les Plaiſirs du Gentilhomme Champêtre, imprimés à Paris, *in*-12. par Lucas Breyer, 1581. Ode Sapphique rimée, ſur la mort du ſieur de Billy, Abbé de ſaint Michel en l'Herm ; imprimée à Paris, avec l'Éloge dudit ſieur de Billy, par Pierre l'Huillier, 1582. Quelques Poëſies ſur la Puce de Madame des Roches, imprimées par Abel l'Angelier *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 178 & ſuiv.

NICOLAS REGNAUD, Provençal, a écrit les chaſtes Amours, contenant ſoixante-ſix Sonnets ; enſemble les Chanſons d'Amour ; la Fable du Pin ; l'Oranger ; imprimés à Paris, *in*-4°, par Thomas Brumen, 1569. Ode de la Paix, au Roi Charles,

& autres Poëſies, imprimée par Benoît Rigaud, 1563. Ode ſur la Traduction de Pline d'Antoine du Pinet *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, à l'Article de NICOLAS RENAULT, Tom. II, pag. 181 & 182.

NICOLAS ROBERT a écrit en ſeize chapitres, de l'Etat & maintien du Mariage vraiment Chrétien, où ſont contenues toutes les Loix & Règles que doivent tenir & obſerver par enſemble le mari & la femme : plus une Epître conſolatoire ſur la mort des enfans ou amis; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain, 1565.

NICOLAS SALICET. Antidotaire de l'Ame [1], contenant pluſieurs belles Méditations & Oraiſons amaſſées par Nicolas Salicet, Abbé de Bomgart, & traduites de Latin en François, par J. D. L. A. imprimé à Douay, *in*-16. par Jean Bogard, 1580.

[1] Bien des gens, ſur ce que Rabelais a mis l'*Antidotarium animæ* dans ſa Bibliothèque de S. Victor, ont cru que c'étoit un Livre imaginaire, dont le titre étoit fait à plaiſir. Le contraire paroît par cet article. Nicolas Salicet, parent peut-être du Médecin Guillaume Salicet, de Plaiſance, eſt l'Auteur du Livre, & peut-être que, comme Guillaume avoit écrit une Pratique Médicinale, *de Salute corporis*, Nicolas, par une pieuſe oppoſition, appliqué à procurer la ſanté de l'ame, a compoſé l'*Antidotarium animæ*, dont le ſtyle Monacal a donné lieu à Rabelais de placer l'Ouvrage dans ſa Bibliothèque burleſque. Pietro Nelli, qui, ſous le nom d'*Andrea da Bergamo*, publia, vers le milieu du ſeizième ſiècle, à Veniſe, ſes Satires *Alla Carlona*, déſigne l'*Antidotarium*, feuillet 9, en ces termes :

Laſcio ungere, e fruſtar l'Antidotaro
A Giannelli, a Chietini. . .

Il fut imprimé à Paris, *in*-8°. 1495, par Pierre Pouſſiac, pour Denis Roce. Il devoit, dans l'Edition de M. le Duchat, être le 143e volume du Catalogue, où cependant il eſt arrivé qu'on en a fait omiſſion. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLAS TARTAIGLA *. Livre ſixième des Demandes & Inventions diverſes de Nicolas Tartaigla, Breſſian, ſur la manière de fortifier les Cités, eu égard à la forme : & de quelle largeur, hauteur & épaiſſeur doivent être les boulevers, platte-

formes & cavalières; mis d'Italien en François, par Traducteur incertain, & imprimé à Reims, *in*-8°. par Nicolas Bacquenois, 1556. L'Arithmétique de Nicolas Tartaigla, Breſſian, diviſée en deux parties, &c. Voyez GUILLAUME GOSSELIN, Tom. IV, pag. 83.

* Nicolas, ſavant Mathématicien, dont le nom s'écrit en François & en Italien *Tartaglia*, & en Latin *Tartalea*, naquit de parens pauvres, à Breſſe, Ville de l'Etat de Terre-ferme de la République de Veniſe. Le Livre qu'annonce ici du Verdier, a été écrit en Italien, & parut à Veniſe, en 1546, ſous le titre *Queſiti ed invenzioni diverſe.* Tartaglia y traite la théorie du mouvement des bombes & des boulets, ſujet dont perſonne n'avoit parlé avant lui. Le même Auteur s'eſt rendu célèbre, pour avoir inventé la méthode de réſoudre les *Equations Cubiques*, que l'on attribue à Cardan, qui peut-être avoit trouvé bon de ſe faire honneur de cette découverte. Tartaglia mourut à Veniſe, en 1557, ſuivant M. de Thou (*Hiſt.* Lib. XIX, extremo). On trouvera une longue liſte de ſes Ecrits dans le *Théâtre des Gens de Lettres* de Ghilini, Tom. II, pag. 200. Si nous en croyons cet Auteur, Tartaglia vécut juſques vers 1560.

NICOLAS THEVENEAU *, Avocat à Poitiers, a écrit de la Nature de tous Contrats, pactions & convenances, & ſubſtances d'iceux, imprimée à Poitiers & depuis à Lyon, 1559. Paraphraſe aux Loix municipales & Coutumes du Comté & Pays de Poitou, de nouveau réformées: avec ſommaire mis ſur chacun article d'icelle; imprimée à Poitiers, *in*-4°. par Enguilbert de Marnef, 1565. Il a traduit de Latin, l'Enchiridion ou Manuel de Maître Jean Imbert, contenant un Recueil tant du Droit écrit gardé & obſervé en France, que du Droit abrogé & aboli par coutumes; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Temporal, 1559.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. II, pag. 183.

NICOLAS DE THOU, Evêque de Chartres, a écrit la Forme d'adminiſtrer les ſaints Sacremens, imprimée à Paris, par Jaques Kerver, 1580 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 183.

NICOLAS

NICOLAS LE VERGEUR, Champenois, a mis en François du Latin de Jean Papyrius Maſſon, natif de Foreſt, l'Epitaphe ou Inſcription ſur le Tombeau de Charles, Cardinal de Lorraine, décédé en Avignon, l'an 1575 *; imprimé à Lyon, par Benoiſt Rigaud.

* Le Cardinal de Lorraine mourut à Avignon le 26 Décembre 1574.

NICOLAS DE VIALETTES, Albigeois, a écrit Déprécation des enfans fidèles de l'Egliſe de Dieu, au Roi très-Chrétien de France, François II du nom; imprimée à Toloſe, par Guyon Boudeville, 1561.

NICOLAS VIGNER, de Bar ſur Seyne, Docteur en médecine, a écrit Sommaire de l'Hiſtoire des François, recueilli des plus certains Auteurs de l'ancienneté, & digéré ſelon le vrai ordre des temps, en quatre Livres, extraits de ſa Bibliothèque Hiſtoriale non imprimée; imprimé à Paris, *in-fol.* par Sébaſtien Nyvelle, 1579. Traité de l'Etat & Origine des anciens François, imprimé à Troyes, *in*-4°. par Claude Garnier, 1582. *Rerum Burgundionum Chronicon : in quo etiam rerum Gallicarum tempora demonſtrantur, &c. Ex Bibliotheca Hiſtorica Nicolai Vignerii, Barrenſis ad Sequanam. Baſileæ, in*-4°. *per Thomam Guarinum, 1575* *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, ſur cet Article, Tom. II, pag. 184 & ſuiv.

NICOLAS XYLANDER. Confeſſions de Foi de Nicolas Xylander, Boruſſien, Sébaſtien Flaſchius, de Mansfeldt, Jean Brunet, de Togkembourg, jadis Miniſtres de la Confeſſion d'Auguſte (d'Augsbourg) ou Secte Luthérienne; leſquels, depuis l'abjuration de la Secte en laquelle ils avoient été nés, enſeignés dès leur jeuneſſe, & puis dogmatiſé au peuple, remontrent, par vives raiſons, les occaſions de leur réduction, en découvrant la nature, abus & ruſes des Sectaires modernes maſqués; comme miſérablement ſont ſéduits les ſimples & pauvres Chrétiens;

traduites tant du Latin que de l'Allemand ; imprimées à Lyon, *in*-8°. par Jean Stratius, 1584.

[1] Ce Nicolas Xylander n'étoit ni parent, ni Compatriote de Guillaume Xylander, célèbre Profeſſeur en langue Grecque, à Heidelberg, mort en 1576 ; mais s'appelant, comme lui, *Holkman*, il prit, comme lui, à la Grecque, le nom de *Xylander*. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLE BARGEDÉ, de Vezelay, a écrit les Odes Pénitentes du moins que rien, enſemble la Bergerie d'honneur & autres rimes, imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean Longis, 1549. L'Arrêt de trois eſprits ſur le trépas de très-haut Prince Claude de Lorraine, Duc de Guyſe ; *en rime*, imprimé à Paris, *in*-8°. par Eſtienne Groulleau, 1550. Eclogue ſur le trépas de très-haute Princeſſe Marie d'Albret, imprimée à Paris, *in*-8°. par Eſtienne Groulleau, 1551 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot NICOLE BERGEDÉ, Tom. II, pag. 187.

NICOLE BERTRAND. Les Geſtes des Tholoſains & d'autres Nations d'alenviron, premierement écrites en Latin, par diſcret & lettré homme Maître Nicole Bertrandi, Avocat en Parlement, à Tholoſe, & après tranſlatées en François ; imprimées à Tholoſe, *in*-4°. par Antoine le Blanc, & à Lyon, par Olivier Arnoullet, 1517 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot NICOLAS BERTRAND, Tom. II, pag. 148 & 149.

NICOLE CALING a tranſlaté de Latin, le Sentier & Adreſſe de Dévotion, imprimé à Tholoſe, *in*-4°. par Jaques Colomiès.

NICOLE CARRETTE, Prêtre & Chapelain en l'Egliſe de ſaint Sauveur, à Peronne, a écrit Expoſition ſur le Symbole des Apôtres, Oraiſon Dominicale, Commandemens de la Loi ; avec probation des Sacremens de l'Egliſe : enſemble une Epître touchant la vraie marque & indice de l'ire de Dieu ſur les Royaumes ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Poupy, 1575.

Méditations & Contemplations Chrétiennes ſur les Myſtères de la Paſſion de notre Sauveur Jeſus-Chriſt; avec Catholiques Annotations tirées des Docteurs anciens de l'Egliſe; imprimées à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1576.

NICOLE LE CERF, Religieux aux Chartreux de Bourg-fontaine, a traduit de Latin, Dialogue de Henri Suſo, perſonnage fort célèbre en doctrine & Sainteté de vie, traitant de la Piété Chrétienne, & du moyen très-facile pour acquérir la vraie ſapience & ſouveraine félicité; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1582. [1]

[1] Il donna depuis, en 1586, étant Prieur de la Chartreuſe de Gaillon, dans l'Evêché d'Evreux, une verſion Françoiſe de toutes les Œuvres d'Henri Suſo, imprimée à Paris, *in*-8°. chez Guillaume Chaudiere. Le Cardinal de Bourbon en dédia l'Edition à Catherine de Bourbon, ſa ſœur, Abbeſſe de Notre-Dame de Soiſſons. Le P. Echard, de qui je tiens ceci, remarque qu'en 1614, cette Edition fut renouvelée à Paris, *in*-8°. chez Robert Fouet, mais dans un autre ordre. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLE DE CHARMOY, Avocat au Parlement de Paris, a écrit en proſe Françoiſe, un Livret intitulé le Livre de Paix; A bien faire laiſſez dire; imprimé à Paris, *in*-16. par Charles l'Angelier, 1543.

NICOLE COLIN *, Chanoine & Tréſorier de l'Egliſe de Reims, Secrétaire du Révérendiſſime Cardinal de Lorraine, a traduit d'Eſpagnol, les ſept premiers Livres de la Dyane de George de Monte-Mayor, leſquels, par pluſieurs plaiſantes Hiſtoires déguiſées ſous noms & ſtyle de Paſteurs & Bergères, ſont décrits les variables effets de l'honnête amour: auxquels auſſi ſont entremêlés pluſieurs chants & vers, & même au ſecond Livre le Vaudeville qui s'enſuit:

Contentemens d'amour divers,
Qui ſi lentement arrivez,
Si venez, pourquoi partez-vous?
A peine achevez de venir,
Après eſtre tant deſirez,
Que jà eſtes délibérez
De vous abſenter & partir.

Si vous voulez ſi toſt fuir,
Puiſqu'en triſteſſe me laiſſez,
Contentemens, ne m'approchez.
Je m'en vay, tels plaiſirs fuyant,

Qui ne ſe viennent chez moy rendre, *Puiſque je les vay donc chaſſant ;*
Que pour me donner à entendre *O mes ennuys, plus ne partez,*
Ce qui ſe perd, en les perdant. *Puiſque, partant, vous retournez.*

Imprimés à Reims, *in*-12. par Jean de Foigny, 1578. Ses Traductions ſpirituelles : la Guide des Pécheurs, où eſt enſeigné tout ce que le Chrétien doit faire, depuis le commencement de ſa converſion, juſques à la fin de ſa perfection ; traduite de l'Eſpagnol de Dom Loys de Grenade, par Nicole Colin ; imprimée à Reims, *in*-16. par Jean de Foigny, 1577. Seconde Partie du Mémorial de la vie Chrétienne, traduite de même & imprimée où & par qui deſſus, *in*-12. l'an 1578. Lieux communs & Diſcours ſpirituels en forme de Prédications, où ſont traitées pluſieurs matières concernantes le ſalut de l'Ame & la réformation de notre vie ; extraits des Sermons de Révérend Pere Loys de Grenade, Eſpagnol, de l'Ordre de S. Dominique, & faits François, par ledit Nicole Colin ; imprimés à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1580. Prédications contenant certaines matières, & points néceſſaires à être traités & prêchés pour les Avents, & depuis les Avents, juſques en Carême ; extraites des Sermons dudit de Grenade, & miſes en François par le même Nicole Colin ; imprimées à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1582.

* Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II, pag. 188.

NICOLE DE L'ESCUT, Secrétaire du Duc de Lorraine, a traduit les quatre Livres des Inſtitutions Impériales, publiées ſous le nom de Juſtinian, compilées du commandement dudit Empereur par Tribonian, Théophile & Dorothée, perſonnages conſommés en la ſcience des Loix ; avec certaines gloſes & arbre civil, où ſont inſérées les formules des demandes, ou libelles judiciaux ſur chacune action ; imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1547. *Nicolai de l'Eſcut Actiones juris, in compendioſas, juxta ac utiles figuras, & formulas, Advocatis, Procuratoribus, & LL. cupidis ſublevandi gratiâ ſtudii redactæ ; impreſſæ Haganoæ, in-fol. in officina Valentini Kobiani,*

1537. De Teſtium examinatione Tractatus, Nicolao de l'Eſcut, Auctore; Argentorati excudebat Jo. Schottus, 1540 *.

* Du Verdier en a encore fait mention dans ſon Supplément Latin.

NICOLE ESTIENNE, Pariſienne, fille à feu Charles Eſtienne, femme de M. Jean Liebaut, Médecin à Paris, a écrit en proſe, une Apologie pour les femmes, contre ceux qui en médiſent, non imprimée. Plus, Contreſtances pour le mariage, c'eſt-à-dire, Réponſes aux Stances que Philippe des Portes a faites contre le mariage *. C'eſt une Dame bien accomplie, tant en gaillardiſe d'eſprit que grace de bien dire, à ce que j'en ai vu, deviſant une fois avec elle.

* Nicole, fille unique de Charles Eſtienne, étoit aimable & ſavante. Elle avoit compoſé quelques Poëſies Françoiſes, & une Apologie pour les femmes contre leurs détracteurs. Jacques Grevin, Médecin de la Ducheſſe de Savoye, dont nous avons parlé dans les notes ſur La Croix du Maine, Tom. I, p. 415 & ſuiv. devoit l'épouſer, lorſqu'il mourut en 1570; elle fut mariée depuis à Jean Liébaut, Médecin, né à Dijon, qui avoit aidé ſon beau-père, Charles Eſtienne, dans le fameux Livre d'Agriculture qu'il donna, en Latin, ſous le titre de *Prædium Ruſticum*, en 1554, qui fut enſuite traduit en François, ſous le titre d'*Agriculture & Maiſon Ruſtique*, par Charles Eſtienne, & imprimé avec des additions conſidérables de Jean Liébaut. Ce même Ouvrage a depuis été traduit en Italien & en Allemand. Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXVI.

NICOLE GILLES, Secrétaire du Roi Loys XII, & Contrôleur de ſon Tréſor, a écrit les Chroniques & Annales de France, juſques en l'an 1496; imprimées à Paris, *in-fol.* par Jean Foucher, 1544. & *in*-8°. par Galiot du Pré, 1563. & encore depuis *in-fol.* par Guillaume le Noir, corrigées par Belleforeſt *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 188 & 189.

NICOLE GLOTELET, de Vitry en Partois, a compoſé en rime [1], Apologie pour Clément Marot abſent, contre le coup d'eſſai fait par un cerite, ou mathelineux, nommé Sagon; imprimée à Lyon, par Pierre de Sainte Lucie.

[1] Entre les Diſciples de Marot, qui épouſèrent ſa querelle contre Sagon,

ce Nicolas Glotelet fut un des premiers. Auſſi ſon Apologie pour Marot eſt-elle imprimée dans le Recueil de toutes les pièces faites pour & contre. Il s'y ſert de pluſieurs termes écorchés, les uns du Grec, les autres du Latin. Dans le titre même de ſon Apologie, ici rapporté, on voit qu'il dit *Cérite*, du Latin *Ceritus*, dans la ſignification de *fou*, & du Grec μάραν, *matelineux*, pour *fat*, *ſot*, &c. ſi ce n'eſt plutôt une alluſion à l'Italien *matto*, ce qui a fait croire que *S. Maturin* guériſſoit de la folie, & comme de *Maturin*, on a, par corruption, fait *Matelin*, qu'on écrit mal *Mathelin*, on a, de *Matelin*, dit *Mathelineux*, dans cette même ſignification de *fou*. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLE GRENIER *, Religieux de ſaint Victor lez Paris. Inſtitution Catholique en forme de Dialogue, contenant quarante-un chapitres. De la vérité du précieux corps & ſang de Jeſus-Chriſt au ſaint Sacrement de l'Autel; extraite de la ſainte Ecriture, des ſaints Conciles & des anciens Docteurs de l'Egliſe, contre les Sacramentaires; imprimée à Paris, *in*-8°. par Sébaſtien Nyvelle & par Guillaume Cavellat, 1552. Catholique Probation du Purgatoire & ſuffrages pour les fidèles trépaſſés, extraite de la ſainte Ecriture & des plus anciens Docteurs de l'Egliſe; avec une brève diſtinction de l'honneur dû à Dieu, & celui de ſes Saints; imprimée à Paris, *in*-8°. par Claude Fremin, 1562. Doctrine Catholique de l'Invocation & Vénération des Saints, & de leurs Images: enſemble du Signe de la Croix, extraite des ſaintes Ecritures & anciens Peres; imprimée *in*-8°. par Claude Fremy, 1563. L'Alliance de Dieu avec les Chrétiens, par le Baptême, juſtification de la Foi en Jeſus-Chriſt, imprimée à Paris, *in* 16. par Hiérome de Marnef, 1553. L'Armure de la Foi, contenant la vérité de la ſainte Euchariſtie & du ſaint Sacrifice de la Meſſe, imprimée à Paris, *in*-8°. par Claude Fremy, 1566. L'Épée de la Foi, pour la défenſe de l'Egliſe Chrétienne, contre les ennemis de la vérité; extraite de la ſainte Ecriture, des ſaints Conciles & des anciens Docteurs: avec un Traité & Appendix de la liberté Evangélique & Chrétienne; imprimés à Paris, par Guillaume Cavellat, 1564. Le Bouclier de la Foi, en forme de Dialogue, extrait de la ſainte Écriture & des ſaints Peres & plus anciens Docteurs

de l'Egliſe ; avec une Apologie contre un clabaut Luthérique qui a voulu ronger ce bouclier de la Foi, imprimé à Paris, *in*-16. par Gabriel Buon, 1567. Tome ſecond du Bouclier de la Foi, contenant l'Antidote contre les adverſaires de la pure Conception de la Mere de Dieu ; imprimé à Paris, *in*-16. par Vivant Gaultherot. La Pratique de l'homme Chrétien, pour s'exerciter en l'Amour Divine, imprimée à Paris, *in*-16. par Claude Fremy, 1554. & par Guill. Julien, 1577. De la Juſtification qui ſe fait en l'homme pécheur, par le Sacrement de Confeſſion ou Pénitence ; imprimée à Paris, *in*-16. par Hiérome & Denyſe de Marnef, 1552.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot NICOLE GRENIER, Tom. II, pag. 189 & 190.

NICOLE DE HAUPAS, Médecin de Dourlens, a écrit Livre de la Contemplation de nature humaine, où eſt traité de la formation de l'enfant au ventre maternel, imprimé à Paris, *in*-8°. par Michel Vaſcoſan, 1555. & contient vingt chapitres.

NICOLE LE HOUX a traduit du Latin d'Antoine Mizauld, Recueil des Sympathies & Antipathies de pluſieurs choſes, contenant les naturels accords & diſcords, amitiés & inimitiés d'icelles ; imprimé à Paris, *in*-16. par Pierre Beguin, 1556.

NICOLE LE HUEN, Profeſſeur en ſainte Théologie, Religieux du Convent notre Dame des Carmes du Ponteau * de mer en Normandie, Confeſſeur & Chapelain de la Reine Charlote, a décrit la Pérégrination d'outre mer, & grand voyage en la terre Sainte, au très glorieux & ſaint Sépulchre de notre Seigneur Jeſus-Chriſt en Jeruſalem, & du Mont de Sinay ; avec les Pourtraits des villes de Veniſe, Parence, Corfou, Modon, Candie, Rhodes & Jeruſalem. Plus l'A. B. C. des lettres Grecques, Chaldées, Hébraïques & Arabiques, avec autres langages des Turcs, interprétés en François ; imprimée à Lyon, *in-fol.* par Michelet Topie de Piémont & Jacques

Herembel d'Allemagne, 1488. La ſeconde Partie du grand voyage de Jeruſalem, en laquelle eſt traité des Croiſés & entrepriſes faites par les Rois & Princes Chrétiens, pour le recouvrement de la terre Sainte, des Guerres des Turcs & Tartares; la Priſe de Conſtantinople, &c. imprimée à Paris, *in-fol.* l'an 1517.

* Du Verdier écrit mal *Ponteau de Mer*; il faut écrire *Pont Audemer*, en Latin, *Pons Audemari*, & non pas *Ponticulus Maris*, comme quelques Ecrivains l'ont nommé. Il eſt ſitué ſur la Rille, dans le Vexin Normand; & il eſt probable qu'il tire ſon nom de celui du Seigneur François, qui fit, en cet endroit, conſtruire un Pont ſur la Rille. Le Couvent des Carmes, où vécut Huen, ne ſubſiſte plus. Il fut détruit en 1593, par les ordres du Gouverneur de la Ville. Quelques années après, les Carmes obtinrent la permiſſion de le rebâtir, mais ils ſe ſont contentés d'y avoir une ſimple Chapelle, où l'on dit la Meſſe de temps en temps.

[1] La Reine Charlotte, dont Nicole le Huen étoit Chapelain, eſt la ſeconde femme de Louis XI, fille de Louis, Duc de Savoye. — Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot NICOLAS LE HUEN, Tom. II, p. 196. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLE * ORESME, Docteur en Théologie, premièrement Doyen de l'Egliſe notre Dame de Rouen, puis Précepteur du Roi Charles le Quint, dit le Sage, qui l'aima & honora toute ſa vie, & le conſtitua Evêque de Bayeux, a traduit en François, les dix Livres des Ethiques d'Ariſtote, avec les gloſes, dédiés au Roi de France, Charles V du nom; imprimés à Paris, *in-fol.* par Antoine Verard, 1488. Item, les Politiques d'Ariſtote, avec les Gloſes, imprimés à Paris, *in-fol.* par ledit Verard, 1486. Plus, le Traité de la Sphere, par lui tranſlaté de Latin en François, contenant cinquante chapitres, imprimé à Paris, *in*-4°. par Simon du Boys, ſans date. Il fit auſſi un Livre contre les Jacobins, qui révoquoient lors en doute que la Vierge Marie fût conçue ſans péché originel *.

* J'ajouterai ici, à ce qui eſt dit ſur LA CROIX DU MAINE, Tom. II, pag. 191 & ſuiv. à l'Article de NICOLE ORESME, qu'il étoit de Bayeux, & que quelques Auteurs ont confondu le nom de ſa patrie, avec celui de ſon Evêché, en diſant qu'il fut *Evêque de Bayeux*. Il fut Grand-Maître de Navarre,

en

en 1356, & Evêque de Lizieux, le 16 Novembre 1377. Il mourut le 11 Juillet 1382. La plus grande partie de ſes Ecrits n'a point été imprimée. On en trouvera un ample Catalogue, dans l'*Hiſtoire du Collège de Navarre*, par Launoy, pag. 458 & ſuiv. Cet Ecrivain ſe trompe, lorſqu'il dit qu'Oreſme gouverna ſept ans l'Evêché de Lizieux. Il mourut dans la cinquième année de ſon Epiſcopat, comme il réſulte des dates que nous venons de rappeler, d'après les Auteurs de la *Gaule Chrétienne* (nouv. Edit. Tom. XI, pag. 788). On garde un Recueil manuſcrit de ſes Sermons, dans la Bibliothèque des Auguſtins, à Paris. Ce qui peut-être lui fit le plus d'honneur, c'eſt qu'il eut le courage d'écrire contre l'Aſtrologie Judiciaire, dans le ſiècle où cette prétendue ſcience avoit le plus de partiſans.

NICOLE SAVIN, Docteur en Théologie, Inquiſiteur de la Foi au Diocèſe de Metz, a écrit un Sermon, de l'Acte intérieur de Foi, qui eſt crédulité de cœur ferme & pur, ſur le terme & paroles de ſaint Jean, au vingtième chapitre *Ne veuille être incrédule, mais fidèle* [1], prononcé par lui lors de la dégradation de Jean Caſtellan, Auguſtin, Luthérien, qui fut faite à Vic, au Diocèſe de Metz, en l'an 1534. imprimé à Metz, *in*-4°.

[1] Ce fut le 12 Janvier 1524 (vieux ſtyle) que le Sermon ici mentionné fut prononcé, quoique le Livre de Nicole, ou Nicolas Volkir, où ce Sermon eſt inſéré, n'ait été imprimé qu'en 1534, ce qui a donné lieu à du Verdier de croire que la dégradation du Moine, à l'occaſion de laquelle ce Sermon fut prononcé, étoit de même date que l'impreſſion du Livre. — Voy. plus bas, au mot NICOLE VOLKIR. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLE SEELLIER, Scribe du Chapitre de Paris, a tranſlaté du Latin de Guillaume, Evêque de Paris, la Doctrine & Enſeignement de prier Dieu, imprimée à Paris, *in* 8°. par Antoine Verard, 1511.

NICOLE VOLKYR, de Seromville, dit le Polygraphe, Secrétaire & Hiſtorien de l'illuſtre Prince Antoine Duc de Calabre, de Lorraine & de Bar, &c. a écrit en trois Livres, l'Hiſtoire & Recueil de la triomphante & glorieuſe victoire obtenue contre les ſéduits & abuſés Luthériens, mécréans du pays d'Aulſais & autres, par très-haut Prince Antoine Duc de Calabre, de Lorraine & de Bar, en défendant la Foi Catholique, notre Mere l'Egliſe & vraie nobleſſe; avec Annotations

Latines au marge; imprimée à Paris, *in-fol.* 1526. Traité de la dégradation & exécution actuelle de Jean Caſtellan, Hérétique, jadis Frere de l'Ordre des Hermites de ſaint Auguſtin, faite à Vic au Diocèſe de Metz, en Auſtraſie, le 12 Janvier 1534 [1]; imprimé à Metz, *in*-4°. audit an. Il a traduit de Latin, Commentaire de Paulus Jovius, Evêque de Nucere, des Geſtes des Turcs, Origine de leur Empire, les Vies de tous leurs Empereurs, Ordre & Diſcipline de la Milice & Chevalerie Turcique: le tout imprimé à Paris, *in*-4°. par Chreſtien Wechel, 1540. Plus, la Phyſionomie de Maître Michel l'Eſcot, contenant cent-vingt chapitres; imprimée à Paris, *in*-16. par Denys Janot, 1540.

[1] Ce fut le 12 Janvier 1524 (vieux ſtyle (que cet Auguſtin fut dégradé, comme l'a rapporté fort au long le P. Echard, pag. 62 & ſuiv. du Tom. II de la Bibliothèque des Jacobins, à l'Article de F. Nicolaus Savin, où il reprend du Verdier d'avoir daté la dégradation du Moine de 1534. Cet Auguſtin, nommé en Latin *Joannes Caſtellanus*, s'appeloit en François *Jean Cathelain.* (M. de la Monnoye).

NICOLE MICHEL, Docteur & Doyen en la Faculté de Médecine à Poitiers, a traduit du Latin d'Alfonſe Ferrier [1], Néapolitain, Docteur Médecin & premier Chirurgien du Pape Paul III du nom, de l'Adminiſtration du ſaint Boys, en diverſes formes & manières, contenues en quatre Traités: enſemble la forme de miniſtrer du vin; avec aucunes Scholies; imprimé à Poitiers, *in*-16. au Pellican, 1559.

[1] Ce Médecin de Paul III, s'appeloit *Alfonſo Ferro*, en Italien; *Alfonſus Ferrus*, en Latin; & par conſéquent *Alphonſe Fer*, en François, & non pas *Ferrier*, comme écrit du Verdier. Il ne faut pas confondre ce *Nicole*, ou *Nicolas Michel*, avec un Médecin Normand, de même nom, mort à Caën, au mois de Septembre 1596, dont il eſt parlé honorablement dans les *Origines de Caën* de M. Huet. (M. de la Monnoye).

NOEL DU FAILL, Conſeiller au Parlement de Bretagne, Seigneur de la Heriſſaye, a écrit Mémoires recueillis & extraits des plus notables & ſolennels Arrêts du Parlement de Bretagne, diviſés en trois Livres: le premier contient les Arrêts

donnés en l'Audience : le ſecond, ceux des Chambres : le tiers, les Mêlanges ; imprimés à Rennes, *in-fol.* par Julien du Clos, 1579 *.

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Noel du Fail, Tom. II, pag. 194 & 195.

NOEL TAILLEPIED, de l'Ordre de ſaint François, Lecteur au Convent de Pontoiſe, a écrit l'Hiſtoire des vies, mœurs, actes, doctrine & mort de Martin Luther, André Caroloſtad & Pierre Martyr ; imprimée à Paris, chez Jean Parent, 1577. Le Tréſor de l'Egliſe Catholique, contenant l'Origine des inſtitutions, ſtatuts, cérémonies & états d'icelle ; imprimé à Paris, *in*-16. par Jean de Bordeaux, 1578. Traité & Déclaration de l'An Jubilé, & Efficace des Indulgences ; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Loys Tantillon, 1578. La Confeſſion de Foi, avec une Epître Catholique à tous Chrétiens ; imprimée à Paris, par Jean Ballin, 1579. Il a réduit en Epitome & fait Françoiſes, Œuvres de Philoſophie ; à ſavoir Dialectique, Phyſique & Ethique d'Ariſtote ; imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean Parent, 1583 *.

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 195 & 196.

NOEL ZAMBON. Chant d'Alégreſſe de Noel Zambon, Vénitien, ſur la magnifique Entrée de Henri III, très-Chrétien Roi de France, à Veniſe, à ſon retour de Pologne en France ; traduit en François & impr. à Lyon, *in*-8°. par G. Rigaud, 1574.

N. LE DIGNE a écrit Diſcours Satyrique de ceux qui écrivent d'Amour, imprimé avec les Soupirs amoureux de F. B. de Verville, à Paris, *in*-12. par Timothée Jouan, 1583 *.

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Nicolas le Digne, Tom. II, pag. 154 & 155.

NESSON * (ſon propre nom eſt ignoré) a expoſé en rime, les neuf Leçons de Job, commençant ;

Pardonne-moy, beaux Sire Dieux,
Car je voy que je deviens vieux

En ſi briefs jours que ce n'eſt rien.
Oſte-moy de cette misère,
Mon Créateur; mon Dieu, mon Père,
Toy qui m'as fait pour eſtre tien, &c.

Il finit ainſi:

Cy finiray ma petite œuvre
En cette neuvième leçon,
Et tous les liſans je requier
Qu'il leur plaiſe de corriger
Leur humble diſciple Neſſon.

Non imprimées.

*Ce doit être le même que PIERRE NESSON, dont il eſt parlé dans La Croix du Maine. Voyez les notes que nous avons ajoutées à ce mot, Tom. II, pag. 301.

N. M. a écrit Exhortation à la Nobleſſe de France, avec une Ode ſur la mort de l'illuſtre Prince François de Lorraine, Duc de Guyſe, imprimée à Paris, *in*-4°. par Thomas Richard, 1563.

N. N. D. L. F. Chant ſur les Entrées du Roi Charles IX, & de la Roine ſon épouſe, dans leur ville & cité de Paris; par N. N. D. L. F. imprimé par Guillaume Nyverd, 1577.

N. V. T. a écrit Réponſe à une Lettre de Bruſquet, moins fol que malicieux, imprimée ſans nom ni date.

LIVRES D'AUTEURS INCERTAINS.

Bref Récit de la NAVIGATION faite ès Iſles de Canada, Hochelage, Saguenay & autres, avec particulières mœurs, langage & cérémonies des Habitans d'icelles; imprimé à Paris, *in*-8°. par Ponce Roffet, 1545.

Les quatre NÉCESSAIRES commençant en l'an de grace de notre Seigneur mil deux cens ſoixante-ſix, fut commencé ce Livre auquel nous mettons nom, le Traité des quatre Néceſſaires: nous diviſons ce Livre, en quatre propres parties.

En la première, des Qualités de Droit ſelon les mœurs : en la ſeconde, des Qualités de Droit ſelon les gens : la troiſième, des Qualités des gens ſelon le corps : la quatrième, des Qualités des gens ſelon l'ame. *Ecrit en main.*

La Grande NEF des Fols du monde [1]; avec Quatrains ſervant de ſommaire ſur chacun chapitre, revue, corrigée, augmentée & réimprimée à Lyon, *in*-4°. par Jean d'Ogerolles, 1579 *.

[1] Pierre Gervaiſe, Aſſeſſeur de l'Official de Poitiers, dans ſon Epître, inſérée la 22e en nombre, parmi celles de Jean Bouchet, intitulées *Familières*, parle d'une *Nef des Fols*, traduite par un *Pierre Riviere*, *Auteur*, dit-il, *d'autres Livres*. L'Original de cette *Nef* eſt de Sébaſtien Brandt, de Strasbourg, en vers Allemands & Latins, avec des figures. Son titre, moitié Allemand, moitié Grec, eſt *Narragonia*, de *Narr*, *fou*, & de γονία, *génération*, parce que la génération des Fous & de toute ſorte de folie y eſt déduite. —Voyez la note ſur le mot Josse Badius, Tom. IV, pag. 547. (M. de la Monnoye).

* Cette Satire des mœurs du quinzième ſiècle fut originairement écrite en Allemand, par Sébaſtien Brandt. Jacques Locher la mit en Latin, & un Anonyme la traduiſit en vers François, en 1597, s'attachant plus au ſens qu'aux expreſſions, & ſe permettant ſouvent des retranchemens. On en trouvera des notices aſſez détaillées, dans la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 191 & ſuiv. & dans la Biblioth. Curieuſe de Clément, Tom. V, pag. 190 & ſuiv. Un autre Anonyme, environ quatre-vingts ans après, réduiſit en proſe les vers du Traducteur précédent, & ſe contenta ſeulement de mettre en vers les Argumens, pour indiquer le ſujet de chaque Chapitre, uſant auſſi d'une grande liberté, pour changer & retrancher, à ſon gré, ce qui lui déplaiſoit. C'eſt cette ſeconde verſion, qui fut imprimée en 1579, dont parle du Verdier.

La NEF de ſanté, avec la Condamnation des Banquets [1], imprimée à Paris, *in*-4°. par Philippes le Noir.

[1] C'eſt une Farce Morale, qui a de plaiſans endroits. La meilleure Edition eſt de 1507, *in*-4°. à Paris, chez Antoine Vérard. (M. de la Monnoye).

NÉGOCIATION de la Paix, traitée à Cologne, en la préſence des Commiſſaires de la Majeſté Impériale, entre les Ambaſſadeurs du Séréniſſime Roi Catholique, & de l'Archiduc Mathias, & les Etats du Pays-bas, fidèlement décrite & tirée du

OCT.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS, Évêque d'Angoulême, a composé en rime, le Verger d'honneur, contenant le Discours de l'entrepriſe & voyage de Naples, à la louange du Roi Charles VIII; avec la Complainte & Epitaphe dudit Roi & autres Compoſitions, imprimé à Paris, *in-fol.* par Philippes le Noir, 1505. La Chaſſe & Départ d'Amours, où il y a de toutes les ſortes de rimes que l'on pourroit trouver; imprimée à Paris, *in*-4°. par Philippes le Noir. Il a tranſlaté & mis en rime Françoiſe, les vingt-une Epîtres d'Ovide, imprimées à Paris, *in*-4°. par Antoine Verard, & *in*-16. par Denys Janot, 1541. L'Eneïde de Virgile, tranſlatée en rime Françoiſe, par Meſſ. Oct. de ſaint Gelais, imprimée à Paris. Les ſix Comédies de Térence, partie en rime, partie en proſe, imprimées à Paris, *in-fol.* par Jean Petit, 1539 *

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 199 & ſuiv.

ODET DE * MATIGNON, fils aîné du ſieur de Matignon, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Normandie, a écrit en Latin, puis tourné en François, une Harangue par lui prononcée à Paris, le premier Jour de Janvier 1575, à Meſſieurs les Princes; imprimée tant en Latin qu'en François, à Paris, par Denys du Pré.

* Odet de Matignon étoit fils aîné du Maréchal de Matignon, Jacques, ſecond du nom. Il naquit en 1559, & mourut à trente-ſix ans, en 1595, après avoir été marié, en 1587, à Louiſe, Comteſſe de Maure, dont il ne laiſſa point d'enfans.

OGIER FERRIER, Tholoſain, Seigneur de Caſtillon, Docteur Médecin, a écrit Remèdes préſervatifs & curatifs de la Peſte, imprimés à Tholoſe, *in*-16. par Guyon Boudeville, & à Lyon par Jean de Tournes, 1548. Jugemens Aſtronomiques

ſur

ſur les Nativités, diviſés en trois Livres, & imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1550. Avertiſſemens à M. Jean Bodin, ſur le quatriéme Livre de ſa République. Autres Avertiſſemens dudit Ferrier, ſur la Loi *Domus D. de legat. 1.* imprimés à Paris, *in*-8°. par Pierre Cavellat, 1580. *Augerii Ferrerii Toloſatis vera medendi Methodus duob. libris comprehenſa. Ejuſdem caſtigationes practicæ medicinæ; Tholoſæ, in*-8°. *apud Petrum du Puys, 1557. Ejuſdem de lue Hiſpanicâ ſeu morbo Gallico Libri duo · & quòd Chyna & Apios diverſæ res ſint : adjecto utriuſque radicis uſu ;* avec un Extrait deſdits Livres mis en François, pour les Barbiers; *Pariſiis, in*-8°. *apud Ægidium Gillium, 1564. Henrici II, Galliarum Reg. Chriſtianiſſ. Epitaphia, Jul. Cæſ. Scaligeri Funus, Mellini Sangelaſii Epicedium, Augerio Ferrerio, Toloſate Medico, Auctore; Pariſiis, apud Federicum Morellum, 1559* *.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au mot Auger Ferrier, Tom. I, pag. 62.

OLAUS *. Epitome des vingt-deux Livres de l'Hiſtoire des Pays Septentrionaux; écrite par Olaüs le Grand, Goth, Archevêque d'Upſale, & Souverain de Suecie & Gothie; où ſont brièvement & clairement déduites toutes les choſes rares ou étranges, qui ſe trouvent entre les Nations Septentrionales; traduit du Latin de l'Auteur en François, par Traducteur incertain, & imprimé en Anvers, *in*-8°. par Plantin, 1561.

* Son nom de famille étoit *Magnus*; ainſi du Verdier ne devoit pas l'appeler *Olaus le Grand.* — *Olaus Magnus* ſuccéda dans l'Archevêché d'Upſal, en Suède, à ſon frère *Jean Magnus*, en 1544. L'un & l'autre s'oppoſèrent fortement à l'introduction du Luthéraniſme en Suède, & furent obligés de ſe retirer à Rome, où ils moururent. Olaus s'étoit diſtingué au Concile de Trente. On ne ſait pourquoi du Verdier lui donne ici le titre de *Souverain de Suécie & de Gothie.* Ce titre ne fut jamais attaché à la dignité d'Archevêque d'Upſal, qui eſt le Primat de Suède, & non le Souverain. L'Hiſtoire qu'il publia ſur les mœurs, les coutumes & les guerres des Peuples du Septentrion, a été écrite en Latin, & porte pour titre : *Hiſtoria de Gentibus Septentrionalibus, earumque moribus, ritibus, ſuperſtitionibus, diſciplinis, exercitiis, ludis, rebus mirabilibus ac naturalibus.* Elle fut imprimée avec

figures, à Rome, en 1555, *in-fol.* puis à Bâle, en 1567, dans la même forme. L'Edition de Rome eſt belle & rare. On en publia, en 1558, à Anvers, un Abrégé, écrit en Latin par Cornelius Scribonius Graphæus; c'eſt de cet Abrégé que du Verdier cite la Traduction, & non de l'Ouvrage même d'Olaus Magnus. L'Abrégé eut beaucoup plus de ſuccès que l'Original. Outre qu'il fut ſouvent réimprimé, il fut encore traduit non-ſeulement en François, mais en Italien, en Allemand, en Anglois & en Hollandois.

OLIVIER BOSSELIN, homme très-Expert à la Mer, a écrit & ordonné les Tables de la Déclinaiſon ou éloignement que fait le Soleil de la ligne Equinoctiale, chacun jour des quatre ans, pour prendre la hauteur du Soleil à l'Aſtrolabe: pour prendre la hauteur de l'Etoile tant par le triangle que par l'arbaleſte: pour prendre la hauteur du Soleil & de la Lune & autres Etoiles de la ligne Equinoctiale & des tropiques. Déclaration de l'Aſtrolabe, pour en uſer en pilotage par tout le monde; imprimées à Poitiers, *in*-4°. par Jean de Marnef, 1559 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Olivier Bisselin, Tom. II, pag. 204 & 205.

OLIVIER CONRAD, Religieux de l'Ordre ſaint François, a écrit en proſe Françoiſe, la Vie, Faits & Louanges de ſaint Paul, Apôtre de Jeſus-Chriſt, extraits fidèlement tant des Actes des Apôtres, que de ſes Epîtres & autres ſaints Docteurs; imprimés à Paris, *in*-16. par Vivant Gaultherot, 1546. Il avoit auſſi, long-temps auparavant, compoſé un Livre en rime, intitulé le Miroir des Pécheurs; imprimé à Paris, par Francois Regnaut: auquel ſur ces paroles *Memor eſto quoniam mors non tardabit. Eccleſiaſtici cap.* 14. il dit ce qui s'enſuit *:

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 205 & 206.

[*Lorſque tu vois des morts la ſépulture,*
Regarde alors ta fragile nature,
La briefveté de tes jours décroiſſans.
Les uns, qui là giſent en pourriture,
Des vers mordans la viande & pâture,
Furent jadis au monde floriſſans,

Des biens mondains remplis & jouiſſant,
Haut élevés en office & honneurs,
Toſt ont pris cours, comme les eaux paſſant;
Mort ravit tout, grands, moyens & petits.

Et au chap. *Mors peccatorum.*

Du nombre eſt Sardanapalus,
Le grand Roy des Aſſyriens,
Qui ſe brûla, & puis Cyrus,
Qu'une Dame eut en ſes liens.
Décapité fut o les ſiens,
Et en ſang humain eſtandu:
Lors luy dit: Boy, toy & les tiens,
Du ſang que tu as eſpandu.
Icy pourra tenir ſon lieu
Cayus le ſéditieux,
Qui ſe fit adorer com' Dieu,
Tant fut fol & préſomptueux.
Il ſe mit au nombre des Dieux,
Mais depuis, par ſes démérites,
Sans confort, triſte & douloureux,
Fut tué par ſes Satellites.
Engraver ſe devroit en marbre
Le fait qu'on vous racontera,
C'eſt de Milon, qui, en un arbre
Qu'il vouloit fendre, demoura.
Le bois ſi fort ſe reſſerra,
Que là tenu fut pour les gages:
Et encor ſon mal empira,
Mangé fut des bêtes ſauvages.
Si écrire veux ſeulement
Les noms de ceux que j'ay cognu,
Ravis de mort ſoudainement,
Prolix, je ſeray maintenu,
Et n'en ſeray au bout venu
De long temps, je vous certifie.
De ſon bon ſens eſt l'homme nu,
Qui en force & ſanté ſe fie, &c.]

OLIVIER GOVYN *, de Poitiers, a écrit le Mépris & Contemnement de tous Jeux de ſort, Traité contenant neuf chapitres; imprimé à Paris, *in*-8°. par Charles l'Angelier, 1550.

*Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II, pag. 106.

OLIVIER DE LYON *, Docteur Théologien, Recteur & Grand-Maître du Royal Collége de Navarre, a mis par écrit & tranſlaté une Oraiſon par lui prononcée en Latin, devant Antoine du Prat, Chancelier de France, pour les priviléges des Conſeillers & Officiers de l'Univerſité de Paris, & pour l'exemption de la décime aux vrais Ecoliers; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Petit, 1518.

* Olivier de Lyon fut un des premiers qui travailla à faire revivre l'élégance de la Littérature dans le Collège de Navarre, qui étoit alors la plus illuſtre Ecole de Paris. Il fut ſept ans Sous-Maître des Grammairiens de ce Collège, & devint enſuite Grand-Maître & Chef de toute la Maiſon (Launoy, *Gymn. Navar.*) Il fut employé dans la négociation de l'Univerſité avec la

Cour, au ſujet du Concordat, & ce fut à cette occaſion qu'il prononça le 18 Février 151$\frac{8}{9}$ la Harangue citée par du Verdier. Il y avoit alors fort peu de temps qu'il étoit Grand-Maître du Collège de Navarre. Il ſoutient aſſez bien, dans ce Diſcours, la dignité de la Compagnie pour laquelle il parle, *quoiqu'elle fût pour lors en diſgrace*, dit M. Crévier, dans ſon *Hiſt. de l'Univerſité* (Tom. V, pag. 120). L'Orateur loue le Chancelier du Prat, mais il termine ainſi ſon éloge : « Qu'on ne s'imagine pas que je veuille ici vous » flatter, je me conforme à l'uſage de cette célèbre Univerſité, lorſqu'elle » aborde les Grands ; elle les loue, non pour leur inſpirer de l'orgueil, mais » pour les exciter à la vertu ». *Laudat homines, non ut efferantur, ſed ut excitentur.* Il mourut en 1522. Launoy rapporte ſon Epitaphe poſée ſur ſa tombe. Il y eſt appelé

Conſilio Neſtor, cenſurâ Stoïcus, Hermes
Eloquio, &c.

OLIVIER DE MAGNY *. Les Odes d'Olivier de Magny de Cahors en Quercy, & autres Œuvres poëtiques d'icelui, contenues en cinq Livres ; imprimées à Paris, *in*-8°. chez André Wechel, 1559. Les Soupirs d'Olivier de Magny, imprimés à Paris, *in*-8°. par Robert le Maignier. Il avoit écrit auparavant Hymne ſur la Naiſſance de Madame Marguerite de France, fille du Roi Henri II, en l'an 1553 ; avec quelques autres vers Lyriques ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Arnoul l'Angelier, 1553.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 207 & ſuiv.

Au quatrième Livre. D'aimer en pluſieurs lieux, à Guillaume Aubert.

Pource qu'en cette amour, diverſement écrite,
Je parle or' avec Anne, or' avec Marguerite,
Magdelaine & Loyſe, on me pourroit blâmer
D'aimer en trop de lieux, pour bien me faire aimer.
A cela je réponds que, ſelon les détreſſes,
Que j'ay long-temps ſouffert pour ces quatre maîtreſſes,
Et ſelon que j'ay eu d'elles bon traitement,
Je l'ay voulu décrire ainſi naifvement.
Mais pour n'en aimer qu'une, & pour elle ma vie
Voir à mille tourmens pour jamais aſſervie,
Je ne le ſçauroy faire, aimant mieux dire adieu,
Pour aller chercher mieux en quelque autre bon lieu.

La Nature m'a fait, & la nature eſt belle,
Pour la diverſité que nous voyons en elle :
Je ſuis donc naturel, & ma félicité,
En matière d'amour, c'eſt la diverſité.
L'homme jeune eſt bien ſot, & digne qu'on le chaſſe,
Qui ne loge ſon cœur qu'en une ſeule place ;
Et, aux ongles du chat, le rat doit tresbucher,
Qui ne ſçait qu'un ſeul trou pour ſe pouvoir cacher.
Il faut de port en port chercher ſon adventure,
Aller par-cy par-là pour changer de paſture ;
Et quand quelque faveur recevoir on n'a ſçu,
Aller en autre endroit, pour être mieux reçu.
Par les divers pays, & les divers voyages,
Par les hommes divers, & les divers langages,
L'homme ſe fait plus rare, & s'acquiert le renom
D'un homme bien expert & d'un homme de nom.
Ces marmiteux Amants, qui nuit & jour ſoupirent,
Pour un amour auquel vainement ils aſpirent,
Perdent (comme l'on dit) & repos & repas,
Et ſouffrent, tous en vie, un millier de trépas.
Je m'en ris & m'en moque, & leur amour ſi forte,
Ce n'eſt pas un amour qui les ames tranſporte,
Ains c'eſt une fureur qui les transforme tous,
Et qui fait qu'en la rue on les appelle fouls.
Aimons donques par-tout, & ces ſottes conſtances
Chaſſons de nos amours & de nos alliances,
Aimant, quand on nous aime, & nous gardant touſiours
La liberté d'entrer en nouvelles amours.]

OLIVIER MAILLARD, Vicaire-Général des Freres Mineurs, appelés de l'Obſervance, a écrit durant le temps qu'il prêchoit le Carême à Poitiers, l'Exemplaire de Confeſſion, avec la Confeſſion générale ; imprimé à Rouen & à Caen, *in*-4°. par Pierre Violete & Robinet Macé, ſans date, & par Olivier Arnoullet, *in*-8°. à Lyon, 1524. La Récolation de la très-piteuſe Paſſion de notre Seigneur, repréſentées par les ſaints & ſacrés Myſtères de la Meſſe ; prêchée devant le Grand Maître de France, en ſa ville de Laval, par ledit Maillard, & imprimée à Paris, *in*-8°. par Pierre Sergent, & *in*-4°. par Jean Bonfons, ſous tel titre, le Myſtère de la Meſſe, conforme & correſpondant à la douloureuſe paſſion de notre benoiſt

Sauveur. Traité envoyé à plusieurs Religieuses, pour les instruire & exhorter à se bien gouverner, imprimé à Paris, *in*-8°. par Symon Vostre *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Olivier Maillard, Tom. II, pag. 206 & 207.

OLIVIER DE LA MARCHE', Grand Maître d'Hôtel du Roi de Castille, a composé un Opuscule, partie en rime, partie en prose, intitulé le Parement & Triomphe des Dames d'honneur, auquel sont contenus & déclarés tous les habits, triomphes & ornemens qui appartiennent à toutes femmes d'honneur, comme les pantofles d'humilité; les souliers de soing & bonne diligence; la Chemise d'honnêteté; le corset ou cotte de chasteté; le cordon ou lacet de loyauté, l'épinglier de patience; la bourse de libéralité; la gorgerette de sobriété; la bague de foi; la robe de beau maintien; les gards de charité; les paillettes de richesses du cœur, & ainsi des autres, avec exemples & Histoires servant à ce propos, imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel le Noir, 1520. & à Lyon, *in*-16. par Olivier Arnoullet. Il a écrit aussi en prose, un Livre de Mémoire qui est une Histoire de la maison de Bourgogne, des occurrences advenues de son temps, tant en Flandres, Duché & Comté de Bourgogne, qu'ailleurs, imprimé à Lyon, *in-fol.* par Guillaume Roville. Item, Sommaire Description de la taille, mœurs, complexion, piété, exercice, & faits mémorables des deux derniers Ducs de Bourgogne ses maîtres. *En main.* Plus, Discours adressé à Monsieur l'Avitailleur de Calais des Etats, offices, Police, & revenu annuel de la maison de Bourgogne, par où se voit la grandeur d'icelle, & le vrai type ou pourtrait d'un Prince vraiment juste & équitable à l'endroit de ses sujets. *Ecrit aussi en main.* *

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 209 & suiv.

ORUS APOLLO *. Voyez en la lettre H. Horus.

* Nous ajouterons à la note de M. la Monnoye, rapportée à l'Article Horus Apollo, Tom. IV, pag. 235, que cet *Orus*, ou *Horus-Apollo*,

ſuivant la Mythologie Egyptienne, étoit le fils d'Oſiris & d'Iſis. Il aida ſa mère à venger la mort de ſon père ſur Typhon & ſur les autres complices de ce meurtre. (*Euſeb. Prapar. Evangel.* Lib. II, Cap. 1.) Diodore de Sicile, cité par Eusèbe (*ubi ſup.*) dit que cet *Orus* eſt une des Divinités les plus récentes de l'Egypte, où il régna; que ſon nom, bien expliqué, ſignifie *Apollon*; qu'il avoit appris de ſa mère Iſis l'art de guérir & de deviner, ce qui l'avoit mis en état d'être très-utile au genre humain, en rendant des oracles, & en guériſſant les maladies. Porphyre ne voit dans Orus qu'un emblême du Soleil, dont l'éloignement, ou le voiſinage, fait les différentes ſaiſons de l'année, dans ce monde inférieur, ou ſublunaire (*Ibid.* Lib. III, Cap. 11.) Voyez encore JEAN-ALBERT FABRICE, Liv. I, Chap. 13 de ſa *Biblioth. Grecque*, & l'*Hiſt. du Ciel* par PLUCHE, Tom. I, Chap. 1 & 2.

OPPIAN *. Voyez FLORENT CHRESTIEN.

* Conrad Rittershuſius, de Brunswick, ſavant Juriſconſulte & bon Humaniſte, a donné, en 1597, une bonne Edition Grecque & Latine des deux Poëmes d'Oppien, *ſur la Chaſſe & ſur la Pêche.* Oppien étoit Poëte & Grammairien d'Anazarbe, en Cilicie, où il mourut, au commencement du troiſième ſiècle, âgé de trente ans. On prétend que l'Empereur Caracalla, auquel il dédia ſes deux Poëmes, en fut ſi charmé, qu'il donna une pièce d'or au Poëte pour chacun de ſes vers; ils le méritoient, car les Poëmes ſont excellens. On trouvera, dans la Bibliothèque des Auteurs qui ont écrit ſur la Chaſſe, un très-bon Article ſur OPPIEN, & des détails aſſez curieux ſur cet Ecrivain, & ſur les Editions & les Traductions de ſes Poëmes.

OPTATUS MILEVITANUS *. Voyez PIERRE VIEL.

* Optat, Evêque de Milève, en Afrique, combattit les Donatiſtes avec autant d'eſprit que de ſavoir, & ſes Ecrits ſont d'un ſtyle noble, véhément & concis. Saint Auguſtin & ſaint Fulgence en ont fait les plus grands éloges. Il les méritoit autant par la pureté de ſes mœurs, que par la beauté de ſes Ecrits & l'étendue de ſon génie. Il fut Evêque vers l'an 370. Son Ouvrage contre les Donatiſtes, ne comprenoit originairement que ſix Livres, car l'Auteur n'en promet pas davantage dans le ſeptième Chapitre du Livre premier, & la première Edition n'en contenoit pas plus. Elle parut à Mayence, en 1549, *in-fol.* Elle ne peut être recherchée qu'à cauſe de ſa rareté, étant fort peu correcte. François Baudoin en donna une meilleure, en 1563, dans laquelle il publia le ſeptième Livre, & une autre, plus correcte encore, en 1569. Pierre Viel, qui traduiſit cet Ouvrage en François, en 1564, ne put par conſéquent ſe ſervir que de l'Edition de 1563. Je ne parlerai point des Editions ſubſéquentes, dont on trouvera la liſte dans Fabricius (*Biblioth. infim. Latinit.* Tom. V, pag. 498.) La meilleure Edition des Œuvres d'Optat eſt celle de M. Dupin, *in-fol.* Amſterdam, 1701.

ORLANDE DE LASSUS *. Flamand de Nation, le plus excellent Muſicien qui ait été devant lui, & qui ſemble avoir ſeul dérobé l'harmonie des cieux, pour nous en réjouir, en la terre, ſurpaſſant les anciens, & ſe montrant, en ſon art, la merveille de notre temps; a mis en muſique à quatre, cinq, ſix, huit, dix parties, pluſieurs Epigrammes, Chanſons & Sonnets, tant de Marot, Ronſard que autres Poëtes François: le tout contenu au Livre de ſes Mêlanges, qui eſt un Recueil de ſes plus beaux Ouvrages & Muſique bien reçue en tous lieux, & digne d'être ouie & chantée; imprimés à Paris, par Adrien le Roy & Robert Ballard, 1576. Continuation des Mêlanges d'Orlando de Laſſus, &c. imprimée à Paris, par Adrien le Roy, 1584. Eſtienne Jodelle a fait un chapitre de cent ſoixante-douze vers, en faveur d'Orlande, excellent Muſicien, duquel il me prend envie mettre ici le commencement:

S'il faut que tes chanſons, graves enſemble & douces,
Sur l'aile des beaux chants qu'on leur doit inventer,
Juſqu'aux Roys (ô ma Muſe) ains juſqu'aux Dieux tu pouſſes
Des vers en contr'échange icy tu dois chanter
Pour Orlande, qui peut aux vers l'aile ſi belle,
D'un heur, d'un air, d'un art admirable, preſter.
L'aile qu'Orlande peut donner aux vers, eſt telle,
Que ſon vol animé de mouvemens ſi beaux,
Si prompts, ſi hauts, ſurpaſſe en volant toute autre aile.
D'Enfer au Ciel, du Ciel aux infernales eaux,
Mercure en un moment remonte & redevale,
Ayant au chef, aux pieds ſes ailerons jumeaux.
Ce beau vol peut porter à la rive infernale
Nos vers, au Ciel, aux coins de la terre, ſans peur
De ce qui fit en mer cheoir le fils de Dédale.
Mercure auſſi, qu'on fait fort ſubtil inventeur
En Muſique, peut-être eſt la Muſique même,
Hauſſant, baiſſant par-tout ce beau vol enchanteur.
Puis donc qu'en tel art donne & courſe & force extrême
Aux vers, & puis qu'Orlande un tel vers façonnant,
Eſt des vieux & nouveaux ouvriers l'ouvrier ſuprême:
Muſes, qui de tel art irez touiours tenant,
Comme l'art tient de vous, il ne faut qu'on refuſe
D'orner ce qui vous peut donner tant d'ornement.

Puis

Puis la Muſique a pris ſon beau nom de la Muſe,
Même l'air des beaux chants inſpirés dans les vers;
Eſt comme en un beau corps une belle ame infuſe, &c.

* *Orlande Laſſus* eſt le même que *Roland Laſſus*, né, en 1520, à Mons, & mort le 13 Juin 1593, à Munich, dans ſa ſoixante-treizième année. Ayant été jeune en Italie, où il fit un aſſez long ſéjour, il y tourna ſon nom à l'Italienne, & ſe fit appeler *Orlando Laſſo*. Il fut de ſon temps le Muſicien le plus célèbre de l'Europe. Voyez ſa Vie dans Melchior Adam.

ORONCE FINÉ, Dauphinois, Lecteur, Mathématicien du Roi, en l'Univerſité de Paris, a écrit la Sphère du monde, proprement dite Coſmographie, diviſée en cinq Livres, comprenant la première partie de l'Aſtronomie, & les Principes univerſels de la Géographie & Hydrographie; avec une Epître en rime, préſentée jadis, par le même Auteur, au Roi François I, touchant la dignité, perfection & utilité des Sciences Mathématiques; en laquelle eſt introduite Philoſophie parlant audit Seigneur Roi; imprimée à Paris, *in*-4°. par Michel Vaſcoſan, 1551: ladite Epître avoit été imprimée auparavant à part, *in*-8°. à Paris, par Pierre Leber, 1531. & commence ainſi:

Celuy qui fit les Cieux en un moment,
Et ordonna, &c. . . . .

La Théorique des cieux & ſept planettes, avec leurs mouvemens, orbes & diſpoſition, très-néceſſaire, tant pour l'uſage & pratique des Tables Aſtronomiques, que pour la connoiſſance de l'univerſité de ce haut monde céleſte; illuſtrée de figures, & imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Cavellat, 1557. Les Canons & Documens très-amples, touchant l'uſage & pratique des communs Almanachs que l'on nomme Ephémérides. Brièvе & Iſagogique Introduction ſur la judiciaire Aſtrologie, pour ſavoir prognoſtiquer des choſes à venir, par le moyen deſdites Ephémérides: plus un Traité d'Alcabice, touchant les conjonctions des planettes, en chacun des douze ſignes, & de leurs prognoſtications & révolution d'années; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Cavellat, 1556. Brève Déclaration de l'Horloge ou Quadrant général, imprimée à Paris. Explication de l'uſage

de l'Anneau Horaire. Voyez le reſte de ſes Œuvres qu'il a écrit en Latin, dans la Bibliothèque de Geſner. Charte univerſelle de tout le monde, faite en forme de cueur. La Charte Gallicane d'Oronce, après laquelle eſt venue celle de Jean Jolivet *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Oronce Finé, Tom. II, pag. 213 & 214.

ORPHÉE *. Hymne de la Loi: autre, du Soleil: autre, de la Santé; tournés du Grec d'Orphée, ſont contenus aux Hymnes Eccléſiaſtiques de Guy le Fevre.

* On compte pluſieurs Orphées. Le plus ancien étoit celui de Thrace, dont on ſuppoſe qu'il nous reſte des Hymnes & d'autres Poëſies. Il étoit Diſciple de Linus, Maître de Muſée, & fut Poëte & Théologien. Il alla s'inſtruire de la ſcience des Dieux, auprès des Prêtres Egyptiens, & il écrivit en vers ce qu'il en avoit appris. Il ſe livra à la contemplation, & rompit tout commerce avec les femmes, qui le déchirèrent en morceaux, ſous prétexte qu'il s'étoit abandonné à des inclinations honteuſes & contre nature. C'eſt ce qu'en raconte Ovide, dans le Liv. XI des *Métamorphoſes*, Fable 1. Il fait dire à la première des femmes qui l'attaquèrent : *En, ait, en hic eſt noſtri contemtor!* Cette tradition étoit généralement répandue. Diodore de Sicile, &, après lui, Suidas, donnent auſſi la même cauſe à la mort d'Orphée, en faiſant l'éloge de ſes Chants, dont la douceur rendoit ſenſibles juſques aux êtres inanimés, & charmoit la férocité des Lions & des Tigres. Aelien, dans ſon Ouvrage, *de variâ Hiſtoriâ*, ne veut point que l'Orphée de Thrace ait eu aucun de ces talens, parce que tous les Thraces, dit-il, ſont groſſiers & ignorans. Athenée, qui a raſſemblé pluſieurs traits de la plus haute Antiquité, parle dans le Livre treizième de l'ancien Poëte Mimnermus, lequel, dans le troiſième Livre de ſes *Elégiaques*, cite Orphée comme un des hommes les plus ſenſibles aux douceurs de l'amour; ſelon ce Poëte, il aima éperduement les femmes. Suidas parle d'un autre Orphée de Crotone, qui écrivit des *Argonautiques*, exiſtants encore de ſon temps. Il vivoit vers le temps du Tyran Piſiſtrate. De tous ces divers ſentimens, on a droit de conclure qu'il y a eu pluſieurs Orphées, qu'on les confond tous, & que les Poëſies qui ſont données ſous le nom de l'*Orphée de Thrace*, appartiennent à différens Poëtes de même nom. Voyez encore J. Alb. Fabricii, *Biblioth. Grecque*, Liv. I, Chap. 18 & 19.

OVIDES *. Le Grand Olympe des Metamorphoſes, qui contient quinze Livres en rime & langage Roman, écrit en main ſur parchemin velin, en la Librairie du ſieur Laurencin, Prieur de Saint-Iregny, à Lyon, & commence ainſi,

Or vueil commencier ma matire,

Ovides diſt, mes cuers vueult dire
Les formes qui muées furent
En nouveaux corps, &c.

Voyez Pub. Ovid. Naso. en la lettre P.

[1] Nos Anciens écrivoient *Ovides* & *Virgiles*, au ſingulier, comme nous écrivons encore *Charles*, *Jacques*, *Gilles*, &c. Ovide naquit à Sulmone, *ès Peligni*, ſous Auguſte, environ quarante ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, & mourut, âgé de ſoixante ans, ſous Tibére. Il eſt douteux ſi ce fut dans ſon exil de Tomes, ou s'il étoit de retour à Rome. Son Ouvrage des *Métamorphoſes*, quoiqu'il n'y ait pas mis la dernière maïn, eſt un chef-d'œuvre; auſſi a-t-il été traduit en toutes ſortes de langues, même en vers, dans la nôtre, pluſieurs fois, témoin l'ancienne verſion manuſcrite, ici rapportée; celle de Philippe de Vitri, Evêque de Meaux; celle que Marot avoit entrepriſe, dont il ne donna que les deux premiers Livres, & celle que l'infatigable Thomas Corneille a eu le loiſir & le courage de finir. Je ne daigne pas parler des burleſques. —Voyez, à la fin de la lettre P, Publius Ovidius Naso. (M. de la Monnoye).

O. R. P. Des diverſes Règles de Droit ancien, tirées des Pandectes, & traduites en François, ſelon leur ordre; avec la Concordance des Canoniques, à chacune deſquelles ſont ajoutées les Sommaires Définitions & Diviſions des choſes y contenues; avec les Textes & Auteurs probatifs d'icelles, par O. R. P. imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean le Bouc, 1583.

O. S. Traité de l'Obſtination, & comment, & pourquoi la plupart des Hérétiques ne ſe veulent reconnoître & retourner au gyron de l'Egliſe Catholique; par O. S. imprimé à Paris, *in*-8°. par Claude Fremy, 1552.

OSVALDUS MYCONIUS [1] a écrit en Latin, la vie de Huldric Zuyngle, tranſlatée en François, & imprimée avec les vies de Martin Luther & Jean Ecolampade; imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1562. *Réprouvé.*

[1] Il mourut dans ſa ſoixante-quatrième année, le 15 Octobre 1552, à Bâle, où il avoit ſuccédé à Œcolompade, dans la fonction de Miniſtre. (M. de la Monnoye).

OTTOMARUS [1] LUSCINIUS *. Hiſtoire Evangélique des quatre Evangéliſtes, en un, fidèlement abrégée, où eſt

récité par ordre, à une fois, ſans omettre ni ajouter cela des faits de Jeſus-Chriſt, qui par les quatre, étoit ſans ordre pluſieurs fois redit. Icelui abrégé écrit premièrement en Grec, par Ammonius, Alexandrin, perſonnage duquel ſaint Hiérome, fait grande eſtime, & lequel vivoit, en l'an de notre Seigneur, 230; puis traduit de Grec en Latin, par Ottomarus Luſcinius, & de Latin en François, par Tranſlateur incertain; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Gilbert de Villiers, 1526: & depuis traduit par un autre qui ne ſe nomme point, & imprimé ſous tel titre, Evangéliſtaire abrégé, en vingt chapitres, alléguant, en marge, les lieux d'où ils ſont extraits, au ſoulagement de la mémoire des Chrétiens; imprimé à Lyon, *in*-16. par Claude Norry dit le Prince, 1544.

[1] On a inſéré dans la Bibliothèque des Pères, deux Concordes Evangéliques; l'une, ſous le nom de *Tatien*; l'autre, ſous le nom d'*Ammonius d'Alexandrie*. Le haſard en ayant offert l'une des deux, vers le milieu du ſixième ſiècle, à Victor de Capoue, cet Evêque ne trouvant point le nom de l'Auteur à la tête du Livre, après avoir long-temps douté à qui de *Tatien*, ou d'*Ammonius*, qui avoient tous deux compoſé un Ouvrage de cette nature, il attribueroit celui qu'il avoit entre les mains, ſe détermina enfin à l'attribuer à Tatien; en quoi Baronius (A. C. 174, n°. 9) a prétendu qu'il s'étoit trompé, prenant la Concorde d'Ammonius, pour celle de Tatien, & la Concorde de Tatien, pour celle d'Ammonius. Aujourdhui nos Critiques ſont perſuadés que les Concordes, tant de Tatien, que d'Ammonius, n'exiſtent point, & que celles qu'on a imprimées ſous leur nom ſont ſuppoſées; d'où il s'enſuit que, ſelon eux, on ignore de qui eſt la Concorde, qu'Ottomarus Luſcinius, qui l'a traduite en Latin, a cru être d'Ammonius d'Alexandrie. Cette Traduction fut d'abord imprimée ** à Strasbourg, en 1523, enſuite à Erford, en 1544, & plus d'une fois depuis dans la Bibliothèque des Pères. Du Verdier dit que le Traducteur François d'Ottomarus Luſcinius eſt incertain; mais, pour le connoître, à ne pouvoir en douter, il n'y a qu'à lire dans LA CROIX DU MAINE l'Article de JEAN DE VAUZELLES, Tom. I, pag. 602. (M. DE LA MONNOYE).

* Le nom Allemand d'Ottomarus étoit *Nachtgal*, qui ſignifie la même choſe que *Luſcinius* en Latin, ou *Progneus*, qu'il a pris quelquefois dans ſes Ouvrages. Il étoit né à Strasbourg, vers 1480. L'Abbé du Monaſtère de S. Udalric & de Ste Afre, à Augsbourg, l'appela pour expliquer les Pſeaumes à ſes Moines, & il fut en même temps Prédicateur de l'Egliſe de S. Maurice, dans la même Ville, ce qui a fait croire mal-à-propos au P. le Long,

que Luſcinius avoit été Moine de S. Affre, ce qui n'eſt point vrai; car, après avoir exercé pendant quelque temps les fonctions de Prédicateur à Bâle, il revint à Strasbourg, où il eut un Canonicat dans l'Egliſe de S. Etienne. On croit qu'il eſt mort en 1535, âgé de cinquante-cinq ans. C'étoit un homme entêté, jaloux, envieux, qui déchira pluſieurs Savans de ſon temps, Eraſme, entr'autres, ſi généralement reſpecté, ſur quoi Melanchthon fit ce Diſtique:

Quum lacerat miſeros crudeli carmine manes,
Nomen erit Vultur, non Philomela, tibi.

Nous avons d'Ottomarus Luſcinius un Recueil de Contes, ſous le titre de *Joci & Suſes*, imprimés, pour la première fois, à Augsbourg, en 1524, *in*-8°. où il s'en trouve de très-licentieux.

** Je crois que M. de la Monnoye ſe trompe, en citant comme de *Strasbourg* la première Edition de la Traduction Latine de l'*Hiſtoire Evangélique*; ce fut à Ausbourg (*Auguſta-Vindelicorum*) qu'elle fut imprimée pour la première fois, en 1523.

OUDIN DE GOURNAY a mis en rime [1], la Légende de ſaint Hyldevert, Evêque de Meaux en Brie, imprimée à Rouen, *in*-8°. par Jean Crevel & la fin eſt telle:

En l'an de l'Incarnation
Six cens & trente, ou environ,
A Rouen ſainct Ouen régnoit,
En Meaux Hyldevert ſe tenoit.

[1] *Oudin* eſt une corruption d'*Audouein*, *Audoenus*. Gournay, dont ce Poëte étoit natif, eſt un Bourg ſur la Marne, à ſept lieues de Meaux, où eſt révéré S. Hildevert dans l'Egliſe qui porte ſon nom. (M. DE LA MONNOYE).

LIVRES D'AUTEURS INCERTAINS.

Les OBSEQUES & grandes Pompes funèbres de l'Empereur Charles V, faites en la ville de Bruxelles, traduites d'Italien en François, avec aucuns vers & Epitaphes Latins à ſa louange; imprimées à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain, 1559.

Viſions d'OGER LE DANOIS [1], au Royaume de Féerie, écrites en vers François, par Auteur incertain; imprimées à Paris, *in*-8°. par Ponce Roffet, 1548.

[1] Le Roman d'Oger le Danois, en rime, eſt conſtamment du Roi Adenez, dont il a été parlé en ſon lieu. Il a depuis été mis en proſe, & rien n'eſt plus

commun. Mais ce Roman, & celui que du Verdier intitule ici *Viſions d'Oger le Danois*, ſont deux Ouvrages différens. (M. DE LA MONNOYE).

Le Roman d'OLIVIER DE CASTILLE [1].

[1] On trouve, en Eſpagnol, *la Hiſtoria de los Nobles Cavalleros Oliveros de Caſtilla y Artus de Algarbe*, & en François, l'*Hiſtoire d'Olivier de Caſtille, d'Artus d'Algarbe ; d'Hélène, fille du Roi d'Angleterre, & d'Henri, fils d'Olivier, tranſlatée du Latin par Philippes Camus*, l'une & l'autre *in-fol.* Voyez *Bibliotheca Fayana*, pag. 287, & plus bas, à la lettre P. PHILIPPE CAMUS. (M. DE LA MONNOYE).

Le grand OLYMPE des Hiſtoires Poëtiques du Prince de Poëſie, Ovide Naſo en ſa Métamorphoſe, Œuvre authentique, & de haut artifice, pleine d'honnête récréation ; traduit de Latin en proſe Françoiſe, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Romain Morin, 1530. à Paris, *in*-16. par Nicolas Bonfons, 1576. & depuis revu, corrigé & mis en meilleur langage par Loys Turquet, & imprimé *in*-16. par Jean de Tournes, à Lyon, 1583.

Trois Livres de la Facture de l'OR *, traduits des vers Latins de Jean Aurel. Augurel. en proſe Françoiſe, imprimés à Lyon, *in*-16. par Guillaume Roville, 1548. François Habert les a traduits auſſi, mais en vers François, ſous tel titre : les trois Livres de la Chryſopée, c'eſt-à-dire, l'Art de faire l'Or, contenant pluſieurs choſes naturelles, traduits de Jean Aurele Augurel, Poëte Italien, par F. Habert de Berry ; imprimés à Paris, par Vincent Gaultherot, 1549. Au premier Livre après les Réponſes aux objections contre l'Art de faire l'Or, il vient à l'Expérience diſant ainſi :

Vienne à préſent Expérience en place,
En grave port, avec joyeuſe face,
Où l'on ne peut erreur appercevoir,
Et qui n'eſt point ſujette à décevoir.
L'expérience ores manifeſtée
Jadis, dit-on, vint ſervir Prométhée,
Après les arts que luy, non ocieux,
Pour le ſervir, avoit tirés des Cieux,
Et par long temps il uſa du ſervice

D'expérience, en naïf exercice.
Mais, ſe voyant déjà vieil & chenu,
Et ſur le point des derniers jours venu,
On fait récit qu'à ſon trépaſſement,
Il la laiſſa aux ſages ſeulement,
Et aux prudens, auxquels, ſans controverſe,
Elle obéit, & avec eux converſe.
Depuis ce temps Expérience a mis
Dans les cerveaux des hommes, ſes amis,
Une facile & évidente preuve,
Par qui certain & véritable on treuve,
Qu'on peut, par art, muer heureuſement
Aucuns métaux, & que certainement,
Par ce même art, le vray or on peut faire,
L'argent auſſi d'autres métaux extraire, &c.

* La Traduction, en vers François, de cet Ouvrage d'Augurelli, par François Habert, fut depuis imprimée à Paris, en 1626, *in*-8°. & M. Clément (*Biblioth. Curieuſe*, Tom. II, pag. 247) cite cette Edition, comme ſi elle étoit unique, en quoi il ſe trompe, puiſque la Traduction de Habert avoit paru à Paris dès 1549. L'Edition de 1626 n'eſt pas même bien annoncée par M. Clément: elle fait partie d'un Recueil intitulé *Trois anciens Traités de la Philoſophie Naturelle, ſavoir, les ſept Chapitres dorés, ou les ſept Sceaux d'Hermès Triſmégiſte, la Réponſe de Bernard Trévizan à Thomas de Boulogne, & la Chryſopée de Jean Aurel Augurel.* La première Edition de la *Chryſopée* d'Augurel, en vers Latins, eſt de Veniſe, en 1515, *in*-4°. Elle eſt très-rare. Voyez Tom. IV, pag. 329, l'Art. de JEAN AUREL AUGUREL, & les notes.

Le Livre de la vraie & parfaite ORAISON, avec le Sermon que notre Seigneur fit en la montagne, & l'Expoſition contenant les huit Béatitudes, deux Homélies de ſaint Jean Chriſoſtome, pour apprendre la manière de prier Dieu; les Pſeaumes Pénitentiaux, expoſés par manière d'Oraiſon; & le Myſtère de l'Incarnation du Verbe Divin; imprimé à Paris, *in*-16. par Charles l'Angelier, 1544.

La très-ſainte ORAISON que notre Seigneur a baillée à ſes Apôtres, les enſeignant comment ils, & tous vrais Chrétiens doivent prier; avec un Recueil d'aucuns paſſages de la ſainte Ecriture, pour éveiller l'entendement des fidèles à prier Dieu de plus grande affection. *Cenſuré.*

ORAISON ou Harangue, écrite, ſuivant l'intention du Roi très-Chrétien François I, aux Séréniſſimes, très-illuſtres & très-hauts Seigneurs, & à tous les Etats du ſaint Empire, aſſemblés à Spire en Allemagne; imprimée à Paris, *in*-8°. par Robert Eſtienne.

ORDONNANCES des Rois de France, imprimées diverſes fois & en divers lieux du Royaume.

Les ORDONNANCES Royaux ſur le fait & juriſdiction de la Prevôté des Marchands & Echevinage de Paris, priſes ſur les Regiſtres d'icelle ville; imprimées à Paris, *in*-4°. par Guillaume Merlin, 1556.

ORDONNANCES de l'Empereur Charles V, publiées en ſa Cour ſouveraine de Parlement à Dole, le 16 Mai 1539: où ſont contenues les Ordonnances tant anciennes que nouvelles de la Franche Comté de Bourgogne, obſervées en ladite Cour & autres Juſtices inférieures; celle du feu Duc Jean, pour la garde & ſûreté de ſes Duché & Comté de Bourgogne, & retrait de ſes Sujets, & de leurs biens, en temps d'éminent peril de guerre; & les Coutumes générales dudit Comté; imprimées à Dole, *in-fol.* par Nicolas Ravel & Homo Dano, 1554.

L'ORLOGE de Sapience, mis de Latin en François, contenu en deux Livres: le premier fait mention de la mort & paſſion de Jeſus-Chriſt, & de pluſieurs belles choſes que Sapience enſeigne à ſon Diſciple; & le ſecond apprend comme un bon Chrétien ſe doit gouverner en ce monde, pour acquérir le Royaume de Paradis; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Longis *.

* Voy. à la fin de la lettre H, Tom. IV, p. 256, l'Horloge de Sapience.

TAYLOR INST. OXFORD

P A L.

PALEPHATUS [1]. Narrations Fabuleuſes *. Voyez GUILLAUME GUEROULT.

[1] Le PALÉPHATUS, Auteur de ces *Narrations Fabuleuſes*, qui ont pour titre περὶ ἀπίστων, vivoit, ſelon Suidas, du temps d'Artaxerxe, ſavoir, quelque quatre cent ſoixante ans avant Jeſus-Chriſt; car ce Paléphatus étant généralement reconnu pour un Ecrivain très-ancien, il ne faut pas douter que l'Artaxerxe, ſous lequel on le place, ne ſoit le premier du nom. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce qui nous reſte de Paléphate, n'eſt que le premier Livre d'un Ouvrage beaucoup plus étendu, comme l'a penſé Fabricius, par la comparaiſon de la partie qui a paſſé juſqu'à nous, avec les citations que les Anciens ont tirées de l'Ouvrage entier de Paléphate. Il eſt difficile de déterminer l'âge où vivoit cet Ecrivain; car, s'il étoit Stoïcien, comme le dit Tzetzès, il faut qu'il ait vécu long-temps après Artaxerxe; mais il eſt certain qu'il avoit écrit avant Apollodore & Diodore de Sicile. On peut conſulter Fabricius, *Biblioth. Grecque*, Tom. I, pag. 136 & ſuiv. Quant à ce qu'on lit dans Suidas, aux Articles de PALEPHATE, qui ſont au nombre de quatre, on n'y voit que confuſion. Le Lexique, qui porte le nom de *Suidas*, n'eſt manifeſtement qu'une compilation, dont il eſt probable que Suidas fut le premier Auteur, mais qui s'eſt accrue ſucceſſivement, par des additions que d'autres compilateurs y ont faites ſans examen & ſans critique. Ce Lexique, ainſi augmenté, a continué de porter le nom du premier compilateur, au moyen de quoi les quatre Articles, qui, dans Suidas, traitent de Paléphate, pourroient bien regarder le même Ecrivain, dont les Auteurs, chez leſquels les compilateurs ont puiſé, ont parlé diverſement. Ne voit-on pas tous les jours nos Bibliographes, trompés par les différences qu'ils trouvent dans les ſources qu'ils conſultent, ſoit ſur la vie des Auteurs, ſoit ſur leurs Ecrits, multiplier & les Auteurs & leurs Ouvrages?

PALLADIUS RUTILIUS *. Voyez JEAN D'ARCES.

* Ce Palladius vivoit au quatrième ſiècle.

PANDOLFO COLLENUCCIO. Voyez DENYS SAUVAGE, ANTOINE GEOFFROY.

[1] Collenuccio, né à Peſaro, étoit un homme de Littérature fort mêlée, Juriſconſulte, Médecin, Herboriſte, Poëte, Hiſtorien, Déclamateur. Jean Sforce, Souverain de Peſaro, le ſoupçonnant d'intelligence avec ſes ennemis, le fit étrangler en priſon, nonobſtant les grands ſervices qu'il en avoit

autrefois reçus. Paul Jove & Pierius l'écrivent ainſi. Ce dernier, mal expliqué par Moréri, ne dit nullement que ce ſoit Céſar Borgia qui ait fait mourir Collenuccio. Les mots *Suſpectuſque Principi*, ne peuvent s'entendre que de Jean Sforce, qui, en qualité de Souverain de Peſaro, l'étoit de Collenuccio. Voſſius ne leur a pas donné un autre ſens; mais il s'eſt trompé, quand il a cru que les vers ſuivans d'Hugolin Vérin, Liv. II *Florentiæ illuſtratæ*, regardoient Collenuccio :

Si non eloquii gravitate Coluccius omnes
Exſuperat, cujus, ceu fulmina, dicta Tyrannus
Bebriacus timuit, tantùm terroris habebant.

ils regardent uniquement le fameux Colutius, Secrétaire de la République de Florence, reconnu alors pour ſi éloquent, que J. Galéas, Duc de Milan, (c'eſt le *Bebriacus Tyrannus* d'Hugolin) appréhendoit plus un trait de ſa plume, que tous les efforts de mille Cavaliers Florentins. On trouvera ceci en termes Latins équivalens, dans l'*Europe du Pape Pie II*, Chap. 54, &, après lui, dans Volaterran, Liv. XXI. *Colutius*, en Italien *Coluccio*, diminutif corrompu de *Nicolo*, avoit encore *Lino* pour nom de baptême. Son nom de famille étoit *Salutato*; &, parce qu'il étoit fils d'un *Piero Salutato*, quelques-uns l'ont appelé en Latin *Colutius Pierius*. Il mourut l'an 1406, quelque cent ans avant Collenuccio. (M. DE LA MONNOYE).

PANTALEON BARTELON, de Ravieres en Bourgogne, Recteur du Collége & Ecoles dudit lieu, a écrit deux cens quatre-vingt-trois Diſtiques moraux Latins, mis en autant de Quatrains François, par lui-même; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1570. J'en mettrai ici quatre qui me ſemblent des meilleurs.

Conſcius ſceleris.

La conſcience étant coupable d'un forfait,
A toujours devant ſoy l'horreur de ſon méfait;
Et, n'ayant de repos, une ſeule étincelle
Conduit & jour & nuit ſon enfer avec elle.

Curio mentitus.

D'un Vicaire en ſecret j'en feray un Curé,
Duquel premièrement je veux être aſſuré
Que, tant que je vivray, pour éviter les bruits,
Il aura les honneurs, & je prendray les fruits.

Mus ridiculus

L'eſpérance, amuſant pluſieurs, de ſes doux ris,
Me promettoit un train de vingt & cinq chevaux;

Mais je voy à la fin que, de tous mes travaux,
Ne paroîtra, ſinon la petite ſouris.

Vicarius.

Qui le devoir de Paſteur veuille faire,
N'en trouverez un tout ſeul entre dix;
Chacun ſert Dieu par commis, ou Vicaire,
Et par Vicaire yra en Paradis.

PANTALEON THEVENIN, de Commerci, en Lorraine, a fait un Commentaire ſur l'Hymne de la Philoſophie de Pierre de Ronſard, auquel eſt traité de toutes les parties de la Philoſophie; illuſtrées de Sentences, Paſſages & Hiſtoires; avec un Traité général de la Nature, Origine & partition de Philoſophie; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Febvrier, 1582.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. II, p. 215 & 216.

PAPYRIUS MASSON, nommé auparavant JEAN MASSON, de ſaint Germain la Val, en Foreſts, Avocat au Parlement de Paris, a écrit l'entier Diſcours des choſes qui ſe ſont paſſées en la Réception d'Éliſabeth d'Autriche, Roine de France à Mezieres, & Mariage du Roi Charles IX, avec elle; imprimé à Paris, & depuis à Lyon, par Benoiſt Rigaud, 1571. *Papyrii Maſſoni Annalium Libri quatuor, quibus res Geſtæ Francorum explicantur; Lutetiæ, in*-4°. *& in*-8°. *apud Nicolaum Cheſneau*, 1578 *.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 216 & 217.

PARDOUX DU PRAT, natif d'Aubuſſon, en la Marche, Docteur ès Droits, a écrit Pratique de l'Art des Notaires, contenant les formes de minuter & groſſoyer toutes ſortes de contrats, tant ès matières Eccléſiaſtiques, que temporelles; traduite de Latin, & ſuccinctement adaptée aux Ordonnances Royaux; avec un Traité de la diſpoſition judiciaire; imprimée à Lyon, *in*-8°. par la Veuve Gabriel Cotier, & depuis par Pierre Michel, 1578. Théorique de l'Art des Notaires, pour connoî-

tre la nature de tous contrats, & tout ce qui concerne l'Etat & Office de Notariat; diviſée en trois parties: Contrats, dernières volontés, & Jugemens; traduite de Latin, & imprimée à Lyon, *in*-8°. par Gabriel Cotier, & *in*-16. avec la Pratique des Notaires, par Pierre Michel, 1578. Annotations tenant lieu de Commentaire, ſur les Ordonnances du Roi Charles IX, faites en ſa ville de Moulins, en l'Aſſemblée des Etats, l'an 1566; imprimées à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1572. Il a traduit de Grec en François, Inſtitution de la vie humaine, ou la vie de M. Antonin, Philoſophe, écrite par le même, qui étoit Empereur Romain. Remontrance d'Agapetus, Evêque, à l'Empereur Juſtinian; de l'Office d'un Empereur ou Roi; imprimée à Lyon, *in*-8°. par la Veuve Gabriel Cotier, 1570. Amas Chrétien ou Extrait de la Poëſie de Vergile, accommodé au vieil & nouveau Teſtament, réduit en deux Livres, par Proba Falconia, femme d'Adelphus, Conſul Romain, & mis en vers François, par ledit du Prat; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean d'Ogerolles, 1557. Richard le Blanc a pareillement traduit ledit Opuſcule de Proba Falconia, en rime Françoiſe [1]. Vers ſententieux, extraits des Poëtes Grecs & faits François; imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean d'Ogerolles. *Juriſprudentiæ mediæ Libri 4. Pardulpho Prateio Auctore; Lugd. in*-8°. *apud Gull. Rovillium, 1561. Lexicon Juris civilis & Canonici, ſive potiùs Commentarius de verborum quæ ad utrumque jus pertinent ſignificatione, Antiquitatum Romanarum elementis & leg. Pop. Rom. copioſiſſimo indice adauctus, à Pardulpho Prateio, Auguſtobuconiatæ delineatus; impr. Lugd. in-fol. apud Gull. Rovillium.*

[1] On paſſe à Pardoux du Prat ſes verſions de Marc-Antonin, d'Agapet, des vers Grecs ſententieux; on paſſe de même à Richard le Blanc ſes verſions d'Héſiode, de Virgile, de S. Chryſoſtome, de Béroalde & de Cardan; mais on ne ſauroit paſſer à l'un, ni à l'autre, celle qu'ils ont faite du Centon de Proba Falconia, rien n'étant plus ridicule, que de vouloir traduire un Ouvrage qui n'eſt point ſuſceptible de Traduction, & dont la beauté ne peut ſubſiſter, qu'en le liſant dans ſa langue originale, ſans y déranger le moindre mot. On peut faire l'application de cette critique au Traducteur François, quel qu'il ſoit, des *Macaronées* de Merlin Cocaie. (M. DE LA MONNOYE).

PASCHAL DE LESTOCART a mis en Muſique, à trois, quatre, cinq & ſix parties, Octonaires de la vanité du monde; Auteur, la Roche Chandieu; imprimés à Lyon, par Barthelemy Vincent, 1582. Item les Pſeaumes en vers Latins & François, diſtingués en pluſieurs Livres, en forme de Motets: plus Mêlanges de Chanſons Latines & Françoiſes, imprimés de même.

PASCHAL ROBIN, ſieur du Faux, Angevin, a écrit Elégie ſur le trépas de Meſſire Charles de Coſſé, Comte de Briſſac, Maréchal de France; imprimée à Paris, par Thomas Richard, 1564. Diſcours de l'excellence & antiquité du Pays & Duché d'Anjou & des Princes qui y ont commandé, & en ſont ſortis; impr. à Paris, *in*-8°. par Emanuel Richard, 1582. Monodie ſur le trépas de Meſſire François de Lorraine, Duc de Guiſe; imprimée à Paris, par Thomas Richard, 1563. Regrets ſur le trépas de Meſſire Timoléon de Coſſé, Comte de Briſſac; imprimés à Paris, par Jean Hulpeau, 1569. Il a traduit & recueilli les vies de quelques Saints & Saintes, imprimées à Paris, parmi les trois grands Volumes de l'Hiſtoire des Saints, à Paris, par Nicolas Cheſneau; le ſecond Hymne du Livre des Couronnes, écrit par Aurel. Prudence Clément, en vers Latins, ſur la paſſion de ſaint Laurent, Martyr; & traduit Hymne à l'honneur de ſaint Laurent, paraphraſé des vers Latins de M. Antoine Muret, en vers François. L'Hymne troiſième, de Prudence, Poëte Chrétien, où eſt décrite la vie de ſainte Eulalie, Vierge & Martyre. Cantique de ſaint Ruffin, comprenant en bref ſon Martyre, traduit des vers Latins de Pierre Damian. Oraiſon à ſainte Marie Magdelene, traduite des vers Latins de Pétrarque. Plus, ſoixante-huit vers Provençaux, faits ſur la grande Baulme, en Provence, à l'honneur de ladite Sainte, par Balthaſar de la Burle, Valet de Chambre de Monſieur le Cardinal de Bourbon, & traduits en François, par ledit Paſchal Robin. Hymne ou Cantique à ſainte Anne, traduit des vers Latins Elégiaques de Rodolphe Agricola, Friſien, très-Docte perſonnage. Cantique ou Vœu de Didier Eraſme de Roterdam, à ſainte Geneviève,

pour la guériſon de ſa fièvre quarte, traduit des vers Latins inſérés au cinquième Tome de ſes Œuvres. Il a traduit auſſi les Vies de quelques Saints, contenues au troiſième Tome de l'Hiſtoire de leur vie, mort & paſſion.

PASQUIER LE MOYNE, Portier ordinaire du très-puiſſant & très-redouté Roi de France, François I de ce nom, a écrit en rime, le Couronnement du Roi François I de ce nom; Voyage & Conquête de la Duché de Milan, victoire & répulſion des extirpateurs d'icelle; avec pluſieurs ſingularités des Egliſes, Convens, Villes & Fortereſſes d'icelle Duché, faits l'an 1515; imprimé à Paris, *in*-4°. par Gilles Couteau, 1519.

PATRICE COCBURNO [1]. Voyez JAQUES VINCENT.

[1] Il eſt mieux appelé COCBURNE, du Latin *COCBURNUS*, au mot JAQUES VINCENT, Tom. IV, pag. 315. Les uns l'ont cru Catholique, d'autres Proteſtant. (M. DE LA MONNOYE).

PATRICE TRICASSO. La Chiromance de Patrice Tricaſſo des Ceresars, Mantuan, traduite d'Italien: & ſur la fin eſt ajouté un Avertiſſement, pour l'intelligence des choſes qui plus en ont de beſoin; imprimée à Paris, *in*-8°. par Claude Fremy, 1560. & par Ambroiſe Drouard, 1583.

PAUL ÆMILE [1]. Voy. SIMON DE MONTIERS, JEAN REGNARD.

[1] Paul Emile, Véronois, étoit de ces Auteurs qui changent & corrigent ſans ceſſe leurs Ouvrages. Son *Hiſtoire de France* lui a coûté un travail de trente ans, & peut-être encore n'en étoit-il pas ſatisfait. Son premier deſſein avoit été de rechercher l'origine de la Nation Gauloiſe, dans les ſiècles fabuleux. J'en ai vu un eſſai manuſcrit, dédié à ſon Patron le Cardinal Charles de Bourbon. Il eſt diviſé en deux Parties, dont la première finit à la légation des trois Fabius à Brennus, & la ſeconde, à la retraite des Romains dans le Capitole. De la manière dont l'Auteur s'explique, en adreſſant ces paroles à Charles VIII, qu'il nomme par-tout HÉRACLIDE, parce qu'il prétendoit que les Rois des Gaules deſcendoient d'Hercule: *Tu verò, ô Carole Rex Heraclida, terrarum ſpes, & ſi quid veri omnium mentes augurant, & Cœleſtium prædictiones perſentiunt, Doctorum mox ingens futurum opus, præſidiumque*; il eſt aiſé de juger qu'il écrivoit avant l'expédition de Charles, en Italie, & que ceux par conſéquent, qui ont dit que c'étoit Louis XII, qui avoit amené Paul Emile

en France, ſe ſont trompés. Le Manuſcrit que j'ai cité, fait voir que cet Hiſtorien étoit en France du temps de l'ancien Cardinal de Bourbon, mort l'an 1488, dix ans avant l'avénement de Louis XII à la Couronne. Gaguin n'avoit pas encore publié ſon Hiſtoire, autrement Paul Emile auroit eu tort de commencer la Préface que j'ai vue, par dire: *Vereor ne, ſi primus ego atque externus Gallicam Antiquitatem è tenebris in lucem revocavero.* Il reſte de lui un autre Manuſcrit, plus ample une fois que le précédent. C'eſt une ébauche très-imparfaite de l'*Hiſtoire de France*, en trois Livres, commençant à Clovis, & finiſſant à la nomination de Charlemagne à l'Empire. La narration, comme dans l'autre Ouvrage, y eſt toute pleine de Harangues ennuyeuſes & mal conçues, le ſtyle affecté, obſcur, entortillé, & qui même, en divers endroits, n'eſt pas exempt de barbariſmes, peu d'exactitude pour la recherche de la vérité; enſorte que ce n'eſt pas ſans raiſon qu'il a depuis abandonné ces deux premières productions, des défauts deſquelles, ſur-tout du trop grand nombre de Harangues, il n'a pas entièrement purgé la troiſième, plus correcte d'ailleurs, pour la ſûreté des faits, pour les ſentimens & pour la diction. Dans le ſecond des deux Manuſcrits dont j'ai parlé, & que j'ai vu entre les mains de feu M. Pariſot, Procureur-Général au Parlement de Bourgogne, il y avoit, touchant le miracle de la Sainte-Ampoule, un long récit, ſupprimé dans l'Hiſtoire avouée depuis, & publiée par l'Auteur. Paul Emile ne fut Chanoine de l'Egliſe de Paris, que ſous Louis XII. Il mourut le 5 Juillet 1529. Les huit vers, où il s'eſt peint, & qu'on lit à la ſuite de la Préface de ſon Hiſtoire, ont été faits plus de quarante ans avant ſa mort, puiſque ces mots:

. . . . *Retinet me Gallia: Cardo*
Carlus habet . . . . . .

ſont voir qu'il y eſt parlé du Cardinal Charles de Bourbon, comme alors vivant, que nous avons remarqué être mort l'an 1488. —Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XL, ſur les Editions différentes & les Traductions de l'Hiſtoire de Paul Emile, de même que les jugemens qui en ont été portés. (M. DE LA MONNOYE).

* On trouvera encore, dans la *Bibliothèque Curieuſe* de M. Clément, des détails ſur les Editions & les Traductions de l'Hiſtoire compoſée par Paul Emile (Tom. I, pag. 62 & ſuiv.) & dans Pope Blount, le Recueil des jugemens que divers Savans en ont portés (p. 384). Les ſecours qui lui ſervirent à perfectionner ſon Hiſtoire, ne lui furent fournis que ſucceſſivement; ce qui fut peut-être la cauſe de la longueur du temps qu'il employa à la compoſer. François I lui fit remettre beaucoup de Mémoires, ſelon une note qui ſe trouve à la fin d'un Manuſcrit intitulé *Origo Francorum, ſeu Chronica Francorum, ab anno 380, ad annum 1308*, conſervé dans la Bibliothèque de Berne. Ce Manuſcrit eſt cité dans le Catalogue de cette Bibliothèque, publiée par le ſavant Sinner, auquel la garde en eſt confiée. Voici la note que nous tirons du Catalogue, imprimé à Berne, en 1770 (Tom. II, pag. 52):

« Le préſent volume, & pluſieurs autres, avoient été mis par commande-
» ment du grand Roi François I de ce nom, entre les mains du Seigneur Paul
» Emile, avec pluſieurs anciens fragmens, inſtructions & mémoires, par
» Meſſire Marc le Groing, Chevalier, Vicomte de la Mothe au Groing,
» premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, &c. pour dreſſer au vray
» l'Hiſtoire de France; ce qui avoit été fait avec l'aide dudit Vicomte, & du
» Seigneur de Langey, commis par ledit Roi, ainſi qu'il appert par les
» Lettres-Patentes, &c. &c. »

PAUL ANGER, Carentennois, a écrit en rime, Défenſe en la perſonne de l'honnête Amant, pour l'Amie de Cour du ſieur de Borderie, contre la contr'Amie de Charles Fontaine; imprimée avec la parfaite Amie & autres Opuſcules, à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, 1545 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot PAUL ANGIER, Tom. II, pag. 220 & 221.

PAUL BIEN-ASSIS, de Poitiers, a traduit de Latin, deux Livres d'Euchaire Rodion, Docteur en Médecine, traitant des divers Travaux & enfantemens des femmes, & le moyen pour ſurvenir aux accidens qui peuvent écheoir devant & après iceux travaux; imprimés à Paris, *in*-16. par Nicolas Bonfons, 1577.

PAUL EBER *. L'Etat de la Religion & République du peuple Judaïque, depuis le retour de l'exil de Babylone, juſques au dernier ſaccagement de Hiéruſalem; traduit du Latin de Paul Eber; imprimé *in*-8°. par Jean Creſpin, 1563.

* Il mourut le 10 Décembre 1569, âgé de cinquante-huit ans.

PAUL DU MONT a traduit de l'Eſpagnol de R. P. Frere Loys de Grenade, Docteur en Théologie, de l'Ordre ſaint Dominique, la grande Guide des pécheurs à vertu, en laquelle eſt traité fort amplement des richeſſes, beauté & dignité d'icelle vertu: enſemble du chemin qu'il faut tenir pour l'obtenir; imprimée à Douay, *in*-8°. par Jean Bogard, 1574. & à Paris, par Michel Sonnius.

PAUL

PAUL MORISE, Milanois [1]. De l'Origine des Religions, &c. Voyez JEAN LOURDEREAU.

[1] Son nom Italien étoit PAOLO MORIGIA. Il naquit à Milan le 1 Janvier 1525. Il entra jeune dans l'Ordre des Jeſuates; où, par ſon mérite, étant parvenu au Généralat, il mourut l'an 1604, dans ſa quatre-vingtième année, ayant compoſé un très-grand nombre d'Ouvrages, dont on peut voir le Catalogue dans le Ghilini *, & dans le Picinelli. (M. DE LA MONNOYE).

* Son Epitaphe fait monter le nombre de ſes Ouvrages à 61. Voy. GHILINI, Part. I, pag. 188.

PAUL * OROSE, Hiſtorien & Compilateur de tous les âges du monde, contenant toutes choſes dignes de mémoire, advenues tant ès parties Françoiſes, Italiques, Grecques, Romaines, qu'autres Nations du monde, depuis le premier âge, juſques à préſent; tranſlaté de Latin en François, imprimé à Paris, *in-fol.* par Philippes le Noir, 1526.

* Paul Oroſe, né à Tarragone, en Eſpagne, ayant été fait Prêtre, fut envoyé par deux Evêques Eſpagnols, en 414, auprès de S. Auguſtin, Evêque d'Hippone, pour s'inſtruire. Il y reſta un an, & S. Auguſtin, l'envoyant à S. Jérôme, en rend ce témoignage: *Venit ad me Religioſus juvenis, Compresbyter noſter Oroſius, vigil ingenio, ornatus eloquio, flagrans ſtudio, utile vas in domo Domini. . . Docui quod potui. Quod autem non potui undè diſcere valeret, admonui. Itaque, ut ad te proficiſceretur, hortatus ſum.* Il alloit conſulter S. Jérôme ſur l'origine de l'ame. A ſon retour de Syrie, il écrivit, par le conſeil de S. Auguſtin, ſon Hiſtoire en ſept Livres, depuis le commencement du monde juſqu'à l'année 416 de Jeſus-Chriſt. Elle eſt peu exacte, & cependant utile. On croit qu'il mourut à Rome, & qu'il fut enterré dans l'Egliſe de S. Euſèbe. On voit à la Bibliothèque du Roi divers Exemplaires d'Oroſe en François, mais l'Auteur de la Traduction n'eſt point connu. Jean-Albert Fabrice, qui le nomme *Philippe le Noir*, a pris l'Imprimeur pour le Traducteur. — M. de Bréquigny connoît deux Manuſcrits précieux de l'Hiſtoire écrite par Oroſe; l'un de ſept cens ans d'antiquité, dans la Bibliothèque du Chapitre de Saint Martin de Tours (coté 87), l'autre, moins ancien de quatre ſiècles au plus, mais très-beau & très-correct, dans la Bibliothèque du Chapitre de Saint Gatien, de la même Ville (coté 42). Si l'on vouloit donner une nouvelle Edition de cet Ouvrage, on tireroit, ſuivant M. de Bréquigny, de grands ſecours de ces Manuſcrits, qu'il a conférés en partie avec les Editions, & dans leſquels il a remarqué des leçons qui contribueroient à purger le texte de beaucoup de fautes, qui y ſont encore reſtées, malgré les ſoins des Editeurs. Le titre barbare, que quelques-uns donnent à

l'Hiſtoire d'Oroſe, de *Hormeſta mundi*, ne ſe trouve point dans ces Manuſcrits. On en a cherché bien loin l'étymologie; les uns dans la langue Grecque, abſolument ignorée d'Oroſe; les autres dans la langue des Goths, où il n'eſt guère poſſible qu'on ait été puiſer le titre d'un Ouvrage écrit en Latin. Il eſt bien plus probable que ce titre n'eſt qu'un abréviation du mot *Horoſii Mœſta*, que les Copiſtes ont écrit d'abord *Hor. Mœſta*, où, ſans ſéparation, *Hormœſta*, ce qui, étant pris alors pour un ſeul mot, a donné lieu d'écrire *Hormeſta*. Dans les Manuſcrits que je cite, d'après M. de Bréquigny, le nom d'*Oroſe* eſt écrit aſſez ſouvent *Horoſius*. On a pu nommer l'Ouvrage dont il s'agit *Mœſta*, comme on a appelé *Triſtia*, les Élégies, où Ovide ſe plaint de ſon infortune; cela eſt d'autant plus naturel, que le but d'Oroſe eſt de prouver, contre les Payens, que les hommes ont eſſuyé de plus grands malheurs, avant l'établiſſement du Chriſtianiſme, qu'ils n'en ont éprouvé depuis. Ainſi ſon objet eſt de raſſembler l'Hiſtoire de tous les fléaux & de tous les maux qui ont déſolé le genre humain, avant Jeſus-Chriſt. Un pareil Ouvrage eſt bien digne du titre d'*Oroſii Mœſta*; & ce titre même ſemble ſuggéré par ce paſſage du premier Chapitre: *Ego initium miſeriæ hominum ab initio peccantis dicere inſtitui.* Au reſte, le ſujet que cet Ecrivain s'étoit propoſé de traiter, le portoit à adopter, ſans beaucoup de critique, tout ce qui pouvoit s'y rapporter: de-là une crédulité ſur tous les faits qui pouvoient groſſir la liſte lamentable des malheurs du monde: de-là les erreurs fréquentes, relevées par les Savans, & dans leſquelles cette crédulité a fait tomber cet Ecrivain.

PAUL * PARUTA. Voyez FRANÇOIS GILBERT DE LA BRESSE.

* Paul Paruta, noble Vénitien, Hiſtoriographe de ſa République, Ecrivain ſavant, & Politique habile, a donné des Notes ſur Tacite, des Diſcours Politiques très-eſtimés, & une *Hiſtoire de Veniſe*, depuis 1513 juſqu'en 1552. Il fut employé à diverſes ambaſſades, eut le gouvernement de Breſſe, & fut Procurateur de S. Marc. Il mourut le 6 Décembre 1598, âgé de cinquante-huit ans. Cette famille Patricienne ſubſiſte encore à Veniſe. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XL.

PAUL DE VOLLANT, Tourangeois, a écrit en vers, l'Election du Séréniſſime Duc d'Anjou, Roi de Pologne, commençant ainſi:

Quand le bruit babillard, meſſager des fureurs,
Branſle ſon aileron, bigarré de terreurs,
Que le guerrier Airain, trompette les alarmes, &c.

imprimée à Paris, *in*-8°. par Gilles Blaiſe, 1573.

PAULIN, Evêque ou Diacre d'Aquilée, a écrit en Latin [1],

Hymne de la Naiſſance du fils de Dieu. Hymne de ſaint Simeon, autre Hymne de la Dédicace de l'Egliſe, traduits en François par Guy le Fevre.

[1] Ce n'eſt pas *Paulin, Evêque, ou Diacre d'Aquilée*, qu'il falloit dire; mais ſimplement *Paul, Diacre d'Aquilée* *, qui a vécu juſqu'à la fin du huitième ſiécle. (M. DE LA MONNOYE).

* M. de la Monnoye ſe trompe, en prenant, pour *Paul, Diacre d'Aquilée*, l'Ecrivain dont parle ici du Verdier. C'eſt *Saint Paulin*, natif d'Auſtraſie, & qui, en 776, fut fait Patriarche d'Aquilée, dont le Siège étoit pour lors à Frioul. Il eut part aux bonnes graces de Charlemagne, & à l'amitié d'Alcuin, qui en fait ſouvent mention dans ſes Lettres & dans ſes Poëſies. Il mourut le 11 Janvier 804. On peut voir dans l'*Hiſtoire Littéraire de la France*, Tom. IV, p. 286, la liſte & la notice de ceux de ſes Ecrits qui ont été publiés juſqu'ici. On y trouvera les trois Hymnes citées par du Verdier, & traduites en François par Guy le Fevre de la Bodetie.

PAULO [1] JOVIO *. Voyez BLAISE D'EVERON, DENYS SAUVAGE, NICOLE VOLKIR.

[1] Cet Hiſtorien, avide de gloire, autant qu'il l'étoit d'argent, s'aviſa de s'écrire à lui-même, ſous le nom d'*André Alciat*, la lettre qu'on voit au-devant de ſes *Hiſtoires*, mais qu'il ne fit imprimer qu'après la mort de celui qu'il ſuppoſoit la lui avoir écrite, & qu'après la mort auſſi de Paul III, à la mémoire duquel il inſulte dans cette même lettre, ſur ce que ce Pape avoit eu la malhonnêteté de lui refuſer l'Evêché de Come, patrie, comme on ſait, de Paul Jove. Rien ne lui a été plus facile que de dater comme bon lui a ſemblé. Le tort qu'il a eu, c'eſt de n'avoir point déguiſé ſon ſtyle ampoulé qui le trahit, & qui, d'un bout à l'autre, crie que c'eſt Paul Jove qui en eſt l'Auteur. Il ſe fait faire véritablement, pour la forme, quelques objections; mais il eſt aiſé de voir, de la manière dont il les tourne, qu'il ſe met au-deſſus, & qu'en cela il reſſemble à Ovide, qui connoiſſoit tout-enſemble ſes défauts, & les aimoit. Quant à ſes mœurs, ſans recourir à ce que Cardan & Gilbert Couſin en ont écrit, je me contenterai de rapporter l'Epitaphe que lui fit l'Arétin, en ces termes:

Qui Giace Paolo Giovio Ermaphrodito
Che vuol dire in volgar' moglie e marito.

On dit que ce fut en reconnoiſſance des trois vers, que, du vivant même de l'Arétin, Paul Jove avoit fait courir, & que tout le monde ſait:

Qui Giace l'Aretin, Poëta Toſco,
Che d'ogn' un diſſe malo, fuor di dio
Setſſundo ſi col dir, lo no'l conoſco. (M. DE LA MONNOYE).

* Paul Jove naquit à Come le 19 Avril 1483, fut Evêque de Nocera le 15

Janvier 1528, quitta Rome en 1549, après y avoir demeuré trente-ſept ans; ſe retira à Florence, où il mourut le 11 Décembre 1552. Il fut enterré dans l'Egliſe Ducale de S. Laurent, & on voit ſa ſtatue, en marbre blanc, dans le Cloître de cette Egliſe, avec une Inſcription à ſa louange. — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXV.

PEIRE ou PIERRE DE BONIFACIIS, Gentilhomme de Provence, iſſu de la noble & ancienne race des Boniface, en ſon jeune âge prit grande peine de ſavoir les bonnes Lettres; puis s'adonna à la poëſie Provençale. Il laiſſa pluſieurs Chanſons, en cette langue, qu'il fit à la louange d'une Dame de la maiſon d'Andrea, de Montpellier, de laquelle il eſſaya, par tous moyens, ployer le courage, tant par ſes rimes que par invocation magique. Il ſe plaint, en une de ſes Chanſons, qu'il ne demande que le droit, & veut bien que ſa foi ſoit connue de tous, & ſe commence.

Lo my ſouffis per augmentar mon drech,
Que ma fé ſia de tous recouneguda,
S'yeu vac qu'erend cauza a my non deguda,
Yeu pregue a Dieu, qu'yeu ſyey e mort, e frech.
Lo me ſufis d'annar lou camyn drech,
Non pas cercar la vya incouneguda.
Mays que ſeria donc ma ſe devenguda?
Non ſeryeu yeu mechant en tal endrech?

Voyant qu'il ne pouvoit rien avancer, s'adonna à la facture de l'or, & chercha tant, qu'il trouva une pierre ayant vertu de convertir les métaux en or, fut fort curieux de ſavoir la vertu des pierres précieuſes & Gemmes orientales, & en fit un Chant, auquel il écrit la vertu d'icelles, & met le diamant le premier, diſant, qu'il a vertu de rendre l'homme invincible, que l'Agatte de l'Inde, ou de Crete, rend l'homme bien parlant, & prudent, amiable, & agréable, que l'amétiſte réſiſte à l'yvreſſe, que la cornaline appaiſe l'ire & le débat, en la préſence du Juge, que la Jacynte provoque le dormir, que la perle donne lieſſe au cœur, que le camayeu vaut contre hydropiſie, quand il eſt gravé en images; que l'azuli, pendu au col des petits enfans, les fait hardis; l'Onixe d'Arabie & d'Inde ôte la colère; que le rubis

pendu au col, déchaſſe toutes fantaiſies, en dormant; que ſi l'homme veut ſentir la vertu & expérience du ſaphir, faut qu'il tienne chaſteté, & que la ſardoyne a ſemblable vertu; que l'eſmeraude fait bonne mémoire, & rend l'homme joyeux; que la Topaze reſtreint l'ire & la luxure; que la Turquoiſe garde l'homme de chûte; que l'Elyotropie rend l'homme inviſible; que l'aigue marine met l'homme hors de péril; que le corail réſiſte à la foudre; l'aſbette ne ſe brûle point au feu; que le Beril fait enamourer; que le Chriſtal éteint la ſoif aux fébricitans; que l'aiman attire le fer; que le grenat donne contentement & joie: la Roine Jeanne tenoit ce Poëte à ſes gages, lequel mourut en l'an 1383, au temps que ladite Roine Janne première du nom, s'étrangla [1].

1 Du Verdier, au lieu de finir par ces mots: *au temps que ladite Jeanne, première du nom, s'étrangla*, devoit dire: *au temps que ladite Jeanne, première du nom, fut étranglée*, ce qui auroit été plus conforme aux termes de Jean de Notre-Dame, Chap. 74, & à la vérité de l'Hiſtoire *. (M. DE LA MONNOYE).

* On conſerve à Naples, dans la Maiſon *Caracciolo*, un Manuſcrit curieux ſur la vie & les infortunes de Jeanne II, Reine de Naples, où l'on voit que preſque tout ce qu'on lui reproche, étoit occaſionné par un tempérament auquel elle ne pouvoit réſiſter.

PEYRE ou PIERRE CARDENAL, fut d'un Château près de Beauquaire, nommé Argence, de pauvres parens, toutefois bien inſtitué aux Diſciplines libérales: excelloit & d'eſprit, & d'élégance, les Poëtes de ſon temps, en toutes langues, & même en ſa naturelle vulgaire Provençale: vint habiter en la ville de Tharaſcon, où les Principaux, qui ſe délectoient lors aux bonnes Lettres, l'entretenoient des deniers communs de leur ville, lui baillant bons & avantageux gages, pour endoctriner la jeuneſſe: du temps que Charles II du nom, Roi de Naples, Comte de Provence, fit Duc de Calabre, Robert ſon fils, icelui Robert étant en Provence, loua l'entrepriſe des hommes, & confirma les priviléges de ladite ville, & au départ qu'il fit, s'en retournant à Naples, à l'aide de ſon pere, fit exempter, pour dix ans,

la ville, de tailles & ſubſides, à la charge que pendant ledit temps, ils entretiendroient ledit Pierre Cardenal. Au troiſième an de ſa Régence, il devint amoureux d'une belle Damoiſelle de la maiſon de Roquemartine, nommée Laudune Albe, avec laquelle s'entretint quelques années en pudique amour, écrivant à ſa louange pluſieurs Chanſons, la nommant ſeulement Argence; mais il fut appelé par de Gambateſa, Sénéchal de Provence, pour ledit Charles II, que fut en l'an 1302, pour accompagner l'infante Beatrix, fille dudit Charles, Religieuſe au Monaſtère de Nazaret de la Cité d'Aix, que le pere envoyoit querir & enlever dudit Monaſtère: & après lui avoir ôté les habits monacaux, & vêtue en fille de Roi (car ainſi le portoit ſa commiſſion) en cet état fut menée & conduite par mer, avec deux Galeres à Naples, où ledit Pierre Cardenal fut chantant de ſa Dame d'Argence, adreſſant toutes ſes Chanſons à l'infante Beatrix, laquelle fut depuis mariée avec le Marquis d'Eſt. Et ledit Pierre demeura à ſon ſervice un long temps, & trépaſſa à Naples, environ l'an 1306, du temps qne la Cour Romaine fut tranſportée en Avignon. Il écrivit un Traité intitulé *Las Lauzours de la Dama de Argenſa* *.

*Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 54, & les notes ſur LA CROIX DU MAINE, au mot PIERRE CARDENAL, Tom. II, pag. 260.

PEYRE REMOND, lou Proux, ou le vaillant, natif de Thouloufe, ainſi nommé, pour être preux, vaillant au fait des armes, & Poëte Lyrique, en langue Provençale, fut à la guerre de Surie contre les Infidèles, avec l'Empereur Frideric, où il compoſa pluſieurs Chanſons, qu'il adreſſa à Jauſſerande del Puech, de noble & ancienne maiſon de Thouloufe, la regrettant moult qu'il n'étoit auprès d'elle, en l'une deſquelles il dit ainſi:

Vergiers, ny flours, ny Pras
Non m'an fach Kantadour.
Mais per vous (qu'yeu adour)
Domna, ſoy allegraz.

En une autre, pour l'avoir aimée plus d'un an, il ſe plaint de ce que le mal d'amour tant lui continue, qui ſe commence;

Encaras vac rekalyuan
Lous mals d'Amours qu'auyey antan,
Qu'una doulour ſenty venir
Al cor, d'un angoyſſous afan,
Lou Mege que my pot guarir
My vol en Dietta tenir,
Coma lous autres Meges fan.

Il a fait une fort belle Chanſon du pouvoir d'Amour, qui ſe commence ainſi:

Amour, ſi ton poder es tal,
Enfins que cad'un ho razona.

En laquelle il décrit, par une infinité d'Hiſtoires, tous ceux qu'Amour a mis ſous ſon pouvoir. En une autre Chanſon qui ſe commence;

Non es ſaucy, ny gayre ben aprés
A quel que blayma Amour, e mal en dis,
Car el ſap ben donnar ganch als marris,
Et lous autres lous fay tournar courtés.

En laquelle il dit que bienheureux fut le temps, l'an, le mois, & le jour qu'il fut feru au cœur, des beaux yeux de celle qui eſt tant accomplie, en beauté & bonnes vertus. Il a écrit un Traité *Contra l'errour dels Arrians*, & auſſi contre la tyrannie des Princes. Il floriſſoit du temps dudit Frideric, Empereur II, trépaſſa environ l'an 1225 *.

* Tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 18.

PEYRE DE SAN ROMYECH, ou PIERRE DE SAINCT REMY, de la noble maiſon des Hugolens, de Saint Remy en Provence, compoſa des Comédies, & fit pluſieurs Chanſons, qu'il adreſſa à une Dame de Provence, de la maiſon de Lambeſc, nommée Antoinette, Dame de Suze. Il écrivit un Traité auquel il ſe fâche grandement, & eſt ébahi de ce que le Comte de Provence ne châtie l'inſolence, & fierté des Arelateins: la rebellion & arrogance des Maſſiliens, l'ambition, & convoitiſe

de régner, & le peu de juſtice de ſes Officiers d'Aix; l'abomination qui règne en ſa cité d'Avignon; les moqueurs de Digne; la Nation Barbareſque des Nyciens; la tenante avarice & tromperie des gavots des montagnes, & les fainéants des Martegaux, & tant de tyrans qu'il y a en ſon pays de Provence, où le riche mange le pauvre, & le noble outrage, & oppreſſe le payſan, duquel Traité il fut fait préſent à Madame Marguerite de France, femme de ſaint Loys, Roi de France *.

* Tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 33.

PEYRE DE RUER, ou PIERRE DE RUERE, Gentilhomme de Puymont & Poëte Provençal, ayant ſuivi long-temps les Guerres, au ſervice du Comte de Provence, & les Etudes tout enſemble, ſe trouvant un jour en Provence, où de ce temps les Poëtes étoient grandement eſtimés, fut ſurpris de la beauté d'une Damoiſelle qui étoit en Provence, fille d'un fameux Chevalier de Naples, nommé Caracciolo, & après l'avoir aimée long-temps, ſans qu'elle lui voulût donner audience, voyant qu'argent & chevaux lui défailloient, emprunta un habit de Pélérin, & s'en vint, environ la ſemaine peineuſe, où tout le monde étoit en dévotion, en un Château près d'Aix, nommé le Puy ſainte Reparade, & ayant parlé au Curé de l'Egliſe du lieu, tenant quelques papiers pliés en main, faiſant entendre avoir permiſſion du Supérieur de ce faire, le jour du Vendredi Saint, à faute de meilleur Prêcheur, monta en chaire, & commença à dire quelques menus ſuffrages, & avecque un front haut & élevé chanta ce Chant d'Amours.

Pauc m'an valgut mos precs, ny mos prezics,
Ny iauzimen d'Auſel, ny flour d'Eglay,
Ny lou plazer que Dieu tranſmet en May
Quand on vey vers lous prats, ny lous Garrycs,
E pauc my val (ſegon ſo qu'yeu vey aras)
Lou Dol qu'yeu ay que m'aucy, e m'accor,
Ou qu'yuu fuſſa reclus ſoubta un gran tor
Que ſufertar tant graus doulours amaras.

Sa Chanſon finie, il continua de rechef à dire quelques Exhortations

tations au peuple, & de rechef chanta les sept Pseaumes en rime, auxquels chacun prit grand plaisir, & ayant donné la bénédiction au peuple, descendit de la chaire la tête basse, & tout marmiteux, se mit à la porte de l'Eglise à demander l'aumône: avant que de partir de là, son chapeau fut plein de monnoie. Et ce fait, s'en retourna à Aix par devers sa Dame, bien vêtu, selon la mode d'alors; elle, le voyant si bien en ordre, lui fit plusieurs caresses, que le Monge des Isles d'Or n'a voulu écrire, & moins saint Césari; & le Monge de Montmajour en parle trop grassement *.

* Tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 56. Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Pierre de Ruere, Tom. II, pag. 320.

PEYERE DEL VERNEGUE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & bien-aimé du Dauphin d'Auvergne, fut Poëte Provençal, & vivoit du temps d'Alfons, Comte de Barcelonne & de Provence, fils de Remond Berenguier, en l'an 1178. Il fit un Traité en rime Provençale, intitulé *La preza de Jerusalem prar Saladin* *.

* Voyez Jean de Notre-Dame, Chap. 5.

PEYRE VIDAL, fils d'un Pelletier de Thoulouse, fut Poëte en langue Provençale, le plus prompt à trouver & composer qu'on eût vu de long-temps, étoit un grand Vanteur, chantoit de grandes folies d'Amours, & des armes, & médisoit d'un chacun. Un Chevalier de saint Gilles lui coupa la langue pour avoir médit d'une Dame d'honneur, sa parente; mais de crainte qu'il eut de recevoir pis, se retira vers le Prince Hugues des Baulx, avec lequel il demeura quelque peu de temps. Quand il fut guéri, ayant pris congé de lui, se retira à Reynez, Prince de Marseille, Amateur des Poëtes Provençaux, qui le mena outre mer, en l'an 1227, où il devint amoureux d'une Grecque, belle femme, qu'il épousa, & lui faisoit-on accroire, qu'elle étoit nièce de l'Empereur de Constantinople, par le moyen de laquelle l'Empire d'Orient lui appartenoit. Ayant donc cru

cela, tout l'or & l'argent qu'il gagnoit, il l'employa à la conſtruction de Navires, pour aller à la conquête de ſon vain Empire, & dès-lors chargea les Armoiries Impériales de Gueulles, à un trident d'or, ſe faiſant nommer Empereur, & ſa femme Impératrice; étoit amoureux de toutes les Dames qu'il voyoit, les prioit toutes d'amour, & à toutes préſentoit ſon ſervice; avoit telle opinion de ſoi, qu'il n'avoit pas honte leur commander, & ſi croyoit que toutes mourroient de deſir de l'avoir en ami, & qu'il étoit le meilleur Chevalier du monde, & le mieux aimé des Dames. Quand il fut vieux, conſidérant les maux qui procédoient de trop parler, rédigea par écrit un Traité intitulé *La manyera de retirar ſa lengua.* Entre autres Chanſons par lui faites (ainſi que ſaint Céſari l'a écrit) il ſe vante, que la neige, ne la pluie, ne le temps obſcur, ne l'empêchent point d'exécuter ſes hautes & glorieuſes emprinſes, il le compare à Gauvain, que tout ce qu'il prend, & atteint, il rompt & briſe; & n'étoit qu'il lui faut aller à la conquête de ſon Empire, il feroit trembler tout le monde. Quelcun a écrit *Las vantarias de Peyre Vidal.* Le Monge de Montmajour dit ainſi de lui: Peyre Vidal étoit un vilain Pelletier, qui n'a point ſes membres entiers: mieux lui eût valu qu'il eût la langue d'or, c'eſt-à-dire, qu'il eût parlé ſagement, car on ne la lui eût pas ſi facilement coupée. Dit davantage, que la folie & la gloire lui ôtoient l'entendement, & qu'il avoit eu toujours grande indigence de l'herbe d'Anticire, pour lui purger le cerveau travaillé d'humeur mélancolique. Il trépaſſa, à la pourſuite de ſon Empire, deux ans après ſon voyage, qui fut en l'an 1229. Pétrarque a parlé de ce Poëte, en ſon triomphe d'Amour *.

* Tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 26.

PELERIN DE VERMANDOIS, natif de Dijon, Docteur en Théologie, Religieux de l'Ordre de Cluny, & Prieur de notre Dame de Mons, a écrit le Chapelet de Virginité, dit d'Amours ſpirituelles; imprimé à Paris, par Michel Soquand, ſans date. *Peregrini Vermandois, Divionenſis, Aurigale mundi.*

PERCEVAL DORIE, Gentilhomme Genevois, ſe tenoit en Provence, fut Podeſtat ou Gouverneur d'Avignon & d'Arles, pour Charles I du nom, Comte de Provence, par le moyen de Beatrix, fille & héritière de Remond Berenguier, Comte de Provence, qui avoit été couronné Roi des deux Siciles & de Naples: étoit bon Poëte en langue Provençale, en laquelle il fit pluſieurs Chants, & un Syruenté de la Guerre qui étoit entre ledit Charles & Menfroy, injuſte occupateur de la Sicile, contre le gré de l'Egliſe Romaine, qui fut honteuſement vaincu par ledit Charles, à Benevent, & en écrivit un Traité intitulé *La guerra de Carle, Rey de Naples, & del Tyran Manfred.* Il en fit un autre, en rime, intitulé *La fina folia d'amours*: enſemble pluſieurs Tenſons ou Diſputes d'Amour, auxquelles ledit Doria, & Lanfranc Sygalle, autre Poëte Provençal, ſont Interlocuteurs, & pluſieurs Syruentés contre la cruauté des tyrans, trépaſſa à Naples, en l'an 1276. Il ſe trouve un autre Poëte nommé Symon Dorie, qui fit une Tenſon, en laquelle ſont Interlocuteurs leſdits Symon Dorie, & Lanfranc Sygalle, ſur une queſtion, laquelle, pour en avoir la diffinition, ils envoyèrent aux Dames de la Cour d'Amour de Pierrefeu & de Signe, & ne ſe contentant de leur Arrêt, recoururent tous deux à la ſouveraine Cour d'Amour des Dames de Romanin, en laquelle préſidoit certain nombre de Dames du pays, entre leſquelles étoient Stéphanette des Gantelmes Dame de Romanin; la Marquiſe de Maleſpine; la Marquiſe de Saluces; Clarette, Dame des Baulx; Laurette de ſaint Laurens; Cécile Raſcaſſe, Dame de Caromb; Hugonne de Sabran, fille du Comte de Forcalquier; Heleine, Dame de Montpahon; Yzabelle des Borilhons, Dame d'Ais; Urſine des Urſieres, Dame de Montpellier; Alaette de Meolhon, Dame de Curban, & Elys, Dame de Meyrarques, & pluſieurs autres *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 38.

PERDIGON, fut Poëte Comique, Muſicien, & Sonneur d'Inſtrumens de cordes, & de vent, étoit Gentilhomme du pays

de Guivauldan ; pour ſon ſavoir fut au ſervice du Dauphin d'Auvergne, qui le fit paſſer Chevalier, & lui donna des terres de grand revenu. Tant qu'il fut auprès de la perſonne du Dauphin, il ſe trouva fort heureux, mais quand il fut décédé, Perdigon ne ſe ſut entretenir avec le nouveau Dauphin ſon fils, parce qu'il étoit jeune, ne ſachant le plaiſir & contentement qu'on reçoit de la noble poëſie, tellement qu'il perdit tout à un coup le fruit de tant de belles & excellentes fortunes qu'il avoit reçues : & ſe retira à Remond Berenguier dernier du nom, Comte de Provence, Amateur des Poëtes Provençaux, qui l'enrichit de tout ce qu'on pouvoit deſirer. Il chanta toutes les victoires que le Comte avoit obtenues en Provence, contre les Rebelles du pays, les rédigea par écrit, & les lui adreſſa par ce titre : *Las victorias de Monſiour lou Comte*, qui fut du temps qu'il mit à ſon obéiſſance tout le pays de Provence, & les Comtés de Vintimille, de Niſſe, de Piémont, & Seigneurie de Gennes. Ce Poëte étoit compagnon des deux Emerics, épouſa une Dame de Provence de la maiſon de Sabran, nommée Saure, de laquelle n'eut point d'enfans, décédèrent tous deux environ l'an 1269, & firent héritier le Comte de Provence *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 35.

PERNETTE DU GUILLET *, Damoiſelle de Lyon, a écrit quelques Rimes, qui ont été miſes en lumière après ſon décès, à la diligence d'Antoine du Moulin, & imprimées à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1552. Maurice Sceve a mis l'Epitaphe ſuivant à la fin deſdites Rimes.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à l'Art. PERNETTE & PERRINE, ou PERRONNELLE DU GUILLET, Tom. II, pag. 222.

Epitaphe de gentille & vertueuſe Dame Pernette du Guillet, Lyonnoiſe.

[L'heureuſe cendre, autrefois compoſée,
En un corps chaſte, où vertu repoſa,
Eſt en ce lieu, par les graces poſée,
Parny ſes os, que beauté compoſa.

A

O Terre indigne! en toy ſon repos ha
Le riche eſtuy de celle ame gentille,
En tout ſçavoir ſur toute autre ſubtile,
Tant que les Cieux, par leur trop grande envie;
Avant ſes jours, l'ont d'entre nous ravie,
Pour s'enrichir d'un tel bien mécognu,
Au monde ingrat laiſſant bien courte vie,
Et longue mort à ceux qui l'ont cognu.]

PETITBOYS, (Le ſieur du) Poitevin, a écrit la Dorée, Chant Paſtoral, ou Chant de la Tremouille, Seigneur de l'Iſle de Noirmentiers [1]; imprimée à Poitiers, *in*-4°. par les Bouchers, Freres, 1576.

[1] J'ai laiſſé *Noirmentiers*, parce que l'Auteur l'a peut-être écrit, comme on le prononçoit à Poitiers. On a d'ailleurs extrêmement varié ſur l'orthographe de ce mot. *Noirmonſtiers*, *Noirmouſtiers*, *Nermouſtier*, & *Noirmoutier*, Baronnie, Marquiſat, & enfin Duché *. (M. DE LA MONNOYE).

* C'eſt une Iſle ſur les côtes de Poitou, qui a trois lieues de long, & ſept de large; la petite Ville a le même nom; on y trouve auſſi l'Abbaye de la Blanche, Ordre de Cîteaux.

PHALARIS [1]. Epîtres de Phalaris *. Voyez CLAUDE GRUGET.

[1] Voyez, touchant ces prétendues Epîtres de Phalaris, la *Biblioth. Greeque* de Jean-Albert Fabrice, Liv. II, Chap. 10, n°. 1, & le Tom. I du *Menagiana*, pag. 391 & 392. Un Auteur, qui ne s'eſt déſigné que par ces lettres initiales, peut-être fauſſes, M. C. de S. M. publia, ſur la fin de 1726, à Paris, quoique ſans marquer le lieu de l'impreſſion, deux petits *in*-12. dont le premier contient l'Hiſtoire de Phalaris, le ſecond ſes Lettres. L'Hiſtoire eſt un Roman mal tiſſu, ſes Lettres ſont eſtropiées, en ce que leur nombre y eſt moins ample de trente-ſix, que dans l'Original, les noms de pluſieurs perſonnes, à qui elles s'adreſſent, altérés, & le ſens mal rendu en divers endroits. (M. DE LA MONNOYE).

* Ces Lettres ſuppoſées ſont adreſſées, pour la plus grande partie, par le Philoſophe Scithe Abaris, au Tyran, avec leurs réponſes. Il y a déjà long-temps qu'on fait peu de cas de ces Lettres : voici ce qu'en dit Volaterran (Lib. XVIII) *Phalaris, Tyrannus Siciliæ*, Olympiad. LII, *qui, æneo tauro Perilli invento, miſeros cruciabat. Hujus Epiſtolæ, tenues admodùm, diù ſibi autoritatem vindicaverant : verùm nunc paſſim legi deſierunt.*

PHILBERT BONNET *, Docteur ès Droits, Juge & Lieutenant-Général au Bailliage de Beaujolois, a écrit des Procès

judiciels, quand c'eſt mal fait, ou non, de les avoir & ſoutenir: & comment ſe doit entendre cette Autorité de ſaint Paul. (1. Corinth. 6.) *C'eſt totalement délit en vous qu'ayez jugemens entre vous : pourquoi ne recevez vous plutôt injure ? Pourquoi ne recevez vous plutôt fraude ?* imprimés à Paris, *in*-8°. par Claude Fremy, 1553. Des grands biens, vertus & bontés que Dieu a donnés aux femmes, & qu'elles ont communément plus que les hommes: pour clairement montrer la témérité de ceux, qui ont dit, que les femmes, de leur nature, ſont mauvaiſes; imprimé à Paris, *in*-8°. par Simon Calvarin, 1558. Les excellentes Dignités, vertus & puiſſances de la Vierge Marie: plus, Traité ſingulier de ladite Vierge; imprimé à Paris, *in*8°. par Eſtienne Deniſe, 1557. Moyens pour abréger les procès, & ôter les empêchemens de bonne & brièvе expédition de juſtice, faits par manière de conſeil & avis; imprimés à Paris, par Guillaume le Noir, 1556. *Subtiliſſimæ legis neque natales C. de probationibus, & ejus gloſ. (quæ arduæ probandi materiæ clavis & principium eſt) utilis interpretatio, repetitio atque examinatio, in quâ præcipuè juridicè probandi leges & regulæ ſuccinctè & quodam ordine traduntur; Lugduni, in*-8°. *apud Scipionem de Gabiano, 1536.*

* Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II, p. 223 & 224.

PHILIBERT BOYER *, Procureur au Parlement de Paris, natif de Parey en Charrolois, a écrit Inſtruction pour le fait des finances, & que c'eſt que des droits & devoirs Seigneuriaux & Domaniaux, en quoi ils conſiſtent, la forme de la vérification d'iceux, & l'ordre qu'il faut tenir à la reddition des comptes; imprimée à Paris, *in*-16. par Guillaume de la Noüe, 1581. Déciſions de pratique, Livre premier, contenant ſoixante-cinq chapitres; imprimées à Paris, par Robert le Maignier, 1582.

* Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II, pag. 224.

PHILIBERT BRETIN *, Bourguignon Auſſonnois, Docteur en Médecine, a écrit Poëſies Amoureuſes, réduites en

forme d'un Diſcours de la nature d'Amour : plus, les Mêlanges commençans par un Poëme de l'origine & de la perfection de l'homme, où ſe reconnoît la pauvreté de ſa nature; imprimées à à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1576. Il a traduit de Grec, les Œuvres de Lucian, de Samoſate, Philoſophe excellent, non moins utiles que plaiſantes, repurgées de paroles impudiques & profanes; avec la table des Opuſcules & Dialogues, & le ſujet de leurs Sommaires, par ordre; imprimées à Paris, *in-fol.* par Abel l'Angelier, 1582 *.

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 224 & 225.

PHILIBERT BUGNYON, Maſconnois, Avocat au Siége Préſidial de Lyon, a écrit Erotaſmes de Phidie & Gelaſine, contenant cent quatorze Sonnets, parmi leſquels ſont entremêlés quelques Chants, Eclogues & Epigrammes : plus, le Chant panégyrique de l'Iſle Pontine, avec la Gayeté de Mai; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jean Temporal, 1557. Nuptiale Seſtine à l'honneur de Pierre de Rozel, Conſeiller au Siége Préſidial de Nyſmes, & Damoiſelle Françoiſe de Sauaz, ſa femme; imprimée en Avignon, par Barthelemy Bonhomme, 1554. Déploration Elégiaque ſur le trépas de feu Jean de la Valette, grand Maître des Chevaliers de l'Ordre ſaint Jean de Jeruſalem, à Malte; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1568. Déploration ſur le trépas d'excellente Princeſſe Yſabelle de Valois, Roine d'Eſpagne; imprimée à Lyon, par Michel Jove, 1568. De la Paix, & du profit qu'elle rapporte, imprimée à Lyon, par Benoiſt Rigaud, 1577. Souhait du peuple François, ſur l'heureux retour de Pologne, du Roi très-Chrétien Henri III, imprimé par Benoiſt Rigaud, 1574. Continuation dudit Souhait, imprimée par ledit Rigaud, audit an.

Ses Œuvres en Proſe.

Diſcours ſur l'épouvantable & merveilleux débordement du Rhoſne, dans & à l'entour de la ville de Lyon; imprimé à Lyon,

par Benoiſt Rigaud, 1570. Diſcours du procès, d'entre Arnaud Neyron, & les Héritiers Jean Thevenon; imprimé à Lyon, *in*-8°. 1576. Remontrance & Avertiſſement aux Etats Généraux de la France, tenus à Blois, imprimée à Lyon, par Pierre Rouſſin, 1576. Sommaire Diſcours ſur la Déclaration du Roi Henri III, touchant l'Atour de veloux, imprimé à Lyon, par Benoiſt Rigaud, 1577. Commentaire à l'Apologie & Défenſe de Lyſias, Orateur, ſur le meurtre d'Eratoſthene, ſurpris en adultère; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1576. Icelle Apologie traduite de Grec en François, par Jaques des Comtes de Vintemille, Conſeiller au Parlement de Dijon. Commentaire ſur les Ordonnances du Roi Charles IX, faites à Moulins, en l'Aſſemblée des États, l'an 1566; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud. Traité des Loix abrogées & inuſitées en toutes les Cours, Terres, Juriſdictions & Seigneuries du Royaume de France; réduit en cinq Livres, pour la ſeptiéme édition, & imprimé à Lyon, *in*-4°. par Charles Peſnot, 1578. Harangue de Lyſias, Orateur Grec, contre les Marchands de bled de ſon temps, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Parent, 1579. Diſcours des propriétés & vertu d'une ſource d'eau, retrouvée nouvellement en Vivarez, à deux lieues de Valence. Plus Seſtine à l'honneur & gloire de Dieu, ſur les admirables effets d'icelle; imprimés à Lyon, par Benoiſt Rigaud, 1583. Commentaire ſur l'Edit du Roi, de l'abolition des Confrairies & Pains benis. *Eſt ſur la preſſe.* Les ſix & ſeptième Livres des Loix abrogées, qui ſeront imprimés bientôt. Commentaires, ou paratitles ſur les Ordonnances établies aux États Généraux, tenus en la ville de Blois, par Henri III de ce nom, très-Chrétien Roi de France & de Pologne, pour la réformation, ordre & réglement de la Juſtice de ſon Royaume; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jean Stratius, 1583.

*Nous avons parlé de ſa *Chronique*, dans les notes ſur La Croix du Maine, Tom. II, pag. 225 & 226, & nous avons dit qu'il n'étoit, à proprement parler, que l'Editeur, quoique pluſieurs Ecrivains euſſent cru qu'il en étoit l'Auteur. Il eſt vrai que le fond de l'Ouvrage eſt de Fuſtailler, mais Bugnion

y avoit fait de fort grands changemens, avant de la publier. Il s'explique ainſi, dans une Epître Dédicatoire, à Guillaume Paradin : *Multò ſanè plus negotii fuit mihi, in benè collocandis per quæque tempora rebus geſtis, quàm, in conſcribendis iis, impenſæ, curæ; nam adeò perturbata erant omnia*, &c. Auſſi, ſur le titre de l'Ouvrage, *Chronica Urbis Matiſſanæ*, il ſe donne pour le rédacteur. *Ph. Bugnonius J. C. concinnavit.* Au reſte, ce petit Ecrit ne méritoit peut-être pas tant de diſcuſſions. C'eſt un petit Livret de 53 pages *in*-8°. Il fut imprimé à Lyon, en 1559, & il eſt fort rare; c'eſt ſon ſeul mérite.

PHILIBERT GANDIL, Capitaine d'Anton, Écuyer de Genas en Dauphiné, a écrit en rime, Deviſes, Sentences, & Dictons politiques, moraux & Catholiques, tant par ordre abécédaire qu'autrement; imprimés à Lyon, *in* 16. par François & Benoiſt Chauſſard, freres, 1560.

PHILIBERT HEGEMON, de Châlons-ſur-Saone, a écrit en rime *, la Colombière & Maiſon Ruſtique, contenant une Deſcription des douze mois, & des quatre ſaiſons de l'année; avec enſeignement de ce que le Laboureur doit faire par chacun mois. L'Abeille Françoiſe du même Auteur : ſes Fables morales & autres poëſies; imprimées à Paris, *in*-8°. par Robert le Fizelier, 1583.

* Cet Auteur, né à Chalon-ſur-Saone, de Philippe Guide, Procureur du Roi au Bailliage de cette Ville, & de Reine Rougeot, le 22 Mars 1535, pour ſe donner un air ſavant, changea le nom de *Guide*, qui étoit celui de ſa famille, en *Hegemon*, du Grec Ἡγεμὼν, qui ſignifie *Guide*. Le P. Jacob, (pag. 53 *de Script. Cabilonenſ.*) dit qu'il remplit la charge de ſon père, conciliant avec ſes devoirs, le goût pour la vie champêtre & pour la Poëſie. Le Recueil de ſes Œuvres, rapportées par du Verdier, eſt un *in*-8°. de ſoixante-quinze feuillets. Il avoit laiſſé manuſcrite une Paraphraſe Françoiſe du Cantique des Cantiques, & une des Pſeaumes, qui périrent dans un incendie, après ſa mort. Sa deviſe étoit *Dieu pour guide.* Il alla à Genève embraſſer la Religion Prétendue Réformée, & mourut, à ſon retour, à Macon, le 29 Novembre 1595, dans ſa ſoixante-unième année. Voy. la Bibl. des Auteurs de Bourgogne, Tom. I, pag. 289, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 410.

PHILIBERT JAMBE DE FER a mis en muſique, à quatre parties, les vingt-deux Octonnaires du Pſalme 119, de David, traduits par Jean Poitevin; imprimés à Lyon, par Thomas de

Straton, 1561. Il a mis auſſi en muſique à quatre & à cinq parties, les cent cinquante Pſeaumes de David, mis en rime Françoiſe, par Clément Marot & Théodore de Beze; imprimés à Lyon, par Martin la Roche, 1564*.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JAMBE DE FER, Tom. II, pag. 226.

PHILIBERT DE LORME, Lyonnois, Aumônier ordinaire du Roi Henri II, & du Roi Charles IX, premièrement Abbé de ſaint Eloy lez-Noyon, pays de ſaint Serge lez-Angers, a écrit nouvelles Inventions pour bien bâtir à petits frais, imprimées à Paris, *in-fol.* par Hiéroſme de Marnef, 1556. Plus, dix Livres d'Architecture, imprimés à Paris, *in-fol.* par Federic Morel, 1568*.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 226 & 227.

PHILIBERT POPILLON du Ryau, Gentilhomme Bourbonnois, a écrit vingt-quatre Sonnets Amoureux, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Barthelemy Honorat, 1574.

PHILIBERT GAUTIER DE ROVILLE a écrit Chant funèbre des neuf Muſes, ſur le tombeau d'Anne Duc de Montmorency, Pair & Connétable de France; avec l'Acroſtichide & l'Anagrammatiſme dudit Seigneur; imprimé à Paris, par l'Auteur, 1567.

PHILIBERT * DU VAL, Évêque de Séez, a écrit un Diſcours en vers Héroïques, non moins élégant que haut, profond & admirable, traitant de la grandeur de Dieu, & de la connoiſſance qu'on peût avoir de lui par ſes œuvres. Item, de la puiſſance, ſapience & bonté de Dieu; imprimé à Paris, *in*-8°. par Vaſcoſan, & encore par Federic Morel, 1568: & à Lyon, par Gabriel Cotier. Le commencement eſt tel:

Muſe du Ciel, ô divine Uranie,
Dy-moy la douce & plaiſante harmonie,
Que tient le cours du monde ſpacieux,
Et le réglé mouvement des hauts Cieux;

Dy-moy l'Auteur, & la cauſe première
De la touſiours flamboyante lumière ;
Dy-moy celuy dont provient tant de bien,
Qui a tout fait & compoſé de rien.
Avant le Ciel, la Terre, & l'Eau profonde,
Et devant l'œuvre admirable du monde,
Ains qu'il y eût Soleil apparoiſſant,
Et que la Lune eût décours, ou croiſſant ;
Sans plus étoit une infinie eſſence,
Une bonté, puiſſance & ſapience,
Qui n'a point eu aucun commencement,
Et durera perpétuellement.
Spirituelle, immortelle, inviſible,
Inénarrable, & incompréhenſible,
Toute par-tout, ſans occupation,
Et deſſus tout, ſans limitation :
Simple ſubſtance, impaſſible, immuable,
Et pure & ſainte, & juſte & véritable,
Tout eſt en elle, & d'elle auſſi tout vient ;
Par elle tout, & tout elle ſoutient, &c.

Il a traduit de Grec en proſe Françoiſe, par le commandement du Roi François I, Dialogue de Platon, intitulé Criton, ou de ce qu'on doit faire, imprimé à Paris, *in*-8°. par Michel Vaſcoſan, 1547.

* Le nom de cet Evêque étoit PIERRE. Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot PIERRE DUVAL, Tom. II, pag. 330 & ſuiv.

PHILIBERT DE VIENNE, Champenois, Avocat en la Cour de Parlement à Paris, a écrit le Philoſophe de Cour. Il a traduit du Latin d'Eraſme, Sermon de Jeſus, enfant ; & ſur la fin a ajouté le combat du corps & de l'eſprit, imprimé à Paris, *in*-16. par Galiot du Pré, 1542.

PHILIBERTE DE FEURS, Dame Deſtours & de la Baſtie en Maſconnois, ores femme du Seigneur de Piſay, a écrit les Soupirs de Viduité, contenant cinq cens vers, par leſquels elle plaint & déplore fort la perte du ſieur du Marteray Jehan de la Baulme, de la maiſon de Perez : ſe réſout enfin ſagement de peur d'offenſer Dieu : & finalement diſcourt ſur certaines viſions

qu'elle s'imagine lui être apparues. Plus, plusieurs autres Poësies que j'ai vu écrites à la main chez le sieur de la Taissoniere. Les Soupirs de Viduité commencent ainsi:

Mon cœur, surpris d'une extrême tristesse,
Faict, ô mon Dieu, qu'à toy ma voix j'adresse,
Te supppliant n'avoir à déplaisir,
Si, par ces vers, faits à peu de loisir,
Je tâche au vray d'exprimer & d'écrire
Ce que mon cœur affligé ne peut dire,
Puisque je suis privée de celuy
Qui étoit mien, & moy seule pour luy,
Seule pour luy réservée & choisie,
Pour, de tous points, vivre à sa fantaisie, &c.

Et un peu après.

Celle tient nom d'une prudente & sage,
Qui a l'honneur écrit sur le visage.

Et en un autre lieu.

Etant pourveu d'un bon entendement,
S'étoit acquis un parfait jugement
En Poësie, ès accords de Musique,
Puisés au fond de la Mathématique.
Bref, il étoit accomply & parfait,
Chacun l'a pu connoître par effet;
Car s'il vouloit se commander de faire
Quelque discours de sérieux affaire,
Il en sortoit, au grand étonnement
De qui l'oyoit plus ententivement.
Moy donc, étant heureusement réduite
Sous son pouvoir, par sa sage poursuite,
Luy obéy l'espace de dix ans,
Avecques l'heur qu'ores plus je n'attens:
J'attends plutôt de voir finir ma vie
Par ce regret, qui, fâcheux, m'y convie.
Mais de quoy sert ce triste lamenter?
Le Ciel l'a pris, le Ciel se peut vanter
D'avoir acquis, en son brillant empire,
Un astre beau, que l'on voirra reluire,
Quand Jupiter, rendant le temps serein,
Voudra ouvrir sa libérale main
A nous humains, chassant par les orages
Le voile obscur des vagabonds nuages,

Tandis que moy chétive, de mes pleurs,
Feray pleuvoir une mer de douleurs.
Las! trop & trop te renforce ma peine,
Bien qu'elle ſoit & inutile & vaine;
Mais toute femme éprouve ce moyen,
Bien qu'elle ait ſçu qu'elle ne ſert en rien,
Sinon d'outrer, à ſon propre dommage,
Les actions du féminin courage.
Jamais bon cœur, aymant ſans fiction,
Ne peut ſouffrir, ſans démonſtration,
Une douleur extrêmement cruelle,
Comme j'eſpreuve, & la puis dire telle,
Ayant perdu tout l'eſpoir de mon mieux,
Comme mon cœur témoigne par mes yeux.
Or, ay-je beau me fâcher & me plaindre,
Sans toy, mon Dieu, je ne ſçauroy reſtraindre
L'œil fontaineux, ruiſſelant cette humeur,
Qui ne permet receler ma douleur.
Je te pry donc, donne-moy patience;
Je t'ay aſſez, par vraye expérience,
Reconnu bon en autre adverſité;
Uſe envers moy de telle charité,
Que je te puiſſe encore être agréable,
Te connoiſſant tout bon & admirable,
A celle fin qu'en mes plaintes & cris
Je ne t'offenſe, & moins par mes écrits, &c.

PHILIPPES D'ALCRIPE, ſieur de Neri en Verbos (tous ces noms ſont ſuppoſés) a écrit la nouvelle Fabrique des excellens traits de la Vérité : Livre pour inciter les reſveurs, triſtes & mélancoliques, à vivre de plaiſir; imprimée à Paris, *in*-16. par Jean de Laſtre, 1579. c'eſt un Livre de Contes facétieux & rempli de menſonges *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 229.

PHILIPPES DES AVENELLES a traduit du Latin de Darius Tiberti, le premier volume de l'Epitome ou Abrégé des vies de cinquante-quatre excellens perſonnages, tant Grecs que Romains, miſes au parangon l'une de l'autre; extrait du Grec de Plutarque de Cheronée; imprimé à Paris, *in*-8°. par Philip-

pes d'Anfrie & Richard Breton, 1558. Il a traduit auſſi des Hiſtoires d'Appian Alexandrin, Auteur Grec. L'Ibérique, ou l'Eſpagnole, & l'Annibale ou des Exploits d'Annibal, Carthageois, en Italie; imprimées avec les autres Guerres d'Appian, traduites par Seyſſel, à Paris, *in*-8°. en l'an 1560.

PHILIPPES DU BEC *, Évêque de Nantes, a fait & mis par écrit une Exhortation ſur le Règlement & police faits audit lieu, pour l'entretenement des pauvres, au Clergé, Nobles, & Bourgeois de ladite ville; imprimée à Paris, *in*-4°. par Martin le Jeune, 1570.

* Il étoit fils de Charles Dubec, Chevalier de l'Ordre du Roi, Vice-Amiral de France, & de Madelaine de Beauvillier. C'eſt ce Vice-Amiral, dont il eſt parlé au Tom. II des *Mémoires de Caſtelnau*, pag. 459, qui, d'un coup de Soleil, devint, en un inſtant, auſſi noir qu'un Nègre, ſans que ſon teint ait jamais repris ſa couleur naturelle. Philippe Dubec fut fait Evêque de Vannes, en 1559; transféré à l'Evêché de Nantes, en 1566; nommé à l'Archevêché de Reims, le 25 Juillet 1594, & Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit, le 7 Janvier de l'année ſuivante. Mais ſes Bulles ne furent expédiées que trois ans après, à cauſe des différends de Henri IV avec la Cour de Rome. Il mourut à Reims, le 10 Javier 1605, à quatre-vingt-un ans. On a imprimé un Recueil de ſes Sermons, & une Traduction Françoiſe du *Traité des Veuves*, par S. Ambroiſe, Ouvrages dont du Verdier n'a pu parler, puiſqu'ils n'ont paru qu'en 1596.

PHILIPPES BEROALDE *. Voyez FRANÇOIS HABERT, CALUY DE LA FONTAINE, CLAUDE DE PONTOUX, CLÉMENT MAROT.

* Le PHILIPPE BÉROALDE, dont il eſt queſtion dans cet Article, eſt *l'Ancien*, né à Boulogne, en Italie, le 7 Novembre 1453, & mort dans cette même Ville le 17 Juillet 1505, dans ſa cinquante-unième année. Après avoir fait ſes études avec diſtinction, il vint à Paris, où il enſeigna les Belles-Lettres pendant quelque temps; mais ſes Concitoyens le rappelèrent dans ſa patrie, l'y reçurent avec diſtinction, & il y profeſſa les Belles-Lettres le reſte de ſa vie. On lui donna les dernières marques de la conſidération que l'on avoit pour ſon mérite, par les funérailles ſolennelles qu'on lui fit. Tous ceux qui ont parlé de lui s'accordent à dire qu'il aimoit la table, le jeu avec paſſion, les femmes avec emportement, au point qu'il ſacrifioit tout à la ſatisfaction de ſes deſirs; mais ils diſent en même temps, que c'étoit d'ailleurs un homme ſage & rangé. On reconnoît dans ces expreſſions cette bienveillance que les Boulonnois

ont conſtamment les uns pour les autres; ce qu'il y a de plus étonnant, c'eſt que, dans une vie aſſez courte, Philippe Béroalde ait eu le temps d'écrire & de s'exercer avec ſuccès ſur toutes ſortes de ſujets, & de ſuivre tous ſes goûts. Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXV, où, par le Catalogue des Ouvrages de Béroalde, on voit que tous les genres de Littérature lui étoient familiers.

PHILIPPES CAMUS a tranſlaté, à la requête & commandement de Jean de Crouy ſieur de Chimay, l'Hiſtoire ou Roman de Clamades & la belle Clermonde : plus le Roman d'Olivier de Caſtille *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 229.

PHILIPPES CHRESTIEN, Avocat au Parlement de Grenoble, a mis par écrit pluſieurs Arrêts notables, donnés ès Cours ſouveraines de France, & ès Siéges Préſidiaux; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jean Pidier, 1558.

PHILIPPES, (Meſſire) Duc de Cleves, Comte de la Marche & Seigneur de Raveſtin, a écrit Inſtruction de toutes manières de guerroyer, tant par terre que par mer, & des choſes y ſervantes; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Morel, 1580 *.

* Naudé n'a point fait mention de cet Ouvrage dans ſon Livre *de Studio Militari.*

PHILIPPES DE* COMMINES, Chevalier, Seigneur d'Argenton, a écrit les Mémoires ſur les Faits & Geſtes de Loys XI & de Charles VIII, ſon fils, Rois de France; imprimés en pluſieurs formes, & divers lieux, par divers Libraires, même à Paris, *in-fol.* par Galiot du Pré, 1552. à Lyon, *in-fol.* par Jean de Tournes, 1559, & encore à Paris, par Claude Micard, *in*-16. 1570 & 1576. à laquelle édition eſt ajoutée une Épître de Jean Sleidan, en la recommandation de l'Auteur, lequel Sleidan a traduit auſſi de notre langage François au Latin, cette belle Chronique ou Hiſtoire du Roi Loys XI, écrite par Commines, ſon Chambellan, & à bon droit : car il ne ſauroit avoir

choiſi Hiſtorien plus véritable que le ſieur d'Argenton, dont l'œuvre s'eſt d'elle-même rendue digne d'être priſée autant que toute autre des plus anciennes, ayant mérité d'avoir été bien vue & reçue de toutes nations : même l'Empereur Charles V, en a fait telle eſtime, que le plus ſouvent il tenoit ce Livre entre ſes mains, juſques à le mettre la plus part des nuits au chevet de ſon lit, non tant ſeulement pour imiter Alexandre le grand qui en faiſoit de même de l'Iliade d'Homere, que pour s'en ſervir ès deſſeins & exploits qu'il avoit à faire, & pour enſuivre les faits de ce grand, accort & magnanime Prince & Roi très-Chrétien Loys XI, leſquels il y remarquoit comme dans un miroir, étudiant là-deſſus, afin de s'y règler, & s'en aider & conduire, ſelon les occurrences, en ſemblables événemens. Vrai eſt qu'icelui de Commines étoit un Courtiſan qui a vécu en uſage de parler en communication d'affaires, & en fréquentation de perſonnes hors le travail d'étude. Mais l'Hiſtoire qu'il a écrite eſt grandement louable de ce qu'elle eſt pure & nette, &, comme l'on croit, véritable, pour ne l'avoir écrite ſur Mémoires, ou Avis recherchés ; ains pour avoir oui & vu le contenu d'icelui. Les liaiſons & les compoſitions des mots ſont du tems, & modeſtement pris & en ſaiſon. Aumoins, il n'y a point d'inſolence de mots nouveaux & étranges. Auſſi vit-il encore, & vivra au gré & contentement de tous, en foi & réputation. Or pour autant que la vie de Philippes de Commines, ſera amplement décrite en notre nouvelle proſopographie, je n'en ferai autre plus longue mention, ſinon d'ajouter ici ſon Épitaphe & Éloge faits par Pierre de Ronſard.

ÉPITAPHE de Philippes de Commines.
Entreparleurs, le Prêtre, & le Paſſant.

PA. Quelle eſt cette Déeſſe, empreinte en cette yvoire,
Qui ſe rompt les cheveux, & tord les bras? PRE. l'Hiſtoire,
PA. Et l'autre, qui, d'un œil triſtement dépité,
Lamente à ce tombeau? PRE. La ſimple Vérité.
PA. Ne giſt point mort icy le Romain Tite-Live?
PRE. Non : mais bien un François, dont la mémoire vive

Surpaſſe

Surpaſſe ce Romain, pour ſçavoir égaler
La vérité du fait avec le beau parler.
PA. Dy-moy ce corps doué de tant de vertus dines?
PRE. Philippes fut ſon nom, ſon ſurnom de Commines.
PA. Fut-il pauvre, ou s'il fut de baſſe race yſſu?
PRE. Il fut riche, & ſi fut de noble ſang conçu.
PA. Qu'a-t-il écrit, dy-moy? PRE. Le périlleux voyage
Que fit Charles à Naple, & la guerre & l'outrage
Qu'on luy fit à Fornoue, & des mêmes François
Les combats variés encontre les Anglois
Et contre les Bretons, & les querelles folles
De nos Princes fauteurs du Comte de Charrolés,
Lorſque Mars avilit de la France le lor,
Et que le mont Hery lui vit tourner le dor.
PA. Fut-il préſent au fait, ou bien s'il l'ouyt dire?
PRE. Il fut préſent au fait, & n'a voulu d'eſcrire,
Sinon ce qu'il a vu: ne pour Duc, ne pour Roy,
Il n'a voulu trahir de l'Hiſtoire la foy.
PA. De quel état fut-il? PRE. De gouverner les Princes,
Et ſage Ambaſſadeur aux étranges Provinces;
A l'honneur de ſon maître, obſtiné, travailler,
Et guerrier, pour ſon maître obſtiné, batailler.
PA. Pour avoir joint la plume enſemble avec la lance,
Qu'eut-il, Preſtre, dy-moy, pour toute récompenſe?
PRE. Ah! fière ingratitude! Il eut, contre raiſon,
La haine de ſon maître, & deux ans de priſon.
PA. Quels maîtres avoit-il? PRE. Philippes, & l'onzième
Loys, Roy des François, & le Roy Charl' huitième:
Un Duc, & deux grands Roys; mais euſſent-ils encor
Eté, plus qu'ils n'étoient, riches de gens, & d'or;
Euſſent-ils effrayé le monde de leur trope,
Euſſent-ils tenu ſeuls les brides de l'Europe,
Si fuſſent-ils péris, & leur renom fuſt vain,
Sans la vraie faveur de ce noble Ecrivain,
Qui vifs, hors du tombeau, de la mort les délivre,
Et, mieux qu'en leur vivant, les fait encore vivre.
Or toy, quiconque ſois, qui t'enquêtes ainſi,
Si tu n'as plus que faire en cette Egliſe icy,
Retourne en ta maiſon, & conte à tes fils comme
Tu as vu le tombeau du premier Gentilhomme,
Qui, d'un cœur vertueux, fit à la France voir
Que c'eſt honneur de joindre aux armes le ſçavoir.

Il trépaſſa l'an 1509, & de ſon âge, le 64e; fut enterré en

l'Égliſe des Auguſtins à Paris, dans la Chapelle qu'il y avoit fait bâtir, en laquelle eſt ſon effigie & de ſa femme Helene de Chambes, iſſue des Comtes de Monſoreau d'Anjou, & auſſi de Jeanne de Commines, ſa fille, qui fut femme du Comte de Poinctievre *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot PHILIPPES DE COMMINES, Tom. II, pag. 230 & 231.

PHILIPPES LE FRANC, Ardenois, a écrit Apologie contre certain Diſcours énis ſous le nom des Etats Généraux des Pays-bas, par laquelle ſont rembarrées les cavillations & impoſtures dudit Diſcours, avec un Récit véritable de ce qui s'eſt paſſé dès l'arrivée du ſeur Dom Jean d'Auſtrie, eſdits pays; imprimée 1577, ſans nom de lieu ni d'imprimeur: & le titre dudit Diſcours eſt tel: Sommier Diſcours des juſtes cauſes & raiſons qui ont contrains les Etats Généraux des Pays-bas de pourvoir à leur defenſe, contre le ſeur Jean d'Auſtrie; imprimé en Anvers, *in*-8°. par Guillaume Sylvius, 1577.

PHILIPPES DE FLESSELLES, Docteur en Médecine, à Paris, a écrit Introductoire pour parvenir à la vraie connoiſſance de la Chirurgie rationelle, imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel Fezandat, 1547.

PHILIPPES DE MAIZIERES, Chevalier Chancelier de Chypre, a compoſé en l'an 1397, un fort gros volume intitulé le Songe du vieil pélerin, adreſſant au blanc faulcon, pélerin au bec & pieds dorés, fait par rubriches en cent quarante-quatre chapitres: *écrit en main ſur parchemin, en la Librairie de Monſieur d'Urſé.* Sur la fin dudit Livre ſont les paroles qui s'enſuivent.

[Cy finit le Livre, appelé le Songe du vieil Pélerin, adreſſant au blanc Faucon, ayant bec & pieds dorés, lequel Livre à compoſé, l'an 1397, un très-ſage & Catholique Chevalier, Chancelier de Chipre, nommé Meſſire Philippe de Maiſieres, lequel premierement ſervit le Pape Grégoire XIe, & depuis l'appela à ſon ſervice Charles, Roi de France, de ſon nom cinquieme, lequel, pour

la grande prudence & preud'hommie qu'il avoit en lui, commit, plus qu'à autre, le gouvernement de ſon Royaume. Ce nonobſtant, ledit Chevalier voyant que très-périlleuſement eſt uſer & finir ſes jours au monde & parmi les mondains, & par ſpécial en Cour, après pluſieurs requêtes & longue importunité, obtint congé de ſon Seigneur & Maître, Charles V, de laiſſer la Cour & le monde, & querir lieu ſolitaire, auquel il pût uſer, le demeurant de ſa vie, à mieux & plus ſûrement ſervir à Dieu, & lors ledit Chevalier choiſit l'Hôtel des Céleſtins à Paris, & là il fit édifier logis & habitation convenable à la vie & état qu'il deſiroit mener; & incontinent avec deux Clercs tant ſeulement ſe retrait en ladite maiſon, en laquelle il a demeuré avec leſdits Religieux, par l'eſpace de vingt-cinq ans, ou environ, juſqu'à la mort, ſans jamais en vouloir partir. Mais, pour ſa grande providence, ledit Roi ſouvent le venoit voir, & étoit ſeul avec lui trois ou quatre heures, pour conſulter les affaires de ſon Royaume & de ſon peuple; ne jamais, tant qu'il veſquit, n'eût pris concluſion en aucune peſante matière, touchant ſa perſonne & Royaume, ou la choſe publique, que premièrement il n'eût eu le conſeil & opinion dudit Chevalier. Et ſi ledit Roi étoit à Paris, au bois de Vincenne, à S. Germain en Laye, à Melun, ou à Meaux, il même venoit en perſonne vers ledit Chevalier, en ſon logis des Céleſtins, pour mieux conférer avec lui; & quand ledit Roi étoit fort loin de Paris, il envoyoit ſes affaires par écrit audit Chevalier, & ledit Chevalier lui renvoyoit par écrit ſon avis. Repoſe le corps dudit Chevalier, au Chapitre deſdits Céleſtins de Paris, auquel lieu ledit Chevalier, en ſa vie, fit pluſieurs biens & édifices, & entre les autres choſes, fit faire une très-belle petite Chapelle, & à côté une Citerne, à la façon de Veniſe, où ſe prend la bonne eau, pour les malades de Paris & des environs.]

[1] Ceux qui ont cru que le *Songe du vieil Pélerin* étoit le même que le *Songe du Verger*, ſont réfutés par la différence du titre de ces deux Ouvrages, & par celle du temps de leur compoſition. Le *Songe du vieil Pélerin* fut, ſelon la remarque de Du Verdier, compoſé en 1397, & ce fut vingt-trois ans auparavant, ſavoir, en 1374, qu'on veut que, par ordre de Charles V, le *Songe du Verger* ait été fait. Voyez une note ſur Baillet, Tom. II, pag. 32. (M. DE LA MONNOYE).

PHILIPPES MELANCHTHON *. De la Puiſſance & Autorité de l'Égliſe, & comment, ſans la parole de Dieu, elle ne peut être connue : Auteur Philippes Melanchthon, & traduit de Latin en François; imprimé à Genève, *in*-16. l'an 1550. *Cenſuré.* Antitheſe des articles de la Doctrine Évangilique & Papiſtique, compoſée ci-devant par Philippes Melanchthon, & miſe de Latin en François; imprimée à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1564. *Réprouvée.* La Vie de Martin Luthe,

traduite du Latin de Melanchthon, imprimée ſous le titre de Hiſtoire des Vies & Faits de trois excellens perſonnages, Martin Luther [1], Jean Œcolampade & Huldrik Zuingle, à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1562. *Réprouvée.* Chronique & Hiſtoire univerſelle de Jean Carion, augmentée amplement, expoſée & enrichie de diverſes Hiſtoires, tant Eccléſiaſtiques que politiques, anciennes & modernes, par Philippes Melanchthon & Gaſpar Peucer; & réduite en cinq Livres, traduits de Latin en François par S. G. S. imprimée *in*-8°. par Jean Berjon, 1579.

* Philippe Mélanchthon, célèbre Théologien, & l'un des plus ſavans hommes de ſon ſiècle, naquit à Bretten, dans le Palatinat du Rhin, le 16 Février 1497. Ce fut le plus paiſible, le plus modeſte & le plus doux de tous les Proteſtans. Il ne tint pas à lui que la réunion des Proteſtans d'Allemagne avec les Catholiques ne ſe fît. Il haïſſoit les diſputes de Religion, il croyoit que l'on pouvoit faire ſon ſalut dans la Communion Romaine. On ne conçoit pas pourquoi il étoit ſi vivement attaché à la Secte de Luther. Bien des gens ont cru que ſon incertitude ſur les dogmes différens, venoit de ce qu'il vouloit tout expliquer par les lumières de la raiſon, & que, de cette incertitude, il étoit paſſé à l'indifférence, ſuite de la douceur de ſon caractère. Cependant il mourut à Wittemberg, le 19 Avril 1560, dans ſa 64ᵉ année, & vit, d'un œil tranquille, le tombeau s'ouvrir devant lui, dans l'eſpérance que tous ſes doutes ſeroient levés dans une autre vie, où régneroit une paix parfaite, & où l'on n'auroit rien à redouter de la fureur des Enthouſiaſtes. Il eſt aiſé de juger de l'eſprit d'indifférence qui animoit Melanchthon, par la réponſe qu'il fit à ſa mère Catholique, & qui l'interrogeoit ſur ce qu'il falloit qu'elle crût, au milieu de tant de diſputes: *Continuez*, lui dit-il, *de croire & de prier, comme vous avez fait juſqu'à préſent, & ne vous laiſſez point troubler par le conflit des diſputes de Religion.* Cet homme, ſi eſtimable à bien des égards, & ſi ſavant, avoit une crédulité vraiment puérile pour les Prodiges, l'Aſtrologie Judiciaire & les ſonges. On peut conſulter ſa vie, écrite en Latin par Joachim Camerarius. On trouvera un bel éloge de Melanchthon, à la fin du XXVIe Livre de l'*Hiſtoire* de M. de Thou; des détails ſur ſa vie, & le Catalogue de ſes Ouvrages, dans les *Additions* de Teiſſier, & les jugemens qu'on a portés de ſes Ecrits, dans le Livre de Pope Blount, intitulé *Cenſura Autorum celeb.* (pag. 434). On ſait que ſon nom de famille, *Schwarzerdt*, ſignifie en Allemand *Terre-noire*, & que Reuchlin, ſon oncle paternel, le lui fit changer pour celui de *Mélanchthon*, qui, en Grec, a la même ſignification. Reuchlin lui-même, dont le nom, en Allemand, ſignifie *Fumée*, avoit pareillement traduit ſon nom en Grec, & s'étoit appelé *Capnion.* Mélanchthon a auſſi traduit ſon nom en Italien: *Meſſer Philippo di Terra nera.* On le voit ainſi à la tête de ſes *Lieux Communs.* Celui de *Mélanchthon* a prévalu; & c'eſt

le ſeul ſous lequel ce Savant ſoit aujourd'hui cité. Selon la Popeliniere, lorſque Carion préſenta les premiers traits de ſa Chronique à ſon maître Mélanchthon, *pour les voir, y ajouter, y corriger à ſon plaiſir, il les raya tous d'un ſeul trait, & les refit toutes nouvelles; mais, par une débonnaireté naturelle, lui permit de les imprimer ſous ſon nom.* La Traduction Françoiſe de cet Ouvrage, citée par du Verdier, eſt de *Simon Goulart, Senliſien.* C'eſt le nom que déſignent ces trois lettres *S. G. S.*

[1] Les *Vies de Luther, d'Œcolompade & de Zuingle*, attribuées ici à Mélanchthon, ne ſont pas de lui; ce ſont les Libraires, qui, pour mieux les vendre, les débitèrent ſous ſon nom. (M. DE LA MONNOYE).

PHILIPPES DE MORNAY, ſieur du Pleſſis Marly, a écrit excellent Diſcours de la vie & de la mort, imprimé à Lauſanne, *in*-8°. 1576. & à Paris, *in*-16. par Charles Perier, 1580. De la Vérité de la Religion Chrétienne, contre les Athées, Epicuriens, Payens, Mahumédiſtes & autres Infidèles; imprimée en Anvers, *in*-4°. par Chriſtophle Plantin, 1581, & depuis ailleurs par autres, *in*-8°. & *in*-16. & contient trente-quatre très-doctes chapitres. Traité de l'Égliſe, auquel ſont diſputées les principales queſtions qui ont été mues ſur ce point, en notre temps; imprimé à la Rochelle, *in*-8°. par Pierre Hautain, 1581. *Calvinique.* Les Méditations de Hiérome Savonarole, ſur les Pſeaumes, traduites en François, par Philippes de Mornay; imprimées à Paris, *in*-16. par Guillaume Auvray, 1584.*

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, ſur cet Article, Tom. II, pag. 236 & ſuiv.

PHILIPPES DE PAS * a recueilli & fait imprimer les Poëmes Chrétiens de B. de Montmeia & autres divers Auteurs.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot PHILIPPES DE PARIS, Tom. II, pag. 239.

PHILIPPES DES PORTES, natif de Chartres, en Beauſſe, a écrit deux Livres des Amours de Diane, dont le premier contient cinquante-ſept Sonnets; Complaintes; Stances; Chanſons; Dialogues; Chant d'Amour; Procès contre Amour, au ſiége de la Raiſon; Contr'Amour: & le ſecond, quarante-huit Sonnets; Chanſons; Prière au ſommeil; Baiſer; Contre une

nuit trop claire; Ode; de la Jalouſie; Élégie; Tombeau d'Amour; Rimes tierces: plus un Livre de Mélanges: un autre Livre des Amours d'Hippolite, contenant ſoixante-un Sonnets; Chanſons; Complaintes; du Cours de l'An; Stances; Élégies ſeize. Un Livre d'Imitations de l'Arioſte, à ſavoir Roland furieux; la mort de Rodomont, & ſa deſcente aux enfers, partie imitée de l'Arioſte, partie de l'invention de l'Auteur; Complainte de Bradamant; Angélique; imprimés à Paris, *in*-4°. par Robert Eſtienne le fils, 1573. Il avoit écrit auparavant une Satyre contre un Tréſorier, commençant ainſi, *Juif miſérable, &c.* Ses vers ſe ſont trouvés ſi agréables, pour raiſon de la douceur de ſon ſtyle, qu'ils l'ont fait admettre, par la voix de tous, au rang des premiers Poëtes François, tant bien il a ſu imiter les meilleurs Poëtes Italiens, comme ſera facile juger à quiconque voudra conférer le Sonnet de Pétrarque qui commence,

Amor mi ſprona in un tempo e affrena.

Au vingt-ſixième des contenus, en ſes Amours d'Hippolite, commençant;

Amour en même inſtant m'aiguillonne & m'arrête.

Comme auſſi celui de Jean de la Caſe;

Cura che di timor te nutri e creſci,

Que des Portes a traduit entièrement: & un autre de Jean Mozzarillo qui dit:

Mentre i ſuperbi tetti à parte à parte,
Ardean di Roma, &c.

Auquel il donne tel commencement:

Durant qu'un feu cruel toute Rome ſaccage, &c.

Un de Guidiccion pris tout entier, à ſavoir,

Dal' pigro e grave ſonno oue ſepolta, &c.

Rendu ainſi:

Du ſommeil qui te cloſt les yeux & la penſée, &c.

De Molza ceſtui-ci,

Signor ſe miri à le paſſate offeſe.

Tout pareil à cet autre,

Hélas ! ſi tu prens garde aux erreurs que j'ay faites.

Du Copeta, celui qui commence,

Chiamar beato e dio ben ſi potea.

A cetui-ci,

Jupiter, s'il eſt vray que tu fuſſe amoureux.

De Sannazar cet Epigramme,

Quærit hùc illuc, raptum ſibi Cypria natum, &c.

Imité ainſi;

Vénus cherche ſon fils, Vénus toute en colère, &c.

Du même Sannazar cet autre en vulgaire,

Icaro cadde chi; queſte onde il ſanno,

Pris tout entier par des Portes, & dont le même commencement, dit

Icare eſt theu icy le jeune audacieux.

Du Bernia les ſtances de la chaſſe

Noi ſiamo o belle donne cacciatori,
Miniſtri e ſervi à l'amoroſa dea.

Et ainſi pluſieurs autres. D'abondant ſa perſonne s'eſt trouvée pourvue de ſi bonnes façons & conditions, que s'étant rendu aimable au Roi, lequel il accompagna en Pologne, il eſt parvenu de bas lieu & de peu de moyens, en dignité & amples facultés de biens, le Roi lui ayant donné les Abbayes de Joſaphat & de Tyron, au Diocèſe de Chartres, & près de ladite ville d'où il eſt eſt natif: tellement qu'il a maintenant de cinq à ſix mille écus de rente & bon revenu, que Dieu lui gard & l'accroiſſe. Et n'a-t-il pas eu ces bénéfices par vacance ou mort des Abbés: ains par la réſignation qu'ils en ont faite, entre les mains de Sa Majeſté, qui leur a donné récompenſe plus grande, afin de le pourvoir

ſelon ſon deſir. De même le grand Roi François I de ce nom, récompenſoit les hommes doctes ſelon leurs mérites. Auſſi en eſt reſtée la gloire plus grande, & en ſera-t-il renommé à tout jamais. Et à ce propos, il me ſouvient d'un Dixain bien trouſſé, que Mellin de ſaint-Gelais fit, ayant eu du Roi une Abbaye, en ſon abſence, que je mettrai ici :

Fortune & moy, & le Roy plus parfaict,
Avons long-temps débatu une affaire,
Lequel de nous ſçauroit mieux en effet,
Moy demander, & luy préſent me faire,
Ou la fortune empêcher le parfaire ;
Et ſans douter fortune avoit le pris,
Si le grand Roy n'euſt elle & moy ſurpris,
En prévenant ſon guet & mes requeſtes.
Un Roi qui a ſur fortune entrepris,
Eſt bien certain de plus grandes conqueſtes.

Le même Roi François fit bien davantage, lorſque voyageant par ſon Royaume, étant entré un peu devant l'heure de Vêpres, dans une Égliſe, comme quelqu'un qui avoit couru la poſte, lui demanda, en don, un bénéfice de collation royale, vacant par le décès du Poſſeſſeur d'icelui, & que le Roi à l'inſtant vit, en l'un des coins du Chœur, un pauvre Prêtre qui dormoit, après l'avoir fait éveiller, lui donna le bénéfice, pour lequel l'autre, à force de courir par pluſieurs journées, s'étoit mis en péril de ſe rompre le col, & commanda lettres lui en être expédiées, diſant, qu'il vouloit en cet endroit, faire trouver véritable le provebe qui dit, Qu'à aucuns les biens viennent en dormant. Ceux à qui j'en ai oui faire le récit ; dignes & notables perſonnages, diſoient cela être advenu dans l'Egliſe notre Dame de Clery [1]. Ce n'eſt donc de merveille ſi notre Roi à préſent règnant, comme vrai imitateur de ſes Ayeux, exerce libéralité (vertu propre aux Rois) envers ceux qui bien méritent des lettres.

[1] Le Conte qu'à la fin de cet Article du Verdier fait d'un bénéfice, donné, par François I, à un Prêtre, qui dormoit dans un coin de l'Egliſe de Notre-Dame de Cléri, ſe fait d'ordinaire, & plus vraiſemblablement, de Louis XI, qu'on ſait avoir eu grande dévotion à Notre-Dame de Cléri. — Voy. LA

Croix du Maine, & les notes, au mot Philippe des Portes, Tom. II, pag. 239 & ſuiv. (M. de la Monnoye).

Au premier Livre des Amours de Diane.

Procès contre Amour au ſiége de la Raiſon.

[*Chargé du déſeſpoir qui trouble ma penſée,*
Entre mille douleurs, dont mon ame eſt preſſée
Par la rigueur d'Amour, dans ſa rude priſon,
Un jour ne pouvant plus ſupporter ſes alarmes,
Ayant l'œil & le cœur gros d'ennuis & de larmes,
Je le fis convenir au ſiège de Raiſon.
Là je me préſentai ſi défait du viſage,
Que, s'il n'eût eu le cœur d'une bête ſauvage,
Je pouvois l'émouvoir & le rendre adouci :
Lors tout pâle & tremblant, avec la contenance
D'un pauvre criminel, qui attend ſa ſentence,
Parlant à la Raiſon, je me ſuis plaint ainſi:
Roine, qui tiens en nous la divine partie
Qui nous ramène au Ciel, lieu dont tu es ſortie,
Contre cet inhumain je me viens lamenter :
Las ! ſi tu peux, Raiſon, donne-moy la puiſſance
D'échapper librement de ſon obéiſſance,
Puiſqu'il ne prend plaiſir qu'à me voir tourmenter.
Sur l'Avril gracieux de ma tendre jeuneſſe,
Que j'ignorois encor' que c'étoit de triſteſſe,
Et que mon pied voloit quand & ma volonté,
Ce tyran que tu vois, jaloux de ma franchiſe,
Maſquant de deux beaux yeux ſa cruelle entrepriſe,
Avec un doux accueil deceut ma liberté.
Mais qui ſe fût gardé de ſe laiſſer ſurprendre,
Et qui, de ſon bon gré, ne ſe fût venu rendre,
Voyant avecques lui tant de douces beautés ?
Qui ne ſe fût promis un bienheureux voyage,
Ayant la mer paiſible, étant près du rivage,
Et les petits Zéphirs ſoufflant de tous côtés?
Il ſe montroit à moy ſur tout autre amiable,
Il ne me faiſoit voir qu'un printemps deſirable,
Son viſage étoit doux, doux étoient ſes propos,
Et l'œil qui receloit tous les traits de ſa trouſſe,
Me perça l'eſtomach d'une façon ſi douce,
Que j'eſtimois ma peine un deſiré repos.
Mais il ne dura guière en cette douce ſorte;
Car, ſi toſt que mon cœur lui eut ouvert la porte,

Et que mes ſens craintifs eurent reçu ſa loi,
Il dépouilla ſoudain ſa feinte couverture,
M'enſeignant mon erreur d'avoir fait ouverture
Ainſi légérement à un plus grand que moi.
Il troubla mon eſprit d'une guerre immortelle,
Il émeut mes penſers, il les mit en querelle,
Et fit, pour me laiſſer en éternel tourment,
De mon cœur ſon fourneau, ſes charbons de mes veines,
Mes poulmons ſes ſoufflets, de mes yeux ſes fontaines,
Qui, ſans jamais tarir, coulent inceſſamment.
Il bannit mes plaiſirs, & leur donna la fuite,
Dont le libre repos, que j'avois à ma ſuite,
M'abandonna ſoudain, de frayeur tout ſurpris;
Le travail print ſa place, & la triſteſſe extrême,
Les veilles, les ſoucis, le mépris de ſoy-même,
Qui ne m'ont point laiſſé depuis que je fus pris.
Je quittai tout ſoudain ce qui me ſouloit plaire,
Ma façon rechangea, je devins ſolitaire,
Je portai bas les yeux, le viſage & le front,
J'entretins mon amour d'une eſpérance vaine,
Je diſcourus tout ſeul, & moy-même pris peine
De nourrir les douleurs que deux beaux yeux me font.
Je mourus dedans moy, penſant trouver ma vie
Au cœur de la Beauté qui me l'avoit ravie;
Mais depuis je n'ai pu, dont j'ai ſouffert la mort;
Et ſi je ſemble vif, las! ne t'en émerveille,
Ce tyran fait en moy cette étrange merveille,
Pour montrer clairement qu'il eſt puiſſant & fort.
Il me fait voir aſſez d'autres faits admirables,
Rentamant, ſans ceſſer, mes playes incurables,
Brûlant mon triſte cœur, ſans qu'il ſoit conſommé;
Me donnant, pour repas, le venin qui me tue,
Et faiſant que mon feu dedans l'eau continue,
Sans que, pour tant de pleurs, il ſoit moins allumé.
Il croît de jour en jour, ſans eſpoir, mon martyre;
Il me fait voler haut ſur des ailes de cire;
Il me fait trébucher, quand je vai m'élevant;
Il me rend ſi penſif, que je me trouve étrange,
Et faut que ma couleur, en plus pâle ſe change,
Sèche comme la fleur qui a ſenti le vent.
Hélas! je change aſſez de teint & de viſage!
Mais je ne puis changer cet obſtiné courage,
Qui me rend, pour aimer, triſtement éperdu;
L'amoureuſe poiſon tous mes ſens enſorcelle,

Et ce que j'ay du Ciel, que mon eſprit recelle,
Eſt en pleurs & en cris pauvrement dépendu.
Soit de jour, ſoit de nuit, jamais je ne repoſe,
Je ronge mon eſprit, je rêve, je compoſe,
J'enfante des penſers qui me vont dévorant.
Quand le jour ſe départ, la clarté je deſire;
Je ſouhaite la nuit, lorſqu'elle ſe retire,
Puis attendant le jour, je languis en mourant.
Dès que l'Aube apparoît, je me perds aux valées,
Et aux lieux plus ſecrets des forêts recelées,
Pour, ſans être entendu, plaindre ma paſſion;
J'émeu l'air & le ciel de ma douleur profonde;
Et bref, en me laſſant, je laſſe tout le monde,
Sans que cet inhumain en ait compaſſion.
En ce lieu je mey fin à mon triſte langage,
Car mille gros ſoupirs, qui gardoient le paſſage,
Par où couloit ma voix, l'empêchoient de ſortir,
Puis je frémiſſois tout de voir mon adverſaire,
Qui trépignoit des pieds, qui bouilloit de colère,
Me menaçant tout bas d'un tardif repentir.
Raiſon, diſoit Amour, enten l'autre Partie,
Et ne conclu devant qu'être bien avertie;
Il faut bien peſer tout, pour juger droitement.
Or donc, ſans t'émouvoir de ces cris pitoyables,
Ecoute entièrement mes diſcours véritables,
Et vois que cet ingrat m'accuſe injuſtement.
Ingrat eſt-il vraiment, & ſans reconnoiſſance
De me rendre à préſent ſi pauvre récompenſe,
Pour cent mille bienfaits qu'il a reçus de moy.
J'ay purgé ſon eſprit par ma divine flame,
L'enlevant juſqu'au ciel, & rempliſſant ſon ame
D'amour, de beaux deſirs, de conſtance & de foy.
J'ay forcé ſon deſir trop jeune & volontaire,
Qui ſuit le plus ſouvent ce qui luy eſt contraire,
Et contre ſon vouloir je l'ay favoriſé:
De l'un de mes beaux traits j'ay ſon ame entamée,
J'ay fait luire en cent lieux ſa vive renommée,
Et des meilleurs eſprits je l'ay rendu priſé.
Je luy ay fait quitter le tumulte des Villes,
Je l'ay rendu privé de paſſions ſerviles,
Compagnon de ces Dieux qui ſont parmy les bois;
J'ay chaſſé loin de luy l'ardente Convoitiſe,
L'Orgueil, l'Ambition, l'Envie, & la Feintiſe,
Cruels bourreaux de ceux qui ſont la cour aux Rois.

J'ay fait par ſes écrits admirer ſa jeuneſſe,
J'ay réveillé ſes ſens engourdis de pareſſe,
Hautain & généreux je l'ay fait devenir,
Je l'ai ſéparé loin des ſentiers du vulgaire,
Et luy ay enſeigué ce qu'il luy falloit faire,
Pour, au mont de vertu, ſûrement parvenir.
Je luy ay fait dreſſer & la vue & les ailes
Au bienheureux ſéjour des choſes immortelles;
Je l'ay tenu captif, pour le rendre plus franc;
Or, ſi quelque douleur luy a livré la guerre,
Hé qui, ſans paſſion, pourroit vivre ſur terre,
Ayant des os, des nerfs, des poulmons & du ſang!
L'invincible Thébain, non pareil en prouëſſe;
Le preux fils de Thétis, lumière de la Grèce;
Ajax, Agamemnon peuvent mieux ſe douloir;
Car je les ay rendus ſerfs de leurs priſonnières,
Et leur ay fait aimer des ſimples chambrières,
Rabaiſſant leur orgueil par mon divin pouvoir.
Ou ceſtuy qui ſe plaint de ſa peine cruelle,
Je le tiens ſous le joug d'une Déité telle,
Qu'il ſe doit eſtimer, entre tous, bienheureux;
Car, de ſi grand' beauté, ſon amour j'ay fait naître,
Que moy, qui ſuis des Dieux & des hommes le maître,
J'atteſte mon pouvoir que j'en ſuis amoureux.
Penſe un petit, Raiſon, aux tréſors deſirables,
Graces, beautés, douceurs & clartés admirables,
Que tu as vu là-haut au cabinet des Cieux,
Je ne ſçay quoy de plus, qui ne ſe peut bien dire,
Reluit dedans ſes yeux, où je tiens mon empire,
Car je n'ay pu choiſir ſiége plus précieux.
Or, de ſes yeux divins naiſt ſa peine obſtinée,
Dans eux ſa liberté demeure empriſonnée;
D'eux viennent les tourmens ſi fâcheux à ſentir.
Si c'eſt une priſon, priſonnière eſt mon ame,
Car je fais ma demeure aux beaux yeux de ſa Dame,
Et ſi n'ay pas vouloir de jamais en ſortir.
Voilà de ſes penſers la grand' troupe mutine,
Voilà les chauds ſoupirs qui brûlent ſa poitrine,
Voilà l'ardent fourneau dont il eſt conſommé,
C'eſt de ſon triſte cœur le ſanglant ſacrifice;
Mais qui, à l'homme ingrat, fait quelque bénéfice,
Recueille mauvais fruit de ce qu'il a ſemé.
Ainſi parloit Amour avec grand' violence,
Puis nous teuſmes tous deux, attendant la ſentence

De Raiſon, qui vers nous ſon regard adreſſa :
Votre débat, dit-elle, eſt de choſe ſi grande,
Que, pour le bien juger, plus long terme il demande,
Et, finis ces propos, en riant, nous laiſſa.

Contre Amour.

Ce malheureux Amour, ce tyran plein de rage,
Qui s'eſt fait ſi long-temps ſeigneur de mon courage,
Qui m'a troublé les ſens, qui m'a fait égarer,
Qui a baigné ſa plume aux ruiſſeaux de mes larmes,
Eſt contraint, tout confus, de me quitter les armes,
Et chercher autre lieu propre à ſe retirer,
Ma raiſon s'eſt rendue à la fin la Maiſtreſſe ;
Et, pour me faire voir ma faute, & la fineſſe
De ce traître enchanteur, m'a débandé les yeux ;
Ce qui fait qu'à préſent je rougiſſe de honte
Voyant un petit nain, dont j'ay tant fait de conte,
Et que j'ay révéré comme un des plus grands Dieux.
Je cognoy mon erreur, je cognoy la folie,
Qui long-temps a tenu mon ame enſevelie ;
Je cognoy les flambeaux dont je fus embraſé,
Je cognoy le venin qui troubla ma penſée,
Et regrette, en pleurant, ma jeuneſſe paſſée,
Maudiſſant le pipeur qui m'a tant abuſé.
Que mon cœur, que ma voix, que mon eſprit ſe change,
Au lieu de tant d'écrits ſacrés à ſa louange,
Cependant qu'un chaud mal me rendoit inſenſé :
Que mon vers déſormais déteſte ſa puiſſance,
Afin que pour le moins chacun ait cognoiſſance
Que je n'ai pas grand peur qu'il en ſoit offenſé.
Amour, tyran cruel, monarque de martyre,
La ſeule occaſion qui fait que l'on ſoupire,
Oracle du menſonge, ennemi de pitié,
Large chemin d'erreur, barque mal aſſurée,
Temple de trahiſon, Foy de nulle durée,
Bref en tous tes effets contraire à l'amitié ;
Amour, Roy des ſanglots, priſon cruelle & dure,
Meurtrier de tout repos, monſtre de la Nature,
Breuvage empoiſonné, ſerpent couvert de fleurs,
Affronteur, courtiſan, bâtard, ſonge-malice,
Beſtiale fureur, exemple de tout vice,
Capitaine des cris, des regrets & des pleurs ;
Amour, que dis-je, Amour ? mais inimitié forte,
Appétit déréglé, qui les hommes tranſporte,

Racine de malheur, ſource de déplaiſir,
Labyrinthe ſubtil, paſſion furieuſe,
Nid de déception, peſte contagieuſe,
Entretenu d'eſpoir, de crainte & de deſir.
Sitôt que notre eſprit s'abandonne à te ſuivre,
Hélas! preſqu'auſſitôt nous délaiſſons de vivre;
Nous mourons ſans mourir, nous perdons la raiſon,
Nous changeons à l'inſtant notre forme première,
Nos yeux tout aveuglés ſont privés de lumière,
Et n'avons pour logis qu'une obſcure priſon.
Tu nous fais égarer en cent mille traverſes,
Changez à tout propos en cent ſortes diverſes,
Bouillans & refroidis, craintifs & généreux,
Or' nous volons au Ciel, ſans partir de la terre,
Or' nous avons la paix, or' nous avons la guerre;
Et n'avons rien de sûr que d'être malheureux.
S'il advient quelquefois que, parmi nos détreſſes,
Tu nous faſſes ſentir quelques fauſſes lieſſes,
Ce n'eſt pas que tu veuille alors nous tormenter,
Ce n'eſt pas que nos pleurs plus doux t'ayent pu rendre,
Mais afin que la peine, en nous venant reprendre,
Nous ſoit plus difficile & forte à ſupporter.
Tout ce qu'on peut apprendre en tes vaines écoles,
Ce ſont des trahiſons, des feintes, des paroles,
Ecrire deſſus l'onde, errer ſans jugement,
Suivre celle qui fuit d'une courſe haſtive,
Faire guerre à ſon ame, & la rendre captive,
Et, pour ſe retrouver, ſe perdre follement.
Les fruits qu'on en reçoit pour toute récompenſe,
C'eſt d'un long temps perdu la vaine repentance,
Un regret dévorant, un ennuyeux mépris.
Hélas! j'en puis parler, je fais comme on s'en treuve,
J'en ai fait, à ma honte, une trop longue épreuve,
Honte, le ſeul loyer des travaux que j'ay pris.
Je ne me puis tenir de remettre en mémoire
Le temps, que cet aveugle, ennemi de ma gloire,
Poſſédoit mon eſprit, yvre de ſon erreur;
Et penſant à mes faits & à ma frénéſie,
Preſqu'il ne peut entrer dedans ma fantaiſie,
Que j'aye été pouſſé d'une telle fureur.
Ores j'étois craintif, ores plein d'aſſurance;
Ores j'étois conſtant, ores plein d'inconſtance;
Ores j'étois contente, or' plein de paſſions;
Ores je deſpérois d'une choſe aſſurée,

Et or' je m'aſſurois d'une déſeſpérée,
Peignant en mon cerveau mille conceptions.
Quantesfois par les prés, les bois & les rivages,
Ay-je compté ma peine aux animaux ſauvages,
Comme s'ils euſſent pu mes douleurs ſecourir?
Les antres pleins d'effroy, les rochers ſolitaires,
Les déſerts ſéparés étoient mes ſecrétaires,
Et, leur comptant mon mal, je penſois me guérir.
Quantesfois plus joyeux ai-je allégé ma peine,
Me laiſſant décevoir d'une eſpérance vaine,
Qui, s'envolant en ſonge, augmentoit mon tourment?
Combien de mes deux yeux ai-je verſé de pluie?
Et combien, de dépit, ai-je maudit ma vie,
Me forgeant ſans raiſon un mécontentement?
Celui qui veut compter les douloureuſes peines,
Les regrets, les ſoucis, les fureurs inhumaines,
Les remords, les frayeurs, qu'on ſupporte en aimant,
Qu'il compte du Printemps la richeſſe amaſſée,
Les vagues de la mer, quand elle eſt courroucée,
Et les flambeaux qu'on voit la nuit au firmament.
Le Forçat enchaîné quelquefois ſe repoſe;
Le pauvre priſonnier, dedans ſa priſon cloſe,
Cloſt quelquefois les yeux, & ſoulage ſes maux;
Au ſoir le Laboureur met ſes bœufs en l'étable,
Puis, ayant l'œil touché d'un ſommeil agréable,
Remet juſques au jour ſa peine & ſes travaux.
Seulement le chétif, qui porte en la penſée
Le poignant aiguillon d'une rage inſenſée,
Ne ſent point de relâche, entre tant de malheurs;
Si le jour le fâchoit, la frayeur ſolitaire
Et le ſilence coy rentament ſa misère,
R'enveniment ſa plaie, & croiſſent ſes douleurs.
S'il eſt dedans le lit, les penſers qui l'aſſaillent,
Mutins & furieux, ſans repos le travaillent,
Qui de-çà, qui de-là, chacun à qui mieux mieux.
De ſes cuiſans regrets le Ciel il importune,
Il rêve, il ſe dépite, il maudit ſa fortune,
Noyant toute eſpérance au torrent de ſes yeux.
S'il s'endort quelquefois, aggravé de triſteſſe,
Hélas! par le dormir ſa douleur ne prend ceſſe,
Mais, plus fort que devant, il ſe ſent travailler.
Car, au premier ſommeil, les ſonges l'épouvantent,
Et mille viſions à ſes yeux ſe préſentent,
Qui le font en ſurſeut rudement éveiller.

Ou ſi le corps, vaincu du travail & du ſomme,
Ne ſe réveille point, & qu'un dormir l'aſſomme;
Le cœur qui n'a repos ne fait que ſoupirer,
L'eſprit tremble & frémit de la frayeur horrible,
L'ame crie & ſe plaint pour ſa douleur terrible,
Et les yeux tous baignés ne ceſſent de pleurer.
Le jour eſt-il venu? ſa douleur recommence;
Il déteſte le bruit, il cherche le ſilence;
La clarté lui déplaît, & la voûte des Cieux,
Le murmure des eaux, la fraîcheur des ombrages,
Herbes, rives & fleurs, forêts, prés & bocages,
Et ne ſçauroit rien voir qui contente ſes yeux.
Amour, quiconque fut, qui te mit de la race
De ce débat confus, lourde & peſante maſſe,
Il parloit ſagement, & diſoit vérité:
Car las! qui vit jamais confuſion ſi grande,
Qu'aux miſérables lieux où ton pouvoir commande!
Pouvoir que tu maintiens par toute cruauté.
C'eſt pitié que d'ouyr les étranges merveilles,
Les miracles confus, les douleurs non-pareilles,
Et les cris différens des malheureux amans.
L'un par un doux propos aura l'ame bleſſée,
L'autre gémit d'avoir la poitrine percée
Par le trait d'un bel œil, cauſe de ſes tourmens.
L'un ſera captivé par une larme feinte,
Et à l'autre un beau teint donne mortelle atteinte.
L'un tranſira de froid, l'autre mourra de chaud;
L'un ſe plaint d'adorer une qui le tourmente,
Et l'autre d'en ſervir une trop inconſtante;
L'autre d'aimer trop bas, l'autre d'aimer trop haut.
Ainſi, dans les Enfers, les Ombres criminelles
Se plaignent vainement de leurs peines cruelles,
Et des tourmens divers qu'il leur faut ſupporter;
Mais las! je crois qu'Amour plus de tourmens aſſemble,
Dans un cœur amoureux, qu'on n'en voit tout enſemble
Au plus creux des Enfers les eſprits tourmenter.
Je n'aurai jamais fait, ſi je veux entreprendre
De ce bourreau cruel les rigueurs faire entendre,
Rigueurs qui, chacun jour, ſe font aſſez ſentir:
Il eſt aſſez connu, ſa rage eſt manifeſte;
Mais hélas! c'eſt le pis qu'un chacun le déteſte,
Et ne peut, ou ne veut de luy ſe garantir.
Or de moi qui le puis, & qui me délibère
D'être franc pour jamais d'une telle miſère,

Je pren congé d'amour, & de ſes jeux cuiſans.
Adieu, Amour, adieu, enfant plein de malice;
Adieu Oiſiveté, ta mère & ta nourrice,
Adieu tous ces écrits où j'ai perdu mes ans.
Je pren congé de vous, amoureuſes penſées;
Je pren congé de vous, nuits vainement paſſées,
Diſcours, propos, ſermens l'un ſur l'autre amaſſés,
Et vous, triſtes ſanglots de ma poitrine cuite,
Plaintes, pleurs & regrets, je vous donne la fuite,
Bien marri que plutôt je ne vous ai laiſſés.
Bien-heureuſe Raiſon, guide de mon courage,
Pour m'avoir délivré de l'amoureux naufrage,
Lorſque j'étois privé de tout humain ſecours,
Je t'appens en ce lieu ma robe dépouillée,
Des flots de la tempête encor' toute mouillée,
Ayant à l'advenir devers toi mon recours.

Aux Amours de Diane.

SONNET XLII.

Ces eaux qui, ſans ceſſer, roulent deſſus ma face,
Et qui vont témoignant mes cruelles douleurs,
Maîtreſſe, hélas! voyez, ce ne ſont pas des pleurs,
Tant de pleurs dedans moi ne ſauroient trouver place.
C'eſt une eau que je fais de tout ce que j'amaſſe
De votre plus divin, & de cent mille fleurs,
De vos perfections y mêlant les odeurs,
Les roſes & les lys de votre bonne grace.
Mon amour ſert de feu, mon cœur ſert de fourneau,
Mes yeux d'un alembic, par où diſtille l'eau:
Le vent de mes ſoupirs nourrit ſa véhémence;
Et d'autant que le feu eſt véhément & chaud,
Il fait ainſi monter tant de vapeurs en haut,
Qui coulent par mes yeux en ſi grande abondance.

A ce Sonnet, en me jouant comme par manière d'exercice, je fis une réponſe par un Sonnet, qui fut ſuivi incontinent après d'un autre, par un mien connoiſſant: leſquels deux Sonnets ſeront mis ici:

La femme, en ſon eſpèce, eſt plus que l'homme humide,
C'eſt la raiſon pourquoi elle plore aiſément;
L'homme ainſi, qui proche eſt d'un tel tempérament,
Jette facilement telle vapeur fluide.

Soit que le feu d'Amour dans le cerveau la guide,
Qui, de nature, mol la reçoit promptement,
Pour la réſoudre en eau d'un triſte mouvement,
Ou qu'une chaleur lente aux tendres yeux la vuide.
Toujours cette vapeur, qui ſe réſoult en eau,
Se doit appeler pleurs procédant du cerveau,
Qui par les triſtes yeux lentement coule & paſſe.
Ne crois point donc, ami, qu'autre eau puiſſe d'ailleurs
Parfumer ton viſage, ains ce ſont de vrais pleurs,
Que ton moite cerveau répand deſſus ta face.

Fuſſé-je le Printemps, où Flore qui deſſerre
Ses tréſors de ſon ſein, durant le renouveau,
Mes fleurs tu ne devrois cuire, pour faire une eau,
Qui ne ſert qu'à baigner tes joues & la terre.
Auſſi n'en crois-je rien, mais comme à cil qui erre,
Pillant dans un jardin des fleurs tout le plus beau,
Dont la terre indignée, ès mains du larronneau,
Laiſſe ſécher ſa fleur, & l'aliment lui ſerre:
Il t'en prend tout ainſi, qui, plein d'un fol deſir,
Mes graces recueillis, ou ne prenant plaiſir,
Ce mien dédain les rend entre tes mains ſéchées,
Dont le regret te fait naître un ulcère au cœur,
Qui diſtille à grands traits l'inutile liqueur
Qui coule de tes yeux par ondes relâchées.]

PHILIPPES [1] ROBERT, Avocat au Parlement de Bourgogne *, a traduit du Grec d'Iſocrates, ſincère Exhortation à la paix, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Parent, 1579.

[1] Il naquit à Chalon-ſur-Saone, fit ſes études à Dijon, où il fut Avocat au Parlement, s'étant, toute ſa vie, appliqué à la Juriſprudence & aux Belles-Lettres. Il mourut à Beaune, l'an 1594. Le Recueil qui reſtoit de ſes vers, tant Grecs que Latins, fut imprimé à Dijon l'an 1666, par les ſoins de Louis Mailley, qu'on prononçoit *Mailli*, Avocat au Parlement, homme d'une grande érudition, mort jeune, peu de temps après avoir procuré cette Edition. (M. DE LA MONNOYE).

* Il avoit eu des leçons particulières du célèbre Juriſconſulte Cujas, & il avoit écrit ſur un Exemplaire d'un cours de droit, des Notes, qui étoient le fruit de ces leçons. On y lit ces mots: *Dominus Cujacius privatum me monuit*, écrits de ſa main. Cet Exemplaire a appartenu depuis à M. de Théſut, Doyen du Parlement de Dijon. On trouvera la liſte de ſes Ouvrages dans la *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, Tom. II, pag. 212.

PHILIPPES ULSTADE. Le Ciel des Philoſophes [1], où ſont

contenus les Secrets de nature, & comme l'homme ſe peut tenir en ſanté & longue vie; traduit du Latin de Philippes Ulſtade, extrait des Livres d'Arnaud de Villeneufve, du grand Albert, Raymond Lulle & autres; imprimé à Paris, *in*-8°. par Vivant Gaultherot, 1550.

[1] Le *Cœlum Philoſophorum* de cet Auteur, Médecin-Chymiſte de Nuremberg, fut imprimé, l'an 1528, *in-fol.* à Strasbourg. (M. DE LA MONNOYE).

PHILON LE JUIF *, Voyez PIERRE BELLIER, PIERRE SALIAT.

* Philon le Juif étoit d'Alexandrie, d'une famille illuſtre & Sacerdotale, ce qui conſtituoit la nobleſſe parmi les Juifs. Il fut envoyé en Ambaſſade à Rome, pour juſtifier auprès de Caligula ſa Nation, que les Grecs d'Alexandrie accuſoient à tort d'avoir excité une ſédition. Philon ſe montra dans cette occaſion avec magnificence, parla avec une éloquence qui étonna les Romains, & auroit dû perſuader de la bonté de ſa cauſe tout autre qu'un inſenſé; à peine Caligula daigna-t-il l'écouter, il ne lui fit point de réponſe, & Philon ſe retira, en diſant: *La colère de Caïus eſt d'un bon augure pour nous; dès que les reſſources humaines nous manquent, le ſecours du Ciel nous eſt aſſuré.* Ses Ecrits prouvent combien il étoit habile dans les ſciences & les uſages de la Nation Juive, & ſon éloquence approchoit tellement de celle de Platon, que l'on diſoit en proverbe, *ou Philon platoniſe, ou Platon philoniſe.* Auſſi l'a-t-on ſurnommé le *Platon Juif.* La meilleure Edition de ſes Ouvrages eſt celle de Londres, 1742, 2 vol. *in-fol.* Philon vivoit encore l'an de Jéſus-Chriſt 68, âgé pour lors de ſoixante-dix-huit ans, ſuivant les obſervations de deux ſavans hommes (M. le Préſident Bouhier & le P. de Montfaucon) dans leurs *Lettres ſur les Thérapeutes*, imprimées *in*-12. à Paris, 1712.

PHILONE. Joſias, Tragédie de Meſſer Philone, traduite en François.

PHILOSTRATE *. Le premier Livre de Philoſtrate, Auteur Grec, contenant la vie, les Dits & merveilles du grand Philoſophe Apollonius Tyaneus; mis en François par Traducteur incertain, & imprimé à Lyon, *in*-16. par François Juſte, 1537. Les Images, ou Tableaux de platte peinture, de Philoſtrate Lemnien, Sophiſte Grec; mis en François par Blaiſe Vigenere, avec des Argumens & Annotations ſur chacun d'iceux.

* Il y a eu trois *Philoſtrates*, de Lemnos, Iſle de l'Archipel, qui, tous

trois, écrivirent ſur différens ſujets, & dont les Ouvrages leur ſont attribués indifféremment ; ils étoient tous trois de la même famille, & proches parens, le père, ſon fils, & un neveu, enfant du frère du premier Philoſtrate. Le premier, ou peut-être ſon fils, eſt le fameux *Philoſtrate Sophiſte*, qui vivoit à Rome ſous l'Empereur Sévère ; vers l'an 200 de Jeſus-Chriſt, qui compoſa en Grec, en huit Livres, la *Vie d'Apollonius de Tyane*, par les ordres de l'Impératrice Julie, dont il étoit Secrétaire. C'eſt au même que l'on attribue l'Ouvrage, intitulé les *Images*, ou *Tableaux*, eſpèce de déclamation de Rhéteur, où il feint de décrire les ſujets de différens Tableaux, peints dans une Gallerie de Naples. On s'accorde aſſez à attribuer ces Ouvrages à Philoſtrate, fils d'un autre Philoſtrate, qui enſeignoit les Belles Lettres à Athènes, ſous l'Empire de Néron, dont Suidas indique quelques compoſitions, telles que des Panégyriques, des Eclairciſſemens Hiſtoriques ſur quelques Fêtes Athéniennes, & des déclamations, qu'il dit avoir été du goût des Orateurs de ſon temps. Le troiſième Philoſtrate, petit-fils, ou neveu du Profeſſeur d'Athènes, écrivit la *Vie des Sophiſtes*, qu'il adreſſa à l'Empereur Sévère ; ainſi il doit y avoir eu deux Philoſtrates contemporains, qui ont été à Rome à-peu-près dans le même temps. Au reſte, ceux qui voudront ſavoir des détails ſur la vie & les Ouvrages des Philoſtrates de Lemnos, trouveront à ſatisfaire leur curioſité, dans le quatrième volume de la *Bibliothèque Grecque* de Fabricius, pag. 43 & ſuiv. Quant aux Traductions Françoiſes de la *Vie d'Apollonius de Tyane* & des *Tableaux*, je ferai ici quelques remarques. La *Vie d'Apollonius de Tyane*, écrite en Grec par Philoſtrate, contient huit Livres : Du Verdier ne parle que de la Traduction Françoiſe du premier, imprimée en 1537. Il n'y a pas d'apparence que ce ſoit un premier eſſai de la Verſion de Vigenère, qui traduiſit enſuite les autres Livres. Vigenère étoit né le 15 Avril 1523, & il n'eſt guères probable qu'il ait publié cet Ouvrage à quatorze ans. Il pourroit ſe faire que, par une tranſpoſition de chiffre, on eût daté l'Edition de 1537, au lieu de 1573, ce que je ne ſuis pas à portée de vérifier. Quoi qu'il en ſoit, ni du Verdier, ni La Croix du Maine, aux Articles de Blaise de Vigenère, ne lui ont point attribué de Verſion de la *Vie d'Apollonius*. Ils ne pouvoient connoître celle qui fut publiée en 1596, douze ans après l'impreſſion de leurs Bibliothèques, & ce fut l'année même de la mort de Vigenère. Cette Traduction contient les huit Livres de la *Vie d'Apollonius de Tyane*. Elle fut réimprimée à Paris, en 1611, *in*-4°. 2 vol. avec les notes d'Artus Thomas, ſieur d'Embry. Quant aux *Tableaux* de Philoſtrate, Vigenère les donna au public, en 1578, *in*-4°. C'étoit la ſeule Edition que Du Verdier pût connoître, lorſqu'il écrivoit ſa Bibliothèque. Depuis on imprima, en 1596, la Traduction Françoiſe, par le même Vigenère, des *Tableaux* du jeune Philoſtrate, des Héroïques de l'ancien Philoſtrate, & des Figures de Calliſtrate. On réimprima cette ſuite avec la partie qui la précéde, en 1614, 1629 & 1637, *in-fol.* revue & corrigée, avec ſoixante-cinq figures, repréſentant les Tableaux de la première partie, & des Epigrammes ſur chacun, par Thomas, ſieur d'Embry. Ces Figures, pour l'ordinaire, rendent aſſez

mal les deſcriptions de Philoſtrate. On en peut dire à-peu-près autant de la Traduction, qui eſt remplie de fautes. Il y a long-temps que les Critiques ſe ſont apperçus que Vigenère avoit plus ſouvent traduit d'après les Verſions Latines, que d'après l'Original Grec.

Argument de Vigenere ſur le Tableau Antée.

[Entre toutes les peines & labeurs d'Hercules, entre toutes ſes plus fortes & pénibles aventures, les deux plus mal-aiſées à mener à fin furent celles de l'Hydre, & d'Antée. Celle-là étoit un grand & horrible ſerpent, produit en un lieu ſolitaire, moite, relent & étouffé, où les rays du Soleil ne pouvoient battre; très-venimeux avec cela, & ayant pluſieurs têtes, dont, auſſi-tôt qu'on lui en avoit avalé quelqu'une, ſoudain en renaiſſoient deux en ſa place, tellement que c'étoit toujours à recommencer. L'autre fut un très-énorme & démeſuré Géant, fils de la terre, qui avoit ſoixante coudées de haut (s'il le faut croire ainſi) lequel, s'étant campé en un des Carrefours de Lybie, au milieu des déſerts & ſablons, où pluſieurs grands chemins ſe venoient fourcher, contraignoit les paſſans, travaillés & recrus des chaleurs exceſſives de la contrée, matés de peine, méſaiſe, difficulté & travail, de s'éprouver contre lui à la luche; enſorte que c'étoit choſe bien aiſée d'en venir à bout; car, après s'être longuement houſpillés aux priſes, quand bien il eût donné du nez à terre (ce que peu ſouvent toutefois arrivoit) elle, qui lui étoit naturelle mère, le reſtauroit de nouvelles forces, & s'en relevoit plus frais, roide & gaillard qu'auparavant, de manière que ce n'étoit qu'une multiplication de travail & effort en vain, ſans en pouvoir rien finablement obtenir, non plus que de l'Hydre. Hercule néanmoins, ainſi que de toutes autres choſes (car jamais rien ne fut impoſſible à ſa vertu; rien ne put oncques réſiſter à ſon invincible effort & courage) vint très-heureuſement à bout de toutes ces deux entrepriſes, cautériſant les cols de l'Hydre, à meſure qu'il lui abattoit une tête; & ſoulevant Antée haut en l'air, quand il ſe fut apperçu de l'affaire, où il l'étouffa entre ſes vigoureux & robuſtes bras, ſans que ſa mère lui pût plus donner de ſecours, puiſqu'ils n'avoient le moyen de s'entretoucher. Voilà comme les Poëſies en parlent. Mais pour tirer maintenant quelque fruit de ces fables, qui ne nous ont pas été du tout inutilement données, pour une badaude récréation, fantaſtique & légère: ſi c'eſt à un ſens moral qu'on veuille appliquer cette-cy: Antée ſe peut prendre pour la volupté: dit ainſi de ἀντάω, comme le veut Fulgentius, pource que rien n'eſt plus contraire à l'homme que les plaiſirs & délices, qui, outre ce qu'elles énervent le corps, abatardiſſent la ſanté & diſpoſition naturelle, & abrégent le cours de notre vie, nous mènent finablement à quelque malencontreuſe perdition & ruine. On le feint être né de la terre; c'eſt-à-dire, que la volupté & luxure proviennent de la chair, qui n'eſt autre choſe que terre, laquelle lui réadminiſtre toujours nouvelles forces & maintenement; car de tant plus notre volonté adhére à la chair, de tant plus auſſi ſe pervertit-elle & corrompt-

Mais tout cela eſt finablement ſuppédité par Hercules, à ſavoir, la raiſon qui doit dominer en nous, laquelle nous élevant des appétits charnels, de la ſenſualité & concupiſcence, aux divines contemplations, ſuffoque & éteint la volupté du tout en nous, ainſi que dit Boëthius, à ce propos, extollant ce fait-ci : *Superata tellus Sidera donat.* Toutefois cela ne ſe peut pas faire ſans un gros eſtif & combat d'Hercules contre Antée, de l'eſprit contre la chair, ſelon Platon, en ſes Morales, qu'il n'y a point de plus forts ennemis à ſurmonter & défaire ; plus mal-aiſés, opiniâtres & réſiſtans que les internes ; ce ſont les vices, lubricités & affections illicites & dépravées, qui ſe produiſent par notre nonchalance & conſentement en nos cœurs, tout ainſi que les ronces, orties, chardons & mauvaiſes herbes, en une bonne & fertile terre, par faute d'être ſoigneuſement cultivée. Et c'eſt ce que veut dénoter ce tant beau & élégant vers, anciennement gravé ſur la ſépulture de Scipion l'Africain :

Maxima cunctarum victoria victa voluptas.

Défrichons-les donc de cette mauvaiſe engeance, rendons-les habiles à recevoir le bon grain, & étouffons ce maudit & pervers Antée, qui ne tâche qu'à nous ravaller contre bas, pour nous exterminer de tous points, dans ſon orde & vile pouſſière, élevant nos mains & penſées en haut, ſelon ce divin admoneſtement de Pythagoras ;

ἢν δ' ἀπολιπὼν σῶμα εἰς αἰθέρ' ἐλεύθερον ἔλθῃς,
ἔσσῃ ἀθάνατος θεὸς ἄμβροτος, οὐκ ἔτι θνητός.

Si délaiſſant le corps, (qui eſt de terre & d'eau) *tu paſſes à un air libre* (élèves ton eſprit là-haut au Ciel) *tu ſeras un Dieu immortel, & non plus homme ſujet à la mort.* Car il n'y a rien qui proprement tue la perſonne, ſinon les vices, affections & concupiſcences provenantes du corps. Or, ſi nous voulons appliquer cette fantaiſie, ou fiction poëtique à la philoſophie naturelle, nous avons déjà dit au tableau précédent, qu'Hercules n'eſt autre choſe que le Soleil, lequel, par ſa chaleur & ſes rays, à guiſe de flèches, extermine l'Hydre avec toutes ſes têtes renaiſſantes, c'eſt-à-dire, la froideur, qualité propre à l'eau, dont ce ſerpent eſt né, & porte le nom ; car, à la vérité de l'hiſtoire, c'étoit un lieu marécageux & déſert, à cauſe de ſes ſources, fontenils & ruiſſeaux, qui le rendoient effondré, inacceſſible & inhabitable, dont en cuidant eſtoupper un, ſoudain en rebouillonnoient ſix ou ſept ailleurs ; mais le feu qu'y appliqua Hercules, diſſipa cette humidité & froidure. Antée puis après, eſt le ſec (vraie propriété de la terre) que la chaleur pareillement convertit en nature d'air, à elle oppoſite & contraire ; c'eſt-à-dire, que le froid & le ſec, deux qualités, mortelles ennemies de génération & de vie, à quoi inſiſte perpétuellement la nature, qui n'eſt autre choſe que la chaleur provenant du Soleil, doivent par cette-cy être réduites en air chaud & humide, le vrai ſujet d'icelle vie. Il faut donc convertir les deux bas Elémens groſſiers & matériels, l'eau & la terre, le froid & l'humide, la volupté & le corps, ès

deux hauts, ſpirituels & formels, l'air & le feu ; l'humide & le chaud, la vertu & l'eſprit. Et lors nous aurons débellé l'Hydre & Antée, & accompli ce que nous recommandent tant les Philoſophes Chimiques, qui ne battent que ſur cette enclume : *Converte Elementa, & quod quæris invenies.* Et ailleurs : *Niſi corporea vertantur in non corporea, nihil in hâc arte prorsùs efficis. Duo autem ſunt Elementa corporea, terrâ & aquæ ; duo item incorporea, aër & ignis ;* c'eſt-à-dire, qu'ils ſont moins matériels & groſſiers. M. Budée, au quatrième Livre de ſon *de Aſſe*, approprie cette fiction au Royaume de France ; car tout ainſi qu'Antée, en la lucte, quelque mal-mené & ſuppédité il pût être, pourvu que de ſon corps il touchât la terre, reſſourdoit de-là plus fort & vigoureux qu'auparavant, ſans ſe plus ſentir de la rude ſecouſſe qu'il avoit reçue : en ſemblable, ce bien-heureux Royaume ne pouvoit être ſi affligé, ne ruiné de guerres du dehors, ne dedans, de pilleries, dégâts & ruines, que venant à avoir un peu de relâche, par quelque paix ou trève, ſi que le labourage & le trafic puſſent avoir leur train libre & accoutumé, il ne ſe refît, comme en moins de rien, ſi toutefois il ne ſurvenoit quelques gelées, pluies exceſſives & grêles, ou ſemblables accidens, plaies & calamités des injures de l'air & du mauvais temps, qui gâtaſſent les biens de la terre, à quoi il eſt un peu ſujet & enclin. Ce très-docte homme a dit cela, mais on dit d'autre part que la continue l'emporte.

Le Tableau d'Antée.

LA POULDRE ici eſt toute telle qu'ès luctes qui ſe font emprès la fontaine d'Elide : & ces deux champions, dont l'un ſe retrouſſe l'oreille, l'autre défait de ſon épaule la peau de Lyon ; les tertres quant & quant à propos : & les colonnes : & les lettres gravées. C'eſt la Lybie, & Anteus que la terre a produit, pour offenſer (comme je crois) les paſſans d'une brigandeſque lucte. Mais cependant qu'il s'amuſe après ces combats, & à enterrer ceux qu'il a mis, comme vous le voyez, à mort en cette lucte ; la peinture nous amene ici Hercules, qui a déjà conquis ces pommes d'or, & a tant été célébré, à cauſe des Heſpérides : n'étant pas tant toutefois en une telle admiration pour les avoir ſuppéditées, ains le Dragon. Or ſans autrement ployer (comme on dit) le genoil, il ſe dépouille contre Antée : étant encore à la groſſe haleine de ce long & fâcheux voyage, & ſe prépare à la meſlée ; les yeux tendus à je ne ſais quelle profonde cogitation, comme conſultant, à par-ſoi, ce qu'il doit faire en cette épreuve, & mettant une bride à ſon animoſité & colère, de peur qu'elle ne lui tranſporte l'entendement. Mais Antée le dédaignant, ſe hauſſe, ce ſemble, en paroles. LES ENFANS DES INFORTUNÉS. Avec je ne ſais quoi de tel qu'il montre dégoiger encontre Hercules : ſe raſſûrant par ces braveries & outrages. Que ſi Hercules avoit du tout ſon cœur à la lucte, il n'auroit point été ne autre que le voici repréſenté : car il eſt peint puiſſant & robuſte, & comme rempli d'artifice, pour la belle diſpoſition de ſa taille : & ſi eſt grand avec cela, & d'apparence plus

que humaine : d'une chamure colorée & vermeille, les veines s'étant fort enflées de dépit & courroux qui s'eſt introduit là-dedans. Vous avez peur d'Antée, ce crois-je bien, qui reſſemble à une bête ſauvage, & peu s'en faut qu'il ne ſoit auſſi gros, comme long ; le col enfoncé dedans les épaules, dont la plus grande part arrive au chignon. Le bras d'ailleurs arrondi, comme s'il étoit fait au tour auſſi bien qu'elles. La poitrine & le ventre, tout cela battu au marteau ; & ſi la greue n'eſt pas droite, ains ruſtique & groſſière. On fait bien au reſte qu'il étoit merveilleuſement fort : trappe (de fait) & amaſſé, néanmoins ſans adreſſe quelconque ; & noir parmi cela, ayant ainſi été teint du Soleil. Voilà ce qui eſt en ces deux champions, pour le regard de la lucte. Mais vous les voyez bien maintenant aux priſes : ou plutôt ayant mis déjà fin à leur combat : & Hercules à ſa victoire, qui eſt venu à bout de ſon ennemi, en le ſoulevant hors de terre. Car elle combattoit pour Antée : & le dreſſant, le remettoit de nouveau ſur les pieds quand on l'ébranloit. Hercules donques étant en doute comme il devoit ſe gouverner envers cette ſienne mere, empoigne Antée par le faux du corps, au deſſus des flancs, là où ſont les côtes ; & le poſant tout de bout ſur ſa cuiſſe, lui accouple les deux mains enſemble : lui ſerre quant & quant le coude contre le ventre, déjà rétreint & hors d'haleine : de ſorte qu'il lui fait perdre le vent, & l'étouffe de ſes côtes aiguës, adreſſées à la région du foie. Auſſi appercevez-vous bien l'agonie en quoi il eſt, regardant piteuſement vers la terre, de ce qu'elle ne lui donne plus de ſecours : & Hercules vigoureux & gaillard, qui ſe rit de cette beſongne. Or ne jetez pas votre vue en vain au ſommet de cette montagne, ains faite compte que les Dieux obſervent de là ce combat : car une nuée d'or y eſt peinte, deſſous laquelle (à mon avis) ils ſe ſont campés : & Mercure s'en vient trouver Hercules, pour le couronner, parce qu'il lui adjuge l'honneur de cette entrepriſe.

HERCULES PARMY LES PYGMÉES.

Autre Tableau de Philostrate.

Argument par Vigenere.

C'eſt une miſérable condition que celle de l'homme, qu'on la prenne de quelque ſens qu'on voudra ; en ce même ment que, lorſque nous penſons être au-deſſus de toutes nos affaires, avoir la fin de toutes nos peines & travaux, ne devoir plus ſe ſoucier de rien, que de vivre en plaiſir & repos, nous mignarder, réjouir & donner du bon temps, étant déchargés (ce nous ſemble) de ce qui peſoit le plus à notre eſprit, voici arriver tout-à-coup, de l'endroit où nous l'attendions le moins, quelque nouvelle occaſion de douleur, quelque nouveau ſouci & mélancolie, pour toujours nous tenir en bride, & nous exercer aux misères & calamités de ce monde, qui, le plus ſouvent, nous ſont ſans comparaiſon plus utiles, que le par trop d'aiſe & contentement ;

ment ; car celles-là nous apprennent à nous reconnoître, à mépriſer ce qui eſt fragile & caduc, & aſpirer à l'éternel & perdurable ; & ceci ne nous rend qu'inſolens, fiers, débauchés, & incompatibles à nous-mêmes, pour nous mener finablement à une perdition & ruine. Ainſi donc eſt à toutes heures notre vie traverſée d'ennuis, qui troublent & entrerompent le projet de notre repos, alors même (& le plus ſouvent) que la fortune ſe montre la plus propice & favorable, ni plus, ni moins qu'une belle journée claire & ſeraine, d'un ciel nettoyé & riant de toutes parts, eſt ordinairement plus dangereuſe de ſe rompre en quelque gros tourbillon & orage, pernicieux aux biens de la terre, que non pas le temps nubileux & couvert. Toutes les hiſtoires ſont pleines de ces mutations, inconſtances & légéretés ; les ſonges mêmes nous travailleroient plutôt en dormant, que notre condition & deſtinée nous laiſſât en un continuel aiſe & repos ; car les déſaſtres, malencontres, infortunes, malheurs, perſécutions, fâcheries & adverſités, empêchemens & autres telles ronces & pointures ſont toujours à nous ſurveiller & au guet, pour ſe parſemer & épandre de tous côtés, d'enhaut, d'enbas, & en flanc : la batterie ſoit telle que l'on voudra, cela n'importe de rien, tout retourne à un même moleſte, de quelque endroit qu'on vienne à être affligé ; car celui qui a reçu quelque bien grief coup de bâton, pendant qu'il eſt en agonie, ne s'amuſe pas tant à faire une enquête, de quelle part cet orion lui ſera plu ſur les oreilles, comme à ſe plaindre & douloir de ſon mal, & en chercher quelque allégement, s'il peut. Or, toutes ces diſtributions de bien & de mal nous procédent des deux tonneaux de Jupiter, ſi nous nous en voulons rapporter à Homère, & nous en voilà bien récompenſés. Le pauvre Hercules, ayant ſué ſang & eau à nettoyer le pays de cette peſte d'Antéus, ce Loup-garou, brigand & bourreau infâme, tout las & travaillé du combat encore, du long & fâcheux chemin, & des méfaiſes d'icelui, cuidant prendre un peu de repos pour le contentement de nature, le voilà avilſonné de nouveau, pourſuivi, agacé, aſſailli par une petite raquaille d'arrière-parens du défunt, leſquels bouillonnant de la terre, à guiſe d'une formillière, ſans meſurer leurs forces à la ſienne, ſans peſer, ne conſidérer l'événement de la choſe, ayant plus le cœur de nuire à autrui, que de ſe conſerver eux-mêmes, (choſe qui a ruiné beaucoup de gens) tendus du tout à une vindicte vaine, téméraire & outrecuidée, lui viennent entrerompre ſon doux ſommeil, dont auſſi ils payent la folle enchère ; car, ſe réveillant en ſurſaut, il vous trouſſe tous ces petits frantaupins, & leur apprend, pour une fois, combien c'eſt choſe dangereuſe de s'attacher à plus fort que ſoi, ne d'entreprendre légèrement à venger la querelle d'autrui. Toute laquelle fantaiſie, fort plaiſante à la vérité, & très-excellemment déduite ici par Philoſtrate, tâche à nous remettre devant les yeux ce tant célèbre & ſententieux oracle du Dieu d'Apollon : ΓΝΩΘΙ ΣΕΑΥΤΟΝ, *Qu'il ſe faut connoître ſoi-même*, dont rien ne ſauroit être dit de plus utile & à propos pour la vie humaine. Les autres moraliſent encore là-deſſus en cette ſorte, prenant Antée (car ce tableau dépend du précédent) pour l'outrage, violence, tyrannie, cruauté & ſemblables vices, les plus

inhumains & énormes, familiers aux Géans de leur naturel; & les Pygmées, pour les voluptés, les délices & concupiſcences, car tous les deux procédent de la terre, c'eſt-à-dire, de la chair, leſquels viennent moleſter Hercules endormi, après avoir défait Antée. C'eſt l'homme oiſif & pareſſeux, lequel, encore qu'il ſurmonte la félonnie, & la banniſſe de ſon cœur (car les mols & efféminés ne ſont pas volontiers ſanguinaires) ſe laiſſe d'un autre côté abâtardir & gagner à la ſenſualité & plaiſirs de la chair, ſelon le dire du Poëte:

Dùm vitant ſtulti vitia, in contraria currunt.

Et de rechef:

Incidit in Scyllam, cupiens vitare Charybdim.

Mais Hercule, à ſon réveil, s'en démêle légèrement, & les ſerre tous en ſa peau de Lion, pour les porter à Euryſthée. Quand la vertu domine & prévaut en nous, qui nous excite & dégourdit de notre peſanteur endormie, d'une puſillanimité rouillée, & moiſy nonchalloir, & nous donne bien aiſément la victoire de ces petits éguillons, qui ne nous font que chatouiller, & non pas poindre à bon eſcient, ſi on ne leur prête conſentement, & qu'on ne leur donne loiſir de s'ancrer & prendre pied ferme, les enveloppant de la force, magnanimité & conſtance, repréſentées par la dépouille du Lion, pour en faire finablement un préſent à Euryſthée, à ſavoir, au travail, vigilance, endurciſſement & efforts aſſidus, qui nous exercent & ſollicitent, nous élèvent la volonté aux belles & grandes choſes, & nous excitent à les entreprendre d'un généreux courage, ne permettant que nous nous laiſſions ramollir par une lente & déſidieuſe fainéantiſe, après les délices qui nous énervent le corps, débauchent les eſprits de leur devoir & fonction, & empoiſonnent l'ame du plus dangereux venin de tous autres.

Tableau de Hercules.

Hercules s'étant endormi en Lybie, après avoir vaincu Antéus, eſt aſſailli par les Pygmées, allégant de vouloir venger celui-ci, dont quelques-uns des plus nobles & anciennes maiſons, ſont les propres freres germains: non toutefois ſi rudes combattans, comme il étoit, ni à lui égaux à la lucte, néanmoins tous enfans de la terre, & au demeurant braves hommes de leur perſonne. Or à meſure qu'ils s'en jettent dehors, le ſablon bouillonne & fremille en la face d'icelle: car les Pygmées y habitent auſſi bien comme les fourmis: & y ſerrent leurs proviſions & victuailles, ſans aller écornifler les tables d'autrui, ains vivent du leur propre, & de ce qui provient du labeur de leurs mains; parce qu'ils ſement & moiſſonnent & ont des charriots attelés à la Pygmeyenne. On dit auſſi qu'ils s'aident de coignées pour abattre le bled, eſtimant des épis que ce ſoit quelque haute futaye. Mais quelle outrecuidance à ceux-ci (je vous prie) de ſe vouloir attacher à Hercules, lequel ils mettront à mort, en dormant, comme ils dient: &

quand bien il ſeroit éveillé, ſi ne le redouteroient-ils pas pour cela. Lui cependant prend ſon repos ſur le délié ſablon, étant encore tout las & rompu du travail de la lucte, & ſouffle à puiſſançe, abondamment rempli de ſommeil, lequel tout brave & orgueilleux eſt là planté devant lui en ſemblance humaine, faiſant (à mon opinion) un grand cas d'avoir ainſi accablé Hercules. Antée giſt là auprès quant & quant: mais l'art du peintre a repréſenté Hercules qui reſpire, & eſt chaud: & l'autre trépaſſé, tout ſec & flétri, le quittant à la terre. Le camp au reſte des Pygmées a déjà enclos Hercules, dont ce gros bataillon de gens de pied va charger ſa main gauche, & ces deux enſeignes d'eſlite s'acheminent devers la droite, comme la plus puiſſante. Les Archers & la troupe des tireurs de fronde, aſſiégent les pieds, tous ébahis que la jambe ſoit ainſi grande; mais ceux qui combattent la tête, parmi leſquels eſt le Roi en bataille, pource qu'elle leur ſemble le plus fort endroit de tout Hercules, traînent là leurs machines & engins de batterie, comme ſi ce devoit être la citadelle, où ils lancent des feux artificiels à ſa chevelure: lui préſentent leurs ſarſouettes tout droit aux yeux: bacclent & étouppent ſa bouche d'un grand huys, jeté au-devant, & ſes naſeaux de deux demi-portes, afin que la tête étant priſe, il ne puiſſe plus avoir ſon haleine. C'eſt ce qu'ils font au tour du dormeur; mais le voilà qui ſe redreſſe, & éclate de rire au beau milieu de ce danger: car empoignant tous ces vaillans champions, il les vous ſerre & amoncelle dans ſa peau de lyon, & les emporte (comme je crois) à Euryſthée.

ANNOTATION.

De ces Pygmées, non-ſeulement les Poëtes, mais les Hiſtoriens encore & Naturaliſtes en ont parlé d'aſſurance, comme d'une choſe véritable & réelle. Qu'il n'y ait des nains, cela eſt trop commun & vulgaire, pour en douter, me reſſouvenant de m'être trouvé, l'an 1566, à Rome, en un banquet du feu Cardinal Vitelli, où nous fûmes tous ſervis par des Nains, juſques au nombre de trente-quatre, de fort petite ſtature, mais, la plupart, contrefaits & difformes. L'on en a pu encore aſſez voir en cette Cour, du temps même des Rois François I & Henri II, dont l'un des plus petits qui ſe pût voir, étoit celui qu'on appeloit Grand Jehan, qui fut depuis Prothenotaire; hormis ce Milanois, qui ſe faiſoit porter dans une cage, à guiſe de Perroquet, & une fille de Normandie, qui étoit à la Roine, mère de nos Rois, laquelle, en l'âge de ſept à huit ans, n'arrivoit pas à dix-huit pouces. Mais, de faire une contrée & nation à part des Pygmées, tout ainſi qu'à l'oppoſite les navigations des Eſpagnols en font des Géans, cela eſt un peu plus chatouilleux, vu que tous les découvremens des modernes, qui ont reviſité très-ſoigneuſement le pourpris de la terre habitable, n'en dient mot. Quoi que ce ſoit, & comme la choſe aille à la vérité, voici, en premier lieu, ce que Pline, le plus hardi Ecrivain des Latins, en a dit, au ſecond Chapitre du ſeptième Livre, où il y a bien d'autres merveilles auſſi ſaugrenues: Au-deſſus des Aſthomes, gens qui n'ont point de bouche, mais vivent de l'odeur ſeulement qu'ils

peuvent tirer des herbes, fleurs & fruitages, velus au reſte par tout le corps, ont leurs demeures au bout des montagnes de l'Inde, devers le Levant, ès ſources du fleuve Ganges, les Pygmées appelés Spythaméens, pource que, de hauteur, ils n'excèdent point trois Spythames, ou Dodrantes, qui reviennent à quelques deux pieds quatre doigts de notre meſure, ſous un climat tempéré & ſain, la terre & les arbres en tout temps couverts de verdure. Homère les fait être fort moleſtés par les Grues, au moyen de quoi (ainſi que l'on dit) étant montés ſur des moutons ou des chèvres, & équippés d'arcs & de flèches, en la ſaiſon du Printemps, toute l'armée deſcend en troupe vers la mer, là où ils font un dégât univerſel des œufs & des petits de ces oiſeaux, s'ils ſont éclos: autrement ils ne leur pourroient réſiſter à la longue. De ces écailles, & du pennage, corroyés avec de la boue, ils bâtiſſent leurs maiſonnettes. Toutefois Ariſtote les fait habiter dedans les cavernes, ce qui convient mieux à ce propos. Au demeurant, le paſſage qu'il allégue d'Homère, eſt tout au commencement du 3e de l'*Iliade*, en telle ſubſtance. Les Troyens venoient au combat en bruit & clameur, tout ainſi que les oiſeaux, & comme le ſon retentiſſant des Grues en l'air, leſquelles, après avoir évité les froidures & groſſes pluies, s'en vont criaillant à la volte de l'Océan, portant meurtre & mort aux Pygmées. Sur quoi le Scoliaſte, ou annotateur, les met tout au fond de l'Egypte, ou plus proprement en l'Ethiopie, comme a fait Pline, au ſixième Livre, Chap. 30. *Quidam & Pygmæorum gentem prodiderunt ante paludes ex quibus Nilus prodiretur.* Gens adonnés au labourage, ayant continuellement la guerre contre les Grues, qui leur viennent manger leurs ſemailles, & leur amènent une famine. Au quatrième Livre, Chap. 11, où il en met auſſi au pays de Thrace: *Gerania, ubi gens Pygmæorum fuiſſe proditur, quos Catizos Barbari vocant, creduntque à Gruibus fugatos.* Et au 10, 23, *Inducias habet gens Pygmæorum abſceſſu Gruum cum iis dimicantium.* En Aſie encore, 5, 29, *Trallis, eadem Evanthia, & Seleucia, & Antiochia dicta. Alluitur Eudone amne, perfunditur Thebaide. Quidam ibi Pygmæos habitaſſe tradunt.* Et finablement ès Indes, 6, 19, *Indus ſtatim à Praſiorum gente, quorum in montanis Pygmæi traduntur.* Somme qu'en toutes les trois parts du monde il met de cette belle engeance, de peur que la race n'en faille, choſe beaucoup plus plaiſante que vraiſemblable; car, au reſte, ſelon leur dire, les femmes commencent à porter à cinq ans, & ceſſent à huit. Tout cela étant primitivement parti de la forge (comme le témoigne Aulugelle, au 4e Chap. du 9e des Nuits Attiques) de je ne ſais quel Ariſtéas Proconeſien, Iſigonus, Cteſias, Oneſicritus, Polyſtephanus, & autres tels rêveurs fantaſtiques, revendeurs de contes de la Cigogne; car le proverbe duquel l'on uſe, pour montrer quelque grandiſſime diſſimilitude des choſes extrêmes, ἀπαρτίνια τῶν Πυγμαίων κολοσσῷ ἁρμόζειν, *accommoder les primices, ou dixmes des Pygmées, à un Coloſſe.* J'eſtimerois, quant à moi, que cela ſoit dit des Nains, qui viennent par quelque acident & défaut de nature. Néanmoins Ammian Marcellin, Auteur de poids & d'autorité, au 22 de ſon Hiſtoire, voulant montrer la gravité & conſtance de l'Empereur Julian, lequel, s'étant débauché de la

religion où il avoit été né & nourri, pour courre après les ombres & impiétés du vain Paganiſme, très-ſage & prudent Prince au reſte ſelon le monde, met ceci : *Fruſtrà virum circumlatrabant immobilem occultis injuriis ut Pygmæi, vel Thyodamas, agreſtis homo Lyndius, cum Hercule.* Pour néant (dit-il, parlant des langars, flatteurs, envieux & détracteurs courtiſans) abayent-ils par leurs ſecrètes médiſances & injures ce perſonnage ici, impoſſible d'être ébranlé, non plus que les Pygmées, ou Thyodamas, lourd & groſſier Payſan de Lyndus, firent autrefois Hercules. Sont les propres Germains d'Antéus. A ceci ſe rapporte ce vers de Juvénal :

Undè fit ut maltm fraterculus eſſe Gigantis.

Néanmoins tous enfans de la terre. — On appelle communément les enfans de la terre, ceux qui ſont du tout adonnés aux paſſions du corps, à guiſe de bêtes brutes, à la volupté d'un côté, & violence de l'autre. L'Ecriture Sainte les appelle enfans des hommes & de Dieu, ceux que les Ethniques diſent enfans du Ciel, ou de Jupiter, élevés à contemplation. A ce propos, Albert, au troiſième Chapitre du premier Livre des Animaux, appelle les Pygmées hommes ſauvages, participans de vrai aucunement de nôtre nature ; en tant que touche quelque premier motif de la délibération. Ce qu'il réſume encore au ſecond Traité du même Livre, Chap. 4, les diſant avoir, ainſi que les Singes, quelque affinité avec la reſſemblance du corps humain ; mais, au 21e, il nie tout à plat qu'ils aient aucune ſcintille de raiſon. Les Pygmées habitent auſſi-bien en la terre, comme les fourmis. Philoſtrate, au 3e Livre de la vie d'Apollon Thyanéen, dit le même. Cette mignarde fantaiſie, au reſte, dépeinte ici par Philoſtrate (dont, je crois qu'il ne ſe pourroit rien trouver de plus gentil, ni plaiſant à l'œil, ſi elle étoit exécutée de quelque excellent pinceau) a été touchée très-élégamment par Alciat, en ſes Emblêmes, LVIII Emblême, &c.]

PIERRE ADAM, de Walligny, a traduit de Grec en François, l'Oraiſon Panégyrique d'Iſocrates, prononcée en l'Aſſemblée, qui ordinairement ſe faiſoit en Athenes, de cinq en cinq ans ; où eſt en partie décrit le Gouvernement d'une République ; enſemble le Devoir & Office d'un Magiſtrat ; plus, l'Exhortation d'Iſocrates à Démonic, touchant le devoir de vivre civilement, ſelon la vertu & honneur : enſemble l'Oraiſon conſultoire du même Auteur, faite en la perſonne de Nicoclès, Roi de Cypre, ſur le devoir des ſujets envers leur Prince, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Nicolas Bacquenois, 1549.

PIERRE, Prêtre & Doyen de ſaint Pierre D'Aire[1], en l'Archevêché de Trèves en Allemagne, a tranſlaté la Bible

Hiſtoriaux (j'uſe des mots du titre qu'il y a mis) de Latin en Roman ; avec les Gloſes : & l'a dédiée & envoyée à Guillaume, Archevêque de Senlys, pour ſon ouvrage corrigier ſe meſtier en eût, ainſi qu'il dit en ſon Épître, en l'an de grace 1291, ouquel je os quarante ans accomplis, commençai-je ces Tranſlations des Livres Hiſtoriaux de la Bible, & les ai parfaites en l'an 1294, o l'aide de Dieu, & pour faire layes perſonnes entendre les Hiſtoires des Écritures anciennes ; prie tous Liſeurs qu'ils ayent mon pouvre ſens, pour excuſé s'en aucune choſe a que reprendre en l'ordonnance du Roman : car vraiment de la vérité ne ſuis-je rien iſſus & n'y ai rien ajouté. Si prie à tous clercs entendant Écritures, qui cet ouvrage liront, que s'ils y trouvent à corrigier, que la lime de leur ſens veuille limer mon rude engin. Au commencement créa Diex, le ciel & la terre : la terre étoit vaine & vuide, & ténèbres étoient ſur la face d'abyſme ; & li eſperis notre Seigneur étoit porté ſur les eaues, &c. *Eſt écrit en main ſur parchemin en ma Librairie.*

[1] Pierre Comeſtor, Doyen de l'Egliſe de Troyes, Auteur de l'*Hiſtoire Scholaſtique*, par lui adreſſée, avant l'an 1117, à Guillaume, Archevêque de Sens, eſt ici confondu avec ſon Traducteur *, *Guias des Moulins*, Prêtre, Doyen de S. Pietre d'Aire, de l'Evêché de Térouane, qui commença, en 1291, à traduire, de Latin en François, cette *Hiſtoire Scholaſtique*, nommée *Bible Hiſtoriale*, & acheva en 1294. (M. DE LA MONNOYE).

* On voit par-là les fautes qui ſe trouvoient dans le Manuſcrit de Du Verdier, qu'il étoit aiſé de réparer, en ſéparant l'Auteur du Traducteur, & mettant *Sens* en la place de *Senlis*, & *Térouane* pour *Trèves*.

PIERRE DE ALIACO. Les ſept Degrés de l'échelle de pénitence, figurés & expoſés ſur les ſept Pſalmes pénitentiels. Voyez ANTOINE BELARD *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot PIERRE D'AILLY, Tom. II, pag. 245 & ſuiv.

PIERRE ANDRÉ, natif de Dorat, Chirurgien à Poitiers, a écrit Traité de la peſte & de la cure d'icelle ; avec la préparation de l'Antimoine, & les vertus & propriétés d'icelui,

ſervant grandement à la curation de ladite peſte : plus un Traité de la diſſenterie & de ſes remèdes ; imprimé à Poitiers, *in*-8°. par Nicolas l'Ogerois, 1563.

PIERRE L'ANGLOIS *, Écuyer, ſieur de Bel État, a écrit Diſcours des Hiéroglyphes Ægyptiens, Emblêmes, Deviſes & Armoiries ; enſemble cinquante-quatre Tableaux Hiéroglyphiques, pour exprimer toutes conceptions à la façon des Ægyptiens, par figures & images des choſes au lieu de lettres ; avec pluſieurs Interprétations des ſonges & prodiges ; imprimé à Paris, *in*-4°. par Abel l'Angelier, 1583.

* La Croix du Maine prétend, à l'Article de PIERRE LANGLOIS, Tom. II, pag. 249, que ce PIERRE, avec PIERRE BLONDEL, & PIERRE-MARIN BLONDEL, ne ſont qu'un ſeul & même Auteur ; Du Verdier n'en fait que deux, ſavoir, PIERRE L'ANGLOIS, & l'autre PIERRE-MARIN BLONDEL, comme de deux Auteurs différens.

PIERRE APPIAN. La Coſmographie de Pierre Appian, traitant de toutes les Régions & pays du monde ; par artifice Aſtronomique, corrigée par Gemma Friſon, Mathématicien & Docteur en médecine ; avec autres Livres du même Gemma Friſon, appartenant audit artifice : le tout traduit de Latin en François, & imprimé en Anvers, *in*-4°. par Gregoire Bonté, 1544.

PIERRE ARETIN. Le Geneſe [1], ou Paraphraſe ſur le Geneſe, avec la viſion de Noé, en laquelle il vit les Myſtères du viel & nouveau Teſtament, diviſée en trois Livres, faite en Tuſcan, par Pierre Aretin, & miſe en François, par Traducteur incertain ; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Sébaſt. Gryphius, 1542. Les ſept Pſalmes de la pénitence, de David, paraphraſés en Tuſcan, par Pierre Aretin * ; icelle paraphraſe miſe en François ; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Sébaſtien Gryphius, 1540. Le Miroir des Courtiſans, où ſont introduites deux Courtiſannes, par l'une deſquelles ſe découvrent pluſieurs fraudes & trahiſons qui journellement ſe commettent ; ſervant d'exemple à la jeu-

neſſe mal-aviſée : fait en Dialogue par Pierre Aretin, traduit d'Italien en François ; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Claude d'Urbin, 1580.

[1] L'Arétin, ayant dit, en Italien, *il Geneſi*, pour *il Libro*, ou *Diſcorſo della Geneſi*, ſon Traducteur, par une expreſſion trop littérale, a dit, en François, *le Genèſe*, pour *le Livre*, *le Traité*, *le Diſcours de la Genèſe*. Ce Traducteur n'eſt autre que *Jean de Vauzelles*, qui a traduit pluſieurs autres Ouvrages pieux, & par conſéquent mauvais, du même Auteur, énoncés par La Croix du Maine, au mot JEAN DE VAUZELLES, Tom. I, pag. 602. Quant au Livre ici rapporté, ſous le titre de *Miroir des Courtiſans*, ce n'eſt qu'un Extrait du Dialogue, où la Nanna enſeigne à ſa fille l'art de devenir une parfaite Courtiſane. Ce Dialogue eſt, comme on ſait, le dernier de la première Partie des *Ragionamenti*. Ferdinand Xuarès, de Seville, voulant éviter l'obſcénité de l'Original, en a ôté tout le ſel, dans ſon infidèle verſion, intitulée *Coloquio de las Damas*. Voilà d'où un François Anonyme a tiré ſon *Miroir des Courtiſans*, & d'où, en 1623, Gaſpar Barthius tira ſon impertinent *Pornodidaſcalus*, verſion Latine, pire encore, c'eſt tout dire, que l'Eſpagnole & la Françoiſe. J'ai parlé amplement de Pierre Arétin, en divers endroits du *Dictionnaire* de Bayle, dans le Tome IV du *Menagiana*, & ſur l'Article 1284 de Baillet, pag. 385 du Tom. IV, *in*-4°. (M. DE LA MONNOYE).

*Pierre Arétin, malgré ſes Satires mordantes, ſon Athéiſme déclaré, & l'obſcénité de ſes Ecrits, jouit d'une certaine conſidération, & fut même enterré honorablement à Veniſe, dans l'Egliſe Paroiſſiale de *San Luca*, où l'on voit encore ſon tombeau. Il faut croire que ce qui lui mérita cette faveur, fut ſa Paraphraſe des Pſeaumes, qu'il intitula l'*Arétin Pénitent*. Il mourut à Veniſe, l'an mil cinq cens cinquante-ſix, âgé de ſoixante-ſix ans. M. Falconet, dans ſes Recueils, dit que Pierre Arétin n'étoit point fils naturel de *Luigi Bacci*, comme l'a dit M. de la Monnoye, Tom. IV du *Menagiana*, pag. 63, & que ſon vrai nom étoit *Petro Bugiardo* ; il cite la *Vie de la Croze*, pag. 319 & 320, où ſont rapportées des Lettres de Matthieu Gibert, Evêque de Vérone, & de l'Arétin.

PIERRE D'AUBUSSON, Diacre, Cardinal du titre de S. Adrian & grand Maître de l'Ordre des Freres Chevaliers de la maiſon & hôpital ſaint Jean de Hiéruſalem, a mis par écrit, de Latin en François [1], les Établiſſemens, Conſtitutions & Ordonnances dudit Ordre, rejetées des vieux établiſſemens les choſes ſuperflues, les obſcures déclarées, & les néceſſaires ajoutées, par ledit grand Maître & Freres Commandeurs dudit Ordre,

Ordre, en un Chapitre général, tenu l'an 1489; imprimé *in*-4°.

[1] C'eſt ce PIERRE D'AUBUSSON, trente-neuvième Grand-Maître de Rhodes, dont le Père Bouhours a écrit l'Hiſtoire dans une grande pureté de ſtyle. Il mourut à Rhodes, plus qu'octogénaire, le 3 Juillet 1503. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE AYRAUT, premièrement Avocat en Parlement à Paris, & depuis Lieutenant-Criminel à Angers, a écrit de l'Ordre & Inſtruction judiciaire, dont les anciens Grecs & Romains ont uſé en accuſations publiques, conféré à l'uſage de notre France: & ſi on peut condamner, ou abſoudre, ſans forme ne figure de procès; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jaques du Puys, 1576. Plaidoyers (en nombre vingt-un) faits en la Cour de Parlement de Paris, & Arrêts ſur ce intervenus; imprimés à Paris, *in*-8°. par Martin le Jeune, 1568. Diſcours à Monſeigneur le Duc d'Anjou, Roi de Pologne, ſur l'occaſion que, le voulant recommander pour ſes victoires, & reſtauration de ſon univerſité d'Angers, les Panégyrics anciens de Pacatus & d'Eumenius, jadis faits à la louange des Empereurs Conſtantius & Théodoſe, lui ont été adreſſés & dédiés de nouveau: plus Harangue audit Seigneur Duc, où il eſt traité de la façon de sûrement louer ou blâmer les Princes; imprimés à Paris, *in*-8° par Martin le Jeune, 1576. *Petri Aerodii judicis quæſtionum, Andiumque ducis libell. Mag. I. C. Decretorum Libri VI. Itemque Liber ſingularis de Origine & auctoritate rerum judicatarum; Pariſiis, in*-8°. *apud Martinum Juvenem, 1573* *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 247 & 248.

PIERRE BELLIER, Docteur ès Droits, a traduit de Grec en François, les Œuvres de Philon, Juif, Auteur très-éloquent, & Philoſophe très-grave, contenant l'interprétation de pluſieurs divins & ſacrés Myſtères, & l'inſtruction d'un chacun, en toutes bonnes & ſaintes mœurs. Les Traités ſont, de la Création du monde; Allégorie des ſaintes Loix données après l'œuvre

des ſix jours : du Plantement : de la vie de Moyſe, trois Livres : de la Charité & Amour de ſon prochain : de l'État & Devoir du Juge : de l'Élection & Création du Prince : de la Force & Grandeur du courage : des dix Commandemens de Dieu : des Loix particulières, deux Traités : de la Circonciſion : de la Monarchie, deux Livres : quels doivent être les loyers & honneurs des Sacrificateurs : des animaux qui ſont propres aux Sacrifices, & quelles ſont les eſpèces des Sacrifices : de ceux qui offrent les hoſties au Sacrifice : qu'il ne faut recevoir au temple le loyer & gain de la paillarde : que tout homme de bien eſt libre : de la Vie contemplative, ou des Vertus des perſonnes dévotes : de la Nobleſſe : des Loyers & peines : des Malédictions : que le Monde n'eſt périſſable : contre Flaccus, ou de la Providence : des Vertus, & Ambaſſade faite à Cayus : le tout imprimé à Paris, *in-fol.* par Nicolas Cheſneau, 1575.

PIERRE BELON, du Mans, homme de grand travail à rechercher les choſes rares, a écrit l'Hiſtoire de la nature des oiſeaux, avec leurs Deſcriptions & nayfs pourtraits rétirés du naturel ; écrite en ſept Livres, imprimée à Paris, *in-fol.* par Benoiſt Prevoſt, 1555. Deux Livres de la Nature & diverſité des poiſſons ; avec leurs pourtraits, répréſentés au plus près du naturel ; imprimés à Paris, *in*-4°. par Charles Eſtienne, 1555. Les Obſervations, rédigées en trois Livres, contenant les appellations antiques des arbres & autres plantes, des ſerpens, des poiſſons, des oiſeaux & autres bêtes terreſtres ; conférées avec les noms François modernes ; & pluſieurs vrais pourtraits d'iceux retirés du naturel. Les Mœurs & façons de vivre de diverſes Nations en Grece, & Turquie, & les vêtemens d'iceux. Les Antiquités & Ruines de pluſieurs villes illuſtres en Aſie & Grece. La Deſcription du Caire, Jeruſalem, Damas, Antioche, Byrſe, Alexandrie & pluſieurs autres villes du Levant ; avec leurs noms modernes. La Deſcription de pluſieurs monts célèbrés par les anciens Poëtes & Hiſtoriens. Pluſieurs Diſcours ſur les chemins, en divers voyages, par Ægypte, Arabie, Aſie &

Grece, contenant diverſes choſes des antiques conférées avec les modernes. Ample Diſcours ſur la vraie origine du fin or, & ſur les principales mines d'or & d'argent du grand Turc; imprimé à Paris, *in*-4°. par Guillaume Cavellat, 1555. Pourtraits d'Oiſeaux, animaux, ſerpens, herbes, arbres, hommes & femmes d'Arabie & Ægypte, obſervés par Pierre Belon: le tout enrichi de Quatrains ſous chacune figure; imprimés à Paris, *in*-8°. par ledit Cavellat, 1557. Remontrances ſur le défaut du labour & culture des plantes, & de la connoiſſance d'icelles, contenant la manière d'affranchir & apprivoiſer les arbres ſauvages; imprimées à Paris, *in*-8°. par Guillaume Cavellat, 1558. *Petri Bellonii de admirabili operum antiquorum & rerum ſuſcipiendarum præſtantia Liber primus, De medicato funere, ſeu cadavere condito, & lugubri defunctorum ejulatione, Liber ſecundus. De medicamentis nonnullis ſervandi cadaveris vim obtinentibus, Liber tertius; Pariſiis, in*-4°. *apud Gulielmum Cavellat, 1553. Ejuſdem de arboribus coniferis, reſiniferis, aliis quoquè nonnullis ſempiterna fronde virentibus, cum earumdem iconibus ad vivum expreſſis. Item de melle cedrino, Cedria, Agarico, reſinis & iis quæ ex coniferis proficiſcuntur; excud. ibidem in*-4°. *

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Pierre Belon, Tom. II, pag. 251 & ſuiv.

PIERRE BEMBO *. L'Hiſtoire du nouveau monde découvert par les Portugalois, écrite [i] par le Cardinal Bembo, & traduite en François; imprimée par Jean d'Ogerolles, 1556. Les Azolains, &c. Voyez Jean Martin. L'Hiſtoire de Veniſe. Voyez Antoine du Verdier.

* Le célèbre Cardinal *Pierre Bembo* naquit à Veniſe, en 1470, d'une famille Patricienne, féconde en grands hommes, & qui ſubſiſte encore avec honneur. On avoit prévenu contre Bembo, Paul III, auquel on l'avoit peint comme un homme vain, peu réglé dans ſes mœurs, & qui avoit même eu des enfans d'une maîtreſſe; mais Bembo ſe juſtifia ſi bien, que le Pape le nomma Cardinal, le 24 Mars 1539. Il eſt pourtant vrai qu'il avoit eu une maîtreſſe, nommée *Moroſina*, avec laquelle il avoit vécu vingt-deux ans, &

dont il avoit eu trois enfans ; mais elle étoit morte en 1535, âgée seulement de trente-huit ans. Bembo mourut à Rome, le 18 Janvier 1547, dans sa soixante-dix-septième année. Le Casa a écrit sa vie en très-beau Latin.

[1] Le Bembe n'a laissé aucun Ecrit, qui mérite d'être intitulé *Histoire du nouveau monde*, découvert par les Portugais ; seulement, par occasion, au commencement du sixième Livre de son *Histoire de Venise*, il parle de la découverte faite dans l'autre Hémisphère, non-seulement par les Portugais, mais aussi par les Espagnols, le tout néanmoins si succinctement, que dans l'Edition *in*-8°. la relation entière n'excède pas onze pages. Cette *Histoire de Venise* est le principal des Ouvrages Latins du Bembe ; comme le Poëme sur la mort de son frère Charles, est la meilleure de ses Compositions Italiennes. Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XI & XX. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE BERTRAND, Médecin de Bazas, a écrit en forme de Dialogue, la Dialectique Françoise pour les Chirurgiens, imprimée à Paris, par Denys du Pré, 1571.

PIERRE-MARIN BLONDEL, Lodunois, a écrit quelques Poësies, & une Ode sur la mort de Jean de la Peruse, qui est parmi les Œuvres dudit de la Peruse *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 297.

PIERRE BIZARRE [1]. Guerre de Cypre *, &c. Voy. FRANÇOIS DE BELLEFOREST.

[1] Son nom étant *Bizaro*, & en Latin *Bizarus*, devoit, en François, être écrit *Bizare*. Cet Auteur, connu par ses Ouvrages Historiques, tels que ses *Annales de Gènes*, son *Histoire de Perse*, &c. vivoit encore au commencement du dix-septième siècle. (M. DE LA MONNOYE).

* A la fin du Tom. III de l'*Histoire de la République de Gènes*, *in*-12. Paris, 1742, dans le Catalogue des Ecrivains & Historiens de Gènes, on lit : *Pierre Bizzarr a écrit l'Histoire de Gènes, depuis l'an 1100, jusqu'à l'an 1578.* Cet Auteur se nommoit, en Italien, *Pietro Bizari* : c'est ainsi que son nom est écrit à la tête de son *Histoire* Italienne *des Guerres de Hongrie*. On connoît de lui trois Ouvrages différens : l'*Histoire de Gènes*, l'*Histoire des Guerres de Hongrie*, & l'*Histoire de Perse*. Il écrivit en Latin son *Histoire de Gènes*, qui s'étend depuis l'an 1100, jusqu'en 1578. Elle parut à Anvers, chez Plantin, en 1579, *in-fol.* & elle est très-rare. Son *Histoire des Guerres de Hongrie*, entre l'Empereur & les Turcs, fut d'abord écrite en Italien, & imprimée à Lyon, en 1569, *in*-8°. puis traduite en Latin, par l'Auteur, & publiée à Bâle, en 1573, *in*-8°. Elle fut réimprimée, en cette langue, dans le *Recueil des*

Ecrivains de Hongrie, que Jacques Bongars donna, en 1600, *in-fol.* mais on en retrancha le Récit, qui ſe trouve à la ſuite dans les Editions précédentes, contenant les événemens arrivés en Europe depuis 1564. L'Edition Italienne eſt fort rare. Quant au troiſième Ouvrage de Bizari, c'eſt une *Hiſtoire de Perſe*, écrite en Latin, & publiée à Anvers, chez Plantin, en 1583, *in-fol.* & depuis réimprimée dans le Recueil des Ecrivains de l'Hiſtoire de Perſe, Francfort, 1601, *in-fol.*

PIERRE BOAISTUAU, ſurnommé LAUNAY, natif de Bretagne, a écrit Hiſtoires prodigieuſes (en nombre quarante) extraites de pluſieurs fameux Auteurs, Grecs & Latins, ſacrés & profanes, avec les pourtraits & figures; imprimées à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1561. L'Hiſtoire de Chelidonius Tigurinus, ſur l'Inſtitution des Princes Chrétiens, & Origine des Royaumes, contenant treize beaux Chapitres; traduite de Latin, & imprimée à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1557. Le Théâtre du monde, où il eſt fait un ample Diſcours des misères humaines, compoſé en Latin par ledit Boaiſtuau, puis traduit, par lui-même, en François; avec un autre ſien Diſcours de l'excellence & dignité de l'homme; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Longis & Robert le Maignier, 1558. Hiſtoire des perſécutions de l'Égliſe Chrétienne, faiſant un ample Diſcours des merveilleux combats qu'elle a ſoutenus, étant oppreſſée ſous la tyrannie de pluſieurs Empereurs Romains, commençant à notre Sauveur Jeſus-Chriſt & à ſes Apôtres; & quelle a été la conſtance de leurs Succeſſeurs en icelle; imprimée, par trois fois, à Paris, *in*-8°. la dernière édition par Guillaume de la Noüe, 1572. Six Hiſtoires Tragiques, extraites des Œuvres Italiennes de Bandel, & miſes en langue Françoiſe par ledit Boaiſtuau. Ce ſont les ſix premières du premier Tome des Hiſtoires Tragiques; imprimées à Paris, *in*-8°. par Jaques Macé, 1568. En un Avertiſſement, par lui fait au Lecteur, mis au devant de ſes Hiſtoires prodigieuſes, il avoit promis faire voir, de ſa Traduction en notre langue, les Livres de la Cité de Dieu de S. Auguſtin; mais prévenu de mort, n'a pu effectuer ſa promeſſe *.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 254 & ſuiv.

Au Théâtre du Monde.

[Ce pauvre priſonnier eſt-il ſorti de cette priſon maternelle ; contemplons quel il eſt étant ſur terre ; qu'eſt-ce autre qu'un ſimulacre d'un pauvre ver ? De quel manteau eſt-il orné, faiſant ſa magnifique entrée au palais de ce monde ? Sinon de ſang, duquel il eſt tout baigné & couvert, qui n'eſt autre choſe que l'image & figure du péché, qui, par le ſang, eſt ſignifié en l'écriture. O grieve néceſſité ! O miſérable condition ! Qu'avant que cette créature ait péché, elle eſt liée & ſerve de péché : avant qu'elle ait délinqué, elle eſt obligée au délit. C'eſt la grappe amère, de laquelle parle Hiérémie, que nos peres mangèrent. Quel eſt le premier Cantique que chante l'homme entrant en ce monde, ſinon larmes & gémiſſemens ? qui ſont comme meſſagers & augures de ſes calamités futures, leſquelles ne pouvant exprimer par paroles, il les témoigne par ſes pleurs & cris : & toutefois voilà le commencement des Monarques, Rois, Princes & Empereurs, & autres qui ſuſcitent tant de Tragédies en ce monde. Le ver, tant ſoit-il petit, ſitôt que nature l'a produit ſur la terre, commence à ramper, ſe traîner, & à chercher ſa pâture. Le petit pouſſin, ſitôt qu'il eſt hors de la coque, ſe trouve tout net, & n'a beſoin d'être lavé comme l'homme. Il court après ſa mère, il l'entend quand elle l'appelle : il ſe met à picquer & à manger : il craint le Milan, ſans avoir autrement éprouvé ſa malice : il fuit le danger, ſeulement guidé par nature. Mais incontinent que l'homme eſt ſur la terre, c'eſt une petite maſſe de chair qui ſe laiſſa manger aux autres animaux, qui n'y pourvoira. Laiſſez-le en ſon petit nid & berceau, il demeurera tout confit en ordure, & eſt ſi impuiſſant, qu'il ne ſauroit jeter ſes ordures, ce que les petits oiſeaux & autres animaux ſavent bien faire. Voilà les parfums, civettes & odeurs, deſquels nature a voulu embaumer l'homme, & aorner celui qui fait tant de l'Hercules, & qui ſe dit Maître & Chef de toutes les autres créatures. Etant cette chétive créature plongée en ce gouffre de misères, il le faut nourrir, & a beſoin d'alimens, pour ſoulager l'infirmité de ſa nature. Cet office eſt dédié aux meres, en conſidération dequoi nature leur a donné les mamelles, qui ſont comme petites bouteilles propres à tel effet. Mais combien y a-t-il aujourd'hui de meres auxquelles il ſuffit d'avoir tiré leurs enfans hors de leurs entrailles, & au lieu de les nourrir, les envoyent aux villages, pour les faire nourrir par femmes inconnues ! L'enfant n'a pas donc aſſez ſouffert de maux au ventre de ſa mere, ſi d'abondant, faiſant ſon entrée en ce monde, on ne lui en préparoit d'autres tous nouveaux, par l'ingratitude les meres, qui ſont ſi délicates, qu'elles ne les veulent nourrir, mais les font téter le lait de celles qui leur changent quelquefois leur fruit, ou les paiſſent de lait vicieux & corrompu ; dont procèdent après une infinité de maladies, comme vérolle, lépres, & autres. Car il eſt tout certain que ſi la nourrice eſt louche, ſujette à ébriété, ou maladie, ou autrement de mœurs corrompues, l'enfant ſera louche, non par ſon lait, mais par ſon regard fréquent : ſi elle eſt yvrogne, elle prépare l'enfant à convulſion

& débilité, même le fera yvrogne & intempéré, comme on lit en la vie de l'Empereur Tibere, qui fut grand yvrogne, parce que la nourrice qui l'alaitoit, non-seulement buvoit excessivement, mais elle sevra l'enfant avec des souppes trempées en du vin. Laissons-le en la garde & protection de sa nourrice. De combien de périls est-il enveloppé cependant qu'on le nourrit! Quelle peine & martyre ont ceux qui en ont la charge! Les uns se rompent de force de crier, ensorte qu'il ne faut point de réveille-matin, pour les faire lever de nuit: les autres se choquent toujours à quelque chose, & le plus souvent on ne voit que plaies en leurs pauvres petits corps: sans mettre en compte plusieurs maladies héréditaires qu'ils apportent des corruptions de leurs parens. Mais qui ne s'étonnera de voir cependant les occupations fantastiques de ce petit singe, lequel tantôt paitrist de la poudre, fait de petites maisons de terre, contrefait le chevaucheur d'écuierie sur un bâton de bois, court après les chiens & les chats, se courrouce contre l'un, applaudit l'autre. Qui pourroit jamais penser qu'une si misérable créature, & couverte de tant de pauvretés, si vile, & abjecte, par succession de temps, s'abattardît ainsi, & devînt si superbe & hautaine?

Au Discours de l'excellence de l'homme.

Il me suffira pour nous dégoûter quelque peu des misères de l'homme, lesquelles (peut-être) j'ai traité d'un style trop tragique, si je décris la dignité & excellence de l'homme. Le seul esprit duquel, vaut mieux que tout ce qui peut être d'excellent en toutes autres créatures, voire que le ciel, la terre, & tout ce qui est contenu en icelle. Outre que cette félicité de la vie éternelle, de laquelle nous sommes assurés par foi, est de prix si excellent & de valeur tant inestimable, que toutes les langues des hommes ne la sauroient comprendre, ni leurs pensées concevoir. Mais quel témoignage de la dignité de l'homme, lequel son créateur a tant prisé, que de son éternité est descendu au monde, a prins le vêtement de la chair, & s'est fait homme. Encore sa bonté a été si grande envers l'homme, & l'a tant aimé (combien qu'il ait souillé sa sainte image laquelle reluit en lui) qu'il lui offre sa main, & le fait héritier de son royaume céleste, comme son propre & légitime enfant: a soumis en sa subjection tout ce qu'il a créé sous la concavité des hauts cieux: l'a élu pour son temple & habitacle: lui a révélé ses plus grands & occultes secrets; & finalement a tout créé pour l'amour de cet excellent & divin animal. De quoi le Prophète David émerveillé, s'écrie: Qu'est-ce, ô Seigneur, que de l'homme, que tu as ainsi magnifié? ou du fils de l'homme, que tant tu le réputes & estimes? En quelle révérence donc doit-on tenir celui, que notre Dieu a tant prisé, qu'il l'a élevé comme Chef & Empereur de toutes les créatures visibles? & dès sa naissance l'a commis en la garde des Anges, lesquels, comme fideles Ministres, lui assistent, le conseillent, accompagnent & défendent tant des incursions des malins esprits, que des autres aguets de la chair, & du monde? L'a

outre donc de cette divinité excellente que de ſavoir connoître les choſes préſentes, ſe ſouvenir des paſſées, prévoir par conjecture les futures, connoître la nature des choſes, ſavoir diſcerner le vice d'avec la vertu, & après avoir connu l'eſſence, nature & reſſort de tout ce qui eſt contenu en l'univers, il s'éleve par une harmonie, ſaute & pénètre juſqu'aux cieux, les connoît & en donne réſolution, démontre par vive raiſon, que la nature qui pend contre bas, n'eſt autre choſe, qu'une belle face & figure de Dieu, ou quelque Livre ou miroir plein de Divinité. Et combien que ſon habitation ſoit en terre, ſi eſt-ce qu'il ſe mêle avec les élémens par ſa ſoudaineté, deſcend ès profondités de la mer par ſubtilité de ſon entendement, toutes choſes lui luiſent, & encore que les cieux ſoient d'une hauteur incrédible, il les contemple comme s'ils étoient près de lui. Nulle obſcurité d'air ne confond l'intention de ſon entendement: l'épaiſſeur & maſſiveté de la terre ne peut empêcher ſon affection, nulle profondité d'eau ne peut empêcher ſon aſpect. A raiſon de quoi, Homere, ce grand Poëte Grec, appeloit les hommes Alpheſtas, qui eſt autant à dire, comme Rechercheurs; car c'eſt le propre de l'homme ſeul de rechercher la cauſe de toutes choſes: & par telle diligence, la conſommation de tous les arts, en l'eſpace de mille ans, a été trouvée, comme Varron écrit. Les autres l'ont nommé φῶς, c'eſt-à-dire, lumière, à cauſe de l'incrédible deſir que l'homme a naturellement de connoître toutes choſes. Ce qui a fait que pluſieurs Philoſophes anciens ont penſé que la lumière fût la vraie eſſence de notre ame, à raiſon qu'il n'y a rien qui plus refuie l'ignorance, & qui l'ait en plus grande horreur, que l'homme; lequel eſt ſi émerveillable, qu'il a, en ſoi, l'eſprit qui eſt céleſte, la vertu des étoiles, l'influence des planettes, les qualités & propriétés des quatre élémens, auquel finalement toutes créatures céleſtes, angéliques, & terreſtres, ſervent & obeiſſent. Dequoi émerveillés quelques ſages d'Egypte, osèrent appeler l'homme Dieu terreſtre, animal divin & céleſte, meſſager des Dieux, Seigneur des choſes inférieures, familier des ſupérieures, & finalement miracle de nature. Et, qui plus eſt, pour plus grand comble de la nobleſſe de l'homme, quelquefois ſon Dieu deſcend en lui, faiſant choſes miraculeuſes, leſquelles de lui il ne ſauroit faire, comme nous avons lu aux Hiſtoires de Clazomene & d'Ariſtée, leſquels ſortoient ſouvent hors de leurs corps, & alloient çà & là: puis étant retournés, racontoient choſes incrédibles, leſquelles par après toutefois on expérimentoit être véritables. Comme un Cornelius, Prêtre, étant à Padoue, durant la guerre de Céſar & Pompée, fut tellement ravi, qu'il comptoit mieux tout l'ordre de la bataille, que ceux qui y étoient préſens. Apollonius, ſemblablement, étant en Epheſe, voyoit & diſoit ce qui advint à Nero, dans Rome. Socrates s'eſt trouvé ravi communiquant avec ſon eſprit, ſans voir ni connoître ce qui ſe faiſoit près de lui. Platon, ſemblablement, entroit tous les jours en extaſe, certaine heure du jour, auquel à la fin il mourut.

Et

Et en un autre endroit plus bas.

Quelle excellence & beauté y a-t-il en la tête de cet animal, qui eſt la tour & rempart de raiſon & de ſapience, de laquelle, comme d'une fontaine, iſſent diverſes opérations des ſens, & comme il ſe puiſſe faire qu'ils produiſent & rapportent à une même ſource tant de commodités diverſes? Mais qui ne s'émerveillera de la mémoire? Laquelle eſt le greffier qui toujours demeure au dedans de la tour? Laquelle garde & retient les choſes qui paſſent ſoudainement: l'office de laquelle eſt de conſerver en ſes tréſors & recevoir choſes innumérables, voire différentes, ſans toutefois les confondre: ains les confermer en leur pureté & netteté, pour s'en ſervir puis après, lorſque par un ſouvenir elle raconte ce que de long-temps elle a conçu & amaſſé: & alors s'apperçoit une connoiſſance de choſes infinies, toutes diſſemblables, leſquelles ſe produiſent en tel ordre, qu'elles ne ſe donnent trouble ou empêchement mutuel. Mais quel miracle y a-t-il en la ſubtilité inexplicable de nos yeux? leſquels ont été mis au plus haut de la tour, pour être ſpéculateurs des choſes hautes & céleſtes. Et du côté duquel il falloit voir, ils ſont couverts de petits tayes luiſantes, les rotondités deſquels repréſentent deux pierres précieuſes, afin que d'un ſens profond ils pénétraſſent les images des choſes miſes au devant, reluiſantes comme en un miroir. Et ſont mobiles, afin qu'ils ſe puſſent tourner çà & là, & n'être contraints de regarder ce qui leur déplairoit, & ſont aornés & enrichis de paupières, qui ſont comme boulevards, & propugnacles pour les défendre de mal ou encombre: audeſſus deſquels ſont les ſourcils faits en voutes, pour empêcher que la ſueur ou autres ſuperfluités ne leur fiſſent offenſe. Mais quel ſpectacle digne d'admiration trouverons-nous en la fabrique du nez? N'eſt-ce pas un petit mur élevé pour la défenſe des yeux? & combien qu'il ſoit petit, il lui a établi trois offices: l'un de pouſſer & retirer ſon vent & haleine: l'autre, d'odorer & ſentir: l'autre, afin que par les trous & cavernes d'icelui, les ſuperfluités du cerveau fuſſent purgées & évacuées & découlaſſent comme d'un canal ou goutière. Mais par quelle merveilleuſe ordonnance ſont entretaillées les lèvres, leſquelles auparavant ſembloient liées & conjointes l'une à l'autre? au dedans deſquelles la langue eſt encloſe, laquelle par ſes mouvemens convertit la voix en paroles, interprète, & donne à entendre l'intention de l'eſprit. Mais qui ne s'émerveillera de ce petit morceau de chair, qui n'a pas trois doigts de largeur, & qui eſt preſque le plus petit membre de l'homme? Et toutefois il loue Dieu & donne à entendre les beautés & perfections de ce que Dieu a créé: il diſpute du ciel, de la terre, & de ce qui eſt contenu ès quatre élémens: néanmoins elle ne peut ſeule accomplir l'office du parler, ſi elle n'eſt aidée des dents, ce qui nous eſt manifeſté par les enfans, leſquels plutôt ne commencent à parler, qu'ils n'ayent les dents; & les vieillards après qu'il les ont perdues, béguayent & ne peuvent former leur parole: en ſorte qu'il ſemble qu'ils ſoient retournés en enfance. Outre (comme dit Lactance) il a créé le

menton & décoré d'une tant honnête forme, & l'a enrichi de barbe, laquelle eſt comme un truchement pour nous faire connoître la maturité des corps, la différence du ſexe, & ornement de la virilité & force. Quant aux oreilles, elles ne ſont point oiſives; elles ſont colloquées en lieu éminent, afin de recevoir le ſon, qui naturellement eſt porté en haut: elles ſont ouvertes & non étoupées, afin que la voix fût portée par les ſinueuſes concavités, retenue & arrêtée; même il a voulu qu'il y eût des ordures & immundicités, afin que ſi les petits animaux vouloient offenſer l'ouie (qui eſt l'un des plus excelens de nos ſens) ils fuſſent pris là-dedans, comme en de la glu. Encore n'eſt-ce rien de la merveilleuſe fabrique de toutes ſes parties, ſi nous voulons conſidérer en général tous les linéamens de la face: en laquelle dépendent deux merveilles: la première qu'entre tous les hommes preſque infinis, tous ſont ſi différens par tant petit eſpace de la face humaine, que deux ſeulement, entre tant de millions d'hommes, ne peuvent être ſemblables, qu'incontinent ils ne ſoient diſtingués par certaines marques & notes, &c.]

PIERRE BOCELLIN, Chirurgien de Belley, en Savoye, a écrit Pratique ſur la matière de la contagieuſe maladie de Lepre, imprimée à Lyon, *in*-4°. par Macé Bonhomme, 1540.

PIERRE DE BORNE, Seigneur de Baumefort, en Vivarez, a écrit en vers le Jugement de Daire, Roi de Perſe, donné par l'avis & délibération de ſon Conſeil, ſur la diſpute de trois Archiers de ſa garde, touchant la préférence du Vin, du Roi, des Femmes & de Vérité; tiré du troiſième & quatrième chapitres du troiſième Livre d'Eſdras; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1567.

PIERRE BOTON, Maſconnois, a écrit un Livre intitulé la Camille, contenant cinq Élégies, cinquante Sonnets & trois Odes ſur le ſujet de l'Amour; enſemble les Rêveries & Diſcours d'un Amant déſeſpéré, faits en proſe, où parmi ſont entremêlés quelques vers; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Ruelle, 1573 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 257.

PIERRE BOUCHET, Rochelois, a traduit en vers François, la Pandore, Œuvre Latin de Jean Olivier, en ſon vivant,

Évêque d'Angers, qui eſt la Deſcription de la Fable & Fiction Poëtique de l'Origine des femmes, cauſes des maux qui ſont ſurvenus au monde; imprimée à Poitiers, *in*-8°. à l'enſeigne du Pelican, 1548. ſur la fin duquel Poëme ſont contenus les vers ſuivans:

Comme bourdons à rien utiles, mouches
Pillent le miel des odorantes ruches,
Et perdent tout (en leur ventre) le bien,
Qu'autruy a quis par labeur & moyen,
Ce temps, pendant que les abeilles vont
Parmy les champs, & ententives ſont
A rapporter dedans leurs maiſonnettes
L'amas cueilli de diverſes fleurettes.
Ainſi la femme en la maiſon demeure
Avec Bobance, inutile à toute heure,
Et ne voulant à travailler entendre,
Comme étant née à manger & dépendre;
Le bien par temps acquis, en un moment,
Et tout dévore en ſon entendement.
Or maintenant, par trait de temps & âge,
De mieux en pis coulé par long uſage
Eſt advenu que les mœurs de PANDORE
La femme paſſe, & de beaucoup encore,
En mal, fineſſe & malices ſubtiles:
L'une émeut guerre horrible entre les villes;
L'autre, flattant ſon mari, l'empoiſonne;
L'autre devient furieuſe perſonne;
L'autre ſon fruit & propres enfans tue;
Bref à tout mal la femme s'évertue.
Sait-on pas bien quelles furent Helaine,
Et Clytemneſtre, & Médée inhumaine,
Circe & Althée, & de Lemne les Dames,
De leurs maris les meurtrières infames?
De Danaüs les filles ſans mercy
Deïanyre, & Sthenobée auſſi,
Biblis, Progné, & Phedre & Agrippine,
Nyobe, exploit de vengeance divine,
Et celles-là qui, trop déſordonnées,
A leurs parens ſe ſont abandonnées?
Et Nyctimène auſſi, & Myrrhe & Scylle;
D'autre côté Canace & Eriphile,
De Semelé la ſœur inceſtueuſe,

Paſiphaé d'un taureau amoureuſe?
Tarpeie auſſi, la Romaine traiſtreſſe,
Qui aux Sabins vendit la fortereſſe
Du Capitole? Et la fille du Roy
Serve Romain, qui l'infame charroy
Sur le corps mort de ſon père traîna,
Et les charrois du ſang contamina?
Je pourroy bien, pour mon Livre augmenter,
Des vieux Auteurs maint exemple adjouſter;
Mais de chanter Calliope ſe laſſe, &c.

PIERRE BOULENGER, natif de Troyes, a écrit Inſtitution Chrétienne, ou plutôt bref Recueil des points principaux concernant la vérité de la Foi Catholique, en forme de Dialogue: plus l'Oraiſon que ſaint Cyprian écrivit à Cecil. touchant le Calice de notre Seigneur, enſemble le Sermon qu'il fit de la ſainte Cene. Item un Traité du Purgatoire, contre l'erreur des Hérétiques; imprimée à Paris, *in*-8°. par Sébaſtien Nyvelle, 1564 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 257 & 258.

PIERRE DE BRACH. Les Poëmes de Pierre de Brach, Bourdelois, diviſés en trois Livres: le premier contenant les Amours d'Aimée: le ſecond, l'Hymne de Bourdeaux, la Monomachie de David & de Goliath, une Ode de la paix: le troiſième, les Mêlanges; ſuite des Mêlanges: eſquels Poëmes ſont contenus cent cinquante-cinq Sonnets; onze Élégies; l'Amour de la veuve; cinq Diſcours; quatorze Odes; dix Chants; Maſquarade du Triomphe de Diane; onze Cartels; imprimés à Bourdeaux, *in*-4°. par Simon Millanges, 1576. Imitations de Pierre de Brac, Contrôleur pour le Roi en ſa Chancellerie de Bordeaux; aſſavoir Aminte, Fable boccagere, priſe de l'Italien de Torquato Taſſo. Olympe, Imitation de l'Arioſte; imprimées à Bourdeaux, *in*-4°. par Simon Millanges, 1584 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 258 & 259.

En l'Amour des Veuves.

[Là-deſſus cent diſcours j'ai fait en mon eſprit,
J'ai lu ce que d'amour on apprend par écrit.
J'ai la fille en amour égalée à la roſe,
En ſes replis vermeils nouvellement écloſe.
Mais lorſque balançant j'ay de l'autre côté
Mis l'amour de la veuve avec ſa liberté,
Avec toi j'ai l'amour de la veuve eſtimée,
Et jugé qu'elle étoit plus digne d'être aimée;
Car, s'il faut que l'amour par amour ſoit payé,
Ne vaut-il pas mieux prendre un billon monnoyé,
Rebattu ſous le coin d'une marque connue,
Que non pas ſe charger de monnoye inconnue,
Qui pourroit decevoir le changeur plus ruſé,
Qui n'auroit le faux coin de ſa marque adviſé?
Celui qui par amour prétend au mariage,
Entreprend, haſardeux, à faire un long voyage;
Ou ainſi que ſur terre, ou ainſi que ſur mer,
Avec mille dangers il convient de ramer,
Sentant, infortuné, ſouvent battre ſa teſte,
De froid, de chaud, de vent, de pluye, de tempeſte.
Si quelqu'un a par terre un voyage arrêté,
Son principal ſoucy, c'eſt d'être bien monté,
De prendre un cheval fait, qui ne craigne la peine,
Qui ſoit prompt, qui ſoit vif, qui ſoit de longue haleine,
Voltant à toutes mains, qui, ſous le frein rangé,
Se ſoit vu tous les jours de la ſelle chargé;
Non d'un jeune poulain, qui, fougueux & farouche,
Refuſe, non dompté, le frein dedans la bouche,
Difficile au montoir, qui çà qui là s'enfuit,
Se moquant, en ruant, de celui qui le ſuit,
Qui, lorſqu'il eſt piqué, ne veut prendre carrière,
Au lieu d'aller avant, reculant en arrière;
Car, qui ſe monte ainſi, lorſqu'il veut voyager,
De devenir piéton ſe met en grand danger.
Celui qui ſur la mer veut faire ſon voyage,
Afin de s'aſſurer en ſon long navigage,
Doit choiſir un vaiſſeau, duquel les flancs voutés
Ayent été battus par les flots irrités,
Dont juſtement la charge ait été meſurée:
Voguant, il doit tenir une route aſſurée,
Mouiller ſon ancre au port, qu'un autre aura ſondé,
Aborder où quelque autre a plutôt abordé,

Non pas dans une nef, fraîchement charpentée,
Dont encores on n'a meſuré la portée,
Et dont peut-être un flot, après s'être joué,
Desjoindra les côtés de ſon ventre cloué.
Il doit fuir les ports où perſonne n'arrive.
Souvent l'on veut ancrer, ſans trouver fonds, ni rive.
Le paſſage eſt à craindre, où jamais le vaiſſeau
N'a dedans le canal fendu le cours de l'eau.
Ainſi qu'un pélerin, qui, cheminant, aviſe
Son chemin, qui, fourchu, en deux parts ſe diviſe,
S'arrête, ne ſachant lequel prendre des deux;
Toutefois à la fin, ſous un pas haſardeux,
Il ſuit le plus battu; auſſi l'homme de même,
Bien qu'un doute craintif le combatte en ſoi-même,
Au choix de ces chemins, en laiſſant le déſert,
(Où, pour n'être frayé, bien ſouvent on ſe pert)
Doit choiſir au haſard d'un bienheureux rencontre
Le ſentier, qui tracé par quelque autre ſe montre.
Les pucelles, Picquon, ſont ſemblables aux champs,
Qui par le laboureur n'ont des coutres tranchans
Senti le fer denté, dont la terre preſſée
Ne peut être en ſillons, qu'à force renverſée,
Qui ne produiſent rien, en friche délaiſſés,
Qu'épines, que buiſſons, que chardons hériſſés.
Mais alors que la veuve a ſenti quelque année
Relabourer ſon champ ſous le ſoc d'Hyménée;
C'eſt d'un bon laboureur un champ, qui, relevé
Par un premier labeur, d'une pluye eſt lavé,
Qu'en deux ou trois façons, qu'après il lui redonne,
Par ſes bœufs accouplés, plus parfond il ſillonne,
Qui, pour être ſemé, n'attend que la ſaiſon,
Pour rendre après fertile une heureuſe moiſſon.
La pucelle, Piquon, c'eſt une vierge épée,
Qui peut, du premier coup qu'elle ſera frappée,
En deux parts ſe briſant, à ſon maître faillir,
Le laiſſant déſarmé, ſans pouvoir aſſaillir.
C'eſt ou bien le rondache, ou la cuiraſſe neuve,
Que par l'arquebuſade on n'a mis à l'épreuve,
Dont le fer mal battu, par un coup enfoncé,
Sans rebuter le plomb, peut être outrepercé.
Mais ſoit la veuve prinſe, ou pour arme offenſive,
Ou bien en l'aſſaillant pour arme défenſive,
Elle ſemble l'acier bien trempé, bien battu,
Qui fort eſt éprouvé, dont on a combattu;

Car, bien que vivement elle ſoit enfoncée,
Elle n'eſt au combat jamais outrepercée.
Filles, pardonnez-moy, ſi je dy librement,
Que, qui ſuit votre amour, c'eſt haſardeuſement
Entreprendre tenter une brèche douteuſe,
Où l'on peut recevoir une repouſſe honteuſe, &c.]

PIERRE BRALLIER, Apothicaire de Lyon, a écrit les Articulations ſur l'Apologie de Jéan Surrelh, Médecin à Saint Galmier, en Foreſts, imprimées à Lyon, 1558 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, ſur cet Article, Tom. II, pag. 259.

PIERRE BRESLAY, Angevin, a écrit l'Anthologie ou Recueil de pluſieurs Diſcours notables, tirés de divers bons Auteurs Grecs & Latins, & diviſés en deux Livres, dont le premier contient cinquante-neuf chapitres, & le ſecond en a ſoixante; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Poupy, 1574. Un nommé Jean des Caurres a tiré la plupart de ces chapitres comme il a fait de pluſieurs autres Auteurs François, & d'iceux compoſé le Livre qu'il a intitulé Œuvres morales, diverſifiées en Hiſtoires; où je crois il n'a rien mis du ſien, & n'a fait aucune mention de qui il les avoit pris, les s'attribuant. Mais ſi chacun de ceux qu'il a devaliſés en leurs écrits, reconnoiſſant ſa plume, la lui tiroit, il reſteroit dénué comme la corneille d'Horace. Or j'aime tant les diverſes leçons (comme auſſi j'en ai jà écrit un volume) que je chéris de tant plus tous ceux qui s'exercent en cette manière d'écrire: à raiſon dequoi j'eſtimerai faire choſe agréable aux Lecteurs de leur faire voir ici quelques chapitres de l'Anthologie de Pierre Breſlay, tant pour la Doctrine y traitée que pour la diverſité, laquelle plaît communément.

De l'Ame & de ſon immortalité, contre l'opinion de Galen.

Chapitre III.

[C'eſt une queſtion très-belle & utile à entendre que celle de l'immortalité de l'ame humaine, laquelle auſſi exerça fort l'antique Philoſophie, & à la mienne volonté, que les ténèbres de ce ſiécle troublé, ne gagnaſſent tant

ſur les yeux de pluſieurs, que la lumière de notre foi Chrétienne, ne leur éclaircît aiſément tout ce doute. Or qu'elle ſoit immortelle, ou non, cela dépend de ſon eſſence, laquelle mal connue, fournit matière d'erreur à pluſieurs grands perſonnages du temps paſſé. Entre autres Galen, Prince de la médecine, ayant mis en ſa tête que ce n'étoit autre choſe ſinon le tempérament de nos corps, donna contre elle très-inique ſentence de mort, à l'appétit de ne ſais quels argumens ſpécieux, mais peu ſolides. Le premier, maintient l'ame commencer & finir, avec le tempérament. Le ſecond, allégue les inclinations réſultantes d'icelui, dont aucuns panchent à ire, aucuns à paillardiſe, aucuns à douceur, aucuns à continence, & autant des autres vices & vertus. Le tiers met en avant la diverſe diſpoſition, & habilité de l'eſprit, ſuivant le changement périodique du tempérament par les âges, qui fait qu'on voit appertement l'enfant, l'adoleſcent, l'homme mûr, & le vieillard reſpectivement différer en température, affections, conſeils & avis. Le quatriéme remontre combien la qualité de l'air, & des viandes, importe à la lourdeſſe, ou gentilleſſe de l'eſprit. Le cinquiéme, inſiſte ſur ce que les maladies du corps diminuent, voire quelquefois ôtent du tout l'uſage de raiſon, juſqu'à tant que l'un remis en ſanté, l'autre enſemble redevient ſaine. Le ſixiéme, ſe fonde ſur ce qu'aucuns ſemblent vicieux, & les autres vertueux de nature : ce qui ne peut, à l'opinion de Galen, procéder, ſinon de la diverſité du tempérament. Voilà les principaux argumens, à la ſollicitation desquels, notre Pergaméan jugea ce procès, mais, certes par trop légérement, vu qu'ils ne concluent rien néceſſaire. Car tout ce que deſſus, peut advenir & véritablement advient, de ce que le corps manquant & défaillant, l'ame le laiſſe, & que notre entendement aſtraint à ſe ſervir de lui, reçoit non autrement qu'un bon ouvrier, beaucoup d'aide, ou d'empêchement en ſes actions, de la bonne ou mauvaiſe diſpoſition de l'outil. On croira ceci encore plus fermement, après la production de mes contredits, qui ſont tels. En premier point je maintiens le tempérament n'être qu'une forme accidentelle, & par conſéquent impuiſſante à produire un être abſolu, ſimple, & réel, tel que celui du corps animé, qui ne le peut tenir, que d'une eſſentielle, dont irréfragablement s'enſuit, que le tempérament, & ce qui anime nos corps, ſont choſes différentes. Secondement, puiſque le tempérament eſt la mixtion des quatre élémens, il tire ſon corps ſans plus, au lieu de l'élément ſuperabondant en la mixtion; à quoi n'eſt ſujette l'ame, pouſſant le corps indifféremment, à toutes différences de poſitions : & le portant, s'il échet, au coupeau des montagnes, contre l'inclination des élémens plus graves, dominant en la conſiſtance d'icelui. Tiercement, l'ame informante le corps, jamais n'augmente, ni diminue, ſuivant le privilége de toutes formes eſſentielles, duquel ne jouit le tempérament, expoſé à diverſes mutations. Quartement, quel tempérament réſiſteroit aux inclinations de ſon corps ? puiſque ainſi faiſant, il réſiſteroit à ſoi-même, & tâcheroit à ſe détruire ? Or ſent-on guerre perpétuelle, entre l'ame raiſonnable, & les appétits ſourdans de la

température

température du corps, auxquels elle met quelquefois le mors en la bouche, & les réduit au petit pied : que ſi Galen ne peut honnêtement défendre ſadite opinion.

De l'œil & de la vue. Chapitre 19.

L'œil aſſemblé de trois humeurs, criſtaline, verrine & aubineuſe, enveloppées de quatre tuniques, araigneuſe, vue, cornée & conſolidative, regarde par une pyramide de rayons, laquelle ayant pour baſe la choſe vue, darde ſa pointe en l'œil du voyant. Cette pointe s'aguiſe tant plus ladite baſe s'éloigne, à l'occaſion de quoi même objet apparoît moindre de loin, que de près, ſuivant la propoſition de Perſpective, que le vu ſous plus grand angle, en apparoît plus grand, & conſéquemment plus petit, ſous un plus étroit. Ceci pourroit ſans autre démonſtration, apprendre pourquoi une longue rue parallèle, c'eſt-à-dire, dont les côtés perſévèrent en égale diſtance, fait ſemblant de s'étrécir par le bout oppoſite, ſavoir eſt d'autant que le diamètre d'icelle, ſervant de baſe à la pyramide viſible, en ſe reculant toujours, amenuiſe à proportion l'angle fiché dans l'œil. Même raiſon efficace l'ébahiſſement qu'ont les enfants de voir les longs chemins droits & plains, hauſſer à la vue, & s'ils ſont couverts, abaiſſer leur couverture : car autant s'en fait entre deux parallèles dreſſées l'une ſur l'autre, que couchées à côté. Que ſi on demande, pourquoi chaque œil ayant ſa pyramide viſible, nonobſtant on ne voit *Solem geminum, & duplices Thebas :* Je répondrai, d'autant que les nerfs ordonnés à la vue, s'uniſſent, témoin l'anatomie : ou d'autant que les deux pyramides n'ont qu'un objet pour baſe commune. Vrai eſt que telle viſion de toute une baſe enſemble eſt incertaine & confuſe, tant que la ligne a plomb, autrement l'eſſieu des pyramides, la certifie & diſtingue : comme quand l'on nous préſente un Livre ouvert, la pyramide viſible de prime aſpect, le prend depuis une cornière juſques à l'autre ; mais s'il eſt queſtion d'y lire, adonc le mouvement exprès de l'œil fait que cette perpendiculaire, qui de l'angle vertical va frapper le milieu de la baſe, ſaute de lettre ſur lettre, examinant l'écriture. Au reſte les rayons viſibles par un air pur & net, s'alongent exactement droit, dont advient qu'un corps tant ſoit porreux, s'il l'eſt tortueuſement, nous tranche la vue plutôt que l'ouye.

De la voix. Chapitre 26.

Epicure, le plus grand rêveur de la terre, traitant de la voix, afferme que c'eſt une fluxion corporelle, qu'en ſon jargon, il nomme συμπαθὲς, laquelle découpée en pluſieurs ſemblables parcelles, ſe va inſinuant ès oracles : ſurquoi je lui demanderois volontiers, ſi la nature d'un mot, ſe pourroit tant détrancher, que le hachis en emplît le théâtre de Scaurus, ſans conter bonne part qui s'en déchet, & pour parler avec ſon Lucrece, *Que non aures incidit ipſas*, ains, *preterlata perit fruſtra diffuſa per auras.* Auſſi les Stoïques, un peu mieux aviſés, rejettoient-ils ce détail, définiſſant la voix, air frappé

de l'haleine provenante d'un animal garni de poumons. Expliquant leurs intentions par cette ſimilitude, rémémorée par Vitruve, & Plutarque. Comme (diſoient-ils) un caillou jeté en quelque étang, excite autour de ſa chûte une multiplication de rondeaux ſur rondeaux, tant que la violence du coup s'évanouiſſe : ainſi l'air touché d'une expiration, s'entrepouſſant, ondoye : mais non en cercles ſeulement plats, ains en globeux, afin qu'on l'oye, haut, & bas, à gauche, à droite, avant, arrière & en tous ſens. A cette définition répugne Platon, niant l'air feru être la voix, mais bien le coup même qui donne en l'air, s'élance juſques aux oreilles. Certainement en ce qu'il rebute la corporalité des Stoïques, je ſuis des ſiens : mais au reſte la plus ſaine partie ſe range devers ſon diſciple Ariſtote, lequel ne forge la voix dans l'air, conſidérant à mon avis, qu'en parlant, ne ſort point de la bouche telle impétuoſité d'haleine, qu'elle batte à heurter l'air avec tant de bruit, même que quelquefois nous haleinons à tout effort, ſans qu'il en retentiſſe ; voire quelquefois formons la voix à lèvres cloſes : réfutant tout enſemble ceux qui la compoſent, du bat de la langue joint à la rencontre de l'expir contre les dents. Ariſtote donc ſoutient que c'eſt un ſon réſultant du fray de l'haleine, contre cet artère âpre, que les poumons envoyent à la bouche, ainſi qu'une flute, dont yſſant la voix toute ſimple, & indigérée, elle prend façon & agencement en la bouche, puis s'épand globeuſement parmi l'air. Il faut de la puiſſance à parler haut, & roide des côtés pour étreindre les poumons fort & ferme : au regard dequoi, Homere uſurpe la bonne voix, pour un ſigne de vaillance, appelant entre autres, Menelas, βοὴν ἀγαθὸν, c'eſt-à-dire, ayant bonne voix. Ce même Auteur a mis en bruit ſon Stentor, à voix d'airain, diſant qu'il en valoit cinquante à crier, lequel aura pour ſecond, l'Egyptien qui ſuivit en Scythie le camp du premier Daire, & lequel ſervit audit Prince à rappeler ſa flotte qu'il attendoit à l'autre bord de la Dunoye, principal fleuve d'Europe.

D'une extraordinaire ſignification du vocable lettré.

Chapitre 27.

Les Romains qualifioient aucunement un homme du titre de lettré, non par honneur, comme aujourd'hui, ains en lui reprochant ſa vile qualité, ayant égard aux lettres, que les Maîtres écrivoient, avec le fer chaud, ſur le front de leurs eſclaves, ſujets à prendre la fuite, à celle fin qu'on les pût reconnoître quelque part qu'ils ſe retiraſſent. Les Grecs nommoient les valets ainſi acoutrés, στιγματίας, c'eſt-à-dire, marqués, terme propre & convenable à ceux qu'en France, on marque dans l'épaule.

Des Argumens ſophiſtiques de jadis. Chap. 28.

Ce n'eſt pas dujourd'hui qu'on appelle cornus les argumens des Dialecticiens novices. La cauſe, à mon jugement, eſt procédée d'un Sophiſme de Chryſippe, tel qui s'enſuit : ce que tu n'as pas perdu, tu l'as : tu n'as pas perdu les

cornes, tu en as donc. Ce bel argument avoit nom κέρατα, c'eſt-à-dire, les cornes, & de là ſe nomment cornus ceux qui concluent en pareille façon. Il couroit anciennement un autre Sophiſme encore plus gaillard, appelé Crocodile, pris d'un conte de vieille. C'eſt qu'une Egytienne voyant ſon fils priſonnier d'un Crocodile, ſupplie tant affectueſuement la bête, qu'elle promet le lui rendre, ſi elle dit vérité : la femme dit : tu ne me le rendras pas. Sur quoi Dieu ſait comme l'on ergotoit par les écoles. Le plaidoyé du Maître & du Diſciple chez Pierre de Meſſie, ne doit rien à cetui-ci. Ils en avoient encore un d'Electre, fille d'Agamemnon, qui parlant à ſon frère Oreſte ſans le connoître, ſavoit une même choſe, & ne la ſavoit pas. Elle ſavoit Oreſte être ſon frere, & ignoroit que lui-même à qui elle parloit, fût icelui. Et pour fermer ce propos, le ψευδόμενος, c'eſt-à-dire, menteur, étoit encore de la ſuſdite farine, & ſe trouſſoit ainſi. Qui ment, & le confeſſe, ſavoir s'il ment ou s'il dit vrai.

Pour & contre le ſilence. Chap. 18, du deuxième Livre.

Gnathene, courtiſanne d'Athenes, avoit reçu chez elle un amoureux tout fraichement arrivé d'Helleſpont. Ce galant eſcrimoit de ſa langue à tort & à travers, tant que la Dame ennuyée de ſon caquet, lui dit : Dea beau ſire, vous venez d'Helleſpont, & ſi n'en ſavez pas la principale cité. Et quelle demanda-t-il? Sigée repliqua-t-elle, qui étoit aſſez bien moucher ſon homme; car σιγὴ ſignifie, en Grec, ſilence & taciturnité, dont s'appeloit la ville ſuſdite, à cauſe de la ranquillité du port, où la mer ne démenoit aucun bruit; ou bien, ſelon aucuns, parce que les Grecs partant de là, ſurprirent la cité de Troye. C'eſt véritablement une belle & riche poſſeſſion que la maîtriſe de ſa langue; mais Xenocrate la rogna par trop près, quand s'excuſant de n'avoir ſonné mot durant un feſtin, il répondit, ſuivant ſa naturelle ſévérité, le parler nuit ſouvent, & le taire jamais. Car qui ne ſait comme le ſilence ruina jadis Amycles en Italie? Qui n'eſt rebattu de l'adage? πολλὰς φιλίας ἀπρεπεμπόρησε δίλυνος, & qui n'a lu ce bon trait, lancé par Platon, contre un faitiz Harpocrate? Si tu es ſot, dit-il, c'eſt raiſon de te taire; mais étant ſage, ce ſeroit très-mal fait. Et vraiment, ſi le parler mérite uſage, je ne ſais à quoi mieux on l'employât, qu'à expliquer les belles conceptions des bons eſprits, qui le fruſtreroient de ſa légitime utilité, l'échangeant avec un obſtiné ſilence, trop mieux duiſant aux ignorans, pour en couvrir leur inſuffiſance & bétiſe. Par ainſi, l'exemple de Zenon, Citteyen, qui ayant ſoupé avec les Ambaſſadeurs de Ptolomée, ſans avancer une ſeule parole : quand, à l'adieu, ils l'enquirent de ce qu'il vouloit mander, les pria, ſans plus reporter de ſa part à leur Prince, qu'ils avoient vu un vieillard appris à ſe taire à la table. Cet exemple, dis-je, & autres pareils, ne ſe doivent prendre nûment, ains avec leurs modifications & circonſtances. Zenon ſe tut, n'appercevant les Ambaſſadeurs préparés à rien ouir de ſérieux, après les frivoles diſcours de ne ſais quels affettés Sophiſtes là préſens : outre qu'il eût penſé offenſer grièvement la Philoſophie, y ſervant de plaiſanteur atitré, à réjouir la compagnie.

Mais s'opiniatrer après la taciturnité, quand il y a beſoin & beau jeu d'entamer un beau propos; quand les hommes le valent; quand cela reſſortiroit à l'édification d'une compagnie, c'eſt un ſtratagême d'âne, ou pour le moins le fait de gens envieux, contempteurs & arrogans. Il y a (diſoit très-bien Iſocrate) certaine ſaiſon, où le ſilence vaut mieux que le parler, & certaine où le parler eſt préférable au ſilence: reſte à les bien diſcerner.

Pluſieurs choſes être mauvaiſes par le ſeul abus des hommes, & de la vilanie de Cratès, Philoſophe Cynique. Chap. 19.

Toutes choſes ſont bonnes en leur uſage légitime & ordonné par le ſecret conſeil de Dieu; mais l'ignorance & folie humaine le méconnoiſſant, ſe les rend, par la perverſion d'icelles, nuiſibles: puis leur en impute la faute autant mal à propos, que le chien qui mord la pierre, au lieu de ſe prendre à celui qui l'en a bleſſé. L'eau & le feu ſont Elémens tant néceſſaires, qu'en extrême dédain on les défend aux coupables d'horribles forfaits. L'un eſt fauteur de la vie, & miniſtre de métiers infinis: & l'autre comme la grande pépinière des vivans, & quaſi le guéret de nature. On ne ſauroit exclure le ſexe féminin ſans une totale ruine du genre humain, dont il eſt une eſſentielle moitié (jaçoit que la populeuſe nation des Eſſenies, s'en paſſât autrefois) nonobſtant les hommes intempérans & ingrats des bénefices du Créateur, on dit en commun proverbe:

Le feu, la femme, les eaux
Sont trois maux.

Que ſi les venins mêmes, ouvrièrement accommodés, profitent; ſi la maladie rendit Hiéron & Ptolemée Philadelphe, très-doctes, & Straton, fils de Corrhage, avec Democrate Luteurs excellens: Si les Crocodiles garantiſſoient l'Egypte des voleurs Ethiopiens, qui, les redoutant, ne s'oſoient aventurer à la nage; & ſi c'eſt louange que tirer utilité de ſes jurés ennemis, certainement le Thébain Cratès commença bien à philoſopher béotiquement, c'eſt-à-dire, à la lourde, quand il noya ſon argent, car ce n'étoit condamner l'abus, ainçois indiſcretement punir la choſe innocente du vice d'autrui. Minerve ne t'avoit encore, ô nouveau Philoſophe, arraché des yeux le nuage qui t'empêchoit la vue de l'indifférence des choſes externes, bonnes, ou mauvaiſes, ſuivant l'uſage qu'on leur ſait donner; & avoit quant & quant une maigre opinion de ta Philoſophie, lui prohibant ainſi l'adminiſtration d'un peu d'argent, comme à quelque mauvaiſe ménagère; ou tout au rebours jamais le monde ne ſe portera bien, que premier les Philoſophes n'en manient les principaux affaires, ou que ceux qui les manient, ne philoſophent. Tu craignois peut-être que la contagion de ton or ne la corrompît à la fin, ne ſachant que c'eſt elle-même qui extirpe & défait les vices, mieux que le ſacré Ibis, les ſerpens en Egypte. A la vérité, ſuppoſé que notre nature fût purement & ſimplement ſpirituelle, tous ces moyens terriens ſuperfluroient

à l'entretien d'icelle ; mais puiſque la moitié de nous étant terreſtre, requiert, bon gré malgré ſa proviſion propre & péculière, celui ne philoſophe accomplîment qui n'a ſouci du ciel & de la terre. L'eſprit en nous répond au patron de marine, le corps, au vaiſſeau, & le monde, à une mer tempêtueuſe, en laquelle, ainſi qu'en l'Océan, qui ne pourvoit à la nef & nocher enſemble, ne ſatisfait au métier & ne mérite les titres que s'arroge ordinairement Dame Philoſophie. Chez quels riches (ô entre par-tout) euſſes-tu trouvé bouche à court, & le pain que ne portoient les fontaines ? Qui t'eût fourré *gratis* en été ? Qui t'eût fourni de cotidien de lupins, & entretenu ta vie de Cyclopes ? Si la faquinerie & fainéantiſe de ton Diogene, n'eût rencontré plus ſolides & réſiſtans cerveaux que le tien ? Mais bien, permettons par indult & privilége aux plus ſpirituels, renoncer de point en point aux ſoucis temporels, & vivre en toute franchiſe & liberté, comme animaux ſacrés aux Dieux. Eſt-ce pourtant à dire qu'il faille, pour enrichir en vain la mer, fruſtrer la ſociété humaine de ce qu'un charitable, hoſpitable & libéral ſauroit très-bien avaluer à ſa patrie ? Il faut dire que cette tant ſainte amour du pays, laquelle flamble au cœur des idiots, n'échauffoit aucunement ce Profeſſeur de ſapience ; témoin la ſotte réponſe qu'il fit au grand Alexandre, lui demandant s'il ne vouloit pas bien que ſa ville fût remiſe-ſus ; (car ce Prince avoit pris, & ruiné Thebes, en colère) Qu'en eſt-il beſoin, dit-il ? Par aventure un autre Alexandre la détruiroit ; condamnant par-là tous fondateurs de villes, qui n'ont laiſſé de les bâtir, jaçoit qu'ils n'en eſpéraſſent pas une éternelle, & à jamais exempte de démolition. Mais je ne m'ébahis, ſi lui, homme ſans regard, élection, ni choix, mépriſoit tous bons offices & devoirs ; car tels étoient les Cyniques, gens ſans ſoin, diſcrétion, ni conſcience ; ainſi nommés à cauſe de leur éhontement, & contumélieuſe médiſance. Ils entroient par-tout comme chiens, abboyant les actions de chacun, & ne doutoient exercer en plein marché, ce que l'honnêteté naturelle oblige aux plus épaiſſes ténèbres de la nuit. Toutefois bien que les femmes, ſignamment Dames de qualité, ayent accoutumé en tels actes, endurer ſpectateurs trop plus enuis que les hommes ; ſi eſt-ce qu'Hipparchi, Damoiſelle de riche maiſon, enamourée de ce boſſu Beſacier, le requit de mariage ; & ſe laiſſa mener par lui en cœur de jour, ſous un porche fort hanté, où il l'eût dépucelée à la vue de tout le monde, ſans Zenon, qui étendant ſon réitre au devant, fit ombre à l'abomination de ſon Maître.

Pourquoi on appelle l'homme arbre renverſé. Chap. 29.

Ἡ γῆ μέλαινα πίνει, πίνει δὲ δένδρα ὑστέρη.

C'eſt-à-dire,

La terre noire boit, & les arbres la boivent.

Dit le bon compagnon Anacréon, & dit vrai en ſe jouant ; car les arbres s'alimentent par les racines, qui ſucent l'humeur de la terre abreuvée de

dégout des nues. Puis ils ſe vuident par amont en feuilles, fleurs & fruits. Au contraire de l'homme, qui prend nourriture par la bouche haut élevée, & ſe purge par les parties baſſes. De là ſourdit la raillerie de ceux qui l'appeloient arbre renverſé s'en deſſus deſſous; à quoi n'ont ſcrupuleuſement regardé les Métamorphoſiſtes: autrement ils n'euſſent à tous coups mué les cheveux en rameaux, ni les pieds en racines; mais tout au rebours: comme a fait Jovian Pontan, homme exact en toutes choſes, transformant Adonis par ces vers,

Heſerunt terræ crines, riguitque capillus
Protentâ in radice, & recto in ſtipite corpus.

C'eſt-à-dire,

La chevelure à la terre ſe print,
Faite racine, & le corps tronc devint.

D'aucuns qui apprirent les lettres en Vielleſſe. Chap. 38.

Les Romains vantent leur grand Marc Caton le Cenſeur, qui en ſa vieilleſſe apprint les lettres Grecques; auquel les Iſauriens oppoſent leur Superian, qui n'appliqua ſon eſprit aux bonnes diſciplines avant trente ans, néanmoins uſant d'extrême & indomtable diligence, parvint entre les premiers Sophiſtes de ſon temps. Eunape récite qu'il ſe ſervoit de pédagogue, voire avec telle ſévérité, qu'on lui voyoit ès mains les cicatrices des coups de fouet, que lui-même s'étoit donnés en répétant à par-ſoi ſa leçon. Que dirons-nous d'Euridice, Dame Eſclavonne? laquelle, jà mère d'enfans grandelets, s'enamoura de l'étude des bonnes lettres; qui lui ſuccéda ſi bien, qu'en perpétuelle ſouvenance de ſon heureuſe entrepriſe, elle conſacra cette Epigramme aux Muſes.

Γράμματα γὰς μνημεῖα λόγων, μήτης γεγανῖα
Παίδων ἡβώντων, ἐξεπόνησε μαθεῖν.

C'eſt-à-dire,

Elle, mère d'enfans jà parcrus, entreprit
Des lettres & des arts le travail non petit.

Ces exemples & maints autres pareils, vieux & modernes, prouvent aſſez l'homme n'être jamais hors de ſaiſon d'apprendre, & qu'il ne faut rien déſeſpérer en matière de lettres, qu'à bon cœur peu nuit le déſavantage du temps; que rien n'eſt invincible au travail, pourvu qu'on ne ſe chatouille la peau. Car ſoit vieil, ſoit jeune, le labeur n'eſt ingrat à aucun.

Certainement au prix de nos travaux,
Les Dieux nous ſont de leurs biens libéraux.

Dont fort bien répondit Socrate à celui qui lui demandoit, ſi vieil comme il

étoit, il apprenoit encore le jeu du Luc. Il vaut mieux, dit-il, tard que jamais. Et le ſage Solon ſe vantoit de vieillir en apprenant, quand il dit :

Γηράσκω δ' ἀεὶ πολλὰ διδασκόμενος.

Diverſes obſervations ſur la mer. Chap. 46.

Tout amas d'eau avec largeur compétente & reſtagnation, eſt mer aux Hebreux ; comme celle de Tiberiade, bien que ce ne ſoit qu'un lac fait par le fleuve Jourdan, traverſant Galilée. Salomon dédia au Temple de Hiéruſalem, par lui bâti, un vaiſſeau, qui pour ſon énorme grandeur, fut appelé mer. Les Grecs & les Latins entendent auſſi, par une mer, toutes choſes exceſſivement grandes ; diſant ceux-là θάλασσαν, ἀγαθὸν, & ceux-ci *Maria & montes polliceri.* Chez eux-mêmes, toute l'eau ſalée par la main de Nature, ſe comprend ſous le nom de mer, qui n'eſt qu'un corps, bien que largement épandu, s'entretenant viſiblement, ou en cachette. Le principal membre eſt l'Océan, ainſi baptiſé pour ſa vîteſſe ; car ὠκὺς dénote léger, vîte & ſoudain, & νάω, couler : auſſi court-il bien plus haſtivement que le reſte, dont Tacite, Livre ſecond de ſes Annales, a dit : *Quando violentior cætero mari Oceanus.* Sa place gît autour de la terre, qu'il acolle & fertiliſe, comme l'époux ſon épouſe, de façon que Neptune s'en nomme ποσειδῶν, comme qui diroit πόσις γῆς, δ pour γ, c'eſt-à-dire, mari de la terre. Cet Océan, entre l'Afrique & l'Eſpagne, s'enfonçant, par le détroit de Gibraltar, au milieu de notre continent, fait moitié de la mer Méditerranée, & devers Septentrion, par canaux ſouterreins, dégoutant en l'Euxin, achève l'autre moitié. Et que ce propos n'émerveille ceux qui penſent toute la Méditerranée entrer par Gibraltar, & n'être qu'un golfe & regorgement de l'Océan Atlantique ; car, pour l'aſſurance de telle opinion, il conviendroit néceſſairement qu'elle communiquât toute au regroſſiſſement ordinaire dudit Océan. Or, eſt-il oculaire que la mer Major, celle de Marmora, le détroit de Gallipoli, voire bonne part de l'Archipelago, ne remontent jamais : ains, ſans faire marée, deſcendent perpétuellement. Parquoi la concluſion eſt irréfragable, qu'elles ſourdent d'amont. Le même Océan, tirant en Orient, alonge entre Ethiopie, Egypte & Arabie, un bras nommé la Mer Rouge, non pour couleur de terre, ni d'eau, mais de l'ancienne ville d'Erythres, fondée par le Roy Erythre, d'où les Grecs, l'appelant ἐρυθραῖον, ont trompé les Latins, qui ne prenoient garde qu'à la ſignifiance primitive du mot, qui eſt *rubrum*, en François *rouge.* Quinte-Curce en parle ainſi : *Mare certè quo alluitur, ne colore quidem abhorret à cæteris. Ab Erythro Rege inditum eſt nomen, propter quod ignari rubere aquas credunt.* Ce qu'il répéte au commencement du dixième Livre. Outre cela, quaſi au cœur d'Aſie, croupit la mer Caſpe, autrement de Sala, ou de Bachau, fermée à l'environ, quoiqu'on s'y ſoit autrefois abuſé ; mais, attendu les groſſes rivières, qui, ſans la croître, ſe déchargent dedans, raiſon nous force lui aſſigner ſes chemins occultes, par leſquels elle entre & ſort à la dérobée.]

PIERRE BRISSON*, Sieur du Palais, Conſeiller du Roi & ſon Sénéchal de Fontenay le Comte, en Poitou, frere de Barnabé Briſſon, Préſident au Parlement de Paris, a écrit Hiſtoire & vrai Diſcours des guerres civiles ès pays de Poitou, Aulnis, autrement dit Rochelois, Xaintonge & Angoumois, depuis l'année mil cinq cens ſoixante-quatorze, juſques à l'Édit de pacification de l'année 1576; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jaques du Puys, 1578. Il a traduit du Latin d'Oſorius, Portugais, Évêque de Sylves & des Algarbes, l'Inſtruction & nourriture du Prince, départie en huit Livres; imprimée à Paris, *in-fol.* par Pierre l'Huillier, 1583.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 259 & 260.

PIERRE BROHÉ, de Tournon ſur le Roſne, a traduit des vers Latins de Jean Sulpice, dit Verulan, en rime Françoiſe, l'Opuſcule des bonnes Mœurs & bonnes contenances que doit garder un jeune homme, tant à la table, qu'ailleurs; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Macé Bonhomme, 1555.*.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 259.

PIERRE BRUNET a fait un Livre de Tablature de Mandorre, imprimé à Paris, par Adrian le Roy, 1578.

PIERRE CAROLI, Docteur en Théologie de l'Univerſité de Paris, a écrit [1] Traité auquel eſt montré que la Confeſſion Sacramentale, dite vulgairement auriculaire, eſt de droit divin, imprimé avec un autre Traité du même ſujet, fait par René Benoiſt, à Paris, imprimé *in*-8°. par Sébaſtien Nyvelle, 1567.

[1] Ce Pierre Caroli, ainſi nommé, ſuivant la coutume de mettre alors au génitif les noms de la plupart des Gens de Lettres, étoit un Docteur de Sorbonne, qui, à cauſe de ſa liaiſon avec Jacques le Fèvre d'Etaples, s'étant rendu ſuſpect d'Héréſie, quitta la France, dans l'appréhenſion d'être arrêté, & ſe retira, environ l'an 1534, à Genève. Il n'y fut pas long-temps, ſans ſe brouiller avec Farel, Viret & Calvin, les accuſant, tantôt d'Arianiſme, tantôt de Sabellianiſme. Sur quoi ayant été oüi & condamné en deux Synodes, l'un

l'un à Lauſanne, l'autre à Berne, il retourna, quoiqu'il eût femme & enfans, à la Religion Romaine, &, par l'entremiſe du Cardinal de Tournon, obtint du Pape des lettres d'abſolution. Il tâcha enſuite de regagner dans l'eſprit des Catholiques la créance qu'il avoit perdue; il compoſa des Livres de Controverſe, où il ſoutint la doctrine de l'Egliſe; &, plein de grandes eſpérances, il fit le voyage de Rome, où, s'il en faut croire Bèze, il mourut dans un Hôpital. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE * CHANGY, Écuyer, a écrit Sommaire des ſingularités des ſeize premiers Livres de la naturelle Hiſtoire de Pline, imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1551. Inſtruction Chrétienne pour femmes & filles mariées & à marier; de la Paix & union qu'elles doivent moyenner & entretenir en mariage; imprimée à Poitiers, *in*-16. l'an 1545. Inſtruction de la vertu d'humilité; avec l'Épître de ſaint Bernard, touchant le bon & ſage Gouvernement d'une maiſon: le tout imprimé avec l'Inſtitution de la femme Chrétienne, traduite du Latin de Jean Loys Vivez, à Paris, *in*-16. par Pierre Cavellat, 1579.

* Ce Pierre de Changi étoit Avocat au Parlement de Dijon. *Jacques*, ſon fils, lui apporta de la Librairie du Seigneur de S. Anthoſt, le Livre de Vivès, *de l'Inſtitution de la femme Chrétienne, tant en ſon enfance, que mariage & viduité; auſſi l'office du mari*, qu'il traduiſit de Latin en François. Outre les Editions rapportées par du Verdier & La Croix du Maine, il y en a une autre, *in*-8°. Paris, 1543, chez Kerver, faite après la mort de Pierre de Changi. La Traduction des ſix Livres de Pline le Naturaliſte fut publiée à Lyon par Blaiſe de Changy, Curé d'Eſpoiſſes, en Bourgogne, fils de *Pierre*, longtemps après la mort de ſon père. On apprend cette particularité par quelques vers Latins, qu'on trouve à la tête de la Traduction de Vivès:

Me miſerum, aïebat, qui bella ferocia geſſi,
Pro Patriâ, corpus dum juvenile foret,
Qui Plini bis tres in Gallica verba Libellos,
Mars, verti in caſtris, ſanguinolente, tuis.

Il paroît que le nom *de Changi*, que *Pierre* portoit, étoit celui du Village ou Hameau de *Changy*, qui eſt de la Paroiſſe & Marquiſat d'Eſpoiſſes, au Bailliage de Semur, en Auxois. Pierre de Changi mourut en 1543, âgé de plus de ſoixante ans.

PIERRE CHARPENTIER, Juriſconſulte, a écrit Avertiſſement Saint & Chrétien, touchant le port des armes; traduit

de ſon Latin ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Federic Morel & par Sébaſtien Nyvelle, 1575 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à l'Article de Pierre Charpentier, Tom. II, pag. 263 & 264.

PIERRE DE CHASTEAUNEUF, Gentilhomme, Seigneur dudit lieu, floriſſoit du temps de Perceval Dorie, & de ſes autres Contemporains. Il fut d'un beau & ſubtil eſprit, tant à écrire en rime Provençale, qu'en vers Latins, & n'a fait que des Syruentés contre les Princes de ſon temps, & un Traité intitulé *Las larguèſſas d'Amour*, qu'il adreſſa à la Roine Beatrix, quand elle fut couronnée Roine de Naples. Un Auteur digne de foi, que ſaint Cezari écrit avoir lu, dit que ce Poëte étant au Bois de Vallongne, venant de Roquemartine, viſiter le Seigneur du lieu, fut pris par quelques larrons qui brigandoient les paſſans, & après l'avoir démonté, & ôté ſon argent, & dépouillé juſques à la chemiſe, le vouloient tuer : le Poëte les pria lui faire cette grace, d'ouir une Chanſon, qu'il diroit avant que mourir, ce qu'ils firent. Il ſe mit à chanter un Chant ſur ſa lyre qu'il fit promptement à la louange de ces brigands, ſi qu'ils furent contraints lui rendre ſon argent, ſon cheval, & ſes accouſtremens, ſi grand plaiſir prinrent-ils à la douceur de ſa poëſie *.

* Tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 42.

PIERRE, ABBÉ DE CLUNY *. Les Œuvres du bon & ancien Pere Pierre, Abbé de Cluny, Contemporain du vénérable Abbé ſaint Bernard, contre les Hérétiques de ſon temps ; où ſe voit la vraie Succeſſion de Doctrine, & Tradition de l'Égliſe Catholique, depuis ſa naiſſance juſques à maintenant, traduites du Latin de l'Auteur, en François, par Jehan Bruneau, Conſeiller & Avocat du Roi, en l'Élection & Grenier à ſel de Gyen ; imprimées à Paris, *in*-8°. par Guillaume de la Noüe, 1584.

* Pierre, dit *le Vénérable*, de l'ancienne & illuſtre Maiſon de Montboiſſier, en Auvergne, ſe fit Religieux de Cluni, & devint Abbé & Général

de ſon Ordre en 1122, âgé pour lors de près de trente ans. Il rétablit la diſcipline Monaſtique dans ſon Ordre, & eut véritablement les vertus de ſon état, l'humilité, le déſintéreſſement, & le détachement des affaires du monde. Il ne fut pas toujours de l'avis de S. Bernard, ſon contemporain. On a ſix Livres de ſes Lettres, & quelques autres Ouvrages aſſez curieux, mais dans leſquels on trouve des fables, & une trop grande crédulité, ce que l'on doit attribuer plutôt à l'ignorance du ſiècle, qu'à la foibleſſe de l'eſprit de l'Auteur. Il mourut ſaintement dans ſon Abbaye, le 25 Décembre 1157. Sa mémoire eſt honorée d'un culte public dans ſon Ordre. Baillet, dans ſes *Vies des Saints*, a donné une aſſez bonne notice de Pierre le Vénérable, à la date de ſa mort. Il poſſédoit la charité Evangélique dans un degré éminent; ce fut lui qui aſſura une retraite tranquille au fameux Abailard, que S. Bernard pourſuivoit à outrance; il en agit de même avec les Hérétiques de ſon temps; il chercha à les éclairer & à les ramener au ſein de l'Égliſe, mais jamais il ne les perſécuta. — Voyez, dans le Tom. IV de la nouvelle Edition de la *Gaule Chrétienne*, la preuve des dates que nous adoptons, & qui ne ſont pas conformes à celles qui ſont communément employées.

PIERRE DE COLOIGNE, Miniſtre de la prétendue Religion réformée à Metz, a traduit d'Allemand en François, Conformité & Accord, tant de l'Écriture ſainte, que des anciens & purs Docteurs de l'Égliſe, & de la Confeſſion d'Auſbourg, bien entendue, touchant la Doctrine de la ſainte Cene de notre Seigneur, par les Théologiens de l'Univerſité de Herdelberg, imprimée à Genève, *in*-8°. par François Perrin, 1566. Il a traduit auſſi de l'Allemand de Thomas Eraſtus, vraie & droite intelligence de ces paroles de la ſainte Cene de Jeſus-Chriſt, ceci eſt mon corps, &c. imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean d'Ogerolles, 1564.

PIERRE CONSTANT, Langrois, a écrit en vers, la République des Abeilles, commençant ainſi:

Je chante l'union, l'état, auſſi les mœurs
De ces peuples aiſlez, &c.

imprimée à Paris, *in*-4°. par Gervais Mallot, 1582.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 265.

PIERRE DE CORNU. Les Œuvres Poëtiques de Pierre de Cornu, Dauphinois, contenant Sonnets, Chanſons, Odes,

Diſcours, Éclogues, Stances, Épitaphes & autres diverſes compoſitions; imprimées à Lyon, *in*-8°. par Jean Huguetan, 1583.

* Il naquit à Grenoble, ou aux environs, & fut Conſeiller au Parlement de cette ville. Son volume de Poëſies, qui parut en 1583, ne contient que des productions de ſa jeuneſſe, & beaucoup de vers amoureux, ſouvent fort indécens, pour une Demoiſelle *Laurini*, d'Avignon, qu'il aimoit. Etant dans un âge plus avancé, il rougit de ces Poëſies, & les déſavoua en quelque ſorte. Colletet dit qu'il publia un juſte volume de Quatrains moraux, dont la mémoire fut bientôt enſevelie. Voyez le Diſcours de la Poëſie Morale, pag. 191. — Dans ſes Poëſies, on ne trouve point d'invention: tout leur mérite ſe réduit à des jeux de mots. Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 318.

PIERRE DE LA COSTE, Condomois, Docteur en Théologie, de l'Ordre des Frères Prêcheurs de la ville d'Agen, & Prieur du Convent du même Ordre, en la ville de Bayonne [1], a écrit en trois Livres, Catholiques Expoſitions ſur le Symbole des Apôtres, où ſont traités les plus principaux points & plus ſignalés Myſtères de notre Foi, utiles à tous ayant charge d'Ames, & autres qui font profeſſion de la parole de Dieu; imprimées à Paris, *in*-8°. par Guillaume de la Noüe, 1577. Sermons (en nombre vingt-quatre) ſur l'Oraiſon Dominicale, où ſont traités pluſieurs grands points utiles à tous Prédicateurs, Curés & Vicaires, pour inſtruire le peuple à prier Dieu; imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel Sonnius, 1578. Quatre Sermons ſur la Salutation Angélique, où ſont traités pluſieurs points utiles à tous Prédicateurs, Curés & Vicaires, pour inſtruire le peuple de Dieu, à célébrer les Louanges de la Vierge Marie; imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel Sonnius, 1578. Quatre Sermons ſur l'Antienne *Salve Regina*, eſquels eſt faite mention des Louanges de la Vierge Marie: enſemble l'Invocation & Interceſſion des Saints; imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel Sonnius, 1577. Douze Sermons ſur le Cantique Virginal, dit *Magnificat*, eſquels ſont traitées pluſieurs belles matières de la ſainte Écriture, propres à tous Prédicateurs, pour prêcher un Avent; Guill. Chaudiere, *in*-8°. 1581. Deſcription de

l'Origine, ſource, progrès & fin des Héréſies, & des diverſes & monſtrueuſes bêtes ſuſcitées par le pere de menſonge de ce dernier temps, *in*-8°. Chaudiere, 1581. Traité des Peintures & Images érigées ès ſaints Temples & Égliſe des Chrétiens, où eſt montrée leur utilité, & le fruit que les ſimples en recueillent, avec Réfutation des erreurs des Hérétiques de ce temps, touchant cette matière; *in*-8°. Chaudiere, 1582. De la Création, ordre, & excellence des Anges, & du Miniſtère auquel ils ſont ordonnés pour le ſecours & tuition de l'Égliſe en général, & de chacun fidèle en particulier, contre l'opinion des Hérétiques modernes; *in*-8°. Chaudiere, 1581.

[1] Les PP. Quétif & Echard, pag. 268 du Tome II de leur *Bibliothèque Dominicaine*, diſent que les Huguenots l'aſſaſſinèrent, du côté de Poitiers, en 1582, ou 1583. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE COURCELLES, de Candes, en Touraine, a écrit en onze chapitres, la Rhétorique, imprimée à Paris, *in*-4°. par Guill. le Noir, 1557. Il a traduit auſſi en vers François, le Cantique des Cantiques de Salomon; enſemble les Lamentations de Jérémie le Prophète; imprimé à Paris, *in*-16. par Robert Eſtienne, 1560*.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot ANTOINE FOUQUELIN, Tom. I, pag. 38.

PIERRE COURTIN, Carme, de Pertuys en Provence, & Docteur en la ſainte Faculté de Théologie à Paris, a écrit Sermons ſur tous les Évangiles de chacun jour & Fêtes de Carême; avec aucunes Épîtres des Dimanches juſques aux Octaves de Pâques; enſemble un Sermon funèbre de la Paſſion; imprimés à Paris, *in*-8°. par Gilles Gourbin, 1573. Six Sermons & Inſtructions faits pour funèbres, & prêchés au Convent des Carmes de Tours, durant les Dimanches de Carême; par leſquels eſt traité tant de l'origine, progrès & fin de l'homme, comme auſſi de l'immortalité de l'Ame; imprimés à Paris, *in*-8°. par Guillaume de la Noue, 1577. La Victoire de Vérité, contre toutes Héréſies, menſonges, vices & abus de tous états,

contenant l'origine, grandeur, & admirables effets d'icelle; depuis la création jusques au dernier jugement; le tout déduit par chapitres ou Sermons, par Pierre Courtin, imprimé à Paris, *in*-8°. par Gilles Beys, 1584.

PIERRE DE CRESCENS [1]. Le Livre des profits champêtres & ruraux, touchant le labeur des champs, vignes & jardins; translaté du Latin de Maître Pierre des Crescens de Bouloigne la Grasse; imprimé à Paris, *in-fol.* par Jean & Michel le Noir.

[1] Le Salviati, Chap. 12 du Liv. II de ſes *Avvertimenti*, l'appelle *Meſſer Piero de' Creſcenzi Dottor di Legge e Cittadino di Bologna*. Geſner, dans ſa *Bibliothèque*, au mot PETRUS CRESCENTIENSIS, dit que ce fut en 1418 que cet Auteur, à l'inſtance de Charles de Sicile, écrivit de l'Agriculture, en quoi il ſe trompe énormément, n'y ayant eu nul Roi de Sicile, du nom de *Charles*, depuis 1382, juſqu'à 1480, & de plus étant hors de doute que le Charles, Roi de Sicile, qui engagea cet Auteur à écrire, n'eſt autre que Charles II, qui mourut l'an 1309. L'Original de l'Ouvrage eſt Latin, c'eſt-à-dire, à-peu-près Latin-Barbare. La Traduction Italienne, faite vers l'an 1350, eſt au contraire eſtimée pour la diction, & miſe au rang des Livres *del buon ſecolo*. On peut bien croire qu'il n'en eſt pas de même de la Françoiſe, ici mentionnée, dont le P. Labbe rapporte un Exemplaire, imprimé l'an 1546, *in-fol.* (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE CRIGNON DE DIEPPE a écrit en rime, Célébration ſur la mort de Raoul & Jean Parmentiers, freres, de Dieppe, deſquels ledit Crignon étoit Compagnon en la navigation qu'ils firent en l'Iſle Taprobane; imprimée à Paris, 1531 *.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, au mot CRIGNON, à la fin de la lettre C, Tom. I, pag. 161.

PIERRE DE LA CROIX a traduit de Latin, Épître de Michel de Bay, Théologien de Louvain, traitant de l'union des États du Pays-bas, imprimée à Paris, par Antoine Houic, 1579 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot PIERRE DE CROIX, Tom. II, pag. 266.

PIERRE DAMIAN [1]. Admirable Diſcours de Pierre Damian, Cardinal d'Oſtie, touchant l'heure de la mort; traduit de Latin, par Jean Gutot, & contenu ès Méditations des Zelateurs de piété; imprimé à Paris.

[1] Le Cardinal Pierre Damien, de la famille de *Gli Oneſti*, de Ravenne, en Latin *Petrus Damiani*, en ſous-entendant *frater*, voulut être ainſi nommé, par reconnoiſſance pour ce frère, qui lui avoit ſervi de père *. (M. DE LA MONNOYE).

* Il étoit Abbé du Monaſtère de Sainte-Croix d'Avellane, près d'*Engubio*, ou *Gubio*, dans le Duché d'Urbain, lorſque le Pape Etienne IX le fit Cardinal & Evêque d'Oſtie, en 1057. Il fut depuis employé à diverſes légations, & travailla à la réforme du Clergé & des Monaſtères, qu'il chercha cependant moins à inſtruire, qu'à charger d'une quantité de petites pratiques, dans leſquelles il s'étoit perſuadé que conſiſtoit la perfection de l'Etat. On a ſes Ouvrages, raſſemblés en 4 vol. *in-fol.* où on trouve beaucoup de myſticité, & quelque connoiſſance de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du onzième ſiècle. Ce pieux Cardinal mourut à Faenza, le 23 Février 1073, dans ſa ſoixante-ſixième année.

PIERRE DE DOMPMARTIN, Avocat en Parlement à Paris, a écrit amiable Accuſation & charitable Excuſe des maux & événemens de la France, pour montrer que la paix & réunion des ſujets n'eſt moins néceſſaire à l'État qu'elle eſt ſouhaitable à chacun en particulier; & que nul ne peut avancer la proſpérité des choſes préſentes, qui ne ſe ſouvient & ne juge doucement des paſſées; imprimée à Paris, *in*-8°. par Robert le Maignier, 1576.

PIERRE DORÉ, Docteur en Théologie, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, a écrit pluſieurs Œuvres, à ſavoir les Voies de Paradis qu'a enſeignées notre Sauveur Jeſus, en ſon Évangile, pour la réduction du pauvre pécheur; imprimées à Lyon, *in*-16. par François Juſte, 1537. L'Arbre de vie, appuyant les beaux lys de la France, où ſont mis en lumière les hauts titres d'honneur de la Croix de notre Rédempteur; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Foucher, 1542. Le Livre des divins Bénéfices, enſeignant la manière de les reconnoître; avec l'Information de bien vivre & la Conſolation des affligés, ſelon qu'il eſt compris

au Pſalme 33 de David, qui commence *Benedicam Dominum*; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Ruelle, 1544. Le Collége de Sapience, fondé en l'Univerſité de Vertu, auquel s'eſt rendue écolière Magdelene, & contient vingt-ſept chapitres; imprimé à Paris, *in*-8°. par Antoine Bonnemere, 1539. & depuis *in*-16. par Jean Ruelle, 1556. Les Triomphes du Roi ſans pair avec l'Excellence de l'Égliſe, ſon épouſe, & leur noble lignée, ſelon que David l'enſeigne au Pſalme 44 *Eructavit*, au long expliqué en vingt chapitres; imprimés à Paris, *in*-16. par Jean de Brouilly, 1548. L'Arche de l'Alliance nouvelle & Teſtament de notre Sauveur Jeſus-Chriſt, contenant la Manne de ſon précieux corps, contre tous Sacramentaires Hérétiques; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Ruelle, 1549. La Croix de pénitence, enſeignant la forme de ſoi confeſſer, avec le cri du pénitent, contenu au Pſalme pénitential de David, qui commence *De profundis clamavi*; imprimée à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, 1545. Les Collations Royales, première & ſeconde parties, contenant l'Expoſition de deux Pſalmes Davidiques, à ſavoir des vingt-quatre & vingt-ſix, en l'un le Chevalier errant cherche ſon bon chemin; en l'autre le Chevalier hardi, ſuit la lumière qui le conduit; imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean André, 1546. La Conſerve de Grace, requiſe par le Prophète David, au Pſalme 15, qui commence *Conſerva me, Domine*, contenant l'Expoſition dudit Pſalme; avec un doux Chant conſolatif de l'Ame fidèle, extrait de l'Ecriture ſainte; imprimée à Paris, *in*-16. par Guillaume Cavellat, 1548. L'Adreſſe du Pécheur, &c. Cantiques déchantés à l'entrée du très-Chrétien Roi Henri II & de la Roine, ſa femme, en la ville de Paris, l'an 1548; avec la Sympathie & Accord des vingt Lettres Latines de l'Alphabet; plus Hymnes, Odes, Threnes & Cantiques du même Auteur; imprimés à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, audit an. Les Allumettes du Feu Divin pour faire ardre les cœurs humains en l'Amour de Dieu; où ſont déclarés les principaux Articles & Myſtères de la paſſion de notre Sauveur

Jeſus,

Jeſus-Chriſt; imprimées à Lyon, *in*-4°. par Pierre de Sainte Lucie, & à Paris, *in*-16. Le nouveau Teſtament d'Amour, de notre pere Jeſus-Chriſt, ſigné de ſon ſang : autrement ſon dernier Sermon fait après la Cene, avec ſa paſſion ; où ſont confutées pluſieurs Héréſies ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Ruelle, 1550. La Piſcine de Patience, avec le Miroir de Patience ; imprimée à Paris, *in*-16. par Benoiſt Prevoſt, 1550. L'Image de Vertu, démontrant la perfection & ſainte vie de la bienheureuſe Vierge Marie, mere de Dieu, tant de l'ancien que du nouveau Teſtament ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Ruelle. Les Soupirs de l'Ame fidèle, imprimés à Paris. L'Obſervance de Religion Chrétienne, contenant l'Expoſition du Pſalme Davidique 38, qui commence *Dixi cuſtodiam vias meas* ; imprimée à Reims, par Nicolas Bacquenois, 1554. Dialogue de la Juſtification Chrétienne, entre notre Sauveur Jeſus-Chriſt & la Samaritaine, imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, 1554. La céleſte Penſée des Graces Divines arrouſées, où ſont déclarés les ſept Dons du ſaint Eſprit & la manière de les demander à Dieu ; imprimée à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, 1556. La Déploration de la vie humaine, avec la Diſpoſition à dignement recevoir le ſaint Sacrement & mourir en bon Catholique ; enſemble le Sermon funèbre fait ès exeques de Meſſire Philippes Chabot, Amiral de France ; imprimée à Paris, *in*-16. par Jean de Broully, 1543. & par Eſtienne Groulleau, 1556. La Vie & Mort Chrétienne, extraites des Epîtres de ſaint Paul, contenant la Doctrine la plus néceſſaire à un Chrétien de ſavoir & pratiquer, Livre diſtingué & parti par chapitres, comme on voit à la table d'icelui ; imprimé à Reims, *in*-8°. chez Nicolas Bacquenois, 1556. Le Cerf ſpirituel, &c. imprimé à Paris. La Pâture de la Brebis humaine, ſelon que l'enſeigne le Royal Prophète David, au 22. Pſalme qui commence *Dominus regit me* ; avec l'Anatomie & myſtique Deſcription des membres & parties de notre Seigneur Jeſus-Chriſt ; imprimée à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, 1554. Dialogue inſtructoire des Chrétiens, en la

Foi, Eſpérance, & Amour de Dieu, où ſont introduits Cornelius & ſaint Pierre deviſant; imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle. La Tourterelle de Viduité, contenant douze chapitres, enſeignant les Veuves comment doivent vivre en leur état, & les conſolant en leurs adverſités, auſſi les Orphelins; imprimée à Reims, *in*-16. par Nicolas Bacquenois, 1557. Dialogue entre le Samaritain & Dieu. La Victoire de toutes Tribulations, extraite de la ſainte Ecriture & des Docteurs de l'Egliſe; imprimée à Reims, *in*-16. par Nicolas Bacquenois, 1558. Oraiſon Panégyrique, pleine de conſolation, pour très-haut & très-puiſſant Prince Claude de Lorraine, Duc de Guyſe, décédé l'année 1550; avec la douce Muſique Davidique, ouie au Cantique 125, qui commence *In convertendo Dominus captivitatem.* Item un Remède ſalutaire contre les ſcrupules de conſcience; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean de Broully, 1550. Méditations de la Meſſe. Anticalvin, contenant deux défenſes Catholiques de la vérité du ſaint Sacrement & digne Sacrifice de l'Autel, contre certains faux écrits ſortis de la boutique des Sacramentaires Calviniſtes, Hérétiques, mis au vent, & ſemés par certains lieux de ce Royaume, au ſcandale des fidèles & puſilles; avec un Traité de Nature & Grace; imprimé à Paris, *in*-8°. par Sébaſtien Nyvelle, 1568. Le ſecond Livre des Divins Bénefices, où eſt amplement expliqué le Pſalme Davidique, *Benedic anima mea Domino*; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Ruelle, 1569. L'Eſpérance aſſurée, imprimée à Paris. Le Paſſe Solitaire, &c. *Paradoxa Petri Deaurati ad profligandas hæreſes ex divi Pauli Epiſtolis Selecta; Pariſiis, in*-8°. *excud. Joannes de Broully, 1543. Adunatio præcipuarum materiarum ſparſim contentarum in diverſis locis Epiſtolarum divi Pauli Apoſtoli, per fratrem Petrum Deauratum, Doctorem Theologum Ordinis Prædicatorii; impreſſ. Pariſiis, in*-16. *apud Anton. Bonnemere, 1557* *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à l'Article de Pierre Doré, Tom. II, pag. 271 & 272.

PIERRE EMOTTE, Docteur en Théologie de l'Université de Paris, & Chanoine Théologal à Laon, a écrit * Sermons & Exhortations Catholiques, ſur toutes les Epîtres & Evangiles de chacun Dimanche de l'année: Tome premier, depuis le premier Dimanche de l'Avent juſques au jour & Fête de la ſainte Trinité; imprimés à Paris, *in*-8°. par G. Chaudiere, 1582. *Catholicâ fidei Profeſſio, primùm utriuſque Teſtamenti, deindè Sanctorum Patrum, qui primis duobus Eccleſiæ ſeculis floruerunt, teſtimoniis confirmata, digeſta in 4. Libros; quorum primus quæ ad Dei, Angelorum & Sanctorum cognitionem cultumque pertinent complectitur. Secundus de homine & Dei erga illum providentiâ, prædeſtinatione, juſtificatione, mediiſque agit. Tertius, de Sacramentis. Quartus, de hominis noviſſimis tractat, per P. Emotté, Doct. Theologum; impreſſi Pariſiis, in*-8°. *apud Mich. Sonnium*, 1578.

* Il étoit natif d'Autun, entra dans le Collège de Navarre, en 1566, & fut reçu Docteur en Théologie, en 1572. Il mourut le 1 Août 1580. Ses Sermons ne furent publiés qu'après ſa mort. Du Verdier ne cite que le premier volume de ſes Sermons ſur les Epîtres & Evangiles des Dimanches. Il en parut un ſecond, en 1588. On publia auſſi ſes Sermons ſur les Epîtres & Evangiles du commun des Saints, & ſur les ſept Sacremens, en un volume, Paris, 1582, & ils furent réimprimés en 1590. Voy. Launoy, *Hiſtoire du Collège de Navarre*, pag. 743.

PIERRE DE L'ENCRAU *, Evêque de Lombez, a traduit en François, les Prières de Jean Loys Vives, intitulées en Latin : *Excitationes animi in Deum*; imprimées en Avignon, *in*-8°. par Pierre Roux, 1552. Geoffroy de Billy en a fait auſſi une autre verſion.

* Meſſieurs de Sainte-Marthe écrivent Lancran. Il fut Evêque de Lombez, en 1561; ainſi ce fut avant que d'être Evêque qu'il publia ſa Traduction de Vivès. Voy. *Gall. Chriſt.* Tom. III, fol. 677, v°.

PIERRE ENOC *, autrement dit, DE LA MESCHINIERE, a écrit Opuſcules poëtiques, imprimés *in*-8°. par Jacob Stoer, 1572. La Céocyre, contenant cent cinquante-un Sonnets,

Odes, Chanſons, Elégies, Bergeries; imprimés à Lyon, *in*-4°. par Barthelemy Honnorat, 1578.

[1] La Croix du Maine (Tom. II, pag. 298) le nomme ſimplement PIERRE DE LA MESCHINIERE, ſupprimant le nom de famille ENOC, ſous lequel néanmoins cet Auteur, longtemps après, ſans y joindre celui de LA MESCHINIERE, publia cinq cens Quatrains, intitulés *Tableaux de la vie & de la mort, par M. Pierre Enoc G.* La lettre *M.* ſignifie *Maître*; la lettre *G.* ſignifie *Génevois*. Il étoit jeune, quand il fit ſa *Céocyre*, nom qu'il donnoit à ſa maîtreſſe, ridiculement compoſé de Καὶο & de Κῦρ, comme qui diroit *Brule-cœur*, prononçant Καὶο, *Ceo*, & Κῦρ, *Cir*, qu'il écrivoit encore plus mal *Cyre*. Louis Enoc, *Lodoicus Enocus*, dont nous avons une Grammaire Grecque, imprimée l'an 1555, à Genève, *in*-8°. étoit peut-être le père de ce *Pierre Enoc*. Voyez encore la note, à l'Article de HIÉROSME D'AVOST, dans La Croix du Maine, Tom. I, pag. 373, & celle de l'Article de PIERRE DE LA MESCHINIERE, Tom. II, pag. 298. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE D'EPINAC, Archevêque de Lyon, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat, a prononcé la Harangue au nom du Clergé devant le Roi ſéant en ſes Etats généraux, aſſemblés à Blois, laquelle a été imprimée à Paris, *in*-4°. par Pierre l'Huillier, 1577. Exhortation au peuple de ſon Diocèſe, avec le formulaire des Prières qui ſe font tous les jours de la ſemaine, imprimée à Lyon, *in*-16. par B. Rigaud, 1583. Il a compoſé auſſi pluſieurs doctes & élégans Vers, & entre autres une Satyre, non imprimés.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 205 & 206.

PIERRE DE L'ESNAUDIERE, Scribe * des Priviléges de l'Univerſité de Caen, a écrit la Louange & Recueil des Hiſtoires des bonnes, vertueuſes & illuſtres femmes; imprimée à Paris, *in*-8°. par François Regnaud, 1525. *Petri de l'Eſnaudiere Opuſculum de Doctoribus & Privilegiis eorum; impreſſ. Pariſiis, in*-8°.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 292. Le titre unique de *Scribe des Priviléges de l'Univerſité*, que lui donnent La Croix du Maine & du Verdier, pourroit faire concevoir une idée peu avantageuſe de ſa naiſſance & de ſes talens. Son père étoit Gentilhomme, & s'appeloit *Pierre le Monnier, Sieur de Leſnaudiere. Pierre*, ſon

fils, ne retint que ce dernier nom. Il fut ſucceſſivement Maître-ès-Arts en l'Univerſité de Caën, Notaire Juré, Greffier de la Cour des Privilèges Apoſtoliques, Bachelier ès Droits, Licentié, Docteur-Régent, & deux fois Recteur. Il ſe fit recevoir Avocat, ſe maria; puis, devenu veuf, il embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, & probablement reçut l'Ordre de la Prêtriſe, puiſqu'il fut nommé à une Cure, dont cependant il ne prit pas poſſeſſion. Il compila, & écrivit de ſa main, les titres des Droits & privilèges de l'Univerſité de Caën. Il ſe vantoit du talent d'écrire en fort beaux caractères. On verra dans les *Origines de Caën* de M. Huet, pag. 611, qu'outre les Ouvrages cités par du Verdier, Pierre de Leſnaudieres avoit compoſé quelques autres Ecrits, qui paroiſſent n'avoir point été publiés.

PIERRE D'ESRAY *, de Troyes en Champagne, a tranſlaté & compilé les poſtilles & expoſitions des Épîtres & Évangiles Dominicales, avec celles des Fêtes ſolennelles, & auſſi la Paſſion & Réſurrection de notre Sauveur, premier & ſecond volumes, imprimés à Paris, *in-fol.* par Jean Mourand & Jean Gerlier, 1497. & depuis corrigées & imprimées par Poncet le Preux, 1551. La Vie des Peres anciens, jadis demeurant ès grands déſerts d'Egypte, Thebaïde, Syrie, Méſopotamie, & autres; compoſée premièrement en Latin par ſaint Hiérome; imprimée à Paris, *in-fol.* par Jean Petit, ſans date. Item, Généalogies, Faits & Geſtes des Papes, compoſés premièrement par Platine, imprimés à Paris, *in-fol.* par Galiot du Pré, 1519. La Mer des Chroniques & Miroir Hiſtorial de France, extrait des Chroniques de Robert Guaguin; de Guillaume de Malmery, Chroniqueur des Normands; de Jean le Maire, d'Hugues Florian; de Gregoire de Tours; de la Chronique de Bretagne, d'Antoine Sabellic; du Chroniqueur de ſaint Denys; de Platine; de Sigebert; d'Ammonius, Moine; de Vincent de Beauvais; d'Odes, Abbé de Cluny; de Turpin; de Raphael de Volaterie; de Jean Froiſſard; d'Enguerrand; imprimée à Paris, *in-fol.* en deux parties, par Galiot du Pré, 1516. & par Jaques Nyverd, 1530. Les Faits & Geſtes du preux Godefroy de Bouillon, & de ſes Chevaleureux freres Bauldouyn & Euſtache, iſſus de la noble lignée du Chevalier au Cygne, avec leur Généalogie; imprimés à Paris, *in*-4°. par Jean Bonfons, ſans date.

* PIERRE D'ESRAY. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II,

pag. 269, écrit DESRAY. L'orthographe de ſon nom, à la tête de ſes Livres, eſt DESREY, & quelquefois DERREY. Nous avons parlé de quelques-uns de ſes Ouvrages, ſous ſon Article, dans La Croix du Maine. Nous ajouterons, 1°. que ſa *Traduction des Faits & Geſtes* de Godefroy de Bouillon, parut à Paris, en lettres Gothiques, *in-fol.* ſans date; puis, *in*-4°. en 1500, dans la même Ville, & enfin à Lyon, en 1585, *in*-12. 2°. qu'à la Traduction Françoiſe du *Faſciculus Temporum*, par Pierre Farget, que La Croix du Maine appelle SARGET, Tom. II, pag. 324, & FARGET, pag. 277, en faiſant par conſéquent deux Auteurs au lieu d'un, Deſray a ajouté une continuation juſqu'en 1508, qui parut dans l'Edition de cette Traduction, à Paris, 1513, *in-fol.*

PIERRE FABRI, de Rouen, Curé de Meray, a écrit en deux Livres [1], le grand & vrai Art de pleine Rhétorique, pour élégantement parler & compoſer tant en proſe qu'en rime, ou au lieu qu'il traite des termes & mots barbares, que celui qui compoſe doit éviter (comme ſeroit, entremêler des vocables particuliers à un pays, & inconnus ailleurs, écorcher le Latin, prendre mot pour autre aſſez convenant en prolation, entremêler du Latin parmi le François; expoſer le Latin tout autrement que n'eſt ſa ſignification) j'ai vu quelques exemples qui m'ont donné du plaiſir; dont je ne veux fruſtrer les Lecteurs qui n'ont vu le Livre, aſſez vieil, & imprimé à Paris, *in*-8°. par Eſtienne Caveiller, 1539. Je mettrai donc ici les exemples des ſuſdits vices l'un après l'autre, & pour le premier, ce Rondeau:

Johannes, qui prononcez Pourcel,
Apprenez à dire Pourceau;
Ne dictes point ſeel pour ſeau,
Et ne dictes ſeau pour ſeel;
Point ne faut dire un beau oyſel,
Mais vous direz un bel oyſeau,
Johannes.
C'eſt bien dict un péché mortel,
C'eſt mal dict un péché morteau;
Dictes tout beau, chappeau, rouſſeau,
Sans dire bel, chappel, rouſſel,
Johannes.

Pour le ſecond exemple, Huitain.

En prohibant le berengaudiſer,

Ne ſumes point vocabules Latines ;
Ne puteʒ point tel vocabuliſer
Vous diriger en perpulchres termines ,
Mais cogiteʒ les vies & termines ,
Pour dulcorer votre très-alme éloque ;
Si mon précept ne ſerveʒ , je commines
Vous forbanir , & que chacun s'en moque.

Pour le troiſième, qui eſt d'entremêler du Latin parmi le François, *De aſino noſtro bono, meliori & optimo, debemus* faire fête. Qui a bon âne il eſt bien étoré, car il apporte bon faix de nemore, &c. Pour le quatrième, qui eſt d'expoſer le Latin en autre ſens & ſignification.

Inter natos	Entre deux nattes
Mulierum	Mouillées
Non ſurrexit	N'a point ſué
Major Joanne	Maiſtre Jean
Baptiſta.	Le boiteux.
Omnia tempus habent ,	On n'y atten point de bien,
Mundus , Caro , Demonia.	Le monde n'a cure de moynes.

Il ne trouve pas bon auſſi qu'on uſe de cet ancien mot, amé, pour dire aimé, duquel uſent néanmoins les Secrétaires du Roi quand ils mettent à notre Amé & Féal, lequel mot Féal eſt un autre ancien mot qu'ils ont retenu, dequoi ſe moqueroit encore de plus fort ledit Fabri, s'il vivoit, ne s'étant lors pu contenir de dire,

Du vice de ce préſent dict	*Qui eſt des envieux hamé,*
L'on ſe treuve ſouvent blaſmé ,	*Hamé , pour eſtre pris à l'haim ,*
Exemple d'un quidam , qui dict	*C'eſt trop rudement eſtimé ;*
Iceluy neſt pas bien amé ,	*Onc ne s'en meſla maiſtre Alain.*

Mais il ne trouve pas mauvais qu'à la fin de chacun vers on uſe pour rimer d'un ſemblable terme, comme verbe actif & paſſif, & nom & poſitif & comparatif. Exemple,

Bon jour , Madame la médecine ,	*Surnom.*
J'ay des drogues de médecine ,	*Practique.*
Faictes par art de médecine	*Art.*
Dont faut que je vous médecine.	*Verbe.*

Il a écrit auſſi les Epitaphes du Roi Loys, faits à Rouen : plus

Traité, touchant le temps de maintenant, où ſont introduits parlant enſemble onze Dames; à ſavoir Naples, Veniſe, Rome, Florence, Gennes, Mylan, France, Eſpagne, Angleterre, Flandres, Autriche & l'Acteur. Celui qui a le dernier augmenté l'Épitome de la Bibliothèque de Geſner, s'eſt grandement abuſé en ce qu'il attribue la Rhétorique de cet Auteur, à Pierre du Faur, Maître des Requêtes du Roi, qui a doctement écrit en Latin *Semeſtrium lib.* n'ayant égard au nom, au temps, à la qualité & profeſſion diverſe des perſonnes, ni au genre différent d'écrire.

[1] Le vrai nom François de cet Auteur étoit LE FÈVRE. Du Verdier, en rapportant les exemples qu'il en a tirés, y a commis quelques fautes, comme dans le premier vers, qu'il fait trop long d'une ſyllabe, en liſant:

Johannes, qui prononcez pourcel,

au lieu de dire:

Johannes, qui dites poureel.

Dans le ſecond exemple, il lit:

Ne ſumes point vocabules latines,

au lieu de

N'eſcumez point, &c.

Je paſſe d'autres endroits, qui ne méritent pas qu'on s'y arrête. J'ajouterai ici que Richelet, pag. xi de la *Verſification Françoiſe*, n'auroit pas manqué, s'il avoit connu Pierre le Fèvre, de le mettre dans la liſte des Auteurs qui ont travaillé ſur notre Poëſie *. (M. DE LA MONNOYE).

* Il en eſt parlé dans la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. I, pag. 361, où ſont indiquées deux Editions du *Grand Art de pleine Rhétorique*, l'une de 1521, l'autre de 1539, à Paris, chez Denis Janot, *in*-12. en caractères Gothiques, où il eſt dit que cet Ouvrage peut être utile pour l'intelligence des anciens Auteurs François.

PIERRE FARGET, de l'Ordre de S. Auguſtin & Docteur en ſainte Théologie, a tranſlaté de Latin en François, le Miroir de la vie humaine [1], compilé par un noble Docteur & Évêque, nommé Rodovaque, de la Nation d'Eſpagne, & adreſſé au Pape Paul II, & eſt intitulé ledit Livre, le Miroir de la vie humaine *, pour autant que tout ainſi comme au Miroir matériel, un chacun voit ſoi-même & les autres choſes laides & belles

belles, & ce qui eſt honni, ſale ou honnête; ainſi en ce Miroir clair & net, pourra tant l'Eccléſiaſtique, comme le mondain Noble ou de quelque condition qu'il ſoit, voir les choſes douces & amères, droites ou tortues, & auſſi ce qui eſt en ſoi & en ſa vie fortunée, & pareillement verra aux autres mortels les choſes qui ſont de louer & d'enſuivre, & qui ſe doit reprendre & corriger. Et comme dit Gelaſius, Pape, ils ſont deux états par leſquels tout le monde eſt régi & gouverné; c'eſt à ſavoir le temporel & le ſpirituel. Et pourtant qu'en général ſont ces deux états, l'Acteur de ce préſent Livre, a voulu comcomprendre ſon Œuvre en deux Traités. Au premier Traité, contenant quarante-trois chapitres, de l'état de toute la temporalité & des Arts ſéculiers, en donnant forme de vivre, en commençant au plus haut état des mondains, c'eſt à ſavoir aux Empereurs & Rois avecques les autres Princes inférieurs, & finablement deſcendant juſques aux bergers; & ainſi pourra un chacun voir la diverſité de la vie des hommes mortels, & la vanité des arts & de l'occupation mondaine, & quel profit peut avoir l'ame, & quel honneur temporel, profit ou dommage, quel labeur & péril eſt reſcondu ſous telle vie, & des intérieures & inviſibles misères & afflictions qu'ils ont ſouffertes dès le commencement du monde, les hommes tant bons & innocens que mauvais pécheurs, & que ſouffrent de jour en jour. Au ſecond Livre, contenant trente chapitres, il traite de l'Etat Eccléſiaſtique & ſpirituel, & de la manière de vivre en celui état, lequel état eſt diſtingué en deux manières, c'eſt à ſavoir, en purs Eccléſiaſtiques & Réguliers, & traité d'un chacun le principal & nature, origination, & autorité de l'inſtitution, & différence de la néceſſité, utilité, excellence & prérogative de leurs aguillons, labeurs & périls, comme s'y devront gouverner; & commence au plus haut, c'eſt à ſavoir au Chef de l'Egliſe, le Pape, lequel eſt Chef de tous états & de toute la vie humaine exemplaire, & miroir. Et en après il décrit tous les Etats de l'Egliſe & les Ordres, particulièrement à celle fin qu'un chacun ſache

élire de bien vivre ; imprimé en feuille, par Nicolas Philippier, Marc Reinhardy Deſtrabourc, l'an mil quatre cent quatre-vingt-deux, le vingtième jour d'Août.

[1] Le Livre traduit par cet Auguſtin, eſt le *Speculum vitæ humanæ* de Roderic, Evêque de Zamora, dans le Royaume de Léon. Il fut, pour la première fois, imprimé à Rome, *in-fol.* l'an 1468. Je ne comprends pas comment *Rodéric*, le nom de l'Auteur, a pu être défiguré juſqu'au point d'être changé en *Rodouaque*. La Croix du Maine, qui n'a point connu cette Traduction, en rapporte pluſieurs autres, faites par Pierre Farget, inconnues à du Verdier. Les variations, ſur le nom de cet Auguſtin, ſont nombreuſes. Le P. Labbe, pag. 346 de ſa *Nova Biblioth. Manuſcript.* écrit PIERRE FARGET ; La Croix du Maine, FARGET, ou FERGET, n'en demeurant pas même là, comme on le peut voir au mot PIERRE SARGET. (M. DE LA MONNOYE).

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à l'Article de PIERRE FERGET, ou FARGET, Tom. II, pag. 277. Nous ajouterons ici quelques remarques ſeulement touchant le *Miroir de la vie humaine*, traduit par cet Ecrivain. Ce Livre fut écrit en Latin par *Rodrigue Sancio*, né, en 1414, à Santa Maria de Nieva, dans le Diocèſe de Ségovie. Il fut ſucceſſivement Evêque d'Oviédo, de Zamora, de Calahorra & de Palentia ; ce qui a donné lieu à divers Bibliographes de faire de ce même Ecrivain pluſieurs Ecrivains différens. Proſper Marchand a relevé ces méprises dans ſon *Dictionnaire*, Tom. II, pag. 187, note A. Sancio mourut à Rome, le 4 Octobre 1470 (*Biblioth. Hiſp. Nic. Anton.*) A la tête de ſon *Speculum vitæ humanæ*, publié, pour la première fois, à Rome, en 1468, comme le dit M de la Monnoye, Rodrigue Sancio prend le titre d'*Evêque de Calahorra, ancien Evêque de Zamora*. Cet Ouvrage a été fréquemment réimprimé depuis ; ainſi l'Edition de 1469, citée par Lenglet, dans ſes *Tablettes Chronologiques* (Tom. II, p. 482) n'exiſte point, puiſque l'Edition de 1468 eſt la première. Le *Speculum vitæ humanæ* avoit été traduit en François par Julien Macho, Auguſtin, & imprimé à Lyon, *in-fol.* en 1477. Cinq ans après, Pierre Farget en publia une Traduction nouvelle, imprimée par *Nicolas Philippi, & Marc Reinhardy, de Strasbourg*. C'eſt ainſi qu'il faut lire ces noms, défigurés par du Verdier. Rodrigue Sancio avoit dédié ſon Ouvrage au Pape Paul II, & l'Epître Dédicatoire a été traduite par Julien Macho, mais elle ne l'a point été par Pierre Farget.

PIERRE LE FEVRE, de l'Ordre de ſaint François *, Confeſſeur des Sœurs de ſainte Claire, en la cité d'Arras, a écrit un Livre, contenant vingt-quatre chapitres, intitulé la Perle précieuſe Evangélique, & Tréſor divin du Marchand Chrétien, fondée ſur texte d'Evangile, imprimée *in*-16. à

Paris, par Vivant Gautherot; auquel Livre ſont contenues les vraies richeſſes du peuple de Dieu, & par le Marchand, dont le ſaint Eſprit a écrit qu'il eſt allé en voie loingtaine, a porté avec ſoi ſon ſac plein de pécune, & retournera en ſa maiſon au jour de pleine Lune, y eſt, dit ſaint Hiérome, interpréter & & vouloir être entendu du Seigneur Jeſus-Chriſt, lequel deſcendant du ciel en terre, a cheminé par voie très-longue, & nous a apporté au ſachet de ſon humanité, pécunes de graves biens, à ſavoir tous les tréſors de ſapience & ſcience divine en ſon ame, & en ſon corps le prix de notre rédemption. Et outre ce, nous a apporté toutes graces, aides & dons néceſſaires à tous, pour parvenir au port tranquille de Paradis. Deſquelles il a fait avec grande ſapience la diſtribution, premièrement donnant par ſoi-même ſa ſapience & ſcience, en prêchant l'Évangile du Royaume de Dieu, à la fin de laquelle Prédication, il eſt retourné par paſſion, mort & Réſurrection, à ſa maiſon de Paradis, le jour de la Lune quatorzième, qui étoit pleine Lune, étant advenue la plénitude du temps quand toute vérité devoit être accomplie. Et lors nous a achetés & rachetés ce divin Marchand, baillant pour nous le prix très-précieux de ſon ſang.

* Ce Cordelier vivoit vers le milieu du ſeizième ſiècle.

PIERRE FORCADEL, de Beziers, Lecteur ordinaire du Roi ès Mathématiques, en l'Univerſité de Paris, a écrit Arithmétique, en laquelle ſont traitées quatre Règles brièves, qui contiennent les deux cens quarante anciennes, & pluſieurs autres Règles pour l'exercice des nombres entiers, par leſquels on peut facilement parvenir à la connoiſſance de l'Algèbre; imprimée à Paris, *in*-4°. chez Guillaume Cavellat, en l'an 1556. Second Livre d'Arithmétique, auquel ſont déclarées les Fractions vulgaires, avec leurs démonſtrations par les quantités continues & premières cauſes des égalliſemens de l'Algèbre; imprimé à Paris, *in*-4°. par Guillaume Cavellat, en l'an 1557. Troiſième Livre de l'Arithmétique, auquel ſont traitées les

démonſtrations de toutes les ſortes de racines, avec l'entière pratique de l'extraction d'icelles : enſemble pluſieurs Queſtions, Règles & Démonſtrations Mathématiques ; avec le propre ſujet de l'Algèbre ; imprimé à Paris, *in*-4°. par ledit Cavellat, en l'an 1558. Arithmétique entière & abrégée, imprimée à Paris, *in*-4°. chez Charles Perier, en l'an 1565. Arithmétique par les Gects, diviſée en trois Livres, de l'invention dudit Forcadel ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Cavellat, en l'an 1559. Il a traduit les ſix premiers Livres des Elémens ou principes de Géométrie d'Euclide, imprimés à Paris. Les ſeptième, huitième & neuvième Livres des Elémens d'Euclide, comprenant toute la ſcience des nombres, imprimés à Paris, *in*-4°. par Charles Perier, 1565. Deux Livres de Proclus, du mouvement, traduits & commentés par le même Forcadel, imprimés à Paris, *in*-4°. par Charles Perier, 1565. Le premier Livre d'Archimede, des choſes également peſantes, traduit & commenté par ledit Forcadel, imprimé par ledit Charles Perier, *in*-4°. en l'an 1565. Livre d'Archimede, des Poids, qui auſſi eſt dit des choſes tombantes en l'humide, traduit & commenté par ledit Forcadel ; enſemble ce qui ſe trouve du Livre d'Euclide, du léger & du peſant ; imprimé à Paris, *in*-4°. par Charles Perier, 1565. La Pratique de la Géométrie d'Oronce, en laquelle eſt compris l'uſage du Quarré Géométrique & de pluſieurs autres Inſtrumens ſervant au même effet ; enſemble la manière de bien meſurer toutes ſortes de Plants, & quantités corporelles, avec les Figures & Démonſtrations ; imprimée à Paris, *in*-4°. par Gilles Gourbin, en l'an 1570. Deux Livres d'Autolice, l'un de la Sphere, & l'autre du Lever & coucher des Etoiles non errantes ; enſemble le Livre de Théodoſe, des habitations, traduit par ledit Forcadel, & imprimé à Paris, *in*-4°. par Hiérome de Marnef, 1572. La Muſique d'Euclide, imprimée à Paris, *in*-8°. par Charles Perier, 1572 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot PIERRE FORCADEL, Tom. II, pag. 279 & ſuiv.

in M.

PIERRE FRANCO, de Turriers en Provence, Chirurgien à Lauſanne, a écrit Traité des Hernies, contenant en cent cinquante-ſix chapitres, une ample Déclaration de toutes les eſpèces d'hernies, & autres excellentes parties de la Chirurgie; aſſavoir de la Pierre en la veſſie, de la Cure des cataractes des yeux & autres maladies; avec leurs cauſes, ſignes, accidens, anatomie des parties affectées & leur entiére guériſon; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Thibaud Payen, 1561.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 281.

PIERRE FRIZON [1], Chanoine de notre Dame de Reims, a traduit de l'Italien de Dom-Pierre de Lucques, Chanoine Régulier de Latran, la Doctrine de bien mourir, contenue en trois chapitres, imprimée à Paris, *in*-16. par Thomas Brumen, 1584.

[1] Il pouvoit, lorſqu'il fit cette verſion, être âgé de vingt ans au plus, & en avoir par conſéquent quatre-vingt-ſept, lorſqu'il mourut en 1651. Il étoit Docteur de Sorbonne, Chanoine & Grand-Pénitencier de l'Egliſe de Reims *; il étoit né dans ce Diocèſe; il fut enſuite Grand-Maître du Collège de Navarre à Paris. On a de lui la Vie de Henri de Sponde, Evêque de Pamiers, & l'Hiſtoire des Cardinaux François, qu'il publia en 1629, ſous le titre de *Gallia Purpurata*, contre laquelle, en 1652, Etienne Baluze publia ſon *Anti-Frizonius*, où il a relevé un grand nombre de fautes de l'*Hiſtoire des Cardinaux*, ce qu'il a fait encore dans ſon *Hiſtoire des Papes d'Avignon*. Baillet n'a point fait mention de l'*Anti-Frizonius*, quoiqu'imprimé avant ſon Catalogue des *Anti*. (M. DE LA MONNOYE).

* M. de la Monnoye a confondu, dans ſa Remarque ſur cet Article, l'oncle & le neveu. L'Ecrivain, dont il s'agit ici, Chanoine de l'Egliſe de Reims, & Doyen de cette même Egliſe, en 1580, fut Abbé de la Valroy, en 1575, & en 1589 il fut élu Archevêque de Reims, mais il refuſa cette dignité. Il y a lieu de croire qu'il étoit mort avant 1597. Il étoit oncle de ce *Pierre Friſon*, dont parle M. de la Monnoye, & ſur lequel on trouve des détails dans l'*Hiſtoire du Collège de Navarre*, par Launoy, pag. 835. Il ſuffiſoit de ces détails, pour faire voir que *Pierre Friſon*, dont Launoy fait mention, n'eſt pas le même que celui de l'Article de Du Verdier.

PIERRE GALANDIUS. Oraiſon ſur le trépas du Roi François I., faite par Pierre Galand, ſon Lecteur & Profeſſeur

ès Lettres Latines, & par lui prononcée en Latin en l'Université de Paris, le ſeptième jour de Mai 1547, & traduite en François par Jean Martin, Pariſien, Secrétaire du R. Cardinal de Lenoncourt; imprimée à Paris, *in*-4°. par Michel de Vaſcoſan *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à l'Article Pierre Galand, ou Gallandius, Tom. II, pag. 281 & 282.

En ladite Oraiſon.

[Je deſirerois bien que vous vouluſſiez conſidérer quelle & combien peſante eſt la charge de l'adminiſtration d'un Royaume, de quelles difficultés elle ſe trouve enveloppée, & à quantes diverſes calomnies une autorité eſt ſujette; car (à dire le vrai) tous perſonnages qui pourroient en vie particulière paſſer leur âge ſans repréhenſion, ne ſauroient, en celle qui emporte commandement ſur les autres, éviter les détractions & médiſances du peuple, qui n'eſt certes du tout ſans cauſe, eu égard à ce que, comme nous voyons pluſieurs gouverner aiſément, avec les avirons, quelque petit barteau ſur une rivière non impétueuſe, après, s'ils eſſayent à conduire un navire en la mer mal aſſurée, ſouventefois tombent en naufrage: ainſi peuvent faillir les Princes, en maniant des adminiſtrations ſi confuſes, là où, s'ils étoient particuliers, l'on n'en parleroit point, & n'auroit-on ſeulement le moindre ſoupçon de leur mauvais régime. Même tout ainſi que, quand les vents, pluies, & autres diſpoſitions du Ciel, ordonnées pour le profit des hommes, viennent en force immodérée, nous voyons les arbres de pluſieurs en recevoir dommage, les bleds verſer, les troupeaux des bêtes en ſouffrir pluſieurs incommodités bien grandes, voire juſques à découvrir, ou ruiner les cabannes champêtres: ainſi ne ſe ſauroit bonnement faire que, ſoutenant un ſeul homme la charge d'une ſi peſante maſſe, divers accidens n'offenſent aucuns ſujets qui en donnent la coulpe à celui qui gouverne. Mais ajoutons encore à ceci, qu'en ſi grande licence de toutes choſes, entre tant de richeſſes, telle puiſſance, ſi fortes attractions de voluptés, & aiguillonnemens de convoitiſes, il eſt merveilleuſement difficile de ne lâcher aucunefois la bride à ſon courage, & n'obéir aux affections de nature, leſquelles inceſſamment nous poignent & provoquent. Encore porte la vie illuſtre ce mal ordinaire quant & ſoi, que jamais ne ſauroit cacher un mal, s'il advient qu'elle en commette, & que les plus excellentes vertus dont elle peut être parée, ſont obſcurcies par des petites fautes légères, ou (par aventure) de nulle importance. Davantage nous faut penſer que comme, quand la mer déborde, ou quelque fleuve regorge de ſon canal, on prend & ôte à chacun, ſans différence, & ſans rien épargner, contrepointes, loudiers, lits, tapiſſeries, vêtemens, & tous autres meubles, pour mettre au-devant de l'impétuoſité des ondes: puis, en pareil, quand le feu brûle quelque maiſon, nous tirons

à bas la couverture, à ce que tout le demourant ſoit ſauvé : ne plus, ne moins, quand la néceſſité nous force, en gouvernant une grande Seigneurie, afin que le corps univerſel de la République ſe préſerve, les Princes ſont contraints de faire aſſez de choſes, que pluſieurs jugent déraiſonnables. A cette cauſe, les plus prudens doivent diſſimuler de non voir beaucoup d'actes, que font aucunefois nos Princes, & en doivent excuſer pluſieurs, ou les prendre en la meilleure partie, ou de fait les attribuer non tant à leurs fautes, qu'à la groſſe charge des affaires qu'ils ont. Outre cela, ceux en qui apparoiſſent certains ſignes de vertu, & une inclination naturelle à bien faire, nonobſtant qu'ils n'aient la perfection tant exquiſe, que nous attribuons coutumièrement aux plus ſages, ſi ſont-ils dignes d'être aimés, honorés & ſervis de notre pouvoir, &c.]

PIERRE DROIT-DE-GAILLARD, Avocat à la Cour de Parlement à Paris, a écrit Méthode qu'on doit tenir en la Lecture de l'Hiſtoire, vrai miroir & exemplaire de notre vie, où les principaux points des ſciences morales & politiques, rapportés à la Loi de Dieu & accommodés aux mœurs de ce tems, ſont contenus & illuſtrés de fort beaux exemples; imprimée à Paris, *in*-8°. par Pierre Cavellat, 1579. Table Chronologique & méthodique pour la lecture de toutes Hiſtoires, contenant ſommairement l'ordre des temps, depuis la création du monde juſques à préſent, les commencemens, le progrès & la fin des Monarchies, Royaumes & Républiques; imprimée à Paris, par Martin le Jeune, 1577 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Pierre Drouet de Gaillard, Tom. II, pag. 270.

PIERRE GARCIE, dit FERRANDE, a écrit le grand Routier & pilotage de mer, ou enſeignement pour encrer tant ès ports, hâvres que autres lieux de la mer, tant des parties de France, Bretagne, Eſpagne, Flandres & hautes Allemagnes; avec les dangers des ports, hâvres, rivières des Régions ſuſdites; enſemble les Jugemens d'Oleron, ſur le fait du navigage; imprimé à Poitiers, *in*-4°. par Enguilbert de Marnef, 1520.

* Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II, pag. 285.

PIERRE DE GARROS a traduit en rime & langage Gaſcon,

ſelon la vérité Hébraïque, les Pſalmes de David, ſous tel titre: Pſeaumes de David, virats, en rime Gaſcon, per Pey de Garros Laytorez; imprimés à Tholoſe, *in*-8°. par Jaques Colomiez, 1565.

PIERRE GENTIEN, natif de Paris, étant amoureux d'une Dame, compoſa un Livre auquel il nomme quarante ou cinquante des plus belles Dames de ſon temps; prenant occaſion ſus un Tournoy, qu'il feint avoir été entrepris par ces Dames, pour éprouver comme elles ſe porteroient au voyage d'outre mer, où elles délibéroient aller. Il y a grande apparence qu'il véquit du temps de Philippes le Bel; &, au plus tard, ſous Philippe de Valois. Au commencement du règne duquel, ce Roi fit ſemblant d'entreprendre la guerre pour le recouvrement de la Terre ſainte; & onc puis il ne ſe fit croiſade pour le pays de Surie. Il ſe nomme à la fin de ſon Livre,

J'ay à nom Pierre Gentien,
Qui ſuis loié de tel lien,
Dont nus ne me puet deloier.

Il n'y a doute qu'il ne fût de la maiſon des Gentiens, très-ancienne à Paris, car il blaſonne ſes armes, telles que ceux de cette famille portoient lors; à ſavoir,

D'enciens guelles & d'argent,
Qui contre le Soleil reſplent,
Une bende y ot ouvrée
De fin azur, d'or fleuretée.

Et puis après:

Johannes hom' non pas antien,
Que on appelle Gentien,
Portoit tiex armes ce diſoyent.

Ce Pierre peut bien être venu de l'un des deux freres qui furent tués, aidant à monter à cheval Philippe le Bel, ſurpris par les Flamands, en la bataille donnée l'an 1304, à Mont de Pirenes, en Flandres: deſquels la grande Chronique dit: *Et fut le Roi de ſi près pris, qu'à peine pût-il être armé à point. Et ainçois qu'il pût être monté*

monté à cheval, peut-il voir occir devant lui Meſſire Hue de Bouille, Chevalier; & deux Bourgeois de Paris, Pierre & Jaques Gentiens, freres, leſquels, pour le bien & fidélité qui étoient en eux, étoient toujours près le Roi. Et cet Auteur même ne céle pas en ce Livre, que Pierre Gentien ne fut vaillant de ſa perſonne, car il l'appelle *Le plus vaillant de ciſt Royaume.* Ce tournoy peut être lu pour la mémoire d'aucunes familles de Paris, plus que pour excellence du ſtyle *.

* Tiré de Fauchet, Chap. 127 & dernier.

PIERRE GENTIL, de Vendôme, a écrit deux véritables Diſcours, l'un contenant le fait entier de toute la guerre de Malthe, & l'autre déclarant au vrai les choſes exploitées, tant en l'armée de l'Empereur, qu'en celle du Turc & Vayvode au pays d'Hongrie & terres circonvoiſines; avec le pourtrait & deſcription de la fortereſſe & ville de Zighet, ſituée audit pays d'Hongrie, & priſe d'icelle, par le Turc; imprimés à Paris, *in*-8°. par Jaques du Puys, 1567.

PIERRE GIRINOT, du Pont ſaint Rambert, en Forèz, a écrit Diſcours ſur l'éjouiſſance & triomphes faits pour la paix, entre les Rois de France & d'Eſpagne, & mariages de la fille de France, avec le Roi Eſpagnol, & de Madame Marguerite, Ducheſſe de Berry, avec le Duc de Savoie, Prince de Piémont, &c. imprimé à Lyon, par Benoiſt Rigaud & Jean Saugrain, 1559. Le grand Souhait de la France, ſur le deſiré retour du très-Chrétien Roi de France & de Pologne, imprimé à Lyon, par Benoiſt Rigaud, 1578.

PIERRE GODEFROY, Procureur du Roi au Bailliage de Carcaſſonne, a écrit Remontrance au Roi Charles IX, par Quatrains, imprimée à Paris, par Jean Hulpeau, 1569. *De Amoribus Dialogus, tribus Libris diſtinctus; Petro Godofredo Carcaſſonenſi, J. Procuratore Regio in ſide, auctore; excuſus Lugduni, in*-16. *apud Theobaldum Paganum*, 1552. *Petri*

Godofredi, &c. Annotamenta in tractatus primi Libri Juſtin. Codicis de Hereticis. Ne S. Baptiſma iteretur. De Apoſtatis. Nemini licere ſignum crucis, &c. Pariſiis, in-8°. apud Matt. Davidem, 1555. Ejuſdem Notamenta in proœmialia Juſtiniani Codicis ; excuſ. Lugd. in-fol. apud Theobaldum Paganum. Ejuſdem Proverbiorum Liber, Pariſiis, in-8°. apud Carolum Stephanum, 1555, in Epitome Geſnerianæ Bibliothecæ, falsò attributus alii cuidam Petro Godofredo Remæo.

PIERRE GODEFROY, de Reims, Maître d'École à Ville-franche, en Beaujolois, a écrit une Grammaire Latine-Françoiſe, ſous tel titre: *Iſagoge in primas literas, cum Gallicâ interpretatione ex Auctoribus optimis, in gratiam puerorum collect. Lugd. in-8°. apud Sebaſtianum Gryphium, 1559.*

PIERRE LE GOUX. Le Pſautier que compoſa le glorieux ſaint Hiérôme, à l'honneur de la glorieuſe Vierge Marie [1]; & eſt fait à la ſimilitude du Pſautier que compoſa David le Prophète Royal, contenant autant de Pſeaumes; tranſlaté de Latin en rime Françoiſe, par Pierre le Goux; imprimé à Paris, *in*-4°. par Antoine Verard.

[1] Ce Pſeautier, que l'ignorance attribue ici à S. Jérôme, eſt de S. Bonaventure, & par conſéquent un Ouvrage du treizième ſiècle, temps où l'on porta juſqu'à l'excès la dévotion à la Vierge Ce Pſeautier ne laiſſa pas d'être imprimé en Latin à Paris, l'an 1607, & dédié à Jeanne de Bourbon, Abbeſſe premièrement de S. Jean de Poitiers, puis de Jouarre, avec approbation des Docteurs-Régens de Sorbonne. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE GRAND-SAIGNE, Avocat au Parlement de Paris, a écrit Commentaire ou brièye Explication ſur l'Ordonnance des uſures, Arrêt & Commiſſion pour l'exécution d'icelle, imprimé à Paris, *in*-8°. par Gervais Mallot, 1573.

PIERRE GREGOIRE, Tholoſain, Docteur ès Droits civil & canon, premier Docteur & Lecteur en l'Univerſité de Tholoſe, puis de Cahors, & à préſent Profeſſeur & Doyen en l'Univerſité du Pontamouſſon, en Lorraine, a écrit Réponſe au

Conſeil donné par Charles du Moulin, ſur la diſſuaſion de la publication du Concile de Trente, en France, par laquelle eſt montré que ledit Concile ne déroge aucunement aux priviléges des Rois de France, ou de l'Egliſe Gallicane, & qu'il n'y a été déduit aucune choſe qui en doive empêcher la publication; imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean Pillehotte, 1584. *Syntaxes artis mirabilis, in Libros ſeptem Digeſtæ, per quas de omni re propoſitâ, multis & propè infinitis rationibus diſputari aut tractari, omniumque ſummaria cognitio haberi poterit; Auctore Petro Gregorio, Tholoſano, J. U. Doctore & in Academiâ Cadurcenſi publico juris civilis Profeſſore; Lugduni, in*-16. *excudendum curavit Anton. Gryphius*, 1575. *Syntaxeon artis mirabilis, alter Tomus; in quo omnium ſcientiarum & artium tradita eſt epitome, unde facilius iſtius artis ſtudioſus, de omnibus propoſitis, poſſit rationes & ornamenta rariſſima proferre; Lugd. in*-16. *apud Ant. Gryphium*, 1566. *De juris arte, methodo, & præceptis; quibus ſingulares negotiorum hypotheſes ad æquum bonumque facilè reducuntur; Lugduni, in*-16. *apud Gryphium*, 1580. *Juris univerſi methodus parva ibidem, & ab eodem Gryphio anno* 1582, *excuſ. Ejuſdem Præludia optimi Juriſconſulti, probique Magiſtratûs, in quibus tractantur Themidis filiæ quinque, Juſtitia, Eunomia, Pax, Horæ, & Parcæ, prout Juris tractationi conveniunt; Lugdun. in*-16. *apud Gryphium*, 1583. *Syntagma Juris univerſi atque legum penè omnium gentium, & Rerumpublicarum præcipuarum, in tres partes digeſtum; in quo divini & humani juris totius, naturali, ac novâ methodo per gradus, ordineque, materia univerſalium & ſingularium rerum, ſimulque judicia explicantur, eodem P. Gregorio Auctore; Lugduni, in-fol. duobus tomis apud Gryphium, excuſ.* 1582. *Commentarii in ſecundum, tertium, quartum, quintum, ſextum & ſeptimum Libros Syntaxeon artis mirabilis, eodem P. Gregorio Auctore, nondùm editi, & qui propediem ab eodem Gryphio in lucem prodibunt.*

PIERRE GRINGOIRE, dit Vaudemont, autrement Mere

ſotte, Hérault d'Armes du Duc de Lorraine, a écrit notables Enſeignemens, Adages & Proverbes, par Quatrains, imprimés à Paris, *in*-8°. par François Regnaud, 1528. Les diverſes Fantaſies des hommes & des femmes, contenant pluſieurs beaux exemples, partie en rime, & partie en proſe; imprimées à Paris, *in*-16. par Eſtienne Groulleau, 1551. Les folles Entrepriſes qui traitent de pluſieurs choſes morales, imprimées à Paris, *in*-8°. ſans date. Les menus Propos de Mere ſotte, *rime*; imprimés à Paris, par Philippes le Noir. Les Viſions de Mere ſotte, imprimées à Paris, par Denys Janot, 1534. Le Château d'Amours, utile pour toutes choſes honnêtes, imprimé à Paris, *in*-8°. l'an 1500. & depuis *in*-12. par François Juſte, à Lyon. La Complainte de la Cité Chrétienne, faite ſur les Lamentations de Hiérémie, imprimée à Paris, *in*-16. par Pierre Bige. Le Blaſon des Hérétiques, imprimé à Paris. Paraphraſe ſur les ſept Pſeaumes du Royal Prophète David, *en rime*; imprimée à Paris, *in*-16. par Charles l'Angelier, 1541. Il a mis toutes les Heures de notre Dame, & les Vigiles des morts, en rime Françoiſe, imprimées avec le Latin en marge, à Paris, *in*-8°. par Antoine Bonnemere, 1544 *.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au mot Pierre Gringore, Tom. I, pag. 284 & ſuiv.

Aux notables Enſeignemens & Proverbes.

Folle amour eſt muable comme vent,
De s'arrêter ne veut être contrainte;
La vraie amour ne va jamais ſans crainte,
Et crainte va ſans amour bien ſouvent.

Bonté reſſemble à la palme, qui porte
Bien tard ſon fruit; mais il faut regarder
Que c'eſt un fruit qu'on peut long-temps garder
Sans ſe corrompre, & bien loin on le porte.

Peur & ſeurté tiennent l'homme en tutelle:
Retiens leurs dits, apprendre les pourras,
Quand peur te dit, mon amy tu mourras,
Seurté répond: c'eſt choſe naturelle.

Faiſant plaiſir à quelque créature,
S'il eſt ingrat, il eſt pire qu'un chien;
Le chien connoît ceux qui lui font du bien,
L'ingrat eſt lâche, & offenſe nature.]

PIERRE GROSNET a traduit de Latin, le Manuel ou Promptuaire des vertus morales & intellectuales, imprimé à Paris, *in*-8°. par Pierre Sergent. Plus, les Sentences & ſinguliers Enſeignemens du grand Poëte, Orateur & Philoſophe Sénèque, imprimées à Paris, *in*-8°. par Denys Janot. Plus, les Mots dorés du grand & ſage Caton, en rime; avec pluſieurs autres Compoſitions auſſi en rime & de ſon invention, à ſavoir Louange du nom du Roi François I; la Louange des femmes; Deſcription des villes & cités du Royaume de France; Adages; Proverbes & Dits moraux; imprimés à Paris, *in*-8°. par Denys Janot *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 286 & 287.

PIERRE GUIDO, de l'Ordre de ſaint François, du Convent de Saumur, a traduit du Latin de Révérend Pere Jean Faber, Évêque de Vienne, Traités des misères & calamités de la vie humaine; & du contemnement du monde: plus une Déclamation de la brièveté, inconſtance & misère non moins de la vie que des autres choſes humaines, faite par Lilius Vincentius; imprimés à Paris, *in*-8°. par Sébaſtien Nyvelle, 1578.

PIERRE LE GUILLARD [1], Avocat à Caen, a écrit en vers, l'Epénopogonéritrée, ou Louange des barbes rouges*, imprimée à Caen, *in*-4°. par Pierre le Chandelier. Plus, l'Epenopetie, ou la Louange du jeu des dez, imprimée de même.

[1] Je trouve LE GUILLARD, L'EGUILLARD, L'ESGUILLARD & L'AIGUILLARD. On ne peut, n'ayant pas le Livre, raiſonner ſur ces variations que par conjecture. La mienne eſt que, de ces quatre orthographes, LE GUILLARD eſt celle dont uſoit l'Auteur. Du Verdier l'a rapportée telle qu'il l'a lue. La Croix du Maine, Tom. II, p. 287, accoutumé de varier, s'eſt aviſé de mettre une apoſtrophe entre la première & la ſeconde lettre du nom, afin qu'outre LE GUILLARD, on pût lire L'EGUILLARD. Colletet, ayant lu dans La Croix du Maine

L'EGUILLARD, a cru que, pour mieux déterminer la prononciation, il falloit écrire L'ESGUILLARD, & l'a ainſi ecrit, pag. 150 de ſon *Diſcours de la Poëſie Morale*; car GUILLARD, qui eſt à la marge, & LE GAILLARD à la table, ſont des fautes d'impreſſion. Quant à M. Huet, qui a écrit, dans ſes *Origines de Caën*, L'AIGUILLARD, il y a grande apparence que lui, qui eſt ſi exact à citer, ne citant ici ni du Verdier, ni La Croix du Maine, n'a ſu le nom de l'Auteur, & le titre de l'Ouvrage que par oüi dire, & qu'ainſi ſon oreille trompée lui a fait écrire L'EGUILLARD pour LE GUILLARD, & *Pogonérythrée*, au lieu d'*Epénopogonérithrée*, mot biſarrement compoſé d'ἐπαινος, *louange*, πώγων, *bărbe*, & ἐρυθραῖος, *rouge*. La Croix du Maine & lui n'ont pas ſu que ce même Auteur avoit auſſi fait l'*Epénopettie* d'ἐπαινος, & de πεττεία, *la louange du jeu des dez*. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce fut en 1580 que parurent ſes *Quatrains à la louange des Barbes rouges, ou rouſſes.*

PIERRE HABERT, natif d'Yſſouldun en Berry, frère de François Habert, Valet de Chambre ordinaire du Roi, ſon Ecrivain, puis Tréſorier de ſes menus plaiſirs, a écrit en rime, l'Inſtitution de Vertu, avec le moyen de promptement & facilement apprendre en lettre Françoiſe, à bien lire, prononcer & écrire; enſemble la manière de prier Dieu en toutes ſes néceſſités; imprimée à Paris, *in*-16. Le Soulagement d'eſprit, contenant pluſieurs belles Sentences & Hiſtoires mémorables, en ordre alphabétique, par leſquelles un chacun peut apprendre à bien & vertueuſement vivre. Plus le Miroir de vertu, contenant pluſieurs belles Hiſtoires & Sentences morales, en proſe, auſſi miſes par Alphabet. Plus, Inſtruction de l'Art d'Ecriture, contenant la manière de bien tailler la plume & la choiſir; enſemble le gannivet, le papier, le parchemin, & l'encre & autres ſecrets dudit Art, avec aucuns Quatrains par ordre Alphabétique, tant moraux que parlant de l'écriture, pour ſervir d'exemples aux Maîtres qui exercent ledit Art; enſemble le moyen de compoſer toutes ſortes de miſſives, avec la ponctuation & accens de la langue Françoiſe: le tout par Pierre Habert, Maître Ecrivain à Paris, imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Caveiller, 1559, & par Claude Micard, 1569. Des Biens & utilité qu'apporte la paix, & des maux provenans

de la guerre ; imprimés à Paris, *in*-8°. par Claude Micard, 1568 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Pierre Habert, Tom. II, pag. 286.

PIERRE HAMON, de Bloys, a mis en lumière, Alphabet de l'Invention & utilité des Lettres & caractères en diverſes écritures, imprimé à Paris, *in*-4°. par Lucas Breyer, 1577 *.

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 288 & 289.

PIERRE HASSARD, d'Armentieres, Médecin & Chirurgien, a traduit de Latin, la grande, vraie & parfaite Chirurgie de Philippe Auréole Théophraſte Paracelſe, compriſe en deux Livres, avec Annotations au marge, pour plus ample intelligence de l'Auteur; imprimée en Anvers, *in*-8°. par Guillaume Sylvius, 1567.

PIERRE JULIEN, de Carpentras, a écrit le vrai Chemin fort court & expédient, pour apprendre à chanter toute ſorte de Muſique, imprimé, &c.

PIERRE DE SAINCT JULIEN, de la maiſon de Balleure, Doyen de l'Égliſe Cathédrale de Châlon, a écrit de l'Origine des vieux & premiers Bourguignons, & de l'Antiquité des États de Bourgogne ; avec un Diſcours des Antiquités de la ville de Châlons ſur Saone ; enſemble un Recueil de ce qu'il a été poſſible recouvrer des jadis Évêques & affaires des Égliſes dudit lieu de Châlons : plus Antiquités de Maſcon : Diſcours de l'illuſtre & très-ancienne cité d'Autun Auguſte & capitale des Heduois : Recueil de l'Antiquité & choſes plus mémorables de l'Abbaye & ville de Tournus; imprimé à Paris, *in-fol.* par Nicolas Cheſneau. Gemelles ou pareilles, recueillies de divers Auteurs tant Grecs, Latins que François ; imprimées à Lyon, *in*-8°. par Charles Peſnot, 1584. Deux Opuſcules de Plutarque, l'un de non ſe courroucer, & l'autre de curioſité ; enſemble un

un autre Opuſcule du même Plutarque, auquel eſt diſputé, à ſavoir ſi les maladies de l'Ame tourmentent plus fort que celles du corps; traduits en François par Pierre de Saint Julien, &c. imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1546. & à Paris, *in*-16. par Jaques Bogard, audit an *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article; Tom. II, pag. 322 & 323.

PIERRE LISET, premier Préſident en la Cour de Parlement de Paris, a écrit Pratique & Manière de procéder tant en l'inſtruction & déciſion des cauſes criminelles que civiles: plus la forme & manière d'informer eſdites cauſes civiles & criminelles; imprimées à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1555. *Petri Lizetii Alverni Montigenæ, utroque jure Conſulti, primi Præſidis in ſupremo Regio Francorum Conſiſtorio, Abbatisque Commendatarii S. Victoris, adverſus ſpeudo-Evangelicam Hereſim Libri ſeu Commentarii IX; duobus excuſi voluminibus, Lutetiæ, in*-4°. *apud Poncetum le Preux, 1551* *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, p. 293 & 294.

PIERRE LE LOYER. Les Œuvres & Mélanges Poëtiques de Pierre le Loyer, ſieur de la Broſſe, Angevin, à ſavoir les Amours de Flore, contenant cent-un Sonnets, neuf Chanſons. Stances en trois endroits; Élégie à ſa Dame; cinq Odes; ſix Idyles; Boccage premier & ſecond de l'art d'aimer; ſoixante-onze Sonnets Politiques ou Mêlanges; vingt-ſept Épigrammes; le Muet inſenſé, Comédie; la Nephélococugie ou la Nuée des Cocus, Comédie; Folatries & Ébats de jeuneſſe; imprimés à Paris, *in*12. par Abel l'Angelier, 1579. Il avoit auparavant mis en lumière une partie deſdites Compoſitions ſous le titre de Erotopegme ou Paſſetemps d'Amour, imprimé *in*-8°. par ledit Angelier, 1576. *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 294 & 295.

Aux

Aux Sonnets.

[*Ma mère, de moi groſſe, un jour voulut apprendre*
Des Dieux quel je ſeroy : un fils, dit Apollon,
Une fille, dit Mars, nul des deux, dit Junon ;
J'étoy Hermaphrodite, alors qu'elle m'engendre.
Demandant quelle fin ma vie devoit prendre,
Par le fer, dit la Déeſſe ; au gibet, Mars ſelon ;
Dedans l'onde, Phébus ; & tout cela Clothon,
Et ſes ſévères ſœurs ferme voulurent rendre.
Grimpant d'un arbre un jour les rameaux bien feuillus,
Mon épée coula, & je tombai deſſus ;
Mon pied, cas fortuit, dans un rameau ſe lie ;
Ma tête ſe noya dedans un fleuve creux :
Ainſi à moi femme, homme, & nul de tous les deux,
L'eau, le gibet, le fer fut le bout de ma vie.

Autre.

En même lit étoient couchés deux fouls,
L'un Létargique, & l'autre Phrénétique,
Qui, d'un remède admirable & oblique,
Se ſont guéris l'un & l'autre de coups.
Le Phrénétiq, ſe levant en courroux,
Pour la fureur de ſon mal qui le pique,
De tous côtés frappe le Létargique,
Et vous l'étrille & deſſus & deſſous.
Ainſi aux coups, ô étrange merveille,
Le Létargique, endormi, ſe réveille,
Guéri du mal qui l'aggravoit ſi fort ;
Et l'autre, épris de fureur & de rage,
Las de frapper, matte ſon fier courage,
Et, de travail, devient foible, & s'endort.

Autre pour une More. Aux Dames.

Qu'avez-vous maintenant, Dames, à rire ainſi,
Contemplant mon corps noir & ma laide charnure ?
Telle que me voyez, telle m'a fait nature,
More de nation & de couleur auſſi.
Mais, quoi ! ſi j'ay mon corps d'un noir teint obſcurci,
Vos maſques, vos tourets, d'une noire figure,
Vous rendent plus qu'à moy la face bien obſcure,
Sans jouës, ſans menton, bouche, nez & ſourci.

Partant découvrez-vous, en montrant votre face,
Plus blanche que la mienne, & de meilleure grace;
Ou bien, Dames, ceſſez d'aller tant mépriſant
Celle qui, ne cachant ſon naturel viſage
Deſſus vos maſques, tient un pareil avantage,
Et ne va pas comme eux les hommes abuſant.

Aux Épigrammes. D'un dérobant la Statue de Mercure.

La nuit ce Dieu ſubtil, ce Dieu larron, Mercure,
Qui préſide aux larrons, qui des larrons a cure,
Dans les mains d'un larron lui-même alla tombant,
Lequel, plus fin que lui, voulant lors apparoître,
L'emporta ſur ſon dos, & dit, en ſe gabant,
Maint diſciple voit-on qui ſurpaſſe ſon maître.

Vœu de Lays.

La fameuſe Lays, de Corinthe la fleur,
Voyant les ans flétrir ſa vermeille couleur,
Append, alme Vénus, ſon miroir dans ton temple.
Or, dit-elle en plorant, qu'en vieilleſſe je ſuis,
Il ne faut plus miroir, qu'en toy je me contemple,
Car telle que j'étois, plus être je ne puis.

Contre un grand Nez.

Si au Soleil oppoſé tu demeures,
Le nez en haut, & entr'ouvert des dents,
Tu peux de rang aux paſſans là dedans,
Comme au quadran, montrer toutes les heures.

Sur la Sentence d'Ariſtote.

La moitié de ſa vie on emploie en dormant,
Et, en cette moitié, le riche également,
Et le pauvre, ont leur ſort reſſemblant l'un à l'autre.
Partant, ô Roi Attale, & toy, Roi Lydien,
Le mendiant Irus, en grandeur & en bien,
La moitié de ſa vie eut égale à la vôtre.

Au Boccage de l'Art d'aimer.

Et ſi tu vois qu'elle eſt avare & chiche,
Alors par l'or ploye ſon cueur malin;
Rien n'eſt qui ſoit ſi ſubtil & ſi fin,
Pour l'ébranler, comme eſt ce métal riche.

Certainement en l'âge d'or nous ſommes,
Par l'or, merveille! Amour eſt ſurmonté;
L'or cauſe l'heur, le nom, l'autorité,
Et la nobleſſe & les honneurs aux hommes.
L'or peut forcer tout un camp de Gendarmes,
L'or, plus puiſſant que les foudres d'enhaut,
Les aſpres lieux & les hauts monts aſſaut,
Rompt les rochers & la durté des armes.
Aſſez Acriſe avoit gardé ſa fille,
Contre l'effort de mille & mille encor,
Si Jupiter ne l'eût priſe par l'or,
Fait amoureux de ſa grace gentille.
Vous, les mignons des filles de Parnaſſe,
Que donrez-vous, ſi n'avez aucun bien
Pour préſenter, que le Luth Cynthien,
Et un pauvre Art, qui rien ne vous amaſſe?
Certes bien peu vos carmes on honore,
Bien peu vous ſert d'avoir un Dieu au cœur,
Qui vous échauffe & vous mette en fureur,
Si vous n'avez de quoi donner encore.
Que vienne Homère, ayant pour ſa conduite,
Tant qu'il voudra, les Muſes & Phébus,
S'il n'eſt garni de dons, c'eſt un abus,
Il eſt chaſſé lui & toute ſa ſuite.
Mais croyez-vous que votre amie eſtime,
Au prix de l'or, vos carmes & vos chants?
Non, non: les dons ſont bien plus alléchans
Que les beaux mots compris en votre rime.
Ne laiſſez pas toutefois de lui tendre,
Pour l'attraper, vos filets cauteleux,
Avec le temps, leur cœur trop orgueilleux,
Sera rendu humble, traitable & tendre.
Avec le temps, le Taureau difficile,
Vient ſous le joug, & endure la main;
Avec le temps, le farouche Poulain
Deſſous le frein pouſſe ſa courſe agile.
Qui eſt plus mol que l'eau de la marine?
Qui eſt plus dur que le roc à toucher?
Et toutefois l'eau qui lave un rocher,
Par laps du temps, le conſomme & le mine.
Encor n'eſt pas la femme d'une ſorte.
L'une civile à les lettres appris,
Et celle-là aimera vos écrits,
Et ſe ploira à votre amitié forte.

L'une eſt indocte, & vilaine & barbare,
Et celle-là ne ſe peut pas dompter,
Que par les dons qu'on lui doit préſenter,
Pour aſſouvir ſon appétit avare, &c.

En la Nephelococugie.

Dans l'air, où aſſis nous ſommes,
Nous voyons de toutes parts,
De-çà & de-là épars,
Mille & mille ſortes d'hommes :
Ici demeure arrêté,
Dans le milieu d'une Ecole,
Le Philoſophe crotté,
Qui fait tonner ſa parole,
Et voulant s'autoriſer,
Pour les autres dépriſer,
Diſcourt ſur le poil d'un Lièvre,
Ou la laine d'une Chèvre.
Le Médecin eſt ici,
Des biens & d'argent farci,
Pource que bien il devine
Sur la couleur de l'urine,
Et plus ſe voit réputé,
Que beaucoup il a jeté
D'hommes de nom & de marque
Dedans l'infernale barque.
De ce côté, le bravache
Ses pas meſure en marchant,
Et de tout ſe va fâchant ;
Même ſon chapeau le fâche.
Le point d'honneur il reçoit,
Et d'un ſeul mot il s'offenſe ;
Mais c'eſt contre ceux qu'il croit
N'oſer ſe mettre en défenſe.
Là le courtiſan flatteur,
Et fin diſſimulateur,
Vend ſa fumée, & contente
L'acheteur de vaine attente :
Là le ſubtil mercadant,
Au gain eſt prompt & ardent,
Et falſifie, à ſa guiſe,
Ce qu'il vend de marchandiſe:
Là l'uſurier, ſans repos,
Va rongeant juſques aux os
Le pauvre homme, & lui aſſemble
Le ſort & l'uſure enſemble.
Ici font flamber les rues,
De leurs joyaux & atours,
Les femmes, qui ſont toujours
En leurs habits diſſolues.
Elles montrent leur tetin,
Et maſquent leur face, afin
Que l'Amant tranſi leur touche
Le tetin avant la bouche,
Et qu'il aille recevant
Le plaiſir d'aimer, devant
Qu'il conçoive dedans l'ame
Combien l'Amour a de flamme.
Deçà des Dames plus fines,
Pour leur groſſeſſe cacher,
On voit la rue empêcher,
Portant des larges vaſquines.
Là marchent à graves pas,
Renforcées par le bas,
Celles qui deux culs ſupportent
Sous les robes qu'elles portent,
Deſquels l'un de chair, la nuit
Leur ſert à prendre déduit ;
L'autre, de laine & de bourre,
Autour leurs feſſes embourre.
Deçà les Conſeillers ſont,
Qui deſſus leurs mules vont,
Et traînent une grand' ſuite
D'hommes qui les ſollicite :
Ils ſe voient reſpectés,
Et requis & bonnetés
Des plus grands, qui les ſupplient,
Et qui leurs faveurs mendient.
Ici, dedans le parquet,
L'Avocat hautement tonne,
Et de ſon diſert caquet
Tous les aſſiſtans étonne,

Au peſant de l'or il vend
Sa mère nourrice langue,
Et ſouvent en ſa harangue,
Il ne dit rien que du vent,
Et ſes diſcours vraiſemblables
Ne ſont guères véritables,
Imitant par ce moyen
Ulyſſe Dulichien,
Duquel Homère nous chante,
Que, de ſa bouche éloquente,
Mille beaux propos ſortoient,
Qui véritables n'étoient.]

PIERRE MACICAUT, natif de ſaint Chriſtofle, en Touraine, a écrit Diſcours funèbre, ſur le décès du premier Préſident de Grenoble, Meſſire Jean Bellievre, ſieur d'Hautefort & Abbeaux; avec pluſieurs Épitaphes du défunt: enſemble l'Oraiſon prononcée à ſes obſéques, par F. Mathurin Gautier, Prieur des Jacobins de Grenoble; imprimé à Lyon, par Benoiſt Rigaud, 1584.

PIERRE MADUR, Prêtre de la Compagnie du nom de Jeſus, a mis de Latin en François, les dix Raiſons pour leſquelles M. Emond Campian, de la Compagnie de Jeſus, s'eſt fait fort d'entreprendre la diſpute pour la Religion Catholique, contre les Adverſaires d'icelle; envoyées aux Régens, & Écoliers des Univerſités d'Angleterre, Oxonie & Cantabrigie; imprimées à Lyon, *in*-16. par Jean Pillehotte, 1584.

PIERRE MARTYR [1], Milannois *. Extrait ** du Recueil des Iſles nouvellement trouvées en la grande Mer Océane, au temps du Roi d'Eſpagne Ferdinand & Elizabeth, ſa femme; fait premièrement en Latin par Pierre Martyr de Mylan, en trois décades de Livres. Item trois Narrations, dont la première eſt de Cuba, la ſeconde de la Mer Océane, & la troiſième de la priſe de Themiſtitan; imprimé à Paris, *in*-4°. par Simon de Colines, 1532.

[1] Rabelais, Chap. 31 du Livre V, l'appelle PIERRE TÉMOIN, par rapport au mot Grec Μάρτυς; &, dans la circonſtance où il en fait mention, il vaudroit autant qu'il l'eût appelé FAUX TÉMOIN. Voyez ce que j'en ai dit, pag. 234 du Tom. II de Baillet, *in*-4°. (M. DE LA MONNOYE).

*Il étoit originaire d'Anghierra, dans le Milanois, ſur le bord Méridional du Lac Majeur, & naquit en 1455. Il ſe diſtingua par ſes talens, & fut choiſi par Ferdinand V, le Catholique, Roi d'Arragon & de Caſtille, pour veiller à

l'éducation de ſes enfans. Il fut enſuite employé par ce Prince, dans les affaires d'Etat, & envoyé Ambaſſadeur extraordinaire à Veniſe & en Egypte. De retour, il vécut tranquillement, comblé de biens & d'honneurs, & mourut vers l'an 1525, à l'âge d'environ ſoixante-dix ans. Le Livre que du Verdier annonce ici, a pour titre *de Navigatione, & terris de novo repertis.* Il fut compoſé ſur les premiers Mémoires de Chriſtophe Colomb, & de ceux qui allèrent avec lui à la découverte de l'Amérique. Il a auſſi donné une relation de ſon Ambaſſade d'Egypte, & un Recueil de Lettres, d'autant plus curieux, qu'elles contiennent toute l'Hiſtoire du temps de leur Auteur. On doit les regarder plutôt comme une Hiſtoire, en forme de lettres, que comme une correſpondance avec ceux auxquels elles ſont adreſſées, dont la plupart n'exiſtoient plus au temps que ces Lettres ont été écrites. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXIII.

** Le Livre cité par du Verdier, ſous le titre d'*Extrait du Recueil des Iſles nouvellement trouvées*, &c. eſt un Abrégé des trois premières Décades de l'Ouvrage Latin de Pierre Martyr, intitulé *de novo Orbe.* Les trois premières Décades furent imprimées à Alcala, en 1530; à Paris, en 1532; & l'Ouvrage entier, compoſé de huit Décades, parut à Paris, en 1536. Les trois *Narrations*, jointes à cet *Extrait*, ne ſont pas toutes tirées de Pierre Martyr. La première eſt extraite de ſa *quatrième Décade*, les deux autres ont été écrites par Pierre Savorgnano de Forli. Il avoit été envoyé, par le Roi d'Eſpagne, auprès du Soudan de Babylone, en 1581, & il n'arriva à Alexandrie qu'au mois de Décembre de cette même année. Le Père Niceron s'eſt trompé, lorſqu'il a cité une Edition de ſon Ambaſſade, en 1500, *De Legatione Babylonicâ, Libri tres, Hiſpali, 1500, in-fol.* Lenglet, dans ſon *Catalogue des Hiſtoriens*, dit qu'elle fut publiée à Madrid, en 1516. Les Lettres de Pierre Martyr, fort curieuſes pour l'Hiſtoire de ſon temps, & publiées, en 1530, à Alcala, étoient devenues très-rares: elles furent réimprimées, en 1670, par les ſoins de Charles Patin, à qui M. le Premier Préſident de Lamoignon avoit fait préſent de ſon Exemplaire. Elles s'étendent depuis l'an 1488, juſqu'en 1525; &, comme on n'en connoît point d'une date poſtérieure, on ſuppoſe que l'Auteur mourut vers ce même temps.

PIERRE MARTYR, Vermilien Florentin *, Traité du Sacrement de l'Euchariſtie, compoſé premièrement en Latin par Pierre Martyr, & traduit en François; imprimé à Lyon, *in*-16. par Claude Ravot, 1552. *Calvinique.* Dialogue des deux Natures de Chriſt, traduit par Claude de Kerquifinen. Prières Chrétiennes, par Pierre Martyr, traduites de Latin en François, imprimées à Lyon, *in*-16.

* Pierre Martyr *Vermilio*, & non *Vermilien*, comme dit du Verdier;

naquit à Florence, en 1500, & non en 1600, comme on le lit dans Niceron, par erreur d'impreſſion. Il prit de bonne heure l'habit de Chanoine-Régulier à Fiéſoli, devint célèbre par ſa ſcience & ſon talent diſtingué pour la chaire, qui le fit regarder comme un des plus fameux Prédicateurs de l'Italie. Il étoit Chef & Supérieur Général de ſa Congrégation, lorſque la lecture des Livres de Zuingle & de Bucer le détermina à paſſer dans leur Communion. Il emmena avec lui Bernardin Ochin, Général des Capucins, paſſa à Zurich, delà à Baſle, enſuite à Strasbourg, où il épouſa une jeune Religieuſe. En 1547, ſa réputation le fit appeler en Angleterre; il y paſſa avec ſa femme, & fut Profeſſeur dans l'Univerſité d'Oxford, juſqu'en 1553, qu'il revint à Zurich, où il profeſſa la Théologie juſqu'à ſa mort, en 1562. Voy. dans les Mémoires de Niceron, Tom. XXIII, le Catalogue des Ouvrages de Pierre Martyr Vermilio.

PIERRE MASSÉ, du Mans, Avocat, a écrit de l'Impoſture & Tromperie des Diables, Devins, Enchanteurs, Sorciers, Noüeurs d'éguillettes, Chevilleurs, Necromantiens, Chiromantiens & autres qui par art diabolique, arts magiques & ſuperſtitions, abuſent le peuple. *C'eſt un bien gros volume in*-8°. *imprimé à Paris, par Jean Poupy, 1579**.

* Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II, pag. 297.

PIERRE MATHIEU *. Eſter, Tragédie, en laquelle eſt repréſentée la condition des Rois & Princes, ſur le Théâtre de Fortune, la Prudence de leur Conſeil, les déſaſtres qui ſurviennent par l'orgueil, l'ambition, l'envie & trahiſon; combien eſt odieuſe la déſobéiſſance des Femmes; finalement comme les Roines doivent amollir le courroux des Roys, endurci ſur l'oppreſſion de leurs Sujets: prête à imprimer, & eſt entre les mains de Jean Stratius.

* Pierre Mathieu naquit, ou à Salins, en Franche-Comté, comme le dit la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 280, ou, ſuivant *Impériali*, cité dans les Mémoires de Niceron, Tom. XXVI, ſur les confins de l'Alſace, de la Franche-Comté & de la Suiſſe, & alors ce fut à Porentru, Capitale des Etats de l'Evêque Prince de Baſle. Les uns & les autres placent ſa naiſſance au mois de Décembre 1563. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que Mathieu ſe qualifie lui-même Franc-Comtois, *Sequanus*. Il fit ſes études à l'Univerſité de Valence, de-là il vint exercer la profeſſion d'Avocat à Lyon, & il fut un des Députés que cette Ville envoya à Henri IV, lorſqu'elle ſe ſoumit à ſon Empire. Avant que de venir à Lyon, il fut quelque

temps Principal du Collège de Verceil, en Piémont, où il compoſa deux Tragédies, *Clytemneſtre & Eſther*, ici indiquée par du Verdier, & qui ne furent imprimées qu'en 1589, après qu'il eut refondu ſa Tragédie d'*Eſther*, & qu'il en eut compoſé deux pièces ſéparées, l'une, ſous le titre de *Vaſthi*, & l'autre, ſous le titre d'*Eſther*, ou d'*Aman*. Il compoſa enſuite ſes *Tablettes, ou Quatrains de la vie & de la mort*, diviſées en deux Parties, chacune de cent Quatrains, Ouvrage qu'on lit encore:

. . . . . Les doctes Tablettes
Du Conſeiller Mathieu, l'Ouvrage eſt de valeur,
Et plein de beaux dictons à réciter par cœur. SGANARELLE, Act. I, Sc. I.

Mathieu, s'appliquant à l'Hiſtoire, abandonna la Poëſie; Henri IV eut des bontés pour lui, lui accorda le titre de *Conſeiller du Roi, Hiſtoriographe de France*; &, après la mort de Du Haillan, en 1610, il eut la penſion attachée à cette place. Louis XIII mena Mathieu avec lui dans ſes premières campagnes, afin qu'il en écrivît plus exactement l'Hiſtoire; il prit au ſiége de Montauban la maladie dont il mourût à Toulouſe, le 12 Octobre 1621, âgé de près de cinquante-ſept ans. Il avoit épouſé, en 1600, une Demoiſelle, nommée *Louiſe de Crochere*, fille d'un Gentilhomme Florentin, dont la mère étoit nièce du Pape Clément VII. Il en eut deux fils & deux filles. Son Hiſtoire, écrite d'un ſtyle déplaiſant, rapporte des faits ſinguliers & curieux. Voyez les Mémoires de Niceron, Tom. XXVI, la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, l'Hiſtoire du Théâtre François, Tom. III, & les Mémoires de Languedoc, par Catel, pag. 169. — Pierre Mathieu n'avoit guère que vingt ans, lorſque du Verdier publia ſa Bibliothèque (en 1584), & n'étoit connu que par ſa Tragédie d'*Eſther*, laquelle même n'étoit pas encore imprimée. Il a publié quelques Ouvrages Latins de Juriſprudence Canonique, puis il ſe livra principalement à écrire l'Hiſtoire de France. Il a compoſé beaucoup d'Ouvrages de ce genre, depuis 1593, juſqu'à ſa mort. On en trouvera le Catalogue dans les Mémoires de Niceron. Après ſa mort, parut ſon principal Ouvrage, mis au jour par ſon fils, à Paris, en 1631, en 2 vol. *in-fol.* ſous le titre d'*Hiſtoire de France*, depuis le commencement du règne de François I, juſqu'à l'année 1621, l'onzième année du règne de Louis XIII. Ce qui concerne Louis XIII, a été ajouté par l'Editeur. Cette Hiſtoire mérite d'être lue par ceux qui veulent connoître tout ce qui intéreſſe ſur Henri IV, parce que ce Prince, dont il étoit Hiſtoriographe, avoit pris plaiſir à l'inſtruire lui-même de pluſieurs particularités curieuſes & intéreſſantes. Mathieu avoit auſſi donné en particulier la *Vie de S. Louis*, 1618, *in-8°.* & l'*Hiſtoire de Louis XI*, 1610, *in-fol.* qui eſt aſſez eſtimée. Il avoit écrit quelques morceaux de notre Hiſtoire, tels que les *Troubles de France*, depuis 1576, juſqu'en 1591; les *Guerres contre les Maiſons de France & d'Eſpagne*, depuis 1515, juſqu'en 1598; les choſes mémorables advenues, depuis 1598, juſqu'en 1604. Le ſtyle de Mathieu eſt mauvais, & chargé de ces ſuperfluités, qui, de ſon temps, paſſoient pour des ornemens; mais on le regarde comme un Hiſtorien ordinairement inſtruit, & véridique.

PIERRE

PIERRE ANDRÉ MATHIOL [1]. Voyez ANTOINE DU PINET, JEAN DES MOULINS.

[1] Cet illuſtre Médecin Siénois mourut l'an 1577, âgé de ſoixante-dix-ſept ans, à Trente, où il demeuroit. Il a écrit en Latin de ſavans Commentaires ſur Dioſcoride, des Conſeils de Médecine, & d'autres Ouvrages eſtimés. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE MAY, de Chaſtelleraud, Secrétaire du ſieur Préſident Purpurat, Sénéchal de Saluces, a écrit les Triomphes du Baptême de très-illuſtre Charles Emanuel, Prince de Piémont, en Odes & Sonnets, vers Latins, Italiens & François, avec Annotations; imprimés à Paris, *in*-8°. par Thomas Richard, 1567.

PIERRE MEISSONIER, Médecin, demeurant à Lyon, a traduit de Grec, les onze Livres de Denis * Halicarnaſſéen, des Antiquités Romaines; tous prêts à imprimer.

* Sa Traduction des *Antiquités Romaines*, de Denys d'Halicarnaſſe, n'a point paru. On ne la trouve, même manuſcrite, dans aucune Bibliothèque, ſelon le témoignage de deux Traducteurs François de l'Hiſtorien Grec, le P. le Jay, Jéſuite, & l'Abbé Bellanger. Ces deux verſions parurent preſque en même temps: celle du Jéſuite en 1722, & celle de l'Abbé l'année ſuivante, l'une & l'autre en 2 vol. *in*-4°. M. Bellanger ne connut le travail du P. le Jay qu'après avoir fini le ſien; &, ayant remarqué beaucoup de fautes dans la Traduction du Jéſuite, il ne craignit point de publier celle qu'il avoit faite. Le Public ſemble avoir prononcé en ſa faveur, au moins quant à l'exactitude. On accuſa même le P. le Jay d'avoir traduit ſur des verſions Latines; au lieu que l'Abbé Bellanger a traduit ſur le Grec. Il a même pris ſoin de relever, dans ſa Préface, grand nombre de mépriſes échappées à ſon rival.

PIERRE MESSIE. Diverſes Leçons, &c. Voyez CLAUDE GRUGET.

PIERRE MICHAULT *, jadis Secrétaire du Comte de Charrolois, fils du Duc de Bourgogne, a écrit un Livre, partie en proſe, partie en rime, intitulé le Doctrinal de Cour, diviſé en douze chapitres, par lequel on peut être Clerc, ſans aller à l'école; imprimé à Genève, *in*-4°. par Jaques Vivian, 1522. avec privilége Apoſtolique.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce mot, Tom. II, p. 298 & 299.

PIERRE DE MIRAUMONT, Conſeiller du Roi en ſa Chambre du Tréſor, a écrit Mémoires ſur l'Origine & Inſtitution des Cours ſouveraines & autres Juriſdictions ſubalternes, encloſes dans l'ancien Palais Royal de Paris; imprimés à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier, 1584 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 300.

PIERRE DES MIREURS, Médecin, a écrit pluſieurs Sonnets, Odes & autres Compoſitions [1].

[1] A la ſuite des vers Latins, faits par les trois ſœurs Angloiſes, ſur la mort de la Reine de Navarre, ſœur de François I, il y a une vingtaine de vers Latins de Pierre des Mireurs, traduits par lui-même en trente-quatre vers François. Son nom Latin eſt *Petrus Mirarius*. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE MONTCHAULT *, Principal au Collége de Troyes, a écrit en rime, Bergerie touchant la mort du Roi Charles IX, & l'heureuſe venue de Henri III, de ſon Royaume de Pologne, en France; imprimée à Paris, *in*-4°. par Jean de Laſtre, 1575. Traité de l'humilité, enſemble un Hymne de la Nativité de Jeſus, imprimé à Paris, *in*-8°. par Michel du Boys. Il a traduit deux Hymnes du Poëte Prudence, l'un de la Nativité de Jeſus, & l'autre de l'Apparition de l'étoille aux trois Rois; imprimés à Troyes, *in*8°. par Jean du Ruau, 1577. Le treizième Livre ou Supplément de l'Enéide de Virgile, fait par Mapheus Vegius; enſemble les Epigrammes Selectes, attribuées audit Virgile: le tout traduit en rime Françoiſe, par Pierre de Mouchaut, imprimé à Paris, Latin-François, *in*-16. par Claude Micard, 1578.

* Ce Poëte, appelé par les deux Bibliothécaires, MONTCHAULT, & par Du Verdier, dans le Supplément à la première Edition de ſa Bibliothèque, MOUCHAUT, qui étoit ſon véritable nom, a traduit, en mauvais vers François, le prétendu treizième Livre de l'Enéide, Ouvrage d'un Anonyme, imprimé en 1483, où ſont décrites les noces, vraies ou fauſſes, d'Enée & de Lavinie. Le même Auteur crut rendre un ſervice à la langue Françoiſe, en traduiſant auſſi en vers quelques petits Poëmes Latins, des Epigrammes, & d'autres Poëſies de divers Auteurs inconnus, attribués mal-à-propos à Virgile. Voyez la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. V, pag. 209 & ſuiv.

PIERRE MOREAU, Tourangeois, a traduit du Grec de Michel Pſellus, Poëte & Philoſophe, Précepteur de l'Empereur Michel, ſurnommé Parapinacéen, ou affamé, environ l'an de grace 1050, Traité, par Dialogue, de l'énergie ou opération des Diables, avec les chapitres trente-troiſiéme & trente-ſixiéme du quatriéme Livre du tréſor de la Foi Catholique, de vénérable Nicetas de Coloſſes, en Aſie, eſquels ſont déduits & confutés les principaux articles des Hérétiques Manichéens, Euchites, ou Enthouſiaſtes; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guill. Chaudiere, 1576. Paternelles Remontrances & Exhortations à bien vivre & bien mourir, de Baſile Macedon, Empereur de Conſtantinople, à Léon le ſage, ſon fils, par forme Acroſtichique, avec les Cantiques de Pâques dudit Léon & de Conſtantin, ſon fils & confort audit Empire; traduites de l'exemplaire Grec, de la Librairie du Roi; & de celle de Monſieur de ſaint André, Chanoine de notre Dame de Paris, en François, par Pierre Moreau; imprimées à Paris, *in*-8°. par Guill. Chaudiere, 1580. *Nicetæ Choniatæ magni Logothetæ ſecretorum, Inſpectoris & Judicis Veli, Præfecti ſacri cubiculi, Theſauri Orthodoxæ fidei lib. 5. priores quorum primo ſecundo & tertio, jactis Chriſtianiſmi fundamentis, quarto Antearianas 44 Hæreſes, quintoque Arianorum & Eunomianorum deliria confutat. Ex Bibliotheca clariſſ. viri Domini Jo. à Sancto Andrea. Petro Morello, Turonenſi, interprete; impreſſ. Lutetiæ, in*-8°. *apud Guillem. Chaudiere, 1580* *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 300 & 301.

PIERRE NANNIUS *. Cinq Dialogiſmes des Heroïnes, &c. traduits de Latin par Jean Millet. Voyez Œuvres Latines dudit Nannius, en la Bibliothèque de Geſner.

* *Nannius*, en Flamand *Nanninck*, né à Alcmaer, en Hollande, en 1500, paſſa ſa vie à profeſſer la langue Latine & les Humanités à Louvain. Il étoit Prêtre & Chanoine d'Arras. Il mourut à Louvain, au mois de Juillet 1557. Il a beaucoup compoſé d'Ouvrages de Littérature & de critique, beaucoup

fait de Traductions du Grec en Latin, dont on peut voir le Catalogue dans les Mémoires de Niceron, Tom. XXXVII. Les Dialogiſmes, ici annoncés, parurent à Louvain, *in*-4°. en 1541, ſous le titre de *Dialogiſmi V Heroinarum.* Ces Héroines ſont Lucrèce, Suſanne, Judith, Agnès & Camma, Galatienne.

PIERRE NEVELLET a écrit quelques Sonnets, qui ſe voyent au Livre intitulé la Main, ou Œuvres politiques faits ſur la main de Eſtienne Paſquier, Avocat au Parlement de Paris, *in*-4°. par Michel, 1584 [1].

[1] Il étoit fils d'un NEVELET, Sieur DE DOSCHES, qui avoit épouſé Jeanne Pithou, ſœur du célèbre Pierre Pithou. Il a écrit en Latin la vie de François Hotman, dont il publia, en 1603, l'*Anti-Tribonien*, réimprimé depuis en 1616, à la tête des Opuſcules des Hotmans. Ses Epigrammes, tant Latines que Françoiſes, ſur la main de Pâquier, ſont imprimées à la fin du volume, intitulé *Œuvres mêlées d'Etienne Pâquier.* Dans la dernière Edition des Epîtres de Caſaubon, il s'en trouve une toute Grecque, à Pierre Nevelet, datée de Genève, le 24 Août 1591. Bayle, qui a parlé de lui, dans ſa dernière note ſur le mot HOTMAN, écrit *d'Oſche*, au lieu *de Doſches.* Pour moi, j'ai préféré *de Doſches*, parce que cette orthographe eſt conforme à celle de Loiſel, dans la Vie de Pierre Pithou, & de Nevelet même, dans ſon Edition de l'*Anti-Tribonien*, enſorte que ſi ce même Nevelet, dans ſa Lettre, inſérée parmi celles de Pâquier, Tom. I, pag. 466, ſe qualifie *Seigneur d'Oſche*, c'eſt une variation qu'il faut attribuer à Pâquier, ou aux Editeurs de ſes Lettres. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE NODE, Minime, a écrit en vingt-huit chapitres, Déclamation contre l'erreur exécrable des Maléficiers, Sorciers, Enchanteurs, Magiciens, Devins & ſemblables obſervateurs de ſuperſtition; leſquels pullulent maintenant couvertement en France; à ce que recherche & punition d'iceux ſoit faite, ſur peine de rentrer en plus grands troubles que jamais: plus, les Articles & erreurs touchant cette matière, condamnés à Paris, par la Faculté de Théologie, en l'an 1398; avec l'Épître ou Préface faite à cette cenſure, par Maître Jean Gerſon; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean du Caurroy, 1578.

PIERRE DE NOGEROLLES. Une Requête au langage, contenant pluſieurs belles merveilleuſes & grandes Receptes; ſeulement appropriées à l'utilité des femmes & conſervation de leur cas; avec pluſieurs Balades couronnées, enchainées &

batelées, Kyrieles, Couplets, Rondeaux, partie en rime Françoiſe, partie en langage Tholoſain. Plus une Pronoſtication pour toujours & à jamais, en rime : le tout fait & baillé aux Maîtres & mainteneurs de la gaie ſcience de Rhétorique, au Conſiſtoire de la maiſon commune de Thoulouſe, par Maître Pierre Nogerolles, Docteur en ladite gaie Science; imprimée à Thoulouſe, *in*-4°. par Jean Damoiſel.

PIERRE OLIVIER, Docteur en Théologie, après avoir doctement & hautement traité de la connoiſſance de Dieu & de nous-mêmes, miroir & moyen de parvenir à icelle de nous-mêmes, afin de toujours nous humilier, & de Dieu pour toujours icelui glorifier, a pris occaſion d'écrire un autre Livre de la gloire de Dieu, contenant douze chapitres; imprimé à Paris, *in*-16. par Guillaume le Noir, 1555.

PIERRE D'OUDEGHERST, Docteur ès Loix, natif de l'Iſle en Flandres, a écrit en cent quatrevingt-dix-neuf chapitres, les Chroniques & Annales de Flandres *, contenant les héroïques exploits des Foreſtiers & Comtes de Flandres, & les ſingularités & choſes mémorables y advenues depuis l'an de notre Seigneur Jeſus-Chriſt 620, juſqu'à l'an 1476; imprimées en Anvers, par Chriſtophle Plantin, *in*-4°. l'an 1571.

* Le nouvel Editeur de la *Bibliothèque Hiſtorique de France*, n°. 39370, dit qu'on prétend que Pierre d'Oudegherſt a fait grand uſage du Recueil manuſcrit des *Antiquités de Flandres*, par Philippe Wiélandt, Préſident du Conſeil de Flandres. Il y a un Exemplaire de ce Manuſcrit, dans la Bibliothèque de la Ville de Paris, avec des notes du ſavant Jean Godefroy, auquel il avoit appartenu. Wiélandt eſt mort Maître des Requêtes à Malines, en 1519; cependant le Manuſcrit dont il s'agit s'étend juſqu'en 1540: ainſi il paroît qu'on y a fait des additions depuis la mort de l'Auteur.

PIERRE DE L'OSTAL, ſieur d'Eſtren, a écrit Diſcours Philoſophiques (en nombre dix-neuf) eſquels eſt amplement traité de l'eſſence de l'Ame & de la vertu morale; imprimés à Paris, *in*-8°. par Jean Borel, 1579 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 296.

Diſcours 6. Des effets des trois facultés de l'Ame, & des pertubations, vrais ſurgeons de la partie ſenſuelle.

[Le divers mouvement des globes céleſtes, dont notre ame eſt une parcelle, ſelon le dire des Platoniciens, & les diverſes fonctions d'icelle, nous ont ci-deſſus aſſez évidemment notifié la diverſité de ſes facultés; mais pour ce que l'éclairciſſement de cette matière ſemble deſirer une plus longue expoſition, tant de l'ame intelligente, que de ſes deux autres parties vicieuſes, afin d'avoir par ce moyen, une plus abſolue notion de la forme & du ſujet des vertus, voire même des pertubations qui leur contrarient directement, & à l'émotion deſquelles toute vertueuſe habitude tâche de couper broche, en tant qu'elle en eſt congédiée de Nature, pour ces raiſons dis-je, diſcourons-nous ſur ceci le plus ſuccinctement que faire ſe pourra. Or tout ainſi qu'une nef expoſée à la rage des vents, eſt auſſi-tôt miſe ſans deſſus deſſous, ſi elle n'eſt conduite par la prudence de ſon Typhis: ou comme l'on voit une cité qui a toujours l'ennemi aux portes, ou troublée par la mutinerie de la commune, être à la fin miſe en déſolation, ſon fleuriſſant état bouleverſé, ſi elle n'a d'aventure ſon Camille, pour l'ôter d'alteres, ou ſi elle n'eſt ſagement régie par les Magiſtrats qui ſont comme les ames de ſon corps: ainſi ſeroit-ce peu de choſe que de nous, ſi nous n'étions enrichis de la partie intellectuelle de l'ame, & armés de la raiſon, ne plus ne moins que d'une targe, pour ſoutenir le choc des appétits qui ſurgeonnent des deux parties paſſionnées, & qui nous tiennent en continuelles alarmes, cuidant faire échouer notre navire contre le rocher de toute infortune: joint d'autre part que nos ſens extérieurs ſemblent mutuellement conſpirer en notre ruine: & ce n'eſt pas ſans cauſe ſi le grand Prince de Nature nous a fournis d'hellébore contre tel mal de tête, ne ſe contentant pas de ſuppléer en abondance les choſes néceſſaires pour la ſubſtentation de nos corps, ains nous ornant de cette ame rationale, comme d'une Roine, à laquelle toutes les émotions corporelles doivent déférer tout honneur, & ployer ſous le joug de ſa ſuperintendance, non pas toutefois en telle condition qu'elle les puiſſe entièrement déraciner de l'homme, ſe contentant ſimplement de retrancher leurs excès & défectuoſités, qui s'efforcent de nous égarer hors des bornes de l'honnête devoir, d'où vient qu'en l'exploit de tels deſſeins la raiſon s'écarmouche ſouventesfois, & nommément lorſque les paſſions ſont en leur plus grande vigueur; mais comme il n'y a poulain ſi farouche qu'à la fin un bon maquignon ne range ſous le frein, ne ſi forte place qui ne ſoit miſe à fleur de terre par la ſageſſe d'un vieux Capitaine expérimenté en l'Art militaire; ſemblablement il n'y a ſi turbulente pertubation, ni appétit ſi bouillant, dont la raiſon (laquelle demeurant en l'ame, contregarde le jugement, ſe contregardant mieux elle-même après ſon opération, étant en cela diſſemblable de l'hellébore, lequel on jette après qu'il a achevé la cure & guériſon) dont la raiſon, dis-je, ne vienne bien à bout, le captivant à la fin ſous le joug de ſa domination, jaçoit qu'il ſemble maintefois intraitable; tellement que le meilleur moyen

que nous ayons pour diſſiper, abattre, & diſſoudre nos paſſions, ne plus ne moins qu'une domination tyrannique, c'eſt d'avoir recours à la raiſon, & nous propoſer devant les yeux l'infamie où tombent ordinairement ceux qui ſe ſont puſillanimement laiſſés altérer par les émotions paſſionnées; & en ce faiſant nous imiterons les Spartiates, leſquels avoient anciennement accoutumé de montrer à leurs enfans leurs eſclaves, les Ilots yvres, pour leur faire avoir l'yvrognerie en déteſtation. Mais c'eſt bien peu de cas d'être enrichis de raiſon, ſi norre volonté ne réciproque aux projets d'icelle, de ſorte qu'il nous faut ſoigneuſement prendre garde qu'elles ſoient toujours aſſociées; car comme le bras droit a plus de force étant aidé du gauche, que lorſqu'il eſt ſeul; ainſi la raiſon conjointe à la volonté, mâtra plus aiſément nos concupiſcences, & quand nous ſentons qu'elle veut produire ſes effets, il ne lui faut point conteſter, car par ce moyen nous nous rendrions ſortables avec Creſiphon l'eſcrimeur, lequel faiſoit à coup de pied & regibboit contre ſa mule, alors qu'elle lui ſembloit cheminer le mieux: & parce que nous ne pouvons pas ſi facilement arrêter un généreux cheval au milieu de ſa courſe, que quand il commence à ſe mettre en lice, & que cette ſimilitude ſe peut accommoder à nos appétits, ce n'eſt pas un médiocre ſignal de la prudence de l'homme, que de leur faire tête alors qu'ils commencent à s'allumer, & à faire nouveau ménage. Ainſi Scipion ayant ſubjugué la grande Carthage, & pris une pucelle d'excellente beauté, fiancée à Indibilis, après avoir ſu qu'elle étoit iſſue d'une noble race Carthaginoiſe, s'abſtint d'elle, & augmenta ſon douaire de ſemblable ſomme de deniers que l'on lui apportoit pour ſa rançon: ainſi Xenocrates ſe contint de Phryne, putain d'Athenes, combien qu'elle fût parfaitement belle, & qu'étant couchée avec lui, elle étalât toutes ſes mignardiſes, comme ſes baiſers, ſes gracieux ſouris, ſes chatouillemens, & mille autres petits blandices, dont les Dames ont accoutumé de charmer la continence des hommes. Ainſi Philippe & Antigonus, Rois de Macédoine, ne voulurent point prendre vengeance de ceux qui faiſoient profeſſion de les brocader en leurs communs devis. Ainſi Achilles, admoneſté par la Déeſſe Pallas, c'eſt-à-dire, par la raiſon, ſe modera, & ne dégaigna point ſon épée, combien qu'il fût déjà bien tranſporté de colère. Ainſi accoiſons-nous ſouventesfois la fureur de nos luxurieuſes ou vindicatives affections; que ſi nous ne procédions par ce moyen, elles nous feroient d'aventure broncher bien lourdement, à cauſe de la trop grande licence que nous leur aurions donnée dès le premier abord, & enfin nous viendroient donner de telles atteintes, qu'il leur faudroit quitter la carrière, pour puis après courir à bride abattue contre nous; mais ſi l'homme ſe jette à l'abri de ſa raiſon, & qu'il réſiſte de première arrivée à la violence de ſes appétits, il lui adviendra comme aux Thébains, leſquels ayant fait une fois bonne réſiſtance, & puis vivement chargé de front à droit fil l'armée des Lacédémoniens, qui, paravant, ſembloient invincibles à force d'armes, jamais depuis n'eurent du pire contre eux à enſeignes déployées. Que s'il ſaigne du nez, & qu'il perde courage aux premiers aſſauts, que les pertubations lui viendront à donner,

il lui en bâtera comme à un ſoldat puſillanime, lâche & poltron, lequel tout auſſi-tôt qu'il voit ſon ennemi mettre l'épée au vent pour lui courrir ſus, tourne le dos ſans coup férir, ni faire aucune réſiſtance, de ſorte qu'étant talonné de près, il prend une fin honteuſe & miſérable. Plutarque en la vie des Gracques, dit que Caius ſe ſentant trop colère & violent en ſa façon de dire, avoit un ſerviteur nommé Licinius (ou ſelon le dire d'aucuns) Erycinus, homme de bon entendement, qui avec une petite flûte, de laquelle les Muſiciens ont accoutumé de conduire tout doucement la voix de haut en bas, & de bas en haut, ſe tenoit derrière ſon Maître lorſqu'il haranguoit en plein Sénat, & quand il ſentoit que ſa voix s'éclatoit un petit trop, & par colère, ſortoit hors de ton, il lui entonnoit un ſon plus doux & plus gracieux, en le retirant petit à petit de ſon haut braire, au ſon duquel Caius modéroit ſa véhémence colérique. Mais à quel propos ceci, dira quelqu'un? C'eſt pour montrer que tout ainſi que ce brave perſonnage avoit derrière ſoi ſon ſerviteur, tenant cette flûte, par laquelle il ſe temperoit, qu'auſſi nous devons ordinairement avoir la raiſon avec nous, qui ſervira de flageolet, pour ſonner à nos oreilles, & par ſes tons nous nous accoutumerons à accoiſer la rage forcenée de nos émotions, pour la mitigation deſquelles elle nous a été baillée de Dieu, ſelon que ſes opérations journalières le démontrent à ceux qui ſe mettent en devoir de lui rendre obéiſſance, comme nous voyons que fit jadis Socrate, par la confeſſion même dont il excuſa les Phyſionomiſtes qui l'avoient jugé d'un naturel enclin à toute luxure, excuſa dis-je, devant l'aſſemblée qui faiſoit ſa riſée de leur jugement. Suppoſons donc pour une choſe irréfragable, que l'ame nantie de raiſon & ſuſceptible de toute vertueuſe qualité, nous ſert de frein pour contenir nos paſſions: & que quiconque ne lui veut point prêter l'oreille, eſt d'une nature perverſe, laquelle enfin ſe convertira en un feu d'ire ſoudaine, en une amertume vindicative, & en une aigreur intraitable, s'offenſant de peu de choſe, chagrine, hargneuſe, bref ſemblable à une lame de fer tenue, foible & qui ſe perce à la moindre gravure. Et l'expérience journalière nous notifie aſſez qu'Athé, Déeſſe de meſchef, vient pouſſer la roue pour faire trébucher en totale ruine ceux qui ſe plaiſent à ſe veautrer dans le bourbier de leurs ſales & déshonnêtes concupiſcences, craignant de compaſſer leurs actions ſelon l'équière de raiſon & d'honnêteté: témoin m'en ſera Sardanapale avec un nombre infini d'Empereurs eſclaves de leurs vilaines affections. Or tout ainſi que la partie intelligente de l'eſprit, ſert de guidon au corps pour le conduire ſûrement en cette pérégrination mondaine, pareillement les deux autres l'empiégent aux rets d'un million de fâcheries, étant le ſujet & la ſource des pertubations qui le mettent coutumièrement en alarme, de ſorte que l'homme peut dire être venu au comble de tout malheur, quand il ſe gouverne par le mouvement de ſa ſenſualité, laquelle ne s'évertue qu'à le faire détraquer du train de ſes bonnes & louables conceptions, dequoi même elle s'échevit le plus ſouvent, étant le ſeul aconite dont l'homme entaché, exécute mille deſſeins indignes de ſoi, & fait pluſieurs trames & monopoles contrariantes à toute vertueuſe habitude.

habitude. Ce ſont doncque ces deux facultés de notre ame qui cauſent que la raiſon a toujours, par manière de dire, l'oreille au vent, & l'œil à l'échauguette, de peur qu'elles ne nous viennent ſurprendre à l'improviſte. Et que deviendroit un navire chancelant ſur les vagues de la mer, & agité d'orage & de tempête : en pourroit-on rien eſpérer qu'un piteux naufrage, ſi il n'étoit régi par l'art de quelque prudent Pilote ? Semblablement que pourroit-on attendre de nous, de nous, dis-je, qui ſommes expoſés à la violence de tant de paſſions ? Pourrions-nous maîtriſer tant d'appétits bouillans, qui pullulent en nous, ſi nous ne faiſions voile vers la raiſon, ne plus ne moins que devers un havre de ſeurté ? Sans doute nous nous pourrions bien aſſortir au roſeau crû ſur le rivage maritime, lequel le vent plie à ſon gré, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre ; car les perturbations humaines (deſquelles la ſource primitive eſt introduite, non pas née avec l'homme) nous pouſſeroient à pleines voiles dans le labyrinthe de toute infamie ; ce qu'on peut facilement connoître ayant égard à l'imbécillité de notre nature, & à la force des paſſions qui germent en nous, ne plus ne moins que les ronces & les épines ès champs demeurés en friche, & leſquelles ne ſont autre choſe qu'émotions de l'ame ſenſuelle, contrariantes à la raiſon. D'icelles doncque en conſtituons nous quatre principales, ſelon la Doctrine des Stoïciens, ſavoir eſt la douleur, la crainte, la concupiſcence, appelée par Diogenes le Cynique, retraite de tous maux, & la joie démeſurée, acertiorant que l'homme vraiment ſage ne ſe ſent jamais époinçonné par les aiguillons de la première. Or ces quatre perturbations ſont comme les fontaines ou les pépinières d'une infinité d'autres, deſquelles nous ſommes ordinairement moleſtés : & qu'ainſi ſoit, envie, médiſance, angoiſe, deuil, misère, tribulation, gémiſſement & déſeſpoir proviennent de la douleur ; pareſſe, fétardiſe, troublement d'eſprit, honte & effroi, de la crainte ; Plaiſir, vanterie, de la joie démeſurée ; courroux, rancune, diſette, & ſouhait de l'appétit déſordonné. La définition de toutes leſquelles l'Orateur Romain a très-doctement baillée, & montré par conſéquent les outils dont nous pouvons couper broche à leur forcenerie, voire reprenant le dire d'Epicure, qui opinoit que, pour remédier aux paſſions, il falloit retirer l'eſprit de tous âpres penſemens, il a ſoutenu qu'il n'y a rien qui les amortiſſe tant qu'avoir l'entendement tendu à l'aſſidue cogitation des misères qui nous peuvent inquiéter en ce monde, aſſurant davantage qu'il eſt bien facile de faire tête aux aſſauts de notre ſenſualité, & aux accidens qui nous ſurviennent, après qu'elle nous a menés où il lui a plu, ſi nous penſons à l'état & condition humaine, mêmement aux afflictions de cette vie, générales à un chacun : & cette méditation, dit-il, ne nous plonge point en langueur, ains au contraire elle fait que nous n'y ſoyons jamais, car celui qui penſe à la nature des choſes, conſidérant d'autre part l'imbécillité du genre humain, n'eſt point atteint de perturbation quelconque, mais il s'acquitte lors du devoir d'un homme bien adviſé, pource que, en contemplant l'état humain, il ſe prépare trois conſolations, pour s'en ſervir en ſes adverſités : la première eſt, que dès long-temps il a penſé

tout encombrier lui pouvoir advenir, laquelle conſidération à telle énergie, qu'elle amortit le feu de tout marriſſon; la ſeconde, qu'il ſait qu'il faut porter patiemment le fardeau d'infortune; la tierce, qu'il n'y a aucun mal au monde que la coulpe de quelque méfait, & qu'il n'y a point lors de coulpe, quand il nous ſurvient une choſe, l'événement de laquelle nous ne pouvons engarder par notre induſtrie. Voilà les trois médecines que Cicéron ordonne à ceux qui ont toujours, s'il faut ainſi parler, leur ſenſualité en barbe, ne plus, ne moins qu'un ennemi capital, & qui ſont inquiétés de mille fâcheux accidens: que ſi le dernier remède doit être reçu entre ceux qui font profeſſion du Chriſtianiſme, je m'en rapporte à ceux que le Ciel peut avoir comblés de plus grandes graces que moi, joint que cela ne ſert de rien pour l'éclairciſſement de notre matière: ſeulement dirai-je que Cicéron ſuit en ceci (comme en pluſieurs autres choſes) la trace d'Ariſtote, & ſemble entièrement approuver l'avis d'icelui, touchant la prédeſtination. Mais, pour reprendre nos premières briſées, & tourner le fil de notre diſcours vers les perturbations, il nous convient inſiſter quelque peu ſur cette queſtion, laquelle a été jadis miſe ſur le bureau par les Académiciens & Stoïciens, ſavoir eſt, ſi la raiſon peut totalement déraciner nos paſſions, ou bien ſi elle les tempère ſeulement; &, pour mieux traiter les points de ce différend, voire afin que l'on en puiſſe plus aiſément aſſeoir ſon jugement, nous produirons une ou deux raiſons des plus conſidérables de cette diſpute, & qu'on allégue communément d'une part & d'autre, pour le ſoutien chacun de ſa doctrine. Les Stoïciens ſoutiennent fort & ferme que la crainte, la cupidité, la joie & la triſteſſe (leſquelles ils nomment maladies de l'eſprit) ne ſont point naturelles, ainçois conçues d'une mauvaiſe opinion; car, diſent-ils, il y en a deux qui dépendent de l'opinion du bien, tant préſent que futur; l'une deſquelles eſt la joie tranſportée & émue outre meſure; l'autre, une manière de ſouhaiter, que nous pouvons, à juſte titre, appeler concupiſcence. Or, tout ainſi que ces deux premières prennent leur déſordre de trop grande opinion du bien, ſemblablement les deux autres, à ſavoir, crainte & triſteſſe, ſe fondent ſur une opinion de mal, en tant que ceſte-cy eſt une perſuaſion d'un grand eſclandre jà ſurvenu; celle-là, de quelque futur méchef: d'où ils veulent inférer que les perturbations peuvent être facilement retranchées, l'opinion ſuſdite étant ôtée. Au contraire, les Académiciens nient tout à plat qu'elles ne peuvent s'arracher, parce qu'elles prennent leur naiſſance avec le corps, & davantage que nature, par ſa grande providence, nous en a néceſſairement armés, pour faire roidir les vertus, leſquelles les peuvent à la fin captiver ſous le joug de l'ame intelligente, ce qu'Ariſtote tient pour irréfragable, diſant outre plus que le courroux ſert d'aiguillon à la magnanimité. Et, pour en dire ce qu'il nous en ſemble, nous eſtimons que les paſſions ne ſe peuvent déraciner, vu mêmement qu'elles ſont naturelles: toutefois Lactance acertiore que les vices ſont temporels, parce que, ſelon ſon aſſévération, la convoitiſe n'a plus de lieu en nous, alors que nous avons aſſouvi nos appétits déſordonnés, & qu'auſſi l'ambition ne nous aiguillonne plus, quand nous

avons atteint la cime d'honneur. Mais ce tant ſignalé perſonnage ne s'eſt point d'aventure apperçu, que comme dit Ovide :

Tant plus a beu l'hydropique,
De tant plus la ſoif le pique.

Et d'autant plus ſommes-nous friands d'honneur, que nous ſommes honorés, & convoiteux, que nous avons de chevance; car, comme diſoit Artabanus à Xerxès, les hommes ne ſont jamais raſſaſiés de fortune, alors qu'elle leur dit bien. Et qui eût jamais penſé que ce grand Monarque Lydien, lequel s'eſtimoit le Phénix des hommes en proſpérité, ayant toujours le vent en pouppe, ſe voyant Seigneur d'une infinité de nations, recevant tribut des Ioniens, Eoliens & Doriens, bref, étant comblé de toute félicité mondaine, qui eût, dis-je, jamais penſé qu'il eût voulu porter envie à l'accroiſſement des Perſes? Cependant nous liſons qu'il mit ſes étendards au vent, qu'il convoqua ſes Alliés, & qu'il ſoudoya un million d'Etrangers, pour défarçonner Cyrus de ſa monarchie. Qui eût eſtimé que Xerxès ſe fût daigné évertuer d'envahir la Grèce, lui qui tenoit ſous ſa ſubjection les Médes, Perſes, Helleſpontins, Bactriens, Caſpiens, Arabes, Phéniciens, Lyciens, avec une infinité d'autres peuples? Néanmoins les anciennes Chroniques nous font foi qu'il ſe mit en devoir de l'empiéter, & que telle convoitiſe lui fit compagnie juſqu'au tombeau; par la production deſquels exemples, les plus groſſiers peuvent diſcerner que les vices ne ſont point temporels, outre ce qu'ordinairement nous voyons, que combien que le ciel nous ait élargi plus de biens, que nous n'oſions pas même ſouhaiter, ce néanmoins l'ambition & la convoitiſe nous tenaillent de plus en plus, voire nous font une cruelle guerre. Et diſons, pour battre le fer tandis qu'il eſt chaud, que les Stoiciens, cuidans dépouiller l'homme de ce que Nature lui a baillé, ſe peuvent auſſi aſſortir avec ceux qui tâchent d'ôter la crainte aux Cerfs, la félonie aux Lions, ou le venin au Baſilic. Que ſi, ſelon le dire des Médecins, la joie a ſon ſiége en la rate, le courroux au fiel, la convoitiſe au foie, & la crainte au cœur, n'eſt-il pas plus facile de mettre l'homme de vie à trépas, que d'arracher rien de ſon eſſence, qui eſt autant comme changer ſa nature? Davantage ne connoiſſent-ils pas bien que, banniſſans de nous les vices, on banniſt auſſi les vertus, qui doivent néceſſairement avoir les paſſions pour matière, ne plus, ne moins qu'elles ont la raiſon pour forme? Car, ſi c'eſt une vertu, de tirer la rêne à l'appétit charnel, ſi c'eſt une vertu de ſe réprimer ſoi-même au plus fort de ſa colère, ne s'enſuit-il pas néceſſairement que celui qui n'eſt jamais tranſporté ni de courroux, ni de convoitiſe, eſt dénué de tempérance? Pouvons-nous, à juſte titre, appeler un homme vertueux, qui eſt deſtitué de paſſions, pour la cohibition deſquelles l'uſage de la vertu morale eſt inſtitué? A la vérité, tout ainſi qu'il n'y a point de victoire où il n'y a point d'ennemi, de même il n'y a vertu aucune où il n'y a vice aucun, en tant qu'icelle participant de la terre, à cauſe de cette maſſe corporelle, emprunte les paſſives émotions, comme manœuvres, pour agir, & exercer ſes fonctions, n'étant point

abolition de l'ame ſenſuelle, ains plutôt le régime des affections déshonnêtes d'icelle, & l'aiguillon pour l'induire à une honnête habitude, tellement qu'elle ne réſide jamais où il n'y a point d'outil pour opérer. Par quoi nous pouvons bien dire avec les Académiciens, que c'eſt une choſe fort ridicule de nous cuider deſpeſtrer des perturbations; de quoi non-ſeulement on ne pourroit jamais venir à bout, parce que la force & la vigueur de l'eſprit conſiſte en ſon perpétuel mouvement, & faut qu'il combatte aſſiduellement l'ame paſſionnée comme une hydre foiſonnant en pluſieurs têtes; mais davantage, d'autant que cela n'eſt point néceſſaire, ainçois aucontraire très-dommageable; car tout ainſi que l'eau marécageuſe, laquelle demeure coye ſans ondoyer ni çà ni là, eſt fort trouble & mal ſaine, ſemblablement l'eſprit aſſetardi ſera du tout inutile, voire dégénérera de ſa nature, laquelle eſt encline à un mouvement aſſiduel: ſi ne faut-il pas toutesfois que la raiſon ſe comporte à la façon de Lycurgus, Roi de Thrace, lequel fit couper les vignes de ſon pays, à l'occaſion que le vin enyvroit, & elle ſe doit bien garder de retrancher ce qu'il peut y avoir de profitable en la paſſion, avec ce qu'il y a de dommageable; mais il eſt expédient qu'elle imite en cela le Prince de nature, qui nous a enſeigné l'uſage des plantes & des arbres fruitiers, retranchant les rejetons ſuperflus, & cultivant ce qu'il y a d'utile; & ceux qui ont peur de s'enyvrer, ne répandent pas le vin en terre, ni pareillement ceux qui redoutent la violence des paſſions ne les doivent pas du tout déraciner, ains les tempérent, ne plus ne moins qu'on dompte les chevaux pour les garder de regimber. A tant la raiſon mitigera nos perturbations le mieux qu'il lui ſera poſſible, ſans les laiſſer croître aucunement, eu égard que la diſpoſition de la partie ſenſuelle eſt, par manière de dire, comme une fertilité naturelle, & ſortable à un champ plantureux, lequel foiſonne en mauvaiſes herbes, alors qu'il demeure en friche par la nonchalance des Laboureurs; ce nonobſtant il rapporte beaucoup de bons fruits après avoir été cultivé: & l'homme ſe voit ſouillé d'une infinité de vices contagieux, lorſqu'il ne laiſſe point tenir le gouvernail à la raiſon, comme, au contraire, il ne peut faillir à exploiter maintes vertueuſes entrepriſes, s'il ſe gouverne ſelon le mouvement d'icelle.

PIERRE PAPARIN, de Montbriſon en Foreſts, Évêque & Seigneur de Gap en Dauphiné, a paraphraſé en François, octante Pſalmes de David, avec le ſens Allégorique, ſelon la vraie intelligence des Prophéties d'iceux: enſemble une Remontrance aux Paſteurs Chrétiens & Catholiques, traitant de la conſommation de ce monde, & du ſecond avenement de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, imprimés à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1582 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom II, pag. 503.

PIERRE PASCHAL. S'il m'étoit loisible de mettre en cette Bibliothèque tous ceux qui se vantent d'avoir écrit des Livres, & qui veulent qu'on les en croye, sans toutefois qu'ils fassent voir aucun échantillon de ce qu'ils promettent, qui doit être (à ce qu'ils disent) monts & merveilles, j'augmenterois le nombre des Auteurs de plus de la moitié; mais mon dessein étant éloigné de cette intention, je n'y ai enregistré sinon ceux dont j'ai vu les Œuvres, ne voulant avancer faux & supposés faits à mon escient, ne croire à crédit les propos que plusieurs avancent, si l'effet ne m'en est bien apparent. Car il s'en trouve quelques-uns entre les mains desquels la vérité même seroit soupçonnée: parquoi ne m'envoye qui voudra le Catalogue seul de ses Œuvres, ains me fasse voir icelles, autrement ne pense d'être vu ici non plus qu'un (je passerai son nom sous silence) lequel m'a baillé un grand carnet & inventaire des Livres qu'il dit avoir composés, n'ayant encore vingt-sept ans passés, en nombre de cinq cens volumes, ornés des plus beaux titres qu'on sauroit oncque imaginer, & qui tient plus de cent pages: chose ridicule & incroyable, voire impossible: vu que la vie de l'homme la plus longue (à déduire les heures esquelles il faut que le corps prenne sa réfection & son repos, l'une à manger, l'autre à dormir) ne seroit bastante, je ne dirai pas d'écrire, mais seulement de lire le quart de tant de volumes. Il s'est bien trouvé un Marcus Varro [1] Helluo *, lequel (au témoignage d'Aulugelle, au chapitre dixiéme du troisiéme Livre des Nuits Attiques) étant entré en la douziéme semaine de ses ans, à savoir en l'an quatre-vingt-quatre de son âge, se trouva lors avoir écrit septante semaines de Livres, qui font le nombre de quatre cens nonante: desquels il y en eut la plus grande partie qui se perdirent, lorsque ses Bibliothèques furent pillées du temps de sa proscription & exil: duquel Varro saint Augustin au sixiéme Livre de la Cité de Dieu, dit s'émerveiller qu'ayant tant lu, il aye eu le loisir d'écrire, & qu'ayant tant écrit, à grande peine se peut-il croire qu'il y ait homme qui aye

pu tant lire. Toutesfois ſi cela n'eſt du tout impoſſible, il ſeroit encore plus paſſable & croyable que n'eſt la multitude des volumes qu'un autre donne entendre avoir faits, prodigieuſe certes de la moitié plus, ſe vantant d'avoir écrit huit cens volumes, contenant trente mille cayers, & a bien été ſi éhonté que de le publier par écrit, comme ſi on devoit applaudir à ſon impudence, & les moins clairvoyans ne la ſuſſent connoître. Quant à moi je penſe que tous les deux n'ont pas fait ſeulement une Période de ce qu'ils diſent, & juſqu'à ce qu'ils m'auront communiqué leurs Œuvres, ne faut qu'ils s'attendent d'avoir place en cette Bibliothèque, laquelle je ne veux farcir de telles impoſtures. C'eſt pourquoi je leur ai renvoyé leur Catalogue avec avis de le bailler au ſieur de la Croix, qui ne différera leur donner lieu honorable en la ſienne, comme il fait à pluſieurs, dont les uns ne furent jamais en nature, au moins s'ils le ſont, n'ont rien écrit, ainſi que lui-même le confeſſe, & je m'aſſure bien que les autres ne penſèrent oncque à écrire, ou traduire les Livres qu'il leur attribue. Ce qu'il fait volontiers, (crois-je) afin de rendre ſon volume plus gros & ample. Mais à quel propos (me dira-t-on) amené-je ceci, ayant à parler de Pierre Paſcal, puiſqu'on n'a rien vu de lui en François, ou s'il n'a rien écrit, à quelle occaſion l'ai-je mis ici? A quoi je répondrai qu'il n'y eſt en rang d'Auteur, mais d'un pur abuſeur du monde, qui repaiſſoit les gens de fumée au lieu de rôt, & qui avec cela ſut tirer de l'épargne douze cens livres de gages par chacun an, pour faire l'Hiſtoire de France: & pour en donner bonne eſpérance, ſemoit de petits billets portant ces mots, *P. Paſchalii Liber quartus rerum à Francis geſtarum*: jaçoit qu'il n'en eût pas fait ſeulement ſix feuillets lorſqu'il mourut. Dequoi Adrian Turnebus, Profeſſeur Royal, qui n'avoit que le tiers de tels gages, bien qu'il méritât trois fois davantage, dépité de voir la France ainſi beſſée, fit une Satyre contre lui. J'en ai vu à Paris au logis de la petite harpe, rue de la Harpe, tout ce qu'il en avoit fait en ſa vie, qui ne paſſoit pas dix ou douze feuillets,

que s'en allant il avoit laiſſés avec quelques hardes, à ſon hôte nommé Maugis, pour gage de la ſomme de cinquante écus ſol, qu'il lui devoit encore, de reſte de dépenſe. Cependant le bruit qu'il avoit ſemé, a fait célébrer ſes louanges par Ronſard & autres, qui s'attendoient toujours de voir ſortir en lumière une belle & docte Hiſtoire digne de lui. Même après ſon décès qui advint à Thoulouſe, on lui dreſſa un grand Epitaphe qui ſe voit au Cloître de l'Égliſe ſaint Eſtienne. De pareille eſpérance nous a entretenu par pluſieurs années, le ſieur Montaigne, Préſident aux Généraux des Aides à Montpellier, ayant promis une autre Hiſtoire de France, grande & accomplie de tous points, de laquelle fait mention le ſieur du Haillan, en la Préface de la ſienne, ſans que depuis il en aye publié ſeulement un cayer; qui me fait dire qu'il n'en a pas fait partie de ce qu'il a promis, ou bien s'eſt trop fait attendre: & s'il la tient gueres davantage recluſe, on peut bien dire qu'on ne la verra qu'aux Calendes Grecques. Je le puis donc bien accoupler avec Paſcal, duquel (ainſi que je préſume) Joachim du Bellay a entendu parler, & de tous ceux de ſa ſorte, en un endroit d'une Épître traduite du Latin d'Adrian Turnebe, ſur un nouveau moyen de faire ſon profit de l'étude des lettres, par les vers ſuivans:

Il te faut quelquefois, ſoit en vers, ſoit en proſe,
Ecrire finement quelque petite choſe,
Qui ſente ſon Virgile, & Cicéron auſſi;
Car ſi tu as des mots tant ſeulement ſouci,
Tu ſeras bien groſſier & lourdaut, ce me ſemble,
Si, par art, tu ne peux en accoupler enſemble
Quelque peu; car ici, par un petit chef-d'œuvre,
Aſſez d'un courtiſan le ſçavoir ſe deſcoeuvre.
Je ne veux toutefois qu'on le faſſe imprimer;
Car, ce qui eſt commun, ſe fait déſeſtimer,
Et la perfection de l'art eſt de ne faire,
Ains montrer dédaigner ce que fait le vulgaire.
Même ce qui ſera des autres imprimé,
Afin que tu en ſois plus ſavant eſtimé,
Il te le faut blâmer; mais il te faut élire
Des loueurs à propos, pour tes ouvrages lire,

Et n'en faut pas beaucoup. Avec telles faveurs,
Récite hardiment aux Dames & Seigneurs,
Tu ſeras ſavant homme, & les grands perſonnages
Te feront des préſens, & ſeras à leurs gages;
Mais ſi tu veux au jour quelque choſe éventer,
Il faut premièrement la fortune tenter,
Sans y mettre ton nom, de peur du vitupère
Qu'un enfant abortif porte au nom de ſon père;
Car, en celant ton nom, d'un chacun tu peux bien
Sonder le jugement, ſans qu'il te coûte rien,
D'autant que tels écrits vaguent ſans connoiſſance,
Ainſi qu'enfans trouvés, publiques de naiſſance.
Mais ne faut pas auſſi, ſi tu les vois louer,
Maiſtre, père & auteur, pour tiens les avouer.
Le plus sûr toutefois ſeroit en tout ſe taire,
Et c'eſt un beau métier, & fort facile à faire,
Le faiſant dextrement. Fay courir qu'entrepris
Tu as quelque Poëme, & œuvre de haut pris,
Tout ſoudain tu ſeras montré parmi la ville,
Et ſeras eſtimé de la tourbe civile.
Un vieux ruſé de cour naguieres ſe vantoit,
Que de la République un diſcours il traitoit;
Soudain il eut le bruit d'avoir épuiſé Rome,
Et le ſçavoir de Grèce, & qu'un ſi ſavant homme
Que luy ne ſe trouvoit. Par-là il ſe pouſſa,
Et aux plus hauts honneurs du Palais s'avança,
Ayant mouché les Rois, avec telle pratique,
Et ſi n'avoit rien fait touchant la République.
Toutesfois cependant qu'il a été vivant,
Il a nourry ce bruit, qui le mit en avant,
Juſqu'à tant que la mort ſa ruſe eut découverte,
Car on ne trouva rien en ſon étude ouverte;
Ains, par la ſeule mort, au jour fut révélé
Le fard, dont il s'étoit ſi longuement celé.
Quelque autre dit avoir entrepris un ouvrage
Des plus illuſtres noms qu'on liſe de notre âge,
Et jà douze ou quinze ans nous deçoit par cet art;
Mais il accomplira ſa promeſſe plus tard
Que l'an du jugement. Toutefois, par ſa ruſe,
Des plus ambitieux l'eſpérance il abuſe,
Car ceux-là qui ſont plus de la gloire envieux,
Le flattent à l'envy, & tâchent, curieux,
De gagner quelque place en ce tant docte livre,
Qui peut à tous jamais leur beau nom faire vivre.

Ce trompeur, par ſon art, très-riche s'eſt rendu,
Et ſon ſilence aux Roys chèrement a vendu,
Noyant en l'eau d'oubli les beaux noms, dont la gloire
Seroit, ſans ſes écrits, d'éternelle mémoire;
Car les Parthes menteurs, faux, il ſurmontera,
Et nul (comme il promet) n'immortaliſera;
Mais il peindra le nez à tous, &, pour ſa peine
De les avoir trompés d'une eſpérance vaine,
Deſſus un cheval blanc ſes monſtres il fera
Par la ville, & du Roy aux gages il ſera.
C'eſt un gentil appas, pour les oiſeaux attraire,
Ce que d'un autre dit le commun populaire,
Qui par les cabarets tous exprès delaiſſoit
Quatre lignes d'un Livre, & outre ne paſſoit,
Avec un titre au front, qui ſe donnoit la gloire
D'être le livre quart de la Françoiſe Hiſtoire.
Qui doncques, je te pry, niera que ceſtui-cy
Ne ſoit des plus heureux, ſans ſe donner ſoucy,
Qui quatre livres peut de quatre lignes faire,
Qui du doigt pour cela eſt montré du vulgaire,
Qui pour cela de France eſt dit l'Hiſtorien,
Et auquel pour cela on fait beaucoup du bien?

Au reſte je n'ai vu d'icelui Paſcal, autre choſe qu'une Oraiſon ou Harangue en Latin, par lui prononcée au Sénat de Veniſe, contre les meurtriers de Jean de Mauléon; une autre des Loix, faite à Rome, lorſqu'il prit ſon degré en droit, & quelques Epîtres Latines, écrites en ſon voyage d'Italie: le tout témoignant à la vérité qu'il étoit éloquent & bon Orateur en Latin, & imprimé à Lyon, in-8°. par Sébaſtien Gryphius, l'an mil cinq cens quarante-huit: plus l'Eloge du Roi Henri II, écrit auſſi en Latin, & imprimé à Paris, par Vaſcoſan. L'Oraiſon au Sénat de Veniſe a été traduite en François par Pierre de Mauléon, Prothonotaire d'Urbain, & l'Eloge par Lancelot de Caſte, Evêque de Riez, comme j'ai dit ci-devant.

Du Verdier, parlant, en cet endroit, de Varron, l'appelle *Marcus Varro Helluo*. Si par manière d'épithète il avoit mis *Marcus Varro* tout ſeul, en Italique, *Librorum Helluo*, il lui auroit parfaitement bien ſied. Le mélange de Latin dans ſon François; mais c'a été à lui quelque choſe de bien ridicule, ſi, ſur ce que Varron a été appelé quelque part *Librorum Helluo*, il a cru que le

mot ſeul *Helluo* pouvoit être le ſurnom de Varron. — Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot PIERRE PASCHAL, Tom. II, pag. 303 & 304. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE PESSELIERE, de ſaint Germain d'Auxerre, a traduit en François, un Traité de ſaint Jean Chryſoſtome, que nul n'eſt offenſé ſinon par ſoi-même; imprimé à Paris, *in*-8°. par Adam Saulnier, 1543.

PIERRE PICHOT, Médecin, en la ville & cité de Bourdeaux, a écrit brief Avertiſſement pour ſe garder de peſte, colligé des Livres d'Hippocrates, Galen & autres anciens & excellens Auteurs; imprimé à Agen.

PIERRE * PITHOU, Avocat au Parlement de Paris, a écrit les Mémoires des Comtes héréditaires de Champagne & Brie, imprimés à Paris, *in*-4°. par Robert Eſtienne, 1572. Généalogie des Comtes héréditaires de Troyes & Meaux, ou de Champagne & Brie, imprimée à Paris, en table. Bref Recueil des Evêques de Troyes, en table.

* PIERRE PITHOU (Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 306 & 307) mourut le 1er Novembre 1596. Il étoit né à pareil jour de l'année 1539; ainſi il vécut cinquante-ſept ans complets. Depuis que du Verdier eut publié ſa Bibliothèque, Pierre Pithou fit imprimer deux Ouvrages François: le premier eſt intitulé *Raiſons, par leſquelles il eſt prouvé que les Evêques de France ont pu donner l'abſolution à Henri de Bourbon, Roi de France* (Henri IV) 1593, *in*-8°. L'Auteur crut devoir ſuppoſer que cet Ouvrage étoit traduit de l'Italien; mais il fut compoſé en François, & l'année ſuivante traduit en Latin. Pithou publia enſuite ſon Traité des *Libertés de l'Egliſe Gallicane*, Paris, 1594, *in*-12. Ouvrage célèbre, réimprimé pluſieurs fois depuis. M. de Thou a fait le plus grand éloge de Pierre Pithou (*Hiſt.* Lib CXVII): « Dès que j'appris, dit-il, la » mort de cet illuſtre ami, pour qui je n'avois rien de caché, à qui je faiſois » part de mes études & de mes penſées, je me ſentis tellement découragé, » que je fus tenté d'abandonner la continuation de mon Hiſtoire ». La vie de Pierre Pithou a été écrite par Joſias Mercier, Papyre Maſſon, Loyſel, Jean Boivin, & récemment par M. Grolley. On peut conſulter auſſi Niceron, Tom. V, & les *Eloges* de Teiſſier, Tom. IV.

PIERRE DE LA PLACE, premier Préſident en la Cour

des Aides à Paris, a écrit doctement, Traité de la vocation & manière de vivre, à laquelle chacun eſt appelé, diviſé en deux Livres; imprimé à Paris, *in*-4°. par Federic Morel, 1561. & depuis réimprimé *in*-8°. par Robert le Maignier, 1574. & diſtingué par chapitres, ce qu'ils n'étoient auparavant. Du droit uſage de la Philoſophie morale, avec la Doctrine Chrétienne, Livres trois, imprimé à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1562. Traité de l'excellence de l'Homme Chrétien & manière de le connoître; imprimé *in*-8°. ſans nom d'Imprimeur & date. *Calvinique.—PETRI PLATEANI, Angoliſmæi, in ſummo tributorum vectigaliumque tribunali Lutetiæ Pariſiorum Regii Patroni & poſtea Præſidis, Paraphraſis in titulos Inſtitutionum Imperialium de Actionibus, Exceptionibus, & interdictis. Scholiis ſeorsùm margini appoſitis; Pariſiis, in*-4°. *apud Galeotum à Prato, 1548.*

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. II, pag. 307.

Au premier Livre de la Vocation.

[Ce mot de Vocation tiré du Latin, ſignifie ce à quoi l'on eſt appelé, bien toutesfois d'autre énergie que le mot Vacation, François & vulgaire, ſignifiant la manière de vivre à laquelle chacun vaque. Car, outre ce, nous eſt ſignifié par ce mot de Vocation, l'exprès vouloir de Dieu, conforme à l'état & condition de vie, en laquelle nous ſommes, comme à icelle, par lui appelés. Et pour en donner la définition, nous dirons que la Vocation de l'homme, n'eſt autre choſe ſinon la manière de vivre, à laquelle chacun, non par fortune, mais par certaine providence de Dieu, eſt appelé, à la conſervation de l'ordre, police, & gouvernement de la vie & ſociété humaine. Tout ainſi qu'au contraire, par ce mot de révocation eſt ſignifié le contre-appel, ou, pour mieux dire, le rappel, de la manière de vivre, à laquelle l'on étoit auparavant appelé, non plus fortuit que la vacation, nemoins de la providence de Dieu, & à la conſervation auſſi de l'ordre, police, & gouvernement de la vie & ſociété humaine. Maintenant convient ſavoir qu'il y a deux ſortes de vocation: l'une qui eſt générale, & appartient également & indifféremment à tous: l'autre particulière, qui appartient diſtinctement & ſéparément à un chacun. L'une contemplative, & l'autre active, d'autant que l'homme créé pour vivre, non comme les herbes & les plantes, ne même comme les bêtes brutes vivant ſenſuellement, mais ſelon la raiſon colloquée en l'entendement, propre, partie à la ſpéculation & contemplation, partie à l'action, eſt participant de deux vies: l'une deſquelles gît en la contemplation des choſes du

tout ſéparées du corps, & l'autre en l'action d'icelui; deſquelles nous tirons cette diviſion générale de la vocation, par laquelle nous commençons, appelant l'une générale & l'autre particuliére; non que tous ne ſoyons également & en général appelés & propres autant à l'une qu'à l'autre; mais pour autant que tous ſommes indifféremment appelés à la connoiſſance, ſpéculation & contemplation de Dieu, & diſtinctement & différemment à l'action ſelon la différence de chacune particuliére vocation. Car tout ainſi que les membres du corps ſont deſtinés particuliérement à leur office, & néanmoins tous créés à une fin, à ſavoir à la conſervation du corps en général: auſſi étant tous particuliérement deſtinés chacun en notre maniére de vivre, nous ſommes avec ce appelés à une vocation générale, appartenant à l'union & conjonction de tous enſemblement avec Dieu, comme étant chacun de nous appelé à ſa connoiſſance, amour & union avec lui, pour après ci-bas conduire & régler chacun ſa vocation & maniére de vivre particuliére, ſelon l'ordre & police à tous ordonné par ſa loi, en laquelle gît la ſeule vraie & parfaite régle de la vie & ſociété humaine, & laquelle ſi une fois pouvoit bien entrer en nous, toutes les vocations particuliéres qui appartiennent à l'inſtitution & réformation des mœurs de l'homme, dont nous avons ci-après à traiter, ceſſeroient comme inutiles & ſuperflues, & ne ſeroit néceſſaire d'en parler. Car quel beſoin ſeroit-il de Docteurs, Précepteurs, Magiſtrats, ou Supérieurs, ou autre police publique ou domeſtique, ſi l'entendement ou vie de l'homme étoit ainſi de ſoi par telle union & perfection en charité & amitié régie & gouvernée? Etant bien véritable ce que dit Ariſtote, que où gît l'amitié, il n'eſt beſoin de juſtice; pour autant que l'office de juſtice n'eſt autre que, rendre à chacun ce qui lui appartient, ce que l'on apperçoit l'amitié exécuter aſſez d'elle-même. Mais il eſt certain que de notre imperfection procéde toute confuſion, d'autant qu'au lieu de nous unir avec Dieu, & puis rapporter au bien commun notre maniére de vivre à laquelle nous ſommes appelés, nous ne voulons connoître, obéir, ni aimer ſinon nous-mêmes, mettant tout notre cœur & fiance en nous; c'eſt-à-dire, en notre prudence, force & vertu, dont provient le mépris du bien commun, & le déſordre en la ſociété humaine, voulant chacun ravir à ſoi ce qu'à Dieu ſeul & à la communauté des hommes appartient. Parquoi a été néceſſaire de réprimer & contenir cette fureur & outrecuidance de l'homme par loix, préceptes, enſeignemens, diſciplines, docteurs, magiſtrats, glaives, peines & ſupplices, & introduire les vocations en diverſes ſortes & maniéres grandement néceſſaires pour l'indigence & infirmité de l'homme, & à lui ainſi ordonnées, comme un exercice propre pour ſe ranger à l'ordre & police Divine. En quoi nous avons à conſidérer la ſinguliére bonté de Dieu envers nous; lequel combien que de ſoi-même (ſi tel eût été ſon bon plaiſir) eût bien pu par lui, ſes Anges, ou autrement, gouverner & adminiſtrer toutes choſes, toutefois il lui a plu tant honorer l'homme que de faire par lui, comme ſien inſtrument, ſon œuvre; voulant ainſi par mutuel office, induſtrie & moyen départi à un chacun, ſelon qu'il lui plaît, nous retenir en

lien d'amitié, afin que l'œil ne pût dire aux mains, ou la tête aux pieds, je n'ai que faire de vous, & ainsi des autres. Car autrement si chacun eût été suffisant pour soi, & se fût connu n'avoir besoin d'autrui, l'orgueil & fierté de l'homme est telle, que l'on n'eût vu régner que dédain, mépris & arrogance, & conséquemment toute dissipation & désordre de nature ès choses de ce monde. Et voilà quant à la vocation générale. Au regard des vocations particulières d'un chacun, il convient savoir que toute vocation consiste ou en office privé, c'est-à-dire, exercé par personnes privées : ou bien office public exercé par personnes publiques. L'office privé consiste partie en office œconomique, c'est-à-dire, domestique, comme en la conduite & gouvernement de femme, enfans, maison & famille ; partie en autre office & manière de vivre en général de personnes privées, comme sont les arts mécaniques, & métiers que nous déduirons ci-après. L'office public consiste partie en réglement de l'intérieur, partie de l'extérieur, à savoir de l'état Ecclésiastique pour régir l'intérieur & conscience des hommes, & en l'état politique institué pour la paix & tranquillité extérieure & corporelle ; l'état politique exercé partie sans armes, & partie par armes. De toutes lesquelles vocations il nous convient parler sommairement & par ordre, &c.

Au premier Livre du droit usage de la Philosophie morale avec la Doctrine Chrétienne.

Or tout ce que Plato, appris & instruit par son Précepteur Socrates, a discouru en plusieurs lieux appartenant à cette Philosophie, Aristote l'a succinctement & par un ordre & disposition singulière, réduit en un œuvre, ayant ainsi fait & composé un corps en son entier de plusieurs membres disperses çà & là par un grand artifice. Aucuns venus après lui, comme les Epicuriens, & les Stoïques, ont plus par étude de contredire, qu'autrement (comme il est vrai semblable) suivi une autre forme de doctrine, non tant par démonstrations certaines, que par aucunes légères & frivoles conjectures. Et d'autres venus depuis, cuidant éclaircir le sujet de cette Philosophie (de soi toutefois populaire & approchant du sens commun) l'ont traitée par une je ne sais quelle manière de dispute & contention sophistique, argute & subtile, & de telle manière, qu'il semble mieux qu'ils l'ayent voulu reculer & éloigner de la vue & connoissance des hommes, que non pas l'en approcher ; l'ayant enfin réduite jusques là, qu'au lieu de servir à former & composer les mœurs des hommes, elle n'a plus semblé servir que d'un jeu d'escrime (par manière de dire) & passetemps, à gens vivant otieusement aux écoles, sans apporter autre profit. Cette manière de dispute & contention venue en telle estime & opinion, que non contens nos hommes de l'avoir ainsi inutilement adaptée à cette science morale, ils sont venus jusques à l'appliquer à l'écriture, mêlant la Philosophie avec la Théologie, c'est-à-dire, le ciel & la terre ensemblement, avec telle erreur & confusion, qu'il ne faut chercher ailleurs la cause de toutes les hérésies, venues même de notre temps.

Car les aucnns & principaux Docteurs de l'Egliſe, ſortant de l'école de Plato, en laquelle ils avoient été nourris, déféroient à la Philoſophie beaucoup plus qu'ils ne devoient. Juſtin, Martyr, venu à l'Egliſe des Chrétiens, ne voulut laiſſer l'habit de Philoſophe, qu'il portoit, ſoutenant que la Doctrine de Plato, étoit accordante à l'Evangile. Clément Alexandrin, Précepteur d'Origene en même temps, appeloit Plato, le Moyſe d'Athenes; & Arnobius l'appeloit, pour même raiſon, le Philoſophe Chrétien. Nous liſons que Porphyrius dit quelquefois par reproche à Origene, qu'ayant accoutumé d'avoir toujours Plato entre ſes mains, il l'avoit abandonné pour la doctrine Chrétienne. Mais il eſt à ſouhaiter que ce reproche eût été bien véritable, n'étant celui, qui, par la lecture de ſes Livres, ne puiſſe juger du contraire. Tertullian à cette cauſe me ſemble bien dire à propos que Plato étoit celui, qui avoit aſſaiſonné la fauſſe des héréſies. Et qu'y a-t-il de ſemblance (dit-il) entre le Philoſophe & le Chrétien, entre le Diſciple de Grece & le Diſciple du Ciel, entre l'ennemi & l'ami d'erreur, & entre celui qui regrate la vérité, & celui qui la preſſurant en tire la vraie liqueur? Si eſt-ce qu'il n'a ſu tant faire lui-même que de s'être pu garder de ſes embûches. Qui nous donne bien à connoître que ce n'a été ſans grand propos, que ſaint Paul admoneſtoit ſi diligemment les Coloſſiens, de bien prendre garde qu'ils ne fuſſent ſurpris par Philoſophie & vaine déception, ſelon les traditions des hommes & non ſelon Jeſus-Chriſt. Nous à cette cauſe voulant ſommairement diſcourir ce qui appartient à cette Philoſophie, nous ſommes en premier lieu propoſés traiter d'icelle le plus ſimplement que ſera poſſible, pour la rendre plus commune & familière qu'elle n'a été juſques ici; & avec ce nous ſommes propoſés de faire conférence de cette Philoſophie avec la Doctrine Chrétienne, pour diſtinctement faire entendre les fins diverſes de chacune des deux, & la différence d'entre elles bien entendues, rendre l'une & l'autre plus profitables, &c.

Au ſecond Livre.

Plato parlant de la nature de l'homme, la compare au monſtre marin Scylla; le deſſus duquel il dit reſſembler à une Vierge, le milieu à un Lyon, & le bas d'icelui à un chien aboyant. Voulant par là dire (ſelon l'opinion d'aucuns) qu'il y a trois ames ou fonctions & offices d'icelle en l'homme (car de ſavoir maintenant ſi l'ame eſt une choſe diſtincte & ſéparée en pluſieurs parties du corps, ou bien ſi elle eſt une même choſe indiviſible de ſoi, comme elle eſt la circonférence, l'enlevure, & la concavité en une même choſe ronde & creuſe, cela n'importe rien. Plato, doncque voulant dire qu'il y avoit trois ames, mettoit l'une & plus baſſe d'icelle, au foye, voulant dire que celle étoit ſemblable au chien; prompte & encline à toute volupté; comprenant par cette-ci, la vertu & force naturelle, par laquelle l'homme prend ſa nourriture & croiſſance, & par laquelle il peut engendrer auſſi; l'autre & moyenne étoit miſe par lui au cœur, partie accomparée au Lion, & en laquelle giſſent les paſſions & affections, comme l'ire & le cour-

roux, la joie & triſteſſe, l'eſpérance & crainte, la haine, la miſéricorde & ſemblables; la tierce & plus haute, en la tête, en laquelle conſiſte l'intelligence & la raiſon, la mémoire & le jugement, & la conduite des mouvemens volontaires, accomparée à bon droit à la Vierge, comme étant la partie la plus entière & nette de tout l'homme. Mais Ariſtote diviſe l'ame de l'homme en deux parties ſeulement: l'une raiſonnable, & l'autre irraiſonnable, appelant cette irraiſonnable, en laquelle nous avons mis la vertu de la nourriture & croiſſance, laquelle eſt commune aux herbes, plantes, & toutes autres choſes qui germent & prennent nourriture, dont nous ne ferons maintenant autre récit, d'autant que l'homme ne fait aucune action vertueuſe par icelle: la principale opération de cette partie même étant durant le dormir, pendant lequel le méchant n'eſt différent du bon. A l'occaſion de quoi les Anciens diſoient que la moitié du temps de la vie de l'homme, celui qui eſt heureux n'eſt en rien différent du miſérable, ſi ce n'eſt à l'aventure qu'au moyen des meilleures imaginations & penſées des bons, leur ſommeil ſoit plus doux & meilleur que des autres. Cette partie irraiſonnable, outre la vertu de nourriture & croiſſance, conſiſtant encore en une autre partie, véritablement non raiſonnable de ſoi, mais néanmoins aucunement participante & capable de la raiſon, qui eſt la partie ſenſuelle, répugnant de ſoi à la raiſon; mais toutefois telle qu'elle peut être conduite & rangée à icelle, comme nous le voyons par expérience en celui qui s'abſtient des voluptés, & celui qui ne s'en peut abſtenir, étant la raiſon maîtreſſe en l'un, & en l'autre la volupté. Mais le meilleur ſera de dire que cette partie ſenſuelle ait quelque raiſon en ſoi, telle que le fils obéiſſant à la raiſon du père, ou l'ami à l'admoneſtement de l'ami; & pourtant dire que cette ſeconde partie de l'ame eſt double, l'une en laquelle gît la raiſon & jugement, comme eſt l'entendement de l'homme; & l'autre, celle qui n'a la raiſon en ſoi, & toutefois eſt participante d'icelle, comme eſt la ſenſuelle. Voilà, quant à la partition de l'intérieur de l'homme, néceſſaire à connoître, pour mieux entendre auſſi la partition des vertus, les unes étant en l'intelligence & partie intérieure, en laquelle nous avons dit être la raiſon, comme la ſapience & la prudence; & les autres en la partie ſenſuelle & opération extérieure de l'homme, à ſavoir, la libéralité, la tempérance, & autres proprement appelées morales, d'autant qu'elles s'acquièrent par bonnes mœurs & coutumes. Ceux qui veulent à cette cauſe louer quelqu'un par ſes bonnes mœurs & œuvres extérieures, ne diſent pas qu'il ſoit ſage, accort & adviſé, cela appartenant aux vertus intellectives; mais bien qu'il eſt gracieux, libéral & modéré, non plus que pour louer quelqu'un pour ſon intelligence, connoiſſance & raiſon, l'on ne dit pas qu'il eſt tempéré, ou conſtant, mais bien qu'il eſt ſage & prudent, qui montre bien la différence des vertus morales aux vertus intellectives. Les Platoniciens diſtribuent autrement les vertus, à ſavoir en vertus, appelées par eux exemplaires, c'eſt-à-dire, qui, comme idées, giſſent en une parfaite, certaine & immuable intelligence, & connoiſſance des choſes céleſtes & humaines, juſques à en avoir les parfaites images & figures encloſes en l'entendement. Puis

en vertus appelées auſſi par eux purgatoires, leſquelles purgent l'entendement de tout vice, & les vertus civiles, qui appartiennent à la vie civile & ſociété humaine. Mais nous laiſſons cette diviſion, & ſuivons celle d'Ariſtote, comme celle qui nous ſemble plus propre & plus commode, & pour ce que l'invention de ſes vertus purgatoires auſſi nous ſemble mal chrétienne, attribuant aux forces humaines ce qui ne leur peut aucunement appartenir. Parquoi nous diſons, ſelon Ariſtote, que la vertu ſe prend & diſtribue en deux ſortes, l'une appelée intellective, & l'autre morale. L'intellective, ainſi appelée, parce qu'elle gît en l'action de l'entendement, & à cauſe de ce que la plupart elle s'engendre & augmente par les arts, ſciences & diſciplines, & a grand beſoin de l'expérience du temps. Et de ceſte-cy Ariſtote ſe réſerve à parler, après avoir traité premier de la vertu morale, gardant ſon ordre accoutumé : à ſavoir, de procéder premièrement par les choſes qui nous ſont plus proches, familières & connues, pour venir après à celles qui nous ſont plus lointaines & occultes. Mais, quelque renvoi qu'il faſſe, pour en parler ailleurs, ſi eſt-ce qu'il ne fait aucune mention d'icelles, j'entends de celles qui ſont les principales vertus intellectives, regardant droitement au Ciel, & l'action deſquelles ſe rapporte du tout à Dieu; car jaçoit qu'en nous naiſſe quelque connoiſſance de la loi de Dieu, & que la raiſon voye pluſieurs témoignages de lui en la nature, ſi eſt-ce que la confuſion n'a été petite entre les Philoſophes, pour le regard de la connoiſſance d'icelui & de ſa providence, comme il eſt force, toute & quantefois que les entendemens humains ne ſont régis par la lumière de l'Evangile. Tellement qu'il advienne que la Philoſophie n'ayant eu qu'une ſimple connoiſſance des œuvres extérieures de la loi, & au demeurant étant du tout ignorante des promeſſes de Dieu, & accompliſſement d'icelles, n'a ſu parler aucune choſe de la foi, & confiance en icelui, de l'eſpérance en ſon aide, de l'invocation & autres vertus intellectives & chrétiennes, la doctrine deſquelles a été manifeſtée par la parole de Dieu. &c.

Au troiſiéme Livre.

On ne peut nier que les opérations, bonnes ou mauvaiſes, ne ſoient volontaires en nous, & l'une & l'autre procédent de l'élection, laquelle eſt franche & en ſa liberté : ſi que, faiſant quelque choſe, nous la faiſons, parce qu'ainſi nous la voulons; ou ne la faiſons point, parce que nous ne la voulons faire auſſi. Parquoi l'habitude, engendrée de nos œuvres, eſt cauſe d'être vertueux, ou vicieux; & être vertueux, ou vicieux, eſt cauſe de l'apparence vraie ou fauſſe de la fin : conſéquemment, tant le bien que le mal faire dépend de nous; car tels nous ſommes, quelles ſont nos habitudes; & quels nous ſommes, telle eſt la fin que nous mettons en nos œuvres. Mais l'homme ſe diroit volontiers cauſe du bien, & rejetteroit la cauſe du mal hors de ſoi, & en imputeroit toute la faute à Nature, c'eſt-à-dire, à Dieu même, qui l'a faite telle qu'elle eſt, s'il pouvoit, diſant à ce propos Homère, en la perſonne de Jupiter :

C'eſt un grand cas, que ce genre mortel

Blaſphème

Blaſphème ainſi notre Déité haute,
Mettant ſur nous l'origine & la faute,
Quand quelque mal à luy ſe vient offrir,
Combien qu'au vray, ce qui le fait ſouffrir,
Contre le cours de toute deſtinée,
Eſt ſeulement ſa malice obſtinée.

A quoi Platon accordant, dit qu'il ne faut qu'aucun, ſoit vieil, ſoit jeune, diſe, ou entende, en quelque manière que ce ſoit, que Dieu ſoit la cauſe du mal, c'eſt-à-dire, de péché, comme étant tel propos déteſtable & répugnant à la vérité, &c.]

PIERRE DE LA PRIMAUDAYE *, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de la Barrée, Gentilhomme de la Chambre de Monſeigneur, frere du Roi, a écrit Académie Françoiſe, diviſée en dix-huit journées, & la journée par chapitres; en laquelle 4 jeunes Gentilshommes Angevins, ſont introduits ſous noms Hébrieux, à ſavoir Aſer, Amana, Aram, Achitob; diſcourant élégamment & traitant en la préſence de leurs peres & de leur inſtituteur, de l'inſtitution des mœurs, & de ce qui concerne le bien & heureuſement vivre en tous états & conditions, par les préceptes de la Doctrine, & les exemples de la vie des anciens Sages, & Hommes illuſtres; imprimée à Paris, *in-fol.* par Guillaume Chaudiere, 1577. Suite de l'Academie Françoiſe, en laquelle il eſt traité de l'homme, & comme par une Hiſtoire naturelle du corps & de l'ame, eſt diſcouru de la création, matière, compoſition, forme, nature, utilité & uſage de toutes les parties du bâtiment humain, & des cauſes naturelles de toutes affections, & des vertus & des vices: & ſingulièrement de la nature, puiſſances, œuvres & immortalité de l'Ame; imprimée à Paris, *in-fol.* par Guillaume Chaudiere, 1580. Quatrains Conſolatoires du ſieur de la Primaudaye, imprimés à Paris, *in-4°.* par Pierre l'Huillier.

* Il étoit Angevin, & ſon Ouvrage fut très-bien reçu du Public, lorſqu'il parut.

PIERRE DE LA RAMÉE * ou RAMUS, de Vermandois, Profeſſeur & Lecteur du Roi, en Eloquence & Philoſophie, à

Paris, a écrit Harangue touchant ce qu'ont fait les Députés de l'univerſité de Paris envers le Roi, faite premièrement en Latin par ledit Ramus & par lui-même miſe en François ; imprimée à Paris, *in*-8°. par André Wechel, 1557. Avertiſſemens ſur la réformation de l'Univerſité de Paris, au Roi, imprimés à Paris, *in*-8°. par André Wechel, 1562. La Dialectique, compriſe en deux Livres, imprimée à Paris, *in*-4°. par André Wechel, 1555. faite premièrement en Latin, & par lui-même traduite en François ; depuis augmentée d'un Traité de l'exercice & pratique, non-ſeulement de la Logique, mais des autres arts & ſciences, pour en tirer le vrai fruit & utilité ; imprimée à Paris, par Guillaume Auvray, 1577. Préface ſur le proëme des Mathématiques, à la Roine mere du Roi, imprimée à Paris, *in*-8°. par André Wechel, 1566. Remontrance de Pierre de la Ramée, faite au Conſeil privé, en la Chambre du Louvre, le 18 Janvier 1567, touchant la Profeſſion Royale en Mathématique ; imprimée à Paris, *in*-8°. par André Wechel, 1567. La Grammaire Françoiſe, avec une Préface à la Roine mere, imprimée à Paris, *in*-8°. par André Wechel, 1567. Traité de l'Art Militaire, &c. Voyez PIERRE POISSON. Ses Livres Latins ſont dénombrés en l'Epitome de la Bibliothèque de Geſner, Edition 1582 ; deux deſquels à ſavoir, *Inſtitutiones Dialecticæ*, & *Ariſtotelicæ Animadverſiones*, ont été condamnés par Arrêt donné par le Pere des Lettres, François premier du nom, très-Chrétien, Roi de France, prononcé le vingt-ſixiéme de Mars 1543, dont la teneur s'enſuit.

* Nous ajouterons ici à ce que nous avons dit de cet Ecrivain, dans nos Remarques ſur La Croix du Maine, Tom. II, p. 311 & ſuiv. qu'il étoit né en 1515 ; ainſi il n'avoit que cinquante-ſept ans, quand il fut tué. Le Livre, dont parle du Verdier, intitulé *de l'Art Militaire*, eſt mal déſigné. C'eſt l'Ouvrage, écrit en Latin par Ramus, *de Militiâ J. Cæſaris*, ſur la manière dont Céſar faiſoit la guerre. Il fut traduit en François par Pierre Poiſſon. Ramus l'avoit compoſé, à l'occaſion des Commentaires de Céſar, qu'il expliquoit. Il avoit auſſi compoſé en Latin, à la même occaſion, un *Traité ſur les mœurs des Gaulois*, qui fut traduit en François par Michel de Caſtelnau.

[FRANÇOIS, par la grace de Dieu, Roi de France, à tous ceux qui ces préſentes Lettres, verront; Salut. Comme entre les autres grandes ſollicitudes que nous avons toujours eues de bien ordonner & établir la choſe publique de notre Royaume, nous ayons mis toute la peine que poſſible nous a été de l'accroître & enrichir de toutes bonnes Lettres & ſciences à l'honneur & gloire de Notre Seigneur, & au ſalut des hommes. Et puis n'a gueres advertis du trouble advenu à notre chere & bien aimée fille l'univerſité de Paris, à cauſe de deux Livres faits par Maître Pierre Ramus, intitulés l'un *Dialectiæ Inſtitutiones*, & l'autre, *Ariſtotelicæ Adnimadverſiones*. Et des procès & différends qui étoient pendans en notte Cour de Parlement, audit lieu entre elle & ledit Ramus, pour raiſon deſdits Livres, Nous les euſſions évoqués à nous, pour ſommairement & promptement y pourvoir. Et à cette fin euſſions ordonné que Maître Antoine de Govea qui s'étoit préſenté à impugner & débattre leſdits Livres, & ledit Ramus qui les ſoutenoit & défendoit, éliroient & nommeroient de chacun côté deux bons & notables perſonnages connoiſſant les langues Grecque & Latine, ſavans & expérimentés en Philoſophie & que nous élirions & nommerions un cinquiéme, pour viſiter leſdits Livres, ouis leſdits de Govea & Ramus en leurs diſputes & débats, & ſur-tout nous donner leur avis. Suivant laquelle notre Ordonnance eût ledit de Govea élu & nommé Maître Pierre Danés & François de Vicomercat. Et ledit Ramus, Maître de Jean Quentin, Docteur en décret, & Jean de Bomont, Docteur en médecine. Et nous pour le cinquiéme euſſions nommé & ordonné notre cher & bien amé Maître Jean de Salignac, Docteur en Théologie. Pardevant leſquels leſdits de Govea & Ramus euſſent été ouis en leur diſpute & débats, juſques à ce que pour entrerompre l'affaire icelui Ramus, ſe ſeroit porté pour appelant deſdits Cenſeurs; dont nous avertis, euſſions décerné nos Lettres à notre Prevôt de Paris ou ſon Lieutenant, pour contraindre leſdits de Govea & Ramus à parfaire leurs diſputes, afin que par leſdits Cenſeurs nous fût donné ledit avis, nonobſtant ledit appel & autres appellations quelconques, ſuivant leſquelles nos lettres euſſent leſdits de Govea & Ramus de rechef comparu pardevant leſdits Cenſeurs. Et voyant par icelui Ramus que leſdits Livres ne ſe pourroient ſoutenir, eût déclaré n'en vouloir plus diſputer, & qu'il les ſoumettoit à la cenſure des ſuſdits. Et, comme l'on y vouloit procéder, leſdits Quentin & de Bomont, l'un après l'autre, euſſent déclaré ne s'en vouloir plus entremettre; au moyen de quoi eût icelui Ramus été ſommé & requis d'en élire & nommer deux autres, ce qu'il n'eût voulu faire, & ſe fût du tout ſoumis aux trois autres deſſus nommés, leſquels, après avoir le tout vu & conſidéré, euſſent été d'avis que ledit Ramus avoit été téméraire, arrogant & impudent d'avoir réprouvé & condamné le train & art de logique, reçu de toutes nations, que lui-même ignoroit; & que, parce qu'en ſon Livre des Animadverſions, il reprenoit Ariſtote, étoit évidemment connue & manifeſtée ſon ignorance, voire qu'il avoit mauvaiſe volonté, de tant qu'il blâmoit pluſieurs choſes, qui

ſont bonnes & véritables, & mettoit ſus à Ariſtote pluſieurs choſes à quoi il ne penſa oncques. Et en ſomme ne contenoit ſondit Livre des Animadverſions que tous menſonges, & une manière de médire, tellement qu'il leur ſembloit être le grand bien & profit des lettres & ſciences que ledit Livre fût du tout ſupprimé, ſemblablement l'autre, deſſus dit, intitulé *Dialectica Inſtitutiones*, comme contenant auſſi pluſieurs choſes fauſſes & étranges. Savoir, faiſons que, vu par nous ledit avis, & eu ſur ce autre avis & délibération avec pluſieurs ſavans & notables perſonnages, étant lez, nous avons condamné, ſupprimé & aboli, condamnons, ſupprimons & aboliſſons leſdits deux Livres, l'un intitulé *Dialectica Inſtitutiones*, & l'autre *Ariſtotelica Animadverſiones*, & avons fait & faiſons inhibitions & défenſes à tous Imprimeurs & Libraires de notre Royaume, pays, terres & ſeigneuries, & à tous autres nos Sujets, de quelque état & condition qu'ils ſoient, qu'ils n'ayent plus à en imprimer, ou faire imprimer aucuns, ne publier, vendre, ne débiter en notredit Royaume, pays & ſeigneuries, ſous peine de confiſcation deſdits livres & de punition corporelle, ſoit qu'ils ſoient imprimés en iceux nos Royaume, pays, terres & ſeigneuries, ou autres lieux n'étant de notre obéiſſance; & ſemblablement audit Ramus de ne plus lire ſeſdits Livres, ne les faire écrire, ou copier, publier, ne ſemer en aucune manière, ne lire en Dialectique, ne philoſophie, en quelque manière que ce ſoit, ſans notre expreſſe permiſſion; auſſi de ne plus uſer de telles médiſances & invectives contre Ariſtote, ne autres Auteurs anciens, reçus & approuvés, ne contre notredite fille l'Univerſité, & ſuppôts d'icelle, ſous les peines que deſſus. Si donnons en mandement, & commettons par ces préſentes à notredit Prevôt de Paris, ou à ſon Lieutenant, conſervateur des privilèges par nous & nos prédéceſſeurs Rois donnés & octroyés à notredite fille l'Univerſité, que notre préſent Jugement & Ordonnance il mette, ou faſſe mettre à due & entière exécution, ſelon ſa forme & teneur; & à ce faire ſouffrir & obéir, contraigne & faſſe contraindre tous ceux qu'il appartiendra, & pource ſeront à contraindre par toutes voies & manières dues & raiſonnables, nonobſtant oppoſitions, ou appellations quelconques, pour leſquelles ne voulons être différé; & pource qu'il eſt beſoin faire notifier noſdites défenſes en pluſieurs lieux de notre Royaume, terres & ſeigneuries, afin de les faire obſerver, nous voulons qu'au *vidimus* d'icelles, fait ſous le ſcel Royal, ou ſigné par collation par l'un de nos amés & féaux Notaires & Secrétaires, ſoit ajoutée foi comme au préſent Original. Mandons en outre à tous nos autres Juſticiers & Officiers, & à chacun d'eux, ſi comme à lui appartiendra, que noſdites défenſes & injonctions ils faſſent obſerver, en procédant par eux contre les infracteurs d'icelles, ſi aucuns en y a, par les peines ci-deſſus indictes, & autres qu'ils verront être à faire par raiſon; en témoin de ce, nous avons fait mettre notre ſcel à ceſdites Préſentes. Donné à Paris, le dixième jour de Mars, l'an de Grace mil cinq cens quarante-trois, & de notre règne le trentième. Ainſi ſigné ſur le repli, par le Roi, vous préſent Delacheſnaie, & ſcellées du grand ſcel ſur double queue de cire jaune.]

PIERRE REBUFFE a écrit des Annotations Latines & Françoiſes, pour l'intelligence des lieux plus difficiles des Edits & Ordonnances des Rois de France; depuis l'an 1226 juſques à 1573, diviſées en cinq Livres, dont le premier eſt de la Juſtice & ce qui en dépend: le ſecond, des Droits Royaux, Domaine & Finance: le troiſiéme, de la Guerre & de la Nobleſſe: le quatriéme, des Choſes politiques & civiles, à ſavoir de la Police des villes, des Négoces & Contrats qui ſe traitent entre les hommes, enſemble des Priviléges: le cinquiéme, des Choſes Eccléſiaſtiques & ce qui en dépend, auxquels Edits ſont ajoutés les Arrêts des Cours ſouveraines, ſur la vérification, déclaration & modification d'icelles; imprimées à Lyon, *in-fol.* à la Salamandre, 1573. Voy. ſes Œuvres Latines en l'Epitome de la Bibliothèque de Geſner *.

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 313 & 314.

PIERRE DE LA RIVEY, Champenois, a traduit d'Italien, le ſecond & dernier Livre des facétieuſes nuits, du Seigneur Jean François Straparole, contenant pluſieurs belles Fables & plaiſans Enigmes, racontées par dix Damoiſelles & quelques Gentilshommes, imprimées à Paris, *in-16.* par Abel l'Angelier, 1576. Deux Livres de Philoſophie Fabuleuſe; le premier pris des Diſcours d'Ange Firenzuola Florentin, par lequel, ſous le ſens Allégoric de pluſieurs belles Fables, eſt montrée l'envie, malice & trahiſon d'aucuns Courtiſans: le ſecond, extrait des Traités de Sandebar Indien, Philoſophe moral, traitant ſous pareilles Allégories de l'Amitié & choſes ſemblables; traduits d'Italien & imprimés à Paris, *in-16.* par Abel l'Angelier, 1577. Six Comédies à l'imitation des anciens Grecs, Latins & modernes Italiens; à ſavoir le Laquais, la Veuve, les Eſprits, le Morfondu, les Jaloux, les Ecoliers; imprimées à Paris, *in-12.* par Abel l'Angelier, 1579. L'Inſtitution morale du Seigneur Alexandre Piccolomini, Gentilhomme Sienois, traduite de Tuſcan

en François par Pierre de la Rivey; imprimée à Paris, *in*-4°. par Abel l'Angelier *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Pierre de Larrivay, Tom. II, pag. 291.

PIERRE RIVRAIN, Vandomois, a traduit du Grec de ſaint Jean Chryſoſtome, en rime Françoiſe, Exhortation à prier Dieu, avec la Louange de parfaite Oraiſon, & autres Œuvres; imprimée à Paris, *in*-8°. par Eſtienne Groulleau, 1547.

PIERRE DE LA ROCHE, Sainctongeois, a traduit du Grec d'Antoine Valet, en vers François, Chant funèbre ſur le trépas de Meſſire Jean de Voyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, Vicomte de Paulmy, &c. imprimé avec le tombeau dudit Sieur, fait en pluſieurs langues, à Paris, *in*-4°. par Jean Bienné, 1571.

PIERRE DE RONSARD, Gentilhomme Vandomois, fils de Meſſire Loys de Ronſard, Chevalier Seigneur de la Poiſſonniere, a été le premier qui a enrichi notre langue des Grecques & Latines dépouilles. C'eſt pourquoi on l'appelle le Pindare François, ou bien Homere Gaulois. De manière que ſelon le proverbe qui couroit de Philon, Juif, qui étoit tel;

Ou Platon Philoniſe, ou Philon Platoniſe.

On peut auſſi bien dire de lui,

Ou bien Homère Grec, écrivant, Ronſardiſe,
Ou bien Ronſard François, en chantant, Homériſe.

Car de quelle gravité a-t-il chanté ſes Hymnes, plus doctes que ceux d'Orphée, & ſa Franciade, autant ou plus grave que l'Iliade d'Homere? Avec quelle grace a-t-il accommodé ce que de plus beau il a tiré des Grecs, & autres Auteurs? De combien de mots propres, & comparaiſons ſingulières & belles a-t-il enrichi notre langue? Pourroit-on trouver de plus belles deſcriptions que les ſiennes? Non certainement, car il repréſente ſi naïvement par ſes vers, à l'eſprit de celui qui lit les

choſes qu'il décrit, qu'il ſemble qu'on les voie & qu'on y ſoit. Bref c'eſt le premier Poëte de ce ſiécle, & ſi oſerai bien aſſûrer à la vérité qu'il n'y a eu de ſon temps Poëte Latin, Italien ne François, qui aye mieux fait que lui, ſoit Bargæus, l'Arioſte, Taſſo, & Bartas qui tiennent les premiers rangs des modernes, & leſquels ne lui ſauroient ôter ni emporter cet honneur. Et Bartas le confeſſe auſſi en un endroit de ſa ſeconde ſemaine, par ces vers,

L'autre ce grand Ronſard, qui, pour orner ſa France,
Le Grec & le Latin dépouille d'éloquence,
Et d'un eſprit hardi manie heureuſement
Toute ſorte de vers, de ſtyle & d'argument.

Le même Ronſard en témoigne autant de ſoi au Diſcours contre Fortune, à Odet de Colligny, diſant ainſi:

Il n'y avoit François, tant fût-il bien appris,
Qui n'honorât mes chants, & qui n'en fût épris;
Car tous ceux qu'en mon art les meilleurs on eſtime,
(S'ils ne portent au cœur une envieuſe lime)
Juſtes confeſſeront (écrire je le puis)
Qu'avecque grand travail, tout le premier je ſuis,
Qui de Grèce ay conduit les Muſes en la France,
Et premier meſuré leurs pas à ma cadance;
Si qu'en lieu du langage & Romain & Grégeois,
Premier les fis parler le langage François,
Tout hardy, m'oppoſant à la tourbe ignorante.
Tant plus elle crioit, plus elle étoit ardente
De déchirer mon nom; & plus me diffamoit,
Plus, d'un courage ardent, ma vertu s'allumoit
Contre ce populaire, imitant mille choſes,
Dedans les Livres Grecs divinement encloſes.
Je fis des mots nouveaux, je reſtauray les vieux,
Bien peu me ſouciant du vulgaire envieux,
Médiſant, ignorant, qui depuis a fait conte
De mes vers, qu'au premier il me tournoit à honte.

Toutes ſes Œuvres ont été imprimées à Paris, par pluſieurs fois, *in*-4°. *in*-16. & dernièrement *in-fol.* chez Gabriel Buon: & en l'édition faite *in*-16. ſont rédigées en ſept Tomes, eſquels eſt contenu tout ce qui s'enſuit: au premier Tome, première

partie des Amours de Caſſandre, commentée par Muret : ſeconde partie des Amours de Marie, diviſée en deux Livres, dont le premier eſt commenté par Remy Belleau : les Amours d'Eurymedon & de Callirée : la Charite à la Marguerite & unique perle de France la Roine de Navarre : Sonnets & Madrigals pour Aſtrée : le Printemps à la ſœur d'Aſtrée : Sonnets pour Helene, en deux Livres : les Amours diverſes, & Sonnets, à perſonnes diverſes : Amour logé : Chanſon. Au deuxiéme Tome, les Odes en cinq Livres ; le premier en a vingt-deux, le ſecond quarante, le troiſiéme trente-quatre, le quatriéme quarante-ſix, & le cinquiéme trente-ſix. Au troiſieme Tome, deux Livres de Poëmes, à ſavoir au premier, Complainte à la Roine mere du Roi : Diſcours à Monſieur le Duc de Savoye : Diſcours à Charles Cardinal de Lorraine : autre à Jean du Thier, Seigneur de Beau-regard : Epître à Ambroiſe de la Porte, Pariſien : la Grenouille à Remy Belleau : Proſopopée de Loys de Ronſard, pere de l'Auteur : l'Alouette : le Frellon à Remy Belleau : Diſcours contre Fortune, à Odet, Cardinal de Chaſtillon : les Iſles Fortunées, à Marc Antoine de Muret : Gayetés en nombre quatre : le Hous : Diſcours à P. l'Eſcot, Seigneur de Clany : Diſcours au Cardinal de Chaſtillon, à Chriſtophle de Choiſeul : le Fourmy à R. Belleau : Epître à Charles, Cardinal de Lorraine : Exhortation au camp du Roi Henri II, pour bien combattre le jour de la bataille : Exhortation pour la paix : la Paix au Roi Henri II : la bien-venue d'Anne de Montmorency, Connétable de France : Elégie à Jean de Morel, Gentilhomme Ambrunois : le Voyage d'Hercueil : Diſcours à Odet, Cardinal de Chaſtillon : l'Excellence de l'Eſprit de l'homme, à Madame, à préſent Roine de Navarre : Paradoxe, que les mains ſervent plus aux hommes que la raiſon : Réponſe aux vers du Roi Charles IX, envoyés à Ronſard : autre Réponſe à autres vers du même Roi, envoyés pour réplique audit Ronſard : Vers récités ſur le Théâtre à la fin de la Comédie repréſentée à Fontainebleau : Stances Lyriques pour un banquet : Traduction de quelques

autres

autres Epigrammes Grecs ſur la Geniſſe de Myron: Traduction de quelques autres Epigrammes Grecs. Au ſecond Livre des Poëmes, la Harangue que fit Monſieur le Duc de Guyſe, aux ſoldats de Metz, le jour qu'il penſoit avoir l'aſſaut: à Charles, Cardinal de Lorraine: Chant de Lyeſſe, au Roi: Epître à Charles de Piſſeleu, Evêque de Condon: les Armes, à Jean Brinon: A Jean de la Peruſſe: la Chaſſe: Elégie au ſieur Belot: le Chat: les paroles que pouvoit dire Calypſo voyant partir Ulyſſe de ſon Iſle: le Satyre: la Salade: Diſcours d'un Amoureux déſeſpéré & de ſon compagnon qui le conſole, & d'Amour qui le reprend: Diſcours à Pierre du Lac: le Soucy du Jardin: Le Pin: le Roſſignol: Epître à Caſſandre: l'Ombre du Cheval: Diſcours à Maître Julian Chauveau: Hylas, à Jean Paſſerat: Elégie: Gayetés II: Vœu d'un Vigneron, à Bacchus: Vœu d'un pêcheur aux Nayades: Epigramme de Palladas, Poëte Grec: autre tiré du même: Epitaphes divers, à ſavoir le Tombeau du Roi Charles IX: Tombeau de Marguerite de France, Ducheſſe de Savoye; enſemble celui du Roi François I, & de Meſſieurs ſes enfans: Epitaphes de François de Bourbon, Comte d'Anguyen: Proſopopée de feu François de Lorraine, Duc de Guyſe: Epitaphe de feu Monſieur d'Annebaut: Epitaphe du feu Roc Chaſteigner, Seigneur de la Roche Poſé: Epitaphe d'Anne Duc de Montmorency, Pair, & Connétable de France: Epitaphe du jeune la Chaſtre, Seigneur de Scillac: Epitaphe de Philippes de Commines: Epitaphe de Artuſe, Dame de Teligny: Epitaphe d'André Blondet, Lyonnois, Seigneur de Roquencourt: Epitaphe de Loyſe de Mailly, Abeſſe de Caen & du Liz: autre de Claude de l'Aubeſpine, Secrétaire des commandemens, en forme de Complainte contre la mort: autre de vertueuſe & honnête Dame Françoiſe de Vieil-Pont, Abeſſe de Poiſſy: autre de feue Damoiſelle Anne de l'Eſrat, Angevine: autre ſur le trépas d'Adrian Turnebe: autre de Jean de la Peruſe: autre d'Albert, Joueur de Luth du Roi: autre de Courte, chienne du Roi Char-

les IX : Dialogue de Beaumont ; Levrier du Roi Charles IX, & de Charon. Au quatriéme Tome, cinq Diſcours ; trente cinq Elégies ; une Invective : les Eclogues en nombre cinq : le Cyclope amoureux : Maſcarades, Combats & Cartels faits à Paris, & au Carneval de Fontainebleau. Au cinquiéme Tome, les Hymnes ; à ſavoir de l'Eternité : de Henri II de ce nom, Roi de France : de Calays & Zethes : de la Juſtice : des Démons : de Charles, Cardinal de Lorraine : du Ciel : des Aſtres : ſur la Victoire obtenue à Moncontour, par Monſeigneur d'Anjou, à préſent Roi de France : de la Philoſophie : de Pollux & de Caſtor : Hercule Chrétien : du Printemps : de l'Eté : de l'Autonne : de l'Hyver : de l'Or : de Bacchus : de la Mort : Ode Sapphique : Vers Sapphiques. Au ſixiéme Tome : Diſcours des Misères de ce temps, à la Roine, mere du Roi : Continuation deſdits Diſcours : Inſtitution pour l'Adoleſcence du Roi très-Chrétien Charles IX : Diſcours à Guill. des Autels : Diſcours à Loys des Maſures : Remontrance au peuple de France : Réponſe aux injures & calomnies de je ne ſais quels Prédicans & Miniſtres de Genève ; avec une Epître en proſe, à un Prédicant, & deux Epigrammes Latins : l'Hydre défait, à la louange de Monſeigneur le Duc d'Anjou, frere du Roi ; à préſent Roi de France : Prière à Dieu, pour la Victoire : les Elémens ennemis de l'Hydre : Paraphraſe du *Te Deum*. Au ſeptiéme Tome, les quatre premiers Livres de la Franciade.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Pierre Ronsard, Tom. II, pag. 516 & ſuiv.

Sentences, Comparaiſons & autres fleurs, extraites des Œuvres de P. de Ronſard.

Au Diſcours à Charles, Card. de Lorraine.

Toute mauvaiſe cauſe, avec art bien plaidée,
Eſt, plus que le bon droit, ſouvent recommandée.

Au même.

. . . . . *Peu d'honneur eſt reçu,*
Quand par le grand Seigneur le petit eſt déçu.

Au même.

Ainſi les gros taureaux vont labourant la plaine,
Ainſi les gras moutons, au dos portent la laine,
Ainſi la mouche à miel, en ſon petit eſtuy,
Travaille, en ſe tuant, pour le profit d'autrui.

Au Diſcours à Jean du Thier.

Le peuple, qui toujours ne ceſſe d'épier
Les vices des Seigneurs, & de les décrier,
Et ſe plaît en cela, car de la choſe faite
Par les grands, bien ou mal, le peuple eſt la trompette.

Au même.

Car tout l'avoir mondain, quelque choſe qu'on faſſe,
Jamais ferme n'arrête à la troiſième race;
Ains fuit comme la bale, alors qu'au mois d'Eſté,
Le grain, bien loin du van, parmy l'aire eſt jeté.

Au Diſcours contre Fortune.

L'impudence nourrit l'honneur & les Etats,
L'impudence nourrit les criards Avocats,
Nourrit les Courtiſans, entretient les Gendarmes;
L'impudence aujourd'hui ſont les meilleures armes,
Dont on ſe puiſſe aider, même à celui qui veut
Parvenir à la Cour, où la vertu ne peut
Pour vertu ſe montrer, ſi l'impudence forte
A l'huis des grands Seigneurs ſur le dos ne la porte.

En un autre Diſcours à Odet de Colligny.

Comme un arbre planté ſur des monts ſolitaires,
Battu diverſement de deux vents tout contraires,
L'un le ſouffle de çà, & l'autre de rechef
Le reſouffle de là, les feuilles de ſon chef
Volent de tous côtés, qui juſqu'en terre ondoye;
Caché deſſous un roc, le Paſteur s'en effroie:
Ou comme on voit les bleds eſpeſſement plantés
Branler au mois de May leurs tuyaux éventés,
Deçà delà pliés ſous le vent de Zéphire,
Ou ſous l'Aſtre moiteux: l'un à gauche les vire,
L'autre les ſouffle à dextre, & pouſſés en avant,
Et pouſſés en arrière, obéiſſent au vent;

Ou comme un tourbillon, qui, chaſſé du tonnerre,
Premier en limaçon vient balayer la terre,
Puis venteux & poudreux s'élance dans la mer,
Et fait l'un deſſus l'autre horriblement armer
Les flots, qui maintenant aux Etoiles s'égalent,
Maintenant juſqu'au fonds de l'arène dévalent,
Avecques un grand bruit peſle-meſle fuyans,
Boſſés, voûtés, courbés, écumans & bruyans;
L'un ſe voûte devant, l'autre ſe courbe arrière,
L'autre roule à côté: preſqu'en telle manière
S'ébranle notre vie, & rien n'eſt en ce lieu
Ferme, ſinon l'amour que nous portons à Dieu,
Lequel eſt plus certain, que n'eſt pas l'alliance
Des grands Seigneurs mondains, tous pleins de défiance.
On dit que Jupiter, devant le ſeuil de l'huis
De l'Olympe là haut a fait mettre deux muis,
L'un tout comblé de biens, l'autre de maux: ſa dextre
Verſe le bien au monde, & le mal la feneſtre,
Montrant que pour un bien il donne mille maux,
Et pour un ſeul plaiſir cinq cens mille travaux.
Mais, ainſi qu'un rocher oppoſe au vent ſa tête,
Et ſes pieds endurcis aux flots de la tempeſte,
Il faut contre Fortune oppoſer la vertu,
Et plus avoir bon cœur, tant plus on eſt battu.

En une Epître à Charles Cardinal de Lorraine.

C'eſt peu de cas (Prélat) de cet honneur mondain,
Qui, plutôt que le vent, du jour au lendemain
S'enfuyt, & longuement ne ſéjourne noſtre hoſte;
Car un jour nous le donne, & l'autre jour nous l'oſte.

A la bien-venue d'Anne de Montmorency.

On ne doit appeler, pendant qu'il vit ici,
Un homme bienheureux, ni malheureux auſſi:
Tout çà bas eſt douteux: la ſeule heure dernière
Parfait notre bonheur, ou bien notre misère.
Tel fleurit aujourd'hui, qui demain flétrira;
Tel flétrit aujourd'hui, qui demain fleurira.
La fortune gouverne, &, en tournant ſa rouë,
Rit de notre conſeil, & de nos faits ſe jouë.
Rien n'y ſert la raiſon, ny la force du cœur,
Nobleſſe, ny parens, richeſſe, ny faveur,
Ny même la vertu, ny la philoſophie,
Qui s'arme en ſon ſavoir: la fortune défie

Les humaines raiſons, & ſans avoir lié
Sa force à nos conſeils, les eſcarbouille au pié,
Force qui n'a jamais notre plainte écoutée,
Et qui dompte un chacun, & n'eſt jamais domptée.

Au Poëme du Chat.

Dieu eſt par-tout, par-tout ſe meſle Dieu,
Commencement, la fin & le milieu
De ce qui vit, & dont l'ame eſt encloſe
Par-tout, & tient en vigueur toute choſe,
Comme notre ame infuſe dans nos corps.
Jà dès long-temps les membres ſeroient morts
De ce grand Tout, ſi cette ame divine
Ne ſe mêloit par toute la machine,
Luy donnant vie & force & mouvement;
Car de tout eſtre elle eſt commencement.
Des Elémens & de cette ame infuſe
Nous ſommes nés : le corps mortel, qui s'uſe
Par trait de temps, des Elémens eſt fait :
De Dieu vient l'ame, & comme il eſt parfait;
L'ame eſt parfaite, intouchable, immortelle,
Comme venant d'une eſſence éternelle :
L'ame n'a donc commencement, ny bout,
Car la partie enſuit touſiours le tout.
Par la vertu de cette ame mêlée
Tourne le Ciel à la voûte étoilée,
La mer ondoye, & la terre produit
Par les ſaiſons, herbes, feuilles & fruit :
Je dy la terre, heureuſe part du monde,
Mère bénigne, à gros tetins féconde,
Au large ſein : de-là tous animaux,
Les emplumés, les eſquadrons des eaux :
De-là, Belleau, ceux qui ont pour repaire
Ou le rocher, ou le bois ſolitaire,
Vivent & ſont, & même les métaux,
Les diamans, rubis Orientaux,
Perles, ſaphirs, ont delà leur eſſence,
Et par telle ame ils ont force & puiſſance,
Qui plus, qui moins, ſelon qu'ils en ſont pleins :
Autant en eſt de nous, pauvres humains.
Ne vois-tu pas que la ſainte Judée,
Sur toute terre eſt plus recommandée,
Pour apparoiſtre en elle des eſprits,
Remplis de Dieu, de Prophétie épris ?

Les régions, l'air & le corps y ſervent,
Qui l'ame ſaine en un corps ſain conſervent ;
Car d'autant plus que bien ſain eſt le corps,
L'ame ſe montre, & reluit par dehors.
Or, comme on voit qu'entre les hommes naiſſent
Augurs, Devins & Prophètes, qui laiſſent
Un témoignage à la poſtérité
Qu'ils ont vécu pleins de Divinité ;
Et comme on voit naître icy des Sibylles
Par les troupeaux des femmes inutiles :
Ainſi voit-on Prophètes de nos maux
Et de nos biens, naître des animaux,
Qui le futur par ſignes nous prédiſent,
Et les mortels enſeignent & adviſent.
Ainſi le veut ce grand père de tous,
Qui de ſa grace a toujours ſoin de nous.
De-là ſortit l'Ecole de l'Augure
Marquant l'oiſeau, qui par ſon vol figure
De l'avenir le prompt événement,
Ravy de Dieu, & Dieu jamais ne ment.
En nos maiſons ce bon Dieu nous envoye
Le coq, la poule, & le canard & l'oye,
Qui vont montrant d'un ſigne non obſcur,
Soit ſe baignant, ou chantant le futur.
Herbes & fleurs, & les arbres qui croiſſent,
En nos jardins Prophètes apparoiſſent :
Mien eſt l'exemple, & par moy je le ſçay :
Enten l'hiſtoire, & je te diray vray.

Au Poëme de la Salade.

L'homme élevé aux honneurs inutiles
Semble un Coloſſe, attaché de chevilles,
Ferré de gonds, de barres & de cloux ;
Par le viſage il s'enfle de courroux,
Repréſentant Jupiter, ou Neptune.
La ſeule enflure étonne la Commune,
D'or enrichie & d'azur par dehors ;
Mais, quand on voit le dedans du grand corps
N'être que plâtre & argille paiſtrie,
Alors chacun connoît la mocquerie,
Et déſormais le Coloſſe pipeur,
Pour ſa hauteur, ne fait ſeulement peur
Qu'au ſimple ſot, & non à l'homme ſage
Qui hauſſebecque & mépriſe l'ouvrage, &c.

Le Poëme des Armes

Quiconque a le premier des Enfers déterré
Le fer, étoit Brinon, luy-même bien ferré:
Luy-même avoit, ce croy-je, occis ſon propre père,
Tué ſa propre ſœur, tué ſa propre mère;
Luy-même avoit, au ſoir, à ſon hôte étranger,
Deſſus la table offert ſes enfans à manger,
Et ne croyoit qu'au Ciel les Dieux euſſent puiſſance,
(Car il n'en croyoit point) de punir ſon offenſe.
Que les ſiècles dorés à bon droit ſont loués
Sur les ſiècles de fer, quand les glands ſecoués
Des chênes nourriſſiers, & quand la douce feine
Paiſſoit le peuple oiſif par les forêts ſans peine,
Et quand dans les ruiſſeaux, juſqu'à la rive pleins,
Les hommes tiroient l'eau dans le creux de leurs mains.
Alors on n'attachoit (pour les rendre plus sûres)
Des portes aux maiſons, aux portes des ſerrures:
Et lors on n'oyoit point ce mot de Tien & Mien:
Tous vivoient en commun, car tous n'avoient qu'un bien;
De ce que l'un vouloit, l'autre en avoit envie,
Et tous d'accord paſſoient heureuſement la vie.
Mais ſi toſt que le fer par malheur fut trouvé,
Qu'au fond de ſes rognons Pluton avoit couvé
Par tant d'eſpaces d'ans là bas deſſous la terre,
Au jour, avecques luy, la diſcorde & la guerre
Et le meurtre ſortit, & ſortirent dehors
Ces mots de Tuë, Aſſomme, & mille horribles morts.
Le monde alors fut plein de crime & de diffame,
Le mary machina la poiſon à ſa femme,
L'oncle occit ſon neveu, & le frère la ſœur,
Et l'hôte ne fut pas de ſon hôte bien ſeur.
Les peuples effroyés de l'horreur des batailles
Flanquèrent leurs Cités de foſſe & de murailles;
Car le peuple qui fut par les bois eſpandu,
De crainte, en un monceau, s'étoit déjà rendu.
Les plus forts exerçoient juſtice par les armes,
Le monde renverſé n'oyoit que les alarmes
Tonner de tous côtés, & l'un à l'autre Mars
Tout ſanglant forcener au milieu des ſoldars.
Les Géans ſerpens-piez ſur les Dieux s'enhardirent,
Les Lapithes armés les Centaures occirent:
Thebe à cent portes vit ſes deux Princes tués,
Et Troye à fleur des champs ſes Pergames ruës.

Qui pis eſt, des humains les races trop cruelles,
N'ont fait tant ſeulement roidir en alumelles
Le fer en long battu; mais du grand Jupiter
Ont oſé par le fer le tonnerre imiter,
Et imiter ſa foudre, en du fer entonnée,
Bien d'une autre façon que ne fit Salmonée.
Ils ont fondu premier l'homicide métal,
Souffié d'une Furie au braſier infernal,
Que vomit Phlegeton : ils ont mis en la fonte
Le ſon, la peur, l'horreur, l'ire & la flame prompte,
Pleine de puanteur : ils ont après cherché
Le ſouffre que Nature avoit à part caché
Dans les veines de l'eau : puis le long des murailles
D'une eſtable porchere, ou dedans les entrailles
D'une grotte relente, ou d'un mont reculé,
Ils ſont allés chercher le ſalpeſtre gelé;
Puis poudroyant en un ces drogues éloignées,
Au penſer des mortels, ſans peur, les ont coignées
Dans le Chaos d'un bronze, & l'ont fait dégorger
Une balle, qui bruit ſi haut au deſloger,
Qui court ſi toſt par l'air, que la terre en chancelle,
Que l'Enfer s'en crevaſſe, & prend clarté nouvelle,
Que la mer en treſſaut, & la voûte des Cieux,
En craquetant, ſe rompt deſſous le pied des Dieux.
De quel genre de mort étoit digne cet homme,
Qui premier inventa le fer qui nous conſomme,
Et qui premièrement le Canon pertuiſa,
Et ſortir de ſa gorge un tel foudre aviſa?
Et qui vit, ſans pleurer, rouer en tant de ſortes,
Parmy l'air, tant de bras & tant de têtes mortes?
Ny la ſoif de Tantal, ny la rou' d'Ixion
Ne ſuffiroient là bas à ſa punition;
Ny le vautour beccu, dont la griffe cruelle
Pince de Prométhé la poitrine immortelle,
Par luy, comme jadis, on ne voit plus d'Hectors,
D'Achilles, ny d'Ajax, hé Dieu! car les plus forts
Sont aujourd'hui hachés d'un poltron en cachette,
A coups de harquebuſe, ou à coups de mouſquette.
Au temps qu'on batailloit ſans fraude, main à main,
On connoiſſoit au fait celuy qui étoit plein
De peur, ou d'aſſurance, & ne vouloit-on croire
Que Therſite au combat méritât tant de gloire
Qu'Achille en méritoit; mais Therſite aujourd'huy
Tue Achille de loin, & triomphe de luy.

Pourquoy,

Pourquoy, hommes chétifs, avez-vous tant d'envie,
A grands coups de canon, d'accourcir votre vie?
Vous mourez assez tost. Si vous pensez là bas
Avoir autant qu'icy de plaisirs & d'ébats,
Vous êtes bien trompés. Bien que l'unique fille
De Cérès en soit Royne, en nul temps la faucille
N'y coupe la moisson, ny aux coteaux voisins
Jamais Bacchus n'y fait vendeler ses raisins,
Hélas! mais à l'entour la mort pâle y demeure,
Tousiours un peuple gresle autour d'un lac y pleure,
Ayant la peau brûlée & les cheveux cendreux,
Le visage plombé, les yeux mornes & creux:
Là vous serez punis de vos fautes méchantes,
Car là bas vos canons, ny vos lames tranchantes,
Du jugement d'Eac ne vous pourront garder,
Ny tant soit peu de Dieu la dextre retarder.
O fortune, celuy qui, bien loin de la guerre,
Cultive en longue paix l'usure de sa terre,
Et qui jamais au lit ne se voit étonner
D'ouir au point du jour la trompette sonner;
Qui ne sait quel mot c'est que Cargue, Camisade,
Sentinelle, Diane, Escarmouche, Embuscade;
Mais qui, plein de repos, en la grise saison,
Attend au coin du feu la mort en sa maison,
Afin qu'il ait les yeux clos des mains de sa fille,
Et qu'il soit mis en terre auprès de sa famille,
Non auprès d'une haye, ou dedans un fossé,
Ayant d'un coup de plomb le corps outrepercé.
Mais que dy-je, Brinon? qui n'auroit la mìnière
Du métal & du fer, jadis mise en lumière?
Et qui ne se seroit brusquement avisé,
En fondant le canon, de l'avoir pertuysé,
Et d'avoir acéré l'alumelle trempée,
Tu ne m'eusses donné ni dague, ni épée,
(Car le fer n'eust usage) & ne m'eusses, Brinon,
Donné ny pistolet, ny rouet, ny canon.
Toutefois je plains tant du commun le dommage,
Que je voudroy (croy may) que celuy qui l'usage
Trouva premier du fer, n'eût jamais été né,
Et n'avoir eu de dons; car Dieu n'eût détourné
Son visage de nous, & la paix violée
N'eût point abandonné la terre désolée,
Pour s'envoler là haut, laissant le monde icy
S'entrepiller, navrer & tuer sans mercy.

Au quatriéme Livre des Odes. Ode XVII.

Pourquoy, chétif Laboureur,
Trembles-tu d'un Empereur,
Qui doit bientôt, légère ombre,
Des morts accroître le nombre?
Ne ſais-tu qu'à tout chacun
Le port d'Enfer eſt commun,
Et qu'une ame Impériale
Auſſitôt là bas dévale,
Dans le bateau de Charon,
Que l'ame d'un Bucheron?
Courage, coupeur de terre:
Ces grands foudres de la guerre,
Non plus que toy, n'iront pas,
Armés d'un plaſtron, là bas,
Comme ils alloient aux batailles:
Autant leur vaudront leurs mailles,
Leurs lances & leur eſtoc,
Comme à toy vaudra ton ſoc.
Le bon juge Rhadamante,
Aſſeuré, ne s'épouvante
Non plus de voir un harnois
Là bas, qu'un levier de bois,
Ou voir une ſoquenie,
Qu'une robe bien garnie,
Ou qu'un riche accouſtrement
D'un Roy mort pompeuſement.

ODE XXVIII. A Melin de S. Gelais.

Touſiours ne tempeſte enragée
Contre ſes bords la mer Ægée,
Et touſiours l'orage cruel
Des vents, comme un foudre, ne gronde,
Elochant la voûte du monde
D'un ſoufflement continuel.
Touſiours l'hyver des neiges blanches
Des pins n'enfarine les branches,
Et du haut Apennin touſiours
La greſle le dos ne martelle,
Et touſiours la glace éternelle
Des fleuves ne bride le cours.
Touſiours ne durent orgueilleuſes
Les Pyramides ſourcilleuſes
Contre la faulx du temps vainqueur;
Auſſi ne doit l'ire felonne,
Qui de ſon fiel nous empoiſonne,
Durer touſiours dedans un cœur.
Rien ſous le Ciel ferme ne dure:
Telles loix la ſage Nature
Arrêta en ce monde, alors
Que Pyrrhe eſpandoit ſur la terre
Nos Ayeux, conçus d'une pierre
S'amoliſſant en nouveaux corps.
Maintenant une triſte pluye,
D'un air larmoyant nous ennuye;
Maintenant les Aſtres jumeaux
D'émail enfleuriſſent les pleines;
Maintenant l'Eté boit les veines
D'Ide gazouillante en ruiſſeaux.
Nous auſſi, Melin, qui ne ſommes
Immortels, mais fragiles hommes,
Suivant cet ordre, il ne faut pas
Que notre ire ſoit immortelle,
Balançant ſagement contre elle
La raiſon par juſte compas.
N'as-tu point vu aux vers d'Homère,
Lorſque plus l'ardente colère
Achille enfloit contre ſon Roy,
Que Pallas, la ſage guerrière,
Luy appant les cheveux derrière,
Tout grommelant, l'arrêta coy?
Jà ſa dague il avoit tirée,
Pour tuer l'héritier d'Atrée,
Tant le courroux l'aiguillonnoit,
Sans elle, qui, dans ſon navire,
L'envoya digérer ſon ire,
Dont tout le fiel lui bouillonnoit.
Combien de fois ce Péléide
Refuſa les préſens d'Atride
Pour appointer? combien encor
De priſonnières Lesbiennes,
Et de Cités Mycéniennes,
Et combien de chevaux & d'or?

Tandis Hector armoit la rage,
L'horreur, & le Troyen orage
Contre les Grecs, & d'une part
D'un grand caillou froiſſa la porte;
De l'autre part, du feu qu'il porte
Darda le foudre en leur rempart.
De quelque côté qu'il ſe tourne,
Bellone autour de lui ſéjourne,
Faiſant couler Xante tout roux
Du ſang des Grecs, qui par la plaine
Enduroient, innocens, la peine
De ce dommageable courroux.
O monde heureux! ſi Prométhée
D'argile en ſes doigts retâtée,
Le cœur ne nous avoit formé,
Le trempant en l'eau Stygienne
Et en la rage Lybienne
D'un cruel lion affamé.
Certainement la vierge Aſtrée
N'eût point quitté notre contrée,
Et les foudres tombés du Ciel
N'euſſent accablé les montagnes;
Touſiours fuſſent par les campagnes
Gliſſés les doux ruiſſeaux de miel.
Le cheval, au milieu des guerres,
N'eût point ronflé, ny les tonnerres
Des canons n'euſſent point ſonné,
Ny ſur les bornes des provinces
Le choc armé de deux grands Princes
N'eût point le Paſteur étonné.
On n'eût point emmuré les villes,
Pour crainte des guerres civiles,
Ny des étranges légions,
Ny le coutre de Pharſalie
N'eût heurté tant d'os d'Italie,
Ny tant de vuides morions.
L'ire cauſe que les batailles
Juſqu'au fond raſent les murailles
De maint Palais audacieux,
Et que les buiſſons & les herbes
S'égayent ſur les tours ſuperbes
Qui ſouloient voiſiner les Cieux.
L'ire cauſe des tragédies
Les voix chétivement hardies
Des Rois, tremblans ſous le danger,
Et que les exécrables mères
Préſentent les fils à leurs pères
Sur la table, pour les manger.
L'ire, qui trouble le courage,
Ne diffère point de la rage
Des vieux Caretes farcenés,
Ny des chaſtrez de Dyndimène,
Quand, en hurlant, elle les mène
Au ſon du buis eſpoinçonnés.
L'ire, qui les hommes manie,
Changeant la raiſon en manie,
Rien qu'un remors ne fait ſentir,
Et pour tout fruit ne nous apporte,
Après que ſon ardeur eſt morte,
Sinon un triſte repentir.
Las! ce monſtre, ce monſtre d'ire
Contre toy me força d'écrire,
Et m'élança tout irrité,
Quand d'un vers enfiellé d'Iambes
Je vomiſſoy les aigres flambes
De mon courage dépité.
Pource qu'à tort on me fit croire,
Qu'en fraudant le prix de ma gloire,
Tu avois mal parlé de moy,
Et que, d'une longue riſée,
Mon œuvre, par toy mépriſée,
Ne ſervit que de farce au Roy.
Mais ore, Melin, que tu nies,
En tant d'honnêtes compagnies,
N'avoir médit de mon labeur,
Et que ta bouche le confeſſe,
Devant moy-même je délaiſſe
Ce dépit, qui m'ardoit le cœur.
Chatouillé vrayment d'un grand aiſe,
De voir morte du tout la braiſe
Qui me conſumoit, & de voir
Crever ceux qui, par une envie,
Troublant le repos de ma vie,
Souloient ma ſimpleſſe émouvoir.
Dreſſant à notre amitié neuve
Un autel, j'atteſte le fleuve,
Qui des parjures n'a pitié,
Que, ny l'oubly, ny le temps même,

Ny la rancueur, ny la mort blême,
Ne dénoueront notre amitié.
Car, d'une amour dissimulée,
Ma foy ne sera point voilée,
De faux visages artisan,
Croyant seulement que tu n'uses,
Vers tes amis, des doubles ruses
Dont se déguise un courtisan.
Ne pense donc que le temps brise
L'accord de notre foy promise,
Bien qu'en courroux l'ai-je parfait;
Souvent une mauvaise cause,
Contraire à sa nature, cause
Secrètement un bon effet.
Les lis naissent d'herbes puantes,
Les roses d'épineuses plantes,
Et néanmoins la France peint
De l'un ses armes, & encore
De l'autre la vermeille Aurore
Emprunte le fard de son teint.
Bien que l'un des fils de Jocaste,
La nuit, sous le portail d'Adraste,
Et Tydé, enflés de courroux,
D'une main horriblement dure,
Pour un petit de couverture,
Se fussent martelés de coups.
Toutefois après ces alarmes,
Amis jurés prindrent les armes,
Et l'un pour l'autre s'employa,
Quand devant Thèbes le Prophète,
Vif englouty dans sa charrette,
Tout armé, Pluton effroya.

Au premier Livre des Amours.

Avant qu'Amour, du chaos ocieux,
Ouvrît le sein, qui couvoit la lumière,
Avec la terre, avec l'onde première,
Sans art, sans forme étoient brouillés les Cieux.
Ainsi mon tout erroit séditieux,
Dans le giron de ma lourde matière,
Sans art, sans forme, & sans figure entière,
Alors qu'Amour le perça de ses yeux.
Lui seul rendit mon essence parfaite;
Ronde par luy ma qualité s'est faite;
Il me donna la vie & le pouvoir.
Il anima mes pensers de sa flame,
Et de son branle en ordre fit mouvoir
Les pas suivis du globe de mon ame.

Commentaire de Muret.

Les Poëtes, comme Orphée, Hésiode, Ovide & autres, disent que, devant que le le Ciel, le feu, l'air, l'eau & la terre fussent faits, les semences & les formes de toutes ces choses-là étoient mêlées & confondues en une lourde, obscure, pesante & immobile masse, qu'ils nomment Chaos. De cette masse, ainsi que dit Orphée, Amour sortit le premier, lequel par après sépara les parties du Chaos, assignant à chacune d'icelles son lieu propre; & donnant à chacun sa forme; ainsi dit notre Auteur que son esprit étoit morne & assoupi dans son corps, sans forme & sans mouvement aucun, auparavant qu'il fût amoureux; & que ce fut Amour qui premier démêla cette confusion,

& qui lui donna vie & mouvement. Ce qu'il dit ici de l'Amour, quant à la ſéparation des parties du Chaos, il le dit, en un autre lieu, de la Paix, parce que Amour, Paix & Amitié ſe prennent quelquefois l'un pour l'autre; d'où eſt que Cyre Théodore, en un Dialogue Grec, nommé l'Amitié bannie, dit de l'Amitié cela même que nous diſons ici de l'Amour. *Du Chaos*] Chaos, en Grec, ſignifie confuſion. *Ocieux*] Il prend Ocieux pour ce que les Latins diſent *Iners*. Ovide,

Nec quicquam, niſi pondus iners, congeſtaque eòdem,
Non benè junctarum diſcordia ſemina rerum.

Qui couvoit la lumière.] Qui tenoit la lumière encloſe. *Ainſi mon tout.*] C'eſt-à-dire, toutes les parties de mon eſprit étoient mêlées & confondues. *Dans le giron de ma lourde matière.*] Dans mon corps.

Et de ſon branle en ordre fit mouvoir
Les pas ſuivis du globe de mon ame.]

C'eſt-à-dire, & donna le premier mouvement à mon ame. On pourroit ici diſputer ſi l'ame a mouvement, ou non; &, ſi elle en a, quel il eſt; car Platon tient que l'ame eſt principe de mouvement, & qu'elle-même eſt un mouvement perpétuel. Ariſtote confeſſe bien qu'aux choſes animées elle eſt principe de mouvement, mais que toutefois elle ne ſe meut aucunement de ſoi-même, ains ſeulement par accident, & avec le corps, comme le nautonnier avec le navire. Quelques hommes de ſavoir s'efforcent les accorder, diſant le mot de mouvement ſe prendre autrement en l'un, & autrement en l'autre. *Le globe de ſon ame.*] Parce que, combien que l'ame étant incorporelle, ne peut avoir figure ne ronde, ne quarrée, ni autres, ſi eſt-ce qu'elle a affinité avec le rond; car le mouvement du rond ſe retourne en ſoi-même, & ſi fait auſſi le mouvement de l'ame, ſi mouvement le faut appeler. Pour entendre ceci, conſidérons que l'œil voit bien toute autre choſe, mais il ne peut pas voir ſoi-même; parainſi ſon mouvement, c'eſt-à-dire, ſon action ne retourne pas en ſoi, ains s'étend ſeulement aux autres choſes. Mais l'ame, non-ſeulement peut entendre la nature des autres choſes, ains auſſi ſa nature même, qui eſt un grand argument pour l'immortalité. De-là eſt-ce que S. Denis, au premier Livre des noms divins, dit le mouvement de l'ame être circulier. Notre Auteur dit, *Les pas ſuyvis*] Pource qu'au mouvement du rond, toutes les parties s'entreſuivent, comme très-bien démontre Ariſtote, au Livre des Queſtions méchaniques, qui, à cette cauſe, dit le cercle être principe des merveilles:

Ceſte beauté, de mes yeux adorée,
Qui me fait vivre entre mille trépas,
Couploit mes chiens & pourſuivoit mes pas,
Ainſi qu'Adon Cyprine la dorée.
Quand une ronce, en vain enamourée,
Ainſi que moy, du vermeil de ſes bras,

En les baiſant, luy fit couler à bas
Une liqueur de pourpre colorée.
La terre adonc, qui, ſoigneuſe, reçut
Ce ſang divin, fertilement conçut,
Pareille au ſang, une rouge fleurette.
Et tout ainſi que d'Hélene naquit
La fleur qui d'elle un beau ſurnom acquit,
Du nom Caſſandre, elle eut nom Caſſandrette.

Ceſte beauté.] Il raconte comment ainſi qu'il alloit chaſſer un cerf, ſa Dame, qui le ſuivoit, fut piquée d'une ronce, & que du ſang qui ſortit ſoudainement de ſon bras, fut ſoudainement engendrée une fleur, qui eut nom Caſſandrette. *Ainſi qu'Adon.*] Tout ainſi que Vénus ſuivoit Adonis allant à la chaſſe. *Ainſi qu'Adon.*] Il a dit Adon pour Adonis, par ſyncope. *Cyprine*] Vénus. *La dorée*] la belle. Ainſi l'appellent les Grecs χρυσῆ, ou πολύχρυσος.

Mimnerme,

Ως ἰδὲ μοι γυμνὸν πολυχρύσου ἀφροδίτης

Homere,

Μῶνὰ μοι ἵππων ἴρηα πολυχρύσου ἀφροδίτης.

Virgile,

Jupiter hæc paucis : at non Venus aurea contra
Pauca refert. . . . . .

Quand une ronce envain enamourée.] Ainſi Théocrite dit que le ſanglier, par qui Adonis fut mortellement bleſſé, étoit amoureux de la beauté d'icelui. *Une liqueur.*] Il ne veut pas dire bonnement que ce fût ſang, mais une liqueur reſſemblante à ſang, ou à tout le moins un ſang céleſte & divin, tel que Homère le dit couler des Dieux, lorſqu'ils ſont bleſſés. Tel que fut le ſang de Vénus, bleſſée par Diomedes. *Et tout ainſi qu'Hélene.*] Pline dit que la fleur, nommée par les Latins *Innula*, naquit des larmes d'Hélène, d'où eſt que les Grecs l'appellent *Helenium.* Ainſi dit-on que le Lys naquit du lait de Junon.

PIERRE SALA, Ecuyer, a traduit de rime Romande, en en rime Françoiſe, le Roman de Triſtan & la belle Roine Yſeulte[1].

[1] J'ai vu un très-ample & très-ancien Manuſcrit, en vélin, du Roman de Triſtan, non pas en rime Romande, mais en vieille proſe Françoiſe, à la fin duquel il étoit dit qu'*il avoit été tranſlaté de Latin par le noble Chevalier d'Angleterre Luces, Seigneur du Chatel de Grant près Salebières ;* & comme ce volume, outre les faits de Triſtan & de Lancelot, contenoit encore l'*Hiſtoire*

de S. Graal, un autre Tranſlateur dit y avoir travaillé, par ordre du Roi Henri d'Angleterre, & y avoir employé cinq ans après Meſſire Luces, ajoutant que *Maître Gautier Mappe étoit*, je me ſers de ſes termes, *le propre Auteur de Lancelot*. Mais je crains que ceci ne ſoit pas autrement exact, parce qu'il y eſt enſuite parlé de Robert Borron, ſans ſpécifier quelle part il a eue à ces Ouvrages, & que Gautier Mappe n'ait été que Traducteur Anglois du Roman *Latin*, c'eſt-à-dire, Italien de Lancelot. —Voyez, touchant ce ROBERT BORRON & GAUTIER MAPPE, le mot LANCELOT, à la fin de la lettre L, Tom. IV, pag. 646. Quant à Pierre Sala, ſa prétendue Traduction, ici mentionnée, eſt, non pas en rime Françoiſe, mais en proſe, & n'a jamais été imprimée. Le Manuſcrit que j'en ai vu eſt diviſé en vingt-cinq Chapitres, & ne contient que 139 feuillets, dont le premier conſiſte en ce Prologue de vingt-deux vers :

Pour obéir, Sire, au commandement
Qu'il vous a plu me faire, ai brévement
Deſſus mon nez aſſiſes mes lunettes,
Pour déchiffrer lettres, que n'ai lu nettes,
Du vieil Triſtan, qu'il vous plut me bailler,
Qui m'a ſouvent de nuit bien fait bailler;
Car les lettres en étoient effacées,
Et les marges du parchemin caſſées;
Ce nonobſtant, j'ai tant fait, trait à trait,
Que vous en ai ce Livre ici extrait,
Qui commence : Comme le beau Triſtan,
Etant un jour, en un grand triſte ahan,
Seulet aux champs, penſant comme fortune
Le traveilloit, ſi faiſoit-il fort une,
De ce penſer vint première naiſſance,
Que Lancelot eut de lui connoiſſance,
Comment orrez ci-après raconter,
Quand vous plaira, Sire, de l'écouter;
Et néanmoins que ce ſoit Ecrit vain,
Il vous plaira d'excuſer l'Ecrivain,
Votre Sala, très-humble en votre chambre,
Qui vous requiert que de lui vous remembre.

Cet Ecrit n'eſt que la première Partie du Roman, & ne fait pas la quatrième Partie du gros volume que j'ai ci-deſſus dit avoir vu. Sala n'y prend point le nom de *Pierre*, ni autre nom de baptême; il ne s'y qualifie pas non plus *Ecuyer*, mais *Ecrivain de la Chambre du Roi*, que je crois être Charles VIII, ou Louis XII, par ordre duquel il faiſoit une nouvelle copie de ce Roman, d'après une ancienne, uſée de vieilleſſe, comme il le donne à entendre, & mal conditionnée. Voyez LA CROIX DU MAINE, au mot JEAN MAUGIN, Tom. I, p. 543. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE SALIAT *, a traduit les neuf Livres de l'Hiſtoire de Hérodote d'Halicarnaſſe, Prince & premier des Hiſtoriographes Grecs, intitulés du nom des Muſes; avec un Recueil de George Gemiſt, dit Plethon, des choſes advenues depuis la journée de Mantinée; imprimés à Paris, *in-fol.* par Eſtienne Groulleau, & *in-16.* par Claude Micard, 1575. Il avoit traduit auſſi auparavant d'une Déclamation Latine, l'Entrée de Jeuneſſe en la maiſon d'Honneur, déclamation, contenant la manière de bien inſtruire les enfans dès leur commencement; imprimée à Paris, *in-8°.* par Simon de Colinez, & à Lyon, *in-16.* par Olivier Arnoullet, 1538. L'Oraiſon que fit Criſpe Saluſte, contre M. Tulles Ciceron, & l'Oraiſon dudit Ciceron, réponſive à celle de Saluſte; avec deux autres Oraiſons dudit Saluſte à Jules Cæſar, afin de redreſſer la République Romaine, traduites par Pierre Saliat; imprimées à Paris, *in-8°.* par Simon de Colinez, 1537. Un Opuſcule d'Ariſtote, du monde; autre Opuſcule de Philon, Juif, du monde, & le Songe de Scipion, de Ciceron: le tout traduit en François par ledit Saliat, & imprimé à Lyon, *in-4°.* par Pierre de Tours, 1543.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, ſur cet Article, Tom. II, pag. 320 & 321.

PIERRE SANTERRE, Poitevin, a mis en muſique les cent cinquante Pſalmes de David, imprimés à Poitiers, par Nicolas Logerois, 1567.

PIERRE SAVONNE dit TALON, natif d'Avignon, a écrit l'Arithmétique en laquelle ſont contenues pluſieurs Règles brièves & ſubtiles, pour les trafiques de pluſieurs pays; avec la différence des poids, aunages & monnoies de chacun deſdits lieux, alliage des métaux néceſſaires pour tous Maîtres de monnoie, Orfévres & Changeurs; avec le fait & maniement des changes & banques qui ſe font journellement à Lyon & par les places accoutumées, comme Flandres, Angleterre, Eſpagne, Italie & autres lieux; imprimée à Paris, *in-4°.* par Nicolas du Chemin,

Chemin, 1565. Inſtruction & manière de tenir Livres de raiſon ou de comptes par parties doubles; avec le moyen de dreſſer carnet, pour le virement & rencontre des parties, qui ſe font aux foires ès paiemens de Lyon & autres lieux; imprimée à Paris, *in*-4°. pour Chriſtophle Plantin d'Anvers, 1567. Inſtruction & manière de trouver le compte du toiſage de Lyon, pour ſervir à tous maîtres Maſſons, Toiſeurs & autres qui font bâtir maiſons & autres édifices à l'uſage de ladite toiſe, qui eſt de ſept pieds & demi, & vaut en hauteur & largeur, c'eſt-à-dire, longueur, cinquante-ſix pieds trois pouces, qu'on dit toiſe courante: le pied de douze pouces & le pouce de douze lignes, & eſt ladite Inſtruction départie en dix tables; imprimée à Lyon, *in-fol.* par Jean de Tournes. Inſtruction de l'Ordre Militaire, traitant de bataillons carrés d'hommes; Lyon, *in*-4°. de l'Imprimerie de Thibaud Ancelin, 1583. Second Livre de l'Inſtruction de l'Ordre Militaire, traitant de bataillons carrés de terrein, priſe ſur le calcul qu'il a fait des compagnies de ſoldats que les Capitaines mènent en guerre, pour les faire marcher par ordre; commençant à cent hommes, deux cens hommes, continuant de cent hommes en cent hommes, juſques au nombre de ſix mille; premièrement de trois hommes pour rang, cinq, ſept, neuf & onze, ſelon le nombre de ſoldats, pour puis après les mettre en bataille carrée de terrein, en coupant les rangs en autant de parties que beſoin ſera, &c. imprimé de même.

PIERRE SOREL*, Chartrain, a écrit Poëſies, imprimées à Paris, *in*-4°. par Gabriel Buon, 1566.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, au même Article, Tom II, pag. 326.

PIERRE DE SURE, Lyonnois, Céleſtin du Convent d'Avignon, a écrit le Voyage ſpirituel du Pélerin de Sainte Mere l'Egliſe Romaine, ſaint Pierre de Luxembourg, jadis illuſtriſſime Cardinal, avec ſa vie; imprimé en Avignon, *in*-8°. par Imbert Parmentier, 1562.

PIERRE SUTOR [1], Docteur en Théologie, a écrit la

Manière de faire Teſtament très-ſalutaire, imprimée à Paris, *in*-8°. par Regnaud Chaudiere, ſans date. Voyez ſes Œuvres Latines en la Bibliothèque de Geſner.

[1] J'ai dit ſur Baillet, pag. 439 du Tom. VII, que le nom François de *Petrus Sutor* étoit *Pierre le Sueur* *; mais j'ai été depuis averti par M. l'Abbé le Clerc, que, dans le privilège donné l'an 1554 pour l'impreſſion du petit Livre de *Petrus Sutor, de Poteſtate Eccleſiæ in occultis*, l'Auteur eſt nommé *Maître Pierre Couſturier, Docteur en Théologie, & Prieur de la Chartreuſe de Notre-Dame du Parc, au Comté du Maine.* En bon Latin cependant *Sutor* n'eſt pas un *Couturier*, ou, ſuivant le mot d'uſage, un *Tailleur*, mais un *Cordonnier.* (M. DE LA MONNOYE).

* Ce même Auteur a fait quelques Ecrits Polémiques contre Eraſme & Jacques le Fèvre. Il mourut le 18 Juin 1537.

PIERRE TOLET, Médecin, habitant à Lyon, a écrit Paradoxe de la faculté du Vinaigre, contre les Ecrits des modernes, où pluſieurs choſes ſont démontrées non éloignées de la vérité; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1549. Il a traduit auſſi en François, la Chirurgie de Paulus Ægineta, Auteur Grec, qui eſt le ſixiéme Livre de ſes Œuvres; avec un Opuſcule de Galien, des tumeurs outre le coutumier de nature: plus un autre Opuſcule dudit Galien, de la manière de curer, par abſtraction de ſang, & par ſangſues, révulſion, cornettes & ſcarification: le tout imprimé à Lyon, par Eſtienne Dolet, 1540. à Paris, par Charles l'Angelier, & encore à Lyon, par Jean de Tournes, 1552. Traité de l'admirable vertu & accompliſſement des facultés, pour la ſanté & conſervation du corps humain, de la racine nouvelle de l'Inde de Mechioacan, proprement nommée Rhaindice; écrit premiérement en Latin par Marcel Donat, Médecin Mantuan; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Michel Jove, 1572 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 330.

PIERRE TREDEHAN, Angevin, a traduit en rime Françoiſe, Théages, ou de la Sapience, Dialogue de Platon; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Charles Peſnot, 1564. Les quatre

premiers Livres de l'Enéide de Virgile, mis en vers Heroïques François; imprimés à Genève, *in* 8°. par Abel Rivery, 1574. Les Bucoliques & Géorgiques de Virgile, traduites en vers François, avec la Vie du Poëte, &c. imprimées à Genève, Latin-François, *in*-8°. par Baptiſte Pignereul, 1580 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Pierre Tredehan, Tom. II, pag. 330, & la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. V, pag. 76.

PIERRE TRUEUX, Berruier, a traduit de Latin, la Fleur des Aphoriſmes d'Hippocrates, & Commentaires de Galien, imprimée à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, 1564.

PIERRE TURREL, Philoſophe & Aſtrologue, Recteur des Ecoles de Dijon, a écrit en François, le Période, c'eſt-à-dire, la fin du monde; contenant la diſpoſition des choſes terreſtres par la vertu & influence des corps céleſtes; imprimé à Lyon, 1531. Fatale Previſion par les Aſtres & diſpoſition d'icelle, ſur la Région de Jupiter, maintenant appelée Bourgogne, pour l'an 1529, & pour pluſieurs années ſubſéquentes; imprimée à Lyon *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 327 & ſuiv.

PIERRE CLEREAU. Chanſons ſpirituelles à quatre parties, par Pierre Clereau, Nicolas du Chemin.

PIERRE VERNEY, Docteur en Médecine, de Semur en Auxois, a traduit de Latin, les Préſages du Divin Hippocrates, Auteur Grec, diviſés en trois parties; avec la proteſtation & ſerment que ledit Hippocrates faiſoit faire à ſes diſciples; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Pierre de Sainte Lucie, 1539. & par Eſtienne Dolet, 1542.

PIERRE VIDAL, Tholoſain, a recueilli, & d'Italien fait François, les principales Lettres des ſept Livres de Meſſer Clodio Tolomei, Gentilhomme Sienois, contenant maints beaux

discours tous pleins d'esprit, de douceur & de doctrine; imprimées à Paris, *in*-8°. par Gilles Robinot, 1572.

PIERRE VIEL *, Docteur en Théologie, de la Faculté de Paris, a écrit Traité du mal, qui par la Simonie advient en la Chrétienté & contient vingt-trois chapitres, où est amplement discouru de tout ce qui concerne la Simonie; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1576. Il a traduit aussi l'Histoire du Schisme, blasphêmes, erreurs, sacriléges, homicides, incestes & autres impiétés des Donatians; écrite premièrement en Latin, par Optat, Evêque Milevitain, environ l'an du Seigneur 380, imprimée à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1564. Catéchisme, ou Instruction Chrétiennne, par M. Pierre Viel, Docteur en Théologie, imprimé à Paris, *in*-8°, chez Jean Dallier, 1562. Il a traduit de Latin, les Vies de plusieurs Saints, contenues parmi les trois Tomes de l'Histoire de la vie, & mort d'iceux, imprimées à Paris, *in-fol.* par Nicolas Chesneau.

* Il entra dans la Société du Collège de Navarre, en 1540, y fut reçu Docteur en 1547, & mourut en 1582. C'est tout ce que nous apprend Launoy (*Hist. Coll. Nav.* pag. 755) de la vie de Pierre Viel. Il l'appelle *Theologus optimus, vir ditissimæ paupertatis.*

PIERRE DE * VILLARS, premièrement Evêque de Mirepoix, maintenant Archevêque de Vienne, a fait un bref Recueil de la Doctrine Chrétienne, & Catéchisme extrait d'autres semblables, principalement de celui de Rome, & traduit en François, pour être enseigné par les Curés & Maîtres d'Ecole du Diocèse de Vienne, aux enfans qui sont sous leur charge; imprimé à Lyon, *in*-16. par Michel Jove, 1576. *Institutio Parochorum quæ modum ritumque in Sacramentis administrandis aliisque rebus spiritualibus tractandis observandum complectitur, à Petro de Villars, Archiepiscopo Viennensi conscripta; Lugduni, in*-4°. *excud. Jacobus Roussinus, 1578* *.

* Pierre de Villars naquit à Lyon, le 3 Mars 1545. Il n'avoit pas encore achevé son cours de Théologie; lorsqu'il fut nommé, en 1575, à l'Evêché de Mirepoix, vacant par la démission de son oncle, qui se nommoit aussi

Pierre de Villars, & qui fut fait Archevêque de Vienne. Cet Archevêché fut encore cédé, vers 1584, par ſon oncle, à Pierre de Villars, dont il eſt ici queſtion, & il mourut le 18 Août 1613, ſelon ſon Epitaphe, rapportée par Launoy, dans ſon *Hiſtoire du Collège de Navarre*, & par les Frères Sainte-Marthe (*Gall. Chriſt.* Tom. I, pag. 814.) On a pris l'oncle pour le neveu, quand on a placé ſa mort en 1592. Les Ecrivains de ſon temps ont loué ſa piété & ſon ſavoir. Outre ſes Ouvrages, cités par du Verdier, il publia, en 1596, à Lyon, quelques Traités ſur la Simonie, ſur la réſidence des Bénéficiers Eccléſiaſtiques, les fondations, les célébrations de mariage, les devoirs d'un Médecin, les blaſphêmes, &c. On en parle comme d'un Prédicateur célèbre, mais ſes Sermons n'ont point été imprimés.

PIERRE VIRET *, d'Orbes, en Savoie, Miniſtre à Genève, puis à Lyon, en l'an 1562, a écrit de la vraie & fauſſe Religion, touchant les vœux & les ſermens licites & illicites; & notamment touchant les vœux de perpétuelle continence, & les vœux d'anathême & d'exécration & les ſacrifices d'hoſties humaines, & de l'excommunication en toutes Religions; imprimé à Genève, *in*-8°. par Jean Rivery, 1560. Inſtruction Chrétienne en la Doctrine de la Loi & de l'Evangile, & en la vraie Philoſophie & Théologie, tant naturelles que ſupernaturelles des Chrétiens; & en la contemplation du temple & des images & œuvres de la Providence de Dieu, en tout l'univers; & en l'Hiſtoire de la création & chûte & réparation du genre humain: le tout diviſé en trois volumes, imprimé à Genève, *in-fol.* par Jean Rivery, 1564. Des Clefs de l'Egliſe, & de l'Adminiſtration de la parole de Dieu & des Sacremens, ſelon l'uſage de l'Egliſe, imprimé à Genève, *in*-8°. par Jean Rivery, 1564. Expoſition familière, faite par Dialogues, ſur le Symbole des Apôtres, contenant les articles de la Foi, & de la Religion Chrétienne; imprimée à Genève, 1543. Diſputations Chrétiennes en manière de devis, diviſées par Dialogues: le premier intitulé l'Alchimie du Purgatoire: le ſecond l'Office des Morts: troiſiéme, Anniverſaires: quatriéme, l'Adoleſcence de la Meſſe: cinquiéme, les Enfers: ſixiéme, le Requieſcant in pace du Purgatoire; imprimées à Genève, *in*-8°. par Jean Girard, 1544. Seconde & troiſiéme parties des Diſputations Chrétiennes;

imprimées de même. Dialogues du Désordre qui est à présent au monde, & des causes d'icelui, & du moyen pour y remédier; desquels l'ordre & le titre est, le Monde a l'Empire; le Monde difforme; la Métamorphose; la Réformation; imprimés à Genève, *in*-8°. 1545. Petit Traité de l'usage de la Salutation Angélique, & de l'origine des Chappelets; imprimé à Genève, *in*-16. l'an 1545. De la vertu & usage du Ministère de la parole de Dieu & des Sacremens dépendans d'icelle; & des différends qui sont en la Chrétienté à cause d'icelle; imprimé à Genève, *in*-8°. l'an 1548. De la source & de la différence & convenance de la vieille & nouvelle Idolâtrie, & des vraies & fausses Images & Reliques, & du seul & vrai Médiateur; imprimé à Genève, par Jean Girard, 1551. Sommaire des principaux points de la Religion Chrétienne & des abus & erreurs contraires à iceux; imprimé à Lausanne, *in*-16. par Jean Rivery, 1561. Trois Livres des principaux points qui sont aujourd'hui en différend, touchant la sainte Cene de Jesus-Christ & la Messe; & de la Résolution d'iceux; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Claude Senneton, 1565. L'Interim, fait par Dialogues: le premier intitulé les Monnoyeurs: le second, les Transformateurs: le troisiéme, les Libertins: quatriéme, les Persécuteurs: cinquiéme, les Edits; sixiéme, les Modérés; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Claude Senneton, 1565. Réponse aux Questions proposées par Jean Ropitel, Minime, aux Ministres de l'Eglise réformée; avec les autres Questions proposées à lui & à ses compagnons, suivant la teneur des siennes; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Claude Senneton, 1565. Institution des Heures Canoniques & des temps déterminés aux Prières des Chrétiens, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain, 1564. De la Providence Divine, touchant tous les états du monde, & tous les biens & les maux qui y peuvent advenir & adviennent ordinairement par la volonté de Dieu, Dialogues quatorze; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Claude Senneton, 1565. De l'Autorité & perfection de la Doctrine des saintes Ecritures, & du Ministère d'icelle, & des

vrais & faux Paſteurs ; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Claude Senneton, 1564.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes ; au mot Pierre Viret, Tom. II, pag. 334 & 335. Du Verdier a omis de mettre à la fin de chaque Article, ſuivant ſa coutume, les mots *Calvinique*, ou *Cenſuré*.

PIERRE DYVOLLE, Docteur en Théologie, de l'Ordre de ſaint Dominique, a écrit Inſtructions & Sermons pour tous les jours du Carême, entre leſquels y en a cinq de Pénitence, de la Confeſſion & de ſes parties ; avec quatre autres des tentations & aſſauts que reçoit l'homme nouvellement confirmé en grace : & quelques Fragmens d'autres Sermons ſur les ſept Pſalmes Pénitentiaux, rédigés en forme de lieux communs, & par lui-même prêchés & prononcés à Chartres ; imprimés à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1576. Dix Sermons de la ſainte Meſſe & Cérémonies d'icelle, prononcés à Chartres ; imprimés à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1581.

PIUS, Pape IV de ce nom *. Bulle ou Mandement pour la punition & correction des ſéditieux, rebelles, homicides & autres quelconques coupables de mort, miſe de Latin en François par Traducteur dont le nom m'eſt incertain ; imprimée à Paris, par Guillaume Nyverd, 1561. Bulle ſur l'exemption de toutes décimes, en faveur des Prélats qui aſſiſteront au ſaint Concile général de Trente ; traduite auſſi de Latin en François, imprimée à Paris, par Guillaume Nyverd, 1561.

* Pie IV, ou Jean Ange Medichino, né à Milan, en 1499, de Bernardin Medichino, ſe prétendoit de la même maiſon que les Médicis de Florence. Il fut Cardinal en 1549, & élu Pape le 25 Décembre 1559. Le Pape Paul IV, ſon prédéceſſeur, le traita peu favorablement ; auſſi, pendant ſon Pontificat, traita-t-il de même les *Caraffes*, neveux de Paul IV. Il vit terminer le Concile de Trente, qu'il avoit continué malgré lui. Rome lui doit pluſieurs de ſes embelliſſemens, dont quelques-uns portent ſon nom ; entr'autres, la *Porta Pia*. Il s'occupa particulièrement de la grandeur & de l'élévation de ſa famille. Il eſt vrai que S. Charles Boromée, ſon neveu, uſa dignement de ſes bienfaits. Ce Pape mourut le 9 Décembre 1565, âgé de ſoixante-ſept ans, ſur la fin de la ſixième année de ſon Pontificat. Sa Bulle, en faveur des Evêques qui aſſiſtèrent au Concile de Trente, eſt du premier Mars 1561. Ce ne fut

qu'après avoir été élevé au Pontificat qu'il prit le nom & les armes des Médicis, qui ne dédaignèrent pas de le reconnoître, lorſqu'ils le virent à portée de les ſervir. Voy. DE THOU, *Hiſt.* Lib. XXVI.

PLATON *. *Voyez* Loys le Roy, Eſtienne Dolet, Blaiſe de Vigenere, Maturin Heret, Bonavent. des Periers, François Hotoman, Pierre Tredehan, Antoine du Verdier, Jean A. Martin de Leſpel, Philibert du Val, Jean le Maſle, Simon Vallambert [1].

* Platon naquit à Athènes vers 429 avant Jeſus-Chriſt. Il comptoit des Rois parmi ſes Ayeux, & ſa mère étoit du ſang de Solon. Un eſſaim d'Abeilles qui ſe repoſa ſur ſes lèvres, dans ſon enfance, comme il dormoit, fut un préſage de ſon éloquence douce & raviſſante. Il eut Socrate pour Maître, voyagea de bonne heure en Italie, converſa avec les Philoſophes Pithagoriciens, & acheta fort cher les Livres du Pithagoricien Philolaüs de Crotone, dont il ſe ſervit utilement pour compoſer ſon *Timée*; il alla enſuite en Egypte, avec un convoi d'huiles, pour que le profit qu'il feroit ſur cette denrée le dédommageât des frais du voyage. On prétend que c'eſt là qu'il trouva & lut les Livres de Moyſe, où il prit des idées ſi juſtes de Dieu & de la création. Nous ne dirons rien ni de ſes diſciples, ni de ſes différens Ouvrages, connus de tout le monde, & ſur leſquels les Savans de nos jours s'exercent de manière à leur donner un nouvel éclat. Nous nous contenterons de citer ici Quintilien à ſon ſujet : *Platonem quis dubitet eſſe Philoſophorum præcipuum, ex quo multùm eloquentiæ ſe traxiſſe Cicero fatetur, ſive acumine diſſerendi, ſive eloquendi facultate, divinâ quâdam & Homericâ : multùm enim ſuprà proſam orationem, & quam pedeſtrem Græci vocant, ſurgit, ut mihi, non hominis ingenio, ſed quodam Delfico videatur Oraculo inſtructus.* Il mourut âgé de quatre-vingt-un ans. S. Auguſtin dit qu'il vécut dans le célibat. Tous les Auteurs les plus anciens rendent juſtice à la régularité de ſes mœurs, & l'amour Platonique a toujours été regardé comme l'inclination la plus chaſte & la plus déſintéreſſée. La vivacité de ſes expreſſions, l'énergie de ſon ſtyle, peut-être la force de ſon attachement pour quelques-uns de ſes diſciples favoris, ont donné lieu à quelques détracteurs de jeter ſur lui le ſoupçon d'un vice trop odieux, pour qu'un Philoſophe, ſi eſtimé de ſon temps, & ſi eſtimable, ait jamais pu s'y abandonner.

[1] Il ne s'eſt point trouvé juſqu'ici de Traducteur François de tous les Ouvrages de Platon, & plus difficilement encore, quand cette Traduction ſeroit achevée, s'en trouveroit-il un Imprimeur. (M. DE LA MONNOYE).

PLESSIS (LE) Gentilhomme de la maiſon du Comte d'Aran, a traduit les quatre premiers Livres des Ethiques d'Ariſtote, contenant

contenant l'Intelligence de la Philoſophie morale ; imprimés à Paris, *in*-4°. chez Michel Vaſcoſan, l'an 1553. Le Traducteur, en ſon Epître, outre autres bons propos & ſentences, écrit ce qui s'enſuit:

[Car, bien que je ne ſois ſi ignorant que je veuille dire que les exercices tant honorables de la vollerie, de la chaſſe & des chevaux, ne ſoient requis à un Prince, ſi eſt-ce que Dieu me garde d'avouer que ce ſoit le métier, ni l'état de celui en qui nature a jeté ſi profondes racines d'une magnanimité, qui eſt né à voler, non pas les oiſeaux, ains le cœur des hommes; à courre, lancer, ni prendre les cerfs, mais les Villes & Châteaux; à gouverner & manier, non pas les chiens, ni les chevaux, ains les Communautés & Républiques; à dompter, non pas les poulains, mais les furies d'un peuple irrité & rébelle, voire à ſe vaincre & gagner ſoi-même; eſquels points gît le plus grand de ſon état, ſans qu'il faille croire que, bien piquer un cheval, bondir, l'embrider, avoir bonne tenue, bonne main, bien parer la greue, les camares Siciliennes, trouſſe-queues & ſaquarelles, ſoient le comble du métier de la guerre, encore qu'il ſoit néceſſaire pour elle de les ſavoir. Mais cette faute ſi cruelle du temps préſent eſt venue, parce qu'aucuns ſe ſont perſuadés les oiſeaux & les chiens être le principal office des Princes, qui tout au contraire leur doivent ſervir ſeulement, lorſqu'ils ſont las d'exécuter les choſes de leur métier, de paſſe-temps & plaiſir, & les vertus de l'ame doivent être en leur eſprit les premières imprimées, & uſer de celles du corps comme d'exercice joyeux.

PLUTARQUE [1]. J'ai nommé particuliérement les Œuvres de Plutarque de Chéronnée, en Jaques Amyot, qui les a toutes traduites de Grec en François; à raiſon de quoi je n'en ferai ici autre mention, ſinon de renvoyer le Lecteur à George de Selve, Claude de Seyſſel, Eſtienne Paſquier, Pierre de Saint Julien, Arnaud Paſquet, Lazare de Bayf, Geoffroy Tori, Denys Sauvage, Bernard de Girard, Jean Colin, Jean Lode, Adrian de la Plance ci-devant mentionnés, leſquels en ont auſſi chacun traduit quelque choſe. Et dire que le renom de cet excellent Auteur Grec (qui fut Précepteur de l'Empereur Trajan) s'eſt rendu immortel, & vivra tant que le monde ſera en être, avec telle & ſi grande gloire & admiration de quiconque le lit, que les plus Doctes eſtiment ordinairement que ſi jamais il advenoit par cas ou néceſſité, que tous les Livres du monde fuſſent

brûlés ou perdus (ôtant toujours de ce nombre les ſaints Ecrits) & qu'il en fallût conſerver un tant ſeulement, ce ſeroit Plutarque * ſeul, auquel on donneroit cet avantage, comme à celui, qui, pour ſa rareté & accompliſſement, pourroit rendre tolérable le deſir qu'on auroit des autres, & faire ceſſer le deuil du beſoin qu'on ſouffriroit pour la perte du reſte : eu égard que, en icelui, on voit avec l'Hiſtoire tant Grecque que Latine, une agréable abondance d'exemples, & ſentences poëtiques, & un amas très-profitable des ſciences Mathématiques, de Philoſophie, & en ſomme de tout ce qu'on ſauroit ſouhaiter de bonnes & louables diſciplines, qui y ſont tellement diſpoſées, qu'il ſemble à celui qui les lit, qu'on les y ait inſérées autant pour la néceſſité, que pour le profit de celui qui les lit, & pour l'ornement du Livre. C'eſt pourquoi auſſi Théodore Gaza, Grec de Nation, d'érudition ſinguliere & digne de l'ancienne Grece, étant quelquefois enquis par ſes familiers amis, qui le voyoient ſi fort affectionné à l'étude qu'il en oublioit toute autre choſe, quel Auteur il choiſiroit entre tous, s'il étoit réduit à ce point de pouvoir n'en retenir qu'un tout ſeul, répondit qu'il éliroit Plutarque, pource qu'il n'y en a pas un qui ſoit ſi profitable ou ſi délectable enſemble à lire que lui.

* Plutarque, de Chéronée, en Béotie, inſpiré par la raiſon la plus ſaine & la mieux aclairée, a compoſé des Ouvrages qui ſeront utiles & agréables aux hommes de tous les ſiècles & de toutes les nations. On croit qu'il mourut environ l'an 140 de Jeſus-Chriſt, âgé de plus de ſoixante-dix ans, ſous le règne d'Antonin le Pieux.

POGE FLORENTIN [1]. Les Facéties * de Poge Florentin, tranſlatées en François, imprimées à Lyon, *in*-4°. par Olivier Arnoullet, & depuis *in*-16. par Jean Saugrain, ſous le titre de Contes facétieux, 1558. & encore à Paris.

[1] Poggio Bracciolini, né à Terra Nova, dans le Territoire de Florence, en 1380, mourut Secrétaire de cette Ville & de la République, en 1459, âgé de près de quatre-vingt ans. Les *Facéties* du Poge lui ont donné plus de réputation que tous ſes autres Ouvrages. Le nommé Julien des Auguſtins, & un Anonyme plus ancien, les ont traduites en François, mais ne les ont

pas toujours bien entendues. L'Original Latin contient 273 Contes, réduits à 73, dans une verſion imprimée l'an 1712, à Amſterdam, ſur le mérite de laquelle on peut voir ma note, au mot JULIEN DES AUGUSTINS, dans La Croix du Maine, Tom. II, pag. 10. Il faut voir ſur le Poge, pag. 215 du Tom. II de Bailler, *in*-4°. une note ample & curieuſe, qui eſt sûre dans toutes ſes circonſtances. (M. DE LA MONNOYE).

* Chacun juge ſuivant ſon goût. M. de la Monnoye nous dit que les *Facéties* du Poge ont plus contribué à ſa réputation qu'aucun autre de ſes Ouvrages; cependant il eſt conſtant que ce Recueil de Contes eſt licencieux à l'excès dans beaucoup d'endroits, ſouvent même obſcène. Ce ſeroit donc établir ſa réputation ſur un fondement honteux & peu ſolide. Ne vaut-il pas mieux la rapporter aux emplois qu'il a remplis avec diſtinction, à la Cour de Rome, ſous pluſieurs Pontificats de ſuite; aux découvertes importantes qu'il a faites de pluſieurs Ouvrages anciens qu'il a eu le bonheur de retrouver, tels que ceux de Quintilien, les Livres de Cicéron *de Finibus & Legibus*, Ammian, Marcellin & quelques autres; à ſes propres Compoſitions, tant Hiſtoriques que morales, & aux ſervices qu'il a rendus à ſa patrie? Voyez les Mémoires de Niceron, Tom. IX. Au reſte le Recueil des Contes du Poge, imprimé en Latin, ſous le titre de *Facetiæ*, a ſouvent été pillé, ſans qu'on lui en ait fait honneur. C'eſt de lui qu'eſt tiré le Conte de l'*Anneau de Hans Carvel*, qu'on retrouve dans Rabelais, l'Arioſte, les cent Nouvelles nouvelles, Maleſpini, la Fontaine, &c. &c. &c. C'eſt la 133e des *Facéties* du Poge, Edition de Milan, 1477, *in*-8°. qui eſt la plus ample. Nous en avons deux Traductions Françoiſes. La première, dont parle du Verdier, qui parut en 1558, & fut imprimée pluſieurs fois depuis, pourroit bien être celle que La Croix du Maine attribue à Julien des Auguſtins, quoique M. de la Monnoye ſoupçonne qu'elle eſt différente. La ſeconde, par M. Durand, avec des réflexions, Amſterdam, 1712, *in*-12. Celle-ci ne contient qu'une petite partie des Contes du Poge. Ce Livre, plein d'obſcénités, a été fort décrié par Geſner, qui le juge digne d'être noyé, d'être brulé; *Opus turpiſſimum, & aquis incendioque digniſſimum*; par l'Abbé Trithème, qui ne le croit pas digne d'être cité dans ſon Traité des Ecrivains célèbres, *ab illuſtrium Virorum Catalogo meritò cenſuimus repellendum*; mais le bon Moine Jacques-Philippe de Bergame, Continuateur de Trithème, appelle les Contes du Poge, un très-beau Livre, *Pulcherrimus Liber*. Les mœurs du Poge avoient été fort déréglées. Quoiqu'il eût d'abord embraſſé l'Etat Eccléſiaſtique, il vivoit aſſez publiquement avec une fille, dont il eut trois fils. Il en parle dans une Lettre Latine manuſcrite, citée par Sallengre (*Mém. de Littérat.* Tom. II, première Partie, pag. 9.) Le Cardinal Julien de Saint-Ange lui reprochoit « d'avoir des enfans, ce qui » n'eſt pas permis à un Eccléſiaſtique; & de les avoir, ſans être marié, ce qui » ne convenoit pas même à un Laïc. — Je peux répondre, dit le Poge, que » j'ai des enfans, ce qui convient très-bien aux Laïcs, & que je les ai, ſans » être marié, ce qui eſt l'uſage conſtamment obſervé par les Eccléſiaſtiques

» depuis la création du monde ». *Poſſum reſpondere habere filios me, quod Laïcis expedit, & ſine uxore, qui eſt mos Clericorum, ab orbis exordio obſervatus.* Il ſe maria à 54 ans, & épouſa une fort belle fille, qui n'avoit que 17 ans, dont il eut beaucoup d'enfans. Il ſavoit aſſez de bons Contes, pour ne pas ignorer le danger qu'il couroit ; mais il étoit raſſuré, par la bonne éducation & la vertu de ſa femme, de laquelle il fait le plus grand éloge, dans une Lettre manuſcrite, au même Cardinal Julien de S. Ange (citée auſſi par Sallengre, *ubi ſuprà*) diſant que « Dieu lui avoit fait bien plus de graces qu'il » ne méritoit, en lui ayant fait rencontrer une femme auſſi propre à ſon re- » pos qu'à ſon bonheur ». *In hâc uxore ita conſuluit quieti meæ, ita egregiè ſatisfecit, ut nihil penitùs ſit quod in eâ ampliùs requiram.* Ceux qui ſeront curieux de détails ſur la vie du Poge, ſur ſes Ouvrages, & ſur les erreurs de divers Auteurs à ſon ſujet, trouveront ce détail dans trois Mémoires intéreſſans de la première Partie du Tom. II des *Mém. de Littérature* de Sallengre.

POICTOU (Le Comte de) daigna bien faire honneur à la poëſie en langue Provençale ; car, outre qu'il étoit ſavant aux Sciences libérales, encore prenoit-il plaiſir à avoir en ſa Cour les plus ſavans Poëtes qu'il pouvoit trouver, leſquels il honoroit & priſoit, leur aſſignant bons & ſuffiſans gages, & ſi les provoyoit des plus beaux & honorables offices de ſa Cour, d'entre leſquels Peyre Milhon, Gentilhomme de Poitou, fut ſon premier Maître d'Hôtel, qui a fait une Chanſon à la louange d'une Dame de Poitou, de la maiſon de Montagut, qui ſe commence,

Pueis que dal Cor my ven faray Kanſon nouvella,

En laquelle il dit qu'après long travail il aura jouiſſance d'amours. Bernard Marchyz fut ſon Chambellan ; il a fait une Chanſon à la louange d'une Damoiſelle de la maiſon des Requiſtons de Provence, & ſe commence,

Tant es ma Donna endurmyda.

En laquelle dit qu'il a ſi bien doucement chanté, qu'il l'a éveillée. Peyre de Valieras fut ſon Valet Trenchant, qui a chanté pour Rogere, noble Dame, belle & vertueuſe, de la maiſon de Saint Severin, iſſue de France, à Naples ; l'une de ſes Chanſons, dit ainſi :

Sol qu'als autres es plazer,
Et à my grand deſplazenſa.

En laquelle il dit qu'il eſt né ſous telle planette, qu'il ne ſera jamais que triſte & déplaiſant. Ozil de Cadars fut un de ſes Ecuyers; il a fait l'Art de bien aimer, & a chanté à la louange d'une haute Princeſſe d'Angleterre, niéce du Comte de Poitou, de laquelle (ainſi que tel étoit le bruit) il reçut des faveurs incroyables; & pour faire croire le contraire, il fit cette Chanſon.

Elle a ſon cor tant hault, qu'ella meſpreza
So que lon ten en grand prés, e honnour.

En laquelle il dit qu'il ne ſe faut jà tant eſtimer. Louis Emeryc, fut ſieur de Rochefort en Poitou, avoit été un des principaux Secrétaires du Roi d'Arragon. Pour faux rapport il s'étoit retiré vers le Comte de Poitou qui lui bailla place, & état de Secrétaire: il fut amoureux d'une Dame de Provence de la maiſon des Comtes de Forcalquier, nommée Florence, à la louange de laquelle il fit pluſieurs Chanſons, l'une deſquelles ſe commence,

Kaſcun jour m'es benafort mays d'un An,
Quand yeu vey y aquella que tant amy.

En laquelle dit que *Las malas lenguas* l'en déchaſſent. Peyre Hugon, Gentilhomme de Dompierre, ſon Valet de Chambre, fut amoureux d'une Dame de Provence, de la maiſon de Roquefueilh, nommée Beatrix d'Agoult, les autres l'ont nommée Agoulte d'Agoult, à la louange de laquelle il a fait pluſieurs Chanſons, une que j'en ai lue, ſe commence,

Tos temps amour my ten en tal façon,
Enfins qu'aquel mal, dont s'a dormys.

Guilhem Bouchard fut auſſi de ſes Valets de Chambre, amoureux de Dame Tyburge de Layncel, noble maiſon de Provence, à la louange de laquelle il fit pluſieurs Chanſons; l'une ſe commence,

En vous yeu ay meſſa
(Seguent ma promeſſa)
Mon cor, e m'amour.

Gyraudon lou Roulx, fut un des Gentilshommes de ſa maiſon, amoureux de Dame Albe Flote, gentil-femme de Provence, à la louange de laquelle il fit cette Chanſon,

Aras ſaubray s'a ges de Cortezia
En vous domna, e ſi timés Pekat.

Americ de Sarlac, autre Gentilhomme de ſa maiſon, chanta à la louange d'une Dame d'honneur de la Comteſſe, qui étoit de la maiſon de Fontenay, nommée Guillaume, de laquelle il fut amoureux, & fit pluſieurs belles Chanſons à ſa louange; vrai eſt qu'il les adreſſoit à la Comteſſe; l'une deſquelles ſe commence ainſi,

Fin, e lial, e ſens dengun engan,
Enſins qu'aquel qu'a conquiſtat Amours,
Auray en pax ſufertat mas doulours,
E non my vaç plagnen, ny rencuran.

Guilhem des Amalrics, fut Gentilhomme Provençal, amoureux d'une Dame de Naples, de la maiſon d'Arcuſſia de Capro, Comte d'Hautemure, à laquelle il envoya faire ſes meſſages d'amour par l'Arondelle qui la réveilloit tous les matins, & ne la laiſſoit dormir, à la louange de laquelle il fit pluſieurs Chanſons belles & plaiſantes, & même une à l'Arondelle, & quelques Chants ſpirituels, & c'eſt le commencement d'un Chant,

Dieu de mon eſperanſa, e ma forſa, e vertut,
Fay qu'yeu non fiey contrari a ta ley pura e ſanta
En temps d'adverſitat, quand l'ennemy m'enkanta,
E my conſeilha d'eſſre eſlagnat de vertut.

Il fit un autre Chant à la louange de Robert, Roi de Sicile & de Naples, Comte de Provence, de cette teneur,

Lou Segnour Dieu t'exauce, e toujours ty defenda
Als malvays jours troublas: e ty mande ſecours
Rey poderoux, dlqual lou poble ha ſon recours.
Après Dier que t'a fach, grand vencedour ty renda.
Lou Segnour que t'a fach tes preguieras entenda,
Faſſa flourir ton nom tos temps mays en tas cours,
Pues queſtu veyre en pax de tous jours lou long cours,
E que d'un bout d'almonde à l'autre, aias la renda,

Lous uns en kavals fiers, autres en granda Armada,
En Theſuaurs infinis, en kauxas tranſitorias
Si fizan totalement, e y han eſperanſa :
Mays tu auras de Dieu d'excellentas victorias,
E tout ton poble aura ſa vollontat armada
A toujour t'obezir per ton aſſeguranſa.

Pyſtolleta, autre Gentilhomme de ſa Cour, adreſſa ſes Chanſons à Dame Sance, de la maiſon de Villeneufve, en Provence, & à une autre de la maiſon de Chandieu, en Dauphiné, une autre à une Gentil-femme de Grymaud de Gennes, & à une autre de la maiſon de Chaſtillon & de Brancas, & d'Eſparron de Provence; à toutes leſquelles & à la couple finale d'icelles deſire avoir une Colombe de Surie, ſemblable à celle de Mahomet, pour l'envoyer faire ſes meſſages. Tous ces Poëtes ci-deſſus nommés, floriſſoient d'un même temps dudit Comte de Poitou, dont ceux qui furent à ſa Cour, décédèrent empoiſonnés des eaux & fontaines par les lépreux du pays, par la pratique des Juifs *.

* Tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 59.

Un Moine de POLLIGNY (duquel je n'ai pu trouver autrement le nom) a fait un Roman ſur Boëce, que l'on dit de Conſolation (j'uſe de ſon langage) à l'imitation dudit Boëce, & finit ainſi : [1]

L'an mil trois cens ſix avec trente,
Le derrain jour de May prenez,
Si ſçaurez quand à fin menez
Fut ce Romant à Polligny,
Dont le Frère eſt de Polligny,
Qui ce Romant en rime a mis. &c.

Eſt en la Librairie de la Baſtie en Forez.

[1] Pour bien entendre cet Article, il faut ſavoir que du Cange, pag. cxci des Préliminaires de ſon Gloſſaire Bas-Latin, cite une Traduction manuſcrite, en proſe Françoiſe, de la *Conſolation de Boëce*, par Jean de Langres, Traduction depuis rimée par Renaut de Louens, Jacobin, qui d'abord parle ainſi, fol. 1, Col. 2 du Manuſcrit que j'en ai vu :

Mais ay bien regardé l'eſcript,
Duquel l'on puet moult de bien traire,

Que un frère preſcheur fiſt,
Qui le Livre moult bien déclaire.

&, fol. 54, tout à la fin, s'en explique bien plus au long, en ces douze vers:

Se vous voulez ſavoir l'année,
Et la ville & la journée,
Que le Frère parfiſt s'entente
L'an mil ccc & ſix, & trente,
Le darrain jour de Mars prenez,
Et ſaurez quant à fin menez,
Fut cils Romens a Poloigné,
Dont li Frères s'eſt pou loingnié,
Qui le Roment en rime a mis.
Dieu gard au Frère ſes amis,
Qui ce petit Roment a fait,
Et li pardoint tout ſon meffait.

La date de 1336, regarde le temps de la Traduction faite en proſe à *Poloigné*, c'eſt-à-dire, à *Poligni*, par où l'on voit que du Verdier non-ſeulement s'eſt trompé, lorſque, ſur la foi d'un Manuſcrit peu correct, il a fait, contre la règle, rimer *Poligni*, au lieu de *Poloigné*, avec *pou loingnié*; mais encore, lorſqu'il a mal-à-propos attribué au Moine, Traducteur de Boece en proſe, la Traduction poſtérieurement faite de cette proſe en vers, par Frère Renaut de Louens, qu'il n'a connu que ſous le nom de *Moine de Poligni*, perſuadé par cet endroit de ſon texte corrompu:

Si ſçaurez quand à fin menez
Fut ce Romant à Polligny,
Dont le Frère eſt de Polligny,

que cet Ouvrage, achevé à Poligni, étoit d'un Moine né à Poligni. Cet Ouvrage, que j'ai prouvé avoir été en proſe, étoit aſſurément de ce *Jean*, qui, né à Langres, fut Jacobin au Couvent de Poligni, où il acheva, en 1336, cette Traduction de Boëce, & de-là, à cauſe de ſon ſéjour à Poligni, où peut-être il avoit fait profeſſion, fut appelé *le Moine de Poligni*. Sa proſe, que Frère Renaut de Louens, ſon contemporain, témoigne avoir trouvée fort bonne, fut depuis traitée de *moult rude*, comme je l'ai remarqué au mot JEAN DE CIS, ſur La Croix du Maine, Tom. I, pag. 477, ce qui ne doit pas ſurprendre, parce que l'Auteur, à qui elle a paru telle, écrivoit plus de cent ans après Frère Renaut. Quant à la prétendue ancienne Traduction Anonyme en vers, mentionnée, pag. 741 du Tom. II des *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, M. Falconet, dans ſon ample & curieuſe Diſſertation, alléguée au mot BRUNET LATIN, a fait voir qu'elle étoit préciſément la même que celle de Renaut de Louens, & que M. Galland, qui avoit diſtingué l'une de l'autre, ne s'étoit pas donné le ſoin de les conférer exactement.

ment. On peut donc compter quatre anciennes Traductions, en vers, de l'Ouvrage de Boëce ; la première, de Jean de Meun (encore n'eſt-elle en vers que pour les Mètres de Boëce, elle eſt en proſe pour ſes proſes) ; la ſeconde, de Frère Renaut de Louens ; la troiſième, de Jean de Cis, & la quatrième, de l'Anonyme qui vivoit ſous Charles VII. Les verſions en proſe ſont au nombre de trois, ſavoir, celle de Jean de Langres, nommé, par les raiſons que j'ai dites, *le Moine de Poligni* ; celle de Malaſſis, & celle de l'Abbé de Ceriſiers. Les PP. Quétif & Echard, dans la Bibliothèque des Ecrivains de leur Ordre, n'ont connu ni le Moine de Poligni, ni Renaut de Louens, leurs Confrères, ſous quelque nom & ſurnom que ce ſoit. (Ils ont connu Renaut de Louens, ſous le nom de *Gaddeoucin*, 1336). J'ajoute à ceci que, par *la Librairie de la Baſtie*, que cite du Verdier, il faut entendre la *Bibliothèque de Meſſieurs d'Urfé, en Forez, au Château de l'Abbatie.* C'eſt ainſi qu'écrit ce mot le P. Jacob, pag. 671 de ſon *Traité des Bibliothèques. La Bâtie* eſt pourtant le mot d'uſage *. (M. DE LA MONNOYE).

* J'ajouterai aux Remarques de M. de la Monnoye ſur cet Article, 1°. que Samuel Engel, dans ſa *Biblioth. Selectiſſima*, cite une ancienne Edition, *de la Conſolation de la Philoſophie*, par Boëce, en vers François, ſans date d'année, ni de lieu, qui pourroit bien être celle dont parle ici du Verdier ; 2°. que M. de la Monnoye a eu raiſon de dire, dans une de ſes Remarques, à l'Art. de JEAN CLOPINEL, Tom. III, pag. 395, que la Traduction en vers de cet Ouvrage de Boëce, que du Verdier croyoit n'avoir jamais été imprimée, l'*avoit été*, *en* 1494, à Paris, *in-fol.* Il auroit pu dire auſſi qu'elle l'avoit été, même dès 1483, *in-fol.* à Lyon. Voyez MAITTAIRE, *Annal. Typograph.* Tom. I, pag. 441 & 573.

POLYBE, Auteur Grec *. Voyez LOYS MEIGRET.

* Polybe, né à Megalopolis, en Arcadie, l'un des plus judicieux & des plus excellens Hiſtoriens que la Grèce ait produits, fut envoyé, par la République des Achéens, Ambaſſadeur à Rome, où il contracta une étroite amitié avec Lelius & Scipion ; il accompagna même celui-ci au ſiége de Numance, & c'eſt à ſon retour qu'il écrivit, à Rome, cette belle Hiſtoire, dont il ne nous reſte que les cinq premiers Livres, de quarante dont elle étoit compoſée, avec des extraits de quelques endroits des autres. Nicolas Perrot, Archevêque de Siponto, au Royaume de Naples, traduiſit ces cinq Livres en Latin, & les publia, par ordre du Pape Nicolas V. Outre la Traduction, indiquée ici par du Verdier, l'infatigable Traducteur du Ryer en donna une verſion Françoiſe, qui fut imprimée pour la première fois à Paris, en 1655, *in-fol.* Mais elle eſt tombée dans l'oubli, & l'on ne connoît plus que la bonne Traduction qu'en a donnée Dom Vincent Thuillier, Bénédictin, imprimée en 6 vol. *in-4°.* avec les ſavans Commentaires du Chevalier Folard. On croit que Polybe mourut dans ſa patrie, âgé de quatre-vingt-deux ans, environ cent vingt-deux ans avant Jeſus-Chriſt.

POLIDORE Vergile [1]. Voyez FRANÇOIS DE BELLEFOREST. Je deſirerois que quelcun voulût prendre le loiſir de tourner en notre langue ſon Hiſtoire d'Angleterre *.

[1] Du Verdier écrit ici *Vergile*, conformément à l'Auteur, nommé toujours dans ſes Livres *Polydorus Vergilius*. Le même du Verdier cependant, au propre endroit de l'Article de Belleforeſt, où il renvoie, écrit *Polydore Virgile*, à l'occaſion du Traité *de Inventoribus rerum*, traduit en François. La Croix du Maine n'a pas écrit autrement, & cet uſage n'a pas diſcontinué. (M. DE LA MONNOYE).

* Polydore Virgile naquit à Urbin, mais on ne ſait pas poſitivement la date de ſa naiſſance. Il paſſa en Angleterre, au commencement du ſeizième ſiècle, ſous le règne de Louis VII. Les bénéfices qu'il y obtint, l'y fixèrent juſqu'en 1550, que, ſe trouvant fort âgé, & deſirant retourner dans ſa patrie, Edouard VI lui en accorda la permiſſion, & la grace d'y jouir des bénéfices qu'il poſſédoit en Angleterre, en le diſpenſant de la réſidence. (Rymer, Tom. VI, Part. III, pag. 191). Il retourna donc à Urbin, où il mourut cinq ans après. Dans les Lettres d'Edouard, qui ſont en Anglois, le nom de cet Auteur eſt écrit *Polydorus Virgilius*. Il a compoſé un aſſez grand nombre d'Ouvrages, en beau Latin. Mais ceux qui lui ont procuré le plus de célébrité, ſont le Traité *de Inventoribus Rerum*, & ſon *Hiſtoire d'Angleterre*. Ce dernier Ouvrage, écrit en Latin, comme le précédent, eſt plus eſtimé par le ſtyle que par l'exactitude des faits, & l'on rendroit aujourd'hui peu de ſervice aux Lettres, en prenant la peine de le traduire en François. Non-ſeulement il connoiſſoit mal l'Hiſtoire ancienne d'Angleterre; il eſt même très-fautif ſur l'Hiſtoire de Henri VIII, ſous le règne duquel il écrivoit. C'eſt ce qui donna lieu à l'Epigramme ſuivante :

Virgilii duo ſunt, alter Maro, tu Polydore
Alter, tu mendax, ille Poëta fuit.

On prétend qu'une des ſources de ſon inexactitude vient de ce qu'il ignoroit l'Anglois; choſe ſurprenante dans un homme qui vécut plus de quarante ans en Angleterre, & qui en écrivoit l'Hiſtoire! C'eſt cependant le témoignage d'un Auteur Anglois : *Maximè erravit Polydorus in deſcribendis temporibus Henrici VIII; nam præter quòd linguæ noſtrates prorsùs ignarus, plurima eorum temporum neſciri habuit neceſſe. Plurima etiam, ut Mariæ Reginæ gratiam promptiùs demereri poſſet, ſcripſiſſe, non ſine causâ, perhibetur.* (Whear, *de Meth. legend. Hiſt.* Sect. 30.) On trouvera ce jugement confirmé par Nicelſon (*Engl. Hiſt. Librar.*) & par les divers témoignages qu'a raſſemblés Pope Blount (*Cenſur. celeb. Autor.* pag. 451.

POMPONE DE BELLIEVRE, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'État [1]. Harangue du ſieur de Bellievre, Ambaſſadeur

pour la Majeſté du Roi de France, aux Seigneurs des treize Cantons des Suiſſes, ſur les guerres de France, recommencées l'an 1568. Seconde Harangue dudit ſieur, faite aux Seigneurs des Ligues des Suiſſes, les deux contenues au volume des Harangues militaires de Belleforeſt.

* Pompone de Bellievre, fils de Claude de Bellievre, Premier-Préſident au Parlement de Grenoble, naquit à Lyon, en 1529; fut d'abord Conſeiller au Sénat de Chamberry, enſuite Sur-Intendant des Finances, vers l'an 1575, & Préſident au Parlement de Paris, où il fut reçu le 8 Avril 1576, & réſigna cette place, en 1580, à Barnabé Briſſon, qui en paya ſoixante mille livres, & vendit ſa charge d'Avocat-Général quarante mille livres. Sur quoi Loyſel (*Opuſc.* pag. 642) obſerve que ce fut la première fois que les Offices du Parquet furent vendus à prix d'argent. Bellievre rendit à l'Etat des ſervices importans; &, après avoir été employé en diverſes Ambaſſades, il fut fait Chancelier de France par Henri IV, en 1599. Il mourut le 9 Septembre 1607, âgé de ſoixante-dix-huit ans. Il avoit eu de Marie Prunier, ſa femme, quatorze enfans, trois fils & onze filles. Le dernier de cette illuſtre famille, Premier-Préſident au Parlement de Paris, mourut ſans poſtérité le 13 Mars 1657. — Le Chancelier de France, dont il eſt queſtion dans cet Article, diſoit que « les François ne remuent les bras que quand ils ont de l'eau juſqu'au col; » que l'édifice d'un auſſi grand Etat ne peut être ſoutenu ſur des chenevottes, » mais qu'il y faut de bons piliers. — En notre Cour, ajoutoit-il, les eſpé- » rances ſont priſes pour des aſſurances, puiſqu'on s'y propoſe toutes choſes » faciles; auſſi ceux qui font de bonnes difficultés n'évitent pas la calomnie ». Voy. *Longueruana*, pag. 286.

PONS DE BRUEIL, Poëte Provençal, mit par écrit un Traité intitulé *De las amours enrabiadas de Andrieu de franſæ*, duquel André de Franſe (qui mourut par trop aimer) le Roman a été perdu.

PONTUS DE TYARD, Maſconnois, Seigneur de Biſſy, maintenant Evêque de Châlons ſur Saone, a écrit Œuvres poëtiques; aſſavoir trois Livres des Erreurs amoureuſes; un Livre des vers Lyriques; un Recueil de ſes nouvelles Œuvres poëtiques; imprimés à Paris, *in*-4°. par Galiot du Pré, 1573. Ses Erreurs amoureuſes avoient été imprimées *in*-8°. par Jean de Tournes, 1549. Solitaire premier, ou Proſe des Muſes, & de la Fureur poëtique; avec quelques vers Lyriques ſur la fin;

imprimé à Lyon, *in-fol.* par Jean de Tournes, 1552. Solitaire ſecond, ou Proſe des Muſes, & de la Fureur poëtique, avec quelques vers Lyriques ſur la fin; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1552. Diſcours du temps, de l'an & de ſes parties, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1556. & à Paris, *in-fol.* Mantice ou Diſcours de la vérité de divination par Aſtrologie, imprimé à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1558. L'Univers, ou Diſcours des parties, & de la nature du Monde, imprimé à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1557. En ce Livre il y a quelques pages priſes & tournées mot à mot de Philon, Juif, en ſon Livre du Monde; & depuis, le même Tyard l'ayant revu & augmenté, l'a fait réimprimer ſous tel titre: deux Diſcours de la Nature du monde, & de ſes parties; aſſavoir le premier Curieux, traitant des choſes naturelles; & le ſecond Curieux des intellectuelles; imprimés à Paris, *in*-4°. par Mamert Patiſſon, 1578. Jaques David du Perron y a mis un avant-Diſcours. Il a traduit d'Italien, Leon Hebreu, de l'Amour, Dialogues, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1551. Denis Sauvage, ſieur du Parc, en a fait preſqu'en un même temps, une autre Verſion. *Ephemerides octavæ ſpheræ, ſeu Tabellæ Diariæ Ortûs, Occaſûs, & meditationis cœli illuſtrium ſtellarum inerrantium, pro univerſâ Galliâ, & his regionibus quæ polum Boream elevatum habent à 39 ad 50. gr. Auctore Ponto Tyardeo Biſſiano; Lugduni in-fol. apud Joann. Tornæſium, 1562. Ponti Tyardei, ad Pet. Ronſardum de cœleſtibus Aſteriſmis Poematium; Pariſiis, in*-4°. *apud Galeotum à Prato*, 1573 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 336 & 337.

Au ſecond Curieux.

[L'homme continue ſa vie à mode des Elémens & des pierres, étant, croiſſant & s'altérant, & muant continuellement; il eſt vivant comme les métaux, d'un eſprit vital caché; & ſi l'eſprit vital des métaux eſt caché, je m'en rapporte à l'immortel & vain travail des Alchimiſtes. Davantage l'homme eſt vivant avec les plantes, d'une vie végétative; avec les animaux, d'une vie

ſenſitive & mouvante ; avec les intelligences ſéparées, de vie raiſonnable, ou intellectuelle, & avec le grand moteur, de vie divine & éternelle. Pource diſoit Trimégiſte l'homme être tout en tout ; car il a en ſon ame certaines puiſſances, avec leſquelles comprenant & recherchant tout, elle ſe fait tout, ou ſemblable à tout ; & par la capacité de ſon infinie appréhenſion, approche de celle grande éternelle puiſſance, que nous appelons Dieu. Ajouterai-je point que la partie de l'homme, appelée le ſens, ſe compare à la Terre, l'imagination à l'Eau, la raiſon à l'Air, l'entendement au Feu, ou à la ſubſtance éthérée, & l'intelligence au Ciel, ou à ſon moteur ? Vraiment l'admirable rencontre des Elémens, & le voiſinage ſecourable d'un à l'autre, ſoutient en partie, à mon avis, cette maſſe mondaine Elémentaire. Et auſſi les quatre humeurs complexionnaires, comparées aux Elémens, ſont jugées être en l'homme de telle proportion, que la mélancolie eſt une partie ; la colère, deux ; la pituite, quatre, & le ſang, huit ; tellement que de cette température vient la ſanté, & de la diſtempérie les maladies diverſes, ſelon que diverſement ſe diſproportionnent les humeurs. Mais, pour dire proprement quelles parties de l'homme ſont plus pertinemment comparables aux Elémens, ce ſont les ſens extérieurs ; car l'œil, comme il eſt lumineux, ne faiſant ſon office ſans lumière, eſt rapportable au Feu ; l'oreille, à l'Air, qui, frappé & bruyant, ſe rend à l'ouïe ; l'odeur & le goût, à l'Eau (car en l'humide réſide la ſaveur & le fleurer) à ſavoir, le goût, par la qualité des humeurs fluantes & plus corporelles, ou matérielles ; car, combien que vous mettiez en la bouche une choſe ſeche, l'humeur de la bouche toutefois l'humecte, & delà vient le goût, comme l'odorer ou fleurer vient des exhalations humides, telles que ſont celles d'où s'engendrent les nuées. L'attouchement eſt comparé à la Terre. Ce néanmoins toutes ces parties ſenſitives ne ſeroient officieuſes, ſans une certaine faculté ignée, & ce diverſement. En la vue, la chaleur pouſſe les raiz, & les accompagne juſqu'à la lumière, pour lui donner vigueur d'attirer, ou recevoir l'image de l'objet préſenté. Pour aider à l'ouïe, la chaleur pénétre juſqu'en l'air plus liquide. Pour le ſens du nez, elle paſſe par l'air pur, juſqu'aux exhalations humides, deſquelles l'air eſt épaiſſi. Et pour le goût, elle pénètre juſqu'à l'humeur plus matérielle. Les os en l'homme ſont ce que les pierres au grand monde, d'où prend ſource la fable de Deucalion & Pyrra, jetant les pierres derrière le dos : auſſi les os ont vie au corps humain, comme les pierres en la terre. Ce qui émeut quelques anciens, de penſer les pierres avoir des ames & vertus ſecrettes contre les venins & les illuſions, & qu'elles étoient puiſſantes de donner la force, la grace, la ſageſſe, la longue vie, les richeſſes, le don de divination, de prophétie, de ſanté, & autres tels effets, outre leſquels eſt apparente la puiſſance cachée de l'Aimant, & de l'Ambre, attirant ceſtuy le fétu, & celui le fer. D'où il ſemble que les os & les pierres vivent, puiſqu'ils croiſſent. Même que les os humains, ainſi que les pierres, ſont pleins de pluſieurs vertus & rares facultés. Vous avez ſouvenance de ce qui eſt écrit d'un os du pied droit de Pyrrhus, Roi d'Epire, & que les Médecins aſſurent que la poudre faite des os humains,

avalée avec du vin rouge par les dyſſentériques, arrête le flux de ſang. Mais n'eſt-ce choſe admirable que l'Epilepſie (mal ſurnommé caduque & de S. Jean, ſoit guérie par un breuvage de vin, ou d'oxymel, avec la raclure du teſt, ou cranée humain? L'on tient ce remède pour aſſuré, pourvu que la raclure, ou poudre, qui ſe doit donner à l'homme, ſoit d'un teſt féminin, & que celle qui ſe prépare pour la femme, ſoit du cranée d'un homme. Les os (dit Hiéromnine) d'Héliſée ſont honorés en nos ſacrés Livres de plus admirable faculté, & ceux qui reſtent des ſaints Martyrs, élus de Dieu, ſous le nom de vénérables réliques, ont fait tant de miraculeux effets, que la Nature & les naturels y perdent le ſens & la raiſon. Auſſi (reprit le Curieux) ne les voulois-je alléguer à ce propos, auquel il me ſuffit d'ajouter que ces vertus, propres aux pierres & aux os, prouvent aſſez que les unes & les autres ne ſont dépourvues de faculté vitale: opinion recevable, & de laquelle tout inconvénient peut être réſolu, puiſque les Philoſophes ont décrit diverſes ſortes de vie, ſelon les eſſences & eſpèces de choſes vivantes, comme Anges, Hommes, Animaux, Plantes, Pierres, & même les Métaux, auxquels ſont comparables les humeurs au corps humain. Car, ainſi qu'à la génération des métaux, auſſi à la génération des humeurs (diſent les Aſtrologues) ſervent les aſpects des Etoiles, la contrerencontre de leurs raiz, la force & influence de quelque particulière Planète, & la vertu engendrante: puis la chaleur naturelle qui les cuit, les purifie, & réduit en propre & péculiaire forme, en laquelle chacune a vie, comme les métaux en la leur. Les demi-minéraux, marcheſites, & autres de tel ordre, entrent en comparaiſon avec les vaiſſeaux inteſtins de l'homme, qui ne ſont ni chair, ni os. Encore pourrois-je étendre que les eaux intérieures de la terre, les cavernes ſpiritueuſes & venteuſes, les matières & liqueurs d'où les pierres s'endurciſſent, les viſcoſités bitumineuſes, ſont en l'homme les veines qui reçoivent le ſang, les artères qui reçoivent l'eſprit, le cerveau, la mouelle, la ſalive, & diverſes humeurs viſqueuſes, craſſes & corrompues, deſquelles il eſt plein. La chair eſt comparable aux plantes en ſa vertu végétative, prenant nourriture & accroiſſement; car, tout ainſi qu'une plante coupée recroît, ſe rejoint, ou reprend, auſſi fait la chair. Eſt-ce pas choſe étrange que l'homme eſt capable de toutes les mœurs, affections, voix & autres actions de tous les animaux? Quel dégoiſement d'oiſeau, tant fredonnement diminué ſoit-il, n'avons-nous vu contrefaire? Quel bruit horrible d'hurlement ne peut l'homme exprimer? Quelle voix d'autre animal peut être hauſſée, ou baiſſée plus extrêmement, ou plus à commandement? Quel poiſſon n'eût reçu pour compagnon au nager un Glauce, un nageur Delien, un Scyllis Sicyonien, & le Matelot Néapolitain, qui, en un jour, eſt allé & revenu nageant d'Iſchia à Porezzo, à l'entrée du golfe de Naples? ou bien Colan, ſurnommé Poiſſon, natif de Catania, en Sicile, qui, comme en un bain, par ébat ordinaire, alloit nageant par la mer, depuis Gaiette juſqu'en Sicile? Quel Singe ne ſe voit être vaincu en ſoubreſauts & voltigemens par l'homme bien diſpos? Qui n'a vu l'humain artifice avoir contrefait le voler des oiſeaux, émerveillés de rencon-

trer une nouvelle eſpèce, fendant l'air, ainſi qu'eux? Auſſi eſt-il arrêté au Péripate que l'eſpèce humaine contient en ſoi, par puiſſance, ou capacité, les diverſes natures des animaux, ce qui a mu Ariſtote de juger, en ſa Phyſiognomie, les mœurs des hommes, à la reſſemblance & figure qu'ils en repréſentent, ſelon les membres, couleurs, ou actions. Opinion peu éloignée de la Pythagorienne, ſuivie d'Empédocle, Plotin, Numénie, & autres Sectiſtes, qui affirmoient que l'ame humaine, dépouillée de ſa robe corporelle, ſe revêtoit de la figure d'un animal, duquel elle avoit imité les mœurs au cours de ſon humaine vie, au laps de laquelle, par diverſes actions, l'homme ſe conforme aux divers genres d'animaux; car, en enfance & première jeuneſſe, que ſa raiſon n'eſt encore exercée au diſcourir, par l'ame végétative, il ſe traîne & gliſſe ſur la terre avec les reptiles. En l'âge viril, par les penſées & imaginations, il eſt un peu plus élevé & ferme, cheminant avec les animaux terreſtres. Mais en vieilleſſe, que les imaginations, les penſées & l'expérience des choſes lui ont poli la raiſon, par l'ame contemplative & ſpéculative, il s'élève de terre, & vole avec les oiſeaux. Ceci ſeroit peu, ſi la reſſemblance ne trouvoit lieu au Ciel, où le mouton terreſtre reconnoît ſon Aſtre le mouton céleſte; le taureau, le taureau, & le Scorpion, le Scorpion. Donc l'homme, ainſi qu'un autre monde, reçoit communication de tous les Cieux, & participe des puiſſances de toutes les intelligences, tellement que, ſelon les Académiques, l'ame deſcendant çà-bas, prend de Saturne la ratiocination, l'intelligence & la ſpéculation; de Jupiter, l'action; de Mars, l'ire & l'ardeur de courage; de Vénus, la concupiſcence & mouvement du deſir; de Mercure, l'appréhenſion & la perſpicacité d'interpréter & découvrir ſes conceptions diſertement; du Soleil, l'opinion & l'imagination du ſavoir; de la Lune, la vertu engendrante, l'accroiſſement, ou augmentation matérielle du corps, qui eſt, comme j'ai dit, de qualité des Elémens, & rapporté avec eux en mille ſingulières & ſubtiles comparaiſons. Quelques autres Anciens ont penſé que l'homme naiſſant empruntoit de la Lune, le corps; du Soleil, l'eſprit; de Mercure, l'entendement; de Vénus, la concupiſcence; de Mars, le ſang; de Jupiter, le deſir, & l'humeur, de Saturne. Le Zodiaque a lieu ici; car, entre lui & l'homme, il y a un merveilleux conſentement, par ſympathie, du mouton céleſte, à la tête; du taureau, au col; des Jumeaux, aux bras & aux épaules; du Cancre, à la poitrine; du Lion, aux flancs; de la Vierge, au ventre; des Balances, aux feſſes; du Scorpion, aux aines & parties cachées; du Sagittaire, aux cuiſſes; du Capricorne, aux genoux; du Verſeau, aux jambes, des Poiſſons aux pieds, obſervance tellement reconnue par l'expérience des Chirurgiens, Médecins, qu'ils n'appliquent jamais le fer aux Parties, deſquelles le Signe eſt occupé par la Lune. Joint qu'il ſemble que les animaux des figures ainſi accommodées aux parties du corps humain, ayent plus de force de celle partie, comme le mouton de la tête, & le taureau du col. Quant aux humeurs, Saturne convient à la mélancolie, d'où le mélancolique eſt dit Saturnien, pource qu'il ſe délecte aux œuvres Saturniennes, comme profondes imaginations, ſolitudes, contemplations, & les ſembla-

bles. Jupiter convient au ſang, à l'eſprit humide & chaud, &, par ſuite de raiſon, à la vie, de laquelle le ſang eſt ſiége plus exprès : au reſte, le jovial eſt traitable & benin. Mars convient à la colère, comme tout igné, chaleureux & bouillant : d'où le Martial fait aſſez preuve de toutes ſes violentes & ardentes opérations. Le Soleil convient à la complexion mêlée du ſang de Jupiter, & de la colère de Mars, & tempére ſon Solaire, pour le pouſſer aux œuvres & entrepriſes illuſtres. Vénus s'accommode à l'humidité chaleureuſe & à la colère, conduiſant le vénérien à la volupté de ſon nom, ſi le voiſinage du Soleil, ſelon l'uſitée diſpoſition Aſtronomique, ne corrige & deſſéche cette chaude & humide inclination. Mercure eſt approprié à l'eſprit aigu & ſubtil, prompt à tout; mais, à cauſe de ſon inconſtance, difficile d'être connu à l'œil. Au reſte, nul n'ignore combien la Lune peut ſur l'humide, phlegmatique & pituiteux. La curioſité de rechercher en ce petit monde une reſſemblance univerſelle, avoit connue la diviſion des Signes du Zodiaque, diviſés en quatre ternaires, pour à chacun des quatre Elémens en approprier trois, l'un ainſi que commencement, l'autre ainſi qu'état, ou conſiſtance, & le tiers, comme fin de l'Elément; car au Mouton eſt le commencement du Feu, au Lion ſon état, & au Sagittaire ſa fin. Au Taureau eſt le commencement de la Terre, à la Vierge ſon état, & au Capricorne ſa fin. Aux Jumeaux eſt le commencement de l'Air, aux Balances ſa conſiſtance, & à Aquarius ſa fin. Au Cancre eſt le commencement de l'Eau, au Scorpion ſa conſiſtance, & ſa fin aux Poiſſons. Mais, comme ces douze ſignes ainſi partis s'approprient aux quatre Elémens de l'univers, auſſi ſont-ils appliqués aux quatre humeurs, vrais Elémens du petit monde, l'homme. Ainſi donc l'humain entendement comprend le commencement, l'être & la fin de toutes choſes Elémentaires, qui ſont, ou qui ſeront, & eſt logé dans la tête, comparable au Ciel Etoilé, tant pour ſa rondeur, que pour ſes lumières & organes. Vraiment m'entretenant quelquefois de la reſſemblance de ces deux Mondes, il me vint en penſée que la volonté en l'homme peut être comparée au premier Ciel, mouvant tous les autres. Le Ciel Etoilé repréſente au premier mobile, s'il y en a un ſur lui, les degrés des choſes créables, ou engendrables par lui & par les Planètes, & ce premier mobile exécute le miniſtère, & par ſon mouvement en adminiſtre l'office. Davantage les Sphères inférieures obéiſſent au premier mobile, & le ſuivent, comme la volonté meut toutes les affections. La clarté montre bien le chemin à l'œil, toutefois ne le mène pas : l'entendement auſſi montre les voies à la volonté, & la volonté, adminiſtrant ſes opérations, les choiſit, & y ordonne. Car, quoi que faſſent les membres, ils cèdent & obéiſſent au mouvement volontaire. Je remets en mémoire, comme un fil tire l'autre, que les ſept Planètes ſont accommodées à l'homme : à ſavoir, trois pour la conduite des actions, & quatre pour la conſervation du corps. Des trois qui embeſognent nos actions, Mercure a charge de la fantaiſie & diligente perſpicacité d'exécuter; Vénus, du deſir & délectation de l'exécution, & Mars, de l'impétueux mouvement de courage, qui, au haſard, fait l'opération fortunée. Qui exécutera jamais rien,

ſans

ſans l'avoir paſſé tant ſoit peu par la fantaiſie ? Qui s'y embeſogneroit, ſans quelque plaiſir que l'on prend à l'œuvre ? Et quel ſuccès oſeroit-on attendre, ſi de vif courage l'on ne haſardoit, ſous eſpérance que fortune bienheurera ? Reſtent les quatre Planètes qui conſervent le corps, deſquelles le Soleil eſt la ſource vitale, aſſiſe dans le cœur. Jupiter regarde la vertu naturelle & ſanguine au foie, ſiège, diſent aucuns, de l'Amour ; Saturne, la puiſſance diſtributive & recevante, par la mélancolie & le fiel ; la Lune eſt pour l'accroiſſement & décroiſſement. On ajoute que Saturne gouverne les oreilles, principalement la droite ; car le propre du Saturnien, c'eſt d'ouïr beaucoup, & ruminer les choſes ouïes, pour, après longue conſidération, s'enrichir de prudence. On lui attribue la ratelle, vaiſſeau & receptacle de l'humeur terreſtre & mélancolique. Jupiter gouverne l'autre oreille, pour donner accompliſſement à la ſapience commencée par Saturne. Mars gouverne les reins, qui ſont de chaude & ſèche qualité, à l'opinion de quelques-uns : combien que les autres les qualifient chauds & humides, qui ne ſera encore impertinent à lui ; auquel l'on donne quelque égard pour ſa chaleur ſur l'humidité radicale. Le Soleil gouverne le cœur, ſiège, comme j'ai dit, & commencement de vie ; & l'œil droit, & la moëlle, qui eſt un ſecond ſang blanchi par conception, en ſigne de quoi les jeunes animaux ont la moëlle rouge, & de couleur ſanguine, &, ſelon qu'ils avancent d'âge, elle ſe va toujours blanchiſſant. Vénus gouverne la bouche, ſiège du baiſer, ſigne & gage d'Amour ; & les membres, qui ſervent à la génération, principalement l'échine, ou l'épine du dos, tant pource qu'elle ſert (ſelon l'opinion de quelques Philoſophes naturels) de canal à la ſemence, que pource qu'en elle ſe fait une liaiſon de pluſieurs os ; d'où elle ſemble un néceſſaire lien & univerſel ſoutenement du corps. Auſſi l'amour, qui lie & étreint indiſſolublement les eſprits au corps, eſt repréſenté par cette conjonction d'os, dédiés à Vénus, à laquelle les reins, pource qu'ils logent l'humidité radicale, qui lui eſt proprement en charge, ſont plus raiſonnablement appropriés qu'à Mars. Mercure gouverne la langue, comme Préſident d'éloquence ; car, ainſi que la Planète, Mercure, difficile à voir au Ciel, fait toutefois ſon cours d'une prompte vîteſſe, & ſes influences de grande efficace : auſſi la langue, qui eſt le membre plus caché, eſt celui qui fait plus vivement ſes opérations : il eſt accommodé aux mains pour l'habileté & promptitude des œuvres ſubtiles & manuelles. La Lune eſt dédiée au gouvernement de l'œil droit, comme croient aucuns, & du cerveau, & étend ſa puiſſance ſur les humeurs & les poulmons, qui rafraîchiſſent & éventent les inflammations du cœur.]

PRESSAC (Le Seigneur de) a traduit quelques Epîtres de Seneque, imprimées *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1583 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au mot GRUFFROI DE LA CHASSAGNE, Sieur DE PRESSAC, Tom. I, pag. 474.

PRIMASIUS [1], Expoſitions ſur les Epîtres S. Paul. Voyez JEAN DE GAIGNY.

[1] Il étoit Evêque d'Adrumete, en Afrique, au ſixième ſiècle. Il ſe trouva, en 553, au cinquième Concile Général, tenu à Conſtantinople. On a de lui un Commentaire ſur les Epîtres de S. Paul & ſur l'Apocalypſe, & l'on voit qu'il étoit fort attaché à la Doctrine de S. Auguſtin *. (M. DE LA MONNOYE).

* Il étoit Diſciple de S. Auguſtin. Il avoit écrit un Ouvrage diviſé en trois Livres, contre les héréſies, mais cet Ouvrage a péri. Son Commentaire ſur les Epîtres de S. Paul eſt extrait de S. Ambroiſe, de S. Jérôme, de S. Auguſtin, &c. &c. C'eſt le ſeul de ſes Ouvrages qui ait été traduit en François. Du Verdier & La Croix du Maine ont parlé du Traducteur JEAN DE GAIGNY. Il ſemble que ces deux Bibliographes, ainſi que M. de la Monnoye, aient eu quelque doute s'il faut dire GAIGNY, GANNEY, GAGNÉ, ou GANAY; mais ce nom eſt écrit GAIGNY, dans le Manuſcrit de la Traduction qui ſe trouve à la Bibliothèque du Roi, & que cite Montfaucon (*Biblioth. Bibliothecarum, manuſcript.* Tom. II, pag. 789.

PROBA [1] FALCONIA *. Voyez RICHARD LE BLANC, PARDOUX DU PRAT.

[1] Elle vivoit encore au commencement du cinquième ſiècle. (M. DE LA MONNOYE).

* Malgré l'autorité d'Iſidore de Seville, & celle d'une note qui ſe trouve dans un Manuſcrit du dixième ſiècle, cité par Montfaucon (*Diar. Ital.*) & contre l'opinion commune, le ſavant Fontanini a prouvé, dans le ſecond Livre de ſes *Antiquités d'Horta*, imprimées en 1708, que *Proba Falconia*, dont il s'agit ici, n'a rien de commun avec *Anicia Falconia*, femme de Probus Anicius, ni avec *Valeria Proba*, femme du Proconſul Adelphius. *Proba Falconia* écrivit ſes *Centons* ſous l'Empire d'Honorius, par conſéquent après l'an 393.

PROCLE *. Voyez ELIE VINET, EST. FORCADEL.

* Proclus de Lycie, appelé *Diadocus*, Diſciple de Syrien, Philoſophe Platonicien, Chef de l'Ecole d'Athènes, qui ſubſiſtoit encore de ſon temps, c'eſt-à-dire, vers la fin du cinquième ſiècle, eut Marin de Naples pour Diſciple & ſucceſſeur dans le même emploi. Il fut Grammairien, Philoſophe, & même habile Phyſicien; il écrivit des Commentaires ſur Homère, ſur Héſiode, ſur la République de Platon. On dit qu'il renouvela le *Miroir d'Archimede*, avec lequel il mit le feu aux vaiſſeaux de Vitalien, qui aſſiégeoit Conſtantinople, ſous l'Empire d'Anaſtaſe I. Ce Philoſophe Payen écrivit contre la Religion Chrétienne. Jean le Grammairien lui répondit par

une Apologie ſolide ; dans laquelle il lui prouva que, quoique fort habile dans la Littérature Grecque, il faiſoit preuve d'ignorance, & même d'extravagance, dans tout ce qu'il avançoit contre les Chrétiens. On croit que Proclus mourut à Athènes, âgé de ſoixante-quinze ans.

PROCOPIUS *. Voyez GUILLAUME PARADIN.

* Procope, de Céſarée, en Paleſtine, Orateur & Sophiſte, ſous l'Empire de Juſtinien, ſe fit une réputation brillante, par ſon ſtyle, & par ſes Ecrits. Il fut Secrétaire de Béliſaire, qu'il accompagna en Aſie, en Afrique & en Italie, dans toutes les guerres que ce Général fit pendant le règne de Juſtinien, & il écrivit deux Livres *de la Guerre des Perſes*, deux *de la Guerre des Vandales*, quatre de celle *contre les Goths*. Ces Ouvrages eſtimés ſont partie de l'Hiſtoire Byzantine, & ont été imprimés à l'Imprimerie Royale, en 1662, en Grec, avec la verſion Latine du P. Maltret, Jéſuite. On attribue à ce même Procope une Hiſtoire *Anecdota* de Juſtinien & de l'Impératrice Théodora, ſon épouſe, dont il rapporte des choſes horribles, de même que de Béliſaire. Suidas regarde cette Hiſtoire ſecrette comme une fiction atroce, & une ſatire cruelle des mêmes perſonnes qu'il avoit accablées de louanges. Cette Hiſtoire ſecrette fut également imprimée au Louvre, en 1663. Procope avoit cependant été décoré du titre de Sénateur, & avoit reçu de grandes récompenſes de Juſtinien ; il fut même Préfet de Conſtantinople. Il mourut vers 562, âgé de plus de ſoixante ans.

PROSPER, Evêque de Rheige [1]. *De la Vie Contemplative*, Livres trois. Voyez JEAN BOUILLON.

[1] S. Proſper, que les meilleurs Critiques croient, avec le P. Sirmond, n'avoir été ni Evêque de Regio, dans le Modenois, ni de Rez, en Provence, n'eſt pas non plus Auteur des trois Livres *de la Vie Contemplative*, attribués à Julien Pomère, Prêtre Africain, par Gennade, ſon contemporain, & par S. Iſidore de Séville. On ne ſait pas préciſément le temps de ſa mort. Baronius dit que ce fut l'an 466 *. (M. DE LA MONNOYE).

* C'eſt le Proſper d'Aquitaine, le célebre défenſeur de la Grace de Jeſus-Chriſt, qui a compoſé le beau Poëme *contre les Ingrats*, c'eſt-à-dire, contre les ennemis de la Grace, dont M. le Maître de Sacy a donné une belle Traduction en vers François, & dont M. Racine le fils s'eſt ſervi ſi utilement dans ſon Poëme de la Grace. Du Verdier, en lui attribuant les Livres *de la Vie Contemplative*, ne fait que ſuivre l'opinion commune de ſon temps. Volaterran, Liv. XVIII de ſon *Antropologie*, qui place la mort de Proſper d'Aquitaine à l'an 454, dit que ſa ſcience & ſa ſageſſe lui donnèrent beaucoup de crédit auprès du Pape Léon I, qui le fit Evêque de Regio ; & il lui attribue les Livres *de la Vie contemplative*. L'opinion la plus probable ſur le temps de

la mort de S. Proſper, la fixe à l'an 463. (*Voy. Hiſt. Litt. de la France*, Tom. II, pag. 377.) On a une Edition des Epigrammes de S. Proſper, qui porte pour titre, *Traité de la Vie contemplative & humaine, touchant les ſept Vertus.* On ne ſauroit dire ce qui a déterminé l'Editeur à donner un pareil titre à ce Recueil. Ce n'eſt point là le *Traité de la Vie Contemplative*, diviſé en trois Livres, dont parle ici du Verdier. Ces trois Livres ſont certainement d'un Prêtre, nommé *Pomére*, qui les compoſa vers l'an 490. (*Ibid.* pag. 402). La tradition, qui attribue cet Ouvrage à S. Proſper, remonte au huitième ſiècle, & pluſieurs Conciles l'ont cité comme étant de S. Proſper. Mais, outre le ſtyle diffus & abondant de ce Traité, bien différent de l'éloquence forte & ſerrée de S. Proſper, le P. Sirmond a démontré qu'il étoit de Pomére (*App. ad S. Proſp. Opera*).

PROSPER CALANIUS. Voyez JEAN GOEVROT.

PRUDENT LE CHOYSELAT, Procureur du Roi & de la Roine, à Sezanne, a écrit Diſcours Œconomique, non moins utile que récréatif, montrant comme par le ménagement de poulles de cinq cens livres pour une fois employées, l'on peut tirer par an quatre mil cinq cens livres de profit honnête; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1572. Ayant lu ce Livret & m'étant plu en la lecture pour l'avoir trouvé de ſi bonne grace & belle invention, je me ſuis mis à faire l'Epigramme ſuivant à la louange de l'Auteur.

L'homme prudent, à ménager appris,
De ſon talent tire honnête profit;
Mais ce prudent en ſageſſe conſit,
Sur tous prudens ménagers a le prix.
Il fait comment (frais déduits & compris)
Par an on double une ſomme cinq fois,
Sans que d'uſure on ſoit ſoumis aux loix,
Et moins de Dieu ne des hommes repris.

PRUDENT DE SAINT MAURIS, Avocat au Parlement de Dole, a écrit la Pratique & Style Judiciaire, obſervé tant ès Cours de Parlement que Tribunaux de Juſtice, au Comté de Bourgogne; imprimée à Dole, *in*-4°. par Jean Tarlot, 1577.

PUBL. VIRGIL. * MARO. *Voyez* Louis des Maſures, Robert & Antoine le Chevalier, B. Aneau, Ferrand de Bez,

Pierre de Monchau, Richard le Blanc, Guillaume Michel, Octavien de Saingelais, Joachim du Bellay, Pierre Tredehan.

*Virgile, le premier des Poëtes Latins, naquit à Andes, dans le Territoire de Mantoue, le 15 Octobre de l'an 70, avant Jesus-Christ, & mourut à Brindes, en Calabre, âgé de cinquante-un ans. Son corps fut porté à Naples, où l'on voit encore les restes de son tombeau. On donne de temps à autres de nouvelles Traductions de Virgile, soit en prose, soit en vers, & il est à croire que les dernières qui paroissent l'emportent toujours sur celles qui ont précédé.

PUBLIUS [1] SYRUS MIMUS *. *Voyez* les Sentences de ce Poëte, en celles des Lyriques & Comiques Grecs, tournées en François & imprimées à Paris.

[1] *Mimus* est ici un nom de profession, parce que ce Poëte montoit sur la scéne, & y déclamoit ses vers, appelés *Mimes*, du Grec μιμῶδια. Les *Mimes* étant une imitation, une représentation Comique des mœurs & des actions des hommes, on a donné le nom de *Mimes* aux sentences extraites des Farces que les Mimographes composoient pour le divertissement tout ensemble & pour l'instruction du Public. La meilleure & la plus ample Edition des *Mimes* de Publius Syrus, comme l'a fort bien remarqué l'exact Jean-Albert Fabrice, est celle qu'on trouve à la suite des Œuvres de Muret, de l'Edition d'Ingolstad, 1599, ou de Leipsick, 1672. Les Versions Françoises, qui en ont été faites au seizième siècle, mentionnées ici par du Verdier, sont très-mauvaises. On en peut juger par le mot *Publius*, que Charles Fontaine, un des Traducteurs de ces *Mimes*, a rendu par *Publian*, ce qui n'est pourtant pas si ridicule que le nom *Clitus*, rendu par *Clitouve*, pour la commodité de la rime, en cet endroit d'une Epître Morale de Jean Bouchet;

Ne tua pas Alexandre, qui trouve
En sa fureur son cher ami Clitouve? (M. DE LA MONNOYE).

* Ce Poëte *Mimique* vivoit quelque 40 ans avant Jesus-Christ, & étoit contemporain de César, qui lui accorda sa faveur. Il l'emporta sur tous ses concurrens, & même sur le fameux Laberius, Chevalier Romain, Mime comme lui, qui n'osa plus paroître. La Morale de ses *Mimes* est excellente. On en peut juger par l'estime qu'en a faite La Bruière; il a fondu, dans ses Caractères, la plupart des sentences qui nous restent de Publius Syrus.

PUBL. OVID. NASO. *Voyez* François Habert, Octavien de Saingelais, Michel d'Amboise, Barth. Aneau, Clément Marot, Charles Fontaine, Calvy de la Fontaine, Estienne Forcadel, Antoine de Cotel *.

*Voy. ci-dessus le mot OVIDE, pag. 162 & 163.

PUBL. CORN. TACITUS. *Voyez* Eſtienne de la Planche, Claude Fauſchet de Blaiſe Vigenere, Claude Guillomet, François Douynet *.

* Voy. les notes ſur le mot CORNELIUS TACITUS, Tom. III, p. 418 & 419.

PUBL. TEREN. AF. Première Comédie de Terence, intitulée l'Andrie, miſe en rime Françoiſe par Traducteur inconnu; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Thibaud Payen. Jean Antoine de Bayf a traduit l'Eunuque & l'Heautontimorumenos; Jean Bourlier a traduit toutes les ſix Comédies de Terence, en proſe Françoiſe, & Charles Eſtienne a traduit auſſi l'Andrie en proſe Françoiſe.

* *Publius Terentius Afer*, Eſclave, né à Carthage, prit le nom de ſon maître *Publius Terentius Lucanus*, Sénateur, qui l'affranchit, à cauſe de ſes talens. Ces mêmes talens lui acquirent l'amitié des perſonnages de Rome les plus diſtingués, entr'autres, de Lélius & de Scipion, ce qui avoit fait dire que ces illuſtres Romains l'aidoient dans la compoſition de ſes pièces. Des ſix qui nous reſtent, le *Phormion* & l'*Hécyre* ont été traduites, ou imitées d'Apollodore, ancien Comique Grec; les autres, ſavoir, l'*Andrienne*, l'*Eunuque*, l'*Heautontimorumenos* & les *Adelphes*, ſont imitées de Ménandre. L'*Eunuque* eſt, de toutes ſes pièces, celle qui eut le plus de ſuccès. Il ſortit de Rome, âgé de trente-un ans, pour aller voyager en Grèce, d'autres diſent en Aſie, & il mourut de chagrin dans le Péloponnèſe, d'avoir perdu ſes balots, où étoient, à ce que l'on dit, cent huit Comédies, qu'il avoit traduites de Ménandre. Il mourut environ 159 ans avant l'Ère Chrétienne. La pureté du ſtyle, la beauté, l'élégance & la netteté de l'élocution rendront toujours précieuſes les Comédies de Térence aux amateurs de la belle Latinité. La meilleure Traduction de Térence ſeroit inconteſtablement celle de Madame Dacier, ſi M. l'Abbé le Monnier ne nous en avoit donné une nouvelle, qui, à bien des égards, peut le diſputer à celle de cette femme ſavante.

P. BLANCHART, Maître d'Ecole à Laon, en Laonnois, a compoſé Calendrier perpétuel, imprimé à Paris, par Jean le Clerc, 1581.

P. DE MANCHICOUR, de Tours, a mis en muſique quelques Chanſons, imprimées à Paris, par Pierre Artaignant.

P. SAPET a écrit en proſe, les Enthouſiaſmes ou Epriſes amoureuſes, en nombre vingt-trois, imprimés à Paris, *in*-8°. par Jean Dallier, 1555.

P. S. TURNEBE [1], fils d'Adrian Turnebe, a écrit Traité de la nature, causes, formes & effets des Cometes, imprimé à Paris, *in*-8°. par Lucas Breyer, 1577.

[1] Etienne Turnèbe, fils du célèbre Adrien, ne voulant pas se déclarer nettement Auteur de ce *Traité des Comètes*, fit mettre au bas du titre *P. S. Turneb.* ce qui causa de l'obscurité. On comprenoit bien que *Turneb.* signifioit *Turnèbe*, mais on ne pouvoit faire cadrer avec ce nom les deux lettres *P. S.* qui précédoient, n'y ayant nul *Turnèbe* connu, dont le nom propre fût *Pierre-Simon*, *Paul-Sébastien*, ou tel nom double, commençant, l'un par *P*, l'autre par *S*. Dans cet embarras, Du Verdier a représenté de bonne foi le nom tel qu'il l'a trouvé, ne s'imaginant pas qu'on eût voulu mettre au bas d'un titre François deux lettres initiales, avec le mot *Turneb.* par abrégé, pour indiquer que ce Livre avoit été fait *per Stephanum Turnebum*. Cet Etienne Turnèbe étoit Conseiller au Parlement de Paris. (M. DE LA MONNOYE).

P. VANAELST, Flamand, a écrit en François, Règles générales d'Architecture, sur les cinq manières d'édifices; à savoir Tuscan, Dorique, Ionique, Corinthien, & Composite; avec les Exemples des Antiquités, lesquelles la plupart concordent à la doctrine de Vitruve; imprimées en Anvers, *in-fol.*

LIVRES D'AUTEURS INCERTAINS.

Louanges & Recommandations de la PAIX, extraites de l'Ecriture sainte, imprimées à Paris, 1563.

PANDARNASSUS *, Roman, intitulé autrement, le très-éloquent Pandarnassus, fils du vaillant Galimassue, qui fut transporté en Faerie par Oberon, lequel y fit de belles vaillances, puis fut amené à Paris par son pere Galimassue, là où il tint conclusions publiques, & du triomphe qui lui fut fait après ses disputations; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Olivier Arnoullet.

* C'est une mauvaise imitation du Gargantua de Rabelais.

PANEGYRIC des Dammoiselles de Paris, sur les neuf Muses, fait en vers & imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1545.

PARADOXE contre les Lettres [1], imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1545.

[1] Ortenſio Lando, Milanois, fit imprimer, en 1544, à Lyon, trente Paradoxes Italiens, dans le troiſième deſquels il a prétendu prouver *Che meglio ſia l'eſſere ignorante che dotto* *. (M. DE LA MONNOYE).

* Ainſi le fameux Jean-Jacques Rouſſeau n'eſt pas le premier qui ait ſoutenu ce Paradoxe. —Voy. CHARLES ESTIENNE, Tom. III, pag. 297 & ſuiv.

PARADIS du Pape Jules, Dialogue [1]. *Cenſuré.*

[1] L'Original de ce Dialogue, entre S. Pierre & Jule II, eſt en proſe Latine. C'eſt une pièce ſatirique, imprimée, non pas, comme dit Rivet, en 1512, temps auquel Jule vivoit encore, mais au plutôt ſur la fin de 1514, ou au commencement de 1515, peu de temps après la mort de ce Pape. Le Poëte Fauſte, à qui on fit l'honneur d'attribuer ce Dialogue, n'auroit pas manqué, vain & étourdi comme il étoit, de le reconnoître pour ſien, s'il en avoit été véritablement l'Auteur. Il n'étoit pas capable d'une telle compoſition; elle étoit plus digne d'Eraſme, ſoit par le ſtyle, ſoit par le tour. Auſſi en fut-il très-fortement, &, je penſe, aſſez juſtement accuſé, quoiqu'il l'ait toujours hautement déſavouée. Il s'en eſt fait pluſieurs Editions. Celle qui ſe trouve, pag. 123 du Recueil *Paſquillorum*, imprimé l'an 1544, *Eleutheropoli*, c'eſt-à-dire, à Bâle, eſt intitulée *Julius Excluſus*, parce que ce Pape y eſt d'abord repréſenté la clef à la main, tâchant d'ouvrir la porte du Paradis, qui lui eſt fermée. (M. DE LA MONNOYE).

Le PARANGON des Chanſons de divers Muſiciens, Livres dix-huit, imprimé à Lyon, par Jaques Moderne.

Le grand PARDON & plenière Rémiſſion pour toutes perſonnes & durant à perpétuité; imprimé à Genève, par Adam & Jean Riveri, 1550. *Cenſuré.*

La PARFAITE Amitié de deux vrais amans; & l'utilité qu'on peut tirer de ſes ennemis; imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean d'Ogerolles, 1560.

PARIS & la belle Vienne. *Roman.*

Expoſitions & Contemplations ſur les ſept PAROLES que notre Seigneur Jeſus-Chriſt dit en la Croix, extraites des Docteurs anciens de l'Egliſe, avec Additions en marge; imprimées

mées à Paris, *in*-4°. par Chreſtien Wechel, 1535 : là où l'Auteur au prologue, écrit ces paroles dorées :

[L'Arbre de la Croix, auquel étoient affichés les membres de Jeſus-Chriſt mourant, fut auſſi la chaire du Maître le monde enſeignant. Et tout ainſi que le Cigne, étant près de ſa mort, chante plus mélodieuſement qu'il ne fit onques jour de ſa vie ; pareillement notre Rédempteur a monté en cette chaire de ſa Croix, afin que les plus excellentes doctrines de vertu & bonnes mœurs il ſemât & plantât en ſon Egliſe, à laquelle il préſide, pour plus amplement l'endoctriner en la voie de ſalut, juſqu'à la conſommation du ſiècle. Et pource diſoit S. Bernard, en la Croix a été ouverte la bouche de Jeſus-Chriſt, auquel ſont contenus tous les tréſors de ſapience & de ſcience.]

Les PAROLES mémorables entre Jeſus-Chriſt & le pécheur, qui eſt un Dialogue contemplatif, pour l'attirer à ſon amour, pleines d'inſtruction ſalutaire; avec la manière de ſavoir ſe bien confeſſer ; imprimées à Lyon, *in*-8°. par Romain Morin.

Le PASQUIL de la Cour, compoſé par Maître Pierre de Cugnieres reſſuſcité [1], jadis Avocat en Parlement ; imprimé à Paris, 1561. *Calvinique.*

[1] Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot PIERRE DE CUGNIERES, Tom. II, pag. 267 & ſuiv. — La hardieſſe avec laquelle Pierre de Cugnieres parla en 1539, a fait employer ſon nom, lorſqu'on a voulu débiter quelque remontrance hardie. (M. DE LA MONNOYE).

Le PASSETEMPS de tout homme, & de toute femme, en *Rime*; imprimé à Paris, par Antoine Verard *.

* Antoine Vérard imprima ce Livre l'an 1505, *in*-4°. Guillaume Alexis en eſt l'Auteur. —Voy. LA CROIX DU MAINE, au mot GUILLAUME ALEXIS, Tom. I, pag. 304 & ſuiv.

Le PASSETEMPS & Songe du Triſte, en *Rime*; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Longis, 1530.

PASSETEMPS honnête, recueilli des faits & propos de pluſieurs Princes, Philoſophes & hommes ſignalés ; pour récréer toute bonne compagnie; à Paris, *in*-16. par Emanuel Richard, 1579.

Le PASSETEMPS de la fortune des Dez, d'une autre bien plus gaillarde invention que n'eſt celle de Laurens l'Eſprit, par un ancien Auteur François, dont le nom m'eſt incertain : car pour trouver ſa fortune, il ne met qu'un ſeul renvoi à l'Empereur, au Comte de Savoye, au Roi d'Aragon, au ſieur de Mylan, au Roi d'Angleterre, au Comte de Vertus, au Duc de Bourbonnois, au Duc d'Anjou, au Roi d'Hongrie, au Souldam, au Duc d'Auſtriche, au Roi d'Eſpagne, au Roi de Sicile, au Roi de Chypre, au Roi de Tunis, au Roi de Damas, au Roi de Bolmarin, au Seigneur de Coucy & au Duc de Baviere, chacun deſquels répond par un Diſtique François ſur la demande de la choſe qu'on veut ſavoir; imprimé à Paris, *in*-16. par Nicolas Buffet.

PATHELIN, ou Maître Pierre Pathelin, farce [1]; avec le Blaſon & Loyer des fauſſes amours; imprimé à Paris, *in*-8°. par Simon Voſtre, & depuis *in*-16. par Eſtienne Groulleau, 1564. Ce Livre a été traduit de François en Latin, ſous tel titre : *Pathelinus, Comœdia, aliàs veterator, è Gallicâ linguâ in Latinam traducta per Alexandrum Connibertum; Pariſiis, in*-8°. *apud Simonem Colinæum, 1543.*

[1] Il faut écrire PATELIN, parce que ce mot ne vient ni de πάθος, ni de l'Aoriſte ἔπαθον, mais du Bas-Latin *Paſta*, de la Pâte, d'où on a fait le verbe *appâter*, dans la ſignification d'*attirer*, par des manières flatteuſes, comme par un appas, pour faire tomber dans le piège. Cette pièce paroît avoir été faite du temps de Louis XI. Il eſt dit dans le *Commentaire* de Rabelais, pag. 126 du Tom. I, que Reuchlin, au rapport de Geſner, pag. 398 de ſa *Bibliothèque*, imprimée l'an 1545, à Zurich, traduiſit en Latin cette Farce, & qu'il la traduiſit ſous le faux nom d'*Alexander Connibertus*. Je ne trouve rien de tel dans Geſner. Il rapporte ſimplement cette pièce de Reuchlin, ſous le titre de *Progymnaſmata iambis trimetris ſcripta*, & l'Edition que j'en ai vue, d'Haguenau, *in*-4°. chez Thomas Anſelme, 1519, ne lui donne point d'autre titre. Geſner ne fait non plus aucune mention d'*Alexander Connibertus*. C'eſt Simler, qui, dix ans après, en a parlé le premier. Il eſt pourtant vrai que, de deux mauvaiſes petites Comédies Latines de Reuchlin, celle dont parle Geſner, intitulée *Progymnaſmata*, eſt, quoiqu'avec de grands déguiſemens, imitée de Patelin, ce qui a donné lieu à Melchior Adam de dire, d'après Mélanchthon, que Reuchlin *edidit Fabulam Gallicam, plenam candidi*

ſalis. Mais ce ſel, il le faut avouer, s'eſt bien affadi dans le Latin. Cette Comédie, avec les changemens qu'y fit Reuchlin, fut jouée, pour la première fois, le 31 Janvier 1497, au Palais de l'Evêque de Vormes, Jean d'Albourg, ſon Patron. Le Latin d'*Alexander Connibertus* eſt venu quinze ans après. J'ai vu la première Edition qui en fut faite, *in*-24. l'an 1512, chez Guillaume Euſtace, en Gothique, ſur vélin. Le titre eſt *Patelinus, aliàs Veterator.* La diction en eſt fort au-deſſus de la portée de Reuchlin, & je dirois que le François y eſt exactement rendu, ſi ce n'étoit que le Traducteur s'eſt aviſé d'introduire dans la pièce un perſonnage de ſon invention, ſous le nom de *Comicus*, qui, ſans être ni oui, ni vu, ſe trouve par-tout, juge de tout, & fait avec tous les autres Acteurs, un *à parte* perpétuel. Simon de Colines le réimprima *in*-8°. pour François Etienne, en 1543. La pièce contient plus de 2500 vers, au lieu que celle de Reuchlin en contient à peine 2000. Du Cange, dans ſon Gloſſaire Latin-Barbare, dérive le mot *Patelin* de *Patarinus*, parce que les Hérétiques, nommés *Patarins*, *Patalins*, *Paterins* & *Patelins*, induiſoient par leurs belles paroles les Fidèles en erreur; Etymologie qui pourra trouver ſes partiſans. Je ne répète point ce qu'au mot GUILLAUME ALEXIS, j'ai dit, touchant CHEVREAU, qui a cru que *Patelin* étoit le nom du Poëte, Auteur de la Farce. Toutes ces remarques, & pluſieurs autres, écrites de ma main, au-devant de mon Exemplaire de l'Edition *in*-8°. ſans date, chez la veuve de Jean Bonfons, ayant été communiquées à l'Editeur du Patelin de 1723, ont été employées, ſans ma participation, dans une Préface, où l'on me prête des expreſſions qui ne ſont pas de moi, non plus que les notes, inſérées dans le corps du Livre, au bas des pages. (M. DE LA MONNOYE).

Le nouveau PATHELIN, autre farce, faite à l'imitation de la précédente; imprimé à Paris [1].

[1] Cette Farce du *Nouveau Patelin* à trois perſonnages, *Patelin*, *le Peletier* & *le Prêtre*, ſuivie d'une autre, intitulée *le Teſtament de Patelin*, à quatre perſonnages, *Patelin*, *Guillemette*, *l'Apothicaire*, & *Meſſire Jean le Curé*; ont été imprimées, *in*-8°. à Paris, ſans date, & ſans nom de Libraire, qui n'eſt autre que le nommé Jean de S. Denys, parce qu'il eſt dit au bas du titre qu'on les vend *rue neuve Notre-Dame, à l'Enſeigne S. Nicolas*, & que telles étoient la demeure & l'enſeigne de ce Libraire. Ces deux Farces ſont deux mauvaiſes imitations du premier Patelin, ſur-tout la dernière. De nos jours on a mieux fait: on a donné le goût moderne à l'ancien Patelin, d'une manière qu'on peut le comparer à une Chanſon, dont, quoiqu'on ait changé les paroles, & qu'on les ait miſes en proſe, on n'a pas laiſſé de garder l'air. L'eſprit de la pièce a été en effet conſervé, & l'on a eu l'adreſſe, en ajoutant peu de choſe au ſujet, d'en faire, en trois Actes, une Comédie régulière, qui n'a pas déplu. (M. DE LA MONNOYE).

Les Epîtres de S. PAUL, gloſées & tranſlatées en François, imprimées à Paris, *in*-4°. par Michel le Noir, 1521 [1].

[1] Il ne paroît dans aucun des Ouvrages que nous avons de Richard Simon, qu'il ait eu aucune connoiſſance de l'Edition ici rapportée des *Epîtres de S. Paul.* (M. DE LA MONNOYE).

Diſcours des PAYS ſelon leur ſituation, avec les Mœurs, Loix & Cérémonies d'iceux; imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1552 [1].

[1] C'eſt la Traduction du Livre de *Joannes Boëmus Aubanus, de Moribus Gentium.* Voy. JEAN BOHÈME, Tom. IV, p. 353 & 354. (M. DE LA MONNOYE).

Le PELERINAGE de l'Ame, tranſlaté de Latin en François, imprimé à Paris, par Michel le Noir, 1521.

Le PELERINAGE ſpirituel de l'Ame, diviſé en quatre voies principales & pluſieurs ſentiers, imprimé à Paris, *in*-4°. par Renaud Chaudiere.

Le Roman des PELERINS, de la vie humaine, *Rime.* Il finit ainſi:

Cy fine le Romant du Moine
Des Pélerins de vie humaine, &c.

Livre de la Compagnie des PÉNITENS, contenant l'Ordre de recevoir un Novice; Matines de la Vierge Marie; l'Office du Dimanche, Lundi & Jeudi; l'Office du Mardi & Vendredi; l'Office du Mercredi & Samedi; Prime; Sexte; Tierce; None; Vêpres & Complies de Notre Dame: Mutation de l'Office de l'Avent: Pſalmes des degrés: Pſalmes pénitentiaux: l'Office des Morts: les Offices des Mercredi, Jeudi & Vendredi Saint: Hymnes de l'année: Commémoration des Dimanches & des Saints; imprimé à Lyon, *in*-16. par Eſtienne Dolet, 1542 [1].

[1] Dolet diſoit qu'il n'avoit point imprimé de Livre *plus utile* que celui-là; il entendoit *plus lucratif.* (M. DE LA MONNOYE).

PERCEFOREST: Roman, ſix volumes [1].

[1] J'ai vu les ſix volumes de Perceforeſts, *in-fol.* 1528, reliés en trois.

M. le Duchat, ſur le ſecond Livre de Rabelais, pag. 252, cite une Edition de ce Roman, *in*-8°. en 6 volumes, & ajoute, ſur la foi du Livre, intitulé *Tocſin des Maſſacres*, que c'étoit une des lectures ordinaires qu'on faiſoit à Charles IX, par ordre de Catherine de Médicis, ce qui n'a guères de vraiſemblance. (M. DE LA MONNOYE).

PERCEVAL le Galois [1], Roman en rime, écrit à la main ſur parchemin, en la Librairie du Capitaine Sala, à Lyon.

*Voy. dans LA CROIX DU MAINE, Tom. II, à la fin des lettres M, pag. 142, & N, pag. 196, les mots MENESSIER & NENNESIER. Le Roman de Perceval, mis de rime en proſe, fut imprimé à Paris, *in-fol.* l'an 1530, chez Jean Longis, en lettre Gothique. (M. DE LA MONNOYE).

PERLES d'Eſlite, recueillies de l'infini tréſor des cent cinquante Pſalmes de David, traduites d'Italien en ſtances Françoiſes, de huit vers chacune ſtance; imprimées *in*-8°. par Jean de Laon, 1577.

PHILANIRE *, Tragédie Françoiſe, imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Bonfons, 1577.

* C'eſt une Tragédie de Claude *Rouillet*, ou *Roillet*, compoſée d'abord en Latin, & publiée depuis en François. La Croix du Maine (Tom. I, pag. 149) parle d'une Edition Françoiſe de l'année 1563. Celle dont parle du Verdier ne parut qu'après la mort de l'Auteur, s'il eſt vrai, comme le penſe l'Auteur de la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, que Rouillet mourut vers 1575. La pièce eſt en cinq Actes, en vers libres, avec des Chœurs.

Hiſtoire ou Roman des Amours de PHILIPPE, Dauphin de France, & d'Angeline Loria, Damoiſelle Sicilienne, compoſée en ancien langage Normand, en quatre Livres diſtingués par chapitres; étoit en la Librairie de feu Monſieur le Connétable, Anne de Montmorency, écrit en main.

PHILIPPES de Madian, autrement dit, le Chevalier à l'eſprevier blanc, Roman, imprimé à Paris, *in*-4°.

Le Roman de PIERRE de Provence, & la belle Maguelonne.

La Sentence de PILATE, contre Jeſus-Chriſt notre Sauveur, imprimée à Lyon, par Jean Stratius.

La POLICE miſe ſur la famine & affluence des pauvres, qui ſe trouvèrent l'an 1531, en la ville de Lyon, par les Citoyens d'icelle, laquelle Police y a été depuis entretenue & obſervée; imprimée à Lyon, par Sébaſtien Griphius, 1539.

Déclaration du droit de légitime ſucceſſion, ſur le Royaume de PORTUGAL [1], appartenant à la Roine mere du Roi très-Chrétien, Catherine de Médicis; avec la Réponſe aux conſultations ſur ce faites, tant par les Docteurs des Univerſités de Boulogne la Graſſe & Pavie, pour Catherine, Ducheſſe de Bragance, que de ceux de Péruſe, pour Raynuce Ferneſe, Prince de Parme, & Michel ab Aguira, Docteur Boulognois, pour Philippes d'Autriche, Roi de Caſtille, Leon & Grenade; enſemble la défenſe contre les impoſtures & calomnie d'Antoine Nebriſſe, pour l'uſurpation du Royaume de Navarre, & Diſcours véritable du reſte des illégitimes détentions dudit Caſtillan, tant ſur la maiſon & couronne de France, qu'autres Princes François, notamment des Royaumes d'Aragon, Valence & pays de Catalogne, avec la Duché de Gueldres, ſur les Princes de Lorraine, Auteur P. Be. IV. TH. imprimée en Anvers, *in*-8°. l'an 1582.

[1] Ce Livre eſt de *Pierre Belloy, Juriſconſulte Toulouſain*, car c'eſt ainſi qu'il faut expliquer les mots écrits ſur la fin de cet Article, *P. Be. Ju. Th.* *. (M. DE LA MONNOYE).

* Ceci ne doit être regardé que comme une conjecture; car Pierre Belloy, le Juriſconſulte, étoit de Montauban, & non de Toulouſe, grand ennemi des Ligueurs, & zélé Royaliſte, qu'Henri IV fit Avocat-Général du Parlement de Toulouſe, pour le récompenſer de ſa fidélité.

Le Roman de PONTUS, fils du Roi de Galice.

Le PORTULAN, contenant la deſcription tant des mers de Ponent, depuis le détroit de Gibraltar, juſques à la Chiuſe, en

Flandres, que de la mer méditerranée, traduit d'Italien; imprimé en Avignon, *in*-4°. par Pierre Roux, 1577.

Livre des POSTES, pour aller par toute la France, Italie, Eſpagne, Allemagne, &c. traduit d'Italien.

La PRAGMATIQUE Sanction, contenant les Décrets du Concile national de l'Egliſe Gallicane, aſſemblée en la ville de Bourges, au Règne de Charles VII, avec le Concordant d'icelle entre le Roi François I & le Pape Leon X; imprimée à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier, 1561.

Traité de la PREDESTINATION, comment c'eſt que Dieu veut que tous ſoient ſauvés, & que le ſalut vient de la pure grace de Dieu, & la damnation de la pure malice de l'homme; imprimé en Anvers, par Dyrick Uriman, 1559.

Demandes à Maître Jean Calvin, ſur la PREDESTINATION, avec les Contrariétés qui ſe trouvent en la Doctrine de Maître Jean Calvin; imprimées de même.

Le Livre des neuf PREUX [1] & de leurs Triomphes, imprimé à Paris, *in-fol.* par Michel le Noir, 1507.

[1] Favyn, pag. 1686 de ſon *Théâtre d'honneur & de Chevalerie*, rapporte en cet ordre les noms de ces neuf Preux : *Joſué, Gédéon, Samſon, David, Judas Machabée, Alexandre le Grand, Jules Céſar, Charlemagne & Godefroy de Bouillon.* (M. DE LA MONNOYE).

PRIERES dont on uſe communément en l'Egliſe de Genève. *Cenſuré.*

Les PRIERES & Oraiſons des Saints Peres, Patriarches, Prophètes, Juges, Rois, Hommes & Femmes illuſtres de l'ancien & nouveau Teſtament; avec une Expoſition du Symbole des Apôtres, & les Précations de Maître Jean Fere, Docteur en Théologie à Magonce; traduites de Latin [1]: plus une Expoſition ſur l'Oraiſon Dominicale, ſelon la vérité Hébraïque, diviſée en ſept parties ſuivant les ſept jours de la ſemaine; & la

manière de connoître par quelles gens, où par quelles choſes, l'on contrevient au Saint Décalogue, & comme l'on ſatisfait à icelui ; imprimées à Lyon, par Jean Martin, 1560.

[1] Le Traducteur François de ces Prières eſt NICOLAS BACQUENOIS. Voyez à cet Article LA CROIX DU MAINE, & les notes, Tom. II, pag. 187, & à l'Art. JEAN FERE, Tom. IV, pag. 413. (M. DE LA MONNOYE).

La PRISON d'Amours [1], laquelle traite de l'amour de Leriano & Laureole, à la louange des Dames ; traduite d'Eſpagnol, & imprimée à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1526. & depuis Eſpagnol-François, à Colonnes, par Gilles Corrozet, 1560.

[1] *Amours* eſt là pour *Amour*, l'Original Eſpagnol ayant pour titre *Carcel de Amor*, & la Traduction Italienne que Lelio de Manfredi en a faite, *Carcer d'Amore*. C'eſt, en quelque langue que ce ſoit, une très-ennuyeuſe lecture. (M. DE LA MONNOYE).

PRIVILÉGES des Foires de Lyon, & leur Antiquité, avec celles de Brie & Champagne ; & les Confirmations d'icelles, par ſept Rois de France, depuis Philippes de Valois ; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Pierre Fradin, 1560.

PROBLEMES d'Ariſtote & autres Philoſophes & Médecins, ſelon la compoſition du corps humain ; avec ceux de A. Zimara, traduits de Grec, imprimés à Paris, *in*-16. par Thomas Belot, 1570.

Le PROCÈS de Moyſe & Belial, Auteur incertain.

Deux Plaidoyers d'entre Monſieur PROCÈS appelant de la Sentence de Monſieur le Sénéchal de Raiſon, ou ſon Lieutenant au lieu de Concorde, d'une part ; & Monſieur de Bonaccord intimé d'autre ; par leſquels il appert de l'utilité de Procès, & de la misère d'icelui ; imprimés à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1570.

PROMPTUAIRE des Médailles des plus renommées perſonnes qui ont été depuis le commençement du monde ; avec brièvе

brière Deſcription de leurs vies & faits ; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Guillaume Roville *.

* Antoine Auguſtin, dans ſon *Dialogue des Médailles*, ſe moque de ce Livre avec raiſon.

Les PROPOS fabuleux moraliſés, extraits de pluſieurs Auteurs, tant Grecs que Latins ; imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1556.

PROTESTATION de la Foi, avec ſept Conſidérations, imprimée à Paris.

PROTHOCOLE des Notaires, Tabellions, Greffiers, Sergens & autres Praticiens de Cour Laye, contenant la manière de rédiger par écrit tous contrats, inſtrumens, partages, inventaires, comptes, commiſſions, rapports, demandes, actes, exploits de Juſtice ; avec le Guidon des Notaires & Secrétaires ; imprimé à Paris, *in*-16. par Maurice Meſnier, 1553.

Les cent cinquante PSALMES du Royal Prophète David, réduits en forme de Prières, où ſont déclarées les œuvres, vertus, louange & puiſſance de Jeſus-Chriſt ; imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean d'Ogerolles, 1560.

Le PSAULTIER avec les Gloſes, imprimé à Paris, *in*-4°. par Antoine Verard, ſans date

La PUCE *, qui eſt un Recueil de divers Poëmes Grecs, Latins & François, compoſés par pluſieurs doctes Perſonnages, aux grands jours tenus à Poitiers, en faveur des Dames des Roches ; imprimée à Paris, *in*-4°. par Abel l'Angelier, 1520.

* Aux grands jours de Poitiers, 1579, dans une de ces aſſemblées galantes de Poëtes & de Savans, qui ſe tenoient chez les Dames des Roches, on apperçut une puce ſur le ſein de l'aimable & ſpirituelle, mais inſenſible Catherine des Roches. Pâquier fit le premier des vers ſur la hardieſſe & le bonheur de cette Puce trop fortunée. Auſſitôt tous les beaux eſprits du Royaume, parmi leſquels on comptoit les perſonnages les plus graves, & quelques-uns même d'entr'eux conſtitués dans les plus hautes dignités, firent,

à l'envi, des vers Grecs, Latins, François, Italiens & Eſpagnols ſur ce ſujet. Jamais Puce ne fut plus célébrée, & n'alluma tant d'imaginations Poëtiques. Mais j'avouerai que, dans le grand nombre de pièces compoſées à cette occaſion, deux, ou trois valoient tout au plus la peine d'être conſervées, pour donner l'idée ſeulement de la galanterie de leurs Auteurs, que ſans doute la beauté du ſein de la Demoiſelle des Roches étoit bien capable d'animer, ſans le ſecours de la puce. Le Recueil de ces différentes Poëſies fut imprimé, en 1583, *in*-4°. & non en 1520, comme le dit du Verdier. Il ſe trouve également dans les Œuvres de Pâquier.

Le PURGATOIRE des mauvais Maris, avec l'Enfer des mauvaiſes Femmes, & le Purgatoire des Joueurs de dez & de cartes; imprimé à Lyon, *in*-16. par Barnabé Chauſſard.

Le PUY [1] du ſouverain Amour, tenu par la Déeſſe Pallas, avec l'ordre du nuptial banquet fait à l'honneur d'un des ſiens enfans, mis en ordre, par celui qui porte pour deviſe, en ſon nom tourné, le *Vrai Prélude*; imprimé à Rouen, *in*-8°. par Nicolas de Bourges, 1543.

[1] Le mot *Puy* ſe prend ici dans le même ſens que quand on dit le *Puy de Rouen*, par où l'on entend un lieu élevé, une tribune, ou un théâtre, du Grec πόδιον, comme je l'ai fait voir au mot GILBERT LE FÈVRE, Biblioth. de La Croix du Maine, Tom. I, p. 282. Ainſi le *Puy du ſouverain Amour* ſignifie le Théâtre, où l'on diſpute, où l'on examine, où l'on juge par quelle voie on peut parvenir à ce qu'on appelle le ſouverain Amour. Quant à l'Auteur du Livre, voyez *Ibid.* PIERRE DUVAL, pag. 332, dont l'Anagramme eſt *le vrai perdu*, ou *vrai prélude*. J'obſerve de plus que le Libraire, nommé ici *Nicolas de Bourges*, eſt appelé *Nicolas de Burges* par La Croix du Maine, au même Article de PIERRE DUVAL, & que la Caille, qui, à la Table de ſon Livre, indique un *Nicolas de Burges* & un *Nicolas de Bruges*, ne retient cependant à la page 118, où il renvoie, que *Nicolas de Bruges*. (M. DE LA MONNOYE).

QUE.

QUENS D'ANJOU, que Fauchet eſtime être Charles, Frere du Roi Saint Louis, depuis Roi de Sicile; Prince gaillard en ſa jeuneſſe, & volontaire, ainſi qu'on peut voir en l'Hiſtoire du Seigneur de Joinville, il a fait & compoſé pluſieurs Chanſons *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 76.

QUENS DE BRETAIGNE, lequel ledit Fauchet ne doute être Pierre ſurnommé Mauclerc, a compoſé des Jeux partis : il demande à Bernard de la Ferté, lequel vaut mieux ou de proueſſe ou de largeſſe? Bernard répond que proueſſe ſans largeſſe eſt foibleſſe : & pource que le Comte de Bretaigne n'en eſt d'accord, ils s'en rapportent au Comte d'Anjou :

Qu'en tous biens a mis ſon penſé.

Lequel je ne fais doute être Charles, frere de ſaint Louis. De ce Comte de Bretaigne fait mention le jeu parti, en la ſeptième Chanſon; & le fait parler avec Gaces Brulez : lui demandant ſi ayant loyaument aimé une Dame, & il s'apperçoive qu'elle veuille le trahir, s'il doit attendre, ou la guerpir *.

* Voyez FAUCHET, Chap. 62, & LA CROIX DU MAINE, au mot PIERRE MAUCLERC, Tom. II, pag. 298.

LE QUENS DE LA MARCHE. Ce Comte de la Marche vivoit du temps du ſuſdit, & compoſa pluſieurs Chanſons, en l'une deſquelles il dit, en ſubſtance, que la première fois qu'il vit ſa Dame, il oublia de la ſaluer : & ne fut merveille s'il ſe trouva lors ébahi; car il ne ſe conſeilla pas à ſon cœur, qu'elle avoit jà pris, & onques puis ne le recouvra. Il nomme s'amie, Biaux doux Rubis; car tout ainſi (dit-il) que c'eſt la meilleure pierre des précieuſes : auſſi eſt-elle le miroir des autres Dames. En la dixième Chanſon il dit, Que Lancelot n'aima tant ſa Geneure;

qu'il eſt comme le vaiſſeau cinglant en mer, ne ſachant où arriver; que ſa Dame paſſe toutes autres, comme un beau bouton de roſes épanouies *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 78.

QUENTIN RABINEAU, Religieux de l'Ordre des Freres Mineurs de l'Obſervance, demeurant à Rouen, au Couvent dudit Ordre, a écrit de l'excellence & ſainteté du pur & ſaint Vierge Joſeph, époux de la très-digne mere de Dieu, la Vierge honorée; imprimé à Rouen, *in*-4°. par Martin Morin devant Saint Lo, 1507.

QUINTUS [1] CURTIUS *. Quinte Curce, Hiſtoriographe, des Geſtes d'Alexandre, tranſlaté en François; on ne ſait point par qui, car le Traducteur ne s'eſt point nommé; imprimé à Paris, *in-fol.* par Jaques le Meſſier, 1530.

[1] On dit en François *Quinte-Curce*, ne faiſant qu'un mot de deux. Si l'on y ajoutoit *Rufus*, il faudroit, en trois mots ſéparés, dire *Quintus Curſius Rufus*. L'opinion la plus vraiſemblable eſt de le prendre pour le Rhéteur, ainſi nommé dans la liſte qu'Achille Stace nous a conſervée de ceux dont faiſoit mention Suétone, en ſon Livre *de claris Rhetoribus*. Il ſeroit très-poſſible, cela ſuppoſé, qu'ayant trente ans, lorſque Tibère mourut, il eût vécu juſqu'à l'an de Jeſus-Chriſt 70, ſous Veſpaſien, & au-delà. Ceux qui le font naître à Vienne en Dauphiné, anciennement dite *Vienne des Allobroges*, expliquent de lui ce que Juvénal, Sat. 7, dit du Rhéteur Rufus, que ſes Ecoliers appeloient, à cauſe de ſon éloquence, le *Ciceron Allobroge*. La Traduction de Quinte-Curce, ici mentionnée, ſemblable peut-être à celle dont le Manuſcrit ſe trouve dans la Bibliothèque du Roi, & ailleurs, eſt entièrement dans l'oubli. A peine même celle de Nicolas Séguier & du ſieur de les Fargues ſont-elles connues, & c'eſt tout ce que peut faire celle de Vaugelas que de ſe maintenir. (M. DE LA MONNOYE).

* Un critique hardi, & qui penſoit ſingulièrement, l'Abbé de Longuerue, traite aſſez mal cet Auteur: « L'Hiſtoire de Quinte-Curce, dit-il, eſt un » Roman. C'eſt un ignorant, qui ne ſait ni Géographie, ni Chronologie, & » un Grammairien, qui ne s'eſt ſoucié que de phraſes. Il a écrit au cinquième » & au ſixième ſiècle. Si on diſoit que ſa Latinité n'eſt pas de ces ſiècles-là, » je demanderois ſi celle de Sulpice Sévère paroît de celui auquel il a vécu ». Ce que l'on peut dire, c'eſt que Quinte-Curce a affecté par-tout de ſe faire un ſtyle élégant & fleuri, qu'il court après l'eſprit, & qu'il s'attache à une

perfection minucieuſe, que n'ont jamais cherchée les bons Ecrivains. Cependant Juſte-Lipſe & Jacques Dupuy lui ont donné les plus grands éloges, & le mettent au premier rang parmi les Hiſtoriens Latins. On ignore le temps où Quinte-Curce a vécu. Les uns le placent ſous Auguſte, d'autres ſous Claude, ſous Veſpaſien, ſous Trajan. Il y en a qui le prétendent tout-à-fait moderne, que le nom de Q. *Curtius* eſt ſuppoſé, & que ſon Hiſtoire n'eſt qu'un Roman imaginé par un Italien, il y a trois ou quatre cens ans. (Voy. BODIN, *Meth. Hiſt.* Cap. x, & les *Lettres* de Patin, pag. 96 de la première Edition); mais Wagenſeil a réfuté cette opinion (*Pera Librorum Juvenilium*, Tom. IV, pag 178). Il eſt vrai que les Ecrivains, qu'on nomme *Anciens*, n'ont point parlé de Q. Curce, mais il en eſt mention dans le *Polycraticon* de Jean Salisbury, qui vivoit dans le douzième ſiècle, & dans pluſieurs autres Auteurs du treizième. Wagenſeil ajoute que M. Magliobethi lui a montré dans la Bibliothèque de Médicis un Manuſcrit de Q. Curce, de 700 ans d'antiquité, ce qui contredit formellement ce qu'on lit dans le *Scaligerana*, que *tous les Manuſcrits de Q. Curce ſont nouveaux.* On a perdu les deux premiers Livres de cet Hiſtorien : ils ont été ſuppléés par différens Auteurs. Ceux qui ſe trouvent dans les plus anciennes Editions, depuis celle de Baſle, 1545, ſont de Chriſtophe Bruno, Moine de Baviere. Dans l'Edition de Lyon, de 1615, on inſéra d'autres Supplémens des deux Livres perdus. Jean Maſſon, frère du célèbre Papire Maſſon, les avoit trouvés dans la Bibliothèque de S. Victor : il en ignoroit l'Auteur. Mais Scaliger découvrit qu'ils étoient de François Pétrarque (Colomiez, *Biblioth. Choiſie*, pag. 257). Freinshémius publia Q. Curce, & y joignit des Supplémens, qu'il compoſa avec beaucoup de ſoin, en 1640. Ces Supplémens ont été adoptés par les Editeurs poſtérieurs. Vaugelas ne les a point traduits, mais du Ryer les traduiſit en François, & les plaça à la tête de la Traduction de Vaugelas. Pour achever de parler des divers Supplémens de Q. Curce, il en parut de Chriſtophle Cellarius, en 1688, & de Chrétien Junkerus, en 1700. On peut conſulter ſur ces divers Supplémens la *Bibliothèque Latine* de Fabricius, Lib. II, Cap. 17.

QUINT. HORAT. FLACCUS *. Les Œuvres de Q. Horace Flacce, Venuſin, conténant Odes, Livres quatre; Epodes, Livre un; Hymne ſéculaire; Satyres, Livres deux; Epîtres, Livres deux; Art Poëtique; traduites en vers François, par Luc de la Porte. Voy. FRANÇOIS HABERT, JAQUES PELETIER, JAQUES MONDOT.

* Les Poëſies d'Horace ont fait ſon éloge depuis qu'elles exiſtent, & lui répondent de l'eſtime & de l'admiration de tous les ſiècles. Ce Philoſophe aimable, le plus excellent Poëte Lyrique Latin, le plus ſage & le meilleur Satirique, l'un des plus beaux génies, & un des plus judicieux Critiques du

ſiècle d'Auguſte, né à Vénuſe (*Venoſa*, dans le Royaume de Naples) ſoixante-trois ans avant l'Ère Chrétienne, en faveur à la Cour d'Auguſte, ami d'Agrippa, d'Aſinius Pollion, de Virgile, & de Mécène, le favori d'Auguſte; ſans ambition, ne cherchant qu'à jouir des douceurs d'une vie tranquille, dans un état médiocre, mourut âgé de cinquante-ſept ans. Il ſeroit difficile de compter les Editions de ſes Ouvrages, les Traductions, & les Commentaires en toutes les langues que l'on en a faits.

QUINT. FLORENS SEPTIM. TERTULLIANUS *. Le Livre Apologétique, ou Défenſe des Chrétiens, contre les Infidèles & Payens, par Florens Tertullien, Docteur ancien en l'Egliſe primitive & Chrétienne; traduit de Latin en François, imprimé à Lyon, par Jean Saugrain, 1564. Livre de Florens Tertullien, aux Martyrs étant en priſon pour la Foi de Jeſus-Chriſt. Item à Scapula, Préſident & Gouverneur de Carthage, qui perſécutoit les Chrétiens; traduits de même, imprimés *in*-8°. par ledit Saugrain, 1565. Défenſes contre les Hérétiques, &c. Voyez AUDEBERT MACERÉ. De la Couronne du Soldat. Voyez ledit Maceré.

* *Quintus Septimus Florens Tertullianus* naquit, dans le ſecond ſiècle, à Carthage, & mourut très-âgé, vers l'an 216. M. *du Foſſé*, de Port-Royal, a donné, ſous le nom du ſieur *de la Motte*, une excellente vie de Tertullien. Elle a été imprimée, *in*-8°. à Lyon, 1691. Nous y renvoyons ceux qui voudront avoir des détails exacts ſur la vie & les Ecrits de Tertullien. On a publié à Veniſe, en 1746, une bonne Edition de ſes Œuvres, *in-fol.* avec des notes néceſſaires, à cauſe de l'obſcurité de ſon ſtyle, toujours ſententieux, & cependant très-énergique. Il a une force, une véhémence, une rapidité qui entraîne ceux de ſes Lecteurs qui le conçoivent. Ses expreſſions ſont du bon ſiècle de la Latinité. On voit qu'il s'étoit nourri de la lecture des meilleurs Auteurs dans tous les genres, mais ſa conſtruction eſt Africaine, &, à proprement dire, il parle Grec en Latin, ce qui lui vient de l'habitude où il étoit de lire continuellement les Auteurs Grecs. Nous n'avons rien qu'on puiſſe lire de lui en François, que ſon *Apologétique*, par Louis Giry, encore commence-t-il à vieillir. Balſac, dans une de ſes Lettres à Rigault, qui venoit de donner une Edition des Œuvres de Tertullien, caractériſe aſſez plaiſamment le ſtyle de cet Ecrivain, lorſqu'il dit: « Tout épineux & tout triſte » qu'il eſt, il ne me paroît point déſagréable; j'ai trouvé dans ſes Ecrits » cette *lumière naïve*, dont il eſt parlé dans un ancien Poëte, & je regarde » avec autant de plaiſir ſes obſcurités, que celle de l'Ebeine bien nette & » bien travaillée. »

LIVRES D'AUTEURS INCERTAINS.

Le QUATERNAIRE de Saint Thomas, autrement dit, les quatre choſes, imprimé ſans date, nom ni lieu [1].

[1] Ce *Quaternaire* eſt apparemment l'Opuſcule intitulé *Liber de virtutibus & vitiis, numero quaternario procedens*; mais on ne croit pas qu'il ſoit de ſaint Thomas. (M. DE LA MONNOYE).

Les QUINZE Joies du Mariage [1], imprimées à Lyon, *in*-4°, par Olivier Arnoullet, ſans date.

[1] On peut voir ma remarque aſſez ample, touchant ce Livre, dans le *Menagiana*, pag. 107 & 108 du Tom. I. (M. DE LA MONNOYE).

Le QUADRAGESIMAL [1] ſpirituel, ou la Salade du Carême; aſſavoir des fèves frites, poix paſſés, la purée, la Lamproye, le ſaffran, les oranges, les pruneaux, les figues, les amandes, le miel, le pain, les échaudés, le vin blanc & rouge, l'Ypocras, les Invités au dîner, les Cuiſiniers, les Serviteurs à table, les Chambrières ſervant de blanches nappes, ſerviettes, pots & vaiſelle, les Graces après dîner, le Luth ou Harpe, la Dragée, Pâques flories, les grands Pâques; imprimé à Paris, *in*-4°. par Jean Sainct Denys, 1521.

[1] Ce ridicule petit Ouvrage fut, choſe ſurprenante! réimprimé, avec l'Approbation de deux Docteurs de la Faculté, à Paris, l'an 1565, dans un temps où l'on devoit être beaucoup plus éclairé qu'on ne l'étoit 44 ans auparavant, lorſque le Livre fut, pour la première fois, imprimé. Auſſi Henri Etienne n'a-t-il pas manqué, Chap. 37 de ſon *Apologie d'Hérodote*, d'en donner des Extraits, pour divertir ſes Lecteurs. (M. DE LA MONNOYE).

QUESTIONS naturelles, Queſtions morales, Queſtions d'amour, &c. imprimées à Lyon, *in*-8°. par Gabriel Cotier.

QUESTIONS Enigmatiques, &c. imprimées à Lyon, par Benoiſt Rigaud.

TAYLOR INST. OXFORD

R A M.

RAMBAULD D'ORENGE, ſieur de Corteſon, Poëte Provençal, vivoit du temps de l'Empereur Frederic II du nom, & portoit, en ſes armoiries, de gueulles à l'étoile à ſeize rayons d'argent & en pied d'or, à un cornet d'azur. Petrarque fait mention de lui en ſon Triomphe d'Amour *.

*Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 25.

RAMBAULD DE VACHIERAS fut fils d'un Chevalier de Provence, ſieur de Vachieres, audit pays, bon Poëte Provençal, & Comique, ſe tint long-temps avec le Prince d'Orenge qui lui fit de grands biens & faveurs, avança ſa poëſie, & le fit connoître & priſer aux plus grands de ſa Cour, qui prenoient plaiſir à la rime Provençale. Quelque temps après, & environ l'an 1218, ſe retira au Marquis de Montferrat Moſſen Bonifaci, avec lequel il demeura long-temps, & là fut ſurpris de l'amour de Beatrix, ſœur du Marquis, qui fut mariée à Henri du Caret, à la louange de laquelle il trouva de fort bonnes Chanſons, la nommant, par nom ſecret, mon beau Chevalier. Chacun ſavoit bien que Beatrix lui portoit bonne affection; mais comme Princeſſe très-prudente, pour ne donner ſoupçon à ſon mari, s'en déporta totalement, & Rambaud, meu de fureur poëtique, fit une Chanſon convenable à ſon fait, en divers langages, que tout ainſi qu'elle avoit changé d'opinion, de même il a changé de langages. Le premier couplet, en langue Provençale, dit, *Aras quand vey verdeiar.* Le ſecond couplet, qui eſt en langue Tuſcane, dit ainſi, *Iſon quel che ben non ho.* La troiſième en François dit ainſi, *Belle douce Dame chere.* La quatriéme en Gaſcon, dit ainſi, *Dauna, yeu my rend a bous.* Et la cinquième en Eſpagnol dit ainſi, *Mas tant temo vueſtro pletto.* Et le couplet final eſt entremêlé deſdites cinq langues. Le Marquis allant en la Romanie, accompagné de Baudoin,

doin, Comte de Flandres, Henry, Comte de Saint Paul, & Louis, Duc de Savoie, qui s'étoient croisés contre les Sarrazins, & Remond, Marquis & Comte de Provence, mena avec lui Rambaud, & le fit Chevalier, & tous ces Princes & Seigneurs l'enrichirent de grandes Seigneuries, & même l'Empereur Frederic II du nom, en la présence duquel il avoit souvent chanté & récité plusieurs de ses Chansons, pour le grand plaisir qu'il prenoit en la rime Provençale, auquel il donna le gouvernement de Salonic, qu'il avoit gagné sur les Sarrazins, là où il mourut, en l'an 1226, encore de bon âge. Il a fait un Traité intitulé *Lous plours del Segle*, en rime, auquel il écrit la félicité que Dieu donna à l'homme & à la femme, quand il les colloqua en Paradis, & les maux qui en sont provenus, pour avoir transgressé ses commandemens. Le Monge de Montmajour découpe ce Traité, & le rejette tant loing, disant que ce sont raisons réprouvées de tous, & que ce Rambaud étoit fol & transporté de son sens. Pétrarque toutefois fait mention de lui *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 20.

RAOUL LE FEVRE, Chapelain de Philippe, Duc de Bourgogne, a écrit le Recueil des Histoires Troyennes, où est contenu la Généalogie de Saturne, & de Jupiter, son fils, avec leurs gestes; les prouesses d'Hercule; la manière comme il détruisit Troye par deux fois; la réédification faite par le Roi Priam, & finalement la totale destruction d'icelle, faite par les Grecs; imprimé à Paris, *in*-4°. par Denys Janot, 1532 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Raoul le Feubvre, Tom. II, pag. 345 & 346.

RAOUL GALTERE *. L'Antechrist, où sont contenues cinq Homélies ou Sermons; écrit premièrement en Latin par Rodolphus Galtherus de Zurich, & traduit en François; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Nicolas Barbier, 1559. *Calvinique.*

* Ce *Raoul Galtere* est *Rodolphe Gualterus*, Suisse, né à Zurich, Gendre de Zuingle, Professeur en Théologie à Zurich, qui mourut, en 1586, âgé de soixante-sept ans. Il a fait des Commentaires sur la Bible.

RAOUL DE HOUDANC, qui vivoit en l'an 1220, a composé en rime, le Roman des Aelles, & un Fabliau ou conte fait à plaisir, sous un sens moral, & intitulé la Voie ou Songe d'enfer, qui est en somme le chemin que trouvent ceux qui cherchent la Cour du Seigneur d'enfer *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 346 & 347.

RAOUL DE MONTIFIQUET * a écrit en rime, le Guidon & Gouvernement des gens mariés, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Olivier Arnoullet, sans date. Exposition sur l'Oraison Dominicale, en prose, imprimée à Paris, *in*-16. par Pierre Gautier, 1545.

* Il en est parlé dans le Supplément Latin, au mot Radulphus de Montifiquet. Voy. *Suppl. Biblioth. Gesn.* Tom. VI, pag. 211.

RAOUL DU MONTVERD a écrit premièrement en Latin, puis en François, les Fleurs & secrets de Médecine, imprimés à Lyon, par Olivier Arnoullet; avec la Physique des mois, pour gens malades, commençant à Janvier, & finissant à Décembre: ensemble la petite Astrologie des Bergiers.

RAOUL DE PREULLES * a translaté les vingt-deux Livres de saint Augustin, de la Cité de Dieu, & a dédié ladite Traduction au Roi de France Charles le Quint; imprimés à Abbeville, *in-fol.* par Jean du Pré & Pierre Gerard, 1486. & depuis à Paris, aussi *in-fol.* par Galiot du Pré, 1531.

* C'est Raoul de Presles qu'il faut écrire. Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 346 & suiv.

RAOUL SURGUIN, Seigneur de Belle-Croix, premier & ancien Avocat du Roi, à Angers, a écrit un Traité contre certaines Remontrances faites à la première assemblée des Etats tenus à Angers, le 14 Octobre 1560; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1562 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 350.

RAYMOND FILLIOLI, Docteur Régent en Médecine, en l'univerſité de Cahors, a écrit Traité des plaies faites par arquebouſades & tous bâtons à feu, contenant la vraie Cure d'icelles par remèdes ſecrets, & heureuſement expérimentés; imprimés à Paris, *in*-8°. par Henry le Blé, 1578.

RAYMOND SEBOND. Théologie naturelle, &c. Voyez JEAN MARTIN. Le Livre des Créatures, &c. Voyez MICHEL DE MONTAIGNE.

REMOND BERENGUIER, Comte de Provence, & de Forcalquier, fils de Ildefons, Roi d'Arragon, Comte & Marquis de Provence, iſſu de cette noble & illuſtre famille des Berenguiers d'Arragon, fut bon Poëte Provençal, amateur des gens de ſavoir & même de ceux qui écrivoient en notre langue Provençale, fut Prince plein d'humanité, benin, & miſéricordieux; il fut ſi heureux, que tant qu'il fut en règne après le décès de ſon pere Ildefons, il acquit beaucoup de pays, plus par ſa prudence que par armes; épouſa Béatrix, ſœur de Thomas, Comte de Savoye, Princeſſe autant ſage que belle & vertueuſe, à la louange de laquelle pluſieurs de nos Poëtes Provençaux firent une infinité de Chanſons, de Sons & Sonnets qu'ils lui adreſſoient, deſquels elle réputoit cela à un très-grand honneur, & pour récompenſe les enrichit d'armes, de chevaux, de draps, & d'argent. Ce Comte eut d'elle quatre belles filles, ſages & vertueuſes, toutes mariées, par une grande félicité, à des Rois & Souverains Princes, par le moyen & induſtrie d'un ſage Pélerin qui fut un long-temps Gouverneur de ſon hôtel, la premiere, nommée Marguerite, fut mariée à ſaint Louis, Roi de France; la deuxième Helyonne, ou Eléonore, à Henri III du nom; les autres écrivent à Edoard, Roi d'Angleterre; la troiſième, Sance, à Richard d'Angleterre, & depuis Roi des Romains; & la quatrième, Béatrix, qui fut par le teſtament du pere, déclarée héritière de Provence, mariée à Charles, frere de ſaint Louis, Roi de France, qui fut depuis couronné Roi

de Naples, & des deux Siciles. Le Monge des Iſles d'Or & ſaint Cezari ont écrit que tant que ce bon Prince fut en vie, jamais n'en fut trouvé un qui portât plus de faveurs aux Poëtes Provençaux, ne duquel les Provençaux ſe ſoient trouvés plus heureux, ne moins chargés de tailles; jamais ne furent contraints payer aucuns impôts *Toltes, quiſtes, ou Adempres* (que nous diſons levées de deniers, quiſtes ou emprunts) trépaſſa fort jeune, âgé de quarante-ſept ans, en l'an 1245. Le Monge de Montmajour médiſant de lui, à bon droit le nomme en ſa Chanſon, *l'inconſtant Cathalan*, lequel, pour avoir cru trop légerement les médiſans (qu'il nomme *Las mallas Goullas*) & ennuié de ſa Cour, donna congé au Pélerin) qu'on nommoit *Le Rometto*) qui tant heureuſement & ſaintement conduiſoit les affaires de ſon hôtel, & qui fut cauſe que ſes 4 filles furent mariées à des Rois. Il le nomme auſſi le Prince ingrat & ſans raiſon. Dante fait ample mention de ce Poëte. *.

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Raimond Berrenger, Tom. II, pag. 341.

REMOND FERAUD, Gentilhomme Provençal, avoit été toute ſa vie amoureux, & vrai courtiſan, ſuivant la Cour des Princes, & bon Poëte Provençal. La Roine Marie, iſſue de la maiſon d'Hongrie, femme de Charles II du nom, Roi de Naples, Comte de Provence, le retint à ſon ſervice, parce qu'il écrivoit fort bien & doctement en langue Provençale, ainſi qu'on peut voir en la vie d'Andronic, fils du Roi d'Hongrie, ſurnommé ſaint Honnoré de Lérins, par lui traduite du Latin, & miſe en rime Provençale, à la requête de ladite Roine d'Hongrie, à laquelle il dédia l'Œuvre, en l'an 1300. En récompenſe duquel elle lui fit avoir un Prioré dépendant du Monaſtère de ſaint Honnoré, en l'Iſle de Lérins, en Provence. On ne trouve qu'il aye rien écrit d'Amours; car, pour ne donner mauvais exemple à la jeuneſſe, il le mit au feu, & en laiſſant cette vie, prit la contemplative, & ſe rendit Religieux audit Monaſtère de ſaint Honnoré, reçut de grandes faveurs de Robert,

Roi de Naples, Comte de Provence, du temps qu'il étoit Duc de Calabre. Car voyant que ce Prince, en ſa jeuneſſe, prenoit plaiſir aux lettres, à connoître les nombres, les dimenſions, & les proportions & meſures, pour bien entendre l'art de bâtir & fortifier, faire ponts, ou machines néceſſaires à la guerre, qu'il ſavoit de la géométrie, architecture, & qu'il étoit Prince benin, aimant Dieu, après qu'il fut couronné Roi de Sicile, fit pluſieurs rimes à ſa louange. L'an de ſon trépas ſe trouve aux regiſtres dudit Monaſtère, qui fut environ le temps que deſſus *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 52.

REMOND JOURDAN fut des Vicomtes de ſaint Antoine en Quercynois, homme de grande dextérité; courtois, beau, vaillant aux armes, large & libéral, bon Poëte en toutes langues vulgaires, ſe délectant plus à la poëſie Provençale, qu'en nulle autre, comme étant la plus commune de ce temps, en laquelle toutes nations ſe délectoient à écrire, ſe vint retirer en Provence, au ſervice de Remond Berenguier, fils d'Ildefons II du nom, Roi d'Arragon, Comte de Provence, duquel il fut grandement aimé & priſé, & de tous les Gentilshommes de ſa Cour, fut amoureux de Mabille de Ries, noble Dame de Provence, à la louange de laquelle il fit pluſieurs Chanſons, ſans qu'elle le voulût jamais aimer, ne moins en faire ſemblant, pour ne donner ſoupçon à ſon mari: le Vicomte étant allé à l'expédition de la guerre qu'on avoit dreſſée contre le Comte Remond de Thoulouſe, fut rapporté à Mabile, qu'il avoit été tué, dont de douleur elle prit la mort, le Vicomte étant de retour, ayant entendu la mort de cette Dame, l'immortaliſa d'une belle & grande ſtatue de marbre, en forme de Coloſſe, qu'il fit mettre dans l'Egliſe du Monaſtère de Montmajour, où il ſe rendit Religieux, & là demeura à la vie contemplative, ſans faire une ſeule rime, ne chanſon. Il compoſa un Traité intitulé *Lou fantaumary de las domnas*, floriſſoit du temps de

Guilhem Adhemar, & décéda du temps que l'Evêque de Cuzeran, Légat d'Avignon, pour Innocent Pape III du nom, fit démolir le Château du Pont de Sorgue, qui étoit du Comte Remond de Thoulouſe, accuſé d'Héréſie, environ l'an 1206, parce que pluſieurs des gens dudit Comte de Thoulouſe, s'étoient retirés là, faiſant pluſieurs brigandages *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 10.

REMY BELLEAU, excellent Poëte François & conſommé en la langue Grecque, autrefois Précepteur de Monſieur le Marquis d'Elbeuf, a fait de doctes Commentaires ſur la ſeconde partie des Amours de Pierre de Ronſard; imprimés par diverſes fois, chez Gabriel Buon, avec les Œuvres du même Ronſard. Ode Paſtorale ſur le trépas de Joachim du Bellay, imprimée par Robert Eſtienne, 1560. La Bergerie. Les Échanges ou les Gemmes & Pierres précieuſes. Eclogues ſacrées & autres Poëſies. Il a traduit les Odes d'Anacréon Teien, Poëte Grec: l'Eccléſiaſte de Salomon & pluſieurs autres choſes imprimées, toutes en un volume, *in*-12. à Paris, par Mamert Patiſſon & Robert le Maignier, ſous le titre Œuvre de Remy Belleau. Il a écrit auſſi un Poëme intitulé l'Innocence priſonnière, & un autre nommé la Vérité fuitive; imprimé hors du volume de ſes Œuvres, & qui ont été traduits en vers Latins, par Florent Chreſtien *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 351 & ſuiv.

RENAUD DE BEAUNE, premièrement Évêque de Mende, Chancelier de Monſieur le Duc d'Anjou, fils & frere de Roi. Remontrance du Clergé de France, faite au Roi, par Meſſire Renaud de Beaune, Archevêque de Bourges, Primat d'Aquitaine, aſſiſté de Meſſieurs les Révérendiſſimes Évêques de Bazas & Noyon, & autres Députés dudit Clergé, à Fontainebleau, le 17 Juillet 1582, imprimée audit an. Sermon funèbre par lui prononcé le 6 Décembre 1583, en l'Égliſe

ſainte Catherine du Val des Ecoliers, à Paris, aux obſéques de Meſſire René de Birague, Cardinal, Chancelier de France; imprimé par Gilles Beys. Il a auſſi fait & prononcé le Sermon funèbre aux obſéques de très-illuſtre Prince Francois, Duc d'Anjou, &c. fils & frere de Roi; imprimé à Paris *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 354 & ſuiv.

RENAUD GREBAN [1] a compoſé quelques Œuvres en rime Françoiſe, que j'ai vues autrefois. Autres deux Greban, ſes freres, ont auſſi fait pluſieurs Rimes.

[1] Du Verdier ſe trompe, lorſque, outre les deux GRÉBANS, ARNOUL & SIMON, il en ſuppoſe un troiſième, nommé RENAUD. Ce RENAUD n'eſt autre qu'ARNAUD, ou ARNOUL GREBAN. Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, aux mots ARNOUL & SIMON GREBAN, Tom. I, pag. 58 & 59, & Tom. II, pag. 408 & 409. (M. DE LA MONNOYE).

RENAULT DE SABUEIL (Monſegneur) eſt fort eſtimé par l'Auteur du Roman Guillaume de Dole, qui parle de lui ainſi:

Des bons vers celuy de Sabueil
Monſeignor Renault luy ſouvient.

Il ſe trouve de lui une Chanſon, commençant,

Jà de chanter en ma vie
Ne quier, mais avoir courage:
Ains voil miex qu'amors m'occie,
Por fere ſon grant domage.
Car jamais ſi finement
N'ert aimée ne ſervie:
Por c'en chaſti tote gent,
Quel ma mort & li traie.
Las! j'ai dit par ma folie;
Ce ſçai de voir grant outrage:
Mes à mon cuer priſt envie
D'eſtre legier & volage.
Ha dame ſi men repent,
Mes cil à tart merci crie,
Qui atent tant qu'on le pent:
Poc c'ai la mort deſervie.

Guiot, en ſa Bible, nomme Robert de Sabueil entre les Princes & Seigneurs, ſes Bienfaiteurs *.

* Tiré de Fauchet, Chap. 79.

RENÉ BENOIST, Angevin, Docteur Régent en la Faculté de Théologie à Paris, maintenant Curé de ſaint Euſtache, a écrit pluſieurs Livres & Traités, deſquels voici le Catalogue:

La manière de connoître ſalutairement Jeſus-Chriſt, en laquelle ouvertement, par l'expreſſe parole de Dieu, le maſque des Hypocrites, Phariſiens, Hérétiques, & tous autres fauſſement s'attribuant la connoiſſance de l'éternelle & céleſte vérité, eſt décelé & rabatu; ordonnée en cinq Livres, diſtingués par chapitres & imprimés à Paris, *in*-8°. par Guillaume Guillard & Amaulry Warencore, 1561. Homélie de la Nativité de Jeſus-Chriſt, en laquelle eſt clairement montré l'Office du vrai Chrétien; imprimée par Claude Fremy, à Paris, 1558. Manifeſte & néceſſaire probation de l'Adoration de Jeſus-Chriſt Dieu & homme, en l'Hoſtie ſacrée, tant en la Meſſe, qu'en tout autre lieu, auquel elle eſt préſentée aux Chrétiens, & principalement ès Proceſſions que font, conformément à la parole de Dieu, les vrais Chrétiens, le jour de la Fête du ſaint Sacrement; imprimée à Paris, *in*-8° par Guillaume Chaudiere, 1562. Réponſe à quelques Remontrances faites à la Roine, mere du Roi, par ceux qui ſe diſent perſécutés pour la parole de Dieu, à Meſſieurs les Révérendiſſimes Prélats de France, aſſemblés à Poiſſy, pour la Religion, en l'an 1561; imprimée à Paris, *in*-4°. par Guillaume Guillard & Amaulry Warencore, 1562. Le Triomphe & excellente Victoire de la Foi, par le moyen de la véritable & toute puiſſante parole de Dieu; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1562. Claire probation de la néceſſaire manducation de la ſubſtancielle & réale humanité de Jeſus-Chriſt, vrai Dieu & vrai homme, au ſaint Sacrement de l'Autel, contenant pluſieurs autorités de la ſainte Écriture & des anciens Docteurs de l'Egliſe; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nic. Cheſneau, 1561. Epître Conſolatoire aux Habitans de la Ville de Nantes, affligés de peſte, imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1564. Traité des Dîmes, auquel clairement eſt montré, que de tout droit & raiſon, tous Chrétiens ſont tenus de payer les Dîmes, prémices & oblations aux Paſteurs de l'Egliſe; auſſi que iceux Paſteurs, par tout droit, ſont tenus & obligés de bailler & adminiſtrer les choſes ſpirituelles & divines à ceux deſquels

deſquels ils reçoivent les Dîmes & autres choſes temporelles; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1564. Un Traité des Images des Chrétiens, & du vrai uſage d'icelles; imprimé à Paris, par Nicolas Cheſneau, 1564. Les Lamentations & pleurs d'Origene, eſquelles eſt montré le danger qui eſt en la fréquentation & familiarité des Hérétiques, & le mal qu'encourent ceux qui les favoriſent; traduites du Latin du même Origene, & imprimées à Paris, par Nicolas Cheſneau, 1563. Epître à Jean Calvin, pour lui remontrer qu'il répugne à la parole de Dieu, en ce qu'il a écrit des Images des Chrétiens; avec un chrétien Avertiſſement à lui-même, de ſe réunir à l'Egliſe Catholique & Romaine; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1564. Diſcours du Miracle des Ardents du temps de Louis le Magnanime, fils de Philippes, Roi de France; avec un petit Traité des Proceſſions des Chrétiens; imprimé à Paris, *in*-8°. par Thomas Belot, 1564. Admonition charitable aux ſincères Catholiques, de ne révoquer ou détourner en quelque manière que ce ſoit du ſaint propos & affection de la Religion votive, ceux ou celles qu'ils voyent y aſpirer; comme auſſi ceux qui s'y ſentent appelés de Dieu, de demeurer conſtans & ſe préparer à toutes tentations & afflictions du monde, toujours ennemi de Dieu & de ſon pur ſervice; impr. à Paris, *in*-8°. par Jean Poſtel. Réfutation d'un Livret divulgué au nom de Jean de l'Eſpine, auquel violentant & détorquant l'Écriture ſainte, il blaſphême le ſaint Sacrifice Évangélique, dit vulgairement la ſainte Meſſe; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1565. Traité du ſaint Jeûne du Carême, ou il eſt démontré icelui être de l'Inſtitution de Jeſus-Chriſt & Commandement de Dieu; avec la troiſième Epître à Calvin, Beze, & tous autres partiſans de ſa ſecte, en laquelle de point en point, & preſque de mot à mot, eſt répondu à ce qu'il écrit en ſon Inſtitution contre le Jeûne, diſcrétion des viandes & abſtinence du Carême; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1566. Premier Livre

de la Communion des Saints, &c. imprimé à Paris, par Guillaume Chaudiere, 1565. Avertiſſement à l'Homme Chrétien, de la Vénération & Adoration de l'Hoſtie ſacrée, contre les ſectaires; traduit des Écrits Latins de Maître J. Michel, Docteur de Paris, Chanoine de Conſtances; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1567. Catéchiſme ou Inſtruction populaire, &c. imprimé à Paris, par Guillaume Chaudiere, 1566. Inſtruction pour tous États, &c. imprimée à Paris, par Nicolas Cheſneau, 1564. Traité de l'Autorité des Conciles, imprimé à Paris, par Nicolas Cheſneau, 1566. Exhortation Chrétienne aux fideles & élus de Dieu, de batailler par tous moyens poſſibles, pour le grand Seigneur contre l'Antechriſt; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1566. Avertiſſement par lequel aiſément tous troubles & différends, tant touchant la Croix de Gaſtine, de laquelle y a ſi grande altercation en la ville de Paris, que autres concernant la Religion, ſeront aſſoupis & ôtés; imprimé par Thomas Bellot, 1572. à ce Livre fut faite une Réponſe par quelque Miniſtre anonyme, que l'on a vue imprimée. Diſcours en forme de Dialogue, ou Hiſtoire tragique, en laquelle eſt naïvement dépeinte & décrite la ſource, origine, cauſe & progrès des troubles, partialités & différends qui durent encore aujourd'hui, meus par Luther, Calvin & leurs conjurés & partiſans contre l'Egliſe Catholique; traduit du Latin de Révérend Pere Guillaume Lindan, Evêque Allemand; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1570. Antithèſe des Bulles du Pape, Vicaire de Jeſus-Chriſt, & des Huguenots, touchant la Rémiſſion des péchés, &c. imprimé à Paris, par Nicolas Cheſneau, 1566. Diſcours auquel eſt clairement montré que quand il y a queſtion touchant la Foi & Religion Chrétienne, il faut en demander la réſolution aux Paſteurs de l'Egliſe Catholique, & s'arrêter à leur détermination faite en Concile général, où Dieu aſſiſte toujours à ſon Egliſe; imprimé à Paris, *in*-16. par Nicolas Cheſneau, 1573. Diſcours & Réſolution de l'Uſure, &c. imprimé à Paris, par

Nicolas Cheſneau, 1566. Manière de ſe préparer à la Solennité de la Nativité de Jeſus-Chriſt, traduit des Écrits de S. Auguſtin; à Paris, par Guillaume Chaudiere, 1566. Avertiſſement du temps des Miniſtres, & des fruits des Doctrines nouvelles, *in*-4°. par Guillaume Chaudiere, 1566. Exhortation aux François & principalement Pariſiens, de recevoir humainement les Religieux de l'Ordre de ſaint François, en la Célébration de leur Chapitre général, & Election d'un Miniſtre général, aſſignée en la ville de Paris, pour l'année 1579, aux jours & aux octaves de Pentecôte; imprimée à Paris, par Nicolas Cheſneau, 1579. Première Remontrance aux Religieuſes profeſſes, qui ont été ſéduites & débauchées, ſous prétexte d'une liberté Évangélique, & licite mariage; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1565. Seconde Remontrance aux mêmes, &c. Traité montrant qu'il faut dire la Meſſe en Latin, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1565. Exhortation Chrétienne pour batailler contre l'Antechriſt, &c. imprimée à Paris, *in*-8°. par Chaudiere, 1565. La Manière de bien & ſalutairement ſe confeſſer; avec la Correction de la Confeſſion de Martial Maſurier, Chanoine & Pénitencier de Paris; à Paris, *in*-8°. par Guillaume Guillardet, Thomas Bélot, 1565. Traité du Sacrifice Evangélique de la ſainte Meſſe, &c. à Paris, par Cheſneau, 1564. Réponſe pour la Meſſe à une Damoiſelle, &c. imprimée *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1565. Traité auquel eſt montré que la Confeſſion ſacramentale, dite vulgairement auriculaire, eſt de droit divin; imprimé avec un autre Traité de Maître Pierre Caroli, ſur même matière, à Paris, *in*-8°. par Sébaſtien Nyvelle, 1567. Réponſe à ceux qui appellent Idolâtres les Chrétiens & vrais Adorateurs, en laquelle eſt montré que c'eſt qu'Adoration, à qui eſt due Adoration; & quelle différence il y a entre l'Adoration des créatures & la vraie & ſouveraine qui eſt due à Dieu ſeulement; imprimée *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1567. Diſcours du fondement du Purgatoire après cette vie; des Indulgences, Pardons, & de Satisfaction; troiſième par-

tie de Pénitence; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1566. Catécheſes, ou Inſtructions, touchant les points à préſent controverſés en la Religion, accommodées aux Evangiles d'un chacun jour du Carême, propoſées en Sermons, en l'Egliſe ſaint Euſtache, l'an 1573, pour ceux qui ont été mal inſtruits & catéchiſés, par les Hérétiques; imprimées *in*-16. par Nicolas Cheſneau, 1574. Catécheſe, & Inſtruction touchant les ornemens, vêtemens, & parures des Femmes Chrétiennes; avec un autre Catécheſe de la pénitence; un Avertiſſement de ſaint Auguſtin, de la manière de faire pénitence, & une Exhortation de ſaint Ambroiſe, à vraie pénitence: plus une Inſtruction de la femme mariée: le tout imprimé *in*-16. par Nicolas Cheſneau, 1574. Exhortation Catéchiſtique du Mariage, en laquelle eſt enſeigné ce qu'il faut faire pour ſe marier heureuſement avec la grace de Dieu; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Poſtel. Catéchèſe, ou manière de ſalutairement prier Dieu avec dévotion & fruit ſpirituel; le tout accommodé aux prières publiques extraordinaires, faites à Paris ès années 1574 & 1575, & en diverſes Egliſes, imprimé *in*-8°. par Jean Poupy, 1575. Catholique Diſcours des chandelles, torches, & autre uſage du feu en la profeſſion de la Foi & de la Religion Chrétienne, où eſt ſpécialement traité des chandelles que portent proceſſionnellement les Chrétiens le jour & fête de la Purification de la glorieuſe Vierge Marie, mère de Dieu; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Poupy 1575. Le grand Ordinaire, ou Inſtruction commune des Chrétiens, auquel ſont contenus & enſeignés les principaux fondemens de la Religion Chrétienne, pour ſalutairement vivre en l'obſervance des Commandemens de Dieu, & tenir le chemin de ſalut, avec trois Traités fort utiles à ceux qui deſirent vivre chaſtement, tant en Religion, que dehors; imprimé à Paris *in*-8°. par Guillaume de la Noue, 1580. Méditations Cathéchiſtiques, utiles à toutes perſonnes dévotes, pour proficer en la leçon du Livre, dit anciennement *Grand Vita Chriſti*. Et pluſieurs particuliers Traités, eſquels il eſt diſcouru

des choſes les plus néceſſaires à tous Chrétiens, mais principalement à tous Religieux & Religieuſes; imprimées à Paris, *in-fol.* par Nicolas Cheſneau, 1582. Dévotes Oraiſons, qui peuvent être dites utilement par tous bons Chrétiens, pour obtenir de Dieu ſa grace en toutes choſes, qui ſont comme un formulaire journal des ſaintes prières, en toutes occurrences, à toutes perſonnes de tous états; imprimées à Paris *in-16.* par Guillaume de la Noue, 1582. Manuel des Chrétiens qui veulent profiter en l'ouye des Sermons & Prédications; comme auſſi des Prédicateurs qui deſirent prêcher ſelon l'intention & intelligence de l'Egliſe Catholique, contenant les Epîtres & Evangiles des ſaints Dimanches & principales Fêtes de l'année, accompagnée chacune d'un Sommaire au commencement, & d'une Oraiſon à la fin; imprimé à Paris, *in-16.* par Guillaume de la Noue, 1582. Traité de la prédication & ouye de la parole de Dieu. L'Eccléſiaſte, ou prêcheur de Salomon, avec brieve explication & Scholies, pour le bien & inſtruction du ſimple peuple, & auſſi des Paſteurs & prêcheurs; imprimé à Paris, *in-16.* par Guillaume de la Noue, 1582. Traité des Cauſes des maléfices, ſortiléges & enchantemens; avec un fragment extrait d'un plus ample Traité de la Magie repréhenſible, & des Magiciens, contenant dix-neuf Chapitres; imprimé avec le Livre de Pierre Macé ſur cette matière, à Paris, *in-8°.* par Jean Poupy, 1579. Exhortation au peuple de toute la France, & principalement à ceux de Paris, les avertiſſant de prier Dieu pour le Roi très-Chrétien & les Etats aſſemblés à Bloys; le tout étant accommodé au Cantique que firent les Anges à la Nativité de notre Seigneur; imprimée à Paris. Epîtres & Evangiles des Dimanches & autres principales Fêtes, expoſées par Scholies & familières explications; imprimées à Paris parmi les trois volumes de la Vie des Saints, chez Nicolas Cheſneau. Divers Opuſcules, contenus au ſecond volume de la Vie des Saints; à ſavoir, des Jours des Rogations, ou les Litanies, en huit Chapitres. De la néceſſaire reconnoiſſance de Dieu par Dîmes, Prémices, Sacrifices,

Oblations, Chapitres 14, avec la Prophétie de Malachias. Les 3. Epîtres Catholiques de S. Jean, Apôtre, avec Argumens & Scholies; enſemble les deux de S. Pierre & celle de S. Jude, auſſi avec Argumens & Scholies. Sermon de Ste. Catherine, prononcé au Monaſtère de Montmartre. Sommaire de tout l'Office de la Vigile de Noël; enſemble de la Fête S. Etienne. Plus de la Fête S. Pierre, & du jour des Octaves de S. Pierre & S. Paul, avec Scholies & Expoſitions ſelon les quatre ſens de l'Egliſe, à ſavoir, Littéral, Allégorique, Moral & Anagorique. Du bâtiment des Temples matériels, pour l'exercice & profeſſion de la Religion, à l'honneur & exaltation du ſaint nom de Dieu. Diſcours montrant par l'Ecriture ſainte & expreſſe parole de Dieu, que Dieu, remettant par ſa grace la coulpe du péché, il ne remet pas toujours la peine entièrement, ains veut que l'homme lui ſatisfaſſe. Ce qu'eſt le fondement de ſatisfaction, troiſième partie de Pénitence; des Indulgences, ou Pardons, & du Purgatoire après cette vie, contenu au troiſième Tome de l'Hiſtoire de la Vie des Saints. Il avoit fait imprimer une Bible en François, avec Préface, Argumens & Annotations; mais les Docteurs-Théologiens de Sorbonne l'ont cenſurée, pour autant qu'ils n'approuvent point que les ſaints Livres de la Bible ſoient mis en langue vulgaire, pource auſſi qu'il avoit pris aucunes d'icelles Annotations ſur les Exemplaires des Bibles traduites par les Miniſtres de Genève, & dit en ſa Préface que les Hérétiques, parmi leurs propos, peuvent dire quelque choſe de bon. *Modus tollendæ Religionis diſcordiæ, certus ac neceſſarius; Pariſiis, apud Nicolaum Cheſneau, 1562. Articuli Sacræ Facultatis Theologiæ Pariſienſis, circà dogmata Religionis Chriſtianæ controverſa; Pariſiis, apud Guill. Guillard, 1564. Tractatus de Indulgentiis, &c. Pariſiis, apud Guillelmum Guillard, 1566. Panoplia Catholicorum adversùs omnes nunc vigentes hæreſes, &c. apud Nicolaum Cheſneau, 1566. Ad pios & catholicos Scotos impiæ Genevenſis factionis Miniſtrorum truculentâ atque ſatanicâ barbarie & ferocitate divexatos & oppreſſos pro fidei & religionis antiquæ,*

ſolius ſalutaris & veræ, profeſſione ſemper retinendâ, ſimplex & catholica Cohortatio ; Pariſiis, apud Nicolaum Cheſneau, 1581 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot René Benoist ; Tom. II, pag. 359 & ſuiv.

RENÉ DE BIRAGUE *, Milanois, Chevalier, premièrement Préſident pour le Roi au ſouverain Sénat de Piémont, puis Gouverneur & Lieutenant-Général pour Sa Majeſté en la Ville de Lyon, & de-là appelé à l'Office de Chancelier de France, &, après le décès de Madame ſa femme, créé Cardinal par le Pape Grégoire XIII, a prononcé pluſieurs Harangues en matière d'Etat, & faits de grande importance, deſquelles celle qu'il fit en l'aſſemblée des Etats tenus à Bloys l'an 1577, qui eſt fort ſuccincte, & néanmoins de grand poids, a été imprimée à Paris audit an. Il décéda en Novembre 1583, âgé de 76 ans, & fut enterré à Sainte Catherine du Val des Ecoliers, avec ſa femme, à laquelle il avoit fait élever un aſſez magnifique tombeau.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 363 & ſuiv.

RENÉ BRETONNIAU, Médecin, natif de Vernantes, en Anjou, a écrit en vers la Génération de l'homme & le Temple de l'ame, avec autres œuvres Poëtiques, extraites de ſon Eſculape, à ſavoir, de la Conception de l'homme & de la ſtérilité, des cauſes d'icelle & de ſa curation. La Fabrique de l'œil. Le cœur & le ſoleil du petit monde, où il y a un ample Diſcours des Pouls & du Ris. Le Foye, ou le Temple de nature humaine. Le Phrénétique, & ſa cure. Le Mélançolique, & ſa cure. La Pierre, & ſa cure. La Colique, & ſa cure. Les Gouttes des hémorroïdes, & leur cure. La décoration & embelliſſement de la face, des dents & des mains, avec un ample Diſcours ſur leſdites mains. Le Singe, imprimé à Paris, *in*-4°. par Abel l'Angelier, 1583 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à l'Article de René Bretonnayau, Tom. II, pag. 365 & 366.

RENÉ CHOPIN, Avocat au Parlement de Paris, a mis par écrit, Oraiſon pour le Clergé de France, prononcée par René Chopin, plaidant publiquement au Parlement de Paris, touchant les réachepts Feudaux prétendus ſur les Terres Eccléſiaſtiques ; imprimée à Paris, *in*-4°. par Nicolas Cheſneau, 1580. *Renati Chopini, Andegani J. C. & in Curiâ Pariſien. cauſarum Patroni de Legibus Andium Municipalibus Libri tres, itemque prævius Tractatus de ſummis Gallicarum Conſuetudinum Regulis; Pariſiis, in-fol. apud Nicol. Cheſneau, 1581. Ejuſdem de Sacrâ Policiâ Forenſi Libri tres; Pariſiis, in*-4°. *apud Nicolaum Cheſneau, 1577. Item de Privilegiis Ruſticorum Libri tres, in*-4°. *apud Nicolaum Cheſneau, 1575* *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, pag. 366 & 367.

RENÉ DEDRAIN, natif de Nantes, Avocat au Siége Préſidial de Cahors, en Quercy, a écrit des Commentaires Latins ſur les Ordonnances du Roi Charles IX, imprimés à Paris, *in*-8°. par Pierre l'Huillier, 1571.

RENÉ FAME, Notaire & Secrétaire du Roi, a traduit les ſept Livres des divines Inſtitutions de Lactance Firmian contre les Gentils & Idolâtres; imprimés à Paris, *in-fol.* par Galiot du Pré & Eſtienne Roffet, 1544, & à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1555.

RENÉ DES FREUX [1], Religieux de l'Ordre S. Benoît, a écrit une brève Réponſe aux quatre exécrables Articles contre la Meſſe, publiés par un Auteur inconnu; imprimée à Paris par Nicolas Cheſneau, 1561. Il a traduit du Latin de Jacques Noguer, Docteur en Théologie, Doyen de Vienne, en Autriche, les Marques & Enſeignes pour connoître la vraie Egliſe de Jeſus-Chriſt d'avec la fauſſe, que les Hérétiques ſe forgent, diviſées en deux Livres; imprimées *in*-8°. à Paris, par Nicolas Cheſneau, 1564.

[1] LA CROIX DU MAINE, Tom. II, pag. 368, nomme mal LE FREUX ce RENÉ

René des Freux. M. l'Abbé le Clerc, qui a vu la Traduction du Livre de Jaques Noguer, imprimée l'an 1565, à Avignon, dit qu'au bas de l'Epître Dédicatoire, à Louis de Brezé, Evêque de Meaux, le nom du Traducteur eſt écrit des Freux, & ne doute point que le nom François du Jéſuite *Andreas Fruſius Carnotenſis*, frère peut-être du Bénédictin, ne fût *André des Freux*, ou *de Freuz*. (M. de la Monnoye).

RENÉ HERPIN *. Au nom ſuppoſé de ceſtui-ci, Jean Bodin a écrit une Apologie pour ſa République, contre Auger Ferrier & autres; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jacques du Puys, 1581, de laquelle j'ai tranſcrit ici ce qui s'enſuit.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, ſur cet Article, Tom. II, pag. 369.

[Ces propos ſeroient bons à quelques Stoïques impaſſibles, ou en la République Idéale de Platon; mais au temps auquel nous ſommes, celui qui ſouffre une contumélie, par ſa patience, incite les autres à triompher de ſa honte, comme il eſt advenu à Bodin, lequel, ayant la plume en main, s'il eût répondu au premier qui s'eſt attaché à lui, il eût fermé la bouche aux autres. Mais, quand les uns ont vu ſa nonchalance, les autres l'ont plus hardiment aſſailli. Joint auſſi que la loi de Nature permet la juſte défenſe, quand on eſt offenſé. Combien qu'il eſt mal-aiſé de s'en acquitter en ſon propre fait, & crois que, pour cette cauſe, nos pères ont ſagement ordonné que perſonne ne fût reçu à plaider ſa propre cauſe, comme il étoit anciennement, & eſt encore permis en pluſieurs pays, parce qu'il eſt mal-aiſé que celui qui défend ſon honneur (qui eſt plus cher que les biens & la vie) ne ſoit tranſporté de paſſions violentes, ou bien qu'il ne ſoit contraint de faire beaucoup de choſes, qu'on ne peut dire ſans rougir de honte, & principalement quand il eſt queſtion de l'honneur, qui ſe traite autrement que les Anciens ne faiſoient. Car, quand la licence de médire, de laquelle uſoient les Poëtes & joueurs de farces, en nommant un chacun, qui s'appeloit ἀρχαία κωμῳδία, pour les querelles qui en avenoient, fut défendue ſur grandes peines & rigoureuſes, chacun ſe gardoit bien d'écrire contre l'honneur de perſonne; mais quand il fut queſtion de défendre la religion contre les Athéiſtes, ou la République contre les oppreſſeurs d'icelle, la piété envers Dieu d'un côté, & l'amour de la patrie en l'autre, a toujours excuſé les hommes jaloux de l'honneur de Dieu & du bien public. Car, comme diſoit Théophraſte, il eſt bien difficile que l'homme de bien s'abſtienne de médire, parlant des méchans, comme ſont les Ecrits d'Origène contre Celſus Epicurien, de Joſeph Hébrieu contre Appion, de S. Cyrille, Baſile, Grégoire Nazianzene, & Nicephore Calliſte contre Julian l'Empereur, ſurnommé l'Apoſtat, & contre Porphyre & Procle, d'Epiphanius contre toutes les ſectes de ſon temps, qui ont uſé d'un ſtyle aigre & piquant. Les Apologies de Tertullian, de Juſtin

& d'Athénagoras l'Orateur, ſont beaucoup plus douces. Quant aux Ecrits des premiers Auteurs, ils étoient comme ſaints & inviolables ; car même, quand il advint à Zoyle d'écrire un Livre contre l'honneur d'Homère, intitulé ψόγος Ὁμήρου, pour cette cauſe ſeulement, il fut précipité du haut de la roche Scyrronide. Et jaçoit que pluſieurs trouvoient ſes repréhenſions fondées en quelques raiſons, ſi eſt-ce qu'il fut trouvé inexcuſable d'attenter à un tel perſonnage, qui étoit à tous les Peuples & Princes comme un Patron d'honneur. Et même Platon, voulant clorre la porte de ſa Cité à Homère, parce qu'il parloit des Dieux, à ſon avis, trop irrévéremment, ſi eſt-ce qu'il lui donne une couronne, & l'honore de parfums. De quoi néanmoins Denis d'Halicarnace, indigné, ne s'eſt pu tenir de répondre à Platon, qu'on eſtimoit alors comme un Dieu, & s'en excuſe envers Pompée : toutefois il ne ſort point des termes d'honneur, non plus que Platon, écrivant de la Cyropédie de Xénophon ; ni Xénophon, corrigeant Platon ſous la perſonne de Cyrus, jaçoit que l'un, jaloux de l'honneur de l'autre, ne ſe ſoient aucunement nommés en leurs Ecrits, étant contraires en opinions, hormis qu'ils combattoient à qui feroit plus d'honneur à Socrate, leur maître ; car les Maîtres étoient toujours honorés comme pères. En quoi les Hébrieux ſont ſi religieux, que jamais ils ne parlent de leurs Anciens, qu'ils ne mettent cette préface d'honneur, de laquelle uſent les Rois, en parlant de leurs pères, à ſavoir, *Leur mémoire ſoit bénite*, ou *Qu'il ſoit en paix*. Ce que les Grecs ont gardé fort longuement, & même le premier article du ſerment d'Hippocrate porte qu'ils tiendroient leurs maîtres comme leurs pères, & leurs enfans comme leurs frères, pour les nourrir, entretenir & enſeigner gratuitement, avec exécration à celui qui contreviendroit au ſerment. Le premier qui viola les loix & religion d'honneur fut Ariſtote, lequel a été blâmé de tous les Académiciens, d'avoir non-ſeulement repris ſon maître à tort, ains encore de l'avoir ſouvent calomnié ; car, quant à tous les anciens Philoſophes & Légiſlateurs, il ne les a pas épargnés. Et, en s'excuſant, il dit : φιλεῖν γὰρ ἀμφοτέρους δεῖ, ὅσιον δὲ τοῖς ἀληθεστέροις. Encore cela ſe faiſoit en traitant quelque ſcience. Mais il s'eſt trouvé peu d'hommes qui aient pris le ſujet de faire Livres pour invectiver, comme fit le Poëte Callimach contre ſon diſciple Apollonius, Auteur des Argonautiques, pour ſon ingratitude, qui a été ſuivi d'Ovide *in Ibin.*

En un autre endroit de la même Apologie.

Car, quand vous dites que vous êtes Mathématicien, vous nous promettez que vous êtes bon Arithméticien, non pas ſeulement pour chiffrer, ce que font bien les Marchands en leurs boutiques, mais auſſi pour ſavoir accommoder les nombres à toutes quantités commenſurables, mêmement pour les raiſons que les Mathématiciens appellent ἀρρήτους. Et ſi faut ſavoir la vraie théorie des nombres. Il faut auſſi bien entendre la Géométrie, la Géodeſie, l'Optique, la Catoptique, l'Aſtrologie, qui n'eſt pas faire des nativités (que ceux mêmes qui ne ſavent rien des vraies Mathématiques ne font que

trop) mais la vraie ſcience des mouvemens céleſtes, des aſpects & grandeurs des Planètes & Etoiles fixes, de la proportion qu'elles ont entre elles & avec la terre, & de la diſtance d'icelles au centre du monde, & leur force & vertu, qui eſt, comme diſoit Platon, φυσὶς ἀβάθης, c'eſt-à-dire, un abîme. Brief, il faut ſavoir la Coſmographie, Géographie, Corographie, puis après la Muſique, qui n'eſt pas ſeulement chanter, comme il eſt requis, ains auſſi faut entendre la théorie des trois genres de Muſique, les différences & forces de tons. Voilà ce qu'emporte la qualité de Mathématicien, &c.]

RENÉ DE L'ORME, Gentilhomme Breton, a tiré & imité du ſecond Livre de la Hiéruſalem de Torquato Taſſo, les Amours d'Olinde & Sophronie, non encore imprimées, & dont le commencement eſt tel :

Jà ton camp, Godefroy, tu rangeas en bataille,
Pour te rendre vainqueur de la ſainte muraille,
Où le Sauveur Jeſus, de ſon ſang précieux,
Vint laver les péchés du monde vicieux. &c.

RENÉ MACÉ, Religieux du Monaſtère de la Trinité à Vendôme, a écrit deux Livres en rime, intitulés Le bon Prince. Au Roi très-Chrétien François I de ce nom ; *non imprimé* *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 370.

RENÉ, Comte de Sanzay. Harangue du Seigneur Comte de Sanzay devant le Pape Paul IV, contre les calomnies qu'on mettoit ſus au Roi de France. Harangue du même Comte de Sanzay, Ambaſſadeur pour le Roi, vers le Roi de Portugal, après le ſac fait par les François de l'Iſle de Madere, en la mer Athlantique. Icelles deux Harangues, contenues au volume des Militaires de Belleforeſt.

RICHARD DE BARBEZIEUX, Sieur dudit lieu, Poëte Provençal, fut amoureux d'une Gentil-femme de Provence, nommée Claire de Berro, fille du ſieur d'Entravenes, laquelle ſe rendit Religieuſe au Monaſtère de la Celle, près Brignolle, où, peu après, étant décédée, il s'enamoura d'une Damoiſelle de la maiſon de Ponteves, fit un Traité intitulé Lous Guizardous

d'Amours. Pétrarque s'eſt aidé de pluſieurs mots de ce Poëte, lequel mourut l'an 1383 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 376.

RICHARD LE BLANC a traduit en rime Françoiſe les neuf Eglogues, après la première, des Bucoliques de Publie Virgile Maron, Prince des Poëtes Latins, laquelle première avoit été traduite par Clément Marot *. Plus les quatre Livres des Géorgiques du même Virgile; imprimées à Paris, *in*-8°. par Charles & Arnoul les Angeliers. Les deux Livres d'Héſiode, Poëte Grec, intitulés les Œuvres & les Jours, traduits en rime Françoiſe par Richard le Blanc; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1547. Au premier Livre, Héſiode enſeigne la manière de bien vivre, & ſuivre les mœurs de vie civile & honnête; il excite les hommes à duement obſerver juſtice, & baille les préceptes néceſſaires pour inſtituer le régime de vie vertueuſe. Au ſecond Livre, il décrit l'Art de l'Agriculture, & perſuade qu'il convient labourer; car oiſiveté eſt ſouvent cauſe de pluſieurs maux, & difficilement l'homme ocieux ſe peut contenir qu'il ne faſſe quelque mal. Pour cette cauſe, Héſiode non-ſeulement a voulu bailler les préceptes de garder & honorer juſtice, mais auſſi de labourer, & uſe en ce ſuſdit Œuvre de pluſieurs belles & élégantes deſcriptions. Opuſcule ſur le Myſtère de notre foi, colligé des Carmes de Virgile, réduits en ordre par Proba Falconia, femme bien recommandée en la Poëſie, approuvée de S. Hiérôme, traduit en François par Richard le Blanc; imprimé à Paris, *in*-16. par Robert Maſſelin, 1553. L'Hiſtoire de Tancredus, priſe des vers Latins de Philippe Béroalde; traduite en François par ledit le Blanc, & imprimée de même. Il a traduit auſſi en proſe le Dialogue de S. Jean Chryſoſtome, de la Dignité Sacerdotale; imprimé à Paris par Robert Maſſelin, 1553 Les xxi Livres de Hiérome Cardanus, Médecin Milannois, intitulés de la ſubtilité & ſubtiles inventions; enſemble les cauſes occultes, & raiſons d'icelles; impri-

més à Paris, *in*-4°. chez Charles l'Angelier, 1556. Or eſt ſubtilité (dit Cardan) quelque définition & raiſon, par laquelle les choſes ſenſibles difficilement ſont compriſes par les ſens, & les choſes intelligibles par l'intellect, ou entendement. Et après. Subtilité donc conſiſte en trois choſes, en ſubſtances, accidens & repréſentations. Car des choſes deſquelles eſt quelque ſcience, aucunes ſont, les autres non, mais elles ſemblent être, &c.

* Marot avoit traduit la première Bucolique de Virgile, Richard le Blanc traduiſit les neuf autres. Il entendoit aſſez bien ſon Auteur, mais il manquoit de goût. Sa verſification eſt dure & bien moins coulante que celle de Marot, qu'il tâchoit d'imiter Il dédia cet Ouvrage à Marguerite de France, ſœur de Henri II, qui aimoit les Savans, les protégeoit, & étoit fort libérale à leur égard. Cette Traduction, en vers de dix ſyllabes, parut en mil cinq cens cinquante-cinq. Le même Auteur avoit donné, en mil cinq cens cinquante-quatre, une Traduction de l'Elégie d'Ovide du Noyer, *de Nuce*, en vers Alexandrins, adreſſée par une lettre en vers à Mademoiſelle Françoiſe d'Ouartis. A la ſuite des Bucoliques, dont nous avons parlé, eſt une Traduction des Géorgiques, auſſi en vers François. Ces différentes Traductions furent réimprimées en 1574 & en 1578. Il paroît que ce Richard le Blanc avoit enſeigné les Belles-Lettres dans quelque Collège de l'Univerſité de Paris. Il ſe montre par-tout bon François, très-affligé des troubles qui agitoient ſa patrie; il ſe plaint de ce que les malheurs du temps, & les maux que cauſoient les héréſies, l'empêchoient de ſe livrer à la Traduction des Saintes Ecritures. On ſait qu'il étoit alors difficile de traduire en langue vulgaire les Livres ſaints, ſoit en proſe, ſoit en vers, ſans encourir le ſoupçon de l'héréſie. Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. V, pag. 53 & ſuiv. Tom. VI, pag. 94, & Tom. VII, pag. 24.

RICHARD DU BUC, Docteur en ſainte Théologie, Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs, a écrit Dévot Traité, compilé du Livre de la Genèſe, du vingt-huitième Chapitre juſqu'à la fin dudit Livre, comprenant l'exercice de la vie active & contemplative, ſous la figure du mariage de Jacob, & ſa génération, auquel eſt démontré à tous états (comme en un miroir) la voie & manière comme un chacun ſe doit régir & gouverner ſelon ſon état & vacation. Et ſont en ce Traité familièrement expoſés pluſieurs lieux difficiles de la ſainte Ecriture; imprimé à Paris, *in*-8°. chez Jean Bignon & Pierre Sergent, 1539.

RICHARD, ſurnommé Cœur de Lyon, qui fut fils de Henri, Roi d'Angleterre, & élu Empereur des Romains, en ſa jeuneſſe, fréquentant la Cour de Remond Berenguier, Comte de Provence, dernier du nom, fut ſurpris de l'amour de Léonore, ou Hélionne, l'une des quatre filles dudit Comte de Provence, laquelle depuis il épouſa. Pendant qu'il y étoit, il oyoit ſouvent réciter pluſieurs belles Chanſons aux Poëtes Provençaux qui étoient à la ſuite du Comte, en quoi il prenoit un ſingulier plaiſir, &, pour la douceur de la langue, paſſoit le temps à rimer, & ſe délectoit à lire leurs beaux Romans. Quelques années après, étant allé outre mer, pour la conquête de la Terre-Sainte, avec S. Loys, Roi de France, & autres Princes, à ſon retour, fut fait priſonnier; pendant ſon empriſonnement, fit quelques Chanſons, qu'il adreſſa à Béatrix, Comteſſe & héritière de Provence, ſœur de ladite Hélionne, ſe plaignant de ce que ſes Barons & Gentilhommes le laiſſoient ſi longuement en captivité, ſans payer ſa rançon, diſant ainſi au ſecond Couplet d'icelle:

Or ſachan ben mos homs, e mos Barons,
Anglez, Normans, Peytavins, e Gaſcons,
Qu'yeu non ay ia ſi paure compagnon,
Que per aver lou laiſſ' en preſon.

Le Monge des Iſles d'Or dit que Richard avoit fait leſdites Chanſons, ſe plaignant plutôt de ce qu'il étoit privé des beaux yeux de la Princeſſe Hélionne, que non point de ſa captivité, & dit encore, avec S. Cezari, que les Electeurs de l'Empire furent diſcordans de l'élire Empereur, à l'inſtigation d'Alexandre, Pape quatrième du nom. Son trépas ſe trouve aux Chroniques d'Angleterre. Le Monge de Montmajour nomme ce Roi Richard Couard. Quelqu'un a écrit que l'Infante Léonore lui envoya un beau Roman, en rime Provençale, des Amours de Blandin de Cornaille, & de Guilhen de Myremas, des beaux faits d'armes qu'ils firent, l'un pour la belle Bryande, & l'autre pour la belle Irlande, Dames d'incomparable beauté *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 375.

RICHARD CRASSOT a mis les cL Pſalmes de David en Muſique, à quatre Parties; imprimées toutes en un volume *in*-16. avec la lettre au long de tous leſdits Pſalmes ; imprimés à Genève.

RICHARD RENVOISY, Maître des Enfans de chœur de la Sainte Chapelle à Dijon, a mis en Muſique, à quatre Parties, les Odes d'Anacréon [1], imprimées à Paris, par lettre Françoiſe, par Richard Breton.

[1] L'opinion de M. le Préſident Bouhier, pag. XLI & XLII de ſon *Hiſtoire des Commentateurs de la Coutume de Bourgogne*, eſt que la Traduction d'Anacréon, en vers François, par Jean Bégat, mort Préſident au même Parlement, l'an 1572, eſt celle que Richard Renvoiſy mit en muſique ; car, dit-il, Antoine du Verdier, qui en parle en deux endroits de ſa Bibliothèque, convient, au mot ANACRÉON, que cette Traduction, dont il ne connoiſſoit pas l'Auteur, étoit différente de celle de Remi Belleau. Le reſte de la Remarque nous apprend que, comme Renvoiſy étoit Maître des Enfans de Chœur de la Sainte Chapelle de Dijon, ſa trop libre fréquentation avec ſes jeunes Elèves le fit tomber dans un crime, pour lequel il fut condamné au feu, le 6 Mars 1586. (M. DE LA MONNOYE).

RICHARD ROUSSAT, Médecin, Chanoine de Langres, a écrit Livre de l'Etat & mutation des temps, prouvant par autorité de l'Ecriture Sainte, & par raiſons Aſtrologales, la fin du monde être prochaine ; imprimé à Lyon, *in*-8°., chez Guillaume Roville, 1550 *.

* Il étoit oncle de JEAN ROUSSAT, dont il eſt parlé, dans *LA CROIX DU MAINE*, Tom. I, p. 585.

RICHARD DE VASSEBOURG, Archidiacre de Verdun, en Lorraine, a écrit en François, en deux volumes, les Antiquités de la Gaule Belgique, Royaume de France, Auſtraſie & Lorraine ; avec l'origine des Duchés & Comtés de l'ancienne & moderne Brabant, Tongre, Ardenne, Haynaud, Mozelane, Lotreich, Flandres, Lorraine, Barrois, Luxembourg, Louvain, Vaudemond, Joinville, Namur, Chiny, & autres Principautés, &c. le tout compris ſous les Vies des Evéques de Verdun, en Lorraine ; avec un Abrégé des Vies des Papes,

Empereurs, Rois & Princes, depuis Jules Céſar juſqu'à notre temps ; imprimé à Paris, *in-fol.* par François Giraud, 1549 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Richard de Vassebourg, Tom. II, pag. 379 & 380.

ROBERT DE BALSAC, Seigneur d'Antraigues & de S. Amand, ès montaignes d'Auvergne, Conſeiller & Chambellan du Roi en ſon Conſeil, & Sénéchal au pays d'Agenez & de Gaſcogne, a écrit, la Nef des Batailles, où eſt démontré l'ordre & train qu'un Prince, ou Chef de guerre doit tenir, qui veut conquêter un pays, ou paſſer & traverſer les pays des ennemis. Plus, le chemin pour aller à l'Hôpital, imprimé à Paris, *in*-4°. par Philippe le Noir, 1525 *.

* Robert de Balſac étoit le troiſième fils de Jean de Balſac, Seigneur d'Entragues, dont il continua la poſtérité maſculine, le premier de ſes deux aînés étant mort ſans alliance ; & le ſecond n'ayant eu qu'un fils, qui mourut ſans enfans. Robert de Balſac fut aimé de Louis XI. Il épouſa le 3 Octobre 1474, Antoinette de Caſtelnau, dont il eut trois fils & trois filles. Il mourut vers l'an 1503. Son Teſtament eſt du 3 Mai de cette même année. Son fils aîné avoit épouſé Anne Mallet, fille de l'Amiral Mallet de Graville, ſa couſine-germaine, après l'avoir enlevée. L'Amiral voulut deshériter ſa fille ; mais le Prieur des Céleſtins de Marcouſſis obtint la grace de la fille & du gendre, en les préſentant à l'Amiral, un Vendredi Saint, dans l'inſtant où celui-ci alloit adorer la Croix. C'eſt cette Anne Mallet, qui portoit pour deviſe *Chantepleure*, avec ces mots *Muſas natura*, *Lacrymas fortuna*, comme je l'ai remarqué dans ma note ſur La Croix du Maine, à l'Art. d'Anne de Graville, Tom. I, pag. 83.

ROBERT ET ANTOINE LE CHEVALIER D'AGNEAUX, frères, de Vire, en Normandie, ont traduit nouvellement, de Latin en François, les Œuvres de Virgile Maron, imprimées à Paris, *in*-4°. chez Thomas Perier, 1582*.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, aux mots Robert & Antoine le Chevalier, Tom. I, pag. 32, & Tom II, pag. 380 & 381.

ROBERT CIBOLLE *. Quelques Livres de cet Auteur, en François, que j'avois colligés ; enſemble de pluſieurs autres de ſemblable nom, Robert, me ſont hors de la mémoire, dont je ne

les

les ai pu mettre ici, pour autant que l'Imprimeur a perdu le cahier où je les avois écrits de ma main.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à l'Art. de Robert Cibolle, Tom. II, pag. 381 & 382.

ROBERT ESTIENNE. Ce rare perſonnage en ſavoir, induſtrie & diligence au fait de l'Imprimerie, laquelle il a tellement polie, qu'en excellence de caractères, & en bonne & ſincère correction, devançant tous les paſſés, il n'y a aucun des préſens (j'en excepte ſon fils Henry) qui l'ait égalé, a eu tant d'heur de naître, lorſque le grand & invaincu François I du nom, Tuteur des Muſes & de leurs nourriſſons, a manié les rènes de cette puiſſante Monarchie des Gaules; ſous la Majeſté duquel, en titre d'Imprimeur Royal, il a fait voir le jour à maint bel ouvrage, tant Grec, que Latin; de quoi, entre autres, fait foi ſon *Theſaurus Latinæ linguæ*, pour lequel tous gens d'étude lui demeureront à jamais obligés. Que ſi, au milieu de ſon cours, il n'eût été arrêté par je ne ſais quelle humeur, lui faiſant changer propos, il eût parfait ſa carrière en France avec los immortel. Il a écrit pluſieurs Livres touchant la Grammaire, eſquels, pour l'interprétation du Latin, il entremêle de dictions Françoiſes, & en outre un Dictionnaire Latin-François, & un autre François-Latin, & quelques Traductions de Latin en François; les titres deſquelles œuvres je ne puis mettre ici particuliérement, le cahier où ils étoient ayant été égaré par l'Imprimeur *.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 383 & 384.

ROBERT GARNIER, Lieutenant-Général Criminel au Siége Préſidial & Sénéchauſſée du Maine, ſur tous les genres de Poëmes, a choiſi le Tragique, pour s'y adonner entiérement, auquel il a ſi doctement & gravement écrit, qu'il ſurpaſſe tous ceux qui s'en ſont voulu mêler; voire ſemble ne céder aux Grecs, leſquels il a imités, mais ſi bien, que, s'ils étoient vivans, on ne

ſauroit juger s'ils auroient emprunté de lui, ou lui d'eux. Les Tragédies que juſqu'ici il a miſes en lumière, ſont : Porcie, Hippolite; Cornélie ; Marc-Antoine ; la Troade ; Antigone, ou la Piété ; Bradamant ; Sedechie, ou les Juifves ; toutes imprimées en un volume *in*-12. à Paris, par Mamert Patiſſon, 1582. Il avoit écrit, étant Ecolier en l'Univerſité de Tholoſe, quelques Œuvres Poëtiques, intitulées : Plaintes Amoureuſes de R. Garnier, Manceau, contenant Elégies, Sonnets, Epîtres, Chanſons. Plus, deux Eglogues ; la première apprêtée pour réciter devant le Roi ; & la ſeconde récitée en la ville de Tholoſe devant la Majeſté du Roi ; imprimées à Tholoſe, *in*-4°. par Jaques Colomiez, 1565. L'Hymne de la Monarchie, imprimée à Paris, *in*-4° par Gabriel Buon, 1567 *.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 386 & ſuiv.

Sentences tirées des Tragédies de Robert Garnier. En la Porcie.

[*O combien roulent d'accidens*
Des Cieux ſur les choſes humaines,
De combien d'effets diſcordans
Ont-ils leurs influences pleines ?
Après les grandeurs incertaines
On ſe tourmente vainement ;
Car, comme elles viennent ſoudaines,
Elles s'en vont ſoudainement.
Notre courte félicité
Coule & recoule vagabonde,
Comme un gallion agité
Des vagues contraires de l'onde.
Celui qui, volage, ſe fonde
Sur un ſi douteux fondement,
Semble qu'en l'arène inféconde
Il entreprenne un bâtiment.
La fortune n'outrage pas
Volontiers les perſonnes baſſes,
Elle n'appeſantit ſes bras
Que ſur les plus illuſtres races.
Les Roys craignent plus ſes menaces,
Que les durs Laboureurs ne font,
Et le foudre eſt ſouvent aux places,
Qui ſe montaignent plus le front.
Les édifices orgueilleux,
Voiſinant le Ciel de leurs têtes,
Ont tant plus le chef ſourcilleux,
Battu d'ordinaires tempêtes,
Qu'ils élèvent plus haut les creſtes ;
Et les Aquilons furieux
Ne battent guères que les feſtes
Des rochers plus audacieux.
Mais les caſes des Paſtoureaux
Qui s'applatiſſent contre terre,
N'ont peur des foudres eſtivaux,
Ny des vents que l'hyver deſſerre ;
Jupin ne darde ſon tonnerre
Contre les humides vallons,
Et les arbres n'ont jamais guerre
Contre les roides Aquilons, &c.

. . . . . *Pour un temps les méfaits*
Demeurent impunis à ceux qui les ont faits,

Et même diroit-on, voyant que la fortune
A leurs mauvais deſſeins ne ſe montre importune,
Que les Dieux ſont pour eux, mais ils le font exprès,
Afin de les punir plus aigrement après.

En l'Hippolite.

Amour eſt un ſerpent, un ſerpent voirement,
Qui dedans notre ſein gliſſe ſi doucement,
Qu'à peine le ſent-on; mais ſi l'on ne prend garde
De luy boucher l'entrée, & tant ſoit peu l'on tarde,
Bientôt privés d'eſpoir de toute guariſon,
Nous aurons notre ſang infect de ſa poiſon;
Et alors (mais trop tard) cognoîtrons notre faute
D'avoir ſouffert entrer une bête ſi caute.

Ceux qui ſont compagnons à faire un acte infame,
Sont compagnons auſſi pour en recevoir blâme.

Il eſt aiſé d'entrer dans le pâle ſéjour;
La porte y eſt ouverte, & ne cloſt nuict, ne jour;
Mais qui veut reſſortir de la ſalle profonde,
Pour avoir de rechef la clarté de ce monde,
En vain il ſe travaille, il ſe tourmente en vain,
Et toujours ſe verra trompé de ſon deſſein.
Le mal qu'un autre fait, n'eſt pas cauſe valable
De nous faire à l'envi commettre un mal ſemblable.
Le vice ne doit pas les hommes inciter
De le prendre à patron, afin de l'imiter.
Le bruit du populaire erre le plus ſouvent,
Louant un vicieux, au lieu d'un bien vivant.
Mais quiconque requiert quelqu'un de deshonneur,
A grand peine qu'il ſoit bien hardy requéreur.

La promeſſe obliger ne doit,
Quand elle eſt faite contre droit,
Et celui n'offenſe, parjure,
Qui refuſe le don promis
Où il s'eſt librement ſoumis,
Si c'eſt de commettre une injure.
C'eſt ſe decepvoir ſeulement
Que promettre, & fuſt-ce en ſerment;
Quand on engage ſa parole
D'autre choſe qu'on ne cuidoit;
Si c'eſt promeſſe, elle ſe doit
Appeler promeſſe frivole.

En la Cornélie.

Il n'y a foy qui dure entre ceux qui commandent.
Egaux en quelque lieu, toujours ils ſe débandent,
Ils ſe rompent toujours, & n'a jamais été
Entre Roys compagnons ferme ſociété.

Les Dieux ne veulent point qu'aucun aille faiſant
Ce que, luy étant fait, luy ſeroit déplaiſant.
Ils veulent que l'on juge un autre par ſoy-même,
Et, comme nous ferons, qu'on nous faſſe de même.
Et, à la vérité, c'eſt la raiſon qu'ainſi
Qu'on eſt traité de nous, nous le ſoyons auſſi;
Car ce n'eſt pas aſſez de s'étendre bien loin,
De courir l'univers de l'un à l'autre coin,
Tenir toute la terre à notre main ſujette,
Et voir ſous même joug l'Ethiope & le Gete.
Celuy commande plus, qui vit, du ſien content,
Et qui va ſes deſirs par la raiſon domptant,
Qui, bourreau de ſoy-même, après l'or ne ſoupire,
Qui ne convoite point un outrageux Empire.
Notre félicité n'eſt aux poſſeſſions,
Elle eſt de commander à nos affections,
D'embraſſer la vertu, de ne cacher un vice
Au fond de l'eſtomach, dont le front nous pâliſſe.

L'ire des bons Dieux excitée,
Eſt pareſſeuſe à nous punir;
Souvent la peine méritée
Se garde aux races à venir;
Mais d'autant qu'ils l'ont retenue,
Prompts à pardonner nos péchés,
D'autant plus ſe montrent fâchés,
Quand notre offenſe continue.

Plus patient on porte une dure fortune,
Quand on voit qu'elle tombe à tout chacun commune,
Et rien tant ne conſole en un piteux eſmoy,
Que voir un autre en même, & pire état que ſoy.

En Marc Antoine.

Ils ont à toute choſe une fin ordonnée;
Toute grandeur du monde eſt par eux terminée:
L'une tôt, l'autre tard, ſelon comme il leur plaît,
Et perſonne ne peut enfraindre leur Arrêt.
Mais à nous qui ſubjects de leurs volontés ſommes,
A nous, pauvres mortels, à nous, langoureux hommes,
N'eſt connu ce deſtin, & vivans, ne ſavons
Combien, ne comment vivre au monde nous devons.
Si ne faut-il pourtant d'un déſeſpoir ſe paître,
Et ſe rendre chétif, auparavant que l'être.
Il faut bien eſpérer juſques au dernier point,
Et faire que de nous le mal ne vienne point;

Car rien tant ne tourmente un homme en ſa misère,
Que ſe repréſenter ſa fortune proſpère.
Des hommes l'amitié doit être toujours une,
Sans branſler, variable avecque la fortune,
Qui toujours ſe déplace, & onques ne voudroit
Arrêter conſtamment ſa boule en un endroit.
Auſſi faut recevoir, comme choſe uſagère,
Les révocables biens qu'elle prête légère,
Et ne s'en aſſurer, ni fonder ſon eſpoir,
Comme deſſus un bien qui ne puiſſe décheoir;
Au contraire penſer que rien n'eſt de durée,
Fors la ſeule vertu, notre hôteſſe aſſurée,
Nous modérant de ſorte en la proſpérité,
Que ne ſoyons troublés d'une infélicité,
Quand ſur nous elle arrive, & ne prenant trop d'aiſe
De la bonne fortune, ennuy de la mauvaiſe.
Le fils à peine peut ſouffrir ſon propre père
En un commun Royaume, & le frère ſon frère!
Tant cet ardent deſir de commander eſt grand,
Et tant de jalouſie en nos cœurs il épand!
On permettra plutôt aimer celle qu'on aime,
Que de communiquer au ſacré diadême.
Toute choſe on renverſe, & tout droit on éteint,
Amitié, parentelle, & n'y a rien ſi ſaint,
Qu'on n'aille violent, pour ſe rendre ſeul maître,
Et n'a ton ſoin comment, pourvu qu'on le puiſſe être.
. . . . . *Les affaires guerriers,*
Et ſur-tout les combats ſuccédent journaliers,
Tantôt bien, tantôt mal. Et bien que la fortune
Es choſes de ce monde ait ſa force commune,
Qu'elle modère tout, faſſe tout, que tout ſoit
Attaché, maniable, au tour de ſon rouet,
Si nous ſemble pourtant que plus elle s'adonne,
Qu'à nul autre exercice, au métier de Bellonne,
Et que là ſa faveur, muable comme vent,
Avec plus de pouvoir, ſe montre plus ſouvent.
D'où vient qu'on voit toujours ceux qui, en leur jeuneſſe,
Y ont eu de l'honneur, le perdre en leur vieilleſſe,
Combattus de quelqu'un, qui n'eſt point belliqueux,
Et qui ſera depuis vaincu d'un moindre qu'eux.
Fortune que l'on craint, qu'on déteſte & adore,
N'eſt qu'un événement dont la cauſe on ignore:
Encore bien ſouvent la cauſe on apperçoit,
Mais l'effet ſe découvre autre qu'on ne penſoit.

Auſſi qui ſouffre un crime être fait par autruy,
S'il le peut empêcher, offenſe autant que luy.

En la Troade.

L'ame fut de celuy méchantement hardie,
Hardie à notre mal,
Qui vogua le premier ſur la mer aſſourdie
Et ſon ſol inégal,
Qui d'un freſle vaiſſeau raclant des ondes bleues
Les larges champs moiteux,
N'a craint des Aquilons les haleines émues,
Ny des Autans peſteux;
Qui, mépriſant la mort, à ſes deſſeins compagne,
Et prodigue de ſoy,
Aux moiſſons préféra d'une herbeuſe campagne
Un élément ſans foy,
Et, d'un cours incertain, ſur des Eaux paſſagères,
Sa terre abandonnant,
Alla, pour le profit, aux terres étrangères,
Leurs rives moiſſonnant.
Quelle crainte de mort deſcendit dans ſes mouelles
Qui le peuſt effrayer?
Qui, ſans peur, vit enfler la cavité des voiles,
Et les flots abayer?
Qui vit les rocs battus d'écumeuſes tempêtes,
Les Aſtres menaçans,
Et d'Epire les monts, aux ſourcilleuſes têtes,
De foudres rougiſſans?
Qui vit les Capharez, & les rages de Scylle,
Qui vit Charybde auprès,
En ſon ventre engloutir les ondes de Sicile,
Pour les vomir après?
Sans cauſe Jupiter la terre a ſéparée
D'une vagueuſe mer,
Si les hardis mortels, de l'une à l'autre orée,
Font leurs vaiſſeaux ramer.
Qu'heureux furent jadis, qu'heureux furent nos pères
En leur temps bienheureux,
Qui de voir, Nautonniers, les rives étrangères
Ne furent deſireux:
Ains d'avarice francs & de feintes cautelles,
Les peſtes de ce temps,
Paiſibles, labouroient leurs terres paternelles,
Dont ils vivoient contens!

On ne cognoiſſoit lors les humides Pléïades,
Orion, ny les feux,
Les ſept feux redoutés des pleureuſes Hyades,
Les Charton, ne ſes bœufs.
Zéphire & Aquilon étoient ſans nom encore,
Vénus & les Jumeaux,
Aſtres, que le nocher, pâle de crainte, adore,
Flambans ſur ſes vaiſſeaux.
Tiphys tenta premier la poiſſonneuſe plaine
Avec le fils d'Eſon,
Pour aller dépouiller une rive lointaine
De ſa riche toiſon.
Puis notre beau Pâris, de voiles & de rames,
Fendit l'onde à ſon tour;
Mais, au lieu de toiſon, il apporta les flammes
D'une adultère amour.
La Grèce repaſſa la mer acheminée,
Apportant le brandon,
Qui vient d'enflamber Troye, & l'ardeur obſtinée
Du feu de Cupidon.

En l'Antigone.

Toute principauté en repos ſe maintient,
Quand on rend à chacun ce qui lui appartient.
Il faut le vicieux punir de ſon offenſe,
Et que l'homme de bien le Prince récompenſe.
La peine & le loyer ſont les deux fondemens,
Les deux fermes pilliers de tous gouvernemens.
Le grand Dieu, qui le Ciel & la Terre a formé,
Des hommes a les loix aux ſiennes conformé,
Qu'il nous enjoint garder, comme loix ſalutaires,
Et celles rejeter qui leur ſeront contraires.
Nulles loix de Tyrans ne doivent avoir lieu,
Que l'on voit contredire aux préceptes de Dieu.
Tel forfait grièvement, qui forfaire ne penſe:
La plupart des délits ſe fait par imprudence.
Communément un Roy ne ſçait que ce qui plaît,
Que choſe de ſon goût, car le reſte on lui taît.
Il ne faut la perſonne, ains la choſe peſer.
Et ſelon qu'eſt l'avis de prendre, ou refuſer.]

ROBERT GOBIN, Maître-ès-Arts, Licencié en Décret, Doyen de Chrétienté de Laigny ſur Marne, au Diocèſe de Paris,

Avocat en Cour d'Egliſe, a écrit, partie en proſe, partie en rime, les Loups raviſſans, autrement Doctrinal Moral; imprimé à Paris, *in*-4°. par Antoine Vérard, 1505 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à l'Article de Robert Gobin, Tom. II, pag. 388.

ROBERT GUAGUIN, Général de l'Ordre de la Sainte Trinité, a traduit, du Latin des Commentaires de Jules Céſar, des Batailles & Conquêtes faites par Céſar aux pays de Gaule; imprimées à Paris, *in-fol.* par Antoine Vérard, 1488, & depuis par François Renaud, *in-fol.* 1537. Il a écrit en rime le Paſſe-temps d'oiſiveté [1], du temps qu'il étoit à Londres, en Ambaſſade, avec très-magnanime Seigneur François de Luxembourg, pour le Roi de France, en l'an 1469; imprimé à Paris, *in*-16. ſans date.

* La Croix du Maine dit que le Poëme, intitulé *le Paſſe-temps d'oiſiveté*, de Robert Gaguin fut compoſé en 1489, & imprimé à Paris, l'an 1545. — Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 389 & 390.

ROBERT PREVOST a traduit de Latin, Epître Apologétique de Didier Eraſme de Roterodam, à Révérend Père & illuſtre Prince Chriſtophle, Evêque de Bâle, touchant la défenſe de manger chair, & autres ſemblables conſtitutions; imprimée à Lyon, en l'an 1561, ſans nom d'Imprimeur. Il a mis auſſi une Epître au-devant de la Traduction de l'Hiſtoire, ou Commentaires de Jean Seleiran, par lui (crois-je) faits en François *.

* Voy. la Croix du Maine, & les notes, au mot Robert le Prevost, Tom. II, pag. 391.

ROBERT DE REIMS *, ancien Poëte, qui vivoit avant l'an 1300, a fait des Antithèſes d'Amour, diſant;

Qui bien veut amour décrire,
Amours eſt & male & bonne.
*Le plus * meſurable enyvre,* * attrempe:
*Et le plus ſage * embriconne.* * deçoit, rend
Les empriſonnez délivre, malotru, vient
Les délivrez empriſonne, de Bricon.

Chacun

Chacun ſet mourir & vivre,
Et à chacun toult & done.
E ſole & ſage eſt amors.
Vie & mort, joye & dolors.
Amours eſt large & avere,
S'eſt qui le voir en retraye.
Amour eſt douce & amere
A celi qui bien l'eſſaye.
Amours eſt maraſtre & mère :
Primes bat & puis rapaye.
Et cil qui plus le compère,
C'eſt cil qui meins s'en eſmaye.
Amours va par aventure :
Chacun y perd & gaagne.
Par outrage & par meſure,
Sane [1] chacun & [2] mehagne. [1] guérit.
Eürs & meſadventure, [2] rend ſtropiat.
Sont toſiors en ſa compaigne.
Pour c'eſt raiſons & droiture,
Que chacuns s'en lot & plaigne.
Souvent rit & ſouvent pleure,
Qui bien aime en ſon courage.
Bien & mal liqueurent ſeure,
Son preu quiert & ſon damage.
Et ſe li biens li demeure,
De tant a il advantaige :
Que li biens d'une ſeule heure,
*Les maux d'un an * aſſoage.* * ſoulage.
La Chieure dit ſans faintiſe
D'amors eſt la deffinaille,
De ce que il en deviſe,
Qu'enſi le treuve-on ſans faille.
Car cil qui amours juſtiſe,
*Et qui pour li * ſe travaille,* * commande.
Ne porroit en nulle guiſe,
Le grain cueillir ſans la paille.

* Tiré de Fauchet, Chap. 29.

ROBERT SENALIS, Evêque d'Avranches. J'ai vu quelques Livres de cet Auteur qui ont été traduits en François, dont je ne ne puis mettre ici les titres, d'autant que l'Imprimeur

a perdu le cayer où ils étoient, ce qui ſera ſuppléé en une ſeconde édition *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot ROBERT, Evêque de Vence, Tom. II, pag. 392 & 393.

ROBERT DU SOUCHEY a tranſlaté les deux Livres de Divination, de Marc Tulle Ciceron [1]; imprimés à Paris, *in*-8°. à l'enſeigne du Phenix, près le Collége de Reims, en l'an 1545.

[1] L'Abbé Regnier des Marais en donna une nouvelle Traduction, l'an 1704, fort eſtimée. Il ne connoiſſoit pas celle-ci, ayant, au commencement de ſa Préface, dit avec beaucoup de ſécurité qu'avant lui perſonne n'avoit traduit en François les deux Livres de *la Divination*. (M. DE LA MONNOYE).

ROBERT DU TRIEZ, de Lille en Flandres, a ecrit les Ruſes, fineſſes & Impoſtures des Eſprits malins; Œuvre fort utile & délectable pour un chacun, à cauſe de la variété des choſes étranges, contenues en icelui; imprimées à Cambray, *in*-4°. par Nicolas Cambray, 1563.

ROCCO BENEDETTI. Diſcours des triomphes faits par la Séréniſſime Seigneurie de Veniſe, à l'Entrée heureuſe de Henri de Valois III de ce nom, très-Chrétien Roi de France & de Pologne, tant en Italien par Meſſer Rocco Benedetti, puis traduits en François, imprimé à Lyon, par Michel Jove, 1584.

ROCH LE BAILLIF, Sieur de la Riviere, Médecin ordinaire du Roi, a écrit Sommaire Traité Apologétique, ſervant de défenſe aux calomnies que les Docteurs en la Faculté de Médecine, à Paris, lui ont impoſées, déduiſant les principes des choſes; avec quelques préceptes de Médecine, & la néceſſité de l'Art, ſigne en icelle, qui eſt connoître la vertu de chaque choſe par ſes propres marques, avec exemple; imprimé à Paris, *in*-8°. l'an 1578. Diſcours ſur la ſignification de la Comète apparue en Occident au ſigne du Sagittaire, le 10 Novembre 1577; imprimé à Rennes par Julien du Clos. Le Demonſterion de Roch le Baillif

Edelphe, Médecin Spagiric, auquel ſont contenus trois cens Aphoriſmes Latins & François, ſommaire véritable de la Doctrine Paracelſique, extraite de lui, en la plupart, par ledit Baillif; imprimé à Rennes, *in*-4°. par Pierre le Bret, 1578. Premier Traité de l'homme en ſon eſſentielle Anatomie; avec les Elémens, & ce qui eſt en eux; de ſes maladies, Médecine, & abſolus remèdes ès teintures d'or, corail, Antimoine, & magiſtere des Perles, & de leur extraction; imprimé à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier, 1580. Traité du remède contre la peſte, Charbon & Pluréſie; à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier, 1580 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Roc le Bailly, Tom. I, pag. 393 & 394.

ROCHES (Les Dames des) de Poitiers, mere & fille. Voy. Madelaine Neveu & Catherine de Fradonnet *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, aux mots Catherine des Roches, Tom. I, pag. 101, & Madelaine Neveu, Tom. II, pag. 71 & ſuiv.

ROGER BACON *. Miroir d'Alchimie, &c. traduit en François.

* Ce ſavant Cordelier Anglois fut, dans ſon ſiècle, un prodige d'érudition, dans l'Aſtronomie, la Chimie & les Mathématiques, connoiſſances dont on peut le regarder comme l'inventeur. Il reconnut des erreurs palpables dans la manière de compter les temps, & il propoſa, en 1267, au Pape Clément IV, la réformation du Calendrier. Il décrivit les effets de la chambre obſcure, & toutes les eſpèces de miroirs, propres à groſſir, ou à diminuer les objets; de-là à la connoiſſance des Lunettes & du Téleſcope, il n'y avoit qu'un pas. Il ne dut pas lui être difficile de faire les expériences du Miroir ardent. On prétend auſſi que, dans ſes travaux Chimiques, il découvrit la poudre à canon, dont cependant on rapporte l'invention à Bertold Schwarts, Cordelier Allemand, contemporain de Roger Bacon, ou qui vécut peu après lui. Il ne fut pas moins habile dans la Médecine. Enfin il avoit un génie propre à trouver les Arts, s'ils n'euſſent déjà été connus en grande partie. Tant de talens, ſupérieurs à ceux de ſon ſiècle, lui ſuſcitèrent des envieux, qui l'accusèrent de Magie Son Général le fit mettre en priſon, ſans doute dans le voyage qu'il fit à Rome. Il fut aſſez heureux pour faire comprendre à ſon Général qu'il n'y avoit rien que de naturel dans toutes ſes connoiſſances;

il lui rendit ſa liberté, & il revint en Angleterre, où il mourut à Oxford, avec la foibleſſe de ſon ſiècle, de croire aveuglément à l'Aſtrologie Judiciaire. On trouvera ſur la vie & les Ecrits de Roger Bacon un Article très-étendu & très-curieux, dans le premier Tome de la *Biographie Britannique*. Il eſt aſſez ſingulier que la date de la naiſſance de cet homme célèbre ſoit plus connue que celle de ſa mort. Il naquit en 1214, mais on varie beaucoup ſur l'année dans laquelle il mourut. Ceux qui placent ſa mort avant l'an 1292, ſe trompent certainement; mais il y en a qui ſoutiennent qu'il vécut juſqu'en 1294; & c'eſt l'opinion du ſavant Editeur de l'Ouvrage de Bacon, demeuré long-temps Manuſcrit, connu ſous le titre d'*Opus Majus*, & qui n'a été imprimé qu'en 1733.

ROLAND BETHOLAUD a mis en François, & par ordre, les Règles du Droit Civil & Canon, avec un petit Commentaire; imprimé à Paris, *in*-8°. par la veuve de Nicolas Buffet, 1558. Deux Eglogues ſur le tombeau de Salmonius Macrinus à Scevole de Sainte-Marthe; avec quelques Sonnets, Epigrammes & autres Compoſitions; imprimées à Bourges, *in*-8°. par Jean Hantet, 1558. *Rolandi Betolandi Lemovicis Juriſcon. Salignatum & Beneventanorum Senechalli ac Judicis ordinarii* HODOEPORICUM, *in quo Syneſii Hymni tres, iiſdem numeris Latinè redditi: Lyrici alii, Epigrammata, Funera, Elegi, Epiſtolæ, ſeu Sylvæ, Phaleucii & Nomica quædam continentur; Lutetiæ, in*-8°. *apud Feder. Morellum, 1576.*

EGLOGUE.

MENALCAS. *TITYRE.*

[Puiſque ſeuls en ce bois nous nous ſommes tous deux
D'aventure trouvés, il eſt bon, ſi tu veux,
Mon Tityre, qu'aſſis ſous l'épaiſſe coudrette,
Qui ſe joint à l'ormeau, nous enflions la muſette
Pour chanter nos amours, & celles qui nous ont
Engravé la triſteſſe, & le deuil ſur le front.
TYT. Las! une autre douleur, beaucoup plus ennuyeuſe,
M'efface de l'eſprit la triſteſſe amoureuſe.
MEN. Ton Marſye écorché ne te tormente pas.
TYT. De Marſye écorché je fais bien peu de cas;
Et d'autres de long-temps ont revengé l'injure,
Que me fit quelquefois ſon amitié parjure.

C'eſt une autre douleur qui fait qu'ores j'appan
Ma flûte de bon cœur aux Faunes & à Pan.
Je te diſois un jour que la voix enrouée
De Marſye écorché fut tout ainſi louée
Par Macrin, qui l'ouyt, qu'un ſi ſot méritoit.
Ménalque, ce Macrin, qui naguères étoit
L'honneur de mon Loudun, par la Parque ravie,
Dedans l'air, en mourant, a ſoupiré ſa vie.
Pourquoy, s'il te ſouvient de ſes belles Chanſons,
Ménalque, en ma faveur, fay rebruyre les ſons
De ta voix lamentable, & ta flûte nouvelle :
Faſſe la ſienne plus (s'elle peut) immortelle.
Tu ne ſeras tout ſeul à venger de l'oubly,
Et de l'Enfer hydeux Macrin enſevely.
Le ſavant Léonic y emploie ſa peine,
Et je ſuis aſſuré que la divine veine
De mon Roger aymé à Macrin ne faut pas,
Dont il a le premier entendu le trépas.
Cher Macrin, de ma part tu auras à cette heure
Ces larmes, que pour toy miſérable je pleure,
Et ces vers douloureux, que mes juſtes regrets
Font voir derrière nous, gravés dans le Cyprez.
O Ciel, père de tout, & vous, ondes coulantes,
Dont toute choſe naît ; toy, des ames vivantes,
Air ſerein, ſeul auteur ; Terre, mère des corps,
Prenez ces petits vers ; & ſi les hommes morts,
Leur premier ſentiment, comme nous, ont encore,
Envoyez à Macrin ce peu dont je l'honore.
Et toy, mon cher Macrin, ſi encore tu ſens,
Saintement repoſant, ce que font les vivans,
Si du monde meilleur quelque part la plus belle
Dans le Ciel éternel a ton ame éternelle
Regarde de bon œil ces miens humbles fredons,
Que tu as, les ayant, quelquefois trouvé bons.
Autant longue que belle ayant vécu ta vie,
Voyre autant qu'honorable & ſeure de l'envie,
Tu fais pleurer les yeux des Bergers larmoyans,
Non moins que ſi la Parque, en la fleur de tes ans,
Te coppant le filet, t'eût coppé l'eſpérance
D'être, comme on te voit, des premiers de la France.
Les Nymphes t'ont pleuré à l'envy des neuf Sœurs.
(Les coudres & les eaux en témoignent les pleurs)
Quand ton fils, ſe jetant ſur ton corps pitoyable,
Diſoit les Cieux cruels, & Jupiter coupable

D'un trop lâche forfait. Le ſimple paſtoureau
A, ſans guide, lâché par les champs le troupeau.
Le troupeau, ſe plaignant, a ta mort regrettée,
Sans que de tout le jour il ait l'herbe gouſtée,
Ny touché tant ſoit peu la liqueur des ruiſſeaux.
Les épaiſſes forêts, les ſauvages coupeaux
Des plus horribles monts hautement retentiſſent,
Ou même les Lions de Carthage rugiſſent
Pour le deuil de ta mort. Macrin, tu ſavois bien
Accoupler en nos champs le Tygre Arménien,
En l'honneur de Bacchus, renouveler ſa danſe,
Ses Thiaſes vineux, & recouvrir ſa lance
De feuillars tout autour. Macrin, tu nous montrois,
Pour tromper nos ennuys, d'aſſembler à la voix
(Alors que des Bergers la fortune ſe joue)
Les tuyaux de Sicile, & ceux-là de Mantoue.
Tu n'as laiſſé languir d'un ſéjour pareſſeux
Ny ta race, ny moy, ne Macrin, ne tous ceux
Que la Muſe appeloit à boire en Hypocrène,
Les meilleures liqueurs de la ſainte fontaine.
Pour nous donner courage, après avoir chanté,
Tu nous récompenſois du loyer mérité.
Comme la grappe honore une vigne tortiſſe,
Et la vigne un ormeau, le troupeau la geniſſe,
Et les bleds le beau champ; ainſi, quand tu vivois,
Tu fus l'honneur des tiens, & l'honneur de nos bois,
Après que le ciſeau de la Parque meurtrière
T'eut fait perdre, en mourant, notre belle lumière,
Palès quitta nos champs auſſitôt qu'Apollon.
En lieu d'orge ſemé maintenant le ſillon
Jette l'aveneron, & la Fogere druë,
La malheureuſe yvraye, & la triſte ſeguë:
En lieu de violette, & de rouge Narcis,
De Paquerette blanche, & de roſe & de Lys,
La roſe, le chardon, la groſeille & l'ortie
Tiennent de nos jardins la meilleure partie,
Paſtoureaux ombragez les fontaines de fleurs,
Sur la terre ſemez les flairantes odeurs,
Elevez un tombeau à Macrin, qui ſouhaite
Que, pour l'amour de luy, telle choſe ſoit faite,
Et que ſus le tombeau l'on engrave cecy:
Je, Macrin, ſuys bien mort, & tu mourras auſſi:
Car contre le Deſtin & la mort outrageuſe
De rien ne m'a ſervi ma verve harmonieuſe.

Adieu donque, Macrin, Apollon perruquier
Te fait un beau préſent de l'odeur du Laurier,
Les Faunes ont cueilli tout ce qu'ils pouvoient prendre
De meilleur pour t'offrir, de l'arbre le fruit tendre,
Du froment eſpigé les grains & le tuyau.
Palès verſe du lait ſur ton ſacré tombeau,
Les Nymphes du miel roux, & Flore des guirlandes.
Encore des neuf Sœurs un honneur tu demandes.
Chère ame, le plus grand qu'elles puiſſent donner
Aux hommes, qui ſont morts, des vers pour réſonner
Dans leur temple divin, ſur leur harpe d'ivoire,
De Macrin Loudunois l'immortelle mémoire.
Les Muſes ſavent bien combien tu méritas
De Lauriers verdoyans, alors que tu chantas
La mort de Gelonis, de voix Sicilienne,
Si bien qu'elles ploroient ta fortune & la ſienne.
Elles le ſavent bien, car deſſus Hélicon
On n'entend que ſonner la gloire de ton nom.
Même quand nous dormons au fond d'une vallée,
Ou dans une caverne à l'écart recelée,
Elles ſoufflent dans nous je ne ſais quelle ardeur,
Qui nous fait ſi petits rechanter la grandeur
D'un berger ſi ſavant, & ſa chaſte compagne.
Qu'entre les bienheureux ores il accompagne
Macrin, nous te chantons en nos hautes forez,
Où le Fau, le Bouleau, le Chêne, & le Cyprez,
La brebis & le bœuf, & la chevre barbue
Surpaſſent de leurs cris la hauteur de la nue;
Car plutôt le poiſſon dans la terre naîtra,
Le Lion dans la mer, le doux miel coulera
D'un arbre venimeux; peſle-meſle brouillée
Toute ſaiſon aura la lumière troublée,
Ou l'Hyver donnera une large moiſſon,
Et l'Olive en Eſté cueillera le Gaſcon
L'Automne ſe fardant de l'émail de la prée,
Et le gay Ké nouveau de la grappe pourprée.
Cela viendra premier, mon Macrin, que nos bois
Ceſſent ong de chanter à l'accord de ma voix.
MEN. Pourſuy doncques, Tityre, & retourne deſpendre
Ta flûte de l'ormeau, qui, content de la rendre,
Humble, baiſſe la tête, afin que déſormais
Il entende ſonner Macrin, mieux que jamais.
Pan auſſi ne veut pas que ta verte jeuneſſe
Ceſſe de la ſonner, pour aucune triſteſſe,

Et quand tu la maries à ta ſainte chanſon,
Il me ſemble, écoutant l'accord d'un ſi doux ſon,
Que, laſſé du labeur, je dors ſur les fleurettes,
Embraſſant, mais en vain, mes amours tendrelettes,
Ou qu'au mois le plus chaud, quand je ſuis altéré,
Je bois dans un ruiſſeau qui traverſe le pré,
Une onde argentelette, & que j'oy le murmure
De l'eau, qui ne peut voir deſſécher la verdure.
O bienheureux Berger, dont la voix fait ſi bien
De ton heureux Macrin le ton Chalcidien:
Tu ſeras en ſon lieu, même j'oſe bien dire
Que Macrin, de ſon gré, donne l'herbe à Tityre:
Toutefois je veux bien, en faiſant mon devoir,
Etendre à ſon honneur tout mon humble pouvoir;
Mais je voudrois avoir le miel même d'Hymete,
Qui couloit de la bouche à ce docte Poëte.
Macrin émerveillé va là haut regardant
Le ſourcilleux Olympe & le Soleil ardent,
Ayant deſſous ſes pieds les aſtres & les nues.
De-là vient que çà-bas les forez chevelues,
Et le reſte des champs, & les Satyres nus,
Les Pans & les Bergers, & les Faunes cornus
L'air rempliſſent de joie, avecques les Naïades,
Qui ſortent de leurs eaux, ſe mêlant aux Driades.
Le loup ne fait point peur à la ſimple brebis,
Ny le cerf ne craint point qu'il ſe voye ſurpris
Dans les retz du veneur, qui le laiſſe folâtre
Librement, comme il veut, aux campagnes esbattre.
Les tertres, les rochers, & les bocages verds,
Pour l'amour de Macrin, retentiſſent des vers.
Echo, comme elle peut, de ſa langue nouée,
Dit qu'on garde à Macrin une fête chommée,
Car Macrin eſt un Dieu. Tityre; c'eſt un Dieu.
O Dieu, ſoys-nous heureux! voicy dans ce beau lieu
J'élève quatre autels, deux à toy, deux encore
A Phébus, car autant l'un que l'autre j'honore.
Tu auras de lait frais deux houles écumans,
Et deux pots d'huile gras de ma part tous les ans.
Sur-tout du bon Bacchus la liqueur ſavourable,
Ejouiſſant nos cœurs à ta fête honorable,
D'un vin nouveau d'Anjou le Nectar j'eſpandray.
Puis danſant, par les mains Corydon je prendray,
Qui contrefera Pan, avec Alpheſibée,
Trépignant comme nous deſſus l'herbe foulée.

Nous te ferons des vœux, tout ainſi qu'à Bacchus,
Tout ainſi qu'à Cérès, quand nous irons tous nuds,
Humblement revoyant la terre environnée,
Afin d'avoir encor une fertile année;
Car, tant que le Dauphin en la mer ſe plaira,
Et tant que le ſanglier les coupeaux aimera,
L'Eſté chaud les épis, l'Automne la vendange,
Macrin, les paſtoureaux chanteront ta louange.
TYT. Je ne ſçais quel préſent je te puiſſe donner,
Pour avoir ſi bien fait ton devoir de ſonner,
Car j'ai moins de plaiſir au doux bruit de l'haleine,
Dont Zéphire, au Printemps, nous évente la plaine,
Et ne ſuis point ſi aiſe à entendre frapper
Des flots s'entreſuyvans les rives de la mer,
Ny d'ouyr murmurer la rivière coulée
Sur la terre pierreuſe au cœur d'une vallée.
MEN. Je te donne premier ce petit chalumeau,
Qui m'apprit à chanter, à l'ombre d'un Ormeau,
Et ſi m'apprit encor ton amour Galathée.
TYT. Prens ma flûte pour toy, car tu l'as méritée;
Damete l'eut premier, & depuis Corydon,
Qui m'en fit héritier, mais je t'en fais un don.]

ROLAND PIERRE, Avocat au Siége Préſidial de Meaux, a traduit de Grec en François un Opuſcule de Théodorit, Evêque de Cyr, intitulé, De la Nature de l'homme, avec l'expoſition des lieux les plus obſcurs & difficiles; impr. à Paris, *in*-4°. Il y en a une autre verſion, faite par Antoine du Bus. *Epiſtolæ duæ, una Q. Ciceronis ad Q. Ciceronem fratrem, de ratione benè gerendæ Provinciæ, Rolandi Petreii J. C. Commentariis illuſtratæ. Ejuſdem Petreii Notæ ad quoddam προλεγόμενον Philonis, de Officio Judicis; Pariſiis, in*-4°. *apud Andr. Wechelum*, 1564.

ROLAND PIETRE, Avocat en la Cour de Parlement à Paris, a écrit, Conſidérations Politiques, Livre premier, contenant neuf Chapitres; imprimées à Paris, *in*-8°. par Robert Eſtienne, 1566*.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. II, pag. 395 & 396.

ROOLLET DE GASSIN*, Gentilhomme de Provence, du Château de Gaſſin, aſſis au rivage du Golfe de Grimaud, Poëte,

Orateur & Hiſtorien, & vaillant aux armes, fut, par le moyen de ſes graces & vertus ſingulieres en la Poëſie, le bien-venu entre les plus Grands, & même des Gens d'Egliſe, non-obſtant qu'il écrivoit contre leurs vices; mais il ſoutenoit fermement leur parti contre l'opinion des Albigeois & Vaudois de Lyon, la doctrine deſquels avoit cours de ce tems. On ne faiſoit aucune expédition de guerre contre les Vaudois, ou contre les Touchains, ou autres ennemis de l'Egliſe, qu'il ny fût appelé des premiers aux eſcarmouches, pour raiſon de quoi il fût eſtimé & priſé de tous. Il fut bien vu & aimé du Comte de Provence, & employé par lui à la réduction des membres de ſa Comté de Provence, contre les rebelles du pays, qui ne ſe vouloient ranger à ſon obéiſſance, ne lui prêter hommage; & étant élevé ainſi en haut degré, la fortune ne permit point le laiſſer paſſer, ſans lui faire ſentir de ſa variété; car, en une aſſemblée qui ſe fit en la Ville de Montpellier, où il ſe trouva, il fut ſurpris tellement de l'amour d'une Gentil-femme, de la maiſon de Montauban, nommée Rixende, ou Richilde, qu'il fut contraint oublier toutes ſes bonnes & honnêtes actions; & à la louange d'icelle fit pluſieurs Chanſons, deſquelles il lui fit préſent; mais elle, comme fauſſe *Enganeyriz*, ſe moqua de lui. Le Poëte s'étant, contre ſon opinion, apperçu de cette tromperesſe, en prit tel dédain en ſon cœur, que, de fureur Poëtique, fit un Chant tout rempli des ingratitudes de ſa Dame; & ne ſe pouvant plus honnêtement venger contre elle, abandonna le monde, & ſe rendit Moine en un Monaſtère d'Avignon, le plus auſtère qu'il ſut trouver, ſans avoir communiqué cet étrange changement à aucun de ſes parens & amis, leſquels, ne le voyant plus marcher par la Ville, furent ébahis d'avoir ouï dire qu'il s'étoit rendu Moine, ſans qu'il ſe voulût montrer à eux. Les nouvelles de ce nouveau Religieux parvindrent tôt aux oreilles de l'Evêque de Cuzeran, lors Légat d'Avignon, dont il fut grandement ébahi, & le vint viſiter au Monaſtère, où ce ſaint Hermite ſe montra à lui ſeul à viſage découvert, lui remontrant qu'il eût plus fait

de ſervice au ſaint Père de Rome, & à l'Egliſe, en ce temps turbulent & calamiteux contre les ennemis d'icelles, que non là où il étoit; que quand Sa Sainteté en ſeroit avertie, il y pourvoiroit, & le récompenſeroit de quelque bon bénéfice & dignité. Le Poëte lui remontra que lui, ne perſonne ne doit être ébahi de ſi ſaint & délibéré propos, & que S. Auguſtin l'avoit ainſi admoneſté, en ſonge, de vivre, & finir le reſte de ſa vie ſous ſa règle, au reſte qu'il étoit humble ſerviteur de Sa Sainteté. Pendant que ces propos ſe tenoient, voici arriver un Courier, avec mémoires aux fins d'avoir la collation de la Prépoſiture des Pignans, vacante par le décès du dernier poſſeſſeur, qui fut dès-lors offerte & conférée audit Raoulx, laquelle il accepta, & remercia le Légat du Pape, par commandement & diſpenſe duquel il ſortit incontinent du Monaſtère, prit poſſeſſion d'icelle, & en obtint confirmation du Comte de Provence, comme étant de ſa fondation & collation, & s'y retira; & quand il étoit employé, ou pour les affaires du Comte de Provence, ou pour les affaires de l'Egliſe, il y faiſoit ſon devoir.

* C'eſt le même que La Croix du Maine (Tom. II, pag. 340, nomme RAOUL DE GASSIN, & que Jean de Notre-Dame, Chap. 24, écrit RAOULX, ou ROOLLET DE GASSIN.

ROSTANG, Berenguier, Gentilhomme de Marſeille, fut de ſon temps eſtimé fort bon Poëte Provençal, fut grand ami & familier de Foulques de Villaret, grand Commandeur de ſaint Gilles, à la louange duquel il fit pluſieurs Chanſons en rime Provençale, & fut amoureux d'une Dame de Provence fort âgée, & très-experte en ſorcelleries, ſoit à mixtionner les drogues, à obſerver les jours, & à donner breuvages amatoires. Il n'y avoit ſimple en la Colline d'Any, & en toutes les montagnes de Provence, dont elle n'eût connoiſſance. Elle lui donna un breuvage, je ne dirai pas amoureux, mais mortifère, dont il devint tranſporté de ſon ſens; & de la pitié qu'en eut une Damoiſelle de la maiſon de Cybo, de Gennes, qui ſe tenoit lors à Marſeille, laquelle ayant familiarité avec le Poëte, pour une

Chanſon qu'il avoit faite à ſa louange, le remit en ſon bon ſens & entendement par un ſouverain breuvage & antidote qu'elle lui donna, dont le Poëte, reconnoiſſant ce bien, l'immortaliſa par un bon nombre de Chanſons, & en devint amoureux; & délaiſſant cette Magicienne, retint la Genevoiſe, qu'étoit une fort ſage Damoiſelle, belle, vertueuſe & bien appriſe à la Poëſie; mais elle ne ſe voulant attendre aux prières & pourſuite du Poëte, il en fut dépiteux, & fit un Chant qui commence:

S'ella era un pauc plus liberalla, e larga,

Et ſur la fin, il dit:

V'autres vezez ô Dieus juſtes veniayres,
Qu'ell' a ſon cor plus dur que lou Diaſpre.
E qu'yeu non podi eſchivar ſa rudeſſa,
Fezés (au mens) qu'en aqueſtous afayres
Ella non l'aya ingrat, ny dur, ny aſpre,
Mais my'fiu douſſa autant qu'a de belleſſa.

Ne ſachant que faire, pour un honnête dédain, ſe voulut rendre de l'Ordre des Templiers, cuidant avoir quelque faveur de Foulques de Villaret; mais cela lui ſervit de bien peu, & ne le voulut-on recevoir, en haine de quoi il publia un Traité, intitulé *De la falſa vida dels Templiers*. Et néanmoins (ainſi que l'a écrit Saint-Cezari) fut ouï en témoin contre eux; &, pour avoir fauſſement dépoſé, reperdit ſon ſens, par une punition divine, & trépaſſa l'an 1315, du temps que Philippe, Roi de France, & Clément VI du nom, Pape, qui réſidoit en Avignon, pourſuivoient leſdits Templiers. Le Monge de Montmajour appelle ce Poëte *Falſa Garentia*, qui ſignifie Faux témoin, en langue Provençale *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 58.

ROSTAN DE BIGNOSC, Provençal, Chirurgien Juré à Paris, a revu & augmenté, avec Ambroiſe Paré, l'Anatomie univerſelle du corps humain, par ledit Paré; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean le Royer, 1561.

RUPERT, Abbé. Des divins Offices *. &c. Voyez JEAN BOUILLON.

* Rupert, Abbé de Duitz, ſur le Rhin, né en Flandres, ſavant Bénédictin du douzième ſiècle, a compoſé pluſieurs Ouvrages que l'on a réunis & imprimés à Paris, en 2 vol. *in-fol.* 1638. Le principal eſt le Traité *de Officiis*, dont la Traduction eſt ici annoncée. La date de ſa mort n'eſt point conſtante. Deux Manuſcrits de l'Abbaye de Liége, de trois cens ans d'antiquité, la placent en 1127; les Hiſtoriens cependant la mettent ſous l'an 1135, & cette dernière date ſe trouve dans ſon Epitaphe, rapportée par Dom Martenne. Voyez *Hiſt. Litt. de la France*, Tom. XI, pag. 427). Mais cette Epitaphe eſt d'une main récente. Quant à l'âge où il mourut, ce ne peut être à quarante-quatre ans, car il avoit reçu la Prêtriſe vers l'an 1100, même après s'en être défendu long-temps par humilité. (Mabillon, *Annal. Bened.* Tom. V, pag. 302.) Son *Traité des divins Offices* eſt le premier de tous ſes Ouvrages. Il y travailloit dès l'an 1111; mais il ne le publia que vers 1126. Les uns ont prétendu enlever cet Ouvrage à l'Abbé Rupert; les autres ont cru y appercevoir des erreurs ſur l'Euchariſtie, & Bellarmin lui-même l'en a accuſé. Mais Rupert a été très-bien défendu ſur ces deux points. On trouvera, tant ſur cet objet, que ſur ſa vie & ſes Ecrits, des détails très-intéreſſans, dans le Tom. XI de l'*Hiſt. Litt. de la France.*

RUTEBEUF fut un Meneſtret, duquel on trouve pluſieurs Fabliaux (c'eſt-à-dire, Contes de plaiſir, & nouvelles) mis en rime; & encore des plaintes de la Terre-Sainte, adreſſées au Roi S. Louis, le Comte de Poitiers, & la Nobleſſe de France, pour ſecourir Meſſire Geoffroi de Sargines, vaillant Chevalier, qui la défendoit à ſon pouvoir. La plainte d'Anceau de l'Iſle eſt auſſi dudit Rutebeuf, de laquelle ce Couplet me ſemble bon:

Touſiours deüt un preud'homme vivre :
Se mort eüt ſans ne ſavoir.
S'il fut mors, il deüt revivre :
I ce doit bien chacun ſavoir.
*Mes mors eſt plus fière que * Huivre*
Et ſi plaine de mon ſavoir.
Que de bons le ſiege délivre,
Et au mauvais laiſſe vie avoir.

* Guivara, en Italien, eſt un ſerpent, tel que celui d'un quartier des armes de Milan.

Il a fait en vers la vie de ſainte Eliſabeth de Turinge, qu'il préſenta à Iſabel, Roine de Navarre. Il ſemble qu'il a auſſi fait le Dit des Ordres de Paris, auquel, parlant ainſi des aveugles, que

nous appelons Quinze-vingts, il me fait ſoupçonner que ceux que S. Louis premièrement y amaſſa, ne furent Chevaliers, comme l'on penſe, ains quelques pauvres gens, car ceſtuy-cy les fait mendians, diſant d'eux:

Li Roix a mis en un repaire,
Mes je ne ſai pas porquoi faire,
Trois cens aveugles tote à rote.
Parmi Paris va en III. paire,
Tote jor ne finent de braire,
As trois cens qui ne voient gote.
Li uns ſache, li autre bote,
Se ſe donnent mainte fecoſſe,
Qu'il n'y a nul qui lor éclaire:
Si feux y prent, ce n'eſt pas dote,
L'ordre ſera brûlée tote,
S'aura li Roix plus à refaire.

Par le même Opuſcule, il montre que ceux du Val-des-Ecoliers ſouloyent mendier, & que les Guillemins (ce ſont les Blanmanteaux) furent premièrement reclus. C'eſt lui (à mon avis) qui a fait le Fabliau du Clerc, lequel ne pouvant perſuader à une Dame, qui n'étoit des plus ſages, qu'elle ne pourroit voler ſans ailes & plumes, la baiſant pour lui faire le bec, & maniant nue, pour faire ſortir les plumes, lui attacha ſi avant ſa queue, qu'elle germa (diſoit la Dame) dedans ſon ventre, l'empêchant tellement de voler, qu'à peine pouvoit-elle voir ſes pieds, tant le ventre lui étoit cru. Je ne fais doute que ce Fabel n'ait donné occaſion à Bocace de faire la dixiéme Nouvelle de la neuviéme Journée de ſon Décaméron. Il en a encore fait un autre de la femme d'un Ecuyer, laquelle ayant donné aſſignation à ſon Curé de l'aller trouver en un petit bois voiſin, ſon mari étant venu contre ſon eſpérance, elle l'envoya coucher de bonne heure, diſant vouloir veiller tard pour achever ſa toile. Puis, le ſentant endormi, elle vint trouver ſon Curé, avec lequel demeurant trop longuement, & le mari, ne la ſentant point couchée près de ſoi, demanda où elle étoit. La Chambriere lui dit qu'elle veilloit chez ſa voiſine. Le mari, courroucé, ſe lève, & la vint chercher chez ſes voiſines; mais oyant dire qu'elle n'y avoit point été, il s'en retourne tout furieux. La Dame, qui l'avoit ſenti paſſer le long du bois, & la menacer avec le Prêtre, s'en retourna en ſa maiſon, là où étant accueillie d'injures par ſon mari, qui l'appeloit Putain, & qu'elle venoit

d'avec le Curé, elle ne lui répondit mot : ce qu'ayant mis le mari en plus grande colère, comme si, en se taisant, elle confessât ce qu'il disoit, voulant lui couper les cheveux, elle lui dit qu'étant grosse, on l'avoit conseillée d'aller sur le minuit faire trois tours à l'entour du Monstier, en disant trois patenôtres ; puis, sans mot dire, faire avec le talon une fosse, laquelle se trouvant ouverte au bout de trois jours, ce seroit un fils, & si elle étoit close, ce seroit une fille, échappant par ce moyen à la colère de son mari. Rutebeuf se plaisoit fort en équivoques : & pour ce, au dit d'Hypocrisie, il veut que son nom vienne de Rude & de Bœuf. Il fut marié par deux fois ; & combien qu'il eût peu de biens, il prit (dit-il) femme qui n'étoit ne gente, ne belle. Aussi Dieu l'avoit fait compagnon de Job, lui ayant oté tout-à-coup ce qu'il avoit, avec l'œil dextre, dont il voyoit le mieux. Il adresse sa Complainte au Comte de Poitiers & de Toulouse (ce fut Alphons, frère de S. Louis) qui lui donnoit volontiers. Rutebeuf a vécu longuement, & le plus sous le règne de S. Louis. Toutefois, par un de ses Œuvres, il semble qu'il soit venu jusqu'à l'an 1310 *.

* Tiré de Fauchet, Chap. 87.

RAVIERES (Le Seigneur de) Angoumois, a traduit d'Espagnol les grandes & admirables Merveilles, jadis découvertes au Duché de Bourgogne, près la Ville d'Antan, par le Seigneur Dom Nicole de Gautieris, Gentilhomme Espagnol ; imprimées à Rouen, *in*-8°. 1581.

R. DE VILLARET, de Castres, a écrit la Polixene, Livres 2, contenant Sonnets, Elégies, Chansons, Eglogues. Plus l'Ydevine, Livres 2, prêts à imprimer, chez Jean Stratius, à Lyon.

R. B. DE LA GRISE * a traduit d'Espagnol le Livre de Marc Aurèle, imprimé à Paris, par Galiot du Pré, 1535, *in-fol.* & puis *in*-16. Il a traduit aussi d'Italien en François la Pénitence d'Amour, en laquelle sont plusieurs persuasions & réponses très-utiles pour ceux qui veulent converser honnêtement avec les

Dames ; & les occaſions que les Dames doivent fuir de complaire par trop aux pourchats des hommes, & importunités qui leur ſont faites, ſous couleur de ſervice, dont elles ſe trouvent ou trompées, ou infames de leur honneur ; imprimée à Lyon, *in*-16. à la marque de l'Icarus, en l'an 1537.

* Le nom de cet Auteur eſt René Bertaut, Sieur de la Griſe, Secrétaire du Cardinal Gabriel de Gramont-Navarre, qui mourut Archevêque de Toulouſe, le 26 Mars 1534.

LIVRES D'AUTEURS ANONYMES.

Le RASOIR des Raſés, Recueil auquel eſt traité de la tonſure des Prêtres ; imprimé à Lyon, 1561. *Calvinique.*

Bref RECUEIL de la ſubſtance & principal Fondement de la Doctrine Evangélique. *Cenſuré.*

Bref RECUEIL d'aucuns Lieux * fort néceſſaires, pour mettre ſa confiance en Dieu. *Cenſuré.*

* Le mot *Lieux* apparemment veut dire ici *Paſſages de l'Ecriture.*

RECUEIL de pluſieurs paſſages de la Sainte Ecriture, faiſant à la déclaration de l'Oraiſon Dominicale, des articles de la Foi & des dix Commandemens de la Loi, avec le Recueil des Offices des Chrétiens.

Le REFUGE des Chrétiens, compoſé ſur les dix Commandemens de Dieu, imprimé à Lyon, *in*-4°. par Jean Moſnier, 1540.

REGIME de Vivre & conſervation du corps humain, auquel eſt amplement diſcouru des choſes naturelles, & de tous vivres qui ſont communément en uſage ; avec pluſieurs receptes bien approuvées : le tout recueilli des bons Auteurs, tant anciens que modernes ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1561.

Le REGIME de Santé, tranſlaté de Latin en François * ; avec

avec les Gloſes de Maître Arnauld de Villeneuſve; imprimé à Paris, par Philippes le Noir.

* C'eſt ce qu'on appelle vulgairement l'*Ecole de Salerne.*

Le REGISTRE des ans paſſés, ou Fardeau des temps [1], qui eſt un Epitome du Livre *Chronica Chronicorum*, depuis la création du monde juſques à l'an 1532, imprimé à Paris, *in-fol.* par Galiot du Pré, 1552.

[1] Je crois que c'eſt le *Faſciculus Temporum*, traduit en François par Pierre Farget, Auguſtin. Voyez, à la fin de la lettre F, Tom. III, pag. 695, le mot FASCICULE, & les notes, à l'Article de PIERRE FERGET, dans LA CROIX DU MAINE, Tom. II, pag. 277 & 278. (M. DE LA MONNOYE).

Maître REGNARD & Dame Herſant [1], Traité utile à toutes perſonnes, contenant les cautelles & fineſſes que faiſoit ledit Maître Regnard; avec pluſieurs beaux exemples pris ſur les cautelles dudit Maître Regnard; imprimé à Lyon, *in-4°.* par Olivier Arnoullet, 1528.

[1] Jean Teneſſax, qui en eſt l'Auteur, écrivoit en 1466, comme il paroît par les Chapitres 18, 20, 29, &c. L'Edition que j'en ai vue, eſt de Paris, *in-4°.* chez Michel le Noir, 1516. Il eſt en rime, à la Bibliothèque du Roi, au Manuſcrit 1308, rapporté, pag. 288 de la *Nova Bibliotheca Manuſcriptor.* du P. Labbe. Le même, auſſi en rime, eſt rapporté, pag. 16 du Catalogue de Madame la Princeſſe, où il eſt dit que c'eſt un Ouvrage de l'an 1290, par où l'on peut juger que c'eſt, de toutes manières, un Ouvrage très-différent de celui de Jean Teneſſax. (M. DE LA MONNOYE).

La REGLE des Freres & Sœurs du tiers Ordre Saint François, vivant en commun; imprimée à Paris, *in-16.* par Jean Janot, ſans date.

Traité ſur la matière des RELEVEMENS, ſelon les Ordonnances, Droit & Coutumes de France, contenant la manière comment en Chancellerie de France ſont les lettres de relief, chacun jour expédiées, & eſt diviſé en trois parties. En la première eſt traité du Mineur, & en combien de manières il peut être deceu, & reſtitué: en quel temps l'on peut pourſuivre la caſſation des contrats. En la ſeconde, de la reſtitution des Majeurs. Et en la troiſiéme, ſont examinés en communauté

quelques articles concernant la reſtitution des Mineurs & Majeurs par indivis ; imprimé en Avignon, *in*-16. par François Tachet, 1549.

Traité de la REMISSION des péchés, Juſtification, Pénitence & bonnes Œuvres, recueilli de la Sainte Ecriture, contre les erreurs de ce temps, imprimé en Avignon, *in*-16. par Pierre Roux, 1566.

REMONTRANCE à tous États, par laquelle eſt en bref démontré la foi & innocence des vrais Chrétiens. Les abus auxquels ſont advenus leurs ennemis & perſécuteurs, & le jugement que Dieu en fera ; imprimée à Paris, *in*-8°. 1560. *Calvinique.*

REMONTRANCE à Monſieur le Chancelier de France, faite par quelques Gentilshommes étrangers, qui ont autrefois hanté en France, ſur la réduction des habits & port des draps de ſoie, ſuivant l'Ordonnance du Roi Charles IX ; imprimée à Lyon, 1561.

La REMONTRANCE de la vertu inſupérable, & des fruits ineſtimables de la Foi Chrétienne.

Livre intitulé REPOS de Cuers. *Ecrit en main.*

La REQUETE des Maris ombrageux, courtbatus, boucquineux, farouches, trop triſtes, penſifs & déſolés. Item, pluſieurs ſortes de Ballades en divers langages, Chant Royal & autres différentes Rimes, dirigées aux Meſſieurs, & mainteneurs de la gaie ſcience de Réthorique de Thouloufe, au mois de Mai, auquel par leſdits ſieurs s'adjugent les fleurs d'or & d'argent aux mieux diſant ; imprimée à Thouloufe, *in*-8°. par Gaſton Recoleyne, 1533.

La REQUÊTE faite & baillée par les Dames de Thouloufe, aux Maîtres & Mainteneurs de la gaie ſcience de Rhétorique, au mois de Mai, qu'ils adjugent les fleurs d'or & d'argent, aux

mieux diſant ; avec pluſieurs ſortes de rimes en divers langages & ſur divers propos, compoſées par leſdites Dames ; imprimée à Thoulouſe, *in*-4°. ſans date. Et ſont les Dames qui ont fait icelles compoſitions, nommées Catherine Fontaine, Françoiſe Marrie, Claude Ligoune, Eſclarmonde Spinete, Andieta Peſchaira, Bernarde Deupi, Johane Perle, & autres.

Rondeau de Françoiſe Marrie.

Encontre Dieu quelques hommes infames
Veulent défendre à nous, pour être femmes,
Voir l'Evangile & les beaux propos ſaints ;
Mais ne ſont-ils d'entendement mal ſaints,
Dignes en ſont de reproches & blaſmes.
Ne vaut-il plus de lire mille rames
De ſaints écrits, qui refont corps & ames,
Qu'un de ces comptes, qui ſont ſales & vains
Encontre Dieu.
Donc je vous prie, mes bonnes ſœurs & dames,
Qu'au lieu du jeu des cartes, ou des dames,
Teniez ſouvent l'Evangile en vos mains.
En le liſant, vous prendrez esbats maints,
Et ne ferez choſes qui ſoient infames
Encontre Dieu.

Rondeau de Catherine Fontaine que ſe peut lire à double ſens, en avant, en arrière, en haut, en bas, ligne à ligne, à demi vers ou à vers entiers.

Qui rimes faict,
Grand los acquiert ;
Moult eſt parfait,
Qui tel art ſert ;
Pluſieurs biens pert
Qui point n'en ſçait,
Rimeur expert
Grandement plaît.

Il eſt ſot & maudit,
Qui point ne ſçait rimer.
Qui des rimeurs médit,
Il eſt fort à blâmer ;
Qui rimes veut aimer,
Vertueux ſera dict ;
Trop eſt à déprimer,
Qui des rimeurs médit.

De la bragarde indigente, Rondeau de Claude Lignoune, au langage de Thoulouſe.

Sec quin bragué notre vezine
Am laupalandre d'ou ſtadine
Et la cinta de douas coulous
Le garde col de fin velous
Que li crubis touta l'eſquine.
Les margots a de ſede fine

Et la gourelle Dieu ſap quine.
Dous pams plus longue quelz talous
Sec.
Mais quant am aqueſte famine
N'avem aur, blat, pa ny farine
A qui que be ſon las doulous.
Trop monta de dous eſcalous:
Que faria mais una Regine
Sec.

Le RESOLU en mariage, en rime, traitant & démontrant la proueſſe & réſiſtance qu'ont eu & ont de préſent les femmes contre les hommes & principalement contre les puiſſants & forts, imprimé à Lyon, *in*-4°. par Olivier Arnoullet.

RÉPONSE aux Remontrances faites à l'Empereur Charles V, par aucun de ſes ſujets, ſur la reſtitution du Royaume de Navarre & Duché de Mylan; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas l'Héritier, 1542.

RÉPONSE de bonne & mauvaiſe Fortune, par quatrains; c'eſt preſque un même argument de paſſetemps de la Fortune des dez; imprimée à Paris, *in*-16. par Nicolas Bonfons, 1576.

Bonne RÉPONSE à tous propos, où eſt contenu grand nombre de Proverbes & Sentences joyeuſes, traduite d'Italien & réduite par ordre alphabétique; imprimée à Paris, *in*-16. par Galiot du Pré, 1548.

Merveilleuſe & miraculeuſe REVELATION de l'état de l'autre monde, laquelle par divine diſpenſation a été démontrée à l'inſtruction & cautelle de tous dévots & fidèles Catholiques, afin de préconnoître ce qu'on doit craindre ou eſpérer après le décès de la vie préſente, imprimée à Paris, *in*-8°. par Guichard Soquand, ſans date.

Traité du déſordonné appétit des RICHESSES mondaines, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Guido Malinian.

REYNIER LE RENARD [1], Hiſtoire très-joyeuſe & récréative, contenant ſoixante-dix chapitres, imprimé en deux langages, François & bas Allemand, en Anvers, *in*-8°. par Chriſtophle Plantin, 1566.

[1] Ne l'ayant point vu, je conjecture que c'eſt une Edition renouvelée du

Roman de *Maître Renard & de Dame Herſant*, ci-deſſus ſpécifié, car je ne penſe pas qu'il ait rapport au *nouveau Renard* de Jaquemars Gielée. (M. DE LA MONNOYE).

Déploration de tous les priſes de ROME, depuis la fondation d'icelle, faite par Romulus juſques à la dernière priſe des Eſpagnols, qui a été la plus cruelle que toutes autres [1]; imprimée à Paris, *in-fol.* par Jean Longis, 1528.

[1] Cet Ouvrage les décrit & les rapporte au nombre de ſix : la première, par Brennus, Capitaine des Gaulois, l'an 364 de la fondation de la Ville ; la ſeconde, par Alaric, Roi des Goths, l'an de Jeſus-Chriſt 410; la troiſième, par Genſeric, Roi des Vandales, en 455 ; la quatrième, par Odoacre, Roi des Hérules, en 476; la cinquième, par Totila, Roi des Goths, en 546; la ſixième & dernière, en 1427, par les Eſpagnols & Allemands, que commandoit Charles de Bourbon, pour l'Empereur Charles-Quint. (M. DE LA MONNOYE).

La Deſtruction de RONCEVAUX, en rime (ce fut en 778) *écrite en main en ma Librairie.*

Déduction du ſomptueux ordre, plaiſans ſpectacles & magnifiques théâtres dreſſés par les Citoyens de la ville de ROUEN, à l'Entrée de la ſacrée Majeſté du très-Chrétien Roi Henri II, leur ſouverain Seigneur, & de très-illuſtre Princeſſe Catherine de Médicis, ſa femme, qui fut ès jours premier & deuxiéme d'Octobre 1550; avec les pourtraits & figures deſdits triomphes; imprimée à Rouen, *in-4°.* par Robert & Jean du Gord, 1551.

Le nombre des ROIS Chrétiens, en nombre dix-huit, compris l'Empereur, contenant leurs cris d'armes & portant chacun ſa clauſe & deviſe. *Rime.*

ROMANS.

Nous n'avons eu aucun Livre en nôtre langue, ſinon depuis le temps du Roi Philippe Auguſte, auquel on commença d'y écrire au langage qui lors avoit cours, qui a été corrigé par ceux qui penſant bien faire, nous ont ôté tout ce qui étoit d'ancien, & les Livres de ce temps-là ne contenoient que les

Hiſtoires de leur ſiécle ; & en outre quelques Fables; les Gaulois ayant retenu cela de la Grece qui a été la nourricière d'icelles. Mais depuis la guerre des Anglois, notre langue devint plus polie & commença d'accroître: & après, Charles V, dit le Sage, fit traduire une partie des bons Auteurs Latins (ainſi qu'on dit) & lors les vieux Romans furent mis en proſe, qu'il eût été meilleur avoir laiſſé en leur vieille Rime: telles bourdes & menſonges ſeroient plus tolérables en cette forme de Poëſie, & y pourroit-on reconnoître quelques mots anciens, que la fréquentation du Latin & vulgaire Italien nous a fait abandonner. Quant à ce mot de Roman & de ſon origine, il n'y a homme qui en aye mieux diſcouru que Claude Fauchet qui en a fait un Livre, où il ne laiſſe rien à dire de ce qui s'en peut, par une recherche non moins curieuſe que belle & louable. Car auparavant la plus part de ceux qui avoient ce mot de Roman à la bouche, ne ſavoient l'origine d'icelui. Un Auteur Italien en parle comme s'enſuit:

[« Io non neghero, che il Romanzo, non ſia imitatione d'atti grandi e » illuſtri, è degni dell' Epica Poeſia. Ma certamente la voce è ſtraniera, è » come nella favella Spagnuola, coſi credo, che nella Provenzale ſignifichi » il volgar Idioma, perochè in Hiſpagna, & in Provenza con le Colonie de » Romani la lingua eſſendoſi tanto diffuſa, e talmente, che Romanamente » vi ſi parlava, poiche l'una e l'altra parte occuparono, & habitaronvi Bar- » bare nationi : la favella romana che vi rimaſe, ben che in gran parte con- » taminata, e guaſta pur comme piu regolata, e piu leggiadra della Gothica, » e dell' Alavica lor natia, s'ingeguarono elle dapprendere, e di tenere, e » Romanzo la chiamavano, è in quella Scriveano. La-onde, percioche non » prima d'altrô, che de fatti, e de gli amori de' Cavalieri in tal favella da » loro ſi trattò, le compoſitioni fatte intorno a queſta materia, Romanzi ſi » diſſero. Queſta medeſima voce in Italia paſſo ».]

Quelques autres, même Hotoman, en diſent (comme en paſſant) ce qui leur en ſemble. Mais Fauchet a frappé au but, & ſi bien dénoué cette difficulté, qu'il n'eſt beſoin de s'en inſtruire davantage; & parce que c'eſt une matière de rare connoiſſance, & digne d'être ſue des François, je tranſcrirai ici le quatriéme Chapitre de ſondit Livre. La langue Romance n'étoit pas la

pure Latine, ains Gauloiſe corrompue, par la longue poſſeſſion & ſeigneurie des Romains : que la plupart des hommes, habitans depuis la rivière de Meuſe juſques aux monts des Alpes & des Pyrénées, parloient. Car la France que Luitprand, au chapitre ſix du premier Livre de ſon Hiſtoire, appelle Romaine, comprenoit ſeulement juſques à la Loire. Et pour montrer que parler Roman, ne s'entendoit pas au temps jadis pour parler Latin, je m'aiderai de ces vers pris du Roman d'Alexandre, compoſé par gens vivans environ l'an 1150, ſous Louis le Jeune, Roi de France.

La verté de l'Hiſtoir' ſi com' li Roix la fit,
Un Clers de Chaſteaudun, Lambert li Cors l'eſcrit,
*Qui de Latin l'a * treſt, & en Roman la mit.* * pour tirée.

Il faut donc dire que Latin & Roman fuſſent différens, puiſque cetui-ci tire du Latin une Hiſtoire, pour la mettre Roman. Il eſt vrai que ces vers ſont faits plus de trois cens ans après Charles le Grand. Et qu'ainſi ne ſoit, qu'on entendoit, il y a huit cens ans, que parler Ruſtic Romain fût le langage commun des Habitans de deçà Meuſe, il ne faut que lire ce qu'a écrit Guitard en ſon Hiſtoire de la Diſcorde des enfans de l'Empereur Louis le Débonnaire, advenue en l'an huit cens quarante-un. Car faiſant mention de Louis Roi de Germanie & de Charles le Chauve, ſon frere, Roi de France, Weſtrienne ou Occidentale (c'eſt-à-dire, de ce qui eſt entre Meuſe & Loire) il dit que les deux Rois voulant aſſûrer ceux qui les avoient ſuivis, que cette alliance ſeroit perpétuelle, ils parlèrent chacun aux gens de ſon païs (c'eſt le mot dont ledit Guitard uſe (à ſavoir Louis Roi de Germanie aux François Weſtriens (qui ſuivoient ledit Charles) en langue Romaine (c'eſt-à-dire la Ruſtique) & Charles à ceux de Louis (qui étoient Auſtraſiens, Allemands, Saxons, & autres Habitans de-là le Rhin) en langue Theutonique, qui eſt la Théotiſque du Concile de Tours, ou, comme j'ai dit, Thioiſe. Les paroles du Serment que Charles fit en langue Romaine, furent telles,

ainſi que je les ai priſes d'un Livre écrit il y a plus de cinq cens ans.

[« Pro don amur & pro Chriſtian poblo & noſtro commun ſaluament diſt » di en avant inquant des ſavir & podir me dunat ſi ſalvareio ciſt méon fradre » Karlo & in adjudha, & in cadhuna coſa ſi com hom per dreit ſon fradra » ſalvar diſt ino quid il un altre ſi faret. Et abludher nul plaid nunquam prindrai » que meon vol ciſt meon fradre Karle in danno ſit.

Et le Peuple de Weſtrie répond en même langage:

» Si Lodhuvigs ſagrament que ſon fradre Karle jurat conſervat, & Karlus » meo ſendr, de ſuo part non lo ſtanit. Si io returnar non lint pois neio ne » nuls cui eo returnar int pois in nulla aiudha contra Lodhuvig nunli iuer ».]

Or ne peut-on dire que la langue de ces ſermens (laquelle Guitard appelle Romaine) ſoit vraiment Romaine, j'entends Latine, mais plutôt pareille à celle dont uſent à préſent les Provençaux, Cathales, ou ceux de Languedoc. Et il appert par les Livres compoſés en langue Latine du temps de Charles le Chauve, qu'il y a grande différence entre ce Serment & ce qu'ils tenoient lors pour Latin. Il faut donc néceſſairement conclure que cette langue Romaine entendue par les ſoldats du Roi Charles le Chauve, étoit cette ruſtique Romaine, en laquelle Charles le Grand vouloit que les Omélies prêchées aux Egliſes, fuſſent tranſlatées, afin d'être entendues par les ſimples gens, comme leur langue maternelle, aux Prônes & Sermons; ainſi qu'il eſt aiſé à déviner ou juger. Il reſte maintenant, ſavoir pourquoi cette langue Romaine Ruſtique a été chaſſée outre Loire, de-là le Roſne & la Garonne; ce que je confeſſe librement ne pouvoir aſſurer par témoignages certains. Car qui ſeroit cetui-là tant hardi, de ſeulement promettre pouvoir tirer la vérité d'un ſi profond abyſme, que celui où l'ignorance & nonchalance de ſept ou huit cens ans l'a précipitée? Toutefois j'en dirai bien des cauſes & raiſons, ſinon vraies, à tout le moins vraiſemblables. Et s'il eſt loiſible de deviner, & les conjectures ont lieu en cette matière, comme je crois qu'elles doivent avoir, je ſoutiens que le partage des enfans de l'Empereur Louis Débonnaire, apporta une

une grande mutation en l'État de France : & non-ſeulement ſépara leurs ſujets, mais encore rompit toute l'ancienne ſociété, que les François & Gaulois demeurans deçà la Meuſe, avoient avec ceux de delà, pour les grandes guerres que les freres, enfans dudit Empereur Débonnaire, eurent les uns contre les autres, & leſquelles après la mort de preſque toute la nobleſſe, tuée en la bataille de Fontenay, grandement altérèrent les alliances, que les Seigneurs vivans ſous un ſi floriſſant Empire, prenoient auſſitôt loin que près. Car durant le règne de Pepin, Charles le Grand, & Louis ſon fils : l'Auſtrazien, Saxon, Baviérien, Allemand, qui ſe marioit en Weſtrie, Bourgogne, Italie, Septimanie, qui eſt Languedoc, ou en Aquitaine, ne craignoit point de perdre ſes héritages, ainſi qu'il eſt porté par un article de la diviſion que Charles le Grand fit de ſes Royaumes entre ſes enfans. Là où depuis Charles le Chauve, ſoit que la clauſe & article ſuſdits euſſent été oubliés en l'appointement fait l'an huit cens quarante-trois, entre les trois freres, enfans dudit Débonnaire, ou pour quelque autre raiſon que nous n'avons point trouvée écrite, il n'y eut plus d'eſpérance de ſe rejoindre, chacun voulant avoir un Roi de ſon langage. Voilà pourquoi les Auſtraſiens n'eurent agréable ledit Charles le Chauve, quand il voulut prendre le Royaume de Lothaire ſon neveu, mort ſans enfans légitimes ; ne les Weſtriens, Charles le Gras, & encore moins Arnoul, quand ils s'efforcèrent de les gouverner durant la minorité de Charles le ſimple : voulant, ainſi que j'ai dit, chacun être commandé par un homme de ſa langue. Ce qui apparut bien évidemment, quand la famille de Pepin vint à faillir au Royaume de Germanie ; d'autant que les Italiens firent Roi Beranger ; les Saxons, Henri le Fauconnier, & quelque temps après les Weſtriens, Hugues Capet, marris de ce que Charles Duc de Lorraine, ſentoit trop ſon Allemand. (Des Romans.) Cette dernière ſéparation de Capet, fut cauſe ; & à mon avis, apporta un plus grand changement, voir, ſi j'oſe dire, doubla la langue Romance. Car ſon entrepriſe étant ſuivie

de pluſieurs autres Seigneurs, jà gouvernant les grands Comtés & Duchés, ils ſe montrèrent non pas Rois, car ils n'avoient l'autorité acquiſe de ſi longue main, que Hugues Capet, venu d'un grand-pere & d'un grand oncle Rois, mais uſurpateurs de tous droits Royaux, tenant Cour à part, battant monnoie, & ne ſe rendans ſujets qu'à tel ſervice qu'il leur plaiſoit faire à ce Roi, auſſi nouveau en ſa dignité, qu'eux-mêmes qui l'avoient ſupporté contre l'apparent héritier de la Couronne, pour avoir part au butin, plutôt que pour affection qu'ils lui portaſſent, ou deſir de réformer les abus lors regnans. De manière qu'ils ne ſe ſoucièrent beaucoup de hanter la Cour de ce nouveau Roi, ne ſe patronner ſur ſes mœurs, & encore moins ſuivre ſon langage, qui à la fin ne ſe trouva de plus grande étendue que ſon domaine, raccourci par ces Harpies. Car ledit Hugues Capet & Robert, ſon fils, ne jouiſſoient d'aucune ville de marque, fors d'Orléans, Paris & Laon: pource que les autres avoient leurs Comtés, & les Provinces des Ducs, qui tenoient grand territoire. Comme Richard, Seigneur de toute Normandie: Hebert qui étoit Comte de Meaux & Troyes, c'eſt-à-dire, de Brie & Champagne: Thiebault, Comte de Chartres, Blois & Tours: Guillaume, Duc de Guyenne, & Comte de Poitou: Geoffroy, Comte d'Anjou: leſquels depuis s'accrurent grandement, pource que ceux de Chartres joignirent à leur Domaine, Champagne & Brie, par uſurpation: ceux de Normandie, Angleterre: la maiſon d'Anjou, Touraine. Tellement que l'on vit en France de belles Cours & magnifiques, tout à un même temps. Car le Comte d'Anjou épouſa l'héritière d'Angleterre & Normandie. Le Duc de Guyenne avoit les hommages d'Auvergne, Limoſin, d'Angoulmois, Agenois, & de toute l'Aquitaine. Le Comte de Champagne, Brie, & tout ce qui étoit depuis l'embouchure de la rivière de Marne dans celle de Seine, juſques vers la Lorraine: & de là retournant à Sens. Les Berangers, toute la Provence, Languedoc & Cathalongne. Ce qui donna occaſion aux Poëtes & Hommes ingénieux, qui en ce temps-là voulurent

écrire, uſer de la langue de ces Roitelets, pour davantage leur complaire, & montrer qu'ils n'avoient que faire d'emprunter aucune choſe de leurs voiſins. Ce fut lors, ainſi que je penſe, qu'écrire en Roman, commença d'avoir lieu, & que les Conteor & Jugléor, ou Jongleurs, Trouverres & Chanterres, coururent par les Cours de ces Princes, pour réciter ou chanter leurs Contes ſans rime, Chanſons & autres Inventions poëtiques : uſant du Romain ruſtique ainſi que du langage entendu par plus de gens, encore qu'il leur échappât aſſez de mots de leur terroir. De là vient que l'on trouve tant de Livres de divers dialectes, Limoſin, Vallon ou François, & Provençal, portant le nom de Roman : voulant les Poëtes donner à connoître par ce titre, que leur Œuvre ou langage n'étoit pas Latin ou Roman Grammatic, ains Romain vulgaire. Ce que je devine, car autrement je ne veux aſſurer une choſe tant obſcure, par un paſſage d'un Livre compoſé environ l'an 1227 ou 28, par Huon de Meri, qui dit au commencement du Roman intitulé le Tournoyment d'Antechriſt :

N'eſt pas oyſeux, ains fet bon œuvre,
Li trouverre qui ſa bouche euvre
Por bonne œuvre conter & dire,
Mais li bien trouve plain eſt d'ire,
Quant il n'a de matere point
Jolivetez ſemond & point
Mon cuer de dire aucun biau dit.
Mais n'ay de quoy, car tout eſt dit,
Fors ce que de nouvel avient.
Mais au Trouveor bien avient,
S'il ſçait aventure nouvelle,
Qu'il faſſe tant, que la nouvelle
Par-tout s'eſpande & par-tout aille,
Et que ſon gros François détaille
Pour faire œuvre plus déliée.
Por ce, ma langue ay déliée,
*Quiconque m'en tienne à * treſpenſé,* * Outreculdé,
Pour dire mon nouvel penſé.

Ce gros François détaillé me ſemble devoir être pris pour le

Roman & plus poli langage, dont les Trouverres, Jugléors, & autres ci-deſſus nommés, uſoient plus que le commun. Car Hebert dit au Roman des ſept ſages,

Moult volontiers me penoroie,
Si je m'en pooie entremettre
Qu'en bons Romans pëuſſe mettre
Une [1] Eſtoire [2] auques ancienne.

[1] Hiſtoire.
[2] Auſſi.

Et puis quelques vers après il ajoute,

Li bons Moines de bonne vie
De Haute-Selve l'Abeie
A l'Eſtoire renouvellée,
Par bel Latin l'a ordenée,
Hebers la [*] vieut en Romans trere,
Et dels Romans un Livre faire :
El nom & en la reverence
Del Roy fil Phelipe de France
[1] Loëis qu'en doit tant loër.

[*] Veut.
[1] Ce Louis doit être le père de S. Louis, ou Louis Hutin.

Et puis encore quelque peu après,

Por s'amor encommenceray
L'Eſtoire, & enromanceray, &c.

Qui eſt à dire, je mettrai en François. Que ſi quelcun penſe que le Roman ne fut qu'en rime, je lui réponds qu'il y avoit auſſi des Romans ſans rime & en proſe. Car en la vie de Charles le Grand, miſe en François avant l'an mil deux cens, à la requête d'Yoland, Comteſſe de ſaint Paul, ſœur de Baudouin, Comte de Hainau, ſurnommé le Baſtiſſeur, au quatriéme Livre l'Auteur dit ainſi,

[Baudoin, Comte de Hainau, trouva à Sens, en Bourgogne, la vie de Charlemagne, & mourant la donna à ſa ſœur Yoland, Comteſſe de S. Paul, qui m'a prié que je la mette en Roman ſans rime, parce que tel ſe delitera el Roman qui del Latin n'eut cure, & par le Roman ſera mielx gardée. Maintes gens en ont ouy conter & chanter, mais n'eſt-ce menſonge non ce qu'ils en dient & chantent cil Conteor ne cil Jugleor. Nuz contes rymez n'en eſt vrais : tot eſt menſonge ce qu'ils dient.]

Ce parler Roman étoit lors pris pour langage, maintenant

appelé François le plus poli, témoin ce vers du Roman d'Alexandre, de la compoſition de Lambert li Cors;

*Veſtu comme François, & ſot * parler Roman.* * Sceut.

Et les Souiſſes le penſent encore; car au lieu de dire, Je ſais bien parler François, ils diſent Je ſais bien parler Roman. Et je dirois volontiers que le parler Roman fut plus particulier à Paris & lieux voiſins, qu'autres; car au Roman d'Alexandre, compoſé par le Clerc Simon, en racontant les peuples divers qui ſortirent de Babylone, après la confuſion advenue en bâtiſſant la tour, il dit,

*Li enfans ſe départent, li * piere en fu dolans,* * Pere.
Et li autre devient Meſopotamiens,
Li autre fu Torquois, li autre Elimitans.

Et puis quelques vers après,

Li autre fu Romains & li autre Toſcans.

Et encore depuis,

L'autre fu Eſpeingnos, & s'autre fu Normans,
Li autre Erupeis & parla bien Romans,
Li autre fu François, & li autre Normans.

Leſquels Erupeis ou Erupers, je prens pour ceux du pays d'Hurepois, qui n'a point de limite certain, ſinon qu'à Paris nous diſons que le quartier devers Midi ou de l'Univerſité eſt en Hurepois. Et néantmoins près de Meaux & Joerre il y a un terroir appelé Hurepois, comme auſſi quelque endroit voiſin de Montreau-fault-Yonne. Que ſi aucun veut dire que Simon prend le mot Erupeis pour *Eropæus*, je réponds qu'il parleroit trop généralement, ayant nommé tant de peuples particuliers. Je ne ſuis pas d'opinion que Hurepois ait pris ſon nom du vent Eurus, puiſqu'il ſe trouve & à l'Orient & au Midi de Paris. Mais j'ajouterai bien, qu'à Paris quand l'on veut dire qu'une façon de faire n'eſt gueres civile, on uſe de ces mots, c'eſt du pays ou quartier de Hurepois: ce que d'autres diſent, celà ſent ſon Écolier Latin. Comme ſi nos Rois demourans du côté que

nous appelons Cité & Ville, à ſavoir au Palais, à S. Martin, au Louvre, près S. Gervais, S. Paul, & aux Tournelles, lieux habités par nos Rois, euſſent plus façonné les Habitans de cet endroit de Paris, & que celui de l'Univerſité fût moins civil, pour n'être pas tant hanté de Courtiſans; ce qui lui auroit plus fait retenir le langage Ruſtic Romain. Que les Erupers, Erupeis, Hurepois, ou Herupois fuſſent ſujets des Rois de France, il en appert au Roman de Bertain, compoſé par le Roi Adenez, vivant du temps du fils de S. Louis, où ils ſont nommés avec ceux qui accompagnèrent Charles le Grand contre les Saxons. Car parlant de Saxe, il dit,

*Après l'ot Guitekins qui * ainc n'ama François,* — * Onc.
*Cil fu fils Juſtamont moult fu de grand * bufois.* — * Orgueil.
*Car bien cuida conquierre France & * Olenois,* — * Orléans.
Champaignois & Bourgongne & Flamans & Englois
Juſqu'à Cologne fu, là il fit maint deſrois.
*Longuement tint Saſſoigne qu'ins nus n'i mil * defois* — * Défenſe.
Mes puis fu reconquiſe par Francs & par Thiois:
Au reconquerre fura li baron Herupois
Et flaman li Eu wage Brabançon Ardenois.

Quant à l'étymologie & ſignification de ce mot Hurepois, voici ce que j'en ai trouvé dans le Roman de la Conquête d'outre mer. Parlant d'un Hélias, qui fut le Chevalier au Cygne, nourri avec ſes freres dans un bois, ſans jamais avoir vu autre homme qu'un Hermite, qui les vêtoit de feuilles & écorces couſues de Til, il dit,

Li forſtier s'en tourna qui de non Malequerz
A l'hermitage vint hideux & hurepez.

Et du même Helias:

Velus eſtoit com [1] Leus v Ours [2] enkaënez, — [1] Loup.
*Les ongles grans & lons, les * cevals meslez;* — [2] Enchaîné. — * Cheveux.
La caſte hurepée n'ert pas ſouvent lavez.

Puis il en dit autant des pauvres gens, leſquels ayant perdu leurs chevaux & biens, ſuivoient à pied en ce voyage d'outre

mer, les autres Chrétiens; étant conduits par Pierre l'Hermite:

La puissiez voir tant viez draps depanez,
Et tante grande barbe & tant ciez hurepez.* * Chefs.

De sorte que le pays de Hurepois pourroit avoir pris son nom de ce que les Habitans portoient leurs cheveux droits & hérissés comme poil de Sanglier, la tête duquel en venerie s'appelle Hure. De Hurepé dont vient par syncope Hupé, qui est une touffe de plumes levées, qu'une espèce de coqs porte sus la tête: & encore Houpe, ce floc de soie ou de fil noué qui jadis se mettoit au sommet des chapeaux & bonnets des hommes plus honorables; non-seulement Rois, Princes & Gentilshommes, mais encore Cardinaux, Evêques & Docteurs. Dont possible vient le proverbe, Abbatre l'orgueil des plus houpés, quand c'étoient clercs: ou hupés, quand c'étoient gens de guerre portant plumes. Tant y a que les anciens Sicambriens, desquels autre part j'ai montré que sont venus les François, portoient leurs cheveux noués sus la tête. Le mot de Hurepé pour poil levé & mal peigné, dure encore en la bouche d'aucunes femmes de Paris, en même signification que le Latin *arrecta coma*. Mais tout ceci sera dit pour réveiller l'esprit de quelcun, lequel possible rencontrera d'autres endroits d'Auteurs plus exprès & clairs que ceux-ci par moi allégués. Les Espagnols aussi ont gardé ce mot de Roman, appelant Romancé Castellano, leur langage commun, & dont ils usent en la composition ou translation des Livres. Je ne puis oublier que Giovan Babtista Giraldi en ses discours, pense que les Romans ont pris leurs noms de Reims; pource que le Livre que Turpin, Evêque de cette ville, a fait de la vie & gestes de Charles le Grand, a plus donné de sujet aux Trouverres. Comme si le mot Romancé venoit de *Rhemenses*. Et Pigna, un autre Italien, allégue cette raison au Livre qu'il a fait de l'origine des Romans; ajoutant que les Annales étoient ainsi appelées; & que depuis d'autres nommèrent ainsi leurs Contes fabuleux, ce qui a fait appeler Romans les semblables poësies. Mais il faut pardonner à ces étrangers

s'ils choppent en pays éloigné de leur connoissance; étant les Romans une sorte de poësie Gauloise ou Françoise. Quant au Vallon ou Gallon, j'estime que c'est un moyen & nouveau langage, né depuis Charles le Grand, ainsi appelé parce qu'il sentoit plus le Gaulois que Thiois; lequel toutefois on ne laissa d'appeller Romain, pource qu'il approchoit plus du Romain que du Thiois ou François Germain. Ce dialecte, c'est-à-dire, propriété & diversité de langage, ayant trouvé des Cours riches; comme celles des Comtes de Flandres, d'Artois, de Hainau, de Louvain, Namur, Liége & Brabam, a donné occasion de penser que ce fût une autre manière de parler François. Mais la maison de Hugues Capet, ayant règné si longuement, & peu à peu joint à la Couronne les grandes terres, jadis occupées par des Seigneurs particuliers, a quant & quant éteint deçà Loire la langue Romance, ou Romaine Rustique, pareille à celle du serment dessus écrit, qui s'y parloit, ainsi que j'ai dit, du temps de l'Empereur Charles le Grand; la banniſſant aux Cours plus éloignées vers Italie, Provence, Languedoc, Gascongne, & partie d'Aquitaine, qui approche de Garonne: tout ainsi que le Vallon se retira outre les rivières de Somme & de Meuse: laissant un langage moyen à ceux qui demeurèrent entre les montagnes d'Auvergne & ces rivières, depuis appelé François, pource que les Rois portant le nom de France le parloient. Jusques ici Fauchet a discouru amplement des Romans; maintenant je viens à les mettre tous de rang ci-après *.

ROMANS vieux & nouveaux.

Amadis; Apollonius; Alexandre le Grand; Artus de Bretaigne; Quatre fils Aymon; Baudouyn, Comte de Flandres, qui épousa le Diable; Berinus; Beufues de Hantone & la belle Josienne; Charlemagne; Clamades & la belle Cleremonde; Le Chevalier de la Croix; Le Chevalier; Doolin de Mayence; Fierabras; Florimont, fils de Mataquas, Duc d'Albanie; Florent & Lyon; Florent & la belle Elinde; Florimont & Passerose; Gaillehaut

le

le Brun ; Galien Reſtauré ; Gerard d'Euphrate ; Gerard de Rouſſillon ; Geoffroy à la grand dent ; Giglan, fils de Gauvin ; Guerin Meſquin ; Guerin de Monglave ; Guillaume de Palerne ; Guy de Warvich ; Gyron le Courtois ; Hector de Troye ; Huon de Bourdeaux ; Jean de Paris ; Petit Jean de Saintré ; Jourdan de Blaves ; Iſaye le Triſte ; Lancelot du lac ; Mabrian ; Maugis d'Aygremont ; Meliadus de Leonois ; Meluſine ; Merlin, deux volumes ; Milles & Amis ; Morgant le géant ; Le preux Mervin, fils d'Oger le Danois ; Oger le Danois ; Olivier de Caſtille ; Palladion ou Hiſtoire Palladienne ; Palmerin d'Olive ; Pandarnaſſus ; Paris & la belle Vienne ; Perceforeſt, ſix volumes ; Perceval le Gallois ; Philippes de Madian, autrement dit le Chevalier à l'eſpervier blanc ; Pierre de Provence & la belle Maguelonne ; Pontus, fils du Roi de Galice ; Primaléon de Grece ; Robert le Diable ; Roland l'Amoureux ; Roland Furieux ; Richard ſans peur, Duc de Normandie ; Les ſept ſages de Rome ; Singraal ; Syperis de Vineaux & de ſes dix-ſept fils ; Théſéus de Cologne ; Triſtan de Léonnois ; Les trois fils de Roi ; Chronique de Turpin, de la conquête de Trebizonde, faite par Renaud de Montauban ; Valentin & Orſon ; Urbain le méconnu.

* Fauchet, Chap. 4 du Liv. I de la Langue & Poëſie Françoiſe.

SAI.

SAINT [1] SALVIAN. * Voyez NICOLAS DE BAUFFREMONT.

[1] Quoique, de ſon temps, Salvien, dans les éloges qu'on en a faits, ait été qualifié *Saint* & *Bienheureux*, ſuivant le commun uſage de donner alors ce titre aux Evêques & aux Prêtres, on ne s'eſt pourtant pas accoutumé dans la ſuite à dire ni *Saint Salvien*, ni le *Bienheureux Salvien*. Il doit être auſſi ſimplement appelé *Prêtre*. C'eſt le titre qu'il s'eſt toujours donné, & il ne faut point s'arrêter à la Préface des Livres *de la Providence*, ſur ce qu'elle eſt adreſſée en ces termes à Salonius, Evêque de Vienne : *Sancto Epiſcopo Salonio, Salvianus Epiſcopus Salutem in Domino*, parce qu'en effet, quoique cette adreſſe ait été conſervée dans toutes les Editions, même dans celle de M. Baluze, on ſait néanmoins qu'elle lui étoit fort ſuſpecte, & la vérité eſt qu'elle paroît entièrement poſtiche, n'y ayant rien, dans la Préface dont elle eſt ſuivie, qui touche Salonius, ni près, ni loin. On voit, pag. 838 du Tom. III de la Collection donnée l'an 1724 par les PP. Bénédictins Martenne & Durand, *in-fol.* à Paris, que c'eſt Gregoire Corraro, mal nommé dans l'Edition *Conraraicus*, qui, au retour du Concile de Bâle (vers 1437) apporta de Suiſſe en Italie les Livres de Salvien de la Providence : *Revolve Libros Lactantii, Cypriani* . . . (Ce ſont les termes de Corraro, dans ſon Epître à Cécile de Gonzague, Religieuſe, fille de Jean-François de Gonzague, Marquis de Mantoue) *Salviani quoque, cujus Libros de Providentiâ Dei è Concilio Baſileenſi rediens, de Germanorum ergaſtulis in Italiam deportavi.* Ce Corraro, ou, comme on le nommoit alors, *Corario*, étoit un noble Vénitien, dont la famille ſubſiſte encore, homme de Lettres, connu par ce qu'en ont dit Pie II, Tortellius, le Poge, Gyraldus, &c. Il mourut l'an 1465. (M. DE LA MONNOYE).

* Salvien, né de parens illuſtres, établis dans les environs de Cologne, ou de Trèves, mourut vers l'an 484. Son ſtyle, quoiqu'on n'y trouve pas toutes les graces & les fineſſes de la belle Latinité, a cependant de la force & de l'élégance, & perſuade. Selon M. de Tillemont, S. Salvian étoit né vers l'an 390 ; ainſi il vécut fort vieux. Il ſe maria de bonne heure ; mais, de concert avec ſa femme, ils renoncèrent aux plaiſirs du mariage, pour vivre dans l'état de chaſteté, à l'imitation de pluſieurs Chrétiens de ce ſiècle, qui croyoient approcher par-là davantage de la Perfection Chrétienne. Salvian embraſſa enſuite la vie Monaſtique. On croit que ce fut à Lérins. Il vint à Marſeille vers l'an 427, & y fut ordonné Prêtre. On a cru long-temps qu'il avoit été Evêque. Ce qui a donné lieu à cette mépriſe, eſt un paſſage de Gennade (*Vir. Illuſt.*) qui, parlant des Homélies de Salvian, compoſées

pour l'inſtruction des Evêques, & que nous n'avons plus, ſe ſert de ces mots *Epiſcopis factus*; quelques Copiſtes ont écrit *Epiſcopus factus* : de-là on a cru que Salvian avoit été Evêque de Marſeille. Cette erreur s'eſt gliſſée dans ſon Livre *ſur la Providence*, comme l'a remarqué M. de la Monnoye; mais on eſt bien convaincu aujourd'hui qu'il ne fut Evêque, ni de Marſeille, ni d'aucun autre lieu. (Voy. *Hiſt. Litt. de la France*, Tom. II, & *Gall. Chriſt.* ſeconde Edition, Tom. I, Col. 633.) Le P. Bonnet de l'Oratoire a publié une bonne verſion Françoiſe de toutes les Œuvres de Salvian, Paris, 1700, 2 vol. *in*-12. Le plus conſidérable de ſes Ouvrages, eſt ſon Traité *de la Providence*, dont il y a eu pluſieurs Traductions Françoiſes.

SAMUEL DU LYS. Sous ce nom ſuppoſé, Simon Goulard a exprimé en vers François, Diſcours écrits en vers Grecs, par Gregoire Naſienzene, Evêque & Docteur en l'Egliſe primitive, ſous l'Empire de Valentinian, contre les diſſolutions des femmes fardées, & trop pompeuſement attifées. Plus les Regrets & deſirs du même Gregoire Naſienzene; imprimés l'an 1574.

SAPPHO LESBIENNE [1]. Voyez ſes Sentences parmi celles des Poëtes Lyriques Grecs, traduites en François.

[1] Elle vivoit quelque ſix cens ans avant Jeſus-Chriſt. Il ne nous reſte d'elle rien d'entier que deux Epigrammes, l'une de deux vers, l'autre de quatre, & deux Odes en vers, appelées de ſon nom *Sapphiques*, l'une à Vénus, l'autre à une belle, pour qui elle mouroit d'amour *. (M. DE LA MONNOYE).

* La *Sapho* la plus connue, celle à qui on attribue l'invention du vers Saphique, étoit de Mitylène, dans l'Iſle de Lesbos. Il a exiſté une autre Sapho, qui étoit d'Erèſe, & qu'Athenée dit être celle qu'aima Phaon. Les Fragmens qui nous reſtent ſous le nom de Sapho, ſont de Sapho de Mytilène. Ses Poëſies admirables lui méritèrent, de la part de la Grèce entière, le ſurnom de *dixième Muſe*. Cette femme célèbre reſſentit vivement la paſſion de l'Amour, & l'exprima de même. On en peut juger par les deux ſeules Odes qui ſoient venues juſqu'à nous, & ſur-tout par celle que Longin rapporte dans ſon *Traité du Sublime*, & que Boileau (*Traité du Sublime*, Chap. VIII) a ſi ſupérieurement rendue en vers François, & qui commence par ce vers :

Heureux qui, près de toi, pour toi ſeule ſoupire !

Longin fait remarquer le ſublime qui règne dans cette Ode. « Ainſi, dit-il, » quand Sapho veut exprimer les fureurs de l'Amour, elle ramaſſe de tous » côtés les accidens qui ſuivent & accompagnent en effet cette paſſion. Mais » où ſon adreſſe paroît principalement, c'eſt à choiſir, de tous ces accidens, » ceux qui marquent davantage l'excès & la violence de l'amour, & à bien

» lier tout cela enſemble ». On a voulu faire un crime à Sapho de ſon attachement pour pluſieurs belles femmes ; mais le témoignage d'Alcée, & de beaucoup d'autres Anciens, qui l'appellent *chaſte & vertueuſe*, doit au moins balancer, s'il ne les détruit pas tout-à-fait, les bruits injurieux à ſa réputation. Denis d'Halicarnaſſe nous a conſervé l'*Hymne à Vénus*, & Longin l'Ode dont j'ai parlé ci-deſſus. M. Moutonnet de Clairfonds, & M. de Sauvigny viennent de faire revivre les accens divins de cette dixième Muſe : le premier, dans une Traduction élégante & correcte, en proſe, jointe à la Traduction d'Anacréon, de Bion & Moſchus, & de pluſieurs autres morceaux choiſis de Catule, de Tibule, d'Horace, &c. en 1 vol. *in*-8°. avec des Gravures, à Paphos (Paris) chez le Boucher, 1773. Le ſecond, dans une Traduction charmante en vers, faiſant partie du premier volume du *Parnaſſe des Dames*, Paris, 1773, chez Ruault. On ne ſauroit trop multiplier les excellens modèles de l'Antiquité, ſur-tout dans un ſiècle où la fureur du bel-eſprit, & le froid poiſon de la Philoſophie nouvelle étouffent le bon goût, tuent le génie, énervent la vraie ſcience, corrompent & aboliſſent tous les principes, & dévaſtent de plus en plus les champs fertiles de l'Eloquence, de la Poëſie, de la Littérature, en détournant les ſeules ſources qui ſoient propres à les fertiliſer.

SAVARIC DE MAULEON, fut Gentilhomme, Anglois de nation, lequel s'étant mis du parti du Roi de France, fut autant prudent, vaillant & renommé aux armes en fait de guerre, que Chevalier de ſon temps, Amateur des Gens doctes. Tous les Poëtes écrivant de ce temps, tant en Latin que Provençal, ſe retiroient à lui, qui les recevoit de bon cœur, les entretenoit, & leur faiſoit de beaux préſens. On ne trouve point par écrit aucun ſieur, ainſi que l'ont écrit le Monge des Iſles d'Or, & ſaint Cézari, qui ait montré une plus ouverte libéralité envers les Poëtes, que ce Mauléon : car il étoit ſavant aux lettres & libéral ; & ſi les Poëtes de ſon temps lui ont donné beaucoup de louanges, ceux qui ſont venus après eux, lui en ont attribué davantage. Et au contraire, quelques excellentes & rares vertus qui reluiſoient en lui, le Monge de Montmajour, fléau des Poëtes Provençaux, s'eſt eſſayé en une couple de ſa Chanſon, les obſcurcir, diſant ainſi : Savaric de Mauléon qui ſe mêle de chanter, il vaudroit mieux qu'il tînt ſecrettes ſes Chanſons, attendu que tout ce qu'il fait & compoſe ne vaut rien, & a beſoin d'une bonne gloſe, tant obſcure & fâcheuſe eſt ſa rime.

Il faut donc conclure, ainſi que la vérité eſt telle, & que ſes Œuvres le démontrent, qu'il écrivoit doctement, & en haut & grave ſtyle. Fut amoureux d'une gentilfemme du pays d'Aquitaine, de la maiſon d'Aſpremont, aucuns écrivent de Levy, d'incomparable prudence, ſageſſe, & vertu excellente de ſon temps, ſoit à la Poëſie, à la Muſique, & en autres ſciences & vertus ſingulières, qu'il épouſa, & mena en Provence, quand il fut viſiter le Comte de Provence, laquelle peu de temps après trépaſſa, & s'enamoura d'une autre gentilfemme de Provence, de la maiſon de Glandevès, à la louange de laquelle fit pluſieurs bonnes Chanſons, en l'une deſquelles ſe plaignant d'elle, dit, qu'il auroit plutôt ployé un gros arbre, entendant d'un chêne qui porte le gland en alluſion de ſon ſurnom, que le cœur d'elle, ainſi qu'il le démontre en ces vers ici,

O cor ingrat, rude è inexorable,
Plus dur cent fes a plegar qu'un gros Aubre,
Coura aura fin vers my ta crudeltat?

Quelques années après elle fut mariée à un Gentilhomme de Provence, de la maiſon des Baulx, fils de Hugues des Baulx, & de Dame Beralle, Vicomte de Marſeille. Et Savaric s'en retourna en France, où il mourut en quelque guerre au ſecours du Roi de France; mais nul de ceux qui écrivent de lui, ne met point quand ce fut. Semble bien que le Monge des Iſles d'Or en paſſant, dit que fut du temps dudit Remond, Comte de Provence *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 29 & 32.

SAUVEUR ACCAURRAT, natif d'Uzès en Languedoc, a traduit les ſept Livres de Seneque, traitant des bienfaits; imprimés à Paris, *in*-8°. par Eſtienne Groulleau, 1561.

SAXON GRAMMAIRIEN [1]. Harangues de Saxon Grammairien, recueillies de quinze Livres des Hiſtoires de Dannemarch *, miſes en François & contenues au volume des Harangues militaires de Belleforeſt.

[1] Cet Hiſtorien fabuleux a vécu juſqu'à l'an 1193, ou 1194. Son ſtyle;

quoique extrêmement éloigné de la pureté qu'on lui attribue, marque de l'érudition, & c'eſt ce qui lui a fait donner le ſurnom de *Grammairien*, que j'interpréte ici *Humaniſte*. Du reſte ſa proſe & ſes vers ne ſont qu'un jargon ſouvent inintelligible. (M. DE LA MONNOYE).

* L'Ecrivain, connu ſous le nom de *Saxon Grammairien*, étoit de Séeland, en Dannemarck. Il y naquit en 1150, & vécut au-delà de 1203. Son *Hiſtoire de Dannemarck* s'étend juſqu'à 1186. Il y a inſéré beaucoup de vers aſſez mauvais, & ſa proſe ne vaut guère mieux.

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE, Loudunois, Thréſorier-Général de France, en la charge & généralité de Poitiers. La connoiſſance, familiarité & amitié que je me ſuis acquiſe de ce docte Perſonnage, lorſque de bonne aventure tous deux nous ſommes trouvés logés à l'Hôtellerie de l'Ange, rue de la Huchette à Paris, là venus pour un même effet, à ſavoir de prêter le ſerment devant les Sieurs tenans la Chambre des Comptes; lui pour ſon Office de Tréſorier-Général, moi pour celui de Contrôleur-Général en la Charge de Lyon. Et qui plus eſt la ſuffiſance & grande doctrine dont il eſt pourvu à bien écrire, & à dire encore mieux, tout cela dis-je & les autres infinies graces & perfections que Dieu lui a départies, m'inciteroient volontiers à faire ici un bel Eloge de lui, ſi je ne me ſentois trop foible pour entreprendre, conduire & amener un tel prix-fait, au faîte des louanges dont il eſt digne, leſquelles ſe découvrant à plein par ſes Œuvres, qui louent aſſez d'elles-mêmes l'Ouvrier, je ne ferai que les nommer. Elles contiennent donc: les Poëmes. Le Palingene, l'Amour & les Epigrammes. Divers Sonnets. Métamorphoſes Chrétiennes; imprimés à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, & depuis *in*-4°. par Mamert Patiſſon, 1579. La Sauterelle, imprimée ſur la fin du Livre des Poëſies de Jean de la Peruſe, 1556. Hymne ſur l'Avantmariage du Roi Charles IX, imprimé par Federic Morel, 1570. Il a fait & prononcé devant le Roi très-Chrétien Henri III, à préſent régnant, au nom de tous les Tréſoriers-Généraux de France élus, & autres Officiers ſupprimés par l'Edit dernier, une fort belle, docte & diſerte Harangue par lui

continuée deux heures durant, & si bien écoutée que Sa Majesté qui est le mieux disant de son Royaume, & qui se connoît le mieux en éloquence, a dit n'avoir onc en sa vie oui mieux parler. Au reste je ne sais si ses persuasions étoient sophismes ou non, tant y a que de tout ce à quoi il concluoit n'a rien été accordé ne fait, & la volonté & meure délibération du Prince est demeurée depuis jusques à présent irréfragable.

Ses Œuvres Latines.

Scævolæ Sammarthani Poëtica paraphrasis in sacra Cantica. Sylvarum, Libri 2. Epigrammatum, Liber 1. Carminum diversi generis, Liber 1. Lutetiæ in-8°. excud. Federicus Morellus, 1575. Pædotrophiæ, sive de puerorum educatione, Libri duo priores. Reliquos Libros nondum Auctor absolvit; Parisiis, in-8°. apud Mamertum Patissonium, 1580. Hieracosophion [1], *Sive de Re Accipitriaria, Libri tres; Parisiis, in-4°. excud. Mamertus Patissonius, 1584.*

[1] Le Poëme *Hieracosophion*, quoiqu'imprimé à la suite des Poësies Latines de Scévole de Sainte-Marthe, n'est pas de lui, mais de Jacques de Thou. Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Scévole de Sainte Marthe, Tom. II, pag. 400 & suiv. (M. de la Monnoye).

L'Argument du Livre du Zodiaque de la vie, par Marcel Palingene, Poëte Latin.

[Je veux maints beaux discours diversement écrire,
Et toujours ne veux pas arrêter mon navire
En un même courant; mais ma route sera
Celle par où le vent mes voiles poussera,
Allant de lieu en lieu, & faisant navigage
Tantôt en haute mer, tantôt près du rivage.
Et bien que quelquefois je cherchesay de près
De nature & des Cieux les plus divins secrets,
Mon dessein toutefois, & ma fin principale,
C'est de traiter ici la science morale,
Pour remettre les mœurs plus honnêtes & saints,
En ce temps corrompu totalement éteints,
Et tâcher doucement à rendre consolée
L'ame qui de grands mots est souvent affolée.
La Muse ne sauroit choisir plus beau traité,
Ne qui soit mieux séant à sa virginité,

Que de parler des mœurs : cette ſcience heureuſe
Eveille des eſprits la force vigoureuſe ;
Elle rend l'homme ſage, & encore qu'il n'eût
D'eſprit non plus qu'un âne, & encore qu'il fût
Un lourd, un ignorant, ſujet à gourmandiſe,
Et au ſale appétit de l'orde paillardiſe,
Sujet à boire trop, & de cœur envieux,
Cauteleux, menſonger, & bref tout vicieux,
Elle ſeule pourra, chaſſant le vice infame,
En la meilleure voye acheminer ſon ame ;
Elle hauſſe en honneur les hommes les plus bas ;
Elle rend ſuffiſant à tenir des Etats,
Pour conduire en privé les choſes domeſtiques,
Ou pour guider le frein des grandes Républiques.
Ny le teint de vermeil & de blanc coloré,
Ny un bel œil riant, ny un beau chef doré,
Ny toutes les beautés du monde les plus belles,
Qui égalent aux Dieux les perſonnes mortelles,
Ne peuvent plaire, tant qu'un eſprit revêtu
De ſainteté, de mœurs, de grace & de vertu.
Combien eſtimez-vous qu'une pure innocence
Apporte de repos, faiſant qu'un homme penſe
Que la faveur du Ciel jamais ne lui défaut ?
Si l'on parle en ſecret, de bien peu lui en chaut,
Et s'il eſt adjourné, ſon aſſeuré courage
D'un Juge, ny d'un Roy, ne craint point le viſage.
Le méchant au contraire eſt toujours en horreur,
Qu'on ne découvre au jour ſon crime & ſon erreur.
Et quand il oit tonner, il craint que la tempête,
Pour les maux qu'il a faits, n'eſcarbouille ſa tête.
Si l'on parle en ſecret, lors il dit à part ſoy,
Mon Dieu, ces gens icy tiennent propos de moy,
Ils diſputent entre eux combien ma faute eſt grande !
Et ſi le Magiſtrat d'aventure le mande,
Il doute s'il ira, ou fuira le danger,
Auquel ſa pauvre vie iroit là ſe ranger.
Bref, les Dieux ont voulu qu'une peur éternelle
Soit des hommes méchans une juſte bourrelle ;
Car un homme pervers, encor qu'on penſera
Quelquefois, à le voir, que joyeux il ſera,
Si eſt-il agité, non moins que l'iſle ronde,
Des Aquilons battue au beau milieu de l'onde,
Ou que le Montgibel, quand, de ſon bras puiſſant,
Pyracmon forge au feu le foudre puniſſant.

Dois-je

Dois-je donques plutôt chanter les murs de Troye,
Qui des Soldats Grégeois furent la riche proye,
Pour la folle pitié qu'ils eurent de léger,
Croyant au faux ſemblant d'un Sinon menſonger ?
Ou les malheurs Thébains, ou, d'un flatteur langage,
Donner à un Corbeau d'un Phénix le plumage ;
Ou remplumer Dédale, & décrire en mes vers
Des hommes & des Dieux les changemens divers,
Et par un vain diſcours d'inutiles merveilles,
Des hommes de loiſir repaître les oreilles ?
Dois-je chanter l'Amour des hommes & des Dieux,
Ou, ce qui eſt encor' beaucoup plus odieux,
Profaner leurs ſaints noms par écrits impudiques ?
Que n'avons-nous oſé ? nous les faiſons lubriques :
Le vice règne au Ciel, & par nos beaux écrits
Là ſouvent du mari l'adultère eſt ſurpris.
O trop grande vergongne ! Eſt-ce la ſainte offrande,
Eſt-ce le juſte honneur que le Ciel nous demande ?
Eſt-ce en telle façon que les Dieux immortels
Sont honorés de vœux, & d'encens, & d'autels ?
Qu'eſt-ce que fauſſement les hommes ne controuvent,
Afin que le moyen plus librement ils trouvent
De pécher à leur aiſe, & leurs fautes couvrir,
Et de leurs méchans faits l'infamie amoindrir ?
O tourbe d'Ecrivains, trop indigne d'écrire,
Qu'on ne purgeroit pas de toute une Anticyre,
On parle à vous icy. Vous n'épargnez aucun,
Et par votre médire offenſez un chacun.
Faut-il donc s'étonner ſi ce même tonnerre
Sur vos têtes auſſi juſtement ſe deſſerre ?
Dites à quelle fin nuit & jour vous veillez ?
Si ce n'eſt que pour vous qu'ainſi vous travaillez.
Vous ne méritez donc que louange on vous donne.
Car celui qui, ſans plus, à ſon profit s'adonne,
Sans avoir aucun ſoin de ſecourir autruy,
Mais plutôt ſe riant de le voir en ennuy,
Pourvu que cependant à ſoi-même il profite,
D'une bête le nom à bon droit il mérite.
Donques il eſt requis d'écrire tellement,
Qu'on puiſſe profiter, de peur que juſtement
Le lecteur, n'ayant lu que toute choſe vaine,
Plaigne, comme perdus, & ſon temps, & ſa peine.
Déeſſe, qui tenez le mont à deux ſommets,
A qui j'ay mes beaux ans voué pour tout jamais,

Si j'oſe, moy petit, demander choſe grande,
Un œuvre qui ſoit tel icy je vous demande,
Ou me gardez au moins de fournir de papiers
De quoy envelopper le poivre aux Epiciers,
Et gardez que Vulcan, en ſa fureur encore,
Défraudant mon labeur, mes écrits ne dévore.

Aux divers Sonnets XLIV.

Que tu es, innocence, une vaine vertu!
Je penſois, pauvre moy, que, t'ayant bien ſervie,
J'aſſurerois mes biens, mon honneur & ma vie,
Pour triompher du vice à mes pieds abattu;
Mais je vois que j'ai fait un tréſor d'un feſtu,
Aveuglé de l'erreur qui la jeuneſſe lie,
Et connois combien c'eſt une étrange folie
De penſer aller droit en un ſiècle tortu.
Non que j'aye regret, vu que la vertu penſe
Eſtre ſeule de ſoy la juſte récompenſe,
De voir couler ſans fruit mes honnêtes labeurs;
Mais que des bons l'honneur & les biens on engage,
Pour couvrir des méchans la honte & le dommage,
N'eſt-ce pas pour maudire & le temps & les mœurs?

Aux Poëmes. Comparaiſon du Poëte au Financier.

Mon Garraut, qui es favori
De la Muſe qui m'a nourri,
Folle ſeroit la fantaiſie
De celui qui penſer voudroit
Que ſuivre enſemble on ne pourroit
La Finance & la Poëſie.
Tel homme ne connoîtroit pas
L'union de ces deux états,
Qui, de tous points, eſt ſi parfaite,
Qu'on peut voir aſſez clairement
Symboliſer entièrement
Le Financier & le Poëte.
Tous deux ſont ſubtils & adroits,
L'un de l'eſprit, l'autre des doigts;
L'un & l'autre ſes plaiſirs aime;
Tous deux ſuivent d'un ſoin pareil,
L'un Phébus, l'autre le Soleil,
Qui n'eſt qu'une Déité même.
Tous deux ſe récréent aux ſons,
L'un d'écus, l'autre de chanſons,
Deux choſes d'effets non contraires.
Les vers à l'amour ſont duiſans,
Et ces beaux écus bien luiſans
En amour ſont trop néceſſaires.
Tous deux également ont ſoin
D'étendre leur renom plus loin,
Rendant la France décorée
De leurs ſuperbes monumens,
L'un de ſomptueux bâtimens,
Et l'autre d'écrits de durée.
L'un eſt prompt à compter l'argent,
L'autre n'eſt pas moins diligent
A nombrer des vers la cadence:
Bref, ils ne différent tous deux,
Sinon que l'un eſt ſouffreteux,
L'autre ſe baigne en l'abondance.
Nous donc, mon Garraut, qui ſuivons
L'un & l'autre, ſi nous pouvons
Les tempérer tous deux enſemble,
De l'une & l'autre extrémité
Tirons la médiocrité
A qui le vrai bonheur s'aſſemble.

Aux Epigrammes.

VI.

Bien que vous ayez un époux
Patient, débonnaire & doux,
Sans fin vous êtes en querelle,
Et n'avez une heure de bien.
Pourquoy vous fâchez-vous, la belle,
A celui qui ne vous fait rien?

VII.

Je confesse bien, comme vous,
Que tous les Poëtes sont fous;
Mais puisque Poëte vous n'êtes,
Tous les fous ne sont pas Poëtes.]

SCIPION DE ROGRES a écrit en vers François, Discours sur la Chrétienne & louable Entreprise de haut & puissant Prince Charles de Lorraine, Marquis du Maine, contre le grand Turc, en l'an 1572; imprimé à Paris, *in*-4°. par Denys du Pré, audit an.

SEBASTIEN BRAND. Les Regnards traversant les périlleuses voies des folles fiances du monde [1]; tiré des vers Latins de Sébastien * Brand, en rime; imprimé à Paris, *in-fol.* sans date.

[1] Ce Poëme n'est point du tout de Sébastien Brand; il est de Jean Bouchet, qui, en 1500, le mit entre les mains d'Antoine Vérard, pour l'imprimer. Celui-ci, dans la crainte qu'en y mettant un nom aussi peu connu que l'étoit alors celui de *Jean Bouchet*, le Livre ne fût dur à la vente, y mit le nom de *Sébastien Brand*, tel qu'on le voit dans le titre qu'en rapporte ici du Verdier. On peut voir, au mot JEAN BOUCHET, dans La Croix du Maine, les suites qu'eut ce procédé. Sébastien Brand, ou *Titio*, nom Latin, synonyme de l'Allemand, étoit de Strasbourg, où il mourut l'an 1520. On trouve sa vie, & le Catalogue de ses Ouvrages, dans Melchior Adam, au Tome des *Jurisconsultes*. (M. DE LA MONNOYE).

* Sébastien Brand naquit à Strasbourg, en 1458, & y mourut le 2 Mai 1521. On trouvera dans La Croix du Maine, à l'Article de JEAN BOUCHET, Tom. I, pag. 459 & suiv. des détails sur l'Ouvrage attribué ici à Sébastien Brand. Un autre Ouvrage, qui est en effet de Sébastien Brand, c'est la *Nef des Fous*. Cet Ouvrage fut publié d'abord en Allemand, en 1494; ensuite en Latin, en 1497, traduit par Jacques Locher. Il fut mis en vers François la même année par un Anonyme, & imprimé, *in*-4°. à Paris, puis en prose, par Jean Dogerolles, vers l'an 1500. On l'a traduit aussi en Anglois & en Flamand. Voyez ci-dessus, p. 149, l'Article de *La Grande Nef des Fous*, & les deux notes. Il y a une faute d'impression dans la seconde, où on lit *1597*, pour *1497*.

SÉBASTIEN COLIN, Médecin à Fontenay le Comte en Poitou, a écrit un Livre, de l'Ordre & régime qu'on doit garder & tenir en la cure des fièvres, contenant trente-ſept chapitres, dont le dernier eſt ſingulier à traiter les cauſes & remèdes des fièvres Peſtilentiales. Plus un Dialogue contenant les cauſes, jugemens, couleurs & Hypoſtaſes des urines, leſquelles adviennent le plus ſouvent à ceux qui ont la fièvre: le tout imprimé à Poitiers, *in*-8°. par Enguilbert de Marnef, 1558. Plus, il a traduit de Grec en François, le onziéme Livre d'Alexandre Traillian, traitant des Gouttes; avec une briève Expoſition d'aucuns mots, pour facilement entendre l'Auteur; enſemble la Pratique & méthode de guérir les Gouttes, écrite par Maître Antoine le Gaynier, traduite de Latin: le tout imprimé à Poitiers, *in*-8°. par Enguilbert de Marnef, 1567 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 404.

SÉBASTIEN MAMEROT, de Frixons [1], Chantre & Chanoine de l'Egliſe ſaint Eſtienne de Troyes, & Chappelain de Monſieur Louis de la Val, ſieur de Chaſtillon en Veudelois & de Gael, a compilé & écrit compendieuſement les Paſſages d'outre mer, faits par les François; imprimés à Paris, *in-fol.* par Michel le Noir, 1528.

[1] Au lieu de *Frixons*, d'autres liſent *Frixone*; j'aimerois mieux lire *Soiſſons* & *Vendelois*. Dans l'endroit auſſi où il eſt dit que ce Livre fut imprimé par Michel le Noir, 1528, il faut lire 1508, ou 1518 *, cet Imprimeur étant mort le 29 Septembre 1520, comme le marque ſon Epitaphe, rapportée, pag. 64 du Traité de la Caille, *de la Librairie de Paris.* On a l'Hiſtoire des Rois Charles VI, Charles VII, & Louis XI, du même Sébaſtien Mamerot, contenue dans la ſeconde Partie de la Chronique Martinienne, *in-fol.* à Paris, chez Antoine Vérard. (M. DE LA MONNOYE).

* La conjecture de M. de la Monnoye eſt juſte: l'Ouvrage de Mamerot fut imprimé, non en 1528, comme le dit du Verdier, mais en 1518, *in-fol.* à Paris, chez le Noir. Il avoit même été imprimé, *in*-4°. dès l'année précédente. Il eſt ſingulier que Ménage ne connût point ce Livre, lorſqu'il écrivit ſon *Hiſtoire de Sablé*, en 1583, & que celui qui lui indiqua un paſſage du Livre de Mamerot, dont Ménage ſe ſervit, ignorât qu'il fût imprimé.

Il ne le cite que d'après un Manuſcrit, qui nous apprend que *Mannerot* (car c'eſt ainſi qu'il le nomme) avoit commencé cette Hiſtoire à Troye, en 1472, & l'avoit finie à Viarron, en 1474, à la prière de *M. Loys de Laval, Seigneur de Chatillon, en Vendelais, Gouverneur de Champagne*, dont Mamerot ſe dit Chapelain. Au milieu de cette Hiſtoire, les Copiſtes ont inſéré un autre Ouvrage de Mamerot, qui eſt une Deſcription de la Terre-Sainte. Il n'entreprit ce dernier Ouvrage qu'en 1488, après ſon retour du voyage qu'il fit à la Terre-Sainte & en Egypte; ainſi il ne doit pas être confondu avec ſon *Hiſtoire des Paſſages d'Outre-mer*, qu'il avoit finie quatorze ans auparavant. M. l'Abbé le Bœuf a remarqué le premier cette confuſion, & en a averti, dans ſon Mémoire ſur les Chroniques Martiniennes (*Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres*, Tom. XX, pag. 249 & ſuiv.) On verra auſſi, dans le Mémoire que j'indique, qu'il n'y a rien de Mamerot dans la ſeconde Partie des Chroniques Martiniennes, & que Mamerot n'a ni compoſé, ni traduit rien de ce qui s'y trouve ſur Charles VI, Charles VII, & Louis XI, en quoi preſque tous nos Bibliographes ſe ſont mépris.

SÉBASTIEN MUNSTER. Coſmographie [1] univerſelle *, &c. Voyez ſes Œuvres Latines en Geſner.

[1] Sa *Coſmographie* (dit Bodin, Chap. 4 de ſa *Méthode*) devoit plutôt être intitulée *Germanographia*. (M. DE LA MONNOYE).

* Il étoit né à Ingelheim, dans le Palatinat, en 1489. Il ſe fit Cordelier; mais, ayant embraſſé le Luthéraniſme, il quitta l'habit Religieux en 1529, & ſe réfugia à Baſle, où il paſſa ſa vie à enſeigner les Belles-Lettres & les langues ſavantes. Il y mourut en 1552, âgé de 63 ans. C'étoit un homme ſimple, que la lecture des Ouvrages de Luther ſéduiſit, & auquel on n'a pu reprocher que les paſſions l'euſſent déterminé à quitter la Religion où il étoit né. Il vécut dans la plus grande régularité, conſtamment appliqué à l'étude, ſans aucune eſpèce d'ambition, quoique ſa réputation fût ſi bien établie, qu'on l'appelle encore le *Strabon* & l'*Eſdras de l'Allemagne*.

SÉBASTIEN SERLIO *. Architecture. Voyez JEAN MARTIN.

* Sébaſtien Serlio étoit de Boulogne. François I le fit venir en France, où il l'employa à pluſieurs conſtructions. Il mourut au ſervice de ce Prince. Ses *Livres d'Architecture* ſont eſtimés. Guillaume Filandrier, plus connu ſous le nom de *Philander*, Savant illuſtre, de Chatillon-ſur-Seine, a été un de ſes diſciples.

SEDULIE, Poëte Chrétien *. Voyez quelques Hymnes des ſiens, traduits par G. le Fevre.

* *Caïus Calius*, ou *Cæcilius Sedulius*, Prêtre Ecoſſois, & célèbre Poëte

Latin du cinquième ſiècle, Auteur d'un Poëme Latin, intitulé *Paſchale Carmen*, qui contient l'Hiſtoire de la Vie & des Miracles de Jeſus-Chriſt. Sigebert le qualifie *Evêque* ſans preuve, car les deux doubles Acroſtiches Hexamètres, aux lettres initiales & finales deſquels on lit *Sedulius Antiſtes*, ne tirent pas à conſéquence, & le mot *Antiſtes* n'y doit pas plus être pris à la lettre, que celui d'*Abbé*, aujourd'hui commun parmi nous aux moindres Eccléſiaſtiques.

SERAPHIN DE FERMO [1]. Opuſcules ſpirituelles, imprimées à Paris, &c.

[1] Il étoit Chanoine de S. Jean de Latran, & écrivoit en 1570. Son Explication de l'*Apocalypſe*, ayant paru, en Italien, à Veniſe, fut traduite en Latin, & imprimée *in*-8°. à Anvers, en 1581. (M. DE LA MONNOYE).

SELVE (DE) (ſon nom propre m'eſt incertain) [1], frere de feu le premier Préſident de Selva, Secrétaire de très-haute Princeſſe Jeanne d'Albret, Roine de Navarre, a traduit du Latin de George Buchanan, Jephté, Tragédie, imprimée à Paris. Il y en a une autre Traduction faite par Florent Chreſtien.

[1] Les deux frères de Selve avoient tous deux nom *Jean*, & c'eſt le frère du premier Préſident qui eſt véritablement Auteur du Traité *de Beneficio*, comme le marque le Mémoire cité par Bayle, au mot SELVE, lettre B. (M. DE LA MONNOYE).

SEVERE SULPICE *. Epitome de la Bible. Voyez JEAN FILLEAU.

* Gennadius, Prêtre de Marſeille, du ſixième ſiècle, dans ſon *Catalogue des Hommes Illuſtres*, parlant de Sévère Sulpice, le nomme *Severus Presbyter cognomento Sulpicius*; Grégoire de Tours le nomme de même; mais comme Sulpice, dans l'adreſſe de deux de ſes Lettres, met *Sulpicius* devant *Severus*, l'uſage pour *Sulpice Sévère* a prévalu en François; car, en Latin, on lit & on dit preſque toujours *Severus Sulpicius*. Il étoit d'Aquitaine, comme il l'atteſte formellement lui-même dans le premier de ſes Dialogues, Chap. 20. Il avoit été marié: après la mort de ſa femme, il ſe mit ſous la diſcipline de S. Martin de Tours, & il entra dans l'Etat Eccléſiaſtique. Il a écrit un Abrégé de l'Hiſtoire du Monde, depuis la création, juſqu'à l'an 400 de Jeſus-Chriſt; la Vie de S. Martin; des Dialogues, en Latin, d'un ſtyle ſi élégant, ſi pur, qu'on le regarde comme le meilleur des Ecrivains Eccléſiaſtiques, ſur-tout dans ſon *Hiſtoire du Monde*; il l'emporte même ſur Lactance, qui quelquefois eſt auſſi élégant, auſſi pur, mais n'eſt pas toujours égal. On ignore l'année de la naiſſance de Sévère Sulpice; mais comme S. Paulin de Nole, ſon ami intime,

dit, dans la première de ſes Lettres, qu'il étoit déjà dans un âge avancé, lorſque Sévère étoit encore à la fleur de ſon âge, & que Paulin, né en 353, ou 354, eſt mort, en 431, à ſoixante-dix-huit ans, on peut placer la naiſſance de Sévère Sulpice vers l'an 380; il n'auroit donc eu que quarante ans en 420, année où communément on fixe la date de ſa mort, ce qui ne s'accorde point avec Gennade, qui le fait vivre fort vieux. Il ne fut jamais Evêque, & on ne l'a cru que ſur la foi de Guibert Gemblours, qui, plus de ſix ſiècles après la mort de Sévère Sulpice, l'a confondu avec S. Sulpice, Evêque de Bourges, dans le ſixième ſiècle; & peut-être n'eſt-ce que par une ſuite de cette mépriſe que Sévère a été placé comme Saint dans les Légendes : auſſi les Bollandiſtes n'ont-ils oſé prononcer ſur la Sainteté de Sulpice Sévère (*Acta SS. Januar.* 19, pag. 968.) Quels que ſoient les éloges qu'on a faits de ſon ſtyle, il faut pourtant convenir qu'il n'a guère d'autre mérite que d'être plus pur que celui des autres Ecrivains de ſon ſiècle; & c'eſt le jugement qu'en a porté Scaliger (*Epiſt.* 305.) L'Hiſtoire écrite par cet Auteur contient bien des détails puériles, adoptés avec la plus aveugle crédulité; mais elle offre quelques faits importans, qui ne ſe trouvent point ailleurs. Le goût de cet Auteur pour le merveilleux, & ſon extrême crédulité, ſe manifeſtent encore plus dans ſa *Vie de S. Martin*, & dans ſes *Dialogues*, qui ont auſſi la Vie de S. Martin pour objet. Ses Livres eurent un grand ſuccès, & il s'applaudit avec aſſez de complaiſance, dans ſes Dialogues, de la joie qu'avoient ſes Libraires, du prompt débit, & de la cherté de ſes Ouvrages (*Dial.* 1, Cap. 16.) *Exultantes Librarios vidi, quòd nihil ab his quæſtuariùs haberetur,... nihil promptiùs, nihil cariùs venderetur.* L'Hiſtoire de Sulpice Sévère a été traduite, en François, par Jean Filleau, en 1564, *in*-8°. Du Verdier en a parlé. (Voyez Tom. IV, pag. 415, à l'Article de JEAN FILLEAU, & c'eſt ce qu'il appelle ici *Epitome de la Bible.*) J'ajouterai que cette même Traduction fut de nouveau publiée en 1626, à Rouen, *in*-12. par le P. Bauldri, Dominicain, & annoncée comme une Traduction nouvelle; mais il n'y a de nouveau que des Remarques, & la Traduction de la Préface de l'Auteur, que Filleau avoit omiſe. Louis Givry a donné une Traduction Françoiſe des Œuvres de Sévère Sulpice, en 1659, *in*-12.

SEVERIN CORNET. Chanſons Françoiſes, miſes en Muſique à cinq, ſix & huit parties, par Severin Cornet, Maître des enfans de la grande Egliſe d'Anvers; imprimées par Chriſtophle Plantin, 1581.

SEVERIN DE LUBAC, Mathématicien, à Romans, en Dauphiné, a juſtement calculé & écrit Tables montrant la ſomme d'argent que doit avoir un chacun enfant, par droit de légitime, & ce, depuis deux enfans juſques à vingt, n'excédant

la valeur du bien dix cens mille livres; non-ſeulement profitables & néceſſaires à Gens Profeſſeurs, mais à tous autres; imprimées à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1575.

SIBERT LOUVEMBORCH, Licencié ès Loix, demeurant en Cologne, a tranſlaté en François, les Œconomiques d'Ariſtote, imprimées à Lyon, *in*-16. par François Juſte, ſans date.

SIMON BOURGOIN, Valet de Chambre du Roi, a compoſé en rime goffe & mauvais termes, l'Eſpinette du jeune Prince conquérant le Royaume de bonne renommée; imprimée à Paris, *in-fol.* par Jean Petit, 1514. & a traduit du Grec de Lucian, un Livre intitulé des vraies Narrations, lequel récite choſes admirables, vues par Lucian, navigant au Ciel, en la Mer, & en la Terre; avec l'Oraiſon ou Déclamation dudit Lucian, contre calomnie; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Gilles & Jacques Huguetan, 1540. L'Homme juſte & l'Homme mondain, avec le Jugement de l'Ame dévote, & l'exécution de la Sentence: le tout par perſonnages, en nombre quatre-vingt-deux; imprimé à Paris, *in*-8°. par Antoine Verard, 1580 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 406 & 407.

SIMON BOUQUET, Citoyen de Paris, a ordonné & deſſigné par charge de Meſſieurs les Echevins de la ville, & en après décrit l'Ordre & Triomphes faits à l'Entrée du très-Chrétien Roi Charles IX, & de très-illuſtre Princeſſe Elizabeth d'Autriche, ſon épouſe, dans Paris, 1571: & du Couronnement d'icelle Roine; imprimé avec les figures deſdits Triomphes & deviſes, portraites & taillées par Olivier Codoré, à Paris, *in*-4°. chez Denis du Pré, 1572.

SIMON BRUNEL a traduit de Latin, Défenſe pour le Roi très-Chrétien François I du nom, à l'encontre des injures & détractions de Jacques Omphalius; imprimée à Paris, *in*-4°. par Robert Eſtienne, 1546.

SIMON

SIMON FONTAINE, de l'Ordre de S. François, Docteur en Théologie à Paris, a écrit en dix-huit Livres, Hiſtoire Catholique de notre temps, touchant l'état de la Religion Chrétienne, contre l'Hiſtoire de Jean Sleydan; imprimée à Paris, *in*-8°. puis en Anvers, par Jean Steelſius, 1558. & encore à Paris, par Guillaume Julian, 1562*.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 408.

SIMON GORLIER, Muſicien, a écrit un Livre de Tabulature de flûtes d'Allemand, imprimé à Lyon par lui-même, 1558. Plus, premier Livre de Tabulature d'Eſpinette, contenant Motets, Fantaſies, Chanſons, Madrigales & Gaillardes; imprimé à Lyon, *in*-4°. par ledit Gorlier, 1560. Livre de Tabulature de Guiterne, imprimé de même. Livre de Tabulature de Ciſtre, imprimé de même. Livre de Muſique à quatre ou cinq parties, en cinq volumes, imprimé à Lyon.

SIMON GOULARD, de Senlys, a écrit en vers François, Imitations Chrétiennes; Odes douze. Suite des Imitations Chrétiennes, contenant deux Livres de Sonnets, le premier en a cent, & le ſecond quatre-vingt-dix-ſept; imprimées avec les Poëmes Chrétiens de B. de Montmeia, 1574. Sonnets Chrétiens, accommodés à la muſique d'Orlando Bony & Bertrand, à quatre parties, imprimés, &c. Il a enrichi les Œuvres morales & mêlées de Plutarque, de Préfaces générales, de ſommaires au commencement des Traités, & d'Annotations en marge, qui montrent l'artifice & la ſuite des Diſcours de l'Auteur; imprimés avec leſdites Œuvres, *in-fol.* par François Eſtienne, 1582. Annotations ſervant de Commentaire, ſur la Semaine du ſieur du Bertas, imprimées premièrement à Genève, *in*-16. puis à Paris, *in*-4°. & *in*-16. Deux Livres de Théodoric, Evêque de Cyr, ancien Docteur de l'Egliſe, touchant la Providence de Dieu, contre les Epicures & Athéiſtes; avec deux autres Livres du même Auteur; l'un de la Providence Divine, l'autre du but

de la vie humaine & du dernier Jugement ; impr. *in*-8°. à Lyon, Jean Lertout, 1578. La Chronique de Jean Carion, augmentée par Phil. Melanchthon & Gaſpar Peucer, impr. en deux tomes, *in*-8°. Hiſtoire de Portugal, contenant les Entrepriſes, Navigations & Geſtes mémorables des Portugalois, tant en la conquête des Indes Orientales par eux découvertes, qu'ès guerres d'Afrique & autres exploits depuis l'an mil quatre cens nonante-ſix, juſques à l'an mil cinq cens ſeptante-huit, ſous Emanuel I, Jean III, & Sébaſtien I du nom; compriſe en vingt Livres, dont les douze premiers ſont traduits du Latin de Hiérome Oſorius, Evêque de Sylves Algarve, les huit ſuivans pris de Lopez de Caſtanede & d'autres Hiſtoires; avec un Diſcours du Traducteur, du fruit qu'on peut recueillir de la lecture de cette Hiſtoire; imprimée *in-fol.* par François Perrin, 1581. Les Devins, ou Commentaire des principales ſortes de Divinations; diſtingué en quinze Livres, traduits du Latin de Gaſpar Peucer; imprimés en Anvers, *in*-4°. 1584 *.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 410 & ſuiv.

SIMON GRYNÉE * a écrit la Vie de Jean Ecolampade, traduite de Latin en François, & contenue en un Livre *in*-16. intitulé Hiſtoire des Vies & Faits de trois excellents Perſonnages, imprimée à Lyon, par Jean Saugrain, 1562. *Cenſuré.*

* Simon Grinée, en Latin *Gryneus*, & en Allemand *Gryner*, naquit au Village de Veringen, en Suabe, en 1493, enſeigna les langues & les Belles-Lettres en différentes Villes d'Allemagne, & ſe fixa enfin à Bâle, où il laiſſa des deſcendans, qui ſe diſtinguèrent dans la République des Lettres. Il mourut à Bâle, le premier Août 1541. Il a donné la première Edition de l'*Almageſte* de Ptolomée, en Grec.

SIMON DE HESDIN, Maître en Théologie, Religieux des Hoſpitaliers de ſaint Jean de Hiéruſalem, a tranſlaté en vieil langage François, les ſept premiers Livres de Valere le Grand, imprimés avec les Gloſes dudit Tranſlateur, à Lyon, *in-fol.* par Matthieu Huſz, 1485. & y ſont ajoutés les trois derniers Livres,

aſſavoir le huitiéme, neuviéme & dixiéme dudit Valere, de la Tranſlation de Nicolas de Goneſſe, avec les Gloſes *.

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, à l'Art. Nicolas de Gonnesse, Tom. II, pag. 162 & 163.

SIMON DE MAILLÉ, Archevêque de Tours, a écrit dévotieux petit Diſcours adreſſé au Peuple de Touraine, pour l'exhorter à l'amour & crainte de Dieu, par la conſidération de la mort naturelle: & le Remède de ne tomber en l'éternelle, par le moyen de l'Oraiſon. Auſſi la façon & manière que nous devons tenir en priant; imprimé à Paris, *in*-16. par P. l'Huilier, 1574. *Ex Libris D. Baſilii, Archiepiſcopi Cæſareæ in Cappadocia, Conciones de vita & moribus 24. Simeonis Magiſtri ac Logothetæ induſtriâ ſelectæ, Latinæ factæ à Simone à Maille, Arch. Turonenſi, græcè & latinè; Pariſiis, in*-8°. *apud Guil. Morellium*, 1558 *.

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 414.

SIMON DE MONTHIERS, Avocat au Parlement de Rouen, a traduit élégamment les deux premiers Livres de Paul Aemyle, Chanoine de Notre Dame de Paris, de l'Hiſtoire de France; imprimés *in*-4°. à Paris, par Michel Vaſcoſan, 1556.

SIMON DE MOURELLES, a écrit Lettres envoyées de Vitorbe au Seigneur d'Arimbaut, ſon bon frere d'armes & féal ami, contenant le voyage de Monſieur de Vaudemont: enſemble la Priſe de Rome & les aſſauts à elle donnés. Auſſi les calamités dans icelle exercées par ſes ennemis; avec la mort de Charles, Duc de Bourbon & ladite priſe; imprimées *in*-8°. ſans date & nom de lieu ni d'Imprimeur.

SIMON NERAULT, Docteur en Théologie, a compoſé un Livre intitulé le Flagice de Peſte, traitant des ſignes indicatifs de peſte, des cauſes provocatives d'icelle; les moyens pour empêcher ſes effets & malice par voie naturelle & ſpiri-

tuelle; de ſa dilatation & du pouvoir qu'elle a d'infecter; imprimé à Poitiers *in*-8°. par Jaques Bouchet, 1530 *.

* Jean Bouchet en parle, Epître 74.

SIMON DE PROVENCHIERES, Langrois, Médecin à Sens, a traduit de Latin, la Chirurgie de M. Jacques Hollier, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, contenant quatorze chapitres; imprimée à Paris, *in*-16. par Charles Macé, 1576. La Chirurgie de Fernel, tranſlatée de Latin & enrichie de brièves Annotations & d'une Méthode Chirurgique par ledit Provenchieres; imprimée à Paris, *in*-16. par Guillaume Chaudiere, 1579. Lettre envoyée à M. Arnoul, Doyen de Sens, & grand Vicaire du R. Cardinal de Pellevé, par Simon de Provenchieres, Médecin, faiſant mention d'un enfant conſervé en la matrice, par l'eſpace de vingt-huit ans; imprimée à Lyon, 1582 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 415.

SIMON SYLVIUS, dit DE LA HAYE, Valet de Chambre d'illuſtre Princeſſe Marguerite de France, Roine de Navarre, a traduit de Latin, le Commentaire de Marſile Ficin, Florentin, ſur le banquet d'Amour de Platon; imprimé à Poitiers, *in*-8°. par Enguilbert de Marnef, 1556.

SIMON VALLAMBERT, natif d'Avalon, en la Duché de Bourgogne, Médecin, a écrit Méditation de l'Oraiſon des Chrétiens, en proſe, priſe du Livre de Paſque, dit autrement le Trépas des Fidèles; avec un Sommaire diſcours à la fin des principaux points dudit Paſque; imprimée à Paris, *in* 8°. par Guerould Sibere, ſans date. Epitaphes de Monſeigneur le Duc d'Orléans, en Latin, Grec & François; imprimées à Paris, *in*-8°. par Chreſtien Wechel, 1545. De la Conduite du fait de Chirurgie, en proſe, imprimée à Paris, *in*-8°. par Vaſcoſan, 1558. Cinq Livres de la manière de nourrir & gouverner les enfans dès leur naiſſance: le premier contenant la manière de

bien choiſir une Nourrice : le deuxiéme, l'Inſtruction de la Sage-femme des accouchées, & de la Nourrice, au gouvernement de l'Enfant nouveau né : le troiſiéme, la manière de nourrir & gouverner l'Enfant avant que le ſevrer : le quatriéme, la manière de nourrir & gouverner l'Enfant après qu'il eſt ſevré : le cinquiéme, la manière de guérir les maladies des Enfans; imprimés à Poitiers, *in*-4°. par les de Marnefs & Bouchets, freres, 1565. De l'Obéiſſance qu'on doit à Juſtice, & la Patience qu'il convient avoir quand on eſt condamné à tort, Livre de Platon, intitulé Crito, tourné de Grec en François par ledit Vallambert, & imprimé à Paris, *in*-8°. par Olivier Mallard, 1542. Le même Dialogue Crito a été auſſi traduit en François par Pierre du Val, Evêque de Sées, imprimé *in*-8°. par Vaſcoſan, 1547. *Hiſtoria de vitâ & rebus geſtis M. T. Ciceronis M. filii à Simone Vallamberto Hæduo Avallonenſi, Auctore; Pariſiis, in*-8°. *apud Simonem Colineum, 1545. Simonis Vallamberti Epigrammatum Somnia, Lugduni, in*-8°. *apud Theob. Paganum.*

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 415 & 416.

SIMON VERREPÉ *. Manuel de Dévotion, extrait des Saints Peres & Docteurs, & mis en très-bel ordre par Simon Verrepé, traduit de Latin en François par J. B. imprimé à Lyon, *in*-16. par Michel Jove, 1573.

*Il eſt appelé *Simon Verrepée*, Prêtre de Brabant, pag. 116 de la *Biblioth. Sacrée* de Guillaume Gazet. Aubert le Mire le nomme *Simon Verepeus*. Il écrivit des Livres de dévotion, & fit auſſi des Ouvrages de Grammaire. Son Abrégé de la Grammaire de Deſpautere fut fort eſtimé, & adopté, pour l'inſtruction publique dans les Pays-Bas. Simon Verrepé fut quelque temps Directeur du Couvent du Thabor, à Malines. C'eſt un Couvent de Chanoineſſes de S. Auguſtin. Il en fut chaſſé durant les guerres de Religion, & ſe retira à Bois-le-Duc, où il mourut en 1598 (*Hiſt. Méchlin.* Tom. I, pag. 81.

SIMON VIGOR, premièrement Chanoine Théologal de Notre Dame de Paris, Curé de ſaint Paul en ladite ville, puis Prédicateur du Roi & Evêque de Narbonne, a écrit Oraiſon

funèbre par lui prononcée aux Obſéques de très-haute Princeſſe Madame Elizabeth de France, Roine des Eſpagnes, en l'Egliſe notre Dame de Paris, le 25 Octobre 1568, imprimée par Claude Fremy, audit an. Sermons & Prédications Chrétiennes & Catholiques pour tous les jours du Carême & Ferie de Pâques, recueillis fidèlement par un docte Perſonnage, ſelon qu'elles ont été prononcées à Paris en l'Egliſe ſaint Eſtienne du mont, par ledit feu, de bonne mémoire, Vigor, revues par Maître Jean Chriſti, Docteur en la Faculté de Théologie, à Paris, Théologal à Nantes, & imprimées à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1577. Sermons & Prédications Chrétiennes du ſaint Sacrement de l'Autel, accommodées pour tous les jours des Octaves de la Fête-Dieu, recueillies de même, ſelon qu'elles ont été par lui prononcées; imprimées à Paris, *in*-8°. par Nic. Cheſneau, 1579 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 416 & 417.

SIMPHORIEN CHAMPIER, Chevalier, Docteur Régent en Médecine, en l'Univerſité de Pavie, Seigneur de la Faverge, premier Médecin du Duc de Lorraine, a écrit * la Nef des Princes, avec pluſieurs Enſeignemens profitables à toutes manières de gens, pour connoître à bien vivre & mourir; imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel le Noir, 1525. La Déclaration du Ciel & du monde & des merveilles de la terre, ſituation, Royaumes & Provinces d'icelle; imprimée de même. Le Doctrinal du Pere de famille à ſon enfant, imprimé à Paris, *in*-8°. ſans nom d'Imprimeur. Dialogue de la Cure du Phlegmon, où ſont introduits deviſant Phlegmoniatros, Philochirurgus & Météorus, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Pierre de ſainte Lucie, ſans date. Le Miroir des Apothicaires, auquel eſt montré comment ils errent communément en pluſieurs ſimples médecines, contre l'intention des Grecs & par la fauſſe intelligence des Auteurs Arabes, leſquels ont falſifié la Doctrine des Grecs. Plus les Lunettes des Chirurgiens: le tout imprimé à Lyon, *in*-

8°. ſans nom d'Imprimeur & ſans date. Les Prophéties, Dits & Vaticinations des Sibylles, tranſlatées de Grec en Latin, par Lactance Firmian, & miſes en rime Françoiſe par ledit Champier, avec Commentaires d'icelui Champier; dédiées à très-illuſtre Princeſſe Anne de France, Ducheſſe de Bourbon & d'Auvergne; imprimées *in*-4°. ſans nom d'Imprimeur ni date. La Vie & les Geſtes du preux & vaillant Chevalier Capitaine Bayard, Dauphinois, contenant pluſieurs Victoires par lui faites ès règnes des Rois de France, Charles VIII, Louis XII, & François I du nom, tant en Italie, Naples & Picardie, qu'autres Pays & Régions; imprimée à Lyon & à Paris, *in*-4°. Du Royaume des Allobroges, dit long-temps après Bourgogne ou Viennois, avec l'Antiquité & origine de l'ancienne Cité Métropolitaine & primace des Allobroges Vienne ſur le Roſne; imprimé à Lyon, *in*-8°. ſans date. Police ſubſidiaire à celle quaſi infinie multitude de pauvres que la ville de Lyon nourrit; imprimée à Lyon, 1531. La Nef des Dames vertueuſes, &c. Il a fait des Additions ſur le Guidon en François, imprimées avec ledit Guidon; imprimées à Lyon, par Conſtantin Fradin, 1520. Voyez le Catalogue de ſes Œuvres Latines qui ſont en grand nombre en l'Epitome de la Bibliothèque de Geſner, & en notre ſupplément.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot SYMPHORIEN CHAMPIER, Tom. II, pag. 417 & ſuiv. — Je citerai ici l'Anecdote ſuivante, qui ſe trouve dans les Recueils de M. Falconet, quoiqu'elle n'ait qu'un rapport indirect à Symphorien Champier: « Baluze m'a dit que M. Belizani un » jour lui fit voir une Edition Gothique d'un Ouvrage de Symphorien » Champier, ſur l'Hiſtoire de France, *in*-4°. (ſans doute celui qui a pour » titre le *Triomphe de Louis XII*, Lyon, 1509, *in*-4°.) où il y avoit à la » tête deux vers Latins, faits à l'occaſion de la Ligue de Cambrai contre les » Vénitiens:

Floribus adjunctus, ranas per prata vagantes
Arctabit coluber, proprias remeare paludes.

Dans cette Edition, il y avoit *Colbert*, au lieu de *Coluber*. Belizani fit voir le Livre, en 1672, temps de la guerre de Hollande, à M. Colbert, & voulut lui faire regarder ces vers comme une prédiction de ce qui arrivoit alors aux Hollandois; mais le Miniſtre, homme ſolide, n'en fut point la dupe.

SOFREY CALIGNON [1], Maître des Requêtes du Roi de Navarre, a écrit plusieurs Poëmes non imprimés *; lui en ayant été tiré des mains une Satyre à moi depuis baillée, icelle sera insérée ici tout du long.

[1] *Sofrey* est une corruption du nom de *Ceolfridus*, Abbé de S. Pierre de Vermout, en Angleterre, mort à Langres le 25 Septembre 716. L'*Index* de De Thou dit *Sofroi*; l'Abbé Chatelain, *Souffroi*. On prononce apparemment *Soffrei* en Dauphiné (& c'eſt la prononciation qu'on a retenue, comme la meilleure.) Le Préſident de Thou a fait l'éloge de Calignon, qu'il dit être mort, dans ſa cinquante-ſeptième année, en 1606 (à Paris). Il étoit Préſident à la Chambre de l'Edit de Grenoble, & Chancelier de Navarre. C'eſt lui qui travailla le plus à dreſſer l'Edit de Nantes; la Satire qu'il fit contre les Dames ne ſe trouve plus que dans du Verdier. Elle n'eſt pas mal verſifiée pour le temps. Il manque des vers en plus d'un endroit. Le P. le Long, n°. 8473 de ſa *Biblioth. Hiſtor. de France*, rapporte un Ouvrage manuſcrit de Calignon, &, n°. 8222, lui en attribue, par conjecture, un, imprimé (Il a pour titre l'*Hiſtoire des choſes plus remarquables advenues en France ès années 1587, 1588 & 1589, par S. C.*) en 1590, *in*-8°. Il rapporte auſſi, n°. 14209, la *Vie de Soffroi Calignon*, par Gui Allard, *in*-12, à Grenoble, 1675. (M. DE LA MONNOYE).

*Le *Journal d'Henri IV*, Tom. III, dit que « Soffrey Calignon, Chancelier » de Navarre, excellent eſprit en tout, mourut Proteſtant à 56 ans & quelques » mois, à Paris, au mois de Septembre 1606 ». Il avoit commencé par être Miniſtre, & attaché au ſervice de M. de Leſdiguieres. Il eut grande part à la confiance d'Henri IV, & dreſſa l'Edit de Nantes avec Jacques-Auguſte de Thou l'Hiſtorien. Il laiſſa un fils Conſeiller au Parlement de Grenoble. Dans un Manuſcrit de l'*Hiſtoire* de M. de Thou, qui eſt à la Bibliothèque du Roi, on lit d'aſſez longues additions ſur la vie de Calignon, qu'on a miſes en notes, dans la Traduction Françoiſe, à la fin du XXXVIe Livre de cette Hiſtoire. On y voit que Calignon laiſſa deux fils, & que ſa femme mourut peu de temps après lui. Il étoit un des plus anciens & des plus intimes amis de M. de Thou. Le P. le Long n'eſt pas heureux dans ſa conjecture, quand il attribue à Calignon l'*Hiſtoire des choſes remarquables, en 1587*, &c. C'eſt une des pièces les plus violentes en faveur des Guiſes, contre Henri III. Il n'y a même aucune apparence que ce ſoit l'Ouvrage de Calignon, zélé Proteſtant, comme l'a remarqué M. de Fontette, dans ſa nouvelle Edition de la *Biblioth. Hiſtor. de la France*, Tom. II, pag. 331. La mépriſe du P. le Long ſe retrouve dans la nouvelle Edition du *Catalogue des Hiſtoriens* de Lenglet. Quant à l'Ouvrage manuſcrit que le P. le Long attribue auſſi à Calignon, il a pour titre, *Journal des Guerres faites par François de Bonne, Duc de Leſdiguieres, depuis 1585, juſqu'en 1597, par Soffrey de Calignon, Chevalier de Navarre.*

Navarre. Il n'a point été imprimé, & faiſoit autrefois partie du Manuſcrit de Colbert. Il eſt aujourd'hui à la Bibliothèque du Roi.

Le Mépris des Dames.

SATYRE.

[Triolz, c'eſt un abus des hommes de notre âge
De vouloir adoucir, par un doré langage,
La rigueur d'une ingrate, &, d'un gentil ſoucy,
Luy prêcher doucement l'amoureuſe mercy.
On dit que Promethé, dedans ſa main ſubtile,
La femme patronna d'une gluante argile;
L'argile s'endurcit aux rayons éthérés
D'un midy bluettant de mille traits dorés;
Et la femme, qui tient de ſa fatale ſource,
Devient dure, reveſche, & cruelle, & rebource,
Plus elle voit un cœur brûler de paſſions,
Et s'allumer au raiz de ſes perfections.
Il eſt vrai que, du temps de la ſaiſon dorée,
L'on voyoit la vertu ſeulement adorée;
Que les Dieux habitoient en ce monde nouveau,
Que l'Amour ne portoit ny trouſſe, ny flambeau;
Mais, ſans faire ſentir ſa cruelle pointure,
Se guidoit librement ſous les loix de nature.
Il eſt vray, dis-je, alors que la Muſe ſervoit
D'eſcort aux amoureux, & celuy qui ſavoit
Découvrir doucement ſa paſſion encloſe,
En l'école d'Amour profitoit quelque choſe;
Mais, depuis que le temps, d'un vol précipité,
De ce ſiècle premier ſouilla l'intégrité,
Et qu'au ſiècle d'airain l'avarice rouillée
Altéra des humains la poitrine ſouillée,
La vertu s'envola, & la troupe des Dieux,
La foy, la piété s'éclipſa de nos yeux,
Et, dans le plus touffu des forêts hériſſées,
S'écarta le troupeau des Muſes offenſées.
Depuis on ne les vit, & la ſucrée voix
Des Poëtes ne put, ſous ſes nombreuſes loix,
Fléchir la cruauté de ces rudes maîtreſſes,
Qui ne tirent plaiſir, ſinon de nos triſteſſes.
Au lieu de proprement ſa langue façonner,
Il faut tant ſeulement avoir de quoi donner;
Car le prix eſt en prix, & la flèche acérée
D'Amour n'habite plus dans ſa trouſſe ſacrée,

Ains au fond d'une bourſe, où l'or étincelant,
Dans les plus recamés, ſa lumière répand.
De-là les hameçons, de-là provient l'amorce,
Et les philtres ſecrets de la ſecrète force,
Qui charme, qui contraint, qui ſeule fait ſentir
Aux femmes l'éguillon de l'amoureux deſir.
Les Charites d'Homère, en nommant Cytherée,
L'appellent ſeulement Cyprine la dorée,
Car dorés ſont ſes traits, & doré ſon flambeau,
Doré ſon Cupidon, & doré ſon bandeau,
Pour montrer que l'or ſeul peut en la fantaiſie
De la femme engraver l'amoureuſe furie,
Qui dit, pour s'excuſer, que le Père des Dieux,
Jadis en pluye d'or s'eſt rendu précieux,
Que le prix d'un préſent, d'une offrande ſacrée,
Plus que l'affection, aux céleſtes agrée,
Et que ſi l'or fléchit ſa libre volonté,
Qu'elle approche en cela de la Divinité.
Dans les champs amoureux où la vague féconde
Du Nil Egyptien fait déborder ſon onde,
L'Image de Memnon, ouvrage induſtrieux,
Ravit d'étonnement les plus ingénieux.
Cette Idole eſt muette, & de lourde matière;
Mais ſi tôt que Phébus, retraçant ſa carrière,
Monté ſur l'Horiſon, la touche de ſes raiz,
L'Image dans le Ciel fait pénétrer ſa voix.
A cette Idole-là j'accompare la femme.
Découvrez-luy cent fois le tourment de votre ame,
Verſez dix mille pleurs, faites mille ſoupirs,
Accuſez ſa beauté, mère de vos deſirs,
Priez, idolâtrez, elle ſera muette,
Dédaigneuſe & farouche à votre humble requeſte.
Mais ſi quelque joyau, dépouille du Levant,
Quelque perle Erithrée, ou quelque diamant
Brille devant les yeux de ces belles cruelles,
Vous les verrez brûler de vives étincelles,
Aux œuvres de Cypris facilement ployer,
Et faire en un beſoin office de prier.
Les Poëtes ſacrés, dont la gloire éternelle
S'eſt frayé dans le Ciel une ſente nouvelle,
Dont l'eſprit agité d'une divine ardeur
De ce ſexe trompeur ont célébré l'honneur,
Divins, rares cerveaux, tréſoriers de mémoire,
Qui abrégent leurs jours pour alonger leur gloire,

Qui, pour un peu d'honneur, leurs biens ont mépriſés,
Ne ſe virent jamais d'Amour favoriſés.
Témoin m'en ſoit celui qui ſacra ſur la rive
De ſon Loyre Angevin la pâliſſante olïve,
Et celuy, qui, ſi doux ſoupira ſes ardeurs,
Que la Sorgue naquit du criſtal de ſes pleurs.
Témoin le Vandomois, & mille ames gentilles,
Qui, déployant les traits de leurs plumes ſubtiles,
De ces vaines beautés ont paré leurs écrits,
Et n'en ont à la fin remporté que mépris.
Il eſt vray, mon Triolx, que toujours l'avarice
Ne leur fait faire joug à l'amoureux ſervice,
Et gratuitement les Dames quelquefois
D'un pauvre ſerviteur ont voulu faire choix.
Mais tout ainſi qu'on voit une louve agitée
De la rage d'Amour, courir par la vallée,
Tantôt gagner le haut des coteaux hériſſés,
Ores tracer les bois de feuilles tapiſſés:
Une ſuite de loups, d'une importune preſſe,
La muguette, la ſuit, la talonne & la preſſe
Par les bois, par les champs, puis enfin haraſſés,
Se couchent pareſſeux, endormis & laſſés.
La rage bouillonnante en ſa poitrine fière
Ne la laiſſe endormir, ny ciller la paupière,
Ains voyant aſſoupir cette troupe de loups,
Choiſit le plus hideux & difforme de tous,
Aſſouvit ſon ardeur, & d'une urtade ſouple
L'éveille, le careſſe, & avec luy ſe couple;
Ainſi la femme ingrate, & qui voit dédiés
A ſes perfections les cœurs ſacrifiés,
De mille ſerviteurs que ſa douceur attire,
Si elle aime par choix, elle choiſit le pire.
Auſſitôt que l'Avril de ma jeune ſaiſon
La jouë me friſa d'une blonde toiſon,
Quelque Dame conçut une ſecrette envie
Deſſus la liberté, maîtreſſe de ma vie,
M'aſſujettit aux raiz de ſes perfections,
Et déroba la clef de mes affections.
J'avois pour concurrent un vieillard froid & pâle,
Qui jà tenoit le pié dans la barque fatale;
De ſon œil catherreux diſtilloit un ruiſſeau,
La roupie coulant lui glaçoit le cerveau;
Son corps étoit ſemblable à une anatomie,
Son viſage au tableau d'une Coſmographie,

De rides ſillonné, & ſembloit, ainſi beau,
Un fantaſtic eſprit échappé du tombeau,
Un ſonge frénétic, une ombre ſolitaire,
Et le modèle vrai d'une affreuſe chimère.
Voyant devant mes yeux cette idole de mort,
Et moy d'autre côté jeune, gaillard & fort,
Qui avois l'avantage, & qui, ſoit en adreſſe,
Soit en dextérité, ou force de jeuneſſe,
Habile en ce métier, en tout le ſurpaſſois,
Sinon qu'il avoit plus d'écus que je n'avois.
Je pris opinion de voir favoriſée
Mon amitié fidelle, & la ſienne moquée:
Mais las! tout au rebours je me vis mépriſé,
Et ce bel Adonis en mon lieu careſſé.
Je fus au déſeſpoir, & ennuyé de vivre.
Pour affranchir l'eſprit de ſon hôte délivre,
J'implorois le deſtin, & la Parque & le ſort,
Pour m'ôter de ce monde, & me donner la mort.
Mais enfin la faveur de quelque bon Génie
De ces divins propos me vint flatter l'ouye:
N'eſpère pas, dit-il, vu ta condition,
D'être, plus que les Dieux, vuide de paſſion.
Ne ſçais-tu d'Apollon la peine infortunée,
Qui, voulant embraſſer la fille de Pénée,
Jeune, brave & gentil, n'épouſa qu'un laurier,
Et trempe dans le Ciel encore à marier?
Ne vois-tu d'autre part, ſans égard de mérites,
Qu'Ericine la belle, & l'une des Charites,
Epouſent à l'envi un forgeron boiteux,
La butte, la riſée & la fable des Dieux?
Ne ſçais-tu le malheur de ce Romain Joconde,
Qui de beauté parut la merveille du monde?
*Ne ſçais-tu les erreurs du * Prince des Lombards?* *Aſtolphe.
Si les Dieux ſont ſujets à ſemblables hazards,
Si les Roys vont courant cette borraſque dure,
Es-tu plus que les Roys, fils aînés de nature?
A tant ſe teut le Dieu, &, d'un vol incertain,
Me déroba l'objet de ſon Idole vain.
Or, Triols, j'en ay vu qui, d'une autre manière,
Avoient l'eſprit à gauche, & l'ame traverſière,
Qui, volages de cœur, ſe jouant de l'Amour,
Changent de volontés dix mille fois le jour.
Leur cœur eſt inconſtant, légère eſt leur penſée,
Comme une girouette à tous vents élancée,

Et qui s'en va tournant à volte du cerveau,
Comme dedans les flots le débile roſeau.
Autant que le miroir, dans ſa glace polie,
Reçoit d'impreſſions, que notre fantaiſie
Font errer çà & là, & nous montre au-dedans
L'objet qui n'y eſt pas, & trompe notre ſens;
Autant dans leurs eſprits ces cervelles volages
Forgent d'affections, & figurent d'images,
Qui naiſſent & s'en vont, & renaiſſent ainſi
Que l'ombre dans le vain d'un miroir éclairci.
Tantôt vous les verrez de vous ne faire compte,
Tantôt ſe repentir, tantôt l'ire les dompte;
Si de vos paſſions elles prennent pitié,
La moindre occaſion trouble cette amitié.
Comme le papillon, aux ailes étoilées,
Caché deſſous les lys aux robes émaillées,
Du jeune chaſſerot va decevant les pas,
Qui penſe les tenir, & ſi ne les tient pas:
Le délicat enfant, d'une démarche folle,
S'approche, & cependant le papillon s'envole.
Ou comme on voit partir hors des eſpics creſtez
Un lièvre roydement, ſuivi de tous coſtez,
Et tromper de ſa fuite, en courſes ondoyantes,
Des levriers découplés les meutes aboyantes,
Qui faillent leur pinſade, & reclaquant des dents,
N'arrachent que le poil, & remachent les vents,
Le lièvre gagne aux pieds plus vîte qu'un tonnerre,
Et les levriers honteux donnent du nez en terre:
Ainſi on voit les traits pleins de légéreté
Des Dames que je peins de cette qualité,
Qui, après longuement avoir été ſervies,
Et de mille ſujets martyriſé les vies,
Après avoir tiré plaiſir de leur tourment,
Au lieu de leur donner enfin allégement,
Au lieu d'avoir pitié de leur cerveau malade,
D'amour & de martel, d'une douce bravade,
Se moquent de leur mal, & renvoyent ces fous,
Payés d'un je ne puis, ou d'un retirez-vous.
Quand le Père Océan des cruches éternelles
A coup fit débourder mille ſources nouvelles,
Et qu'on vit ſur les monts vaguer de toutes parts,
Ply ſur ply, flots ſur flots, les orages épars,
Deucalion reſté ſeul de l'humaine eſſence,
Pour des hommes noyés réparer la ſemence,

S'acoſta de ſa femme, & tous deux aux yeux clos
Les pierres ont ſemé, de leur mère les os,
Des ſolides cailloux, & de maſſe peſante
Les hommes ſont iſſus de nature conſtante.
De-là pouſſé naquit ſur l'orage marin
Aſpre, rude, ſans poids, gommeleuſe & légère,
Se trouva pour ce fait la plus apte matière.
Il eſt vray que ſouvent, d'une feinte douceur,
Leur mielleux appât attire notre cœur,
Comme de leur odeur les Pantheres attirent
Les ſimples animaux; & après les déchirent;
Ou comme le peſcheur, qui affeuble ſa tête
De la peau d'une chèvre, & puis ſa ligne jette,
Pour tirer amorcé l'Eſcarc à l'hameçon,
Amoureux de la chèvre, & le mettre en priſon:
Ainſi le plus ſouvent ces cruelles harpies
Maſquent leurs trahiſons de mille courtoiſies,
Semblables à la chèvre, excepté qu'elles n'ont
Ny la barbe au menton, ny les cornes au front:
Car c'eſt pour leur mary dont la tête s'appelle
Un Parnaſſe fourché à la pointe jumelle.
Tu me diras, Triols, qu'il s'en peut rencontrer
Parmy tant de milliers quelque douce à traiter,
Et je confeſſeray par erreur de nature
Qu'on en pourroit trouver quelcune à l'adventure;
Mais, quand elle ſeroit un miroir de douceur,
Telle bonté ne peut apporter que malheur.
Regarde dans Homère, Hélène, ou Pénélope,
Dont l'une la Phrygie arma contre l'Europe,
Et fit du ſang Grégeois & du ſang des Troyens
Par dix ans ondoyer les murs Neptuniens!
L'autre, portant l'honneur empreint dans le viſage,
Fit errer ſon mary pendu deſſus l'orage,
Et fit flotter en mer, l'eſpace de dix ans,
Sa barque Nauphragère, à l'abandon des vents.
Bref, Triols, choiſis-la Pénélope, ou Hélène,
Tu n'en auras jamais que déſaſtre & que peine.
On dit que les chevaux, qui refoulent après
La trace que la louve aura marché de frais,
Prendent des paſturons la jointure étourdie,
Et tombent chancelans d'une chûte engourdie,
Auſſi l'homme ennobli d'un généreux eſprit,
Qui s'abandonne en proye à la femme qu'il ſuit,
Devient ſot & ſtupide, & ſon ame abeſtie,

D'un étourdiſſement enfin eſt ſubvertie.
Si toutefois, Triols, la Dame que tu ſers,
Pour qui dernièrement tu m'envoyas des vers,
Eſt honnête, gentille, & belle, & bien appriſe,
Et d'un pareil amour en amour favoriſe,
Adore-la, ſers-la, garde ſoigneuſement
Le tréſor que le Ciel nous donne rarement.
Mais, lorſque tu verras ſon amour éventée
Se glacer peu-à-peu, quitte-moy ce Prothée,
Laiſſe-moy cette ingrate & ſa mobilité,
Et que ta voile ſingle au port de liberté:
Si tu ne peux ſi toſt voir libre, dépeſtrée,
Du licol amoureux ton ame encheveſtrée,
Implore le ſecours des neuf divines Sœurs,
Et trompe ſur le luth l'ennuy de tes ardeurs,
Compoſe-moy des vers qui te feront reluire
A la poſtérité. Sçais-tu pas que la lyre
A pouvoir d'adoucir la chaleur que tu ſens?
Hé! n'as-tu jamais vu la guériſon étrange
Du Faucheur Tarentin, piqué de la Phalange
Que le venin agite, & ſeulement le ſon
De la muſique peut diſſiper ce poiſon?
Telles ſont les chanſons des ſavantes pucelles,
Qui étouffent d'amour les vives étincelles.
Donques toy, mon Triols, qui as eu cet honneur
D'être aimé d'Apollon, & d'être bon ſonneur,
D'avoir vu mille fois, ſous les tardes ſerrées
Les Muſes qui bailloient à coſtes agrafées
D'avoir guidé leur danſe, & en mille façons
Entonné les accens de leurs belles chanſons:
Si Vénus envers toy eſt farouche & cruelle,
Chaſſe-moy par les vers l'humeur qui te martelle.
Malheureux eſt l'ouvrier, qui n'a ni le pouvoir,
Ny le moyen d'uſer de ſon propre ſavoir.]

SOPHOCLE *. Voy. Jean Ant. de Bayf.

* Sophocle, Poëte Tragique célèbre, né à Athènes (d'autres diſent à Colone, Bourg de l'Attique, d'un nommé Sophile, Maître de Forge) 495 ans avant Jeſus-Chriſt, étoit contemporain de Périclès, avec lequel il commanda les armées de la République, où il ſe ſignala dans pluſieurs combats. Il compoſa cent vingt-trois Tragédies, dont vingt-trois remportèrent le prix. Il ne nous reſte plus que ſept de ces Tragédies, que l'on regarde comme autant de chef-d'œuvres. C'eſt le plus élégant, le plus noble & le plus accompli des anciens Poëtes Tragiques. Celle de ſes pièces qu'il eſtimoit le plus, eſt l'*Œdipe*

à Colonne. Il la compoſa dans un âge très-avancé, lorſque ſes enfans prétendoient qu'il n'étoit plus en état de gouverner ſes affaires domeſtiques, & le vouloient faire interdire. Pour prouver que ſon eſprit n'étoit point affoibli, il lut à l'aſſemblée de la République ſon *Œdipe à Colonne ;* elle en fut enchantée, & conſerva à cet heureux génie tous ſes droits, que l'avarice de ſes fils vouloit lui enlever. Valère Maxime, Liv. VIII, Chap. 8, nous dit que Jophon, fils de Sophocle, fit mention, dans l'Epitaphe de ſon père, de l'*Œdipe à Colonne*, comme de la plus belle production de l'eſprit humain, cependant Sophocle donnoit la préférence à ſon *Antigone*, & ne vouloit pas qu'on dît autre choſe, dans ſon Eloge Funèbre, ſinon qu'il étoit l'*Auteur d'Antigone.* Ariſtote, qui n'étoit pas volontiers de l'avis des autres, donne la préférence à l'*Œdipe Tyran.* Il mourut de joie, âgé de près de cent ans, de ce qu'une de ſes pièces, qui avoit long-temps balancé les ſuffrages du Public, les avoit enfin remportés. Il avoit eu les paſſions vives dans ſa jeuneſſe ; Valère Maxime en rapporte un trait, Liv. IV, Chap. 3 ; mais il s'en corrigea, à en juger par la réponſe qu'il fait faire au même Sophocle, auquel on demandoit ſi les plaiſirs de l'amour lui étoient encore agréables à un âge déjà avancé : *Dii meliora, inquit! libenter enim iſtinc tanquam ex aliquâ furioſâ dominatione profugi.* — Suidas parle d'un ſecond Sophocle, Poëte Tragique, petit-fils du premier, qui compoſa quarante Tragédies, & remporta huit fois le prix ; il compoſa auſſi des Elégies.

SORDEL fut Poëte Mantuan, qui ſurpaſſa en Poëſie Provençale, Calve, Folquet de Marſeille, Lanfranc Cygalle, Perceval Doria, & autres Poëtes Genevois, & Tuſcans, qui, toutefois pour la douceur de la langue Provençale, s'y ſont plutôt délectés, qu'en la leur propre maternelle. Ce Poëte fut homme ſtudieux, & grand rechercheur de toutes choſes. Il a fait pluſieurs Chanſons, non d'amour, car il ne s'en trouve aucune, mais en Philoſophie. Remond Berenguier dernier du nom, Comte de Provence, en ſes derniers jours, le prit à ſon ſervice, étant de l'âge de quinze ans, pour l'excellence de ſa Poëſie, & de ſes belles Inventions, ainſi que le récite Pierre de Chaſteauneuf, Poëte Provençal. Il a fait des Syrventés en rime Provençale, & ent'autres un, auquel il taxe & reprend tous les Princes de la Chrétienté, fait en forme de Chant funèbre, ſur la mort de Blacas, Gentilhomme Provençal, qui étoit auſſi Poëte, & commence,

Plagneruol Sen Blakas en aqueſt leugier ſon,
Ab cor triſt, e irat, e en ay ben Razon.

En

En laquelle il dit que le dommage de la mort de Blachas, eſt ſi grand qu'il ne ſait moyen pour le reſtaurer, fors qu'en lui ôtant le cœur, en donner à manger premièrement à l'Empereur, s'il veut vaincre les Mylannois & le Pape qui lui fait ſi mortelle guerre. Que ſi le Roi de France en mange, recouvrera Caſtille, mais parce qu'il eſt jeune, qu'il ſe garde bien que la Roine, ſa mere, ne le voye, attendu qu'il n'oſe rien faire ſans elle. Que le Roi d'Angleterre en mange tant qu'il voudra, pour avoir meilleur courage à recouvrer les terres que le Roi de France lui occupe. Qu'il eſt beſoin que le Roi de Caſtille en mange pour deux, attendu qu'il avoit deux Royaumes, deſquels il a perdu un, & qu'il mange du cœur à requoi, afin que l'autre Roi ne lui donne baſtonnades. Que le Roi d'Arragon en peut manger, afin qu'il recouvre l'honneur qu'il perdit à Milan, & à Marſeille, lorſqu'il les voulut prendre par force. Que le Roi de Navarre en mange à ſuffiſance, attendu qu'il valoit plus quand il étoit Comte, que ores qu'il eſt fait Roi, afin que de haut il ne tombe en bas. Qu'il eſt beſoin au Comte de Toulouſe d'en manger, ſi tant eſt qu'il aye ſouvenance des terres qu'il ſouloit tenir, & de celles qu'il poſſéde ores. Finalement que le Comte de Provence en mange, s'il a ſouvenance quand il fut déshérité de ſon Royaume de Sicile, & des Vêpres Siciliennes; que s'il échappe de ſes durs aſſauts, il ſera beſoin qu'il mange du cœur pour le grand fais qu'il ſoutient. Ce Syruentez fut fait peu après que Jean Prochite, vêtu en habit de Cordelier, ſiffla à l'oreille des Princes, de mettre à mort tous les François étant au Royaume de Sicile, en l'année 1281. Outre ces Œuvres, il a laiſſé par écrit un Traité intitulé *Lou Progres, e avanſament dels Reys d'Arragon en la Comtat de Provenſa*, en proſe Provençale. Il a traduit *La ſomma del Drech*, de Latin en proſe Provençale, tous leſquels Traités furent mis en la Librairie du Monaſtère de Laverne en Provence, ainſi que diſent le Monge des Iſles d'Or, & ſaint Cezari.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 46.

SOTADES *. Voyez ſes Sentences en celles des Poëtes Grecs Lyriques & Comiques, traduites par Geofroy Linocier.

* Sotades naquit à Maronée, Ville de Thrace (*Marogna*, dans la Romanie). Il vécut environ 260 ans avant l'Ère Chrétienne, & fut un Poëte laſcif, impudent, ſatirique à l'excès, cynique même dans ſes expreſſions, à un point que l'on n'oſoit ſe vanter d'avoir lu la plupart de ſes Ecrits. Il inventa une ſorte de vers ïambes rétrogrades, auxquels il donna ſon nom, & qu'on étoit obligé de lire à rebours, pour en comprendre le ſens. Volaterran (*Anthropolog.* Lib. XIX) cite pour exemple ces deux vers :

Laus tua, non tua fraus, virtus, non copia rerum
Scandere te fecit hoc decus eximium.

En commençant par le dernier mot du Diſtique, on retrouve un autre Diſtique, dont le ſens eſt tout contraire. En un mot Sotades fut l'Arétin de ſon temps, mais on ne le craignit pas autant, & il n'eut pas une fin auſſi tranquille, car Ptolomée Philadelphe, contre lequel il avoit oſé écrire, le fit enfermer dans un coffre de plomb, & jeter à la mer.

SPERON SPERONE *. Les Dialogues de Meſſire Speron Sperone, Italien, traduits en François par Claude Gruget, imprimés à Paris, *in*-8°. chez Vincent Sertenas, 1552.

* Voici ce qu'on lit dans l'Epitaphe de cet Auteur, à la Cathédrale de Padoue : *Meſſere Sperone Speroni delli Alvaroti Filoſofo e Cavalier Paduano nacque nel'* 1500 *alli* 12 *Aprile, mori nel* 1588 *d.* 3 *Giugno.* Par conſéquent il étoit dans ſa quatre-vingt-neuvième année. Il profeſſa la Philoſophie dans ſa jeuneſſe, & fut enſuite employé dans les affaires publiques, où il ſe diſtingua. Ses Ouvrages ne donnent pas une grande idée de ſon érudition, mais ils prouvent qu'il poſſédoit bien la langue Italienne. Vittorio Roſſi, dans l'éloge d'Ottavio Pancirola, dit que *Speroni* ne liſoit que les Livres les moins eſtimés & les moins connus, diſant pour raiſon qu'il en tiroit ce qui lui plaiſoit, pour inférer dans ſes Ouvrages, ſans que l'on s'en apperçût, au lieu que s'il s'amuſoit à feuilleter les Auteurs célèbres, ſes plagiats ſeroient auſſitôt découverts. Ses Dialogues ont été imprimés pluſieurs fois. Parmi ſes Diſcours, on en voit un ſur l'obligation où ſont les mères d'allaiter leurs enfans, imprimé à Milan, 1604, *in*-12. à la ſuite du Dialogue *Della Cura Famigliare*. Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIX.

Au Dialogue des Langues, où ſont Entreparleurs, Bembo, Lazare, le Courtiſan, l'Ecolier, Laſcar, Peret.

[LAS. Et pour cette cauſe je vous dis que j'aimerois mieux ſavoir parler comme faiſoit Ciceron, que d'être le Pape Clément. COUR. Et moi je connois beaucoup d'hommes qui pour être médiocrement Seigneurs, ſeroient

contens d'être muets. Je ne dis pourtant que je ſois de ceux là ; mais je dis bien, puiſque le défaut provient de mon peu d'eſprit, que je ne vois point pour quelle cauſe l'homme puiſſe à bon droit tant exalter la langue Grecque ne Latine, que, pour le deſir de les ſavoir, il doive mepriſer les mitres & couronnes : car s'il étoit ainſi, ce ſeroit plus grande dignité être le ſommelier ou cuiſinier de Démoſthène, & de Ciceron, que d'être Empereur ou Pape. BEM. Ne penſez pas que le Seigneur Lazare deſire ſeulement la langue Latine de Ciceron, qui, à lui & aux autres Romains, étoit commune, ains avec les mots Latins, il en ſouhaite l'éloquence & la ſapience, qui à lui ſeulement furent péculières. Et leſquelles doivent être de tant plus réputées excellentes par deſſus toute dignité mondaine, comme elles ſautent par deſſus la hauteur des Principautés, ou par ſucceſſion ou par fortune, là où monte notre ame, non point avec d'autres aîles que celles de ſon eſprit & de ſon induſtrie. De ma part je ſais peu au prix de ces grands Perſonnages, ſi eſt ce que je ne changerois ce peu de connoiſſance que j'ai des langues, au Marquiſat de Mantoue. LAZ. Je ne crois pas que vous ayez opinion que tout le peuple, mais auſſi beaucoup de Sénateurs & Conſuls à Rome parlaſſent ſi bon Latin que faiſoit Ciceron ; à la ſtudieuſe diligence duquel Rome fut plus obligée qu'aux victoires de Céſar. Et partant j'ai dit & dis encore que j'ai en plus grande eſtime & admiration la langue de Cicéron que l'Empire d'Auguſte. A cette cauſe, je parlerai maintenant des louanges de cette langue, non tant pour ſatisfaire au deſir de ce bon Gentilhomme, que pource que j'y ſuis obligé ; mais là où vous êtes, ce n'eſt pas raiſon qu'un autre en parle devant vous, & qui feroit autrement, donneroit injure à la langue, & ſi ſeroit nommé audacieux. BEM. Pour pluſieurs raiſons, cet office de louer la langue Latine vous eſt dû, tant pour être ordonné à l'enſeigner publiquement, que pource que vous tenez plus ſon parti que moi, qui ne l'eſtime pas tant que de vouloir, pour elle, dépriſer le vulgaire Tuſcan ; &, qui plus eſt, je ne l'ai préférée qu'à un Marquiſat : au contraire vous l'avez miſe au-deſſus de l'Empire de tout le monde : c'eſt donc à vous à la louer ; car, en ce faiſant, vous ſerez agréable à la langue, à laquelle & votre nom & votre renommée ſont grandement tenus. LAZ. Puiſque vous le voulez, je l'exalterai, ſous condition que je pourrai quant & quant blâmer le vulgaire, ſans qu'il vous tourne à fâcherie BEM. J'en ſuis content, pourvu que la condition ſoit commune, & que, quand vous le blâmerez, je le puiſſe défendre. COUR. Et, pour ma part, je veux que, quand vous direz quelque choſe que je n'entendrai point, en interrompant le propos, je puiſſe vous prier de me l'éclaircir. LAZ. J'en ſuis content, &, ſans faire plus long proëme, pour mon commencement je dis qu'encore que nous ſoyons, en beaucoup de manières, différens des bêtes brutes, ſi eſt-ce que la principale cauſe qui nous éloigne d'elles, c'eſt qu'en parlant & écrivant, nous communiquons l'un à l'autre nos affections, ce que les bêtes ne peuvent faire. S'il eſt donc ainſi, celui-là qui mieux parlera & écrira, ſera plus purifié du brutal. Par ce moyen, quiconque deſire être parfaitement homme, doit en toutes ſortes s'étudier à ſe rendre parfait

à bien parler & écrire, & celui qui le pourra faire, à bonne raiſon ſe nommera tel entre les hommes que les hommes ſont entre les bêtes. Cette vertu de bien parler & bien écrire, les Grecs & Latins ſe la ſont quaſi également appropriée : de-là vient que leurs langues ſont venues à tel point, que ſeules, entre toutes les autres du monde, ſe ſont par leur excellence aliénées des barbares & des créatures irraiſonnables; auſſi, entre les Poëtes vulgaires, il n'y en a pas un ſeul qui, au jugement des doctes, ſe puiſſe appareiller à Virgile & Homère; ni, entre les Orateurs, un à Démoſthène, ou Ciceron. Louez, tant que vous voudrez, Pétrarque & Bocace, ſi n'aurez-vous la hardieſſe de les égaler aux Antiques, ni, les faiſant inférieurs, les en approcher de trop près : au contraire, vous les en trouverez ſi loin, que n'oſerez les nommer avec eux. Trouvera-t-on en aucune autre langue un ſeul qui ſoit leur pair? Quant à moi, je ne ſuis jamais ſi triſte, ou infortuné, que je ne me ſente tout réjoui, en liſant leurs vers & leurs oraiſons. Tous autres plaiſirs, fêtes, jeux, chanſons & inſtrumens ne me ſont rien au regard de ceſtui-ci ſeul, pource que les autres ſont les récréations du corps, & ceſtui-ci eſt de l'ame : de-là vient que d'autant que l'intellect eſt plus noble que le ſenſuel, de tant eſt ſa délectation plus grande & agréable que celle des autres. COUR. Je crois bien ce que vous dites, & ſuis d'opinion que l'excellence de quelque langue que ce ſoit, ne doit être arguée, ni blâmée de nul homme, plutôt je crois, la nature des choſes étant décrite, avoir vertu d'immuer le corps & l'eſprit de qui les lit. BEMB. Ce n'eſt pas cela, ains la faconde eſt ſeule ou principale occaſion de faire en nous ces merveilleux effets. Qu'il ſoit vrai, liſez Virgile en langue vulgaire, Homère en Latin, & Boccace en François, vous verrez qu'ils ne feront pas ces miracles. Le Seigneur Lazare dit vrai donc, quand il met ès langues la propriété de tels effets, non pas qu'il prouve par cette ſienne raiſon qu'on ne doive apprendre autre langue que la Latine & la Grecque; car ſi notre langue n'eſt pour le préſent douée de ſi nobles perſonnages, ſi n'eſt-il pas impoſſible qu'elle n'en ait quelquefois de peu moins excellens que Virgile & Homère. Je veux dire que ſoient tels en notre commune langue que ces autres en Grec & Latin. LAZ. Lorſque notre vulgaire aura ſes Cicérons, ſes Virgiles, ſes Homères & ſes Démoſthènes, adonc je la dirai digne d'être appriſe, comme maintenant le ſont la Grecque & la Latine; mais cela jamais n'adviendra, pourautant que la langue ne le peut ſouffrir, étant barbare, & incapable de nombres & de décoration, tellement que ſi ces quatre-ci mêmes renaiſſoient, & que, avec l'eſprit & la même induſtrie qu'ils obſervoient, en orant & poëtiſant, ils venoient à parler & écrire vulgairement, ils ne ſe pourroient rendre dignes de la louange qu'ils ont. Ne voyez-vous cette pauvre langue manquer en déclinaiſon de nom, les verbes ſans conjugaiſons & ſans participes, & ſans aucune bonne propriété? Et méritoirement, comme ainſi ſoit que j'aie entendu par ceux qui la ſuivent, que ſa propre perfection conſiſte en l'éloignement du Latin, qui a toutes ſes parties d'oraiſon entières & parfaites; & quand j'aurois, faute de raiſons, pour la blâmer, ce ſien premier commencement,

qui eſt de s'émanciper de la Latine, eſt raiſon aſſez démontrant ſa dépravation. Quoi plus? Elle montre en ſa face avoir pris ſon origine & ſon accroiſſement des Etrangers, & de ceux principalement qui firent plus d'ennui aux Romains, à ſavoir, des François & des Provençaux, deſquels non-ſeulement nous ſont dérivés les noms, verbes & adverbes, mais encore l'Art Oratoire & Poëtique. O ſuperbe langage! Nommez-le comme vous voudrez, pourvu que vous le nommiez Italien; car il eſt venu d'outre mer, & de de-là les Alpes, qui ſéparent l'Italie de la France. Auſſi n'eſt-ce point proprement aux François à ſe glorifier qu'ils en ſoient les inventeurs & augmentateurs, ains procède de ce que, depuis le déclin de l'Empire de Rome, juſques à huy, il n'eſt venu en Italie aucune nation ſi barbare, ne tant privée d'humanité, comme les Huns, les Goths, les Wandales & autres, qui, en guiſe de trophées, n'y aient laiſſé quelque nom, ou quelque verbe, des plus excellens qu'ils euſſent. Dirons-nous donc qu'en parlant vulgairement, il nous puiſſe naître des Cicérons & des Virgiles? En bonne foi, ſi cette langue étoit, d'étrangère, faite domeſtique de la Latine, tant s'en faut que je le confeſſaſſe, que même je ne le dirois pas, étant une indiviſe confuſion de toutes les barbaries du monde. Je prie Dieu qu'en ce chaos il envoye encore ſa diſcorde, pour ſéparer les termes l'un d'avec l'autre, & les envoyer chacun en ſa propre région, afin que finalement cette pauvre Italienne demeure en ſon premier idiome, par lequel ne fut moins révérée des autres Provinces, que crainte pour ſes armes. J'ai bien peu lu en ces lettres vulgaires, & ſi me ſemble avoir aſſez gagné en la perte de telle étude, pource qu'il eſt meilleur les ignorer que les ſavoir, & ſi vous dis plus que toutes les fois que, par mon malheur, je les ai vues, autant de fois ai-je en moi-même pleuré notre misère, penſant en moi quelle jadis fut notre langue, & quelle eſt maintenant celle par laquelle nous parlons & écrivons. Et puis nous ne verrons jamais des Virgiles & Cicérons Tuſcans. Vrai eſt que Mores & Turcs peuvent bien avoir en leur langue de tels Cicérons & Virgiles: pource, le dis-je, que, parlant une fois à un mien ami, qui entendoit fort bien la langue Arabeſque, il me dit qu'Avincenne avoit compoſé beaucoup d'œuvres, que l'on reconnoiſſoit ſiennes, non tant pour l'invention qui y étoit, que pour ſon ſtyle, avec lequel il paſſoit de bien loin tous les autres qui écrivoient en cette langue, excepté ſeulement celui de l'Alcoran. Parainſi donc, comme par quelque raiſon, Avicenne ſeroit nommé le Cicéron des Arabes. Je confeſſe devoir venir, voire que plutôt eſt déjà né, & peut-être mort, notre vulgaire Virgile; mais je dis, & à bonne cauſe, que tel Virgile eſt un Virgile peint, & que le bon & vrai Virgile que l'homme (en laiſſant les choſes inutiles à part) devroit embraſſer, c'eſt celui qui a la langue Latine, comme Homère a la Grecque. Si donc nous faiſons autrement, nous ſommes de pire condition que les Ultramontains, leſquels exaltent & révèrent entièrement notre langue Latine, s'y employant de tout leur eſprit, lequel, s'il étoit tel en eux que le deſir, je me fais certain que la France & l'Allemagne produiroient force Virgiles. Et nous, qui lui ſommes indigènes, par la

coulpe de notre peu de jugement, & à notre vergogne, de tant ſommes-nous loin de l'honorer, que nous cherchons par tous moyens, comme gens ſéditieux, de la chaſſer de ſon pays, & en ſon lieu y mettre ceſte-cy, de laquelle (pour ne dire pis) le pays & le nom ſont inconnus. COURT. Il me ſemble, Seigneur Lazare, que vos raiſons tendent à fin de faire qu'on ne parle jamais vulgairement, ce qui ne ſe peut faire, ſinon que l'on édifiât une nouvelle Ville, où ne demeuraſſent que Gens Lettrés, & où l'on ne parlât que Latin; car, en Boulogne, qui ne parleroit de langage commun, ne ſeroit point entendu, & ſembleroit être un pélerin contrefaiſant, ſans propos, le Cicéron entre les Artiſans. LAZ. Au contraire, je veux que comme, aux greniers des riches, il y a du grain de toute ſorte, comme orge, mil, froment, avoine, & autres ſortes de bleds, de partie deſquels les hommes mangent, & d'autre partie les bêtes du logis, auſſi que l'on parle diverſement ores Latin & ores vulgaire, où & quand il en eſt beſoin. Si l'homme va en lieu public, ou aux villages, ou s'il eſt en ſa maiſon avec le commun, avec ſes voiſins, ou ſes ſerviteurs, qu'il parle ſon vulgaire, & non autrement; mais aux Ecoles de doctrine, entre les Savans, là où nous pouvons & devons être hommes, que nos propos ſoient humains, c'eſt-à-dire, Latins. Autant en ſoit-il de l'écriture, laquelle ſera rendue vulgaire par la néceſſité, & Latine par les choſes d'élection, mêmement quand nous écrirons quelque choſe pour l'honneur, que difficilement nous peut donner la langue qui eſt née & a pris croiſſance avec notre calamité, & qui néanmoins ſe conſerve à notre ruine. BEMB. Vous accuſez trop âprement cette innocente langue, qui ſemble vous être plus en haine, que vous n'aimez la Latine & la Grecque, tellement qu'au lieu que nous avez promis de louer principalement ces deux, & quelquefois, avenant le cas, vitupérer la Tuſcane, vous avez fait tout le contraire; car vous n'avez loué les deux, combien qu'ayez âprement blaſonné ceſte-cy, voire à grand tort, vu qu'elle n'eſt point ſi barbare, ni tant pauvre de nombre & d'harmonie que vous nous l'avez dépeinte. Et pourtant ſi ſon origine fut au commencement barbare, ſera-t-elle point par la longueur de quatre ou cinq cens ans devenue habitante d'Italie? Si ſera ſi autrement les Romains même, qui, après être chaſſés de Phrygie, vinrent habiter ce pays, euſſent eté barbares, & leurs perſonnes, leurs mœurs & leur langue ſeroient barbares. La France, l'Italie, la Grèce, & toute autre province, pour douce & humaine qu'elle ſoit, pourroit être nommée barbare, ſi l'origine des choſes étoit ſuffiſante pour leur donner cette vilaine dénomination. Je confeſſe donc notre langue maternelle être un certain raſſemblement non confus, ains réglé de pluſieurs & diverſes voix, noms & verbes, & autres parties d'oraiſon, leſquelles au commencement furent ſemées en Italie par étranges & diverſes nations, & puis par la douce & artificielle diligence de nos prédéceſſeurs, ramaſſées en un ſon, une forme & un ordre tellement compoſé, qu'ils en forgèrent cette langue, qui maintenant nous eſt propre, & non d'autrui, imitant en cela notre mère Nature, laquelle, avec les quatre Elémens, fort divers entr'eux pour leur qualité &

leur aſſiette, nous a faits & formés plus parfaits & plus nobles, que ne ſont les Elemens mêmes. Perſuadez-vous, Seigneur Lazare, que vous voyez l'empire, la dignité, les richeſſes, les doctrines, & finalement les hommes en la puiſſance des étrangers, enſorte que ce ſoit quaſi choſe impoſſible de les en tirer. Voyant telle choſe, ne voudriez-vous point vivre, communiquer, étudier, ni parler, vous, ni vos enfans? Ou ſi plutôt, en laiſſant toute choſe au loin, vous parleriez Latin, ou bien en telle manière que ceux en la puiſſance deſquels vous ſeriez tombé ne vous puſſent entendre, ou ſi vous parleriez, enſorte que chacun vous entendît & fît réponſe. Il a donc quelquefois été force en Italie de parler vulgairement; mais, par ſucceſſion du temps (comme l'on dit en proverbe) l'homme a fait de néceſſité vertu, donnant par les Italiens art & induſtrie à leur langue; car, comme au commencement du monde les hommes ſe défendoient des bêtes ſauvages, en les fuyant, quelquefois les tuant ſeulement, & maintenant paſſant plus outre pour notre profit & honneur, en ſigne de domination, nous ſommes vêtus de leurs peaux: auſſi au commencement nous parlions langage vulgaire, afin ſeulement d'être entendus de ceux qui dominoient, & à cette heure nous parlons & écrivons vulgairement pour la mémoire de notre nom. Je ne nie pas toutefois qu'il ne fût meilleur de parler Latin, mais ſi eſt-ce qu'il eût été meilleur que les Etrangers n'euſſent pris, ne détruit l'Italie, & que l'Empire de Rome eût toujours duré. Qu'eſt-il donc de faire, étant autrement advenu? Voulons-nous demeurer muets, & ne parler juſqu'à ce que Cicéron & Virgile renaiſſent? Il eſt certain que les logis, les temples, les deſſins, ni les édifices modernes, ni pareillement les portraits que l'on fait ès métaux, marbres, & autres choſes, ne ſont comparables aux antiques; devons-nous pourtant demeurer dans le bois? Ne devons-nous ni bâtir, ni peindre, ni engraver, ni encore ſacrifier à Dieu, ni l'adorer? Seigneur Lazare, mon ami, il ſuffit à l'homme de faire ce qu'il peut, & ſe doit contenter de ſes forces. Je conſeille donc & admoneſte chacun d'apprendre les langues Grecque & Latine, les embraſſer, pour, avec l'aide d'icelles, étudier à ſe faire immortel; mais Dieu n'a pas donné à tous également l'eſprit & le temps de ce faire. Je vous dirai plus; tel peut être à qui ni nature, ni l'induſtrie ne défaillent: ce néanmoins, par la force des Planètes, il ſera plus enclin en un même ſujet & en une matière à mieux écrire & parler ſon vulgaire que Latin. Que doit faire celui-là? Qu'il ne ſoit ainſi, prenez les Œuvres Latines de Pétrarque & de Bocace, & les appareillez à leur vulgaire, vous jugerez qu'il n'en eſt point de pires en Latin, ni de meilleures en Tuſcan. Donc, pour réſolution, je vous conſeille, Seigneur Lazare, que vous écriviez & parliez Latin, comme celui qui mieux y parle & écrit qu'en vulgaire. Et à vous, mon Gentilhomme, à qui, ou la ſuite de la Cour, ou l'inclination de votre naiſſance contraint de faire autrement, je vous donne autre conſeil, pource que, ſi vous me croyez, non-ſeulement vous ne vivrez point ſans honneur, mais encore de tant plus exalté, quand mieux vous écrirez & parlerez bon Tuſcan. A tout le moins tel ſerez-vous entre le com-

mun. Au contraire, ſi vous écrivez & parlez mal Latin, vous ſerez en vil prix, tant entre les indoctes que les ſavans. Que l'éloquence donc du Seigneur Lazare ne vous perſuade point plutôt à devenir muet, qu'à ne compoſer en vulgaire ; car la proſe, auſſi-bien que les vers de notre moderne langue, n'a en quelques ſujets non guère moins de nombres, & n'eſt guère moins capable d'ornemens que la Grecque, ou Latine : les vers ont leurs pieds, leurs couleurs & leurs nombres ; la proſe ſa fluidité d'oraiſon, ſes figures & ſes éloquences de parler, ſes répétitions, ſes diverſités, ſes complexions & autres telles propriétés, au moyen deſquelles il n'y a peut-être pas tel éloignement & contrariété des langues, comme vous croyez, pource que, ſi les mots ſont différens, l'artifice de les compoſer & accoûtrer eſt pareille en la Tuſcane qu'en la Latine. Si le Seigneur Lazare me nioit telle choſe, je lui demanderois d'où procéderoit cela, que les Nouvelles de Bocace ne ſont toutes également belles, ni les Sonnets de Pétrarque ne ſont auſſi tous parfaits. C'eſt choſe certaine qu'il lui ſeroit force de dire que nulle oraiſon, ou rime, en Tuſcan, ne ſeroit plus ou moins belle l'une que l'autre, & par conſéquent Séraphin, égal à Pétrarque ; ou bien il confeſſeroit qu'il ſe trouve entre les compoſitions vulgaires aucunes plus ou moins élégantes & ornées que les autres, ce qui ne ſe pourroit faire, ſi elles étoient du tout fruſtrées de l'Art Oratoire & Poëtique. LAZ. J'ai nié que la moderne langue ait nombre, décoration, ni conſonance, & ſi le nie encore, non par expérience que j'en aye, ains par raiſon ; car l'homme qui ne ſaura que c'eſt de ſonner du tambourin, ni de la trompette, en l'oyant ſonner une fois, le peu de plaiſir qu'il y prendra, lui fera juger tels inſtrumens n'être propres pour faire muſique, ou ſonner un bal. Auſſi quand par moi-même j'écoute & forme ces mots vulgaires par chacun de leur ſon ſéparé de l'art, ſans que je les diſpoſe autrement, je peux aiſément comprendre quel plaiſir ils peuvent amener aux oreilles de ceux qui écoutent les proſes & les rimes qui en ſont faites. Vrai eſt que chacun n'a pas ce jugement, ains ſeulement ceux qui ſont accoutumés de baller au ſon des luths & violons. Il me ſouvient qu'étant un jour à Veniſe, où étoient arrivés quelques navires de Turcs, j'ouys en la moyenne d'icelles un bruit de pluſieurs inſtrumens ; mais, de ma vie, je n'ouys, que je ſache, un ſon plus déplaiſant & ennuyeux, & toutefois ceux qui n'étoient uſités à la douceur & délices d'Italie, trouvoient que c'étoit une douce muſique. Autant s'en peut-il dire des nombres de l'oraiſon, & des vers de cette langue. Il s'y trouve bien aucunefois quelque harmonie, qui la fait plus agréable, ou moins déplaiſante une fois qu'à l'autre, mais c'eſt une muſique de tambourins, ou plutôt de arquebuſes & fauconneaux, qui étourdit le cerveau, enſorte qu'il n'eſt plus capable de recevoir contentement des autres plus délicats inſtrumens, ni s'en aider. Pour cette cauſe, celui qui n'a le temps, ou le pouvoir de ſonner les luths & violons de la Latine, ſe doit plutôt tenir oiſif, que mettre la main aux tambours & cloches communes, prenant l'exemple de Pallas, laquelle, pour ne ſe contrefaire la face, en jouant de la flûte qu'elle avoit inventée, la jetta au loin, & lui fut plus louable l'éloigner de ſoi.

ſol, ne daignant l'approcher de ſa bouche, qu'il ne fût profitable à Marſias la recueillir & ſonner, car il en perdit la peau. A ce que vous dites, Monſeigneur, que nos premiers Tuſcans furent contraints de parler ainſi, pour ne paſſer leur vie en ſilence, & que nous, leurs ſucceſſeurs, avons fait vertu de la force d'autrui, je le confeſſe, mais cette violence donne beaucoup plus grande gloire à autrui, qu'elle ne nous amène de vertu. Ce fut honneur à nos prédéceſſeurs d'être ſages en leur misère; mais ce nous eſt blâme & injure, maintenant que nous ſommes libres, de recevoir & conſerver longuement le perpétuel témoignage de notre vergogne, & non-ſeulement le nourrir, ains auſſi le décorer, vu que cette vulgaire langue n'eſt autre choſe qu'un indice démonſtratif de la ſervitude des Italiens. Une fois la République de Veniſe, menant guerre, & lui défaillant deniers pour payer les Soldats, les Veniciens (comme l'on dit) firent faire grande quantité de monnoie de cuir, forgée au coin de S. Marc, & avec cela ſoutinrent la guerre, & furent victorieux. Ce leur fut grande ſapience de faire ainſi; toutefois ſi, en temps de paix, ils euſſent donné cours à cette monnoie, en la faiſant de jour en jour plus belle & de meilleur cuir, telle ſapience eût été convertie en avarice. Or çà, ſi quelqu'un, par le mépris qu'il feroit d'or & d'argent, faiſoit tréſor de cuir, ne ſeroit-il point fol? Cela eſt certain que oui. A nous autres donc, à qui eſt défailli le tréſor Latin, notre calamité a fait prévoyance de vulgaire monnoye, laquelle encore nous a été beſoin de dépenſer avec le commun peuple, qui n'en connoît point d'autre; mais venant le temps de recouvrer nos richeſſes perdues, ſi conſervons-nous encore ce vulgaire, & dans les ſecrets de notre ame, où nous foulions ſerrer l'or & l'argent de Rome, nous donnons lieu aux reliques de toute la barbarie univerſelle. COUR. Il me ſemble, Seigneur Lazare, que cela n'eſt pour louer la langue Latine, ni vitupérer la vulgaire, c'eſt plutôt lamenter la ruine d'Italie, choſe auſſi peu à propos que profitable, &, qui pis eſt, vous n'en parlez point volontiers. LAZ. Vous eſt-il avis que le blâme de cette langue ſoit petit, quand je conjoins ſa naiſſance à la deſtruction de l'Empire & du nom Latin, & ſon accroiſſement au défaut de notre eſprit? Pour me faire plaiſir, vous ne me donnerez louange en cette ſorte. COUR. Cela me ſemble plus merveille que blâme, car celle choſe doit être grande, de laquelle l'homme ne peut parler, en taiſant la ruine de Rome, qui fut le chef du monde. Qu'il ſoit vrai: prenons le cas que, non les Etrangers, mais les Grecs l'aient détruite, & que toujours depuis les Italiens aient parlé Athénien, dépriſerez-vous pourtant la langue Attique, pour être conjointe à notre ſervitude? LAZ. S'il fut ainſi advenu, l'Italie eût plutôt été réformée que gâtée, &, pour cette cauſe, tant s'en faut que j'euſſe blâmé la ruine de l'Empire, qu'au contraire j'euſſe loué Dieu de l'avoir voulu orner de langage convenable à ſa dignité. COUR. Eſt-ce donc plus grand dommage d'avoir perdu la langue que la liberté? LAZ. Oui vraiment, d'autant qu'en quelque état que ſoit l'homme, ſoit franc ou ſerf, il eſt toujours homme, & ſi ne dure point plus que l'homme; mais la langue

Latine a pouvoir de faire les hommes Dieux, &, de mortels que nous ſommes, immortels par renommée. Qu'ainſi ſoit, l'Empire de Rome qui s'étoit étendu par-tout eſt péri, ce néanmoins la mémoire de ſa grandeur, conſervée ès Hiſtoires de Salluſte & Tite-Live, durera à toujours. Autant s'en peut-il dire de l'Empire, & de la langue des Grecs. COUR. Je crois que cette vertu, de rendre les hommes mémorables, ne procède de ces Hiſtoires Grecques & Latines, pour être Grecques & Latines, ains pource que ce ſont Hiſtoires ſimplement, leſquelles, en quelque propriété qu'elles ſoient écrites, ſont toujours témoins du temps, lumières de la vérité, vie de la mémoire, maîtreſſes de la vie d'autrui, & renouvellement de l'Antiquité. LAZ. Il eſt vrai que cette vertu n'eſt point pour la propriété de l'Hiſtoire Grecque ou Latine, ni qu'une autre langue n'en ſoit participante; auſſi toutes les Hiſtoires Grecques & Latines n'ont pas eu tel privilége ſeulement : celles-là l'ont eu, qui ont été artificiellement compoſées par quelques éloquens hommes, étant ces deux langues en leur perfection. COUR. Encore n'entends-je point bien en quoi conſiſte la ſuavité de la langue, & des paroles Latines, & l'ennuyeux barbariſme des vulgaires. Parquoi, en vous confeſſant librement mon ignorance, je dis que grande quantité de noms & de participes Latins, avec leur étrange prononciation, me ſonnent le plus ſouvent en la tête un je ne ſais quel fâcheux Bergamaſque : auſſi font quelques temps des verbes, leſquels rudes ſons, s'il s'en trouvoit des pareils en vulgaire, on ne daigneroit proférer en notre Cour. LAZA. Je vous avertis, mon Gentilhomme, que la conſiſtoriale autorité n'eſt point juge compétant du ſon & des accens de la langue Latine, & partant ſi quelquefois la langue Latine ſemble tenir du Bergamaſque, ſi n'eſt-ce pas à dire qu'elle le ſoit, & ſi ne devez plus vous émerveiller de tel jugement, puiſque vous avez lu en Ovide, que le Roi Midas donna plus de louange au bruiſſement des cannes de Pan, qu'à la douce mélodie de la Harpe d'Apollon. COUR. Bien donc, je ſuis content de confeſſer qu'en tel cas mes oreilles ſont plutôt aſinines que humaines, pourvu que vous me diſiez pour quelle cauſe vous appelez Muſique de Harquebuſes, les nombres & les conſonances des oraiſons & vers de notre langue, vu que nos Muſiciens (à la profeſſion deſquels l'harmonie eſt ſujette) font peu ſouvent de Chanſons, ou Motets, que la lettre n'en ſoit ou un Sonnet, ou une Chanſon vulgaire. Cela me donne évidente conjecture que nos vers ſont d'eux-mêmes pleins de mélodie. LAZ. L'harmonie muſicale, & celle des proſes & vers, n'eſt pas (comme peut-être vous penſez) une même choſe : il y a grande différence, & ſachez que l'on fait auſſi-bien de la muſique ſur un *Kyrie*, ou un *Sanctus*, comme ſur mots vulgaires, &, de cette harmonie, toute oreille en général peut faire jugement; car, tout ainſi que la ſaveur eſt en la bouche, les couleurs aux yeux, & les odeurs au nez, auſſi eſt le ſon aux oreilles, leſquelles, de leur naturel, & ſans aucune étude, peuvent facilement diſcerner l'agréable du mal plaiſant. Mais les nombres & l'harmonie des oraiſons & des vers Latins n'eſt autre choſe qu'une artificielle diſpoſition de mots, par les ſyllabes deſquels, ſelon la briévété, ou longueur

d'iceux, naiſſent aucuns nombres, que nous appelons pieds, moyennant leſquels le vers, ou l'oraiſon, chemine par meſure, du commencement juſqu'à la fin. Et ſont ces pieds de diverſes manières, faiſant leurs pas longs & courts, peſans & ſoudains, chacun à ſa mode. C'eſt un bel art de les aſſembler, en ſorte qu'ils ne diſcordent point, ains que l'un & l'autre & tous enſemble ſoient conformes au ſujet; car aucuns pieds ſont péculiers à aucunes matières, parmi leſquels aucuns meilleurs, aucuns pires s'accompagnent en leur voyage; & quand quelqu'un d'aventure les y conjoint, ſans avoir égard à la nature d'iceux & des choſes dont il veut parler, ſes vers & ſes oraiſons naiſſent boiteux, on ne les devroit point nourrir. Par ainſi les oreilles communes ne ſont capables de cette bonne mélodie, ni des autres corrompues ne ſe peuvent ou doivent former les termes de la langue vulgaire. Et s'il étoit ainſi, que l'homme, en faiſant ſon oraiſon, ne ſe ſouvînt, ou ne ſe ſouciât ni des ſpondées, ni des dactiles, ni des trochées, ni auſſi des anapeſtes, &, pour concluſion, de nulle forme de pieds, d'où procède la règle de l'oraiſon, je ne pourrois dire pour quelle cauſe la proſe eſt ſujette aux nombres. Certainement cette nouvelle bête de vulgaire proſe, ou elle eſt ſans pieds & gliſſante comme une couleuvre, ou elle a ceux qui, en leur eſpèce, ſont contraires à la Grecque & Latine. Par conſéquent, on ne devroit faire ſcience, ni art, d'un tel animal, qui eſt comme un monſtre de nature, & venu contre la coutume & intention de tout bon entendement. Toutefois je confeſſe que les vers, formés de onze ſyllabes, ne ſemblent pas être privés de quantité, pource que là les ſyllabes ont leur lieu, & font leur office de pieds; mais de ceux que l'on fait, à la volonté, briefs & longs, je ne dirois jamais que leur ſentier fût droit, ſinon que Monſeigneur Bembo dît les rimes être l'appui des vers qui les ſoutiennent, & les font cheminer droit, ce qui ne me ſemble pourtant véritable; car j'ai oui dire que les rimes ſont plutôt les chaînes du Sonnet, ou de la Chanſon, qu'elles ne ſont leurs pieds, ou leurs mains. Or ſuis-je content que l'on diſe que j'ai uſé d'une certaine briéveté, eu égard à ce qui s'en pourroit dire, combien qu'il y en ait aſſez pour le reſpect de votre requête, & peut-être trop pour la préſence de Monſeigneur, qui connoît mieux que moi la défectuoſité de cette langue, & le peut mieux déclarer. BEMB. Je ne veux maintenant diſputer avec vous la cauſe de ces nombres, ne ce qui en eſt, ni pareillement ſi la proſe en a ſa part comme les vers, & en quelle ſorte elle l'a; car toutes ces choſes ſont aſſez faciles à voir, & ſi ſont fort loin du propos, j'aime mieux approuver ce qu'en avez dit, non tant pource qu'il ſoit vrai, qu'à cauſe de ce qui s'en enſuit. Je vous dis donc cette langue moderne, bien qu'elle ſoit plus vieille qu'autrement, n'être encore qu'un petit & délicat ſion, lequel n'ayant à grande peine flori, comment auroit-il porté le fruit qu'il doit faire? Si eſt-ce que ce n'eſt par le défaut de ſa nature, étant auſſi apte d'engendrer que les autres, ains en eſt la coulpe à ceux qui l'ont eu en leur garde, ſans le cultiver à ſuffiſance, le laiſſant, comme une plante ſauvage, envieillir & quaſi mourir en ce même déſert où il commença de lui-même à naître, & ne l'ont daigné arroſer, ni

abreuver, ni même eſſarter ces hayes épineuſes qui lui faiſoient ombre. Croyez que ſi les antiques Romains euſſent été auſſi négligens à cultiver leur Latin, lorſqu'il commençoit à pouſſer ſes rejetons, il ne fût en ſi peu de temps devenu ſi grand; mais eux, comme bons Laboureurs, l'arrachèrent premièrement d'un lieu ſauvage, pour ſe le faire domeſtique; puis, afin qu'il portât plutôt ſes fruits, & qu'il fuſſent plus beaux & meilleurs, en émondant les inutiles branches, ils y entèrent quelques greffes, ſubtilement priſes du Grec, qu'ils s'appliquèrent ſoudainement en ſorte, & les rendirent ſi ſemblables au tronc, que maintenant ils ne ſemblent point adoptifs, ains naturels: de-là bourgeonnèrent, fleurirent & fructifièrent ces belles couleurs d'éloquence, avec ces nombres & ce bel ordre que tant vous exhauſſez, leſquelles ſont ordinairement produites par toutes langues, non tant par leur naturel, que ſecourues de l'artifice d'autrui, dont nous avons exemple, en ce que, par l'enſeignement de Thraſimac, de Gorgias, & de Théodore, le nombre eſt né, & qu'Iſocrate lui a finalement donné perfection. Si donc les Grecs & Latins, plus curieux de la culture de leur langue, que nous de la nôtre, n'ont trouvé en icelle ni la quantité, ni la grace, ſinon avec le temps, & après grands travaux, nous devons nous émerveiller ſi, ce qui nous ſuffiroit en notre langue, nous eſt encore défaillant. Si ne doit-on pour tel argument la dépriſer comme vile & de néant. Il eſt vrai que la Latine eſt d'aſſez meilleure; mais combien il nous ſeroit meilleur de dire, elle fut, & toutefois bien qu'elle l'ait été par le paſſé, & ſoit encore, ſi viendra-t-il peut-être un temps que la vulgaire ſera douée d'autant plus grande excellence comme maintenant, elle n'eſt point comparable à la Grecque pour le peu de vertu & de grace qui eſt en elle en ce temps-ci. Lorſque naiſſoit la Latine, la Grecque étoit jà grande: parquoi ſi vos raiſons avoient lieu, nos prédéceſſeurs ne devoient laiſſer prendre racine à une nouvelle langue: autant pouvons-nous dire de la Grecque au regard de l'Hébraïque, & par ainſi on peut conclure, à votre dire, que le monde ne doit avoir qu'une ſeule langue pour écrire & parler. De-là viendroit qu'en penſant ſeulement arguer la langue Tuſcane, afin de l'extirper, moyennant vos raiſons, hors du monde, vous parleriez auſſi contre la Grecque & la Latine, & non-ſeulement contre les langues du monde, mais auſſi contre Dieu, qui a voulu par ſon immuable ordonnance, que nulle choſe créée ne dure perpétuellement, ains que d'heure à autre leur état ſe change ores en augmentation, ores en diminution, juſqu'à ce qu'une fois tout finiſſe, ſans jamais plus ſe renouveler. Vous me dites, notre langue arrête trop à former ſa perfection, & je réponds être vrai: mais ſi eſt-ce que tel retardement ne doit faire accroire être impoſſible qu'elle devienne parfaite: plutôt nous peut aſſurer que, dès-lors qu'elle nous ſera acquiſe, nous en jouirons plus long-temps; car nature veut que l'arbre qui bientôt croît, fleurit, & porte fruit, ſoit bientôt vieil & meure, & au contraire que celui dure par longues années, lequel aura été long-temps à faire ſes rameaux. Notre langue donc, en gardant ſa perfection, pour avoir été par pluſieurs ans cherchée & deſirée, ſera peut-être ſemblable à aucuns hommes, leſquels, de tant plus ils ſont difficiles à appren-

dre les Lettres, plus difficilement elles leur ſortent de la mémoire, ou bien il faut dire qu'elle eſt témoin de notre vergogne, étant venue en Italie par la ruine du pays; ou plutôt qu'elle eſt témoignage de notre bon cœur, diligence & ſageſſe, pource que comme Enée, venant de Troye en Italie, prenoit à honneur de laiſſer, en écrit, à un trophée qu'il avoit fait dreſſer, ces mots, qui diſoient là être les armes de ceux qui avoient vaincu ſon pays; auſſi ne nous peut-il tourner à honte d'avoir quelque choſe en Italie, que nous avons priſe des mains de ceux qui nous avoient ôté la liberté. Finalement, quand je voudrois être malin, je dirois que, comme le Soleil levant doit plutôt être idolâtré des hommes que le couchant, auſſi que les langues Grecque & Latine ſont jointes à leur Occident, & n'être plus langues, mais ſeulement papier & encre, & partant de la difficulté qui eſt à les proférer, dites-le par mon exemple; car, quant à vous, il ne vous eſt loiſible de parler Latin en autres termes que de ceux de Cicéron, tellement que quand vous parlez, ou écrivez Latin, ce n'eſt autre choſe que le même Cicéron, tranſcrit plutôt de papier en autre, que de ſujet en autre, en quoi non vous ſeul péchez, mais auſſi moi, & maints autres, plus grands & meilleurs Latins que moi. Toutefois tel péché n'eſt du tout indigne d'excuſe, ne ſe pouvant faire autrement. Or je ne dis pas que le peu que j'ai dit contre la langue Latine, au profit de la vulgaire, ſoit véritable; car j'entendois ſeulement montrer à qui voudroit prendre la cauſe de cette nouvelle langue, qu'il ne demeureroit ſans défenſe, vu que le cœur ni les armes ne lui défaillent, pour ſe défendre d'autrui. COURT. Je priſe grandement notre langue vulgaire, je dis la Tuſcane, afin qu'aucun ne penſe que je diſe le vulgaire de toute l'Italie, ni la moderne Tuſcane, accoutumée au vulgaire du jourd'hui, ains la vieille, en laquelle Pétrarque & Boccace ont ſi doucement parlé; car Dante ſentoit beaucoup plus ſon Lombart que le Tuſcan; & là où il parle Tuſcan, il eſt beaucoup plus payſan que citadin: c'eſt donc de celle-là que je parle, & que je conſeille d'apprendre, pource qu'encore qu'elle ne ſoit venue à ſa vraie perfection, ſi s'en eſt-elle tant approchée, qu'il reſte peu de temps, auquel, arrivée, je ne doute point qu'elle n'atteigne à la perfection de la langue Latine & Grecque. COU. Si je veux donc bien écrire en Italien, eſt-il beſoin que je retourne à naître à Tuſcan? Non pas renaître, mais étudier la langue; car quelquefois il eſt meilleur prendre naiſſance en Lombardie qu'à Florence, pource que la manière de parler Tuſcan eſt pour le jourd'hui tant contraire aux règles de la vraie langue, qu'il eſt plus dommageable naître en icelle que dehors. COUR. Un homme ne peut donc être Tuſcan par art & par nature? BEM. Difficilement le peut-il être; car, par longueur de temps, l'uſage eſt quaſi converti en nature, qui eſt du tout contraire à l'art. Ainſi celui qui eſt né Tuſcan en apprendra mieux la langue que celui qui, dès ſon enfance, a toujours, en parlant, perverti le vrai langage. COUR. Difficilement vous puis-je répondre, n'étant né Tuſcan, & n'ayant épié la langue. Et toutefois il me ſemble que le vulgaire Tuſcan du jourd'hui ſe conforme plus à Boccace que ne fait le Bergamaſque. C'eſt pourquoi il me

ſemble que le Milannois, qui jamais n'auroit parlé le Lombard, apprendroit plus aiſément les règles de la langue Tuſcane, que ne feroit le Florentin, à cauſe de ſon pays; mais de dire qu'il ſoit né Lombard & en ait toujours parlé le langage juſqu'à huy, & que demain matin il parle & écrive mieux en Tuſcan, & plus facilement que le Tuſcan même, je ne le puis croire : autrement, pour parler la langue Grecque & Latine, il eût été jadis meilleur naître Eſpagnol que Romain, ou Macédonien qu'Athenien. BEM. Non pas cela, non; car, au temps de la langue Grecque & Latine, elles étoient pures & nettes en toutes perſonnes, & ne leur nuiſoit en rien la barbarie des autres langues, tellement que le populaire parloit auſſi bien entre les lieux publics, que faiſoient les doctes en leurs Académies. Que cela ſoit vrai, nous liſons que Théophraſte, qui fut l'un des flambeaux de l'Eloquence Grecque, étant en Athènes, fut à ſa parole jugé Etranger par une pauvre Villageoiſe. COUR. Je n'entends point moi comment cela ſe peut faire, mais ſi vous veux-je bien dire que, s'il falloit que j'appriſſe quelque langue, j'aimerois mieux apprendre la Grecque & la Latine, que la vulgaire; car il me ſuffit de l'avoir apportée avec moi du berceau, ſans autrement la chercher maintenant parmi les vers des Auteurs Tuſcans. BEM. En faiſant ainſi, vous parlez à la volée, non pas avec raiſon, pource qu'Italie n'a aucune autre langue réglée que celle dont nous parlons. COUR. A tout le moins je pourrai dire mon intention en cette langue, &, au lieu du temps que j'emploirois à enfiler les termes de l'une & de l'autre, je le mettrai à trouver les conceptions de mon ame, & à les diſpoſer, car la vie de l'écriture en dérive : auſſi m'eſt-il avis que mal aiſément nous nous pouvons accoutumer à interpréter les conceptions de notre ame avec la langue Tuſcane, ou Latine, ou telle autre que ce ſoit, laquelle nous apprenons en liſant ſeulement, & non en parlant les uns avec les autres. Je ne dis pas pourtant que l'on doive écrire en Padouan, ni en Bergamaſque, mais je veux que, de toutes les langues d'Italie, nous puiſſions faire un amas de paroles, & en faire une manière de parler à tel uſage que bon nous ſemblera, les accommodant ſi bien, que le nom ne diſcorde du verbe, ne l'adjectif du ſubſtantif, laquelle règle ſe peut apprendre en trois jours, non pas ès Ecoles Grammairiennes, mais parmi les Cours des Princes, entre les Gentilhommes; non avec ennuyeuſe étude, ains en jouant & riant, avec le plaiſir & récréation, tant des diſciples, que des précepteurs. BEM. Ce ſeroit un grand bien, ſi telle manière d'étude ſuffiſoit à l'homme pour faire choſe digne de louange & de merveille; mais la cauſe en eſt trop légère, pour le rendre éternel par renommée : ſi eſt-ce pourtant que, s'il ſe pouvoit faire, le nombre des bons & louables Ecrivains en augmenteroit beaucoup en peu de temps. Il eſt donc beſoin, mon Gentilhomme, à celui qui veut être trouvé dedans les mains, & parmi les bouches des hommes, tenir, par long eſpace de temps, pied à boulle en ſon étude. Et quiconque deſire, après ſa mort, revivre en la mémoire des hommes, il doit acquérir telle réſurrection par ſueur & trembler ſouvent, & ſouffrir faim & ſoif, & veiller, tandis que les autres mangent & dorment. COUR. Tout cela

ne pourroit ſans grande difficulté le rendre louable. A quoi ſuffira le bien parer ? Que vous en ſemble, Seigneur Lazare ? Quant à moi, je ſuis content, pour la diſpute qui eſt entre mon Seigneur Bembo & moi, que votre Sentence y mette fin. LAZ. Je ne ferois jamais cela ; car je deſire que les défenſeurs de telle langue ſoient toujours diſcordans, afin que telles diſſentions civiles ſoient la ruine d'icelle, comme l'on voit ruiner les règnes diviſés. COUR. Aidez-moi donc contre l'opinion de Monſieur. Et ſi vous n'y êtes induit de la vérité que vous devez aimer & honorer ſur toute choſe, au moins que ce ſoit à cauſe de la haine que vous portez à cette vulgaire langue, de laquelle, ſi vous êtes victorieux, vous aurez vaincu le principal défenſeur qu'elle ait pour le jourd'hui, pource que ſur ſon jugement chacun choiſit argument de la prendre & pratiquer. LAZ. Combattez enſemblement, afin que de ces mêmes armes que vous employez contre la Latine & la Grecque, votre vulgaire ſoit ferue & ruinée. COUR. Monſeigneur, ce ne vous ſeroit honneur de vaincre moi, débile champion, & déjà las de la bataille que j'ai eue contre le Seigneur Lazare, ni à moi injure d'être ſecouru d'autrui contre votre autorité & votre doctrine, deſquelles je ſuis ſi fort combattu, que je ne connois point en moi de plus forte guerre, parquoi voyant qu'il ne ſe veut bander avec moi pour me défendre, vous, Seigneur Ecolier, qui nous avez écouté, je vous prie, ſi vous avez quelques armes deſquelles me puiſſiez aider, les tirer hors en ma faveur ; car, puiſque ce combat n'eſt point mortel, vous y pouvez entrer ſans crainte, vous rangeant de quel côté qu'il vous plaira, & principalement du mien, qui vous en ai requis, vu l'honneur qui vous pourra venir d'être vaincu d'un ſi digne adverſaire. L'ECOL. Monſieur, ce que je n'ai parlé juſqu'à préſent, provient de ce que je ne ſavois que dire, pour n'avoir fait profeſſion ès langues, & me ſuffiſoit d'écouter avec eſpérance & deſir d'apprendre. A cette cauſe, ſi vous avez quelque combat à faire pour défendre votre opinion, je vous conſeille de combattre ſans moi, qui ne vous puis aider : auſſi eſt-ce le meilleur que vous combattiez ſeul, que d'être accompagné d'un homme qui, par inexpérience des armes, ſe retire, dès que les premiers coups ſe ruent, en vous donnant occaſion de crainte & de fuite. COUR. Si, avec tout cela, vous me pouvez aider, aidez-moi, je vous prie ; j'entends, pourvu que telle queſtion ne vous ſoit en mépris, comme choſe vile, & de ſi peu de valeur, que vouluſſiez dédaigner d'entrer en ce camp avec nous. L'ECOL. Comment, penſez-vous que je ne daignaſſe parler de ce de quoi Monſeigneur Bembo a parlé maintenant, & une autrefois mon Précepteur Peret avec le Seigneur Laſcar, non moins doctement qu'élégamment ? Je ſerois trop dédaigneux, ſi je le ſavois faire ; mais quoi, je ſais peu de toute choſe, & rien des langues, comme celui qui, de la Grecque, à peine connoît les Lettres, & de la Latine, tant ſeulement aſſez pour me faire entendre les Livres de la Philoſophie d'Ariſtote, leſquels, ſelon que j'en ai entendu dire à Meſſire Lazare, ſont plus barbares que Latins : du vulgaire, je n'en dis mot, pource que de tels langages je n'y fus jamais rien, & ſi n'eus jamais deſir de les apprendre, fors que mon Padouan, pour l'in-

telligence duquel, depuis le lait de ma nourrice, je n'ai eu autre maître que le commun. COUR. Pour le moins il faudra que vous diſiez ce qu'en avez appris de Peret & de Laſcar, qui en ont parlé, comme vous dites, ſi doctement. L'ECOL. J'en ai trop peu appris en un jour au regard de l'infinité des choſes qui appartiennent à cette matière; car alors il ne m'étoit point avis que cela fût digne d'apprendre. BEM. Au moins dites-en ce peu qui vous en eſt demeuré en la mémoire: ce me ſera choſe agréable de l'entendre. L'EC. Je le ferai, puiſqu'il vous plaît, car j'aime mieux être réputé ignorant, en vous diſant ce que je ne ſais pas, que fâcheux, en dédaignant ces prières, qui me duſſent être commandement. La dernière fois que le Seigneur Laſcar vint de France en Italie, lui étant à Bolongne, un jour, entre les autres, il alla viſiter Peret, comme il avoit accoutumé, &, après avoir été quelque eſpace de temps enſemble, Laſcar lui demanda quelle choſe il liſoit cette année, & mon Précepteur Peret lui dit: PER. Monſieur, je lis les quatre Livres de la Météore d'Ariſtote. LAS. Quels ſont vos expoſiteurs? PER. Je me ſers bien peu des Latins, & un mien ami m'a aidé d'un Alexandre. LAS. Vous avez bien choiſi, pource qu'Alexandre, après Ariſtote, étoit Ariſtote même; toutefois je ne penſois pas que vous ſuſſiez la langue Grecque. PER. Je l'ai en Latin, non pas en Grec. LAS. Vous en devez recueillir peu de fruit. PER. Pourquoi? LAS. Pource qu'il me ſemble qu'Alexandre Aphrodiſée, étant Grec, & puis traduit en Latin, eſt autant différent de ſoi-même, comme eſt l'homme vif du mort. PER. Néanmoins je penſois qu'il me fût autant profitable de le lire en Latin, ou Italien, s'il s'y trouvoit traduit, comme aux Grecs de le lire en Grec, & ſous cet eſpoir je me ſuis mis à l'étudier. LAS. Vrai eſt que pour le mieux, vous devez plutôt l'avoir en Latin, que ne l'avoir point. Mais votre doctrine ſeroit beaucoup plus grande, meilleure, & de plus de profit, ſi vous liſiez Ariſtote & Alexandre en la langue, que l'un a écrit, & l'autre interprété. PER. Pour quelle cauſe? LAS. Pource que plus facilement, & avec plus grande élégance de paroles ſes conceptions ſont par lui exprimées en ſa langue qu'en l'autre. PER. Cela ſe pourroit faire en moi, ſi j'étois Grec, auſſi bien que fut Ariſtote; mais de dire que, pour faire mieux un Lombard bon Philoſophe, il doit étudier le Grec, à mon avis, cela eſt diſconvénient & ſans raiſon, pource qu'au lieu de ſe relever de peine, on ſe la redouble, par ce moyen étant beaucoup plus facile d'apprendre la Logique ſeule, ou la Philoſophie que la Grammaire, par ſpécial la Grecque. LASC. Pour cette même raiſon, vous ne deviez étudier ni la Latine, ni la Grecque, ains ſeulement le vulgaire Mantouan, & avec icelui philoſopher. PER. Plût à Dieu que pour le bénéfice commun de nos ſucceſſeurs, il ſe trouvât quelques doctes & bonnes perſonnes qui traduiſiſſent tous les Livres Latins, Grecs & Hébreux! Peut-être que lors les Philoſophes ſeroient en plus grand nombre, & aſſez plus ſavans, qu'ils ne ſont maintenant, & ſi leur excellence ſeroit plus rare. LAS. Ou bien je ne vous entends point, ou vous parlez par ironie. PER. Au contraire, je parle plutôt à la vérité, comme celui qui eſt convoiteux de l'honneur du pays, car pourtant ſi l'injure

de

de notre temps & du paſſé me veut priver de cette grace, Dieu me garde d'être ſi plein d'envie, que d'avoir deſir d'en fruſtrer ceux qui naîtront après moi. LAS. Je vous écouterai volontiers, ſi vous avez affection de me prouver cette opinion nouvelle, que je n'entends, ni ne penſe intelligible. PER. Dites-moi premièrement d'où vient cela, que les hommes de notre temps ſont univerſellement moins doctes, & en moins d'eſtime en toutes ſciences, que les Antiques ne furent, ce qui eſt contre nature, vu qu'il eſt beaucoup plus facile d'ajouter aux ſciences trouvées, qu'il n'eſt pas de les inventer. LAS. Quelle autre reponſe y ſeroit bonne, fors que toutes choſes vont de mal en pis? PER. Je le confeſſe, à cauſe de pluſieurs raiſons, entre leſquelles y en a une, que j'oſe dire la première : c'eſt qu'entre nous modernes, nous conſumons grande partie de notre temps & le meilleur de nos ans en vain, de quoi ſe ſont bien gardés les Anciens; & pour mieux vous interpréter mon dire, je tiens de vrai que l'étude des langues Grecque & Latine eſt l'occaſion de notre ignorance; car ſi le temps que nous avons dépenſé à les apprendre eût été par nous employé en la Philoſophie, peut-être que ce temps nous engendreroit de ces Platons & Ariſtotes que produiſoit l'Antiquité; mais quoi, nous autres, quaſi repentans d'avoir laiſſé le berceau, & d'être devenus hommes, en retournant à notre enfance, nous ne faiſons autre choſe, en dix ou vingt ans de notre âge, qu'apprendre à parler, l'un Latin, l'autre Grec, & un autre quelque autre langue, ſoit vulgaire, ou autrement. Et, après cette longueur de temps paſſée, & avec elle celle vigueur & promptitude, que la jeuneſſe eſt naturellement coutumière de donner à l'eſprit, nous eſſayons à devenir Philoſophes, lorſque nous ne ſommes plus propres à cette contemplation des choſes : de-là vient qu'en enſuivant le jugement d'autrui, notre moderne Philoſophie n'eſt autre choſe qu'un portrait de l'ancienne. Partant, tout ainſi qu'un portrait, de quelque bon ouvrier qu'il ſoit fait, ne peut du tout reſſembler ſon idée : auſſi nous encore que (peut-être) ne ſoyons, quant à l'eſprit, aucunement inférieurs de nos Antiques, ce néanmoins nous ſommes de tant moindres, comme nous ſommes trop long-temps amuſés aux badineries des termes & paroles, pour ſeulement les imiter en leur Philoſophie, leſquels nous devrions précéder par le moyen de quelques adjonctions de notre induſtrie. LAS. Donques ſi l'étude des langues eſt ſi nuiſible à chacun, comme vous dites, qu'eſt-il de faire? Les laiſſer? PER. Non pas, car il ne ſe peut faire, pource que les arts & les ſciences des hommes ſont maintenant entre les mains des Latins & Grecs; mais pour l'avenir on devroit faire que toute langue pût parler de toute choſe, chacune à ſa mode, par tout le monde. LAS. Comment, Seigneur Peret, que dites-vous? Auriez-vous donc envie de philoſopher en vulgaire, ſans avoir connoiſſance de la langue Grecque & Latine? PER. Et quoi donc, pourvu que les Livres Grecs & Latins fuſſent traduits en notre langue? LAS. Il ſeroit auſſi difficile de tranſlater Ariſtote de langue Grecque en Lombard, comme d'arracher un olivier, ou un oranger, d'un beau & fertile jardin,

pour le replanter dedans une haye d'épines ; outre ce que la Philoſophie eſt fardeau digne d'autres épaules que de celles de notre langue. PER. Je crois pour certain que les langues de tous pays, auſſi-bien l'Arabique & l'Indienne, que la Romaine & Grecque, ſont d'un même effet & valeur, & formées des hommes, par un même jugement, à une même fin, & pource il m'eſt avis que vous n'en devez parler comme de choſe produite par nature, vu qu'elles ſont faites & réglées, par l'artifice des hommes, au bénéfice commun, & non plantées, ni ſemées ; & ce que nous nous en ſervons, c'eſt comme étant témoins de nos affections, & déclarant entre nous les conceptions de nos eſprits. Pour cette cauſe, encore que toutes choſes, produites par nature, & les ſciences d'icelles, ne ſoient par tout le monde qu'une même choſe, ce néanmoins pource que pluſieurs hommes ſont de diverſes volontés, ils écrivent & parlent diverſement, laquelle diverſité & confuſion des vouloirs des hommes eſt condignement nommée Tour de Babel. Les langues donc ne naiſſent pas d'elles-mêmes, comme les arbres, ou les herbes, & ce que l'une eſt plus débile & infirme, & l'autre plus ſaine & robuſte, & plus propre à porter la charge de nos conceptions humaines, ne provient que du vouloir des hommes, qui en ont fait l'une plus vertueuſe que l'autre. Parquoi comme le François, ou l'Anglois, ſans changer de mœurs, ou de nation, ſe peut auſſi-bien adonner à la Philoſophie, que le Grec & Romain, auſſi je crois que ſa langue maternelle peut à ſuffiſance communiquer ſon ſavoir à autrui. Traduiſant donc en ce temps-ci, de Grec en vulgaire, la Philoſophie ſemée par notre Ariſtote parmi les fertiles champs d'Athènes, ce ne ſeroit point la jeter parmi les pierres dans le bois, ne lui donner occaſion de devenir ſtérile ; ce ſeroit plutôt, d'éloignée qu'elle eſt, l'approcher, & d'étrangère, la rendre domeſtique à toute nation ; & peut-être, ainſi que les épiceries, & autres choſes Orientales, ſont par quelque Marchand apportées des Indes en ces parties Occidentales, pour l'utilité commune, là où par aventure elles ſont mieux connues & reçues, que de ceux qui outre mer les ſement & recueillent : auſſi les ſpéculations d'Ariſtote nous deviendroient plus familières qu'elles ne ſont, & plus facilement les entendrions, ſi quelque docte perſonne les réduiſoit de Grec en beau vulgaire. LAS. Diverſes langues ſont propres à ſignifier diverſes choſes, les unes pour les doctes, les autres pour les ignares ; &, entre les autres, la Grecque eſt ſi convenable aux ſciences, qu'il ſemble que, non pas l'humaine Providence, mais la même nature, l'ait formée, pour les mieux faire entendre. Et ſi ne m'en voulez croire, à tout le moins croyez Platon de ce qu'il en dit en ſon Cratil, duquel ſe peut inférer que la langue Grecque eſt, en l'endroit des diſciples, ce qu'eſt la lumière envers les couleurs, & ſans laquelle lumière des lettres, notre humain entendement ne verroit aucune choſe, ains s'endormiroit aux continuelles nuits d'ignorance. PER. J'aime mieux croire Ariſtote & la vérité ; c'eſt à ſavoir que, quelque langue qui ſoit au monde, n'a point de ſoi ce privilège de ſignifier les conceptions de notre ame, & que le tout en conſiſte ſous l'arbitre des perſonnes, tellement que, quiconque voudra parler de Philo-

ſophie en langue Mantouane, ou Milannoiſe, on ne peut par raiſon lui refuſer. Bien eſt vrai que, pource que le monde n'eſt point coutumier de parler de Philoſophie, ſinon en Grec & Latin, il nous ſemble être impoſſible de pouvoir faire autrement. Voilà pourquoi en notre temps, quand on parle vulgairement, on ne parle que de choſes viles & vulgaires. A la vérité, nous dépenſons miſérablement nos jours, nos mois & nos ans en l'étude de ces deux langues, non pas pour la grandeur du ſujet, mais pource ſeulement que notre eſprit, contre ſa naturelle inclination, fait tourner notre étude vers les paroles. Parainſi cet eſprit deſireux de s'arrêter en la connoiſſance des choſes, pour le rendre parfait, ne ſe contente point d'être adonné à autre choſe, tellement qu'en nous amuſant à dreſſer notre langue, la vertu de notre eſprit demeure vaine. Donc, de cette contrariété, qui eſt toujours entre la nature de l'ame & la coutume de notre étude, dépend la difficulté de la connoiſſance des langues, digne véritablement, non d'envie, mais de haine; non de labeur, mais de fâcherie, & finalement digne d'être repriſe de chacun, non pas appriſe; car ce n'eſt point la viande, ains le ſonge & l'ombre de la viande de l'eſprit. LAS. Cependant que vous parliez ainſi, je voyois par imagination la Philoſophie d'Ariſtote écrite en langue Lombarde, & m'étoit avis que j'oyois toutes manières de gens mécaniques, comme faquins, laboureurs, crocheteurs, parler entr'eux de Philoſophie, avec certaines prononciations & accens ſi étranges & ennuyeux, que, de ma vie, je n'en ouis de tels. Encore me ſembloit-il voir emmy cette place notre mère Philoſophie vêtue aſſez pauvrement de méchant bureau, pleurant & ſe lamentant d'Ariſtote, qui, au dépris de ſon excellence, l'avoit conduite à cette extrémité: parquoi, pour le bel honneur que l'on faiſoit à ſes œuvres, elle diſoit ne vouloir plus demeurer en terre. Lui, d'autre côté, s'excuſoit vers elle, nioit de l'avoir jamais offenſée: au contraire, l'avoir toujours aimée, & n'avoir moins que magnifiquement écrit & parlé d'elle, tandis qu'il vivoit; qu'il étoit né & mort Grec, non Breſciam, ni Bergamaſque. J'euſſe bien voulu que vous euſſiez été préſent à telle viſion. PER. Et ſi j'y euſſe été, je lui euſſe remontré qu'elle ſe fût plainte ſans cauſe, pource que tout homme, en tout lieu, & avec toute langue, peut exalter ſa valeur, & cela ſe faire plutôt à ſa gloire, qu'à ſa honte; & auſſi que, ſi elle ne dédaigne de héberger ès eſprits des Lombards, elle ne doit non plus dédaigner d'être traitée de leur langue. Les Indes, la Scithie & l'Egypte, où elle habitoit ſi volontiers, produiſoient hommes & langages beaucoup plus étranges & barbares, que ne fait pour le préſent le Mantouan & Boulonnois. Je lui euſſe encore dit que l'étude des langues Grecque & Latine l'avoit quaſi chaſſée hors de ce monde, tandis que l'homme, ne ſe ſouciant de ſavoir ce qu'il diſoit, s'accoutumoit vainement à apprendre à parler, tellement que, laiſſant l'eſprit endormi, il réveille & met en œuvre la langue. Que Nature, en tout temps, en toute province, & en toutes ſes actions, eſt toujours une même choſe; & que, comme elle fait volontairement tous ſes arts par tout le monde, non moins au Ciel qu'en la Terre, ſans que pour la production qu'elle fait

des créatures raiſonnables, elle oublie les irraiſonnables, ains par ſon égal artifice engendre & nous & les bêtes brutes; auſſi lui doit-il agréer d'être connue & priſée, auſſi-bien du pauvre que du riche, & des infimes perſonnes, comme des nobles, en toutes langues, ſoit Grecque, Latine, Hébraïque, Françoiſe, ou Lombarde; que les oiſeaux, les poiſſons, & autres bêtes terreſtres, de toute ſorte, ores avec un certain ſon, ores avec un autre, ſans diſtinction de paroles, ſignifient leurs affections. Beaucoup mieux donc nous autres hommes, le devons-nous faire, chacun avec ſa langue, ſans avoir recours aux autres, que les écritures & les langages ont été trouvés, non au ſalut de nature, laquelle (comme divine qu'elle eſt) n'a beſoin de notre aide, ains ſeulement pour notre profit & commodité, afin que vifs & morts, préſens & abſens, en manifeſtant l'un à l'autre les ſecrets de nos penſées, nous atteignions plus facilement notre propre félicité, qui eſt miſe en l'intelligence des doctrines, & non en la prononciation des mots; & par conſéquent, nous autres mortels, devons plutôt pratiquer la langue & l'écriture, que nous pouvons apprendre avec plus de facilité. Et comme ce ſeroit le mieux (s'il étoit poſſible) n'avoir qu'un langage qui fût naturellement uſité par les hommes: auſſi eſt-ce le meilleur que l'homme écrive, & parle, ſelon la manière qui moins s'éloigne de ſon naturel, laquelle manière de parler nous apprenons quaſi devant que d'être nés, voire, & au temps que nous ne ſommes aptes d'apprendre aucune autre choſe. Autant en euſſé-je dit à Ariſtote, de l'éloquence duquel je me fuſſe peu ſoucié, s'il eût écrit ſes Livres ſans raiſon; que Nature l'avoit adopté à fils, non pour être né en Athènes, ains pour l'avoir bien hautement connue, & pour en avoir bien parlé & bien écrit; que la vérité par lui trouvée, la diſpoſition & ordre des choſes, la gravité & briéveté des ſentences lui ſont propres, & non à autre, & que telles choſes de lui ne ſe peuvent muer, pour être tranſlatées de langue en autre; que ſi ſon nom ſeul étoit ſans la compagnie de Raiſon, il ſeroit en mon endroit de peu d'autorité; que ſi, lui étant devenu Lombard, vouloit être Ariſtote, il ne tiendroit qu'à lui; que nous autres de ce temps avons auſſi cher ſes Livres traduits en vulgaire, comme les Grecs les avoient en eſtime, lorſqu'ils y étudioient en leur langue, leſquels Livres nous eſſayons d'entendre avec toute induſtrie, pour devenir quelquefois, non Atheniens, ains Philoſophes, & avec cette réponſe je me ſerois parti de lui. LAS. Dites ce que vous voudrez, & le deſirez, ſi eſt-ce que je ne crois point que de votre temps vous puiſſiez voir Ariſtote vulgaire. PER. Voilà pourquoi je me deulx de la miſérable condition de ce moderne temps, auquel on étudie, non pour être, mais pour ſembler ſage; car là où nous n'avons qu'une ſeule voie de raiſon, en quelque langue que ce ſoit, pour nous conduire à vérité, en la laiſſant à gauche, nous prenons le chemin, lequel par effet nous éloigne d'autant plus de notre but, comme il ſemble à autrui que nous en ſommes voiſins. Auſſi nous eſt-il bien avis que nous ſavons aſſez de quelque ſcience, quand, ſans connoître ſa nature, nous pouvons dire en quelle ſorte elle étoit nommée par Cicéron, Pline, Lucrèce & Virgile, pour les Auteurs

Latins ; & pour les Grecs, Platon, Ariſtote, Démoſthène & Eſchine, ſur les ſimples paroles deſquels les hommes du jourd'huy dreſſent le fondement de leurs arts & ſciences, tellement qu'en diſant ces mots, langue Grecque, ou langue Latine, il ſemble que l'on diſe langue divine, & que la vulgaire ſoit une langue inhumaine, & du tout privée des diſcours des intelligences, non pour autre cauſe par adventure que pource que nous l'apprenons ſans travail, & dès l'enfance, & que les autres, par grand labeur, nous ſont faites familières, comme langues que nous jugeons plus convenables aux doctrines, que ne ſont les paroles de l'Euchariſtie & du Baptême, avec leurs deux Sacremens. Et eſt cette folle opinion ſi fort imprimée en l'eſprit des hommes, qu'il en eſt beaucoup en cette erreur, de penſer que, pour devenir Philoſophes, il leur ſuffit de ſavoir lire & écrire en Grec, ſans plus, comme ſi l'eſprit d'Ariſtote étoit (en guiſe d'un eſprit familier dans un criſtal) enfermé dans l'Alphabeth Grec, & qu'il fût contraint d'entrer avec les lettres en l'eſprit des hommes, pour les faire Philoſophes. A ce propos j'ai vu de mon temps pluſieurs hommes ſi arrogans, que, n'ayant aucune ſcience, & ſe confiant ſeulement en la connoiſſance de la langue, ont eu la hardieſſe de mettre la main à ſes Livres, en les expliquant publiquement, comme les autres Livres d'Humanité. Pour ceux-là donc ce ſeroit choſe vaine de mettre les ſciences Grecques en vulgaire, tant pour l'incapacité de la langue, que pour la contrainte des termes, dedans leſquels l'Italie & ſon langage ſont enclos, pour trop eſtimer vaine l'entrepriſe d'écrire & de parler, enſorte que les ſtudieux hommes de tout le monde (ce diſons-nous) ne l'entendent point. Mais j'eſpére bien que ce qui n'a point été vu de moi, ſera vu quelquefois de ceux qui naîtront après moi, & ce, au temps que les hommes plus doctes, & moins ambitieux que ceux du jourd'huy, ſe contenteront d'acquérir honneur en leur patrie, ſans deſirer que l'Allemagne, ni les autres pays étrangers aient leurs noms en révérence; car ſi la forme des paroles avec leſquelles les futurs Philoſophes parleront & écriront les ſciences, eſt commune au peuple, l'intellect & le ſentiment d'icelles paroles ſera ce que chercheront les amateurs des Lettres, qui ont leur habitude, non pas en la langue, mais en l'eſprit des hommes. Si tôt que Peret eut achevé ſon propos, le Seigneur Laſcar s'appareilloit de répondre; mais il ſurvint une troupe de Gentilshommes, qui le venoient voir, parquoi le propos encommencé fut interrompu; au moyen de quoi, après les révérences faites de part & d'autre, Peret & moi partîmes; ſous condition d'y retourner une autre fois. COUR. Vous m'avez ſi bien défendu avec les armes de Peret, que ce ſeroit choſe ſuperflue d'y employer les vôtres. A cette cauſe, encore que ce fût votre profeſſion que de parler de cette matière, ſi ſuis-je content que maintenant vous vous taiſiez, & vous rends infinité de graces pour le ſecours que m'avez donné, tant à cauſe de l'autorité de ſi digne Philoſophe, que des raiſons par ci-devant dites. Et ſi vous promets que, pour éviter la peine & le labeur d'apprendre à parler, avec les langues mortes, je ſuivrai

le conſeil de Peret; car, comme je ſuis né Romain, je veux vivre Romain, & en parler & écrire le langage, &c.]

STANILAUS HOSIUS *. Confeſſion Catholique de la Foi Chrétienne, &c. Voyez JEAN DE LAVARDIN, JEAN DE BILLY.

* Staniſlas Hoſius, ou Oſius, né à Cracovie, en 1504, fut, dans ſon ſiècle, l'honneur du Sacré Collège. Il rendit les plus grands ſervices à l'Egliſe Romaine, dont il fut regardé en Allemagne comme l'Oracle. Pie IV le fit Cardinal en 1561. Ce fut lui qui préſida au Concile à Trente, avec les Cardinaux de Mantoue & Séripand, à la première Seſſion qui ſe tint en cette Ville. Hoſius ſe retira enſuite à ſon Evêché de Warmie, en Pologne, où il continua de défendre & de maintenir la Foi Catholique dans ſa pureté. Le Pape Grégoire XIII le rappela enſuite à Rome, & le fit grand Pénitencier. Il mourut à Capraïola, près de Rome, au mois d'Août 1579, dans ſa ſoixante-ſeizième année. Le Livre dont du Verdier annonce ici la Traduction, a pour titre *Catholica Confeſſio Fidei Chriſtianæ.* Le Pape Paul IV avoit voulu le faire Cardinal; mais, par une modeſtie bien rare dans ce ſiècle, dit M. de Thou, il avoit refuſé cette dignité. (*Hiſt.* Liv. LXVIII, vers la fin.) Nous avons des Lettres Latines de Staniſlas Hoſius, qui ſont curieuſes.

STESICHORE *. Voyez ſes Sentences en celles des Poëtes Grecs, traduites par Geofroy Linocier.

* Tous les Anciens qui ont parlé de ce Poëte Lyrique Grec en ont fait les plus grands éloges. Il ne nous reſte de lui que quelques Fragmens, ſur leſquels il eſt difficile de juger de ſon mérite; mais on peut s'en rapporter au jugement de Quintilien, qui ſemble parler des Poëſies de Stéſichore avec connoiſſance de cauſe. . . *Steſichorus quàm ſit ingenio validus, materiæ quoque oſtendunt, maxima bella & clariſſimos canens Duces, Lyrici Carminis dignitatem curvâ ſuſtinens lyrâ. Reddit enim protervis in agendo ſimul loquendoque debitam dignitatem; ac ſi tenuiſſet medium, videretur æmulari proximus Homerum potuiſſe, ſed redundat & offenditur: quod ut reprehenditur ita copiæ vitium eſt.* Stéſichore, né à Himère, en Sicile, mourut à Catane, environ 553 ans avant Jeſus-Chriſt, à l'âge de 85 ans, ſuivant Lucien. On raconte que Stéſichore, étant encore enfant, un roſſignol vint ſe poſer ſur ſes lèvres, & chanter. Il eſt l'inventeur de l'*Apologue*; il s'en ſervit dans la circonſtance où les Himériens, étant en guerre avec leurs voiſins, implorèrent le ſecours de Phalaris, Tyran d'Agrigente, & lui voulurent donner le commandement général des Troupes; Stéſichore s'éleva avec force contre cette démarche; &, voyant que ſes conſeils faiſoient peu d'impreſſion ſur ſes Concitoyens, il leur propoſa l'Apologue du Cheval, qui, ayant eu un différend avec un Cerf, plus vîte que lui, & ne pouvant l'atteindre, implora le ſecours de l'homme, qui auſſitôt lui mit un frein, lui ſauta ſur le dos, & pourſuivit le Cerf, juſqu'à ce

qu'il l'eût pris, mort ou vif. Le Cheval vengé, après avoir remercié ſon bienfaiteur, veut retourner dans ſon pays ſauvage, mais l'homme, qui venoit d'éprouver l'utilité qu'il en pouvoit tirer, lui répondit, *il n'eſt plus temps*, & lui fit perdre ſa liberté. La ſageſſe de cet Apologue frappa les Himériens, & ils ne ſongèrent plus à confier leur défenſe au Tyran.

SUETONE TRANQUILLE. Voyez GEORGE DE LA BOUTIERE, GUILLAUME MICHEL.

* Voy. plus haut CAÏE SUÉTONE TRANQUILLE, à la lettre C, Tom. III, pag. 282.

CURCE DE PISTOIE, Docteur en Loix & Orateur. La Controverſe de Nobleſſe, plaidoyée entre Publ. Cornelius Scipion d'une part, & Cayus Flaminius d'autre. C'eſt une déclamation plaidoyée devant les Sénateurs de Rome. *Ecrite en main.*

SYNESIUS. Voyez DANIEL D'AUGE, JAQUES COURTIN, ANTOINE DU VERDIER.

* Syneſius, né à Cyrène, en Afrique, élevé dans l'Idolâtrie, fut Diſciple de la fameuſe Hyparia d'Alexandrie. Il étoit marié, & avoit quatre filles, lorſque les Chrétiens de ſon temps, charmés de la beauté de ſon caractère, & de la régularité de ſa conduite, l'engagèrent à recevoir le baptême, en 410. Il fut ordonné Evêque de Ptolémaïde, dignité qu'il n'accepta que malgré lui, en proteſtant qu'il ſe ſentoit incapable des ſoins qu'exigeoit une telle place, & qu'il ne vouloit jamais ſe ſéparer de ſa femme & de ſes enfans. Ses *Hymnes à Jeſus-Chriſt* reſpirent la piété la plus tendre. Ses Lettres ſont d'une franchiſe admirable, & d'une élégante ſimplicité, digne des plus beaux ſiècles. Il mourut vers 420, ou 425. Le P. Pétau a donné une bonne Traduction Latine de ſes Œuvres.

LIVRES D'AUTEURS OU TRADUCTEURS Anonymes.

S. E. S. X. a traduit d'Italien en François, Recueil de pluſieurs Secrets très-utiles, tant pour l'ornement que la ſanté du corps humain, tirés des plus excellens Auteurs tant Grecs que Latins, auquel eſt ajouté & traité des Diſtilations, contenant pluſieurs receptes d'Eaux Impériales, d'Auge, Naffe & autres ſemblables; imprimé a Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1561.

L'Ordre & Manière d'adminiſtrer les SACREMENS en l'Egliſe de Genève. *Cenſuré.*

SAC & Pièce pour le Pape de Rome, ſes Cardinaux, Evêques, Abbés, Moines, & Maîtres de la Sorbonne, contre Jeſus-Chriſt, imprimé à Genève, 1561. *Calvinique.* A ce Livre Thomas Beaux-Amis a répondu par un autre Livre intitulé Enquête & Griefs, &c.

Le Livre de SAGESSE, ſuivant les autorités des anciens Philoſophes, diſtinguant & parlant des vices & vertus dont l'on peut être priſé & dépriſé. Enſemble la manière de bien & toujours ſagement parler à toutes gens de quelque état qu'ils ſoient. Le Prologue qui eſt en rime, commence ainſi,

Ce fut d'Avril le dix-ſeptième jour,
En ce Printemps que la roſe entre en flour,
Gaye ſaiſon, que tout ſe renouvelle,
Le pré verdoye, & toute fleur eſt belle,
L'Hyver ſe paſſe, & la morte ſaiſon,
Et les oiſeaux commencent leur chanſon, &c.

Le Reſte outre le Prologue eſt en proſe, imprimé à Paris, *in*-16. par Pierre Sergent, 1520. & depuis à Lyon par Olivier Arnoullet.

La Loi SALIQUE, première Loi des François, faite par le Roi Pharamond, faiſant mention de pluſieurs Droits, Chroniques & Hiſtoires deſdits Rois de France, imprimée à Paris, *in*-4°. par Thomas du Guernier, ſans date.

Les Cantiques de SALOMON, tranſlatés de Latin en rime Françoiſe par Auteur dont l'Anagramme eſt tel, Ha bien ſe taira [1], imprimés à Paris, 1584.

[1] Le nom contenu dans l'Anagramme ici rapportée eſt apparemment *Jean Sabathier*, ou *Jehan Sabatier.* (M. DE LA MONNOYE).

Deux SATYRES, l'une du Pape, l'autre de la Papauté. *Cenſurées.*

Le

Le SECRET ET MYSTERE DES JUIFS juſques à préſent caché: Hiſtoire de Théodoſe, Pontife de la Loi, & de Philippe Chreſtien [1], par laquelle le Myſtère & Secret des Juifs eſt révélé à notre grande inſtruction, & confirmation de notre Foi, imprimé *in*-16. à Lyon, par Jean d'Ogerolles, 1560.

[1] L'Hiſtoire, ou plutôt la Fable de ce Théodoſe, ou de ce Philippe, ſe trouve, au mot Ἰσραὴλ, dans Suidas, qui ne dit pas d'où il l'a tirée. Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à l'Art. de FRANÇOIS LE FÈVRE, Tom. I, pag. 218. (M. DE LA MONNOYE).

Traité de SENEQUE, de la Clémence & humanité du Prince envers ſes ſujets, traduit de Latin, imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1559 [1].

[1] Calvin, en 1532, voyant avec quelle ſévérité on puniſſoit en France ceux qu'on y appeloit alors *Luthériens*, ne jugea pas à propos de déclarer ſa penſée là-deſſus; il ſe contenta, ayant fait des Annotations ſur le Traité de Sénèque, *de Clementiâ*, de les publier avec le texte; &, comme il gardoit encore les dehors de Catholique Romain, il dédia le tout à Claude d'Hangeſt, Abbé de S. Eloy. Il s'expliqua plus ouvertement ſur cet Article quatre ans après, à la fin de l'Epître Dédicatoire de ſon *Inſtitution à François I.* C'eſt dans cet eſprit qu'en 1559, ce même Traité de Sénèque, *de Clementiâ*, fut imprimé avec le titre, tel que le rapporte du Verdier. (M. DE LA MONNOYE).

Les très-élégantes & graves SENTENCES & belles Autorités de pluſieurs Sages, Princes, Rois, & Philoſophes Grecs & Latins, avec un petit Traité de Plutarque, de la honte vicieuſe, imprimées *in*-16. à Rouen, par Robert & Jean du Gort, en l'an 1554.

Dits & SENTENCES notables de divers Auteurs, en François & miſes par ordre d'Alphabet. En la fin ſont ajoutées leſdites Sentences Latines en même ordre, avec le nom & Livre de l'Auteur, dont on les a recueillies; imprimés à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, & à Lyon *in*-16. par Jean Saugrain, 1561.

SENTENCES ſelectes de Periander, Publian *, Seneque &

Iſocrates, tournées en Poëſies Françoiſes, par I. D. S. M. imprimées à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1561. & depuis réimprimées ſous tel titre, Dits & Sentences notables de divers Auteurs.

* Ce *Publian* eſt *Publius Syrus*, dont il a été parlé plus haut, à la lettre P, pag. 373.

Le SIÉGE d'Amours avec la Bataille des deux Déeſſes [1], imprimé à Lyon, par Olivier Arnoullet.

[1] Ce ſont deux pièces en vers, de la façon de Molinet; elles ſe trouvent, pour choſe que ce ſoit, dans le Recueil de ſes Poëſies, dont la meilleure Edition eſt celle de 1540, à Paris, *in*-8°. ſans nom d'Imprimeur. (M. DE LA MONNOYE).

Le Roman de SIPERIS DE VINEAUX (à ce qu'écrit le Préſident Fauchet) a été compoſé depuis la clôture du Boys de Vincennes, qu'on trouve avoir été ceint de murailles par le commandement du Roi Philippe Auguſte, environ l'an 1200. Il y a de bons traits dedans, & entre autres,

On a bien maintefois par amors engendré
Enfans qui depuis ont grant honor conqueſté:
Tel cuide bien avoir de ſa chair engendré
Des enfans en ſa femme, qui ne luy ſont undé,
Pis vaut péché couvert ce diſent li letré,
Que ce que chacun ſçait qu'on n'a mie celé;
Et cil eſt bien baſtardz qui n'a cuer ne penſé
Fors de mauvaiſtié fere laidure & fauſeté. &
Car tielz eſt bien armez qui po de pouvoir a,
Et tielz eſt mal veſtus qui au corps bon cuer a.
Le cuer n'eſt mie ès armes, mais eſt où Dieu mis l'a.
Mauvais peuet bien regner en mauvaiſtié faiſant,
Mais à la fin on voit, on le voit apparent,
De tel fin tel loyer, Dieu le va commendant. &
On porte plus d'honor à un Baron meublé,
Qu'on ne fait à preudhom vivant en pauvreté. &
Ce qui doit avenir on ne puet nullement
Détourner qu'il n'avienne, ce dit-on bien ſouvent. &
Car entre faire & dire, & vouloir & penſée,
Y a grand différence, c'eſt choſe bien prouvée. &
Souvent fait-on grant joye encontre ſon tourment. &

Plus n'a vaillant ſi hom' au monde entièrement
Que bonne renommée de tous communément. &,
Car plus pert-on d'amis, moins à douter fait-on. &,
Car Dieu & leur bon droit & bonne volonté,
Laboure en bon ouvrage, ſans penſer fauſſeté,
Et il t'aidera bien, ſi tu l'as appelé.
Hardement ne vient mie de noble [1] garnement : [1] noble équipage.
Ains vient de gentil cuer ou proeſſe ſe prend.

Il ſemble que l'Auteur fut Picard, parce qu'il prend ſon principal ſujet d'un Seigneur de Boulenois, & auſſi que ce vers lui eſt échappé,

Dont ſonnèrent le cloque qui bondi hautement *.

* Tiré de Fauchet, Chap. 14, à la fin.

Le SOMMAIRE Hiſtorial de France, qui aux Liſans eſt moult ſolatieux, réduit en forme d'un Promptuaire ou Épitome, imprimé à Paris, *in-fol.* par Philippes le Noir, 1523.

La SOMME de Théologie, ou Lieux communs, imprimée 1546. *Cenſurée.*

La SOURCE d'honneur pour maintenir la corporelle élégance des Dames en vigueur, floriſſant & prix ineſtimable; imprimée à Lyon, *in-8°.* par Olivier Arnoullet.

Sommaire Recueil des SIGNES ſacrés, Sacrifices & Sacremens inſtitués de Dieu, depuis la création du monde, 1561.

Traité du SOUVERAIN Bien, par lequel le vrai Chrétien pourra apprendre, à l'aide des ſaintes Écritures, à contemner la mort: même icelle deſirer, pour avoir claire viſion de Dieu par notre Seigneur Jeſus-Chriſt; imprimé de vieille lettre, *in-16.* ſans nom de lieu ni d'Imprimeur.

STATUTS & Ordonnances de la noble Confrairie, dédiée à l'honneur de Jeſus-Chriſt & de Madame ſainte Anne, fondée d'ancienneté, en l'Egliſe de notre Dame du Taur, à Tholouſe, rédigés par ordre, titres & chapitres; imprimés à Tholouſe, par Guyon Boudeville, 1552.

STATUTS de la Confrairie notre Dame Vierge, Mere de Jeſus-Chriſt, inſtituée en l'Égliſe Métropolitaine ſaint Étienne en Tholouſe; imprimés à Tholouſe, *in*-4°. par Guyon Boudeville, 1553.

Prélude ſur les STATUTS de la vénérable Confrairie des Confrères du mérite de la Paſſion de notre Rédempteur, inſtituée en la dévote Égliſe de ſaint Saturnin, en la Chapelle du Crucifix, dite de ſaint Gilles, audit Tholouſe; imprimé par Guyon Boudeville, 1559.

STYLE & Protocole de la Chancellerie de France, contenant la forme de minuter & coucher par écrit Lettres de Graces, Sauvegardes, Complaintes, Anticipations, Adjournemens en déſertion d'appel & en cas d'appel, Relevemens, Offices, Confirmations, Paſſages & Saufconduits, Congés, Taxations de Voyages, Finances, Défenſes, Collations bénéficiales, Commiſſions & Pouvoirs, Établiſſemens de Foires, Bénefices d'inventaire, Examen à futur, Arrièreban, Exemptions, Priviléges, Légitimations de Bâtards, Ennobliſſemens, Amortiſſemens, Dons gratuits, Naturalité, Rémiſſion, Abolition, & autres diverſes Lettres que le Roi octroye pour ſubvenir à ſes ſujets; avec le Guidon des Secrétaires, & le Veſtige & Inſtruction des Finances: le tout imprimé *in*-8°. à Paris, par Guillaume le Bret, l'an 1548. & par Benoit Rigaud, *in*-16. à Lyon, l'an 1577.

STYLE de la Cour ſouveraine de Parlement, & forme de plaider & procéder en icelle, tant ès cauſes civiles que criminelles; réduit par titres & imprimé à Lyon, *in*-16. par Benoît Rigaud, 1575.

Le STYLE de court laye, autoriſé par le Roi notre Sire, tenu, gardé, & obſervé pardevant Meſſieurs les Bailly de Berry, & Prevôt de Bourges; avec les Coutumes dudit lieu, auquel eſt ajouté la Chartre des grands jours dudit Bourges; imprimé *in*-8°.

à la marque de Jean Petit, pour ceux de Bourges, en l'an 1511.

STYLE & Règlement sur le fait de la Justice, abbréviation des procès & modération des frais, d'iceux dressé par la Cour de Parlement de Savoie, extrait des Ordonnances Royaux, tant anciennes que nouvelles, autorisé & approuvé par le Roi, publié en ladite Cour, le 27 Juillet 1553; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Pierre de Portonaris, 1553.

Le STYLE & Réglement sur le fait de la Justice & Instruction des Procès, dressé par le souverain Sénat de Savoie; imprimé à Chambery, *in*-4°. par Jaques Franconis, Imprimeur de son Alteſſe, 1560.

Livre de la vraie & parfaite SUBJECTION DES CHRÉTIENS & de la sacrée franchise qu'ils ont au Saint Esprit, *Censuré.*

SIBYLLES. Voyez les Prophéties des Sibylles, traduites par Guy le Febvre, aux Hymnes Ecclésiastiques.

SUPPLICATION & Remontrance sur le fait de la Chrétienté & de la Réformation de l'Eglise, faite au nom de tous Amateurs du règne de Jesus-Christ, à l'Empereur & aux autres Princes & États tenant journée Impériale, à Spire. *Censurée.*

La SYNATHRISIE [1], *aliàs* Recueil confus en Rime; imprimée à Dijon, par Jean des Planches, 1566.

[1] Etienne Tabourot, autrement *le Seigneur des Accords*, si connu par ses *Bigarrures*, a beaucoup de part à cette mauvaise petite compilation, intitulée *Synathrisie*, par corruption du Grec Συνάθροισις. Tabourot, en 1567, temps de l'Edition du Livre, & non pas en 1566, avoit dix-neuf à vingt ans. Jean des Planches, son compère, Imprimeur à Dijon, étoit un gaillard avec lequel familièrement il prenoit plaisir à boire. Ce fut dans une de ces occasions qu'il lui proposa le dessein de ce Recueil, lui dressant, pour la permission de l'imprimer, le Privilège Latin burlesque, tel que le voici: *Cautum est ne quis has illustrium Poëtarum nugas è Bacchi adytis magnâ religione extractas, in totâ hâc Mororum Provinciâ, Typis imprimat, aut alibi impressas venales*

habeat, præter Janum Plancium, Typographum Divionenſem, Compotorum omnium nugaciſſimum. Il prit ſoin de lui fournir pour les matériaux, diverſes petites pièces, les unes Latines, les autres Françoiſes, quelques-unes de Bucanan & de Govéan, pluſieurs auſſi de ſa façon, qui ne ſont pas les meilleures, même un Dialogue en proſe, d'un Philoſophe & d'un Pou, traduit en François de l'Italien de Luigi Pulci, comme du Verdier l'a remarqué, au mot GUILLAUME DE LA TAISSONNIERE, Tom. IV, pag. 130. Voilà en quoi conſiſte ce petit *in*-4°. d'environ 80 pages. J'ai dit qu'on y liſoit quelques vers de Bucanan & de Govéan, ſur quoi je ne puis, avant que de finir cet Article, m'empêcher de témoigner ma ſurpriſe d'avoir, dans la lecture que j'y ai faite d'une Elégie de Govéan, intitulée *Juniporus*, trouvé une faute, dont je n'aurois jamais cru capable un auſſi habile homme que lui; c'eſt *Oreadum*, la première longue, & la ſeconde brève, en ce vers:

Oreadum primi nominis illa fuit. (M. DE LA MONNOYE).

Statuts & Ordonnances SYNODALES de l'Égliſe Métropolitaine de Lyon, Primatiale des Gaules, revues, augmentées & traduites en langue Françoiſe, pour l'Inſtruction des Curés & Gens d'Egliſe du Diocèſe de Lyon; imprimées à Lyon, *in*-4°, par Jean Stratius, 1578.

TAN.

TANNEGUY GUILLOMET, Chirurgien du Roi de Navarre & Maître en la Faculté de la ville de Nyſmes, a écrit Queſtionnaire des tumeurs contre nature, néceſſaire à ceux qui veulent parvenir à la connoiſſance de cette partie de Chirurgie, contenant les Cauſes, Signes, & Curation en général; imprimé à Lyon, *in*-16. par Benoiſt Rigaud, 1579.

TARAUDET DE FLASSANS, Poëte Provençal, par le moyen de ſes rimes eut accès avec les plus grands du pays, & joua ſi finement ſon rôle, qu'il acheta un canton de la Seigneurie de Flaſſans, d'un jeune Gentilhomme du lieu, nommé Foulquet de Ponteves, qui prenoit un ſingulier plaiſir à la Poëſie, duquel il n'eut autre paiement qu'un petit Traité intitulé *Lous enſegnamens per ſi gardar contra las tracyons d'amour*; contrat (ſelon qu'en a écrit le Monge des Iſles d'Or) trop plus profitable pour le vendeur que pour l'acheteur, pour autant que le Traité valoit un tréſor ineſtimable au vendeur, s'il l'eût ſu enſuivre, mais qu'il fut trompé d'une Damoiſelle de Provence, comme auſſi fut Taraudet; car il fut amoureux d'une Damoiſelle de la maiſon de Rogiers, ſœur du Vicomte Remond de Turenne, qui le trompa, & par ainſi ce Traité ne ſervit de rien ne à l'un ne à l'autre. Ce Poëte tenoit plus du Chevalier que du Poëte. S'accompagnant de quelques Chevaliers Provençaux, en bon nombre, ils déchaſsèrent du pays certains monſtres & tyrans intolérables qui faiſoient une infinité d'oppreſſions à toute manière de gens; & en l'an 1355, ce Poëte, qui étoit auſſi bon Orateur, fut commis par le Roi Loys, & la Roine Jehanne de Naples, Comtes de Provence, à faire une Remontrance en Latin, en la préſence de Charles IV du nom, Empereur, fils du Roi de Bohême, lorſqu'il paſſa à tout ſon exercite en Provence; ſur ce que contre raiſon & devoir, ſauf ſa paix, il avoit

contraint les Prélats & Gentilshommes de Provence, à lui prêter hommage de la Comté de Provence, & de Forcalquier, & de Piémont, contre le gré & intention de leurs Majeſtés, attendu qu'ils ont de tout tems en ladite Comté de Provence, *jura Imperialia*, de laquelle Remontrance il fut grandement eſtimé, & en rapporta une fort bonne récompenſe, & peu après décéda *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 69.

TERENCE (Les ſix Comédies de) très-excellent Poëte Comique; avec les Fleurs, Phraſes, Sentences & manière de parler très-excellentes dudit Auteur, miſes à la fin de chacune Scène: le tout Latin & François, correſpondant l'un à l'autre; imprimées à Paris, *in*-16. par Claude Micard, 1574 [1].

[1] Il avoit paru chez Antoine Vérard, en 1509, une plus ancienne verſion de Térence, & apparemment la première. Cet excellent Poëte Comique mourut à l'âge de trente-ſept ans, 155 ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt *.

* Voy. ci-deſſus les notes, à l'Art. PUBL. TERENTIUS, pag. 374.

THADDÉE HAGECE. Nouvelle Invention pour incontinent juger du naturel d'un chacun, par conception du front & de ſes parties, dite en Grec, Métopoſcopie: le tout extrait du Latin de M. Thaddée Hagece, Médecin & Mathématicien au Royaume de Bohême; imprimée à Lyon, *in*-8°. par B. Rigaud, 1567.

THÉODORE DE BEZE *, à préſent premier Miniſtre de Genève, a traduit en vers François, les cent Pſeaumes de David, reſtans des cent cinquante, dont les cinquante avoient été auparavant tournés par Clément Marot; imprimés avec la note à une voix, par pluſieurs fois, en divers lieux. Tragédie Françoiſe, du Sacrifice d'Abraham, par Théodore de Beze. Harangue des Proteſtans du Royaume de France, prononcée devant le Roi Charles IX, la Roine ſa mère, & Meſſieurs de ſon Conſeil, aſſemblés à Poiſſy pour le fait de la Religion, en l'an 1561, par Théodore de Beze, préſens & oyant ſix Cardinaux,

Cardinaux, trente-ſix Archevêques ou Evêques & un grand nombre d'Abbés, Prieurs & autres Docteurs Scholaſtiques; imprimée à Paris. Brieve Expoſition de la table ou figure, contenant les principaux points de la Religion Chrétienne; à Lauſanne, *in*-16. par Jean Riveri, 1560. *Cenſurée.* Réponſe faite le 24 Septembre 1561, par Théodore de Beze, ſur ce que Monſieur le Cardinal de Lorraine avoit répliqué contre ce qui fut propoſé, en la première journée du Colloque, par ledit de Beze; avec une autre Réponſe d'icelui ſur certains articles de la Réplique, mis en avant par ledit ſieur Cardinal; imprimées en l'an 1581. *Cenſurée.* Réponſe au premier Livre de Matthieu de Launay, Prêtre, & Henri Pennetier nagueres Miniſtres; imprimée à Genève. A cette Réponſe a été faite une Réplique par ledit de Launay. Oraiſon exhortatoire, faite & prononcée en Latin, pardevant les ſieurs Syndics & Conſeil de Genève, lors de l'élection du Recteur des écoles, traduite en François, & imprimée avec les Ordonnances Eccléſiaſtiques de l'Egliſe de Genève; imprimée par Artus Chauvain, 1562. La Vie & Mort de M. Jean Calvin, décrite par Théodore de Beze. Il a fait une Epitaphe en Grec, en Latin & en François, pour Nicolas de Beze, ſon oncle, l'un des Préſidens au Parlement de Paris, qui ſe voit poſée en tableau dans l'Egliſe ſaint Côme & ſaint Damien. Sur la Verſion des Pſeaumes, Guillaume Gueroult fit un Epigramme, lequel courant d'une main en autre & parvenu ès ſiennes, il répondit ſoudain par un autre Epigramme, la teneur deſquels eſt telle:

Qui de Marot & de Bèze les vers
Voudra choiſir, pour les meilleurs élire,
Tout bien choiſi de long & de travers,
Dire il pourra, en les écoutant lire,
Ceux de Marot, c'eſt d'Amphion la lyre,
Ou du Dieu Pan le flageol gracieux;
Mais ceux de Bèze un François vicieux,
Rude & contraint, & fâcheux à merveilles.
Donne à Marot le laurier gracieux,
A Bèze quoy? de Midas les oreilles.

Réponſe de Bèze:

Un certain eſprit de travers
Trouve mes vers rudes & verds,
Fâcheux & contraints à merveilles,
Donnant le laurier précieux
A Marot doux & gracieux,
A moy de Midas les oreilles.
Aſne envieux, j'ay bien appris
De donner à Marot le prix;
Mais quant eſt des oreilles miennes,
Pour les changer, qu'eſt-il beſoin
De chercher un Midas ſi loin,
Ne ſçais-tu pas où ſont les tiennes?

Theodori Bezæ Vezeleii Poëmata; Pariſiis, in-8°. apud Robertum Steph. & Conrad Badium, 1545 **. Voyez les autres Œuvres Latines en aſſez grand nombre, dans l'Epitome de la Bibliothèque de Geſner.

* J'ai trouvé dans les Recueils de M. Falconet, que la Préface de *la Confeſſion de Foi* de Théodore de Bèze, n'eſt qu'un récit qu'il fait de ſa vie à Melchior Wolmar. Il y raconte qu'étant fort jeune, malade de la teigne, il en étoit ſi tourmenté, que, s'arrêtant un jour, avec un de ſes couſins, ſur *le Pont des Meuniers*, qui *à Molitoribus nomen accepit* (aujourd'hui *le Pont au Change*) ſon Couſin lui propoſa de ſe jeter dans la rivière, ce qu'il alloit exécuter ſur le champ, lorſque ſon oncle paſſa dans le moment même ſur le Pont, & détourna ſans doute Bèze de ſon deſſein. Il ne pouvoit prévoir alors les deſtinées de ce neveu.

[1] Nicolas de Bèze, oncle de Théodore, n'a pas été Préſident au Parlement de Paris, mais ſeulement Conſeiller-Clerc. Il eſt parlé amplement de l'Epitaphe que lui fit ſon neveu, Tom. IV du *Menagiana*, depuis la page 226, juſqu'à la page 233. (M. DE LA MONNOYE).

** Du Verdier ſe trompe, quand il date de 1545 l'Edition des Poëſies de Bèze, chez Robert Etienne; elle eſt de 1548. Nous ajouterons ici quelques détails ſur les Editions des Poëſies de cet Auteur. On cite communément, pour la plus ancienne, une petite Edition *in-16.* de ſoixante-deux feuillets, ſans nom d'Imprimeur, & ſans date, & c'eſt l'opinion de Mettaire. Mais M. Clément (*Biblioth. Cur.* Tom. III, pag. 290) a prouvé aſſez bien que cette Edition eſt poſtérieure à celle de 1548, *in-8°.* parce qu'on y a adopté toutes les corrections indiquées à la fin de l'Edition de 1548. Il eſt vrai que Mettaire objecte qu'on y a laiſſé l'*Epitaphe de Dolet*, ce que Bèze n'auroit pas ſouffert après 1548, de peur de bleſſer les Proteſtans, pour leſquels il

s'étoit alors déclaré ; auſſi M. Clément répond-t-il que l'Edition *in-16.* fut faite ſans la participation de l'Auteur, & à ſon inſçu : ce qui le prouve, c'eſt que lorſque Théodore de Bèze publia ſes *Juvenalia*, en 1569, il ne les annonça que comme une ſeconde Edition, n'en reconnoiſſant point d'autre antérieure à 1548 ; ainſi celles qui ont pu voir le jour dans l'intervalle, ne ſont point avouées par l'Auteur. Bèze en donna une troiſième, en 1576, *in-8°.* Cette troiſième Edition ne porte point de date ſur le titre, mais elle ſe trouve à la fin de l'Epître Dédicatoire. Dans les deux dernières Editions Bèze a retranché les pièces trop libres qui ſe trouvent dans la première (celle de 1548) & les a remplacées par des Pſeaumes, en vers Latins, & par d'autres Poëſies, qui convenoient mieux à l'Etat qu'il avoit embraſſé. Enfin, en 1597, la plus belle Edition de ſes Poëſies parut, *in-4°.* par les ſoins d'un de ſes amis, de l'aveu de l'Auteur, âgé pour lors de ſoixante-dix-huit ans. On fit, en 1598, une mauvaiſe copie *in-16.* de l'Edition *in-4°.* Il en parut une autre en 1599, auſſi *in-16.* moins belle, mais plus correcte, & un peu plus ample que celle de 1597. On en a donné pluſieurs autres depuis, auxquelles nous ne nous arrêterons point ; nous dirons ſeulement que Gruter a raſſemblé, avec beaucoup trop de ſoin, toutes les pièces licencieuſes de Bèze, & les a inſérées dans ſes *Delicia Poëtarum Gallorum*, ſous le titre de *Adeodati Sebæ Vezeliacenſis Juvenalia.* Ainſi il a changé le nom de *Theodorus* en celui d'*Adeodatus*, en interprétant en Latin la ſignification Greçque de *Théodore*, & en tranſpoſant les ſyllabes du nom de *Bèze*, ou *Beſa*, dont il a fait *Seba.* Voyez les autres Remarques ſur THÉODORE DE BÈZE, dans LA CROIX DU MAINE, Tom. II, pag. 424 & ſuiv.

THÉOCRITE *. Voyez JEAN ANT. DE BAYF, ESTIENNE FORCADEL.

* Théocrite, de Syracuſe, a vécu environ 280 ans avant Jeſus-Chriſt. Il paſſa une partie de ſa vie à la Cour de Ptolomée Logus, Roi d'Egypte, où il fut conſidéré. On dit que, de retour dans ſa patrie, il oſa mal parler d'Hyéron le Tyran, qui le fit mourir. Il a compoſé, en Dialecte Dorique, des Idylles admirables par le naturel, les graces naïves & la vérité qui y règnent. Théocrite a ſervi de modèle à Virgile, qui en a ſaiſi toutes les beautés. Les Paſtorales du Poëte Grec & du Poëte Latin ſont également des chef-d'œuvres ; nous n'avons rien en ce genre qui puiſſe leur être comparé. Il faut du génie pour peindre la nature dans toute ſa ſimplicité. En voulant l'orner & l'embellir, le Bel-eſprit la gâte, & c'eſt ce qu'a fait Fontenelle, & ce que font encore aujourd'hui ceux qui ont le malheur d'avoir aſſez peu de goût pour l'imiter. Il faut l'avouer, le Bel-eſprit eſt naturellement pauvre ; &, quelque effort qu'il faſſe pour la cacher, ſa pauvreté perce à travers le clinquant dont il eſt ſurchargé. Si Théocrite & Virgile n'euſſent eu que de l'eſprit, leur mémoire auroit péri avec eux. Longepierre a traduit quinze Idylles de Théocrite, mais il n'a pas ſu rendre les graces de l'Original. Sa Tra-

duction n'eſt recherchée qu'à cauſe des notes qui l'accompagnent. M. Moutonnet de Clairfond vient de nous donner une nouvelle Traduction en proſe de quelques Idylles de Théocrite, contenue dans la ſuperbe Edition d'Anacréon, &c. traduite en François, dont nous avons parlé ci-deſſus, à l'Article de SAPHO, pag. 459.

THÉODORE TRIVULSE a écrit Déclaration de moi Théodore ci-devant François Trivulſe, des trahiſons & mauvais déportemens de Nicolas Batard, qu'on appelle mon fils, lequel fauſſement ſe fait nommer en France, Marquis de Vigene; imprimée à Thurin, *in-fol.* par Martin Cravot, 1569.

* Théodore Trivulce ſervoit dans l'Avant-Garde de l'Armée Françoiſe, à la Bataille d'Aignadel, en 1509, & à celle de Ravenne, en 1512. Il eut le gouvernement de Gènes, où il ſe maintint avec courage dans le Château, lorſque les Habitans de cette Ville quittèrent le parti de la France, en 1528. Il étoit alors Maréchal de France. Il mourut, en 1531, à Lyon, dont il étoit Gouverneur.

THÉODORIT, Evêque de Cyr *. Voyez ANTOINE DU BUS, SIMON GOULARD, CLAUDE DESPENCE.

* Théodoret, Evêque de Cyr, en Syrie, né en 386, fut l'un des plus ſavans Pères de l'Egliſe, & des plus zélés Prédicateurs de la Doctrine Chrétienne; auſſi ſes travaux furent-ils récompenſés par une multitude de converſions. Le P. Sirmond, Jéſuite, a donné une bonne Edition Grecque & Latine, en 4 vol. *in-fol.* des Œuvres de Théodoret, auxquelles le P. Garnier, auſſi Jéſuite, ajouta un cinquième volume, en 1684. Les uns diſent que Théodoret mourut vers l'an de Jeſus-Chriſt 457: en ce cas, il étoit âgé de ſoixante-onze ans; s'il ne mourut qu'en 470, il en avoit environ quatre-vingt-quatre. On le regarde comme un des plus éloquens Controverſiſtes de ſon ſiècle, & ſes Ouvrages peuvent ſervir de modèles.

THÉOPHILE DU MAS *, de Saint Michel en Barrois, a tranſlaté du Latin de Meſſire Morin Piercham, Chevalier, un Livre de l'antiquité, origine & nobleſſe de la très-antique Cité de Lyon; enſemble de la rebeine & conjuration ou rebellion du populaire de ladite ville, contre les Conſeillers de la cité, & notables Marchands, à cauſe des bleds; faite en l'année 1529, un Dimanche, jour ſaint Marc; imprimé à Lyon, *in-8°.* en ladite année. Le nom de ce Traducteur eſt ſuppoſé par Symphorien

Champier, qui ſe dit ici par autre ſuppoſition de ſon nom, Morin Piercham [1].

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, aux mots Simphorien Champier, Tom. II, pag. 417 & 418, & Théophile du Mas, pag. 427.

[1] Le P. Menetrier ne ſe ſouvenoit pas de cet endroit de la Bibliothèque de Du Verdier, lorſque, p. 161 de ſon *Introduction à la lecture de l'Hiſtoire de Lyon*, il témoigne être ſurpris qu'aucun de ceux qui ont fait mention du Livre de *Piercham* n'ait reconnu que c'étoit le nom renverſé de Champier. De Rubys, que le P. Menetrier cite, pag. 162, l'avoit même reconnu avant Du Verdier. (M. de la Monnoye).

THÉOPHRASTE *. Des Odeurs. Voy. Jean de l'Estrade.

* Théophraſte, né à Erèſe, dans l'Iſle de Lesbos, eſt un des plus excellens Philoſophes Grecs. Il ſuccéda à Ariſtote, & profeſſa dans le Lycée, environ 322 ans avant Jeſus-Chriſt. Le Catalogue de ſes Ouvrages, que Diogène Laërce a donné, à la ſuite de la vie de ce Philoſophe, comprend tant d'objets & tant de ſujets différens, qu'il donne la plus haute idée de ſon ſavoir immenſe, & de l'étendue de ſes connoiſſances. Son Teſtament, qui eſt à la fin de ſa vie, eſt très-curieux. Cicéron trouvoit un agrément & une douceur de ſtyle inexprimables dans les Ecrits de Théophraſte, & la lecture des Ouvrages du Philoſophe Grec faiſoit les délices de l'Orateur Romain. Théophraſte mourut environ 280 ans avant Jeſus-Chriſt, âgé de plus de cent ans. Le peu qui nous reſte de ſes Ecrits nous fait regretter la perte de ceux qui nous manquent. Son excellent Livre de Morale, connu ſous le nom des *Caractères*, & qu'il dit avoir compoſé à quatre-vingt-dix-neuf ans, nous eſt devenu très-familier par la Traduction que La Bruyère en a faite. Nous avons encore de Théophraſte un *Traité des Plantes*, très-curieux, une *Hiſtoire des Pierres*, un *Traité des Odeurs*, &c. &c.

THIBAUT JOURDAIN a écrit Hiſtoire mémorable des Phariſiens hypocrites leurs ſemblables, leſquels ſe ſéparoient des autres hommes pour mieux couvrir leur hypocriſie & ſimulation, traduite d'Italien, & miſe par Dialogue ſous le nom d'un Juif, converti à Chriſt, nommé Balthaſar, & d'un Chrétien nommé Théophile; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain, 1564.

THIÉBAULT, ROI DE NAVARRE *, premier du nom, & Comte de Champagne, a compoſé pluſieurs Chanſons, contenues en un Livre que j'ai écrit à la main en ma Librairie,

auquel eſt la note du chant d'icelles. Monſieur de Roiſſy en a un autre qu'il a communiqué à Claude Fauſchet, lequel en ſon Traité de l'origine de la langue Françoiſe, en dit ce qui s'enſuit. Ce Prince étant Comte de Champagne lorſque Saint Louis vint à la Couronne, l'an 1227, fit alliance avec les Barons François, contre Blanche de Caſtille, mere du Roi, que leſdits Seigneurs prétendoient avoir entrepris la Régence du Royaume & Gouvernement de ſon fils, âgé ſeulement de onze à douze ans, ſous ombre d'un teſtament du feu Roi ſon mari, par lequel elle diſoit cette Régence lui avoir été laiſſée. Le principal Auteur de la ligue, étoit Philippe, Comte de Boulogne, oncle du Roi, & les plus puiſſans, ce Thiébault, Comte de Champagne, & Pierre ſurnommé Maucler, Comte de Bretagne. Mais Blanche qui étoit belle, jeune, & encore Eſpagnole, ſut ſi bien mener Thiébault, qu'il abandonna les autres Barons, & qui plus eſt, découvrit l'entrepriſe faite pour prendre le Roi, revenant d'Orléans à Paris. Or les amours du Comte de Champagne, déplaiſant depuis à aucuns Seigneurs, il advint, ainſi que dit une bonne Chronique que j'ai écrite à la main, que Thiébault un jour entrant en la ſalle où étoit la Roine Blanche, Robert, Comte d'Artois, frère du Roi, lui fit jeter au viſage un fromage mol, dont le Champenois eut honte: prit de là occaſion de ſe retirer de la Cour, afin d'éviter plus grand ſcandale. Toutefois la grande Chronique de France, dit que le Comte ayant de rechef pris les armes contre le Roi, & ſachant le grand appareil qu'on faiſoit pour lui courre ſus, il envoya des plus ſages hommes de ſon Conſeil, requérir paix; laquelle lui fut accordée. Mais d'autant que le Roi avoit fait grande dépenſe, il fut contraint quitter Montereau fault-Yonne, & Bray-ſur-Seine, avec leurs dépendances. A celle beſogne étoit, ce ſont les mots de la grande Chronique, la Roine Blanche, laquelle dit au Comte qu'il ne devoit prendre les armes contre le Roi ſon fils, & ſe devoit ſouvenir qu'il l'étoit allé ſecourir juſques en ſa terre, quand les Barons le vinrent guerroyer. Le

Comte regarda la Roine, qui tant étoit belle & ſage, de ſorte que tout ébahi de ſa grande beauté, il lui répondit: Par ma foi ma Dame, mon cœur, mon corps, & toute ma terre, eſt à votre commandement, ne n'eſt rien qui vous pût plaire que ne fiſſe volontiers: jamais, ſi Dieu plaît, contre vous ne les vôtres je n'irai. D'illec ſe partit tout penſif, & lui venoit ſouvent en remembrance le doux regard de la Roine, & ſa belle contenance. Lors ſi entroit en ſon cœur la douceur amoureuſe; mais quand il lui ſouvenoit qu'elle étoit ſi haute Dame & de ſi bonne renommée, & de ſa bonne vie & nette, qu'il n'en pourroit jà jouir, ſi muoit ſa douce penſée amoureuſe en grande triſteſſe. Et pource que profondes penſées engendrent mélancolie, il lui fut dit d'aucuns ſages hommes, qu'il s'étudiât en beaux ſons, & doux chants d'inſtruments, & ſi fit-il. Car il fit les plus belles Chanſons, & les plus délectables & mélodieuſes, qui oncques fuſſent ouies en Chanſons ne en inſtrumens, & les fit écrire en ſa ſalle, à Provins, & en celle de Troyes. Et ſont appelées les Chanſons au Roi de Navarre. Voilà le témoignage que portent de ſes amours & étude poëtique, les grandes Chroniques de France. Quant au Royaume de Navarre, il échut audit Thiébault, l'an 1235, par la mort de Sance V, Roi de Navarre, ſon oncle, frere de Blanche, ſa mere. Pluſieurs des Chanſons de ce Roi ſe trouvent aujourd'hui notées à une voix; & s'en voit encore quelque reſte peint au Château de Provins, à l'endroit de la priſon. La première de celles du Livre du Seigneur de Roiſſy, commence:

Quant fine amour me prie que je chant,
Chanter meſtuet, &c.

Laquelle ne doit être la première en nombre, pource que le Livre n'eſt entier, & toutefois il y en a juſqu'à dix, toutes portant à côté le nom de Roi de Navarre. Les Italiens ont jadis eſtimé ces Chanſons, & d'autres François de ce temps-là, ſi bonnes, qu'ils en ont pris des exemples, ainſi que montre Dante, lequel en ſon Livre *de Vulgari eloquentia*, allégue ce Roi

comme un excellent Maître en Poëſie, aucuns traits duquel j'ai voulu ici repréſenter. Il demande, puiſque tout ſon mal vient d'aimer, qu'amour faſſe tant envers ſa Dame, par prière & par commandement, qu'il ſoit aimé d'elle: car ſi bien aimer y ſert, il aura joie de ſon gent corps. En la onzième qui eſt belle, il ſe plaint par le troiſiéme couplet de l'inconſtance de ſa Dame, diſant;

Je ſçay de voir que ma Dame ayme cent,
Et plus aſſez c'eſt pour moy empirier.

Ce dernier couplet eſt aſſez bon.

Je ne di pas que nus aim' follement:
(Que li plus ſox en ſet mieux a priſier)
Mes grant ëur y a meſtier ſouvent,
Plus que net ſens, ne raiſon, ne plaidier.
De bien amer ne puet nus enſeignier,
Fors que li cuers qui done le talent.
Qui bien ame de fin cuer loyaument,
Cil en ſçait plus & moins s'en peut aidier.

En la troiſiéme, il dit que ſi l'on meurt de joie, il voudroit bien mourir entre les bras de ſa Dame; mais s'il mouroit pour l'amour d'elle, ce ſeroit bien raiſon qu'elle en eût le cœur dolent. Toutefois pource qu'il craint de la courroucer, il ne voudroit être en Paradis s'elle n'y étoit. Auſſi n'a-t-elle occaſion de dire qu'il la veuille tromper, car il l'aime de tout ſon cœur. En la quatriéme, il dit qu'il l'aime & la hait, car,

Moult me ſceut bien eſprendre & alumer,
En biau parler & acointement rire.
Nus ne l'orroit ſi doucement parler,
Qui ne cuidaſt de s'amour eſtre Sire.
Par Dieu amours ce vous oſe bien dire,
On vous doit bien ſervir & honorer,
Mais on ſi peut bien d'ung pou trop fier.

En la cinquiéme, il dit encore,

Kar nulle rien ne fait tant cuer felon,
Com' grant povoir qui en veult mal uſer.
Que tant de gens li vont tuit environ,
Je ſay de voir que c'eſt pour moy grever.

Adez dient dame on vous veut guiller:
Mais ils mentent li traïtor felon.
Jà faucement n'amera nus preudhom',
Car, qui plus a, doit miex amour garder.

Et encore,

Kaſſez y a d'autres que je ne ſui,
Qui la prient de fin cuer badement.
** Ebandiſſe fait gaaigner ſouvent.* * Hardieſſe.

Mais il ne s'en peut aider, quand il eſt devant elle. L'eſpérance lui ſert de refuge, comme l'oiſelet qui va férir en la glu,

Quand il ne ſçait trouver autre garent.

La ſixiéme eſt très-belle, pleine de ſimilitudes & tranſlations: auſſi eſt-ce celle que Dante allégue comme pour exemple; elle commence,

*De bonne amour vient * ſeance a beanté.* * Science & bonté.

La ſeptiéme déclare évidemment le nom de l'Auteur, diſant:

Nus ne doit amours trahir,
Fors que garçon & ribault.
Ce ce n'eſt pour ſon plaiſir,
Je ne voy ne bas ne haut.
*Ains veuil qu'el' me * truit bault,* * trouve gay
Sans guiller & ſans faillir. & joyeux.
Et ſi je pui conſuivir
Le Cerf qui ſi fait fuir,
Nus n'eſt joyans comme Thiebault.

En la huitiéme il ſe plaint d'être mis en nonchaloir; & qu'en dormant il tient s'amie, & en veillant il l'a perd. Mieux vouſiſt en dormant la tenir toute ſa vie,

*Pour ce bien le deut * beſtourner amours* * malrourner.
celdevant derriere.
Li dormirs fut en oubly,
Et g'euſſe en veillant (voir)
Lors ſeroit la joye entiere.

En la neuviéme, il dit,

Bonne adventure avienne à fol eſpoir,
Qui les jenars ſet vivre & ſejour.

Déſeſpérance feì languir & douloir,
Et mes fox cuer penſe à dez à guérir.
S'il fut ſage, il me feſiſt mourir:
Porce fet bon de la folie avoir,
Qu'en trop grant ſens peut-il bien meſcheoir.

A la fin de la dixiéme, il prend congé d'amour, puiſqu'il plaît à ſa Dame de lui donner, diſant,

Amour le veut, & ma Dame m'en prie,
Que je m'en part: & je moult l'en merci,
Quand par le gré ma Dame m'en chaſti.
Meilleur raiſon ni voy à ma partie.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot THIBAULT DE CHAMPAGNE, Roi de Navarre, Tom. II, pag. 427 & ſuiv.

THIERRY DE HERY, Lieutenant du premier Barbier Chirurgien du Roi, a écrit la Méthode curatoire de la maladie vénérienne, vulgairement appelée groſſe verolle, & de la diverſité de ſes Symptômes, imprimée à Paris, *in*-8°. par Gilles Gourbin, 1569 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, pag. 430 & 431.

THIERRY DE KIS a écrit Chrétiennes Méditations ſur huit Pſeaumes du Prophète David; imprimées par Jacques Berion, 1582.

THIERRY PETREMAND, de Beſançon, a écrit en vers François, Paraphraſe de l'admirable Hiſtoire de la Sainte Héroïne Judith; imprimée à Lyon; *in*-4°. par Benoiſt Rigaud, 1578.

THIERRY DE TIMOFILLE, Picard, a écrit les Néapolitaines, Comédie Françoiſe, fort facétieuſe ſur le ſujet d'une Hiſtoire d'un Eſpagnol & un Pariſien; imprimées par Abel l'Angelier, 1584. Il a traduit d'Italien, Regrets facétieux & plaiſantes Harangues funèbres ſur la mort de divers animaux, non moins remplis d'éloquence, que d'utilité & gaillardiſe; im-

primés à Paris, *in*-16. par Nicolas Chesneau, 1576. Ces Harangues ont été auparavant traduites par Claude de Pontoux, & imprimées à Lyon *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 431 & 432.

THOMAS CHARPENTIER, Religieux de l'Ordre de Fontevraut, a traduit de Latin en François, les Exercices spirituels de Saint Bonaventure, Cardinal, faits en forme de Dialogue, l'Ame dévote parlant avec l'homme intérieur; ensemble une Epître de S. Basile le grand à Saint Gregoire, le Théologien, de la vie solitaire, mise de Grec en François par J. C. T. imprimés à Paris, *in*-8°. par Gervaix Mallot, 1582.

THOMAS DU CLEVIER a traduit de Latin en François, un Traité intitulé *Cymbalum mundi* *, contenant quatre Dialogues Poëtiques, fort antiques, joyeux & facétieux; imprimé à Lyon, *in*-16. par Benoît Bonnyn, 1538. Je n'ai trouvé autre chose en ce Livre qui mérite d'avoir été plus censuré que la Métamorphose d'Ovide, les Dialogues de Lucian, & les Livres de folastre Argument & fictions fabuleuses. Au premier Dialogue l'Auteur introduit Mercure Bryphanes, & Curtalius, lesquels se trouvant en une Hôtellerie d'Athenes, à l'enseigne du Charbon blanc, où Mercure d'aventure arrivé, descendu du Ciel de la part de Jupiter qui lui avoit baillé un Livre à faire relier, ces deux bons fripons, pendant qu'ils s'en étoient allés à l'ébat, tirent d'un paquet qu'il avoit laissé sur le lit, ce Livre, le dérobent, & en son lieu en mettent un autre, contenant tous les petits passe-temps d'amour & les folies de Jupiter, comme, quand il se fit Taureau, pour ravir Europe; quand il se déguisa en Cygne, pour aller à Leda. Quand il print la forme d'Amphitryo, pour coucher avec Alcmena. Quand il se transmua en pluie d'or pour jouir de Danaë. Quand il se transforma en Diane, en Pasteur, en feu, en aigle, en serpent, & plusieurs autres menues folies. Au second Dialogue sont introduits quelques Philosophes cherchant des pièces de la pierre Philosophale, parmi le sable du

théâtre, où autrefois comme ils étoient disputant, Mercure la leur ayant montrée, ces rêveurs l'importunèrent tant par leurs prières, que ne sachant à qui la donner entière, il la brisa, & mit en poudre, puis la répandit parmi l'arene; afin qu'un chacun en eût quelque peu, leur disant qu'ils cherchassent bien, & que s'ils en trouvoient seulement une pièce, ils feroient merveilles, transmueroient les métaux, romproient les barres des portes ouvertes, guériroient ceux qui n'ont point de mal, impétreroient facilement des Dieux, tout ce qu'ils voudroient, pourvu que ce fût chose licite & qui dût advenir, comme après le beau temps la pluie, fleurs & serein au printemps, en été poussière & chaleurs, fruits en Automne, froid & fanges en hyver; en quoi l'auteur se moque du vain labeur des Alchimistes. Enfin après que Trigabus a dit que Mercure peut restituer & soustraire, quand il lui plaît, à cette Pierre Philosophale, sa vertu, Mercure, qui est aussi introduit, ayant changé son visage en autre forme, assavoir d'un beau jeune gars qu'il étoit, en un vieillard tout gris, se montre à eux & leur dit que depuis le temps qu'ils la cherchent, il n'est nouvelles qu'ils ayent fait aucun acte digne de la Pierre Philosophale, qui le fait penser que ce ne l'est point, ou, si ce l'est, qu'elle n'a point tant de vertu que l'on dit; mais que ce ne sont que paroles, & que leur pierre ne sert qu'à faire des contes. Au troisiéme Dialogue est pris & poursuivi le propos du premier, touchant le Livre dérobé à l'Auteur de tous larcins, intitulé: *Quæ in hoc Libro continentur Chronica rerum memorabilium quas Jupiter gessit antequam esset ipse. Fatorum præscriptum: Sive, eorum quæ futura sunt certæ dispositiones. Catalogus Heroum immortalium, qui cum Jove vitam victuri sunt sempiternam.* Par là l'Auteur se moque premiérement des Payens Idolâtres & de leur faux Dieu Jupiter, comme voulant dire qu'il n'a oncques été, ou s'il a été, il étoit homme, & ne fit onc actes admirables, ne tels que fabuleusement on a écrit de lui. Par le second chef du titre du Livre, il se gabe du Destin, & fatale nécessité, & taciteinent de l'Astrologie judiciaire. Et par le troisiéme, de ceux qui pour leur gran-

deur s'eſtiment comme Dieux. En après il fait diſcourir Mercure des mémoires & charge que les Dieux & Déeſſes lui ont baillés chacun particuliérement à faire en terre ce voyage, & le même Mercure par la vertu de quelques paroles qu'il marmonne, fait qu'un cheval nommé Phlegon parle & raiſonne avec ſon palfrenier. Au quatriéme & dernier Dialogue, deux chiens, l'un dit Hylactor & l'autre Pamphagus, qui furent autrefois du nombre de ceux qui dévorèrent Actéon, chacun de ces deux ayant avallé un lopin de la langue du Veneur tranſmué en cerf, laquelle il tiroit hors la bouche; ſe rencontrant long-temps après, deviſent enſemble de pluſieurs choſes plaiſantes.

[1]Bayle, ne prévoyant pas la nouvelle Edition qu'on donneroit du *Cymbalum Mundi*, en 1711, à Amſterdam *, crut faire plaiſir à ſes Lecteurs de leur copier le Sommaire qu'il avoit trouvé de ce Livre, en cet endroit de Du Verdier. *Thomas du Clevier* eſt un faux nom, ſous lequel Bonaventure des Périers a caché le ſien. Le *Cymbalum*, quoiqu'en diſe l'Auteur, dans ſon Epître Dédicatoire, à ſon ami Pierre Tryocan, n'eſt pas une Traduction. J'ai dit par occaſion, au mot BARTHELEMI ANEAU, ce que j'en penſois. Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, aux Art. BARTHELEMY ANEAU, Tom. I, p. 78 & 79, & BONAVENTURE DES PÉRIERS, p. 90. (M. DE LA MONNOYE).

* Il y en a eu depuis une nouvelle Edition, *in*-16. à Amſterdam, 1738, avec figures.

THOMAS D'AQUIN *. Hymne du Saint Sacrement de l'Euchariſtie, commençant, *Sacris ſolemniis ſint gaudia.* Autre qui commence *Lauda, Syon, Salvatorem.* Autre, *Pange lingua gloriosi*; traduits par Guy le Febvre, & contenus aux Hymnes Eccléſiaſtiques.

* S. Thomas d'Aquin naquit au treizième ſiècle, de l'illuſtre famille des Comtes d'Aquino, au Royaume de Naples, dont le nom s'eſt éteint dans ce ſiècle. Il mourut à l'Abbaye de Foſſa-Nova, de l'Ordre de Cîteaux, dans l'Etat Eccléſiaſtique, le 7 Mars 1274, dans ſa quarante-neuvième année, comme il alloit au Concile Général de Lyon. La vaſte étendue de ſon génie, prouvée par la ſolidité de ſes Ecrits, & les principales circonſtances de ſa vie ſont ſi connues, que nous ne nous arrêterons pas à en parler. On blâme S. Thomas de s'être étayé par-tout d'Ariſtote. C'eſt le goût de ſon ſiècle qu'il faut blâmer. Il vouloit faire voir que la Religion Chrétienne eſt conforme à la raiſon, & pour cela il ſe ſervoit de l'autorité d'Ariſtote, qui en étoit

l'oracle. C'eſt dans ces vues qu'il a écrit contre les Juifs & les Gentils. *Longueruana*, pag. 59.

THOMAS BEAUX-AMIS, Carme Pariſien, Docteur en Théologie, Religieux des Carmes de Melun, a écrit Enquête & Griefs, ſur le ſac & piéces, & dépoſitions des témoins produits par les favoris de la nouvelle Egliſe, contre le Pape & autres Prélats de l'Egliſe Catholique, en laquelle eſt donnée briève Réſolution ſelon leurs mêmes témoins, aux mêmes Livres & Chapitres qu'ils ont allégués; imprimée à Paris, *in*-8°. par Hiérôme de Marnef & Guillaume Cavellat, 1572. Réſolution ſur certains Pourtraits & Libelles, intitulés du nom de Marmite, fauſſement impoſé contre le Clergé de l'Egliſe de Dieu, par laquelle eſt prouvé par le Diſcours de l'Écriture Sainte & l'expreſſe parole de Dieu, le nom de Marmite enflammée, être propre à la nouvelle Egliſe; imprimée à Paris, par Hiérôme de Marnef, 1573. Hiſtoire des Sectes, tirée de l'armée Sathanique, leſquelles ont oppugné le Saint Sacrement du corps & ſang de Jeſus Chriſt, depuis la promeſſe d'icelui, faite en Capernaum juſques à préſent. Et la victoire de la vérité & parole de Dieu, contre le menſonge; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1576. Remontrance au Peuple François, qu'il n'eſt permis à aucun ſujet, ſous prétexte que ce ſoit, ſe rebeller ne prendre les armes contre ſon Prince & Roi, ni attenter contre ſon Etat: le tout prouvé par l'Écriture Sainte; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1575. Oraiſon funèbre, prononcée à Paris, le 21 de Juin, à la ſépulture du corps de feu Meſſire Charles de Gondy, ſieur de la Tour, Meſieres & Nandy, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Maître de la Garderobe du Roi; imprimée à Paris, par Guillaume Chaudiere. *In ſacroſancta Cœnæ Myſteria, Paſſionem & Reſurectionem Domini noſtri Jeſu, Homeliæ & tabulæ, annexis quibuſdam ſcholiis ex primis Eccleſiæ Patribus, in*-8°. *Pariſiis, apud Guillelmum Chaudiere, 1570. Homeliæ in omnia quæ per quadrageſimam leguntur Evangelia quibus duplici*

methodo, quæ ad interpretationem, & doctrinæ obſervationem faciunt, ex antiquiſſimis Eccleſiæ Patrib. ſelecta comprehenduntur, in-8°. apud Guillemum Chaudiere, 1567. De fide & Symbolo Libr. 4. quibus Catholica fides illuſtratur, in-8°. Pariſiis. Compendium vocabularii Theologici Scholaſtici; Pariſiis apud Guill. Chaudiere, 1580. De cultu, veneratione, interceſſione, invocatione, meritis, feſtivitatibus, reliquiis & miraculis Sanctorum Catholica aſſertio; Pariſiis, in-8°. 1566. In Habacuc Prophetam Homeliæ 28. habitæ in regia Pariſiis, 1566. & excuſſæ à G. Chaudiere, in-8°. Harmonia, &c. in-fol. Pariſiis *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Thomas Beaux-Amis, Tom. II, pag. 432 & 433.

THOMAS ERASTUS, Profeſſeur en Médecine, à Heidelberg *. Deux Dialogues touchant le pouvoir des Sorcieres : & la punition qu'elles méritent, imprimés avec l'Impoſture des Diables de Jean Wier, à Paris, *in*-8°. par Jaques du Puys.

* Cet habile Médecin étoit né à Baden, en Suiſſe, dans le Comté du même nom, en 1523, & mourut à Baſle le dernier Décembre 1583, ſelon M. de Thou (*Hiſt.* Lib. LXXVIII) *Annum clauſit mors Thomæ Eraſti Badenis, in Helvetiis nati.* Quelques-uns ont dit mal-à-propos qu'il étoit né dans le Marquiſat de Baden-d'Ourlach. On prétend que ſon véritable nom étoit *Lieber*, & qu'il l'avoit traduit par celui d'*Eraſtus*. Il fut grand Médecin & grand Philoſophe. La Nature avoit cependant mis de grands obſtacles au goût qu'il avoit pour les Lettres, en le faiſant naître pauvre, & affligé d'une foibleſſe ſi grande dans la main droite, qu'il ne pouvoit s'en ſervir pour écrire. Il ſurmonta cet obſtacle, & parvint à écrire de la main gauche, avec autant d'aiſance que de rapidité; &, ayant trouvé un ami charitable, qui lui fournit les moyens d'étudier, il profita des bienfaits de cet ami. (*Melch. Adam. Vit. Med.*) Eraſt profeſſa la Médecine pendant long-temps, & avec grand ſuccès, à Heidelberg, puis à Baſle, où il mourut dans ſa ſoixante unième année, étant né, comme je l'ai dit ci-deſſus, en 1523. On trouvera, dans la Bibliothèque de Geſner, un long Catalogue de ſes Ouvrages, la plupart écrits en Latin. On aſſure qu'il eſt l'Auteur du *Traité des Comètes*, publié ſous le nom de *Thuracenſis Phyſicus*. (Placcius de Pſeudon.) Il démontre la folie de l'Aſtrologie Judiciaire & de la Médecine de Paracelſe, qui tournoit alors toutes les têtes. Il fut moins heureux à traiter les matières Théologiques; &, ayant écrit ſur la Diſcipline & les Cenſures, d'une manière tout-à-fait

opposée à l'opinion de ceux de sa Communion, il causa de grands troubles dans les Eglises de Suisse.

THOMAS JARDIN, Vicaire de Beau Jeu, a réduit en Quatrains François, les Sentences spirituelles, recueillies des Œuvres de S. Augustin, par Prosper Aquitanique, Evêque de Rheige, & par lui mises en vers Latins; avec autres Sentences extraites des Œuvres de Saint Hirenée, Archevêque de Lyon; & de Tertullien: le tout aussi réduit en Quatrains François; imprimées à Lyon, *in*-8°. par B. Rigaud, 1584.

THOMAS ILLIRIC. Dévotes Oraisons en François, avec une Chanson d'Amour divin, comprise sur les Sermons de frere Thomas Illiric, pour induire & inciter le peuple à dévotion; imprimées à Paris, 1528. *Sermones aurei in alma civitate Tholosana proclamati à fratre Thoma Illirico de Auximo, Ordinis Minorum, sacræ Theologiæ Professore, & verbi Dei Præcone, famosissimo Generali & Apostolico per universum mundum; impress. Tholosæ, in*-4°. *per Joannem de Guerlins*, 1521.

THOMAS DE KEMPIS. De l'Imitation de Jesus-Christ *. Voyez JEAN BOUILLON.

* Thomas à Kempis s'appeloit Thomas *Hamercken*, & fut nommé *à Kempis*, du nom de *Kempen*, sa patrie, petite Ville de l'Electorat de Cologne, & non de *Kempen*, dans l'Orweriſel, comme l'a dit Corneille, dans son *Diction. Géograp.* Ses Ecrits ont été imprimés en 3 vol. *in*-8°. Cologne, 1660. La première Edition avoit paru à Nuremberg, en 1495. On y trouve des Sermons, des Ouvrages Ascétiques, des Vies, & quelques Lettres; mais il n'y est point question de la Chronique du Monastère de sainte Agnès, Ordre de S. Augustin, où il étoit entré en 1407. Cette Chronique fut publiée à Anvers, en 1615. Thomas à Kempis, né en 1380, mourut, en 1471, en odeur de sainteté. Quant au Livre de l'*Imitation de Jesus-Christ*, attribué à Thomas à Kempis, nous renvoyons à ce que nous en avons dit dans les notes, sur l'Article de JEAN BOUILLON, Tom. III de cette Bibliothèque, pag. 358.

THOMAS MORUS *. République d'Utopie. Voyez BARTHELEMY ANEAU, JEAN LE BLOND

* Cet homme célèbre étoit né en 1480. Il s'éleva par son mérite & ses talens,

talens, & gagna la confiance du Roi d'Angleterre, Henri VIII, qui le fit Chancelier de ſon Royaume, après l'avoir employé dans diverſes Ambaſſades, & chargé de diverſes négociations, dont il s'acquitta avec ſuccès. Il étoit âgé d'environ cinquante-cinq ans, lorſqu'il fut décapité à Londres, le 6 Juillet 1535, pour n'avoir pas voulu reconnoître Henri pour Chef de l'Egliſe Anglicane, & peut-être plus encore, pour s'être oppoſé à ſon divorce avec Catherine d'Arragon, & avoir irrité contre lui Anne de Boulen. Ses Ouvrages furent imprimés à Louvain, *in-fol.* en 1586. On y trouve un Dialogue, dont le ſujet eſt, *quòd mors pro fide non fugienda ſit.* Sa conſtance prouva qu'il n'avoit écrit que ce qu'il penſoit. Son Ouvrage le plus connu eſt l'*Utopie*, dont M. de Guedeville donna une Traduction, en 1730, Livre agréable & curieux, compoſé à l'imitation de la République de Platon. On trouvera, dans le Tom. XXV des Mémoires de Niceron, l'Abrégé de la Vie de Thomas Morus, & le Catalogue de ſes Ouvrages. On peut lire auſſi l'Article de Thomas Morus, dans le cinquième volume de la *Biographie Britannique*, où l'on a raſſemblé les détails les plus intéreſſans de la vie de ce fameux Chancelier d'Angleterre. Nous avons parlé de ſon *Utopie*, dans les notes, à l'Article de Berthelemy Aneau, Tom. III de cette Biblioth. pag. 211.

THOMAS SYBILLE. En l'Épître adreſſée à Jean Brinon, Seigneur de Villenes, Conſeiller en la Cour de Parlement, à Paris, miſe au devant de l'Iphigenie d'Euripide, tournée de Grec en François, le Traducteur ne s'y étant autrement nommé & ſouſcrit que par ces deux lettres T. S. & ſe diſant, par le titre, Auteur de l'Art Poëtique, je ne ſavois, ne pouvois deviner quel ce pouvoit être; car n'ayant point vu d'autre Livre intitulé Art Poëtique François, que celui où l'Auteur prend le nom de Quintil Horatian, & un autre de Jaques Peletier, cela m'occaſionna d'inſérer la verſion de cette Tragédie, audeſſous du nom de l'Auteur Grec Euripide, en la lettre E. Toutefois en liſant depuis parmi les Epigrammes Latins d'Eſtienne Paſquier, nouvellement ſortis de la preſſe, j'ai trouvé que le nom du Traducteur d'icelle Tragédie, & d'un Art Poëtique, eſt Thomas Sybille, ſans lequel Paſquier, qui m'a été en cela un Œdipe, j'en étois chez guillot le ſongeur; car on pourroit interpréter, toutefois fauſſement & par ignorance, T. S. Touſſaincts Sottin, Thomas Servin, Triſtan Savetier & autres noms & ſurnoms, auſſi-tôt que Thomas Sybille. Que ſert-il donc de faire rêver ainſi les gens? A quoi ſervent deux, trois ou quatre lettres,

chacune miſe pour un mot, ſi on ne ſait ce qu'elles ſignifient, & on ne les peut connoître? Que ne met-on les noms tout du long; ou bien ſi on ne veut être connu, que ne ſupprime-t-on du tout ſon nom? Ce Thomas Sybille, Châlonnois, Avocat en Parlement à Paris, a écrit en outre, Traité du mépris de ce monde, par lequel eſt démontré le grand profit & utilité qu'apporte à l'homme la vie ſolitaire & contemplative; enſemble les moyens pour éviter les fautes, eſquelles les perſonnes ſont le plus ſouvent adonnées; imprimé à Paris, *in*-16. par Léon Cavellat, 1579 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 434 & ſuiv.

THOMAS TURQUAM, Général des Monnoies, Commiſſaire député par Sa Majeſté, pour l'exécution du décri des eſpèces de billon, étrangères, qui s'expoſoient au Duché de Bourgogne, a écrit Remontrances par lui faites au Parlement de Dijon, le dixiéme jour de Septembre 1573, où il déduit les bonnes & juſtes conſidérations, pour leſquelles le Roi a décrié les eſpèces de Billon, étrangères, & répond aux opinions & raiſons qu'on pourroit avoir du contraire; imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean Dallier, 1573. Avis par lui donné en une aſſemblée faite à Paris, au mois de Septembre 1577, pardevant Monſieur le Cardinal de Bourbon, pour délibérer ſur les Mémoires préſentés au Roi, afin d'abolir le compte à ſols & à livres, & doreſnavant faire tous contrats & obligations à écus; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Dallier, 1578.

THUCIDIDE *. Voyez CLAUDE DE SEYSSEL.

* Thucidide, un des plus célèbres Hiſtoriens Grecs, naquit, environ cinq cens ans avant Jeſus-Chriſt, d'une famille illuſtre. Il comptoit parmi ſes Ancêtres Miltiade & Cimon. Il annonça ſon goût & ſes heureuſes diſpoſitions pour écrire l'Hiſtoire, par les larmes qu'il répandit un jour, étant encore très-jeune, à la lecture qu'on faiſoit, dans une aſſemblée publique, de quelques Livres d'Hérodote. Il épouſa une femme originaire de Thrace, fort riche, dont la fortune le mit à portée de s'inſtruire, & lui facilita les moyens d'acquérir les connoiſſances néceſſaires, pour compoſer l'Hiſtoire de ſon pays. La Ré-

publique lui confia le commandement des Troupes Athéniennes, où il n'eut pas le bonheur de réuſſir. Il ne put jeter du ſecours dans Amphipolis aſſiégée, & qui fut priſe par les ennemis. A la ſuite de cette malheureuſe expédition, on l'accuſa de s'être conduit avec trop de négligence, & on l'exila. Ce fut pendant ſon exil qu'il écrivit l'Hiſtoire de la Guerre du Péloponnèſe, dont il n'a donné que huit Livres, s'étant arrêté à la vingt-unième année de cette Guerre, qui en dura vingt-huit. Il avoit des correſpondances dans les deux partis, & payoit également & Spartiates & Athéniens, pour être mieux inſtruit, & pour découvrir plus ſûrement la vérité, en combinant les diverſes relations. Il mourut dans ſon exil, à ſoixante-quatre ans. Denis d'Halicarnaſſe nous apprend que Démoſthène faiſoit tant de cas de l'Hiſtoire de Thucidide, qu'il la tranſcrivit huit fois, pour ſe la graver plus profondément dans la mémoire. Quintilien, comparant Hérodote & Thucidide, leur donne à tous deux le premier rang, pour des raiſons bien différentes: *Thucydides & Herodotus longè cæteris in Hiſtoriâ præferendi, quorum diverſa virtus laudem penè eſt parem conſecuta. Denſus & brevis, & ſemper inſtans ſibi Thucydides; dulcis & candidus & effuſus Herodotus: ille concitatis, hic remiſſis affectibus melior: ille concionibus, hic ſermonibus: ille vi, hic voluntate.* Ce que l'on remarque encore dans l'Hiſtoire de Thucidide, c'eſt qu'il a oublié qu'il eût des ennemis; il n'en a jamais parlé, ne croyant pas que les intérêts particuliers duſſent être mis en parallèle avec ceux du Public. Cicéron l'a loué; mais, comme la manière de Thucidide étoit tout-à-fait oppoſée à la ſienne, même dans les Diſcours qu'il a inſérés dans ſa Narration, il dit (*in Oratore*) *Orationes quas interpoſuit multæ ſunt: eas ego laudare ſoleo, imitari neque poſſim ſi velim, neque velim ſi poſſim.* Claude de Seyſſel n'a traduit en François Thucidide que ſur le Latin de Laurent Valle. D'Ablancourt, quoiqu'il sût le Grec, content de prendre le ſens, en a uſé avec ſa liberté ordinaire. La meilleure Edition de cette Verſion eſt celle de Billaine, en 3 vol. *in-12.*

TITE LIVE *. Décades de Tite Live, Padouan, miſes en langue Françoiſe: la première par Blaiſe de Vigenere, Bourbonnois; avec des Annotations & figures pour l'intelligence de l'Antiquité Romaine. Plus une Deſcription particulière des lieux, & une Chronologie univerſelle de tous les Peuples & Potentats de la terre, & la Vie dudit Tite Live; imprimées à Paris, *in-fol.* par Nicolas Cheſneau, 1583. Il avoit compris toute l'Hiſtoire Romaine juſques à la fin d'Auguſte, en quatorze Décades ou dixaines, faiſant le nombre de cent quarante Livres, deſquels nous n'avons pas la quarte partie de bien entiers & complets. La première contient la Domination de ſept Rois, en l'eſpace de 244 ans; puis le Gouvernement des Conſuls, Decem-

Virs, & Tribuns Conſulaires, par quelques autres 210 ans, ſous leſquels ſe mûrent infinies guerres contre les Sabins, Latins, Herniques, Eques, Volsques, Veientins, Faliſques, Fidenates, Toſcans, Capenates, Pouillois, Lucaniens, Samnites, & autres peuples d'Italie. Plus le ſiége de Porſenne devant Rome, & la priſe d'icelle par les Gaulois. La ſeconde Décade eſt perdue, où étoit déduite l'Hiſtoire Romaine depuis l'arrivée d'Eſculape à Rome, où il fut tranſporté d'Epidaure, juſques au commencement de la ſeconde guerre Punique, & contenoit trois groſſes cruelles guerres. La première contre Pyrrhus, Roi des Epirotes, venu au ſecours des Tarentins : la ſeconde, avec les Carthaginois, qui dura l'eſpace de 24 ans, & fut appelée la première guerre Punique. La troiſiéme, contre les Gaulois, en laquelle les Romains arrivèrent bien quatre-vingt mille chevaux, & ſept mille hommes de pied. La tierce Décade traite la ſeconde guerre Punique ſous la conduite d'Annibal, qui dura dix-huit ans. La quatriéme, la Macédonique, contre Philippe, & l'Aſiatique contre Antioque, d'environ vingt-trois années. De la cinquiéme nous n'en avons que la moitié, & encore la plupart des Livres ſont eſcernés & manchots du reſte de ladite guerre Macédonique, contre Perſe, fils de Philippe, que Paul Aemile défit & mena priſonnier avec ſes enfans en ſon triomphe. Tout le reſte de là en avant n'eſt qu'un abrégé réduit en petits affamés Sommaires, par Flore.

En la vie de Tite Live.

Mais il n'a point de plus belle Epitaphe que la mémoire de ſes écrits immortels, ſi le tout en fût parvenu juſqu'à nous ; & le témoignage des bons Auteurs. Car, pour en parler ſelon la commune opinion, entre tous les Hiſtoriographes Grecs & Latins, il ne s'en trouve point de plus fertile & heureux que lui, ne qui coule ainſi d'un perpétuel torrent d'éloquence plantureuſe, grave & poſée : ſi qu'on le peut dire avoir non qu'égalé, mais ſurpaſſé tous les autres d'auparavant, & depuis. Et de fait

cette brave & ſuperbe cité, Dame & maîtreſſe de toutes autres, ayant, par de ſi longues révolutions de ſiécles, maintenu une telle gloire d'Empire, & une ſi puiſſante domination ſur toutes les nations de la terre, les plus dignes d'être connues, n'a point de ſa part plus bravement manié les armes à l'étendue de ſes conquêtes, que lui ſa plume à la deſcription de leurs faits, & ne s'eſt montrée plus généreuſe à entreprendre & exécuter, ni plus modérée à gouverner les peuples conquis, & raiſonnable à uſer de leur ſubjection & obéiſſance, que lui à raconter fidèlement les événemens de tous leurs projets & deſſeins, tant en l'une que l'autre fortune; ſe portant en cela comme neutre, & d'une grande ſincérité, nous remettant devant les yeux, ſans y rien déguiſer ni fléchir, tout ce qui y peut avoir été de bien & de mal, de bon & mauvais, de juſte & injuſte, de loyal & de déceptif: ſi ſoigneux au reſte, ſi élabouré & exact par toute cette grande mer d'écritures, à quoi ſi nous avions toutes ſes Œuvres, nulles autres ne ſe pourroient parangonner, non-ſeulement ès choſes générales & d'importance, mais juſqu'aux moindres menues parcelles des plus légeres occaſions, qu'en cela il montre vouloir reſſembler la maſſe entière du Senat, à très-prudemment diſpoſer de la généralité des affaires, & tant de valeureux membres d'icelui, à s'acquitter chacun en ſon endroit de leur devoir, à l'envi l'un de l'autre, par le cerveau & les mains deſquels le tout parvint finalement à une Monarchie ſi ample. Jamais il ne ſe laſſe nulle part, ne redit jamais une même choſe, ains toujours frais, gay & diſpos, ſe renouvellant d'une variété agréable, comme s'il reprenoit nouvelles forces, à guiſe d'un ſecond Antée, ſemble une ſource inépuiſable & perpétuelle d'autres toutes fraiches inventions & diſcours. La grandeur ni le poids, ni l'embarraſſement de tant & de ſi importantes affaires, qui ſe viennent tout à un coup préſenter d'infinis endroits, à qui coulera le premier du bout de ſa plume, ainſi qu'une roide abondance d'eau, à l'iſſue d'une étroite gargoilhe, ne le peuvent pour cela étonner ni confondre,

troubler ſon ordre raſſis, ni le jeter tant ſoit peu hors du fil de ſon oraiſon compaſſée ; ne la ſimplicité d'autre part de la nue narration de l'Hiſtoire, ſelon que par fois elle ſe préſente plus baſſe ; le ravaller à un ſtile affamé & maigre, ne par trop inſolent non plus, par-tout où il eſt queſtion de ſe rehauſſer, quand la magnificence du ſujet le demande : ſi qu'il ſe vienne inégalement déborder hors de ſon canal ordinaire, ainſi que quelque impétueux torrent, qui nagueres tari tout à ſec, ſoudain par une ſeule ravine d'eaux s'enfle à outrance, roulant impétueuſement ſes ondes à travers les rochers & les plaines, s'il trouve où s'y émanciper tant ſoit peu ; car il eſt endroit ſoi rempli toujours juſqu'à pleine marge. Curieux au reſte de mots & phraſes exquiſes, & poli quant & quant, mais non juſqu'à une mignardiſe affectée. Non ſi chagrin, rebarbatif & auſtère, où il eſt queſtion d'un peu plus de ſévérité, qu'on doive avoir horreur de s'en approcher, & non de ſi facile accès auſſi, qu'il ſe rende pour cela contemptible, ſon dire étant par-tout approprié au ſujet qu'il traite ; & la gravité des ſentences correſpondantes à celle des choſes. Plantureux & opulent en langage, & qui n'épargne rien de ce qui peut être requis pour exprimer naïvement ce qu'il veut mettre devant les yeux : non prodigue pourtant, ni exceſſif en cela, ains comme un très-ſoigneux Œconome, & fidèle diſpenſateur, qui ménage le tout par meſure. Sobre, ſuccinct, & racueilli en ſes narrations, où il laiſſe toujours une pointe & un éguillon aux écoutans de le voir paſſer outre, ainſi qu'il fait, & par fois a des incidens tenant lieu comme de repoſoirs en un eſcalier autrement pénible, ou de cabinets en un paro, un peu détournés hors des par-trop longues allées, ou d'entremets ès comédies, ſans en rien s'éloigner du droit & principal cours de l'Hiſtoire, ſi non en tant qu'elle en a beſoin pour l'égayer & la rendre plus nette & intelligible. Très-retenu en ſes enrichiſſemens, tous remplis de choſes élues & rares, de ce que l'eſprit humain pourroit ſouhaiter pour ſe réjouir, ſans confondre, ni traverſer les affaires les

unes ſur les autres, ſans rien pervertir de l'ordre & la ſuite, ou prevénir & anticiper l'événement qu'on doit attendre des entrepriſes & deſſeins. En quoi par leurs conduites & exécutions il mene, tout ainſi que par la fiſſelle d'Ariadne, ſi dextrement, que nonobſtant tous les détours de cet embrouillé labyrinthe d'occurrences l'une ſur l'autre, on vient ſoudain concevoir quelle en devra être l'iſſue. Il n'uſe jamais de flatterie nulle part, & ne pardonne, en ſorte quelconque, ni au conſeil public en général, ni aux grands en particulier, pour ſi peu qu'ils bronchent & s'extravaguent hors de leur devoir, encore qu'il fût déjà bien avant hors la liberté d'une République, réduit ſous la ſerve captivité d'un ſeul homme, ce qui rendit, par aventure, moins recommandable envers lui, le mérite de ſes labeurs; mais ſans ſe montrer pour cela partial ni animé contre perſonne, ains ſe parforçant toujours, en tant qu'il peut, de retenir en bride l'inſolence effrénée de la commune, ſous l'autorité & reſpect des ſupérieurs. Auſſi équitable, ſi la raiſon le veut ainſi, à l'endroit des plus capitaux ennemis du nom Romain, que ſes propres concitoyens, ſans défrauder ceux-là, non plus que ceux-ci, de la louange qui leur eſt due. Si ſevère au reſte, qu'il ne pardonne pas même à la cenſure. Chiche, par manière de dire, en paroles, & très-ſplendide au contraire, voire plutôt prodigue, que libéral en graves ſentences, & en remontrances. Exercité au poſſible en la déduction des conſeils, délibérations, & diſputes. Mais ſi admirable ſur-tout en ſes Harangues, qu'on les voit par-tout plus ſemées de ſentences que de mots. Si que non-ſeulement il a en cet endroit ſurpaſſé tous les autres, mais ſoi-même encore; car elles paroiſſent autant d'oracles, &c.

* D'après l'éloge qu'on lit ſur le monument élevé dans la grande Salle de l'Hôtel-de-Ville de Padoue, à la mémoire de Tite-Live, par les Padouans, ſes Compatriotes, ce célèbre Hiſtorien étoit le ſeul qui pût dignement parler des grandes actions du Peuple Romain, & les décrire. On lui a cependant reproché ſes Harangues, fabriquées à plaiſir, & ſa *Patavinité*, dont il ne put jamais ſe corriger. On l'accuſe encore de n'être pas exact dans ce qu'il dit des Gaulois & des Carthaginois, ſoit par ignorance, ſoit par partialité. Ces dé-

fauts ne l'empêchent pas d'être le plus éloquent des Hiſtoriens de Rome. Son Hiſtoire étoit diviſée en 140 Livres; il ne nous en reſte plus que 35, qui même ne ſe ſuivent pas. Les meilleures Editions du texte Latin ſont celles d'Oxford, donnée, tant par Thomas Héarne, en 6 vol. *in*-8°. 1708, que par M. Crevier, avec des notes, en 6 vol. *in*-4°. La Traduction de du Ryer eſt tombée dans l'oubli : on ne lit plus que celle de M. Guérin. Erpenius aſſure que les Arabes ont une Traduction en leur langue de l'Hiſtoire entière de Tite-Live. (Erpen. Orat. 2, *de Linguâ Arab.*) & Hinkelman, dans la Préface de ſon Edition de l'*Alcoran*, prétend que cette Traduction ſe trouvoit à Fez : *Utinam è Feſſanis tenebris incomparabilis Livius integer eruetur!* Mais il y a tout lieu de croire que cette verſion n'exiſte pas plus que la prétendue verſion Arabe de l'Hiſtorien Joſeph, conſervée, diſoit-on, dans les Monaſtères du Mont Liban. Paul Jove a cru que Tite-Live entier avoit été tranſporté dans une petite Iſle d'Irlande, où on le conſervoit avec ſoin, depuis le ſac de Rome par Alaric. (*Jov. Deſcrip. Hibern. Inſt.*) Fabricius, dans ſa Bibliothèque Latine, parle d'un Chantre du Chapitre de Brême, nommé *Martin Grœning*, qu'on dit avoir poſſédé le Tite Live entier, qu'il avoit tiré d'une Bibliothèque de Norwège ; *Pietro della Valle*, dans ſon *Voyage* de Conſtantinople, en 1615, aſſure (pag. 145) que l'on conſervoit dans la Bibliothèque du Grand-Seigneur toutes les Décades de Tite-Live, dont, quelques années auparavant, le Grand-Duc avoit fait offrir cinq mille piaſtres, mais qu'on n'avoit pas voulu le donner à ce prix; que, lors même qu'il écrivoit, l'Ambaſſadeur de France (*Achiles de Harlay*) & lui, en avoient fait offrir ſous main dix mille écus au Garde des Livres, bien informés (ajoute-t-il) que c'eſt la vraie façon de réuſſir en cette Cour ; que le Garde avoit accepté la propoſition, mais qu'il n'avoit pu retrouver ce Livre, après l'avoir en vain cherché durant pluſieurs mois. Colomiez raconte (*Biblioth. Choiſie*, pag. 41) qu'il avoit vu à S. Germain, en 1682, des Grecs de Chio, qui diſoient avoir dans leur Iſle le Tite-Live entier, ſauvé de l'incendie de la Bibliothèque de Conſtantinople, & qu'ils étoient venus en France, pour en traiter avec M. Colbert ; que le marché avoit été conclu à ſoixante mille livres, & qu'on avoit envoyé dans l'Iſle pour le copier, de peur que le vaiſſeau qui apporteroit l'Original, ne vînt à périr dans la traverſée ; mais que depuis on n'a plus entendu parler ni des Grecs de Chio, ni du Tite-Live, ce qui rappelle le mot d'Elien, au ſujet d'un récit peu croyable de Théopompe de Chio (Liv. III, Chap. XVIII) ᾧ τοῦτο, ἴσως πιστὸν ὁ χῖος λέγων, πιστευθήτω. *Qu'on ajoute foi à ce recit, ſi on peut ajouter foi à ce que raconte un homme de Chio.* Ce fait eſt raconté avec aſſez de détail par Baudelot (*de l'Utilité des Voyages*, Tom. II, pag. 405.) Selon une lettre de Chapellain, écrite, en 1668, à M. Colomiez, qui la rapporte en entier, dans ſa *Biblioth.* Chap. 4, pag. 42, la Bibliothèque de l'Abbaye de Fontevrault renfermoit autrefois pluſieurs Décades de Tite-Live, qui n'y ſont plus. L'Apothicaire de l'Abbaye ayant trouvé des Manuſcrits en parchemin, qui contenoient l'Hiſtoire de Tite-

Live,

Live, les demanda à l'Abbeſſe, comme de nul uſage, le tout, diſoit-il, étant imprimé. L'Abbeſſe les lui donna ſans peine, & il les vendit à un Mercier de Saumur, qui s'en ſervit à faire des Battoirs. On reconnut ſur quelques-uns de ces Battoirs des titres de la huitième, de la dixième & de la onzième Décade. On auroit pu du moins ſauver les Fragmens qui ſe trouvoient encore chez le Mercier, en aſſez grande quantité, pour fournir plus de douze douzaine de Battoirs. On a mieux profité d'un Fragment de Tite-Live, qu'on a découvert à Rome depuis peu, & qui étoit inſéré dans une Bible Manuſcrite, dont le parchemin avoit originairement ſervi à ce Fragment. On s'en eſt apperçu, en conférant cette Bible, pour ſervir à l'Edition que prépare le ſavant Docteur d'Oxford, M. Kennicott, qui raſſemble avec ſoin toutes les variantes des textes manuſcrits. Ce Fragment vient d'être imprimé à Hambourg & à Rome, la préſente année 1773. Il contient deux feuilles du Livre XCI de Tite-Live, concernant l'Hiſtoire du *Siége de Contrebia*, Ville d'Eſpagne, par Sertorius, & quelques autres événemens de cette même guerre. Il eſt rempli de lacunes très-difficiles à ſuppléer. M. le Comte de Broſſes, ancien Préſident-à-Mortier du Parlement de Dijon, Membre de l'Académie des Belles-Lettres de Paris, ſe propoſe de le rétablir, autant qu'il eſt poſſible, & de l'inſérer dans le ſecond des cinq Livres de l'Hiſtoire générale de Salluſte; Ouvrage perdu, mais dont M. de Broſſes a ſoigneuſement raſſemblé les Fragmens en grand nombre, ſur leſquels, après les avoir diſpoſés dans leur ordre, il a rétabli les cinq Livres. Son Ouvrage eſt actuellement ſous preſſe. Les morceaux de Tite-Live s'accordent avec ſa narration, & donnent lieu d'y ajouter le récit d'un Siège, dont nous n'avions d'ailleurs aucune connoiſſance, ainſi que quelques détails particuliers ſur d'autres faits déjà rapportés, ſoit dans les reſtes du texte de Salluſte, ſoit dans les Supplémens. Il paroît qu'à l'exemple de M. Bruns, Allemand, qui a fait la découverte de ce Fragment, on va s'occuper à Rome du ſoin de la continuer, ſi le Manuſcrit dans lequel on a trouvé d'autres morceaux connus, comme l'Oraiſon de Cicéron *Pro Roſcio*, contient encore quelques Fragmens de Tite-Live, ou autres inconnus. On ne ſauroit trop applaudir à des travaux auſſi utiles, & au ſervice éminent qu'ils rendent aux Lettres. Le temps a dévoré pour jamais bien des choſes précieuſes; mais il eſt certain que l'ignorance, plus barbare encore que le temps, en a beaucoup plus détruit. C'eſt au Pape Grégoire I que nous devons peut-être reprocher la perte d'une grande partie des Décades de Tite-Live. Antonin, Archevêque de Florence (*Som.* Liv. IV) rapporte que ce Pape faiſoit brûler tout ce qu'il trouvoit de l'Hiſtoire de Tite-Live, ſous prétexte des ſuperſtitions qui s'y rencontroient. — Tite-Live eut les bonnes graces d'Auguſte, & c'eſt par ſon ordre qu'il écrivit l'Hiſtoire Romaine, ſur les Mémoires que ce Prince lui fournit. Il compoſa ſon Ouvrage à Rome & à Naples. Après la mort d'Auguſte, il revint dans ſa patrie, où il mourut, âgé de ſoixante-douze ans, l'an 17 de Jeſus-Chriſt, le quatrième du règne de Tibère.

TOUSSAINTS DE BESSARD, d'Auge en Normandie, a écrit Dialogue de la longitude Eſt-Oueſt, qui eſt la premiere partie du miroir du monde, contenant tous les moyens qu'on pourroit avoir tenus à la navigation juſqu'à maintenant, que les deux filles de Coſmographie, aſſavoir Géographie & Hydrographie, en mettent un nouveau & plus sûr en avant, touchant le fait de cette longitude tant par mer que par terre; imprimé à Paris, *in*-8°. par Julien l'Angelier, 1560. Règle compas, avec ſon uſage accompagné des démonſtrations requiſes pour l'intelligence d'icelui. Par lequel on peut faire des lignes calculaires de telle étendue qu'il viendra à gré, n'ayant toutefois autre centre que l'air; qui eſt un abrégé très-beau & utile pour tous Coſmographes, Fabricateurs d'inſtrumens, Mathématiques & Architectes ingénieux, à raiſon que, par ſon moyen, un chacun d'eux eſt relevé de la peine ennuyeuſe de la recherche du centre, par la doctrine des trois points donnés; imprimée à Paris, *in*-4°. par Hiérome de Marnef, 1572.

*Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II, pag. 437.

TOUSSAINTS GIBOULT, Docteur en Théologie & Vicaire-Général en l'Archevêché de Tholoſe, a écrit Homélie pour action de graces & de louanges à Dieu, pour le bénéfice de la paix entre les hommes, avec déclaration des moyens requis pour la conſerver & la faire régner; imprimée à Paris, *in*-8°. par Richard Breton, 1558. Adreſſe pour trouver eſpoir en déſeſpoir, & repos en adverſité, imprimée à Tholoſe, *in*-8°. par G. Boudeville, 1559. Sermon funèbre, fait ès obſéques du Roi très-Chrétien Henri II de ce nom, en l'Egliſe Métropolitaine de Tholoſe, le 7 Août 1559; imprimé audit an, à Tholoſe, par Guion Boudeville *.

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Toussains Thiboust, Tom. II, pag. 437 & 438.

TRAJAN PARADIN, Secrétaire de Madame de Xainthes, a traduit de l'Italien de Antoine Bracioli, Dialogue de l'Office

d'un Capitaine & Chef d'armes ; imprimé à Poitiers, par Jean de Marnef, 1551 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, ſur cet Article, Tom. II, pag. 438.

TRASIBULE PHENICE. Sous ce nom ſuppoſé quelque Calviniſte a écrit une Comédie [1], intitulée le Pape malade ; imprimée à Lyon, 1561 *. *Calvinique.*

[1] Ce n'eſt pas une Comédie, c'eſt une Farce, où, malgré la diſtance des lieux, le Poëte fait venir de Paris, & même de l'Amérique, à Rome, où régulièrement doit être la ſcène, tels perſonnages que bon lui ſemble, comme Artus Deſiré & Villegaignon ; il y maltraite fort pluſieurs Docteurs de Sorbonne, entr'autres, Nicolas Maillard. L'Exemplaire *in*-8°. que j'ai de cette pièce, porte qu'elle eſt imprimée en 1561, non à Lyon, mais à Rouen. Il eſt pourtant viſible que c'eſt à Genève, appelée au bas de l'Argument, par tranſpoſition de lettres, *Venège*, où il eſt dit qu'elle fut repréſentée *aux Jeux Hierapolitenſes*. Tout le monde ſait qu'en ſtyle de bon Huguenot, *Hierapolis*, c'eſt Genève. Au-deſſous du titre de la Comédie, ſe liſent ces mots, en Italique fort menu : *Traduite du vulgaire Arabic, en bon Roman intelligible, par Thraſybule Phénice.* L'Auteur, étant d'avis d'abolir le Siége Papal, ne pouvoit prendre un nom qui lui convînt mieux que celui de *Thraſybule*, Θρασύβουλος, hardi Conſeiller. Il y ajoute celui de *Phénice*, parce qu'il feint avoir traduit ſa Comédie de l'Arabe, qu'il croit, quoique fauſſement, être le même que le Phénicien, ou le Punique. (M. de la Monnoye).

* Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 141, où cette note de M. de la Monnoye eſt rapportée en entier, ſans qu'on en ait cité l'Auteur. — Il y a deux Editions de cette Comédie ; l'une *in*-8°. en 1561, dont parle du Verdier & M. de la Monnoye ; l'autre *in*-16. en 1584. A la ſuite de l'Edition de 1584, ſe trouve la Comédie du *Marchand Converti*. Ces deux pièces ſont du nombre des libelles que les premiers Proteſtans faiſoient contre la Cour de Rome.

TRISTAN DE LASCAGNE, Official de Saint Julian du Sault près Sens, a écrit en proſe, le Lys très-Chrétien, floriſſant en la Foi très-Chrétienne ; imprimé à Paris, *in*-4°. par Denis Janot, 1540. Plus, Livre intitulé, c'eſt notre Dame en l'honneur de la très-ſacrée Vierge Marie, à la confuſion des maladviſés Luthériens ; imprimé à Paris, par Jean André, 1548. Diſputation entre l'homme & la raiſon, à l'honneur de la glo-

rieuſe Vierge Marie, imprimée à Paris, *in*-8°. par Denis Janot, ſans date. *Opuſculum.* Elle n'a point ſa pareille, car toutes vertus ſont en elle, *nuncupatum in honorem Virginis, intemeratum*; *Pariſiis*, *in*-8°.

TUBAL HOLOFERNE (ſoit un nom ſuppoſé ou de l'Auteur) a compoſé en rime Françoiſe, une Prognoſtication nouvelle & joyeuſe, pour trois jours après jamais; imprimée à Paris, en l'an 1478, en laquelle voulant parler de la diſpute & contention qui lors étoit entre les Cordeliers & Jacobins, ſur la Conception de la ſacrée Vierge, il dit,

Les Carmes & les Auguſtins
Iront nuict & jour au pourchas,
Les Cordeliers & Jacobins
S'aimeront comme chiens & chats.

Et un peu après, voyant les diſſolutions qui ſe commettoient de ſon temps, ès Cloiſtres & Convents, il lui échappe de vouloir prédire que,

Si Moynes & Nonnains ſe joignent,
Ce ne ſeront pas cas nouveaux,
Car, ſelon que pluſieurs témoignent,
Les Truyes ayment les pourceaux.

* Voy. pag. 388 du Tom. VI de Baillet, *in*-4°. la note ſur TUBAL HOLOPHERNE.

TURPIN [1], Archevêque de Reims, l'un des Pairs de France, a écrit Chronique & Hiſtoire, contenant les Proueſſes & Faits d'armes, advenus en ſon temps, de très-magnanime & vertueux Roi Charles le Grand *, autrement dit Charlemagne, & de ſon neveu Roland; imprimée à Paris, *in*-4°. par Regnaud Chaudiere, 1527.

[1] La Chronique Fabuleuſe, attribuée à Turpin, ne peut pas être de lui, puiſqu'il y eſt parlé de la mort de Charlemagne, qu'on ſait avoir ſurvécu Turpin de deux ans & quatre mois. On y fait pourtant dire hardiment à cet Archevêque, dès l'entrée, qu'il a été 14 ans à la ſuite de Charles, au pays de Gallice & dans les Eſpagnes. Godefroi de Viterbe, dans ſa Chronique, intitulée

Panthéon, donne à cette guerre la même durée. Les Romans n'en ſont pas demeurés là. M. le Duchat m'a écrit qu'il y en a qui arrêtent Charles en Eſpagne pendant trente-trois ans, & m'a cité là-deſſus le ſoixante-dix-huitième Chapitre de Galien reſtauré. Il n'eſt pas ſurprenant, cela ſuppoſé, qu'un ſi long ſéjour de ce Prince, en Eſpagne, ait paſſé autrefois en proverbe. Le paſſage, au commencement de la Farce de Patelin, y eſt formel, & celui de Martial d'Auvergne, Auteur Contemporain, dans le trente-troiſième de ſes *Arrêts d'Amours*, ne l'eſt pas moins. Il eſt pourtant sûr qu'à s'en tenir à la vérité de l'Hiſtoire, aſſez bien déduite par Fauchet, Liv. VI de ſes *Antiquités Françoiſes*, Chap. 14, cette expédition ne coûta pas une année entière à Charlemagne. (M. DE LA MONNOYE).

* Turpin, ou plutôt Tilpin, mourut vingt-trois ans après Carloman, c'eſt-à-dire, en 794, & Hincmar dit que Tilpin avoit été Archevêque de Reims durant plus de quarante ans; ainſi il ne fut élevé à ce Siège que vers 753. Les Auteurs de la nouvelle Edition de la *Gaule Chrétienne* ont aſſez bien établi cette Chronologie: cependant le Cointe, & les Auteurs de l'*Hiſtoire Littéraire de la France* (Tom. IV, pag. 206) reculent ſa mort juſqu'en l'an 800. Il y a plus d'un ſiècle qu'on a unanimement reconnu la ſuppoſition de la Chronique fabuleuſe qui lui a été long-temps attribuée. Gui Allard, *Bibl. du Dauphiné*, pag. 224, croit que ce Roman fut écrit en 1092, par un Moine de S. André de Vienne; mais M. de Marca penſe qu'il eſt de l'invention des Eſpagnols, & en fait remonter l'origine au onzième ſiècle. Il fut originairement écrit en Latin, & les Fables dont il eſt rempli furent adoptées par la plupart de nos anciens Hiſtoriens: elles paſsèrent même dans les Chroniques de S. Denis. On le traduiſit en François, vers l'an 1200. Gaguin le traduiſit auſſi depuis, & les Traductions Françoiſes parurent imprimées, avant que le Texte Original Latin l'eût été, pour la première fois, dans le Recueil des Hiſtoriens d'Allemagne de Simon Schardius, à Francfort, 1566, & enſuite par Jean Ruberus, en 1584. La Verſion Françoiſe de Gaguin avoit d'abord été publiée par ordre de Charles VIII, Roi de France, à Paris, *in*-4°. en lettres Gothiques & ſans date, & réimprimée en 1527. La Traduction faite par Mikius, ou Michel de Hornes, en 1207, ne fut publiée qu'en 1583, *in*-8°. Gaguin a ajouté beaucoup de moralités & de miracles, qui ne ſont point dans le Texte Latin. Les Manuſcrits de ce Roman diffèrent entre eux pour la plupart, ſur quoi on peut conſulter l'*Hiſtoire Littéraire de la France* (Tom. IV, pag. 220, & la notice de M. de la Curne de Sainte-Palaye, ſur le Manuſcrit intitulé *Vita Karol. Magni*, rapportée dans les *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, Tom. VII, première Partie, pag. 280 & ſuiv.

LIVRES D'AUTEURS ANONYMES.

La Deviſe des armes des Chevaliers de la TABLE RONDE, qui étoient du temps du très-renommé & vertueux Artus, Roi

de la grande Bretagne, avec la Deſcription de leurs Armoiries [1]; imprimée à Paris, *in*-16. par François Regnaud.

[1] Il faut croire qu'André Favyn n'avoit point vu le Livre ici rapporté, ou qu'il le trouvoit fort défectueux, puiſque, pag. 1093 & 1094 de ſon *Théâtre d'honneur & de Chevalerie*, il dit n'avoir vu aucun Traité qui contînt exactement, ſoit le nombre des Chapitres tenus par le Roi Artus, Inſtituteur de l'Ordre, ſoit le nom des anciens Paladins de la Table ronde, & le Blaſon de leurs armes. C'eſt à ce défaut qu'il a ſoin de ſuppléer, en faiſant voir que le Roi Artus avoit tenu huit Chapitres, dans le premier deſquels il créa vingt-quatre Chevaliers; dans le ſecond, vingt; dans le troiſième, quinze; dans le quatrième, vingt-cinq; dans le cinquième, dix-ſept; dans le ſixième, quinze; dans le ſeptième, dix-huit; dans le huitième & dernier, dix-neuf, en tout cent cinquante-trois, dont il ſpécifie les noms, & blaſonne en même temps les armes. On place l'exiſtence d'Artus, Roi fabuleux de la Grande-Bretagne, au ſixième ſiècle. (M. DE LA MONNOYE).

Le TEMPORISEUR, en forme de Dialogue; plus, Avis & Conſeils. *Calvinique.*

Les TENÉBRES du grand Turc, à ſix Leçons, ſur les Regrets de la perte de ſes gens, tant à Malthe qu'à Rhode, Cypre, Famagoſte & autres lieux appartenans aux Chrétiens; imprimées à Paris, *in*-8°. par Prigent Godec, 1572.

TESTAMENT des douze Patriarches, &c.

TETRASTIQUES François, ſur les Deviſes de Paulo Jovio & Gabriel Simeon, pour ſervir en verrieres, chaſſis, & galeries, & tableaux, ainſi qu'on les voudra accommoder; imprimés à Lyon, *in-fol.* par Guillaume Roville, 1568.

La THÉOLOGIE ſpirituelle, extraite des Livres de Saint Denis, tranſlatée de Latin, par un vénérable Religieux de l'Ordre des Freres Mineurs; imprimée à Paris, par Alain Lotrian, ſans date.

Les Adventures joyeuſes & Faits merveilleux de TIEL ULESPIEGLE [1], traduites d'Allemand; imprimées à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1559.

[1] Un Poëte Latin de Bruxelles, connu ſous le nom d'*Ægidius Periander*,

a mis, en vers Elégiaques, la vie de Tiel Uleſpiégle, imprimée *in*-8°. à Francfort, 1567, avec des figures, qui repréſentent toutes les actions rapportées dans cette vie. L'Ouvrage eſt intitulé *Noctua Speculum*, par rapport aux deux mots Allemands, dont le nom d'Uleſpiégle eſt compoſé, *Ul Noctua*, *Chouette*, & *Spiegel*, *Speculum*, Miroir. (M. DE LA MONNOYE).

Tragédie de TIMOTHÉE Chrétien, traduite de Latin en rime; imprimée à Lyon, par Jean Saugrain. *Calvinique.*

TRAGÉDIE repréſentant l'odieux & ſanglant meurtre commis par le maudit Caïn *, à l'encontre de ſon frere Abel, extraite du quatriéme chapitre de Geneſe. Les Perſonnages introduits en icelle, ſont Adam, Eve, Caïn, Abel, Calmana, ſœur & femme de Caïn, Delbora, ſœur & femme d'Abel, l'Ange, le Diable, Remords de conſcience, le ſang d'Abel, Péché, la Mort; & a été imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Bonfons.

* Cette Tragédie eſt de Thomas le Coq, Prieur de la Sainte Trinité de Falaiſe. L'Edition, citée ici par du Verdier, eſt de 1580. Voyez *Recherches ſur les Théâtres* de Beauchamps, pag. 51, ſecond âge du Théâtre François, Edit. *in*-4°.

TRAGÉDIE du Roi Franc Arbitre, traduite d'Italien [1], imprimée par Jean Creſpin, 1558. *Calvinique.*

[1] C'eſt une Traduction Françoiſe de la Tragédie Italienne de *Franceſco Negro Baſſaneſe*, intitulée *Tragedia del libero Arbitrio*, dont la première Edition parut, en 1546, *in*-4°. & la ſeconde, en 1550, *in*-8°. fort augmentée. L'Auteur l'ayant depuis traduite en Latin, elle fut imprimée, l'an 1559, à Genève, *in*-8°. ſous le titre de *Liberum Arbitrium.* (M. DE LA MONNOYE).

TRAICTÉ de la nature & curation des plaies de Piſtollet, Arquebuſe & autres bâtons à feu; enſemble les Remèdes des combuſtions & brûlures externes & ſuperficielles, par J. le P. Docteur en Médecine; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Nyverd, 1569.

Le TRÉSOR * des Livres d'Amadis de Gaule, aſſavoir les Harangues, concions, Epîtres, Complaintes, & autres choſes

les plus excellentes; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Gabriel Cotier, 1560. & à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, audit an.

* Il y en a eu plusieurs Editions *in*-16. à Anvers, en 1562, & à Lyon, en 1582 & 1605. Les Editions de ce Format sont préférées au Format *in*-8°. parce que ce Livre se joint ordinairement à la Collection des Amadis, dont la plupart des volumes sont de Format *in*-16.

Le TRÉSOR DE L'AME, imprimé à Paris, *in-fol.* par Ant. Verard.

Le TRÉSOR des Chappellats, composé par un Augustin Abbé de Livry, imprimé à Paris, *in*-8°. sans date.

Le TRÉSOR de Dévotion, traitant plusieurs belles vertus, par lesquelles on peut apprendre à aimer Dieu, traduit de la langue Castillane; imprimé à Lyon, *in*-16. par Claude Nourry dit le Prince, sans date.

Le TRÉSOR de l'espargne vérité [1] des admirables merveilles du monde, advenues ès terres inconnues; auquel est contenu la vie du Preux géant Raminagrobis, fort joyeuse & récréative; imprimé à Paris, sans date ni nom.

[1] Tout menteur est *une épargne-vérité*, tel que Corneille a représenté Dorante, à qui son valet dit, Sc. 3 du *Menteur*, Act. 4 :

Vous avez tout le corps bien plein de vérités,
Il n'en sort jamais une. . . . . .

Le Livre ici rapporté fut fait par quelque mauvais imitateur de Rabelais, à l'exemple duquel bien des gens, qui n'avoient pas son génie, se mêloient de *pantagruéliser*; sur quoi l'on peut voir Pâquier, Lett. 8 du Liv. I. (M. DE LA MONNOYE).

L'ancien TRÉSOR Historial, des Impériales Couronnes de Rome, pareillement des Itales; imprimé à Paris, *in-fol.* par Michel le Noir, 1521.

TRÉSOR de Pratique, pour les Juges, Avocats & Procureurs, où est traité du Jugement & Juridiction, des actions, des interdits, de la cession de l'action, des Juges & de l'office du

du Juge, de la pléniſſime, pleine, demi-pleine & ſommaire connoiſſance, de la prolation de ſentence & de l'exécution d'icelle : le tout diviſé en quatre Livres, imprimé à Metz, *in*-16. par P. du Chaſteau, ſans date ; auparavant à Paris, *in*-8°. par Eſtienne Groulleau, 1548.

Le TRÉSOR * des vies de Plutarque, contenant les beaux Faits & Dits, Sentences notables, Réponſes, Apophtegmes & Harangues des Empereurs, Rois, Ambaſſadeurs & Capitaines, tant Grecs que Romains, imprimé en Anvers, *in*-8°. par Guillaume Sylvius, 1567.

* Voyez à l'Article DARIUS TIBERTI, Tom. III, pag. 441, & ci-deſſus, à la lettre P, l'Art. PHILIPPE DES AVENELLES, pag. 197.

Le TRÉSOR des Hiſtoires tragiques de François de Belleforeſt, contenant les Harangues, Diſcours, Complaintes, Remontrances, Exhortations, Miſſives, & autres Propos remarquables, contenus en icelles ; imprimé à Paris, *in*-16. par Gervais Malot, 1581.

Li Livres appelés TRÉSORS [1], qui parle de la naiſſance de toutes choſes, par chapitres, commençant Chis Livres, eſt appelés Tréſors, &c. *en main ſur parchemin.*

[1] C'eſt l'Ouvrage que *Ser Brunetto Latini*, Précepteur du Dante, compoſa en François, ou plutôt en Provençal, vers 1270, ſous le titre de *Tréſor de la naiſſance de toutes choſes*. Le Manuſcrit, coté 176, s'en voit à la Bibliothèque du Roi. Charpentier, pag. 234 de ſa Défenſe pour l'Inſcription de l'Arc de Triomphe, en rapporte un paſſage curieux. (M. DE LA MONNOYE).

Le TRÉPAS [1], Obſéques & Enterrement de très-haut & très-magnanime François, Roi de France premier de ce nom, Prince Clément, Pere des Arts & Sciences ; avec les deux Sermons funèbres, prononcés eſdites Obſéques, l'un à Notre-Dame de Paris, l'autre à Saint Denis en France *, imprimé à Paris, *in*-8°. par Robert Eſtienne.

[1] M. Baluze, en donnant la Vie de Pierre du Chatel, écrite en Latin par

Pierre Galland, fit imprimer à la ſuite *le Treſpas, Obſéques*, &c. le tout à Paris, *in*-8°. chez François Muguet, 1674. (M. DE LA MONNOYE).

* L'Auteur de ces trois Ouvrages eſt PIERRE DU CHATEL, dont nous avons amplement parlé dans les notes ſur La Croix du Maine, Tom. II, pag. 261. On peut conſulter encore la Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne, Tom. I, pag. 138.

Diſcours ſur la Rupture de la TREVE, en l'an 1556, imprimé à Lyon, par Michel Jove, & à Tholoſe, par Guion Boudeville.

La TRIADE Romaine [1]. *Cenſurée.*

[1] C'eſt une Verſion du Dialogue, en proſe Latine, contre la Cour de Rome, intitulé *Trias Romana*; parce que Ulrich Hutten, qui en eſt l'Auteur, affecte d'y coter par trois, autant qu'il peut, les corruptions infinies dont il accuſe cette Cour. C'eſt une Satire des plus outrées, contre laquelle Arſillus, connu par l'éloge dont l'a honoré Paul Jove, fit ce Diſtique aſſez juſte :

Ore triceps triplici, triplici quod gutture latras,
Dicteris, & merito, Cerberus eſſe novus. (M. DE LA MONNOYE).

Les Lamentations & Complaintes de TRIBOULET, fol du Roi [1], qu'il fait contre la mort, rime; imprimées à Paris, ſans date.

[1] Triboulet étoit le fou de Louis XII, & le fut enſuite de François I. Jean Marot, père de Clément, dans ſa *Deſcription du voyage de Veniſe de Louis XII*, en 1509, fait ainſi, *de Viſu*, le portrait de Triboulet :

Triboulet fut un fol de la tête écorné,
Auſſi ſage à trente ans, que le jour qu'il fut né:
Petit front & gros yeux, nez grand, taillé à voré, *Voré pour Voûté.*
Eſtomac plat & long, haut dos à porter hotte.
Chacun contrefaiſoit, chanta, danſa, prêcha,
Et de tout ſi plaiſant qu'onc homme il ne fâcha.

On peut voir un de ſes traits, ſous François I, dans la ſoixante-huitième des Nouvelles plaiſantes, *in*-16. l'an 1555, à Lyon. (M. DE LA MONNOYE).

Le TRIOMPHE & Exaltation des Dames, en proſe, à Paris, par Michel le Noir, & par Pierre Sergent, *in*-4°.

Le TRIOMPHE de haute folie, en rime, imprimé à Lyon, par Antoine Volant, ſans date.

Le TROU, ou Puits Saint Patrice [1], imprimé à Paris, *in*-16. ſans date.

[1] Jacques de Voragine, dans ſa *Légende Dorée*, Chap. 49, dit que S. Patrice prêchoit en l'an 280, & conte des merveilles du Puits, ou trou de S. Patrice, en Irlande, par où l'on deſcendoit en Purgatoire. Il ajoute que la clef du Puits étoit gardée dans une Abbaye de l'Iſle, & qu'un Gentilhomme, nommé *Nicolas*, grand pécheur, ayant ouvert la porte, viſita le lieu, & en revint, après y avoir ſouffert des peines terribles, pour l'expiation de ſes fautes. *Petrus de Natalibus*, Liv. III, Chap. 204, a copié mot à mot toutes ces Fables. Marianus Scotus & Sigebert, dans leurs Chroniques, mettent, en 1491, la mort de S. Patrice, avec cette différence, que Sigebert donne cent vingt-deux ans de vie au Saint, & Marianus Scotus ſeulement quatre-vingt-douze. Baronius incline à lui en donner cent trente-deux, conformément à Probus, ancien Ecrivain de la Vie de S. Patrice, telle que, d'après lui, le vénérable Béde l'a rapportée, dans laquelle, quoique pleine de Fables, il n'eſt cependant fait nulle mention du puits qui conduit en Purgatoire. (M. DE LA MONNOYE).

Les cent Hiſtoires de TROYE, en rime; avec les Allégories en proſe. L'Epître d'Othea [1] Déeſſe de Prudence, envoyée à l'eſprit chevaleureux Hector; imprimées à Paris, *in-fol.* par Philippes le Noir, 1522.

[1] *Othea* eſt un mot qui a l'air Grec, & qui ne ſignifie pourtant rien en Grec. Peut-être eſt-il corrompu d'ὀθόνη, parce que la prudence va droit au but, κατ' ὀθόνην *. (M. DE LA MONNOYE).

* La conjecture de M. de la Monnoye, ſur le nom d'*Othea*, ne me paroît pas heureuſe. M. l'Abbé Sallier, dans la notice qu'il donne de la *Lettre d'Othea*, obſerve qu'Homère déſigne communément Minerve par le nom de θεὰ, *Déeſſe*, & par exclamation ὦ θεὰ! Il penſe que c'eſt de-là que Chriſtine de Piſan, Auteur de cette Lettre, aura emprunté le nom d'*Othea*, pour déſigner la Prudence, caractère particulier de Minerve. Voyez *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, Tom XVII, pag. 518. On trouvera en cet endroit un Extrait raiſonné de la pièce entière.

VAL.

VALENTIN DU CAURROY, Avocat au Parlement de Paris, a traduit de Latin, l'Opuſcule de Saint Auguſtin, Evêque d'Hipponne en Afrique, de l'eſprit & de la lettre, auquel eſt divinement traité ce paſſage de l'Apôtre : *La lettre occit, l'eſprit eſt qui vivifie*; imprimé à Paris, *in*-4°. par Michel Vaſcoſan, 1551.

VALENTIN MENNHER a écrit une Arithmétique, pour brièvement chiffrer, & tenir Livres de comptes, contenant pluſieurs belles Queſtions, demandes propres & utiles à tous qui hantent & trafiquent de Marchandiſe; imprimé à Lyon, *in*-16, par Gabriel Cottier, 1558. & depuis augmentée par Michel Coignet, & imprimé à Anvers, *in*-8°. par Jean Waeſberghe, 1573.

VALERE LE GRAND [1]. Les neuf Livres de Valere, où ſont compris les Faits & Dits dignes de mémoire, tant des vertueux perſonnages que des vicieux, afin que les hommes par la ſplendeur des vertus ſoient enflammés à les enſuivre, pareillement par la turpitude & reproche des vices ſoient incités d'avoir horreur d'iceux; traduits de Latin en François, par Jean le Blond; imprimés à Paris, *in-fol.* par Charles l'Angelier, 1544.

[1] VALÈRE MAXIME. Du Verdier, ſuivant ſa coutume de marquer les noms des Traducteurs, ne devoit pas ſe contenter de faire mention de Jean le Blond, dans le texte de l'Article; il devoit de plus renvoyer à Nicolas de Gonneſſe, & à Simon de Heſdin, anciens interprètes François de Valère. On le doit appeler *Valère Maxime*, & non pas *Valère le Grand*. Cet Hiſtorien, ou plutôt ce Collecteur de faits Hiſtoriques, eſt mort vers l'an 40 de Jeſus-Chriſt (fort âgé, car il porta les armes ſous Sexte Pompée, paſſa enſuite dans le parti d'Auguſte, ſous l'empire duquel il fut en faveur, & dédia ſon Livre à Tibère, Ouvrage curieux & bien écrit, qui contient un grand nombre d'exemples & de faits mémorables, qui méritent d'être lus.) Il n'y a

nulle apparence que nous n'ayons qu'un Abrégé de ſon Ouvrage, & non pas l'Ouvrage entier. Je ne nie pas qu'un Africain, nommé *Januarius Nepotianus*, n'en ait fait un Abrégé, mais je nie que les neuf Livres de Valère Maxime, tels que nous les avons, ſoient cet Abrégé, & je le prouve par l'Epître même que le P. Labbe a publiée de ce *Nepotianus*, où cet Abbréviateur témoigne que, voulant uniquement réſerver les faits, il a retranché toutes les réflexions, toutes les ſentences, en un mot, tous les ornemens dont Valère les accompagnoit, d'où je conclus que, ces ornemens nous étant demeurés très-entiers, aux cinq premiers Chapitres près du premier Livre, l'Ouvrage de Valère eſt venu à nous, tel que ſon Auteur l'a originairement produit, & que c'eſt tout au contraire l'Abrégé ſeul, dénué de ces ornemens, lequel, par cette raiſon, n'ayant pas été jugé digne d'être conſervé, s'eſt perdu. (M. DE LA MONNOYE).

VALERIUS * CORDUS [1]. Voyez ANDRÉ CAILLE.

* Ce célèbre Botaniſte, dont on a des remarques ſur Dioſcoride, parcourut les Alpes & l'Apennin pour connoître les plantes. Ayant été bleſſé à la jambe, d'un coup de pied de cheval, dans un de ſes voyages, il ſe fit tranſporter à Rome, où il mourut le 25 Septembre 1544, dans ſa vingt-neuvième année. C'eſt ce qu'on apprend de ſon Epitaphe, qu'on lit dans l'Egliſe de *l'Anima*, à Rome, où il fut enterré. Il y a grande apparence cependant qu'il étoit Luthérien, ou au moins très-indifférent ſur toutes les Sectes; mais, comme ſes amis l'avoient fait confeſſer à l'extrémité de ſa vie, & lui avoient fait adminiſtrer l'Extrême-Onction, il eut les honneurs de la ſépulture Chrétienne, ſans contradicteurs. Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXXVII.

[1] C'eſt de ſon père *Euricius Cordus*, Médecin & Poëte, mort l'an 1535, que Jule Scaliger a jugé, dans ſon *Hypercritique*, & non pas de Valerius, comme l'a cru Melchior Adam. (M. DE LA MONNOYE).

VALLO [1]. Du Fait de la Guerre & Art Militaire, imprimé à Paris.

[1] *Vallo* eſt le nom d'un Livre Italien, intitulé *Vallo Libro appartenente a Cavalieri*; & comme le mot *Vallo* a été retenu à la tête de la Traduction Françoiſe, du Verdier, qui n'ignoroit pas que ce mot ſignifioit *rempart, fortification, boulevard*, ſemble néanmoins l'avoir pris pour le nom de l'Auteur. Naudé, Liv. II de ſon Traité *de Studio Militari*, pag. 532 & 533, trouve un ſi grand rapport entre ce *Vallo*, & le Poëme en rime Grecque vulgaire de Léonard Fortius, περὶ στρατηγικῶν πραγμάτων, imprimé à Veniſe, *in*-8°. l'an 1531, qu'il ne ſait lequel des deux eſt l'Original. (M. DE LA MONNOYE).

VANOCCIO BIRINGUCCIO. La Pyrotechnie *, ou Art du Feu, contenant dix Livres, auxquels eſt amplement traité

de toutes ſortes & diverſité de minières, fuſions & ſéparations de métaux, desformes & moules pour jeter artilleries, cloches & toutes autres figures; des diſtillations, des mines, contremines, pots, boulets, fuſées, lances & autres feux artificiels, concernant l'Art militaire, & autres choſes dependantes du feu; traduit de l'Italien de Vanoccio Biringuccio, Siénais, par Jaques Vincent; imprimé à Paris, *in*-4°. 1572 *.

* Il y a eu au moins quatre Editions de la *Pyrotechnie* de cet Auteur. La première de toutes eſt celle de 1540, avec figures, & elle eſt fort rare. La ſeconde eſt de 1550, la troiſième de 1558, & la quatrième de 1559. Ces trois Editions ſont auſſi fort rares, & ont été faites à Veniſe. Les trois premières ſont *in*-4°. & la dernière *in*-8°. Mario Cabogas, Archidiacre de Raugia, eut ſoin de ces Editions, qu'il corrigea & augmenta, mais ſans ſe nommer, du moins dans les deux premières. Ce ne fut que dans la troiſième que le Libraire révéla le nom de l'Editeur, en lui dédiant l'Edition même. Il ſe loue fort du profit que cet Ouvrage lui a fait faire. Quant à la Traduction Françoiſe par Jacques Vincent, elle parut, pour la première fois, à Paris, en 1556, ſi nous en croyons la note du Préſident Bouhier, rapportée dans La Croix du Maine, à l'Article de JAQUES VINCENT, Tom. I, pag. 436. Ainſi celle de 1572, citée par du Verdier, ne ſeroit que la ſeconde. Il y en eut une troiſième, en 1627, à Rouen, *in*-4°. avec beaucoup de figures gravées en bois. Cet Ouvrage a été auſſi traduit en Latin, & imprimé, en cette langue, à Cologne, en 1658, *in*-4°.

VASQUIN PHILIEUL, de Carpentras, Docteur ès Droits, Chanoine de notre Dame des Doms, a traduit de Tuſcan, en vers rudes & mal rendus, toutes les Œuvres vulgaires de François Pétrarque, contenant quatre Livres de Madame Laure d'Avignon, ſa Maîtreſſe, en Sonnets & Chants, & les Triomphes d'Amour, de Chaſteté, de mort, de renommée, du tems & de la Divinité; imprimés en Avignon, *in*-8. par Barthelemi Bonhomme, & à Paris, par Jaques Gazeau, 1548. Il a traduit auſſi du Latin de Chriſtophle de Mandric, Docteur en Théologie, de la Compagnie de Jeſus, un Traité de ſouvent recevoir le ſaint Sacrement de l'Euchariſtie, imprimé en Avignon, par Pierre Roux, 1565. & depuis à Paris, par Thomas Brumen, ſous le titre de Traité de la fréquente Communion. Il a traduit d'Italien, Dialogue des Deviſes d'armes & d'amours du S. Paulo

Jovio, avec un Diſcours de L. Domenichi, ſur le même ſujet; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Guillaume Roville, 1561. Il a mis auſſi en rime Françoiſe, le Jeu des Echets, décrit en vers Latins, par Hiérome Vida, Crémonnois, imprimé à Paris, *in*-4°.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 439 & 440.

LE VERGIER [1], (c'eſt un ancien Auteur François qui ne s'eſt voulu nommer autrement) a écrit un Traité intitulé le Songe du Vergier, diviſé en deux Livres, dont le premier contient cent quatrevingt-ſept chapitres, & le ſecond cent quatrevingt-deux, auxquels le Clerc & Chevalier diſputent de la puiſſance ſpirituelle, ou des Gens d'Egliſe; & de la puiſſance ſéculière, ou des Princes & Seigneurs temporels; dédié au Roi de France, Charles le Quint, & imprimé à Paris, *in-fol.* par Jaques Maillet, en l'an 1491. & depuis a été tranſlaté de François en Latin, & imprimé à Paris, *in*-4°. par Galiot du Pré, 1516. & encore depuis réimprimé en François, par Jean Petit, *in-fol.* 1530.

[1] Du Verdier ſemble encore, comme ci-deſſus, au mot VALLO, prendre ici le titre du Livre, ou du moins une partie du titre, pour l'Auteur. Ce Livre fut fait du temps de Charles V, Roi de France. C'eſt une fiction, où l'Auteur ſuppoſe que, dormant dans un verger, il vit deux Reines, l'une nommée *Puiſſance Spirituelle*, l'autre *Puiſſance Temporelle*, diſputer enſemble de la ſupériorité, en préſence du Roi. *Puiſſance Spirituelle* avoit choiſi un Eccléſiaſtique pour ſon Avocat; *Puiſſance Temporelle*, pour le ſien, un Chevalier. Le dormeur ayant oui à loiſir les raiſons débitées de part & d'autre avec beaucoup d'habileté, les retint ſi bien, qu'il en compoſa le Livre intitulé, par la raiſon que j'ai dite, *le Songe du Verger*. Quelques-uns, comme on le trouve en Latin, ſous le titre de *Somnum Viridarii*, veulent qu'il ait d'abord été fait en cette langue, ſur quoi cependant, non plus que ſur le nom de l'Auteur, on ne ſait rien de certain. (M. DE LA MONNOYE).

VICTOR BRODEAU, de Tours, a écrit en vers, les Louanges de Jeſus-Chriſt, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Sulpice Sabon & Antoine Conſtantin, 1540: & dont le commencement eſt tel;

Verbe Eternel dès le commencement,

Mis en ſecret dedans le penſement
De Dieu puiſſant, &c.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Victor Brodeau, Tom. II, pag. 440.

VICTOR DE LA ROCHE a traduit les Œuvres de Saluſte, aſſavoir la Conjuration Catilinaire; la Guerre Jugurthine; la Déclaration de Portius Latro; les Oraiſons adverſaires de Saluſte & Ciceron; les Invectives de Ciceron contre Catilina; la Vie de Saluſte, & les Témoignages des Modernes: le tout imprimé François-Latin, l'un correſpondant à l'autre, verſet à verſet, à Paris, *in*-16. par Claude Micard, 1577.

VICTOR DU VAL a écrit Congratulation & Réjouiſſance ſur la grande & ineſpérée nouvelle advenue de l'Election de Monſieur, frere du Roi, au Royaume de Pologne, imprimée à Paris, 1573. par Denis du Pré.

VINCENT [1] DE BEAUVAIS *. Miroir Hiſtorial, traduit par Jean de Vignay, imprimé à Paris, en cinq volumes, *in-fol.*

[1] Vincent, ſurnommé *de Beauvais*, Religieux Dominicain, étoit véritablement de Beauvais, & non pas natif de Bourgogne, comme pluſieurs l'ont cru ſur la foi de S. Antonin, qui, dans la troiſième Partie de ſa Chronique, parlant des illuſtres Religieux de ſon Ordre, a dit le premier : *Frater Vincentius Belvacenſis, Burgundus atque Gallicus*, erreur qu'on a tâché de ſauver par diverſes explications, dont la meilleure, de l'aveu du P. Echard, peut fort bien ne pas être reçue. (M de la Monnoye).

* Vincent de Beauvais, Lecteur & Prédicateur de S. Louis, eut l'eſtime & la faveur de ce Roi & des Princes de ſa Cour. Ses Ouvrages, ſur-tout ſon *Speculum Majus*, lui firent une grande réputation en Europe. Il eſt diviſé en quatre Parties, 1°. *Speculum Naturale*, 2°. *Speculum Doctrinale*, 3°. *Speculum Hiſtoriale*, 4°. *Speculum Morale*. Vincent de Beauvais écrivoit ſous le règne de S. Louis, & par ordre de ce Prince Il mourut en mil deux cens ſoixante-quatre, ſelon l'opinion communément reçue. Quoiqu'il ait pu vivre du temps de Philippe Auguſte, on ne peut guère ſuppoſer qu'il ait écrit ſous le règne de ce Prince, mort en mil deux cens vingt-trois. Ainſi c'eſt une mépriſe du Continuateur de Fabricius que d'avoir dit de cet Ecrivain : *Regnante Philippo Auguſto, Lutetiæ Literis operam navavit* (Biblioth. Inſim. Latinit. Tom. VI, pag. 831.) Sixte, de Sienne, par une mépriſe moins pardonnabl

nable, a placé Vincent de Beauvais ſous Philippe de Valois : *Sumptibus Philippi Valeſii, Gallorum Regis, adjutus collegit*, &c. (Biblioth. Sainte, pag. 332.) Vincent de Beauvais avoit écrit en Latin un Ouvrage, ſous le titre de Grand Miroir, *Speculum Majus*, diviſé en trois Parties, le *Miroir Naturel*, le *Miroir Doctrinal* & le *Miroir Hiſtorial*. On y joignit par la ſuite un quatrième Miroir, le *Miroir Moral*, qui n'eſt point de lui. Ces quatre Miroirs furent publiés en Allemagne, en 1473, ſous le titre général de *Bibliotheca Mundi*, & ont été imprimés aſſez ſouvent avant la fin du quinzième ſiècle. Le *Miroir Hiſtorial* fut imprimé ſéparément, à Mayence, en 1474, & pluſieurs fois depuis. C'eſt une eſpèce d'Abrégé d'Hiſtoire univerſelle, depuis l'origine du monde, juſqu'en 1244. Il rapporte même quelques faits, qui s'étendent juſqu'en 1253. On y trouve beaucoup de choſes qui ne ſe rencontrent point ailleurs; mais il faut préférer la première Edition, parce que les autres ſont tronquées. On a donné des éloges outrés à cet Ecrivain. On les trouvera raſſemblés, avec quelques jugemens moins favorables, dans Pope Blount (*Cenſ. celeb. Aut.* pag. 289). Voſſius s'eſt trompé, avec beaucoup d'autres, lorſqu'il a cru que Vincent de Beauvais étoit Bourguignon, & qu'il avoit été Evêque de Beauvais (*de Hiſt. Lat.* pag. 477). On ne doit pas s'attendre à trouver beaucoup de critique dans cet Hiſtorien. Il donne aux Décrétales des Papes le premier rang pour l'autorité, après l'Ecriture Sainte, & il admet toutes les fauſſes Décrétales employées par Gratien. Il adopte toutes les Fables débitées ſous le nom de l'Archevêque Turpin, &c. &c. &c. Il a compoſé pluſieurs autres Ouvrages, dont quelques-uns n'ont point été imprimés. On en trouvera la liſte dans la Bibliothèque de la baſſe Latinité (*ubi ſuprà*). Nous avons parlé de la Traduction Françoiſe de ſon *Miroir Hiſtorial*, & de ſon Traducteur Jean de Vignay, Tom. I de La Croix du Maine, pag. 605 & ſuiv.

VINCENT LIRINENSE *. Voyez G. Ruzé.

* C'eſt *Vincent de Lerins*, que du Verdier déſigne dans cet article, célèbre Religieux du Monaſtère de ce nom, dans l'Iſle de S. Honorat, ſur les côtes de Provence, qui eſt devenu une Abbaye de Bénédictins. On croit que Vincent étoit né à Toul; il compoſa vers 434, l'Ouvrage dont la Traduction eſt indiquée dans cet article, ſous le titre de *Peregrini adversùm Hæreticos Commonitorium*, Livre excellent, où l'on trouve des règles ſimples & ſûres, pour ſe préſerver de toutes nouveautés en matière de Religion. Vincent de Lerins mourut vers l'an 450. Il y a eu peu de Livres, qui ayent été plus loués, & imprimés plus ſouvent que le *Commonitorium* de cet Ecrivain. La première Edition eſt de Veniſe; & ſans date. Il fut inſéré dans le Recueil des Ecrits des Peres, contre les Héréſies, publié par Jean Pichard, à Baſle mil cinq cens vingt-huit. Nous ne nous arrêterons point aux autres Editions qui ont ſuivi. Nous remarquerons cependant que Baluze ſeul en

a publié trois. Quant aux Traductions Françoiſes, La Croix du Maine, Tom. I, pag. 347, & Du Verdier, Tom. IV, pag. 167, ont parlé de celle de Guillaume Ruzé. Il en a paru pluſieurs autres depuis. La première par Barthelemy Daſſray, à Liége, en 1663, *in*-8°. La ſeconde par le ſieur de Frontigniere, à Paris, 1684, *in*-12. La troiſième, par le Pere Bonnet, de l'Oratoire, à Paris, 1700, *in*-12. avec une Traduction de Salvien.

URBAIN CHAUVETON a traduit [1] Hiſtoire nouvelle [*] du nouveau monde, contenant en ſomme ce que les Eſpagnols ont fait juſques à préſent, aux Indes Occidentales, & le rude traitement qu'ils font à ces Peuples; extraite de l'Italien de Hiérome Benzoni, Milanois, qui a voyagé quatorze ans en ce pays là: & enrichie de pluſieurs Diſcours & choſes dignes de mémoire, imprimée *in*-8°. par Euſtace Vignon, 1579.

[1] Urbain Chauveton aima mieux, quoique deſtiné par ſon père à la Médecine, étudier en Théologie, où, comme il étoit Huguenot, il eut pour Maître, Théodore de Beze, à qui, par reconnoiſſance, il dédia ſa Verſion, ou, pour mieux dire, ſes Verſions du Benzoni, car il en fit deux, l'une Latine, en 1578; l'autre Françoiſe, en 1579, toutes deux accompagnées de quelques notes de ſa façon; le tout imprimé à Genève, *in*-8°. chez Euſtache Vignon. Thevet, feuillet 377, de ſes *Hommes illuſtres*, prétend, mais ſans preuve, que le Benzoni eſt un Auteur ſuppoſé, & affecte de remarquer, fol. 643, que tout ce que le même Benzoni rapporte d'Attabaliba, eſt pris de Gomara. Il n'y a qu'à conférer l'*Iſtoria del Mondo Nuovo di Girolamo Benzone*, ou *Benzoni*, imprimée en trois Livres, à Veniſe, 1572, avec les Verſions de Chauveton, pour reconnoître la différence qu'il y peut avoir. (M. DE LA MONNOYE.)

* La première Edition de l'Original Italien de l'*Hiſtoire du nouveau Monde*, par Jerôme Benzone, eſt de Veniſe, 1565, *in*-8°. avec figures. Elle eſt fort rare, & peu connue, & l'on cite ordinairement celle de 1572, comme la première. Voici le titre de celle de 1565: *La Hiſtoria del Mondo nuovo, di M. Girolamo Benzoni, Milaneſe, laqual tratta dell' Iſole e mari novamente ritrovati e delle nuove Citta da lui proprio vedute per acqua e per terra, in quattordeci anni.* Chauveton publia la Traduction de cet Ouvrage en Latin, en 1578, à Genève, avec des notes, & deux pièces ſur l'Expédition des François dans la Floride, en 1565, & les cruautés qu'ils y éprouvèrent de la part des Eſpagnols. Il a retranché la Préface de l'Auteur, & y en a ſubſtitué une de ſa façon. Son Epître Dédicatoire à Théodore de Bèze, eſt datée du premier Septembre 1578. En 1579, il publia la Verſion Françoiſe du même Ouvrage, qui fut auſſi imprimée la même année, traduite en Allemand. Il en a paru des Extraits, en Anglois, dans le IVe Volume du

Recueil des Voyages de Purchas, en 1713. On peut conſulter, ſur le Benzone, *Picinelli, Atheneo di i Letterati Milaneſi, & Argelati Biblioth. Script. Mediolan.*

URBAIN HEMARD a écrit Anatomie des Dents, &c. imprimée à Lyon, *in*-8°. par B. Rigaud.

WOLFANG FABER * Capito & Simon Grynée ont écrit en Latin, la Vie de Jean Œcolampade, tranſlatée en François, & imprimée avec les Vies de Martin Luther & de Huldric Zuingle, à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1562. *Cenſurée.*

* *Wolfgang Fabricius Capito*, c'eſt ainſi que ce nom doit s'écrire, natif d'Hagueneau, fameux Théologien Luthérien, mourut, ſelon Melchior Adam, à Strasbourg, en 1542, dans ſa ſoixante-troiſième année. On a de lui une Grammaire Hébraïque. Voyez SIMON GRYNÉE. (M. DE LA MONNOYE.)

WOLFANG MUSCULUS *. Traité de l'Uſure pour la commodité commune de ceux qui prêtent ſans bleſſer leur conſcience, en ſecourant leur prochain, étant en néceſſité; où ſont auſſi démontrés les abus de ceux qui contre raiſon s'adonnent à icelle; imprimé 1557. *Cenſuré.* Lieux communs, &c. *Cenſuré.*

* Wolfgang Muſculus naquit, en 1497, à Dieuze, petite ville de Lorraine, entre Metz & Saverne. Il étoit fils d'un Tonnelier, qui l'envoya en Alſace pour étudier, mais ne lui donna point d'argent, de ſorte qu'il ne ſubſiſta que par la charité de ceux qu'il ſut intéreſſer à ſon ſort. Il ſe fit Bénédictin à l'âge de quinze ans, & s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à l'étude de la Théologie & des Belles-Lettres. Mais, s'étant laiſſé ſéduire par la lecture des Livres de Luther, il quitta ſon Couvent en 1527, & ſe ſauva à Strasbourg, où il ſe maria avec une fille, qu'il avoit même fiancée, avant de ſortir de ſon Monaſtère; ce qui donne lieu de penſer que l'amour avoit pu entrer pour beaucoup dans ſa nouvelle profeſſion de foi. Comme il avoit plus conſulté ſa paſſion que ſa fortune, en prenant le parti de ſe marier, il fut preſque auſſi-tôt obligé d'abandonner ſa femme, qu'il plaça ſervante chez un Miniſtre, & ſe mit apprenti chez un Tiſſerand. Quelque temps après il eut occaſion de faire connoître ſes talens pour la chaire, & on l'attacha ſucceſſivement au ſervice de diverſes Egliſes. Il reprit alors ſa femme, dont il eut huit enfans. Sa vie a été écrite par Abraham Muſculus, ſon fils; & c'eſt de-là que ceux qui ont parlé de Wolfgang, ont tiré tout ce qu'ils en

ont dit. Il rendit de grands ſervices à Bucer, chez qui il demeura quelque temps, en qualité de Copiſte. Bucer avoit une ſi mauvaiſe écriture, que non-ſeulement les Imprimeurs ne pouvoient pas la lire, mais ſouvent Bucer lui-même ne pouvoit la déchifrer. Muſculus la liſoit tout couramment. Il compoſa lui-même beaucoup d'Ouvrages. On dit qu'il avoit quarante ans quand il commença à étudier le Grec; mais cela n'eſt pas poſſible, puiſqu'il publia dès 1536, ſa Traduction des Commentaires de S. Chriſoſtome, ſur S. Paul. Il n'avoit alors que trente-neuf ans. On trouve dans le *Dictionnaire* de Bayle, & dans les *Additions* de Teiſſier, aux Eloges de M. de Thou, la liſte de ſes Ouvrages. Au reſte il ſavoit aſſez mal le Grec, médiocrement le Latin, & peu d'Hébreu, ou d'Arabe, quoique Melchior Adam ſuppoſe qu'il entendoit parfaitement les Livres, même les plus obſcurs des Rabbins. M. Simon convient qu'il n'étoit pas aſſez exercé dans l'étude des langues & de la Critique, pour expliquer les Saintes Ecritures. Caſaubon (*Præf. ad Polyb.*) en louant la bonne volonté de Muſculus, convient que cet Ecrivain a traduit Polybe ſouvent ſans l'entendre, (*Hiſt. Eccl.*) & en avouant que Muſculus ſavoit peu le Grec & le Latin, il fait l'éloge de ce Traducteur; mais Henri de Valois n'en parle pas auſſi avantageuſement (*Epiſt. Dedic. Hiſtor. Euſeb.*) il adopte le reproche qu'on faiſoit à ce Traducteur d'avoir altéré ſouvent dans ſa Traduction de l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique* d'Euſèbe, le ſens de ſon Auteur, non-ſeulement par ignorance, mais pour en tirer avantage en faveur de ſes opinions. Ses *Lieux communs* ſont l'Ouvrage qu'il a le plus ſoigné. Il y employa dix années, & le publia en 1560. Antoine du Pinet le traduiſit en François, comme le dit ailleurs du Verdier (Tom. III, pag. 137.) Il y a encore un autre Ouvrage de Muſculus, traduit en François par V. Poulain, dont du Verdier parle ci-deſſous. Pope Blount a raſſemblé les principaux jugemens qu'on a portés des Ecrits de Muſculus, mais il n'a rien dit d'un plagiat conſidérable qui lui a été reproché. Wolfgang Muſculus mourut à Berne, au mois d'Août 1563, âgé de ſoixante-ſix ans.

V. PELETIER, Juge de Coſerans, a écrit en vers, Prière du Roi, ſur l'Appaiſement des troubles; imprimée à Tholoſe, par Arnaud Colomiez, 1574.

V. POULLAIN a traduit du Latin de Wolfang Muſculus, le Temporiſeur, en forme de Dialogue, où ſont décidées & réfutées toutes les difficultés, excuſes & couvertures que peuvent mettre en avant ceux qui temporiſent ſur le fait de la Religion vraiment Chrétienne, après qu'ils ont connu la vérité Evangélique; imprimé *in*-8°. 1565.

V. A. D. L. C. a écrit Diſcours des cauſes & effets admira-

bles des tremblements de terre, contenant plusieurs raisons & opinions des Philosophes; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1580.

LIVRES D'AUTEURS ANONYMES.

Histoire * des Persécutions & Guerres faites depuis l'an 1555 jusques en l'an 1557, contre le Peuple appelé VAUDOIS, qui est aux Valées d'Angrogne, Luserne, S. Martin, la Perouse, & autres Pays du Piémont; imprimé *in*-8°. 1562. *Censurée.*

* Cette Histoire, qui s'étend jusqu'en 1561, a été imprimée en Latin, à Genève, en 1581, *in*-8°.

La VENGEANCE * de la Mort & Passion de notre Segneur Jesus-Christ, & la Destruction de Hiérusalem, tant par Vespasian, que Titus; composée en rime par Personnages; imprimée à Paris, *in-fol.* par Jean Petit.

* Voyez ci-dessus à la fin de la Lettre M. pag. 103, les Notes sur le même article.

Le VENITE * en Cour. Epître du Seigneur du Rouge & Noir, & autres Compositions en rimes; imprimé à Tholose, *in*-8°.

* Au lieu de *Venite*, on dit aujourd'hui *Veniat.*

Les VENTES d'Amour Divine, imprimées à Rouen, *in*-16. par Nicolas l'Escuyer, sans date.

Le VERGER céleste, fait en forme d'une familière Collocution de l'Ame dévote, à son doux époux; imprimé à Paris, sans nom ni date.

Le Triomphe des VESTEMENS, selon le temps qui court, fait au Buz [1], 1512.

[1] *Buz*, qu'on auroit plutôt dû écrire *Bus*, est dit ici pour *buste*, dans la signification du corps humain, depuis le cou jusqu'aux cuisses, parce que c'est sur cette étendue du corps que les Tailleurs prennent la mesure des habits. (M. DE LA MONNOYE.)

Le VIAT de Salut [1], utile à tous Chrétiens, pour parvenir

à la gloire éternelle, composé par l'Evêque de Troyes; imprimé à Lyon, par Olivier Arnoullet, 1539.

[1] Guillaume Petit, Jacobin, Confeſſeur de François I, compoſa ce Livre, étant Evêque de Senlis, après l'avoir été de Troyes. Il faut croire que l'Ouvrage paroiſſoit dès 1531, puiſque le 8 Octobre de cette année-là, *Nicolaüs Briſſæus* dédiant le *Terentianus Maurus*, de ſon édition à cet Evêque, lui parle de ce *Viat de Salut* en ces termes : *Quid aliud viaticum ad ſanitatem, quod edidiſti, promittit, quàm non corporea molis, at animi puram, putamque ſanitatem?* Ou, ſans tant tourner, il auroit mieux fait de dire ſimplement *Viaticum ad Salutem.*—Voy. Du Verdier, Tom. IV, pag. 112. à l'article Guillaume Parvi. (M. de la Monnoye.)

La VIE des Juſtes, extraite des Œuvres de Saint Jean Chriſoſtome, imprimée à Lyon, *in*-16. par Guillaume Gazeau, 1549.

Les VIGILES des Morts, tranſlatées en rime; imprimées à Paris, *in*-8°. par Simon Voſtre, ſans date.

Le VIOLIER [1] des Hiſtoires Romaines moraliſées ſur les Geſtes, Faits vertueux & anciennes Chroniques des Romains *, tranſlaté de Latin & imprimé à Paris, *in-fol.* par Jean de la Garde, l'an 1520.

[1] C'eſt une Traduction, mais peu exacte, du Livre Latin, qui a pour titre *Geſta Romanorum moralizata.* On voit, dans la riche Bibliothèque de M. le Marquis Colbert, un Manuſcrit Grec unique, dont le titre eſt Ἰὸν, Synonyme de *Violier.* C'eſt en effet une collection alphabétique de diverſes recherches curieuſes & ſavantes, que l'Imperatrice Eudoxe, née à Macrembole, en Egypte, femme de Conſtantin Ducas, mort l'an 1067, avoit recueillies elle-même, & dédiée à Romain Diogène, l'Empereur, ſon ſecond époux. Michel Apoſtolius, né à Conſtantinople, & mort ſur la fin du quinzième ſiécle, avoit, ſous le même titre d'Ἰὸν, compoſé un Recueil d'Apophthegmes, de Proverbes, & autres choſes utiles, comme nous l'apprenons d'Ariſtobule, ſon fils, dans une Préface Grecque, au-devant de la [illegible]. C'eſt, pour le dire en paſſant, de cette dernière Ἰὸν, qu'ont été tirés les Proverbes d'Apoſtolius, dont la plus ample & meilleure édition parut *in*-4°, Grecque-Latine, à Leyde, 1619. (M. de la Monnoye.)

* Voy. à l'article du *Roman d'Apollonius*, à la fin de la lettre A (Tom. III, pag. 192 & 193) & à l'article de *l'orgueil & préſomption de l'Empereur Jovinian*, à la fin de la lettre I, Tom. IV, pag. 562 & ſuiv. nos remarques

tant ſur le *Roman d'Apollonius*, que ſur l'Ouvrage intitulé *Geſta Romanorum moraliſata*, & en François *le Violier des Hiſtoires*. L'ouvrage de l'Impératrice Eudoxe renferme, par ordre alphabétique, les vies des Hiſtoriens, Orateurs, Rhéteurs, Poëtes, Sophiſtes, Philoſophes, Grammairiens, Critiques, Philologues & Médecins de l'Antiquité. On y trouve auſſi l'Hiſtoire des Dieux, des Demi-Dieux, des Déeſſes, des Héros & des Héroïnes de la Fable. En un mot c'eſt un Dictionnaire Hiſtorique & Mythologique, dans le goût de la *Bibliothèque Orientale* de d'Herbelot. L'Impératrice dit dans ſon Epître dédicatoire à Romain Diogène ſon ſecond Epoux, que *perſuadée qu'il n'y a pas d'occupation plus Royale que celle de recueillir les monumens épars de l'eſprit humain, elle a ramaſſé avec ſoin tous les Livres de la Bibliothèque de Conſtantinople, & qu'elle a fait venir à grands frais tous ceux des Pays étrangers pour compoſer cet Ouvrage*, afin, ajoûte-t-elle, *de réunir toutes les connoiſſances humaines, & de prévenir la perte des originaux*. Evénement qui en effet eſt arrivé. Le précieux MS. de cet Ouvrage a paſſé de la Bibliothèque de Colbert, dans celle du Roi. Il a été remis, la préſente année 1773, par ordre de Sa Majeſté, à M. Danſſe de Villoiſon, membre de l'Académie des Belles-Lettres, qui encouragé par les bontés dont l'honorent M. le Duc de la Vrilliere & M. le Comte de Maurepas, protecteurs éclairés des Lettres, va nous donner inceſſament, ſous leurs auſpices, l'édition du Texte Grec de cet Ouvrage, avec ſa verſion Latine à côté, & des notes. Voilà de ces Ouvrages dont notre ſiècle doit ſe glorifier, & le plus digne exemple à donner à la jeuneſſe, malheureuſement trop peu occupée aujourd'hui des véritables moyens d'acquérir de la ſcience.

VOCABULAIRE du Pſeautier, expoſé en François [1], avec les Déclinaiſons & Conjugaiſons des Noms & Verbes, contenues audit Pſeautier, pour l'inſtitution, en Grammaire, de Monſeigneur d'Angoulême & Madame Magdeleine ſa ſœur, enfans de France; imprimé à Paris, *in*-8°. par Simon de Colines, 1529.

[1] Il y a un autre Livre, imprimé, l'an 1591, à Paris, chez Simon de Colines, *in*-4°. ſous le titre de *Grammatographia*, pour l'inſtruction de Madame Madelene, fille de France, à laquelle on avoit deſſein d'apprendre la langue Latine.) M. DE LA MONNOYE.)

Petit VOCABULAIRE en langue Françoiſe & Italienne, à Lyon, *in*-12. par Roger de Brey, 1578.

La VOYE DE VIE, aſſavoir vraie Inſtruction & Pratique de vie Chrétienne, en laquelle eſt montrée la fuite des vices, & les moyens d'acquérir & retenir vertu & bonnes mœurs; avec

pluſieurs Oraiſons & Exhortations, pour parvenir à une vraie vie ſpirituelle; traduite de bas-Allemand, en François; imprimée *in*-12. en Anvers, l'an 1556.

Les QUATRE VOYES ſpirituelles pour aller à Dieu, c'eſt aſſavoir la Voye purgative; la Voye illuminative; la Voye unitive; & la Voye ſuperlative; imprimées à Paris, *in*-4°. ſans nom d'Imprimeur & ſans date.

Traité des URINES, de leurs couleurs, & ce qu'elles peuvent ſignifier; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Buffet, 1551.

La Sentence des USURIERS, imprimée *in*-8°. ſans date, nom d'Imprimeur, ni de lieu.

X E N.

XENOPHON *. *Voyez* Claude de Seiſſel, Eſtienne de la Boëtie, Jacques Miffant, Jacques des Comtes de Vintemille.

* Xénophon, Athénien, très-célèbre Capitaine, Philoſophe & Hiſtorien Grec, fut un des plus illuſtres Diſciples de Socrate. La beauté de ſon langage, l'élégance, la douceur & les graces de ſon ſtyle, le firent ſurnommer l'*Abeille Grecque*, & la *Muſe Attique*. Il a compoſé un grand nombre d'Ouvrages, également admirables, & par les ſujets qu'il a choiſis, & par la manière dont il les a écrits & traités. Sa *Cyropédie* eſt moins l'Hiſtoire de Cyrus, qu'un Traité d'éducation, pour former un Prince. Ses *Economiques*, la ſuite de la Guerre du Peloponnèſe, ou la continuation de l'Hiſtoire de Thucidide, ſont des modèles qu'on ne doit jamais ſe laſſer d'étudier & de ſuivre. C'eſt dans les Ecrits de Xénophon qu'on peut prendre une juſte idée de l'Atticiſme, & du génie qui caractériſe les grands Ecrivains. Les beautés ſimples & ſublimes dont ſes Ouvrages ſont remplis, ſont celles de la nature même. Que la Jeuneſſe de nos jours, entraînée par l'exemple de nos prétendus beaux Eſprits, eſt à plaindre de s'écarter des ſources pures, où elle pourroit puiſer le goût du beau & du vrai, de les ignorer, & de n'admirer que les fortiſes bourſoufflées, le clinquant peu durable, les graces artificielles de quelques-uns des Ecrivains de ce temps, dont la réputation momentanée l'ébloüit! Le Chapitre troiſième du Livre IV d'Aulugelle, eſt curieux,

curieux, en ce que cet Auteur y parle de la jalouſie ſecrette qui règna entre Platon & Xénophon; jalouſie qu'on peut révoquer en doute, parce que ces deux illuſtres Grecs, au jugement de tous leurs Contemporains, étoient trop ſincèrement attachés aux maximes de la véritable Philoſophie, pour ſe laiſſer vaincre par une paſſion auſſi baſſe, & qui dénote toujours la petiteſſe d'ame, & l'orgueil de l'eſprit de tout homme qui s'y abandonne. Ce qui a pu faire imaginer cette prétendue jalouſie entre deux ſi grands hommes, étoit ſans doute la comparaiſon qu'on faiſoit de leurs talens : *Xenophon & Plato Socratica amœnitatis duo lumina, certari æmularique inter ſeſe exiſtimati ſunt : quia de iis apud alios uter eſſet exuperantior certabatur : & quia duæ eminentiæ cùm ſimul junctæ in arduum nituntur, ſimulachrum quoddam contentionis æmulæ pariunt* : Xénophon mourut à Corinthe, vers l'an 360, avant Jeſus-Chriſt, âgé de quatre-vingt-dix ans. *L'Expédition & la Retraite des dix mille*, de même que l'*Hiſtoire Grecque*, ont été traduites par M. d'Ablancourt. M. Charpentier a traduit la *Cyropédie*, & les *Dits mémorables de Socrates*. Avant eux, Tanneguy le Fevre avoit donné une bonne Traduction de l'excellent Dialogue, intitulé le *Banquet des Philoſophes*. M. Dumas, Profeſſeur de Rhétorique à Toulouſe, a donné une nouvelle Traduction des *Economiques* de Xénophon, en un vol. *in*-12. 1768; à Paris, chez Dehanſy, rue S. Jacques.

YVE.

YVES MAGISTRI, Frere Mineur de la Val, Gardien au Couvent de Bourges, a écrit Guide des Profeſſeurs Eccléſiaſtiques, où eſt contenu ce qu'un Religieux ou Religieuſe, militant ſous le Brevière Romain & l'Ordre Minorique, ſont obligés d'enſuivre; imprimé à Paris, *in*-16. par Eſtienne Petit, 1580. Miroir Chrétien, autrement dit, ſeconde partie de la Guide Eccléſiaſtique, imprimé de même. Verger & Jardin des Ames déſolées & égarées, pour la conſolation de Meſſieurs les Citoyens de la cité de Bourges, ſous la protection du Révérendiſſime Prélat d'Aquitaine, Archevêque de ladite Métropolitaine Cité; imprimé à Bourges, *in*-4°. par Pierre Bouchier, 1584. *Ocularia & Manipulus Fratrum Minorum, licentiâ generalis magiſtri, R. P. Franciſci Gonzagæ, excerptus à Fratre Yvone Magiſtri; Pariſiis, in*-8°. *apud Michaelem Somnium*, 1582.

YVES ROUSPEAU, Saintongeois, a écrit Traité de la Préparation à la ſainte Cene, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain. *Calvinique.* Quatrains ſpirituels de l'honnête Amour. Plus, Stances Chrétiennes des Louanges du ſaint Mariage, appoſées aux Stances du Mariage de Philippes des Portes; imprimés avec les Cantiques du ſieur de Maiſon-Fleur, à Paris, *in*-12. par Matthieu Guillemot, 1584. Il a traduit en vers François, la Foi Catholique des Peres anciens, contenue au Symbole de ſaint Athanaſe, jadis Evêque d'Alexandrie; avec quelques Sonnets & doubles Sonnets; imprimée à la Rochelle, *in*-8°. par Pierre Haultin, 1579.

ZOR.

ZOROASTRE *. Oracles de Zoroaſtre, écrits premièrement en Grec, & mis en vers François; imprimés à Paris, *in*-8°. par Richard Breton & Philippe Danfrie.

* Suidas dit que Zoroaſtre fut Roi des Bactriens, & vécut quatre cens ans avant la Guerre de Troye. L'idée qu'on ſe forme de lui, eſt celle d'un excellent Philoſophe & d'un grand Prince, qui travailla à inſtruire les peuples confiés à ſes ſoins, & leur donna les maximes de conduite, les plus ſages & les plus utiles à l'humanité, dont on prétend reconnoître encore des veſtiges reſpectables dans les uſages des Guèbres, qui ſont reſtés fidèles aux inſtitutions que leurs Ancêtres reçurent de ce Zoroaſtre. On trouve à la fin du Livre quatrième de la *Préparation Evangélique* d'Euſèbe, cette belle idée de Dieu, tirée d'un Commentaire de Zoroaſtre, ſur les Rites Sacrés des Perſans: « Dieu eſt le principe de toutes choſes, Eternel, ſans commencement, ſans » fin, ſans parties, ne reſſemblant qu'à lui-même, bon, prudent, par ex» cellence, ſource de tout bien, & de toute juſtice, puiſant toutes les » connoiſſances en lui-même, enfin la perfection eſſentielle, & l'Auteur de » toute ſcience naturelle ». Il peut ſe faire qu'il y ait eu pluſieurs Souverains du nom de Zoroaſtre, animés des mêmes vues, qui ayent travaillé ſucceſſivement à former un peuple ſage, laborieux & puiſſant, tels que furent jadis les Perſes. Ce qu'il y a de probable, c'eſt que les lumières du Philoſophe, du Prince, du Héros, connu ſous le nom de *Zoroaſtre*, furent très-ſupérieures à celles des premiers Philoſophes de la Grèce; qu'il fut l'Inſtituteur du culte le plus raiſonnable, le plus ſimple & le plus conforme au bonheur

de l'humanité, dans l'état de nature ; & que les préceptes de Politique & de Morale qu'il a établis doivent le faire regarder comme l'un des plus illuſtres Bienfaiteurs du genre humain. Le Livre du *Zend*, dont on le regarde comme l'Auteur, eſt un des monumens les plus reſpectables de l'antiquité ; on y reconnoît ces dogmes ſages, qui inſpirèrent à ſes Sectateurs l'humanité, la vertu, l'induſtrie ; & ce qu'il y a de plus admirable, c'eſt qu'après tant de ſiècles, malgré les perſécutions de la tyrannie la plus barbare, on trouve encore dans les mœurs des Guèbres infortunés, une preuve vivante de l'excellence des inſtitutions de Zoroaſtre. —Voy. la Bibl. Orientale de d'Herbelot, p. 930, col. 27, au mot ZERDASCHT, ou ZARADASCHT, Zoroaſtre, que quelques-uns appellent auſſi *Zerdouſt*, où il eſt dit, que l'an 1300, après le déluge, Zoroaſtre commença à paroître, & enſeigna aux hommes le culte & l'adoration du feu. Les anciens Perſans veulent tous que Zoroaſtre ſoit plus ancien que Moïſe, & les Mages, Sectateurs de ce premier Légiſlateur, prétendent qu'il eſt le même qu'Abraham, & l'appellent ſouvent *Ibrahim Zerdaſcht*, ou *Abraham*, l'ami du feu. Il y a dans cet article des choſes très-curieuſes ſur Zoroaſtre & le *Zend*, Ouvrage qu'on lui attribue ; mais ceux qui voudront connoître tout ce qu'on peut ſavoir de Zoroaſtre, le trouveront raſſemblé dans les Diſſertations de M. l'Abbé Foucher, imprimées dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, Tom. XXVII & ſuivans, & le *Zendaveſta* de M. Anquetil, imprimé à Paris, en 1771, 3 Vol. *in*-4°. qui renferment la Traduction des Livres mêmes, que les Indiens croient être de Zoroaſtre, enrichie de précieuſes Remarques, & de la vie de ce célèbre Légiſlateur des Indes. Les Manuſcrits de l'Ouvrage attribué à Zoroaſtre, ont été apportés de l'Inde, par M. Anquetil, & dépoſés à la Bibliothèque du Roi, le 15 Mars 1762.

FIN DE LA BIBLIOTHÉQUE FRANÇOISE.

Stet liber hic donec fluctus formica marinos
Ebibat, aut totum teſtudo perambulet orbem [1].

[1] Dom Bonaventure d'Argonne, Chartreux, a remarqué, Tom. I des Mêlanges qu'il a donnés, ſous le nom de VIGNEUL-MARVILLE, que ce Diſtique ſe trouvoit originairement à la fin de la Pragmatique-Sanction, imprimée avec le Commentaire de Côme Guymier, à Paris, 1507, par André Boccard. C'eſt de là que Du Verdier l'a tiré, non ſans quelque preſſentiment que ſon ſouhait ſeroit accompli. (M. DE LA MONNOYE.)

Fin du cinquième Volume.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le *Tome cinquième des Bibliothèques Françoiſes de La Croix du Maine & de du Verdier, Sieur de Vauprivas*, avec les notes de Meſſieurs *de la Monnoye, Falconet & Rigoley de Juvigny*, & n'y ai rien trouvé qui m'ait paru en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 22 Août 1773. *Signé*, CRÉBILLON.

TAYLOR INST. OXFORD

DE L'IMPRIMERIE DE MICHEL LAMBERT, rue de la Harpe, près S. Côme.
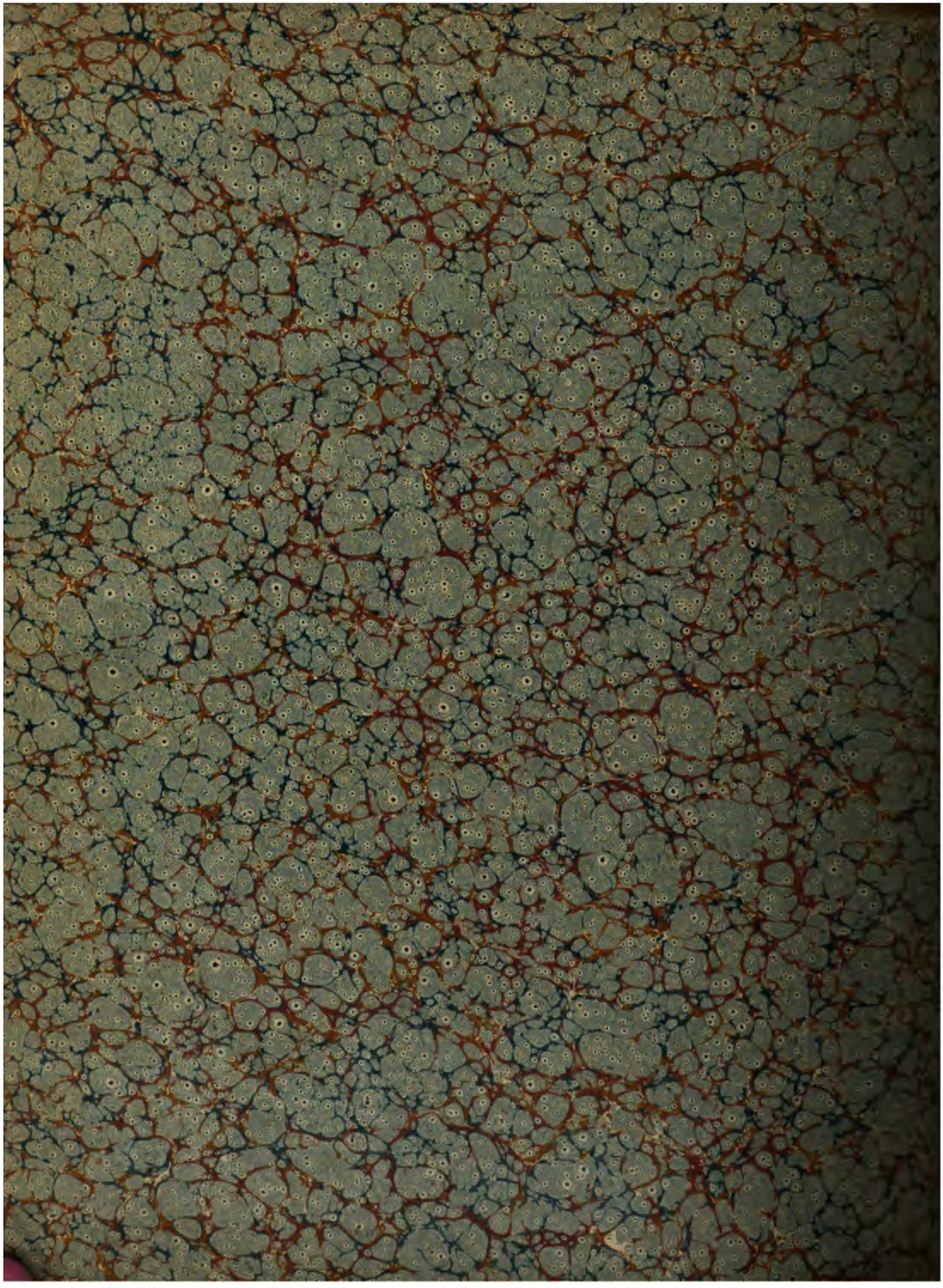
84656921